

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ

ⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ

ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ

ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ



ROYAUME DU MAROC

INSTITUT ROYAL
DE LA CULTURE AMAZIGHE

Centre de l'Aménagement Linguistique

Série : *Thèses et mémoires* - N° 1 -

Kaddour CADI

Transitivité et diathèse en tarifite

Analyse de quelques relations de dépendances lexicale et syntaxique

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

Rabat 2006





ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ | ⵎⵓⵏⴰⴳⴰ ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ
ⵓⵎⵓⵏⴰⴳⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ | ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ
ⵓⵎⵓⵏⴰⴳⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ | ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ



ROYAUME DU MAROC
INSTITUT ROYAL
DE LA CULTURE AMAZIGHE
Centre de l'Aménagement Linguistique

Série : *Thèses et Essais* -N°1-

Kaddour CADI

Transitivité et diathèse en tarifite

**Analyse de quelques relations de dépendances lexicales et
syntaxiques**

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

Rabat 2005

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL)

Série : *Thèses et Essais* - N° 1 -

Titre	: Transitivity et diathèse en tarifite : Analyse de quelques relations de dépendances lexicale et syntaxique
Auteur	: Kaddour CADI
Préparation à l'édition	: Aïcha Bouhjar et Fatima Boukhris
Editeur	: Institut Royal de la Culture Amazighe
Saisie	: Fatima Aguentaou, Malika Aït Laasri, Aïcha Ouzine
Réalisation technique	: Centre de la Traduction, de la Documentation, de l'Édition et de la Communication (CTDEC)
Couverture	: Unité de l'édition (CTDEC)
Imprimerie	: El Maârif Al Jadida - Rabat
Dépôt légal	: 2005/1530
ISBN	: 9954 – 439 – 45 – 5
Copyright	: © IRCAM

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

Rabat 2005

Le présent ouvrage est l'édition, à titre posthume, de la thèse de Doctorat d'Etat de feu Cadi Kaddour intitulée : *Transitivité et Diathèse en Tarifit : analyse de quelques relations de dépendances lexicales et syntaxiques*, soutenue à l'Université de La Sorbonne Nouvelle, Paris III, en 1989-1990, sous la direction du Professeur David Cohen.

Il est à signaler qu'il s'agit ici d'une reproduction fidèle du texte original avec notamment maintien du protocole de transcription initial adopté par l'auteur.

En publiant ce travail dans la série "Thèses et Essais", l'IRCAM rend hommage au regretté Cadi Kaddour et à son épouse Amal Ragala, que Dieu les aie en Sa Sainte Miséricorde.

L'Institut tient à remercier vivement Mme Souad Ragala, Anas Cadi et Layla Cadi d'avoir bien voulu l'autoriser à éditer cet ouvrage.

L'IRCAM les remercie également de lui avoir fait don de la bibliothèque personnelle du défunt, laquelle constitue désormais le Fonds Cadi Kaddour.

PREFACE

Avec le décès tragique de feu Kaddour Cadi en septembre 1995, la communauté des berbérissants, nationaux, maghrébins et d'ailleurs, déplore la disparition d'un des grands espoirs de la langue et de la culture amazighes, à l'heure où s'ouvrirait pour celles-ci une ère nouvelle de renaissance et de promotion. Cet éminent linguiste aurait été, comme il a su le démontrer de son vivant, l'un des principaux architectes du processus de l'intégration de l'amazighe dans son environnement, tel que ce processus est en instance de mise en place par ses collègues universitaires, intellectuels et militants, dont certains forment l'équipe des linguistes affiliés à l'IRCAM qui tient à rendre un vibrant hommage à la mémoire du défunt, en éditant le présent ouvrage dans le cadre des actions du Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL).

L'ouvrage s'inscrit dans la lignée des recherches académiques dédiées à la langue amazighe durant les trois dernières décennies du vingtième siècle. Fruit d'une érudition notoire de l'auteur, la teneur est traversée par l'héritage croisé des différentes écoles de berbérissants ayant appréhendé les aspects de la langue amazighe, depuis l'ère coloniale à nos jours. Il apporte ainsi une contribution fort significative au développement de la linguistique et de la dialectologie amazighes, notamment que s'y conjuguent description minutieuse des faits de la langue, comparatisme interdialectal et explication de la genèse des phénomènes examinés.

Adoptant comme cadre de référence la grammaire générative, dans ses nouvelles tendances, le travail opte pour une théorie du langage dans sa dimension universelle, avec comme appui les hypothèses et la démarche de la théorie des Principes et Paramètres. Son approche vise à organiser et à définir la structure interne de la proposition et du mot en amazighe, par le biais de l'analyse du micro-système du tarifit, en vue de mettre en évidence, au travers de la variation dialectale, l'unité profonde de la syntaxe amazighe.

Ce travail est le prolongement logique et conséquent d'une thèse antérieure que l'auteur a consacrée aux questions épineuses de l'aspect, de la diathèse et de la transitivité en amazighe, par le biais de l'analyse des constructions passives, causatives et autres. Il a su ainsi poser le problème de l'interaction de la syntaxe, du lexique et de la sémantique amazighes dans toute sa complexité et a pu répondre aux questions qu'il soulève avec les nuances nécessaires.

A un moment où l'amazighe entame la phase historique du processus de sa standardisation, un travail de telle facture et de telle envergure constitue certainement une référence incontournable susceptible d'éclairer l'action des linguistes, des didacticiens et des pédagogues qui œuvrent à l'intégration de l'amazighe dans le système éducatif, notamment par l'élaboration des outils pédagogiques dont les lexiques et les grammaires.

El Houssain EL MOUJAHID
Rabat, le 28 novembre 2004

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Monsieur le Professeur D. Cohen qui a bien voulu prendre la responsabilité (morale et scientifique) de diriger ce travail, dans un esprit intellectuel fondé sur la confiance mutuelle.

Mes remerciements les plus vifs et les plus chaleureux vont également à M. et Mme Galand qui, depuis 1978, n'ont fait montre à mon égard que de compréhension, d'aide, et surtout de grande et sincère amitié. Qu'ils trouvent dans cette modeste recherche l'expression de ma profonde gratitude.

Il m'est impossible de ne pas souligner ici, en guise de sincère reconnaissance, la patience et le sacrifice dont ont fait preuve ma femme et mon fils, tout le long de ce "parcours de recherche". Puisse le fruit de cette "aventure scientifique" (thèse) leur donner un petit peu de satisfaction.

Par ailleurs, j'ai une dette symbolique envers mes amis : J. J. Tatin, J. Idrissi, P. Serra et Boumediène, qui m'ont soutenu dans les moments les plus difficiles de mon séjour à Paris.

Je remercie aussi, messieurs les professeurs A. Rouveret et J. Cl. Milner dont les enseignements ont fortement marqué l'orientation théorique de ce travail.

D'autre part, j'exprime mes remerciements à mon cher ami Miloud Taifi avec qui j'ai eu de nombreuses et fructueuses discussions linguistiques, et aussi pour sa collaboration (parler Ayt-Mguild) à l'établissement du lexique verbal interdialectal (donné en appendice dans cette thèse).

Je dois le même apport, pour tachelhit, à Melle Mina Mouslim (étudiante au Département de Français, en 4^e année de licence, pour l'année universitaire 1989-1990), que je remercie très amicalement.

Cadi Kaddour

SOMMAIRE

PREFACE	VI
SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	1
1. LA THESE : GENESE ET MUTATION	1
2. MODELES THEORIQUES ET OPTIONS METHODOLOGIQUES	1
2.1. GRAMMAIRE MODULAIRE ET "PRINCIPES ET PARAMETRES"	1
2.2. METHODOLOGIE LINGUISTIQUE ET PRATIQUE SCIENTIFIQUE.....	5
2.3. POUR UNE HEURISTIQUE REALISTE.....	6
3. LE PARLER DECRIT : AYT-SIDAR	8
3.1. SITUATION	8
3.2. NOTATION	9
4. ABREVIATIONS ET SYMBOLES	12
4.1. ABREVIATIONS	12
4.2. SYMBOLES	14

CHAPITRE I

STRUCTURE DE LA PHRASE ET ORDRE DES MOTS

NOTE LIMINAIRE	15
1. VARIATION ET CONSTANCE DE L'ORDRE DES MOTS	15
2. DISCONTINUTE DES CONSTITUANTS ET ORDRE DES MOTS	21
3. STRUCTURE DE LA PHRASE RIFAINE	23
3.1. LE RIFAIN : UN SYSTEME V.S.O.	23
3.2. LA PHRASE RIFAINE ET LA THEORIE DE LI & THOMPSON	26
3.3. STRUCTURE DE LA PHRASE ET DETERMINATION.....	29
4. "PRINCIPE DE MIROIR" ET ORDRE DES MOTS	40
4.1. PRINCIPE DE MIROIR	40
4.2. ORDRE DES MOTS.....	42
5. ORDRE DES MOTS ET DICHOTOMIE RECIT/DISOURS	44
6. QUELQUES REMARQUES INTERDIALECTALES	47

CHAPITRE II

IDENTIFICATION DE LA POSITION SUJET

POSITION DU PROBLEME	52
1. LA POSITION SUJET ET LE PRINCIPE DE PREDICATION	52
1.1. QUELQUES CONSIDERATIONS THEORIQUES	52
1.2. ARGUMENTS EMPIRIQUES	54
2. LE PRINCIPE D'IDENTIFICATION LEXICALE.....	56
2.1. IDENTIFICATION LEXICALE DE LA POSITION SUJET	56
2.2. PHENOMENOLOGIE DU SUJET NUL.....	59
3. SUJET ET PREDICATION NON-VERBALE.....	72
3.1. REMARQUES LIMINAIRES	72
3.2. LES DONNEES RIFAINES	74
3.3. QUEL SUJET POUR CE TYPE D'ENONCES ?	83
4. DU SUJET AU THEME OU "THEMATISATION"	94
4.1. A PROPOS DU THEME.....	96
4.2. THEMATISATION ET DISLOCATION GAUCHE	97
4.3. FOCALISATION ET THEMATISATION	101
4.4. PHRASE CLIVEE ET DISLOCATION GAUCHE.....	103
5. LE SUJET DES CONSTRUCTIONS PARTICIPIALES	105

CHAPITRE III

IDENTIFICATION DE LA POSITION COMPLEMENT

INTRODUCTION : STRATEGIES D'IDENTIFICATION DES POSITIONS COMPLEMENT	110
1. DIATHESE ET STRUCTURE INTERNE DU GV	115
1.1. DIATHESE ET ORGANISATION LEXICALE DU VERBE.....	117
1.2. DIATHESE ET TRANSITIVITE.....	118
2. CLITICISATION ET ARGUMENTS DIRECTS	149
2.1. REDOUBLEMENT CLITIQUE DU COMPLEMENT INDIRECT ("DATIF")	149
2.2. REDOUBLEMENT CLITIQUE DE L'ARGUMENT DIRECT X.....	157
2.3. LE CAS DU TOUAREG : ARGUMENTS DIRECTS ET CLITIQUES	161
3. TRANSITIVITE ET PREDICATION	162
3.1. UN VERBE POLYVALENT : G "METTRE, FAIRE, ETRE"	162
3.2. TRANSITIVITE ET ANAPHORES LEXICALES.....	168

CHAPITRE IV

LE PASSIF OU LE PARADOXE : "FONCTION/ ROLE"

1. ETAT DE LA QUESTION	171
1.1. UN OU "DEUX" PASSIF (S)?.....	171
1.2. ASPECT ET DIATHESE.....	175
1.3. DIATHESE ET TRANSITIVITE	177
2. LE PASSIF : PROPRIETES STRUCTURALES ET INTERPRETATIVES.....	181
2.1. PROPRIETES DU MARQUEUR DE PASSIF : T	182
2.2. ROLES ET FONCTIONS DANS LA CONSTRUCTION PASSIVE.....	186
2.3. DU VERBE A LA PHRASE.....	188
3. QUELQUES CONSEQUENCES EMPIRIQUES ET THEORIQUES	191
3.1. MOYEN ET PASSIF.....	192
3.2. ARGUMENT IMPLICITE OU CIRCONSTANT ?	193
3.3. UN PARADIGME "ILLUSOIRE"	195

CHAPITRE V

DU VERBALISATEUR TRANSITIVANT

AU CAUSATIF-FACTITIF : UN PROBLEME D'AGENTIVITE	197
1. CONSIDERATIONS GENERALES	197
1.1. QUESTIONS DE METALANGUE	197
1.2. LES DONNEES DU RIFAIN.....	200
1.3. L'AFFIXE S : DERIVATION OU ASSOCIATION ?	203
2. STATUT ET INTERPRETATION DU MARQUEUR S.....	207
2.1. UN AFFIXE TETE DE SON DOMAINE.....	207
2.2. TRANSITIVITE ET AGENTIVITE.....	210
2.3. L'OPERATEUR AGENTIF S ET STRUCTURE THEMATIQUE DE P	216
CONCLUSION.....	220
GLOSSAIRE.....	223
APPENDICE.....	226
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	274
ANNEXE	292
TABLE DES MATIERES	331

INTRODUCTION

1. La thèse : genèse et mutation

Le projet initial (1982) de cette thèse portait sur une surprise que nous avait réservée la thèse du troisième cycle : mener une recherche sur les classes verbales et déboucher sur le rôle déterminant, en syntaxe rifaine, de la diathèse étroitement liée à la transitivité.

Ainsi, les trois pôles de ce projet étaient : Transitivité, Diathèse et Aspect, avec un souci constant de dégager des classes et des listes verbales.

En effet, nous avons en février 1984, de concert avec M. David Cohen, inscrit un sujet de recherche sous le libellé : transitivité et diathèse en tarifit.

En octobre 1986, nous avons envisagé de réorganiser, en les augmentant, les tables verbales déjà dressées en 1981, à partir des résultats de l'analyse que nous pensions faire des phénomènes syntaxiques suivants :

- les traits lexicaux intrinsèques des verbes
- les différents types de complétive et leur forme réduite
- la relative et l'interrogative
- le causatif-factitif
- le sujet
- les compléments du verbe et ceux de la phrase.

Tous ces points de syntaxe convergent vers un même objectif : fournir, en dernier ressort, un lexique syntaxique du parler rifain des Ayt-Sidar (le nôtre) qui pourrait servir de base à une comparaison souhaitée (et souhaitable) avec les autres parlers du domaine berbère. Remarquons que cet objectif est, autrement, atteint.

Mais, "qui trop embrasse mal étreint", et le principe de réalité devait l'emporter, une année après (1987), et nous obliger à mesurer la taille et le poids des phénomènes syntaxiques aussi "marginiaux" soient-ils. Et c'est là que nous nous sommes fixé, définitivement, sur les cinq chapitres qui constituent le présent travail.

Finalement, malgré toutes les métamorphoses qu'il a subies, notre sujet de départ peut quand même se reconnaître, en partie, dans la version finale que nous en donnons ici : transitivité et diathèse en tarifit : analyse de quelques relations de dépendances lexicales et syntaxiques. On voit donc qu'il n'a fait qu'obéir à la dialectique du "changement dans la continuité".

2. Modèles théoriques et options méthodologiques

2.1. Grammaire modulaire et "Principes et paramètres"

La grammaire modulaire est le fruit d'importantes innovations théoriques présentées, à la suite de la théorie standard étendue, dans le cadre de la grammaire générative et transformationnelle (*cf.* les conférences sur le Liage et le Gouvernement ou Conférences de Pise, 1979).

Le concept de grammaire modulaire est motivé, empiriquement, par la variation linguistique. N. Chomsky (1981, 1982) le définit comme une hypothèse selon laquelle

l'hétérogénéité des faits linguistiques peut être expliquée par la conjugaison de plusieurs ensembles ou sous-ensembles de principes formant ce qu'il est convenu d'appeler des modules qui sont relativement indépendants, mais qui peuvent interagir entre eux¹.

Nous ferons appel, dans cette recherche, au modèle grammatical qu'on vient de mentionner et qui est développé dans plusieurs travaux de Chomsky (cf. bibliographie), et en particulier dans celui dont le modèle porte la dénomination, à savoir le livre *Lectures on Government and Binding* (1981).

Ce modèle - *grosso modo* - répond à notre attente théorique puisque l'hypothèse que les propriétés lexicales déterminent la forme syntaxique y est intégrée. Ce changement d'horizon a pour conséquence l'introduction dans la théorie de deux principes centraux qui en bouleversent l'économie générale : le principe de projection et le critère thématique (th-critère dorénavant). Conjointement, la comparaison (et partant le problème théorique de la diversité linguistique) trouve sa place naturelle dans ce modèle. Ainsi, remarque, à juste titre A. Rouveret (1987b : 5) :

"l'approche paramétrique, qui est une composante essentielle de ce modèle, affronte pour la première fois la construction d'une théorie générale du langage dans une perspective comparatiste et typologique".

L'ouverture du modèle sur d'autres langues ("non-configurationnelles") que le français et l'anglais lui donne un appui empirique important qui lui garantit une adéquation explicative plus grande, si tant est que l'objectif de la science linguistique n'est pas de consigner des phénomènes linguistiques repérables comme tels², mais d'expliquer leur fonctionnement à l'aide d'une approche modulaire basée sur l'interaction des principes généraux de la théorie.

Par conséquent, le modèle du gouvernement et du liage est un cadre approprié à la description du problème de la représentation syntaxique des dépendances lexicales, en berbère.

Les modules (ou sous-systèmes) de ce cadre théorique sont :

- théorie du gouvernement : règle, en partie, les relations de dépendance structurale. Ce concept reflète d'après N. Ruwet, assez exactement chez Chomsky la notion classique de rection (cf. J. Cl. Milner, 1985 : 40).
- théorie du gouvernement propre : contient un seul principe, à savoir celui des catégories vides.
- théorie du cas abstrait fixant la condition de Visibilité de tout GN (ce module n'est pas nécessaire pour le berbère).
- théorie du liage : "ce module s'attache surtout à caractériser avec précision les domaines syntaxiques dans lesquels les entités anaphoriques doivent trouver un antécédent et ceux où s'exerce la disjonction référentielle" (A. Rouveret, 1987a : 37).
- théorie des rôles thématiques (th-rôles) : s'occupe de la réalisation des relations

¹ M. Ronat (1986 : 11) signale que "le terme de module n'est pas nouveau dans le champ des sciences du langage" (cf. psychologie cognitive, et la définition des différents composants du modèle grammatical dans les premières versions de la G. G. T.)

² N. Chomsky (1985 : 82) rappelle que "sans référence à la grammaire et à une théorie des grammaires accessibles, les faits ne nous disent rien de la langue, sinon qu'ils en relèvent".

thématiques dans les configurations syntaxiques conformément au th-critère (les définitions de ces concepts seront rappelées dans le glossaire).

- théorie de l'accord, assurant l'harmonie grammaticale entre les constituants et les niveaux de représentation de la phrase.

A la suite de J. Ouhalla (1988 : 14), nous intégrons un module opératoire en berbère (et dans d'autres langues similaires), à savoir le module morphologique qui prend en charge la structure interne du mot et sa représentation à tous les niveaux de la grammaire. Nous verrons (chapitre 1) que son importance est déterminante pour l'analyse lexicale et syntaxique de la proposition.

Ce modèle dépasse ceux qui l'ont précédé en fournissant une explication modulaire (variée et variable) aux données au lieu de "l'explication unitaire". Au fond, c'est avec l'article *Conditions on transformations* (1973) que Chomsky a radicalement changé de perspective méthodologique. Ainsi, le système des transformations est réduit à une seule règle : déplacer α , que C. D-Sorin (1987 : 17) reprend pour lui donner une portée plus large, en le reformulant en : "mettre a en relation avec une position fonctionnelle" (par ex. "assigner une fonction à α ").

La bonne formation des énoncés est mise sur le compte de l'interaction entre plusieurs modules de la grammaire "possédant chacun leurs règles et leurs principes de fonctionnements propres et se contrôlant mutuellement" (A. Rouveret, 1987b : 6).

De ce fait, même la règle "déplacer α " devient peu utile dans ce modèle, d'autant plus qu'elle est insuffisante (par ex. elle entre en contradiction avec la notion de A'-chaîne puisque le modèle de 1981 n'admet que les A-chaînes, or les A'-chaînes sont nécessaires, comme on le verra, à l'explication du redoublement clitique des arguments directs du verbe, et même de l'accord sujet-verbe en berbère par exemple).

Il apparaît donc que même cette règle très générale, qui est devenue un module dans certains travaux (cf. théorie du Mouvement chez Ouhalla, 1988), n'est qu'un "reliquat du modèle génératif qui précède *Conditions on transformations*, dans lequel les transformations jouent le rôle central" (C. D-Sorin, *Ibidem* : 19). D'ailleurs, avec le principe de projection et celui des catégories vides est-il toujours possible de continuer à parler de grammaire générative et transformationnelle (cf. Milner, 1985) ?³.

S'agit-il encore de la même matrice épistémologique ?

Pour N. Chomsky, il existe une grammaire noyau (core grammar) dont les principes, les contraintes et les mécanismes ne peuvent être qu'universels (cf. cependant, à ce propos les critiques de Milner 1982 et 1985, et celles d. A. Z. Hertz 1986).

³ A. Rouveret (1987a : 9-14) répond par l'affirmative (contra Milner, 1985) en isolant quatre "propositions fondamentales qui, déjà présentes dans l'ouvrage fondateur *The logical structure of linguistic theory* (1955), valent également pour le modèle du gouvernement et liage :

-1^è proposition : l'objet de la linguistique est de construire une théorie des propriétés universelles des langues naturelles, (...) de caractériser la notion de "langue naturelle possible". A cette théorie on donne le nom de "Grammaire universelle" (G. U).

-2^è proposition : la grammaire universelle est une théorie de la faculté de langage.

-3^è proposition : la grammaire des langues naturelles est un système stratifié.

-4^è proposition : le langage est une réalité non homogène.

L'auteur ajoute : "Elles permettent (...) de souligner la parenté profonde qui unit entre elles des théories en apparence si disparates, et suggèrent que les modifications radicales introduites par le modèle GB s'inscrivent malgré tout dans les limites d'un système unitaire" (p. 14).

Cette grammaire peut, selon A. Rouveret (1987b : 7), entretenir deux types de différences avec les grammaires particulières :

- "Une grammaire peut toujours contenir des procédures qui n'appartiennent pas à la grammaire noyau" (cf. Quantifieurs flottants comme "tous" en français : il faut tous que tu les lises). Cette conception, en relativisant les universaux par la possibilité de les violer, introduit le principe de falsification (cf. 2.2. *infra*).
- "Une grammaire peut ne pas contenir certains principes de la grammaire noyau" (cf. l'absence du terme lexical en position sujet en berbère, violant apparemment le principe des catégories vides).

Nous voyons donc comment le système des principes et paramètres est mis en marche dans ce modèle en rendant compte de la spécificité des langues qui ne doivent répondre que des principes qu'elles observent. Ainsi, la flexion riche (cf. l'accord pronominal en berbère par exemple, où le clitique affixal est un gouverneur propre) peut servir de paramètre selon lequel les langues peuvent varier, et les violations apparentes des principes généraux vont dépendre des valeurs que prennent les paramètres dans les grammaires particulières.

Par conséquent, tout en dépassant l'opposition entre universaux de forme et universaux de substance opérée dans *Aspects* (1965), le modèle des principes et paramètres associe contraintes formelles (les principes) et éléments de substance (notions paramétrisables) dans la définition et le fonctionnement des universaux.

"Lorsqu'un paramètre est identifié, ce qui est construit est très exactement ce que Jakobson (...) a appelé un universel d'implication : si dans une langue L, la catégorie X ou le processus A a la propriété P, alors les processus B et C ont la propriété P" note A. Rouveret (1987b : 9).

Enfin, cette théorie grammaticale s'organise autour des niveaux de représentation suivants :

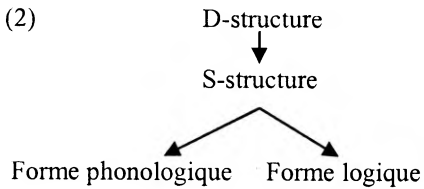
(1) a- D-structure (deep structure) représente les relations de dépendance lexicale et de sous-catégorisation.

b- S-structure (surface structure) est la représentation des hiérarchies et rapports de linéarité entre constituants, ainsi que des relations tête-compléments à l'intérieur de ces constituants. Rappelons que le terme de "surface" est ici plus complexe que dans les modèles antérieurs.

c- Forme logique : niveau de représentation des propriétés sémantiques et logiques des énoncés.

d- Forme phonologique : elle représente la structure phonique des énoncés au niveau de leur réalisation superficielle.

Ces niveaux peuvent être schématisés comme en (2) :



2.2. Méthodologie linguistique et pratique scientifique

Avec le modèle des principes et paramètres, la linguistique générative réalise un important progrès dans les possibilités de connaissance des langues naturelles, en introduisant, pour la première fois, la dimension de la variation linguistique (*cf.* comparatisme et typologie) ; d'autant qu'il n'existe aucune limite sur le nombre de modules que peut contenir un modèle théorique. Comme dirait A. Rouveret (1987a : 42) : "après tout, la linguistique se veut une discipline empirique, à défaut d'être une science expérimentale".

La raison en est qu'il n'est pas possible, *a priori*, d'avoir un observatoire linguistique à l'instar des sciences expérimentales, tant que "la langue" en tant que concept n'est que l'expression de l'inégalité dans les productions de langage (*cf.* "correct vs incorrect" ou grammatical vs agrammatical). Cette bivalence est la condition naturelle de la possibilité de la langue en tant qu'on la juge à partir d'un système unique de conditions. J. Cl. Milner (Avant-propos à sa thèse d'état, note 1) dit à ce propos :

"Que l'inégalité empirique puisse être investie d'une fonction sociale et par là convertie en normativité ne doit pas en obscurcir le statut : ce n'est pas la normativité qui rend possible l'inégalité, mais l'inverse".

Nous avons, dans ce travail, fait appel à notre intuition et à celle d'autres locuteurs rifains pour interpréter et juger les énoncés sur lesquels a porté la description. Partant, nous introduisons dans notre système d'analyse les notions de grammaticalité vs agrammaticalité (avec la hiérarchie qu'elles supposent), car nous pensons qu'en bonne méthodologie linguistique, la notion scientifique de falsification posant des limites aux assertions et aux objets sur lesquels elles portent (*cf.* les exceptions dans la grammaire traditionnelle, et les contre-exemples en linguistique post-structurale⁴) est nécessaire.

Ainsi, remarque Milner (*Ibid*) :

"de même qu'un Oedipe libre d'épouser sa mère, une langue où tout pourrait se dire est une contradiction dans les termes".

Certes, une théorie scientifique (la linguistique voulant l'être) se constitue aussi à partir de

⁴ La linguistique structurale est, à nos yeux, une pseudo-science dans la mesure où elle se contente d'enregistrer les phénomènes de surface, sans les expliquer ; et surtout parce qu'elle conçoit la langue comme un tout unique et homogène : ainsi, elle ne distingue pas la langue maternelle des autres langues, et partant elle évacue la notion de "sujet" (donc l'intuition) et celle d'histoire.

l'observation des faits (Induction), mais elle est tenue également de soumettre ces observations à des contraintes méthodologiques et conceptuelles "qui lui permettent d'atteindre les généralisations abstraites souhaitées dans toute science. En d'autres termes, une science qui construit son objet propre doit répondre à un certain nombre d'exigences dont la métalangue, l'objet "réel", les règles de fonctionnement, l'alphabet formel, et surtout des hypothèses non-triviales, car une théorie scientifique vaut ce que valent ses hypothèses d'une part, et son degré de précision dans l'observation des faits de l'autre.

Ainsi, une théorie n'est scientifique que dans la mesure où elle s'appuie, pour l'être, sur les données empiriques qui lui servent de base de formulation de prédictions générales ; et les faits empiriques eux-mêmes n'ont de sens que parce qu'ils nourrissent les hypothèses constituant la théorie linguistique⁵.

La linguistique a, certainement, besoin de contre-exemples pour élaborer des hypothèses falsifiantes (*cf.* K. Popper, 1959 cité par J. P. Corneille, 1976 : 47) ; mais elle doit (selon les faits qu'elle cherche à expliquer) les reformuler - à leur tour - et donc les falsifier aussi ; car une hypothèse scientifique est une proposition qui a la propriété de pouvoir être infirmée par des contre-exemples, ce qui la rend fausse. D'ailleurs, une théorie scientifique n'est jamais définitivement vraie, elle est, tout simplement, provisoirement non-fausse ou fausse. Si elle résiste à l'examen, elle est considérée comme valide (N. B : la falsifiabilité comporte des niveaux).

Donc, avec la notion de niveaux de falsifiabilité, on peut évaluer le degré de fiabilité d'une théorie linguistique.

A vrai dire, toute théorie scientifique est nécessairement réductionniste puisqu'elle ne peut pas tout dire sur un objet. "Tout ne se dit pas" écrit Milner (1978 : 70). La théorie ne peut parler que du "tout du pas-tout" : c'est le multiple réduit à l'Un (La langue) à l'aide de propositions universalisantes qui autorise - illusoirement - la science à se réclamer du tout (*cf.* l'épistémè d'Aristote).

2.3. Pour une heuristique réaliste

Nous avons vu que la multiplicité des modules est une caractéristique essentielle de la modularité en tant que telle, et qui plus est, il semble qu'aucun module ne puisse épuiser la complexité d'un phénomène (*cf.* principe du gouvernement et principe du gouvernement propre affectant lui-même le principe des catégories vides où le cas particulier de PRO fait appel à la théorie du liage). Par suite, nous assistons à un développement permanent du modèle du gouvernement et liage donnant naissance à des modèles apparentés. Comme le souligne A. Rouveret (1987a : 43) :

⁵ N. Chomsky (1985 : 82) estime que "la langue a toujours besoin d'être mise au point, d'une façon ou d'une autre. Et, puisqu'elle est infinie, il n'y a aucun sens à en parler comme d'un "donné", sauf à en fournir une caractérisation finie, une fonction intensionnelle".

"La sophistication conceptuelle extrême des modèles trouve son origine dans une attention scrupuleuse aux données : il s'agit avant tout de "sauver les phénomènes"".

Mais les phénomènes (la langue) créent toujours une situation de décalage en refusant de se laisser saisir intégralement par un seul module. Il y a dans tous les cas un résidu qui exige l'intervention d'un ou plusieurs autres modules.

Au fond, le décalage dont il est question ici est une propriété intrinsèque de toute langue naturelle qui n'est rien d'autre (si on n'approfondit pas son analyse) que l'opposition asymétrique entre la forme et le sens. Ce constat nous oblige à adopter une stratégie heuristique réaliste en maintenant une interdépendance nécessaire entre les deux moments de la recherche scientifique : l'élaboration théorique et la pratique analytique sur lesquels N. Chomsky a bien insisté dès 1955 dans *The logical structure of linguistic theory*.

Ne faut-il pas, par ailleurs, et au nom de la même stratégie avoir, en tant que descripteur, une attitude de porte-à-faux par rapport à tous les modèles existants ? Ne serait-ce que parce que la langue en "voudrait" un autre (le sien) !?

Ou encore être plus réaliste et se poser, comme le fait Milner (1988 : 4) la question suivante : "le langage est-il un système simple ou un système complexe" ?

Derrière cette question se profilent les deux courants (qui ne sont pas sans compatibilité) s'opposant sur le statut du formalisme par rapport au langage. Selon Milner (*Ibid*) : "cette opposition n'a ni à être dramatisée, ni rendue anodine". Si pour certains (*cf.* A. Culioli et ses disciples) la complexité profonde du langage impose la construction de formalismes extra-logiques ; c'est l'inverse qui est soutenu par les tenants des formalismes non-autonomes (*cf.* Milner). Dans les deux cas, c'est la nature du langage qui est visée, est-il simple ou complexe ?

Dans la mesure où les deux hypothèses sur la nature du langage ne bloquent pas la traductibilité entre eux, il est possible de faire fond sur l'hypothèse de la Naturalité même et celles qui ont été avancées dans les différents modèles pour déterminer les structures syntaxiques et leurs relations de dépendance relative vis-à-vis du lexique.

C'est armé de toutes ces précautions méthodologiques que nous abordons cette recherche qui se déploie sur cinq chapitres entrecroisant un double rapport : ils sont, en même temps, relativement autonomes, et dépendants l'un de l'autre puisqu'ils forment un tout homogène appelé : thèse.

A partir de l'ordre VSO instancié par les dialectes berbères du Maghreb (*cf.* SVO pour le Touareg), nous concluons à la discontinuité aussi bien du GV que de l'argument indirect (sujet). Après ce premier chapitre qui délimite l'espace structural où vont opérer d'une part le sujet (chapitre 2), le complément (chapitre 3), nous en arrivons au statut original du passif (chapitre 4) qui par asymétrie nous renvoie au causatif (chapitre 5). Le tout est chapeauté par une liste verbale interdialectale fixant la distribution des verbes par rapport aux affixes de formation des verbes complexes.

De par son statut de position "distinguée" dans les langues, et surtout de son histoire (*cf.* chapitre 2) interne au domaine berbère, nous réservons une place "privilégiée" dans cette introduction à la fonction sujet dans la langue qui nous occupe.

Dans le cadre de la stratégie heuristique définie en (2.3), nous développons, dans ce travail, l'hypothèse du sujet exprimé en berbère (comme en arabe dialectal et standard) sous forme d'argument discontinu, car nous avons des arguments théoriques et empiriques pour

dire que le berbère n'est pas une langue sans sujet. Par suite, nous pensons qu'il n'est pas de bonne méthodologie d'écrire : "Finalement, (ré)-introduire la notion de "sujet" serait une source de complication dont on ne voit décidément pas l'intérêt", comme le fait S. Chaker (1985 : 136) et qu "on ne peut que récuser le concept de "sujet" en berbère"⁶.

Certes, le terme lexical qui occupe la deuxième position de la chaîne thématique (cl_i , pro_i) définissant le sujet en berbère, étant dans la portée (ou domaine) du verbe peut être interprété, au niveau de la forme logique, comme une sorte de "complément" (complétant justement la chaîne en posant le deuxième maillon aboutissant à la constitution d'un argument indirect discontinu, supportant la fonction syntaxique de sujet). La notion de chaîne problématique, en effet, cette "fausse évidence".

"Il arrive de fait qu'on doive reconnaître pour **un** d'un point de vue syntaxique un être qui soit multiple et dispersé du point de vue phonologique" observe, judicieusement, J. Cl. Milner (1988 : 5).

Quant à l'autre "fausse évidence", celle qui fait dire à S. Chaker (*Ibidem* : 134) :

"Dans un tel cas, il est bien sûr totalement exclu de parler de "sujet" puisqu'il s'agit de la reprise lexicale d'un pronom en fonction de complément d'objet direct", nous invitons le lecteur, pour éviter la redondance, à la voir soumise à l'analyse au chapitre 3 (Section 2).

Ainsi, s'inscrire dans une stratégie heuristique réaliste permet, sinon d'entrevoir des solutions aux problèmes linguistiques du moins de les poser à leur endroit propre.

3. Le parler décrit : Ayt-Sidar

3.1. Situation

Le parler que nous décrivons appartient à la confédération des tribus des Iqerâeyyen qui s'est constituée comme conséquence historique des alliances, entre cinq tribus : Ayt-Sidar, Ayt-Chichar, Ayt-Bouyefrou, Ayt-Boujafar, et Imezzujen. L'espace occupé par ces tribus fait partie du Rif Oriental qui s'étend sur une surface de plus de 600 km², et constitue une zone frontière entre le Haut-Rif et le Maroc oriental.

Ainsi, le parler des Iqerâeyyen appartient au dialecte rifain (au sens large)⁷ dont les isoglosses sont encore mal connus. Essayant de fixer les frontières linguistiques du dialecte rifain, E. Laoust écrit :

"En somme, la difficulté réside dans la fixation de la frontière orientale, l'occidentale étant déterminée sans aucun doute possible par les Mthioua, qui s'appuient sur la puissante tribu Jbalienne des Ghomara. Quant à la frontière méridionale, elle reste

⁶ Nous devons signaler que, contrairement à L. Galand, S. Chaker, dans cet article, n'accorde pas explicitement le statut de sujet à l'indice de personne, surtout qu'il admet la notion de "complément explicatif" (complément de quoi ? et explicitant quel élément ?)

⁷ Pour plus de détails, cf. Cadi (1981 ; 1987a).

presque entièrement à fixer, mais elle ne s'éloigne guère de plus de cinquante kilomètres de la côte, sauf du côté des Gzennaya, où elle s'infléchit plus avant dans les terres" (1927 : 175).

Le parler, décrit ici, appartient donc à la tribu des Ayt-Sidar, fraction des Ayt-Fachran, et à la communauté territoriale des In-Amar u Aissa qui se trouve à 5 Km (en allant vers le nord) du centre administratif local ou caïdat de "Rabêa n Trat" situé à 14 Km de Nador : capitale économique du Rif Oriental.

3.2. Notation

Nous adopterons, dans cette thèse⁸, une notation à dominante phonologique assurant la valeur différenciatrice des phonèmes. Ainsi, chaque phonème sera noté par un graphème. Cependant, cette notation tiendra compte de la fréquence du schwa qui est l'une des caractéristiques du parler Iqerâeyyen, ainsi que des processus morphosyntaxiques (fusion et incorporation).

La tendue est notée par la majuscule correspondant au graphème qui sert à noter la simple. Les labio-vélaires ont un /w/ en exposant : k^w, g^w, ŋ^w. Le trait sous le graphème indique le spirantisme. Le point indique l'emphase, et le trait plus le point représentent l'interdentale fricative sonore : /d/. Le chevron (˘) concerne les affriquées et les prépalatales fricatives.

3.2.1. Le système vocalique

Le système vocalique du rifain comporte trois phonèmes fondamentaux : /a/, /i/, et /u/ qui sont identifiables à l'aide des oppositions suivantes :

- a/i :	-arf- / -irf-	-af- / -if-
	"griller", "sanglier"	"trouver", "surpasser"
- a/u :	-ar- / -ur-	-zar- / -zur-
	"verser", "coeur"	"voir" / "visiter"
- u/i :	-uɾu- / -iri-	-aɾu- / -āri
	"poignée", "cou/être"	"enfanter", "écrire/jonc"

Ces trois phonèmes ont les propriétés articulatoires suivantes :

- /a/ : voyelle médiane ouverte
- /i/ : " antérieure fermée
- /u/ : " postérieure fermée

Quant au schwa, son analyse pose des problèmes délicats dont la solution exige immanquablement le recours à la phonétique instrumentale, et une réflexion théorique

⁸ Ne faisant pas un travail en phonétique-phonologie, tout ce que nous disons à propos de cette question est repris de Cadi (1981 et 1987a).

profonde sur les structures syllabiques du rifain. En attendant que ces recherches se fassent, nous nous baserons sur notre intuition pour l'insertion ou non du schwa, et ce dans un but strictement pratique (ou pédagogique) : faciliter la lecture des mots et des énoncés (cf. cependant Cadi 1981 ; 1987a : 26).

3.2.2. Tableau consonantique du parler

Cf. Tableau 1

3.2.3. Remarques générales

Le parler Iqerâeyyen - à l'instar du kabyle - connaît une légère tendance à la nasalisation des voyelles en finale absolue. Signalons, également, une grande fréquence de la voyelle /a/, à cause de l'effacement du /r/ de base donnant [ā] dont la quantité vocalique est phonétiquement plus importante que celle de la voyelle de base ; ainsi qu'un développement des affriquées : /č/ et /ǧ/ ; et le passage du /l/ à [r], et de /L/ à [ǧ].

Par ailleurs, il convient de remarquer que l'opposition établie par M. Chami (1979 : 83) entre : /ari/, "monte", ≠ /aṛi/ "écris, le jonc", ne relève absolument pas d'une corrélation d'emphase, mais plutôt d'une différence de quantité vocalique entre les deux /a/ : le premier (ari, "monte") précédant un [r] issu de /l/ est - vocaliquement - simple ; le second est allongé parce qu'il traverse, actuellement, les premières étapes qui préparent peut-être, l'effacement du /r/ et l'allongement du [ā]. Il semble que, si ce /r/ résiste à l'effacement, c'est à cause de la structure monoconsonantique du mot *āri* "écrire/ jonc".

A titre spéculatif, le système vocalique rifain n'est-il pas en train de créer, par analogie aux semi-voyelles /w/ et /y/, un "aleph" : [ā] ?

Seule une recherche spécialisée pourrait répondre à cette question.

Tableau 1 : Le système consonantique du parler Iqerεεyyen

	Oclusives				Affriquées				Spirantes				Fricatives				Sonantes				
	Sourdes		Sonores		Sour.	Son.	Sour.	Son.	Sour.	Son.	Sour.	Son.	Sourdes	Sonores	Nasales		Liquides		Semi-consonnes		
	S	T	S	T									S	T	S	T	Vibrantes	Latérales	S	T	
Bilabiales	P																				
Labio-dentales													f	F							
Inter-dentales																					
Apico-dentales	t	T	d	D																	
	ʈ	Ṭ		Ḍ																	
Alvéolaires																					
Prépalatales																					
Palatales	k	K	g	G																	
Alvéo-Palatales																					
Labio-vélares	k ^w		g ^w																		
Vélares																					
Uvulaires	q	Q																			
Pharyngales																					
Laryngales																					

N.B. :

1. s = consonne simple ; S = consonne tendue
2. Le point souscrit indique l'emphase
3. L' introduction des spirantes dans le mode d'articulation vise à opposer ces phonèmes à leurs correspondants occlusifs dans d'autres parlers (tachelhit).

4. Abréviations et symboles

4.1. Abréviations

Acc	=	accompli
ACR	=	accord
Adv	=	adverbe
Af	=	affixe
Ao	=	aoriste
arg	=	argument
Asp-V	=	aspect et voix
Aux-tps-pas	=	auxiliaire temporel du passé
C	=	complément
C.V	=	catégorie vide
caus	=	causatif
cl	=	clitique
COMP	=	complémenteur
D. D	=	dislocation droite
D.G	=	dislocation gauche
déf	=	défini
dém	=	démonstratif
dét.int	=	déterminant intrinsèque
ê.	=	être
E.A	=	état d'annexion
E.L	=	état libre
ex	=	exemple
fém	=	féminin
Foc	=	focus
G.ACR	=	groupe d'accord
G.C	=	groupe complémenteur
G.D	=	groupe de détermination
G.G.T	=	grammaire générative et transformationnelle
G-Asp-V	=	groupe d'aspect et voix
G-Flex	=	groupe flexionnel
Hum	=	humain
I	=	intransitif
Imp	=	impératif
Inac	=	inaccompli
indéf	=	indéfini

inter	=	interrogation
M.D.A.	=	marque de détermination adverbiale
M.F.	=	marqueur fonctionnel
M.P.	=	mirror principle (principe de miroir)
mas	=	masculin
nég	=	négation
non-déf	=	non défini
non-spécif	=	non spécifique
O.D.	=	objet direct
O.I.	=	objet indirect
Op.dét	=	opérateur de détermination
P.	=	phrase
p. Ao	=	particule d'aoriste
P.I	=	pseudo-intransitif
p.o.	=	particule d'orientation (du procès)
p.préd	=	particule prédicative
part	=	participe
pass	=	passif
pl	=	pluriel
Prép	=	préposition
pro	=	petit pro (C.V : + pronominale, - anaphorique)
PRO	=	grand pro (C.V : + pronominal, + anaphorique)
pron	=	pronom
rec	=	réci-proque
ref	=	réfléchi
S.L	=	sujet lexical
sg	=	singulier
Spec	=	spécifieur
spécif	=	spécifique
t	=	trace
T	=	transitif
Top	=	topique
V.S.O.	=	verbe sujet objet
V-ACR	=	verbe portant la marque d'accord
vs	=	versus (marque d'opposition)

4.2. Symboles

*	=	phrase agrammaticale
* *	=	" fortement agrammaticale
? *	=	" douteuse
X'	=	(X prime) projection intermédiaire entre la tête (X ⁰) et la projection maximale (X'')
X ⁱ , Y ⁱ	=	les i marquent la coindiciation et/ou la coréférence
√	=	racine
→	=	développé en ...
∅	=	ensemble vide
X/Y	=	deux valeurs sensiblement différentes
()	=	élément facultatif ou parenthèses de stratification de P.
{ }	=	éléments exclusifs

CHAPITRE I

STRUCTURE DE LA PHRASE ET ORDRE DES MOTS

Note liminaire

A la suite de J. Cl. Milner (séminaire de syntaxe, Univ. de Jussieu, 1987-88), nous utiliserons dans cette recherche les notions de base suivantes : position, place, site et terme. Le terme est l'équivalent du "mot" (ou constituant immédiat), et le site est une notion abstraite et générale qui, tout en englobant position et place, désigne, dans la description structurale de la phrase, un espace potentiel où peuvent se réaliser les différents termes de la langue.

De leur côté, les places ne sont définies que par des propriétés relationnelles linéaires sans égard à la nature catégorielle du terme.

Quant aux positions, elles correspondent à l'organisation syntaxique profonde du système linguistique. Elles constituent le réseau des relations hiérarchiques qui définissent les différents types de phrases, et permettent de résoudre le paradoxe entre la linéarité et la hiérarchie structurale (*cf.* structure de surface et structure profonde).

Ainsi, la notion syntaxique de position pour les langues dont la distribution est basée sur l'ordre des mots et non sur les oppositions morphologiques casuelles est déterminante dans l'analyse des fonctions qui sont, au fait, un système de relations entre positions et non pas entre termes.

En syntaxe, les positions portent des étiquettes catégorielles.

Ces remarques peuvent contribuer à expliquer pourquoi nous lions, dans ce chapitre, les deux questions : celle de la structure de la phrase à celle de l'ordre des mots.

Pour les langues à ordre dit "libre" (plutôt variable), le système des positions est - comme on le verra - simple mais auquel correspondent plusieurs places.

Par ailleurs, les termes peuvent se trouver à cheval sur deux positions : l'une canonique et l'autre non-canonique.

1. Variation et constance de l'ordre des mots¹

L'ordre des mots et l'assignation des fonctions grammaticales comptent, sans aucun doute, parmi les problèmes centraux de la syntaxe berbère.

Voyons parmi les six ordres logiquement possibles (*cf.* J. H. Greenberg, 1963) lesquels sont instanciés dans la proposition déclarative (indépendante ou principale), et ce selon un ordre préférentiel :

¹ Pour des raisons pratiques, nous illustrerons nos propos à l'aide d'exemples appartenant au système verbal. Inutile de dire que les indices de personne, étant fixes, ne peuvent servir de base à l'analyse de l'ordre des mots. D'où le recours nécessaire aux termes lexicaux.

- 1) a- yura ḥməḍ ṭabrat **V.S.O**
 il-écrire-Acc Ahmed lettre
 "Ahmed a écrit une lettre"
- b- ḥməḍ yura ṭabrat **S.V.O**
 Ahmed il-écrire-Acc lettre
 "Ahmed a écrit une lettre"
- c- yura ṭabrat ḥməḍ **V.O.S**
 il-écrire-Acc lettre Ahmed
 "Ahmed a écrit une lettre"
- d- ṭabrat yuri -t ḥməḍ **O. V- cl. S**
 lettre il-écrire-Acc- la Ahmed
 "Quant à la lettre, Ahmed l'a écrite"
- e- * ḥməḍ ṭabrat yuri- **S.O.V-cl**
- f- * ṭabrat ḥməḍ yuri-t **O.S.V-cl**

On peut, à partir de ces énoncés, faire les observations suivantes :

- 1^é Même avec un pronom résomptif (de reprise anaphorique), les deux derniers ordres sont exclus en rifain.
- 2^é Le quatrième ordre est grammatical mais comporte un pronom résomptif, et n'appartient pas donc à la phrase de base.
- 3^é Le troisième ordre est assez marginal, et peut être analysé comme une dislocation droite du sujet lexical (*cf.* chapitre 2).
- 4^é Des deux ordres restants, le premier (V.S.O) constitue l'énoncé non-marqué en rifain (non contraint par le contexte et la situation).

Dans Cadi (1981), nous avons montré que 78% des énoncés de notre corpus actualisent l'ordre VSO, et 22% réalisent l'autre tendance (SVO) qui "commence à s'imposer" dans le système (*cf.* L. Galand, 1979a : 137, pour tout le Maghreb).

Ce qu'il faut retenir de ces observations, c'est que le tarifite est un dialecte VSO qui dispose de deux ordres alternatifs d'importance fonctionnelle et statistique inégales : SVO prime, de ce point de vue, VOS (*cf.* universel 6 de Greenberg). Nos trois ordres préférentiels - hormis le troisième - sont identiques à ceux retenus universellement par J. H. Greenberg (I = VSO, II = SVO, et III = SOV) : en rifain SVO est plus fréquent que SOV.

Selon ce linguiste : "Berber, it will be noted, is a language of type I, and genitive follows the noun. It likewise has prepositions rather than postpositions" (p. 99).

Cet ordre de base est corrélé à d'autres distributions formelles de la syntaxe rifaine. Ainsi, comme le prédit Greenberg, le génitif (ou le terme déterminant) suit toujours le terme déterminé² (ou nom tête) :

- (2) a- taDart n tğuri
 maison de étude
 "L'école"
- b- fus n təWart
 main de porte
 "la poignée de la porte"
- c- Mi-s n eanti
 fils-elle de tante-moi
 "mon cousin"
- d- tamğart n ħmiduš
 femme de Hamidouch
 "La femme de H."

On relève la même structure quand le déterminant est un nom qualifiant (faisant fonction d'adjectif), ou un participe (selon Greenberg, "les langues à ordre VSO dominant ont l'adjectif après le nom, universel 17) :

- (3) a- Muħ amzyan
 Mouh petit
 "M. le petit"
- b- taDart tamqrant
 maison grande
 "la grande maison"
- c- awar iṣəbhən
 parole il-ê-beau-part-Acc
 "la belle/bonne parole"

De même, le déterminant démonstratif est post-posé au nom :

- (4) a- aryaz-a
 homme-ci
 "cet homme"
- b- taħrant-in
 fille-là-bas

² Pour des traitements détaillés de cette question, cf. entre autres, L. Galand (1969), F. Bentolila (1989) et S. Chaker (1983).

"la fille qui est là-bas"

- c- iwḍan Ni
gens ceux
"les gens dont il est question (dans le discours)."

Par contre, le nom de nombre fonctionne comme tête du GN (*cf.* L. Galand, 1965b) :

- (5) a- iž n wəḤam (ŋ^wḤam)
un de chambre
"une chambre"
- b- iž n taDart (iš[^]TaDa(r)t)
un de maison
"une maison"
- c- əšra n tuḍrin
dix de maisons
"dix maisons "
- d- arbe Yam
quatre jours
"quatre jours"

Une langue qui revêt ces caractéristiques est dite "prépositionnelle" ; ceci rejoint l'universel 3 de Greenberg : "les langues à ordre VSO dominant sont toujours prépositionnelles", autrement dit, la tête précède ses compléments ("head initial languages") dans l'ordre de surface, car comme on le verra (section 3) l'ordre sous-jacent, en rifain, est SVO qui, par montée obligatoire du verbe pour des raisons d'accord sujet-verbe, et de gouvernement (se faisant de gauche à droite) devient VSO où le sujet lexical suit la tête verbale³.

Cet ordre de base est confirmé non seulement par les faits du tarifit (*cf.* annexe corpus), mais aussi par un certain nombre de tests tels que la subordination relative et circonstancielle, l'interrogation et même l'exclamation ; quant à la complétive, son statut est hétérogène ou variable.

Ainsi, dans la relative, le seul ordre possible est VS(O) :

- (6) a- rəštab Ni ysğa ḥməd
livre celui il-acheter-Acc Ahmed
"le livre que A. a acheté"
- b- *rəštab Ni ḥməd ysğa

³ Pour l'hypothèse de la montée du verbe, *cf.* J. Emonds (1980), Harlow (1981) et Sproat (1985) cités par F. Fehri A. (1988). Le lecteur trouvera un développement de ce point au chapitre 2.

De même, une circonstancielle par exemple ne peut avoir que l'ordre VS (O) :

- (7) a- nəFəǵ umi d yiwǵ ǰəMu
 nous-sortir-Acc lorsque p.o il-arrive-Acc Hemmou
 "Nous sommes sortis lorsque H. est arrivé"
- b- * nəFəǵ umi ǰəMu d yiwǵ
- (8) a- kur- ma yus -d ǰmida wǰi- ǰ
 chaque fois que il-venir-Acc p.o Hmida frapper-tu-Imp-le
 "Chaque fois que H. viendra frappe-le"
- b- * kur -ma ǰmida yus-d.....
- (9) a- mara ysra muǰənd rǰad -a
 si il-entendre-Acc Mouhend dire-ci
 "Si M. entendait ces dires..."
- b- *mara muǰənd ysra rǰad-a

L'ordre VS (O) est également, obligatoire dans les énoncés interrogatifs :

- (10) a- mərmi ǰa tuǰur mašina-ya
 quand p.Ao elle-marcher-Ao train-ci
 "Quand ce train partira-t-il" ?
- b- * mərmi mašinab ya ǰa tuǰur
- (11) a- min yšə ǰməǵ
 quoi il-manger-Acc Ahmed
 "Qu'a-t-il mangé, Ahmed" ?
- b- * min ǰməǵ yšə
- (12) a- mayMi yFəǵ ǰəMu
 pourquoi il-sortir-Acc Hemmou
 "Pourquoi H. est-il sorti" ?
- b- * mayMi ǰəMu yFəǵ

Il en va de même dans les énoncés exclamatifs qui sont d'ailleurs construits avec certains termes interrogatifs :

- (13) a- məšǰar təšbəǰ təmǰart -a
 combien elle-ê-belle-Acc femme-ci
 "Qu'est-ce qu'elle est belle cette femme"

- b- * məšħar t̄amġar̄t -a t̄əšb̄əħ
- (14) a- min ymġar Mi-š
 quoi il-grandir-Acc fils-ton
 "Comme ton fils a grandi!"
- b- * min Mi-š ymġar

Le cas de la complétive est variable, on relève les cas de figure suivants :

- (15) a- ḥsəġ a- d yas ḥməd
 vouloir-je-Acc p.Ao p.o il-venir Ahmed
 "Je veux que Ahmed vienne"
- b- * ḥsəġ ḥməd a- d yas

Dans (15), il n'y a pas de COMP lexical, et le verbe appartient à la classe des verbes psychologiques (notamment de volonté).

- (16) a- snəġ iLa ḥməd yFəġ
 savoir-je-Acc COMP Ahmed il-sortir-Acc
 "Je sais qu'Ahmed est sorti"
- b- snəġ iLa yFəġ ḥməd
 "je sais qu'Ahmed est sorti"

Dans ces complétives déclaratives introduites par un verbe épistémique (perception intellectuelle), la présence du COMP lexical "*iLa*" semble n'exclure aucun des deux ordres. On peut dire la même chose de l'autre COMP "*aQa*" (facultatif d'ailleurs) :

- (17) a- Nan -ayi (aQa) ḥəMu yMuṭ
 dire-ils-Acc à moi COMP Hemmou il-mourir-Acc
 "On m'a dit que H. est mort"
- b- Nan ayi (aQa) yMuṭ ḥəMu
 "*idem*"

Par contre, une subordonnée complétive interrogative indirecte n'admet que l'ordre VS (O) :

- (18) a- war Sing ma yFəġ ḥməd
 nég savoir-je-Acc si il-sortir-Acc Ahmed
 "J'ignore si Ahmed est sorti" ?
- b- * war Sing ma ḥməd yFəġ
- (19) a- iniṭ ayi mani yġa ḥəMu
 dire-vous-Imp à-moi où il-ê-Acc Hemmou

"Dites-moi où se trouve H."

b- *init ayi mani həMu yğa

Remarquons que dans (19a), l'objet direct (proposition) vient obligatoirement après l'objet indirect (ici clitique : *ayi*) ; L. Galand l'a bien noté pour tachelhit (1985 : 84).

Les observations qu'on vient de faire nous autorisent donc à formuler la généralisation suivante qui fixe la position sujet après le verbe :

(20) Le rifain est un système V.S.(O).

Nous dirons que (20) est l'ordre de surface constant de tarifit.

2. Discontinuité des constituants et ordre des mots

Reprenons les trois premiers ordres donnés en (1) *supra* :

(21) a- yura həməd təbrat, "Ahmed a écrit une lettre"

b- həməd yura təbrat, ,, ,, ,,

c- yura təbrat həməd ,, ,, ,,

Si (21a) est l'ordre canonique (non marqué ou neutre) en rifain, on pourrait alors se demander si cet idiome dispose bien d'un constituant "groupe verbal" (GV) qui est, d'ailleurs représenté - paradoxalement⁴ - par (21b), et même (21c).

Rappelons, pour commencer, que le schéma linéaire d'un énoncé ne correspond pas toujours à son organisation structurale (représentable par un arbre, par exemple, ou dans les termes de la théorie X-barres (ou primes)) ; autrement dit, les différentes places que peuvent occuper les termes d'une proposition ne sont pas toutes des positions au sens syntaxique : il y a dans ce cas discrédence entre place et position. Cette situation produit un "brouillage" (scrambling) quant à l'étude de l'ordre des mots en berbère (de manière générale). Comment rendre compte de ce problème ?

A partir de l'hypothèse d'A. Rouveret (1987b) qui dit qu' "il n'existe pas dans les langues un paramètre (+/- configurationnel)" et de celle de H. S. Choe (1987 : 121) concernant la discontinuité du GV, nous pourrions, naturellement, expliquer les données du tarifit ; notamment son ordre de base VSO (où d'ailleurs, l'occurrence du *S* lexical est facultative).

⁴ L'opposition entre langues configurationnelles (disposant d'un GV, d'un Passif, et de l'ordre SVO) et langues non-configurationnelles (plutôt VSO et sans GV ni passif) introduite, entre autres, par K. Hale (1981) est battue en brèche par A. Rouveret (1987b : 513) sur le plan théorique ; et ici même à l'aide des faits rifains où la structure sous-jacente de la phrase verbale est SVO.

De son côté, Jen Hale (1985 : 63) rectifie lui-même sa position.

Ainsi, la structure interne de la proposition verbale du rifain (où le GV est discontinu : V --- O) milite en faveur de son organisation structurale hiérarchique, et non pas "plate"⁵.

D'autre part, les expressions idiomatiques (ou idiosyncrasiques) qui se réalisent dans des structures syntaxiques figées constituent une preuve importante pour l'hypothèse de la discontinuité du GV, car elles instancient un objet (direct ou indirect) tout en omettant le sujet lexical dont le "représentant" affixal est un indice de "survivance" et un moyen de récupération :

- (22) a- yMwš as i Dwahr
 il-pass-donner-Acc à-lui à intérieurs
 "Il a tout raté"
- b- yežən day-sn
 il-marcher-Acc dans-eux
 "Il s'est mal comporté"
- c- yša ha-s buna(r) žuf
 "il-manger-Acc sur-elle mauvaise herbe
 "Il est amoureux-fou d'elle"

Enfin, le rifain semble répondre positivement à la remarque d'Emonds cité par P. Coopmans (1984 : 65) :

"Emonds argues that any surface VSO language with a VP constituent, from which the verb has been moved around the subject, must have a Comp and will also have a WH fronting rule".

En effet, nous trouvons, en rifain, des éléments complémentateurs (*cf.* l'opérateur *i/ay* de la relative et de la clivée, ainsi que "aQa" et "iLa" pour la complétive et tous les morphèmes de subordination circonstancielle) ; et des interrogatifs occupant la position pré-verbale (*cf.* 10 et 11 *supra*).

La structure du constituant "argument indirect" (auquel nous consacrons le chapitre 2) vient confirmer cette même logique de discontinuité qui caractérise le GV du tarifit, et consolide l'hypothèse d'A. Rouveret selon laquelle il n'existe pas de langue totalement configurationnelle ni complètement non configurationnelle.

Pour ne pas anticiper sur le 2^e chapitre, nous nous contenterons ici de noter tout simplement le phénomène pour le cas du sujet. N'importe quel énoncé verbal du berbère comporte obligatoirement un affixe soudé à la base verbale (indice de personne de L. Galand, 1964), et accessoirement (au fond, nécessairement en D-structure) un terme lexical coréférentiel, par exemple :

⁵ Milner (1985 : 9-10) émet un doute sur le statut catégoriel du GV (vs GN) : "alors que la notion de GN est effectivement traitée comme un groupe, c-à-d. comme une unité, la notion de GV apparaît n'être jamais indispensable" (*cf.* différence du V et ses compléments).

- (23) a- yFəǵ (ħməḍ) / (nəṬa)
 il-sortir-Acc (Ahmed / lui)
 "Ahmed est sorti"
- b- təFəǵ (Faḍma / nəṬat)
 elle-sortir-Acc (Faḍma / elle)
 "F. est sortie"

On observe que la tête verbale supporte une marque d'accord (pouvant être elle-même discontinue : *təfəǵəḍ*, "tu es sorti (e)"), qui est redoublée par un élément lexical : *ħməḍ* et *faḍma*, en l'occurrence. Nous pouvons constater, pour l'instant, que ces deux unités (affixe et item lexical) remplissent la même fonction syntaxique puisqu'elles ont la même référence, à savoir celle du sujet de la proposition. Nous dirons alors qu'elles sont analysables comme un seul terme de contenu se réalisant de manière discontinue sur deux positions ; d'où l'unité syntaxique et interprétative, et la discontinuité morphologique de ce terme.

3. Structure de la phrase rifaine

Dans ce qui précède, on a vu que la prédication fonctionne de manière différente selon le type de langue auquel on a affaire : VSO ou SVO (*cf.* les universaux de Greenberg, 1963).

3.1. Le rifain : un système V.S.O.

La discontinuité du GV et de l'argument sujet n'exclut pas l'existence d'un domaine V" interne contenant un prédicat verbal et un argument "sujet" permettant de saturer la fonction prédicative, conformément au principe de prédication :

- (24) **Principe de prédication** (Rouveret, 87b : 71)

En S-structure, un domaine V" doit se trouver en relation de liage mutuel avec une catégorie N".

Ce principe est essentiellement syntaxique, il indique quelle structuration spécifique la catégorie V" impose aux séquences dans lesquelles elle figure : une position N" sujet doit coexister avec la catégorie V". Soit la phrase simple (25) :

- (25) ysga həMu tafunast
 il-acheter-Acc Hemmou vache
 "H. a acheté une vache"

et sa représentation en S-structure (26) :

- (26) (_v(_vysg_a_n-ACR_i) (_N"həMu_i)
 (_v" (Vt)_n (_N"(tafunast)_j)_n)

L'indice n du V" interne doit, en S-structure, être construit comme non-distinct de l'indice i associé à la position d'argument indirect ($N^{\text{a}} \text{həMu}$). La tête verbale $səg$, "acheter" réalisée dans la position V initiale, tête du domaine P, a son origine dans la position V initiale, tête du constituant V" interne.

Ces deux positions partagent le même indice n qui est transmis à tout le domaine V" qui comporte un constituant fonctionnel définissant les déterminations grammaticales d'aspect et voix pour les racines lexicales.

On sait aussi que, dans la position initiale, la tête verbale est couplée avec la marque d'accord (ACR) attachée à cette position.

D'ailleurs, si la combinaison (V-ACR) occupe cette position, c'est qu'elle constitue une unité morphologique et syntaxique homogène (+V) dont les deux composants (radical + affixe) sont indissociables.

D'autre part, la catégorie lexicale N" sujet, étant coïncidée avec la marque d'accord incorporée au verbe, partage son indice avec la position V initiale, et aussi avec le constituant V" interne.

Ainsi, dans la représentation (26), les indices i et n sont identiques. Par conséquent, le domaine V" interne est syntaxiquement et lexicalement légitimé par la position N" sujet avec laquelle il se trouve en relation de liage mutuel. Le principe de prédication est donc satisfait.

A la suite d'A. Rouveret (1987b) qui a fait un intéressant travail sur la syntaxe du Gallois - langue VSO -, nous formulons quelques remarques sur l'analyse que nous venons de présenter concernant la structure interne de la proposition rifaine.

Tout d'abord, l'opération qui forme un verbe fléchi comme : $ysgā$, "il a acheté" n'a pas tout à fait le statut d'une règle morphologique qui affixe un clitique au verbe. Il s'agit plutôt d'une règle de "fusion" en une seule unité, morphologique et syntaxique, des racines verbales et des marques flexionnelles (spécifications aspectuelles et diathétiques, et peut-être aussi temporelles, précédant les marques d'accord). Cette opération est définie clairement par l' "Affix Principle" de Baker (1985) :

(27) Affix Principle

"The morphological subcategorization frame of affixes must be satisfied prior to the S-structure level".

Le principe de prédication mentionné *supra* permet de rendre compte des agencements à verbe initial fléchi, selon la théorie générale de "la Prédication".

"Contrairement à ce que suppose la tradition grammaticale sur les langues illustrant la typologie VSO, les énoncés à verbe initial instancient une relation de prédication" affirme A. Rouveret (1987b : 559).

Ainsi, cette analyse justifie bien la montée du verbe en tarifit, qui est l'une des stratégies permettant la formation d'une structure confirmant le principe de prédication. Comme le souligne Rouveret lui-même (*Ibid*) :

"cette conception soulève cependant un double problème qu'il convient d'expliciter. Elle attribue, en effet, à la position N" sujet un double statut" :

- Le "N" sujet est l'argument indirect du verbe occupant la première position, il se trouve donc dans une position interne à la projection maximale de la tête verbale dont il dépend lexicalement.

- Ce même N" sujet constitue la position externe permettant de justifier l'existence du domaine V" interne à la proposition. Ceci semble donner lieu à une contradiction amalgamant dans une même catégorie deux propriétés exclusives en apparence.

Ces deux remarques aboutissent à la configuration suivante :

$$(28) \quad (V'(V^{V-ACR})_i N''_i V''_i)_i$$

Dans (28), N" et V" qui sont coïncidiés avec la tête (V-ACR) ont des représentants segmentaux dans cette tête même : le V" est représenté par V, et le contenu de la catégorie N" est représenté par la marque d'accord. Nous sommes devant un schéma où les catégories N" _i et V" _i semblent constituer des sous-parties d'un constituant discontinu dont l'autre composante fait partie de la tête verbale (V-ACR) ; elles sont partant non-distinctes de la tête (*cf.* section 2).

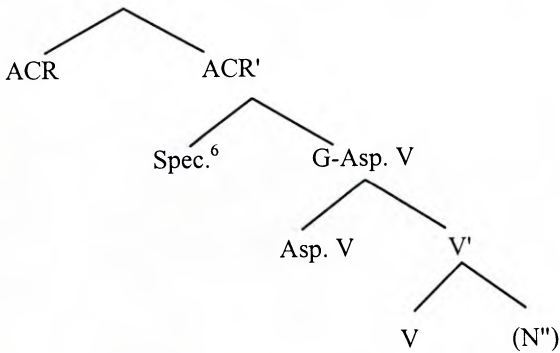
L'apparente contradiction signalée *supra* trouve sa (ré)-solution dans les deux principes qui nous ont servi à définir la structure de la phrase rifaine, savoir le principe de prédication et le principe affixal. Ces deux principes permettent de vérifier l'hypothèse selon laquelle les constructions fléchies à verbe initial en rifain instancient une relation de prédication interne, et expliquent pourquoi la construction de cette relation est - *modulo* la montée du verbe - à la fois possible et même nécessaire (*cf.* l'ordre canonique de la phrase rifaine).

Il nous reste, à présent, à préciser le contenu de V".

En termes de la théorie X-barres, il s'agit de la projection maximale de la tête verbale (V) dont la projection intermédiaire est V'. Cette projection maximale est une catégorie fonctionnelle portant les spécifications d'aspect et de voix (sous forme de schèmes) qui doivent supporter nécessairement les racines lexicales abstraites. Ce constituant sera désigné, provisoirement, par la dénomination de "groupe d'aspect et voix" (G-Asp.V) correspondant Voice Aspect Phrase (VaspP) de F. Fehri A. (1988b).

Donc, la structure interne de la proposition rifaine (VSO) est celle d'une tête verbale portant obligatoirement les marques d'accord et entrant en relation de correspondance (sous forme de constituant discontinu) avec le G-Asp.V (V") par l'intermédiaire du nom qui redouble la marque d'accord (il sera noté ACR' dans l'arbre) en formant le groupe d'accord avec elle (G-ACR) correspondant à Agreement Phrase (AGRP) de l'anglais. On obtient la représentation suivante :

(29) G-ACR (cf. Synt. Préd. Verbal)



D'après cet arbre, la phrase rifaine est la projection de V' (ou même V) ; et en termes X-barres ($X^n \dashrightarrow X^{n-1}$), on peut proposer les premières règles (cf. Chomsky, 1975 : 122) de base suivantes :

- (30) a- G. ACR \dashrightarrow ACR . ACR' ($X^n \dashrightarrow X . X'$)
 b- ACR \dashrightarrow (Spec) . G. ASP. V ($X' \dashrightarrow \text{spec} . X$)
 c- G. Asp. V \dashrightarrow Asp. V . V'
 d- V' \dashrightarrow V . (N'')

3.2. La phrase rifaine et la théorie de Li & Thompson

Dans cette sous-section, nous essayerons de définir le rapport entre les deux positions essentielles (pré- et post-verbales) du sujet lexical dans la phrase rifaine à la lumière des hypothèses de Li & Thompson (1976). Ces deux linguistes, traitant de la relation sujet-topique (ou thème), proposent quatre types différents dans les langues du monde :

- des langues orientées vers le sujet (l'indo-européen, le sémitique, le congo-nigérien, etc.).
- des langues se construisant sur le topique, comme le chinois et diverses langues Lolo-Burman.
- des langues orientées doublement vers le sujet et le topique, par exemple le japonais et le coréen.
- des langues qui ne privilégient ni le sujet ni le topique comme le tagalog et le llocano.

Quel est le type auquel appartient le rifain (et peut-être aussi le berbère en général) ? C'est ce que nous allons savoir en suivant les critères de classification proposés par Li & Thompson.

⁶ Ce noeud est facultatif, il représente le "spécifieur" de la projection à laquelle il appartient.

3.2.1. Sujet vs Topique (thème)

(31) Le topique est forcément défini : selon A. Culioli (1975-76 : 67) :

"il n'est pas possible de thématiser des termes s'ils ne sont pas déterminés, sauf dans certains cas extrêmement précis". Le sujet peut être indéfini ; prenons quelques exemples :

- (32) a- insi ynžəm vs
 hériſſon il-se-sauver-Acc
 "Le hérisson s'est sauvé"
- a'- ynžəm yinsi
 il-se-sauver-Acc hérisson
 "*idem*"
- b- ažar Nəg yMuṭ vs
 voisin de-nous il-mourir-Acc
 "Notre voisin est mort"
- b'- yMuṭ wažar Nəg
 il-mourir-Acc voisin de-nous
 "*idem*"
- c- aryaz-a ġar-s tmənyaṭ aṭas
 homme-ci chez-lui argent beaucoup
 "Cet homme a beaucoup d'argent"
- c- aryaz Ni ḥəf d-aš Siwrəg ġar-s tmənyaṭ aṭas
 homme celui sur p. préd à-toi parler-je chez-lui argent bcp.
 "L'homme dont je t'ai parlé est très riche"

On voit que, mis tout seul, le nom (post- ou préverbal) accuse une incomplétude par rapport au trait (+/-défini) ; autrement dit, il est tout simplement non-défini (*cf.* L. Galand, 1974 ; et P. Reesink, 1979 : 112)⁷.

(33) Relations sélectionnelles : le topique n'est pas un argument du verbe, par contre le sujet a toujours une relation de sélection lexicale avec le prédicat de la phrase (*cf.* les mêmes exemples).

(34) Le verbe "détermine" le sujet et pas le topique (*cf.* l'ordre VSO en rifain où le verbe gouverne la position sujet).

(35) L'accord est obligatoire avec le sujet et rare avec le topique qui peut assumer des

⁷ N.B : aucune note n'est reprise dans le texte original bien qu'une numérotation y est mentionnée (N.D.E.).

fonctions syntaxiques autres que celle de "sujet" (agent). Opposons les exemples de (36) aux suivants :

- (36) a- aḡrum təḥsəḥ -t aṭas
 pain aimer-je-Inac le beaucoup
 "Le pain, je l'aime beaucoup"
- b- aḡrum itəczib -ayi aṭas
 pain plaire-il-Inac à-moi beaucoup
 "Le pain, il me plaît beaucoup"

3.2.2. Quelques caractéristiques des langues orientées vers le topique

(37) La construction passive n'apparaît pas (ou est marginale) dans le discours pour les langues orientées vers le sujet par opposition aux autres. Dans Cadi (81/87a), nous avons mentionné que, dans un corpus de 1098 énoncés, nous n'avions relevé aucune occurrence de la forme en *t* (passif).

(38) Dans les langues orientées vers le sujet (vs topique), on a la forme impersonnelle du sujet : ce phénomène est marginal en tarifit.

(39) Les langues orientées vers le topique (vs sujet) peuvent avoir un double sujet (cf. ex. 32 où l'on a un sujet affixal et un autre lexical).

3.2.3. Propriétés

La structure de base des langues orientées vers le topique est : Topique-Commentaire (cf. les phrases non-verbales en tarifit au chapitre 2). Ces langues ont les propriétés suivantes :

(40) Relations grammaticales : le terme tête précède les autres constituants : ainsi, l'énoncé verbal a le verbe comme tête, et le non-verbal, un nominal :

- (41) a- yFəḡ ḥəmu
 il-sortir-Acc Hemmou
 "H. est sorti"
- b- ḥəmu d aryaz
 Hemmou p. préd homme
 "H. est un homme"

La notion d'agentivité est présente dans (41a), mais pas dans (41b), d'où une situation de "double face" de l'énoncé (sujet/ topique).

(42) Pour les langues à topique, le réfléchi est lexical : en rifain, on trouve : *ihf* + complexe clitique, ex. *ihf Nəs*, littéralement : tête-de-lui, "lui-même".

(43) Une langue qui dispose d'un "morphème" de coordination des GNs est orientée vers le sujet (*cf.* *d* en rifain).

3.2.4. Implication diachronique

(44) Les sujets sont essentiellement des topiques grammaticalisés. Ceci rejoint l'idée de Cl. Hagège cité par L. Galand (1979 : 138) : "le sujet, dans l'histoire des langues, provient souvent du 'topic' "⁸.

Cet ensemble de tests nous permet de classer le rifain (sans doute, le berbère en général) parmi les idiomes qui construisent leur prédication aussi bien sur le sujet que sur le thème (topique) à l'instar du japonais et du coréen (cités par Li & Thompson). Cette conclusion est confirmée, en rifain, par des preuves indépendantes de celles avancées par ces deux auteurs (*cf.* ici-même sections 1 et 2, et surtout chapitre 2).

De surcroît, le sujet et le thème, en rifain, sont deux positions syntaxiques référentiellement distinctes du complément d'une part, et des termes focalisés ou disloqués à gauche de l'autre (*cf.* chapitre 2). La position du thème, dans l'ordre SVO, correspond, sur l'arbre, à celle du spécifieur du groupe flexionnel (G. Flex) ou Inflexional Phrase (IP) de l'anglais. Voici sa réécriture :

- (45) a- G. Flex - - - - -> Spec. Flex'
 b- Flex' - - - - -> Flex. G. ACR⁹

3.3. Structure de la phrase et détermination

Nous commencerons par quelques remarques terminologiques :

- La notion de déterminant est liée à celle de référence (*cf.* J. P. Maurel, 1986 : 204).

"La présence dans une expression nominale d'un déterminant saturant l'expression est une condition nécessaire pour qu'elle fonctionne comme une unité dotée de référence actuelle",

écrit A. Rouveret (1987b : 790). La référence actuelle (ou désignation) s'oppose selon Milner (1978 : 26, et 1982 : 10) à la référence virtuelle (ou sens).

- Détermination et "définitude" ne se recouvrent pas : la première "joue au niveau formel

⁸ On pourrait se reporter, pour d'amples détails, à l'article de Hagège : "Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique" (1978). Il semble qu'en berbère la position préverbale est celle du sujet "indicateur de thème", et la position post-verbale est celle du sujet canonique.

⁹ Le G. Flex correspond à la phrase "étendue" en berbère, c'est-à-dire comportant un terme exocentrique, et la Flex. est un site qui reçoit les auxiliaires, la négation, ainsi que les p. Ao (ad et *ga*) ; en plus des clitiques.

(P. Reesink, 1979 : 107) et peut concerner toute la phrase vu ses liens avec la prédication, et même l'énonciation ; la seconde est plutôt morpho-sémantique, car elle touche les différents éléments morphologiques (les articles par exemple) qui permettent de distinguer et classer les unités lexicales en : défini, indéfini et non défini.

- Le berbère est actuellement une langue sans article. L'affixe grammatical du nom, portant les marques de genre, de nombre et d' "état" est un ancien "article" (ou démonstratif) bien incorporé au nom ; et ayant "perdu sa valeur sémantique, laissant le nom libre d'exprimer le défini ou l'indéfini, selon le contexte et la situation" (L. Galand, 1974 : 213).

3.3.1. Une référence sans "articles"

Selon J. Lyons (cité par Maurel, *Ibid*), les déterminants sont des "éléments dont la fonction est d'entrer dans la structure d'une expression référentielle et d'en déterminer la référence comme définie par opposition à non définie".

Si l'on met à part les déterminants dits "possessifs", "démonstratifs" et indéfinis qui, sans être nécessaires, peuvent participer au processus référentiel, on est bien en droit de se demander comment s'effectue la référenciation en berbère. Autrement dit, comment peut-on y distinguer les différents emplois du nom : générique vs non-générique, et dans ce dernier : défini vs indéfini (en y ajoutant chaque fois les différentes valeurs sémantiques sous-jacentes à chaque emploi).

D'après A. Rouveret (1987b : 761) : "il existe toujours dans une expression nominale un terme fonctionnant comme dét. logique". Ceci voudrait dire que la référenciation en berbère s'effectue à l'aide du nom (N") seul (qui est toujours doté¹⁰ des voyelles pré-radicales lui servant de "déterminant intrinsèque") et/ou par d'autres moyens formels.

Ainsi, un nom hors emploi, comme *aryaz*, "homme", a une référence virtuelle dont l'extension et l'intension sont celles de l'ensemble de ses référents actuels possibles. Voyons ce qui lui arrive une fois employé dans des énoncés comme :

- (46) a- *aryaz yša yağrum*
 homme il-mangé-Acc pain
 "L'homme a mangé le pain/du pain"
- b- *yša waryaz ağrum*
 il-mangé-ACC homme pain
 "*idem*"

¹⁰ Exception faite de certains noms berbères anciens comme *fađ* "soif" ; *raz* "faim" ; *ħə Tu* "partage/séparation" (cf. Chaker, 1983 : 189) ; en plus des emprunts à l'arabe et au français, et même espagnol pour tarifit. Ajoutons quelques noms féminins : *tmazih̄t* "berbère" (lg) ; *tyaz̄it̄* "poule" ; *tgāl̄* "chèvre" ; *thant* "magasin" ; *thans̄əT* "sac" ; *triba* "fèves cuites à la vapeur".

- c- rqiġ iž n waryaz di Suq
rencontrer-je-Acc un de homme dans marché
"J'ai rencontré un homme au marché"
- d- ? * rqiġ aryaz
rencontrer-je-Acc homme
- d'- rqiġ ħməd
"j'ai rencontré Ahmed"
- e- ?* zriġ iryazən šəbhən
- f- zriġ ša n iryazən šəbhən
voir-je-Acc quelques de hommes ê-bons-part-ils
"J'ai vu quelques hommes très gentils"

Dans (46) a et b, le terme *aryaz* ne définit pas une proposition (ou prédication) particulière ; autrement dit, sa référence virtuelle et actuelle coïncident même en emploi : c'est l'emploi générique où l'énoncé est censé s'appliquer à tout référent actuel possible du nom *aryaz*.

Il semble que le processus référentiel dans ces énoncés soit défini tout simplement comme un "sens" (référence virtuelle) et non pas comme une "désignation" (référence actuelle).

Ce sont alors les données pragmatiques qui vont contribuer à l'établissement de l'interprétation exhaustive des expressions référentielles de l'énoncé ; c'est-à-dire, à transformer la référence virtuelle en référence actuelle.

C'est le problème conceptuel de "variabilité et constance de la référence" qui se trouve, d'emblée, posé dans ces exemples.

J. Cl. Milner (1982) estime que "la référence est construite comme un parcours de valeurs au sens de Frege et non comme une valeur isolable".

Contrastivement, (46c) est une proposition particulière qui définit un individu identifiable par le sujet énonciateur comme : "un homme parmi les hommes que je connais".

L'indéfinit est littéralement identique, quant à sa structure, au nom de nombre soit "un de homme"¹¹.

Quant à (46d) face à (46d'), il est plutôt inacceptable, peut-être à cause du caractère humain du terme *aryaz*, "homme", car on peut facilement admettre :

- (47) a- šig tazart
manger-je-Acc figues
"J'ai mangé des figues"
- b- swiġ aman
boire-je-Acc eau
"J'ai bu de l'eau"

¹¹ J. Cl. Milner (1978 : 29) citant M. Gross, signale l'existence de cette identité même en français : un de crayon, deux de crayons. Cela est confirmé par la dislocation droite : "(1.3) j'en ai deux, de crayons. (1.4) a-* j'en ai deux, crayons, b-* j'ai deux, de crayons, c-* j'ai deux, crayons".

Enfin, (46e) même au pluriel et déterminé par un participe qualifiant n'est pas acceptable comme énoncé rhématique, sans intonation contrastive ni classifiante¹². Par contre (46f) est un énoncé parfaitement grammatical, car il actualise un nom indéfini (quantifié) au pluriel avec un sens et une référence spécifiques.

"En berbère (...) ce n'est que la détermination du nominal qui renseigne sur son caractère défini ou indéfini, alors que le nominal reste morphologiquement "inaltéré", remarque P. Reesink (1979 : 112).

Il faudrait, peut-être, préciser que le nominal connaît, dans les contextes syntaxiques appropriés, une variation morphologique concernant la voyelle pré-radical (cf. "état libre vs "état construit" ou "d'annexion") sur laquelle nous reviendrons en (3.3.3).

D'ailleurs, si l'on admet que l'élément vocalique assume le rôle du déterminant logique (selon Rouveret) ou "intrinsèque" en berbère, on est bien obligé d'ajouter qu'il est insensible au caractère (+/-déf) du nom qu'il spécifie ; disons que le nom seul est plutôt non-défini (cf. valeur générique).

Transposé dans le système de détermination d'A. Culioli (1978), ce cas correspond à la première opération (premier degré) de détermination dite "repérage" (ou choix de la notion dans son sens qualitatif non encore quantifié). Il n'y a pas de marque extrinsèque correspondant à cette opération en berbère, si ce n'est le \emptyset (cf. cependant en 3.3.3 : l'opposition d' "état" du nom) :

- (48) aryaz d aryaz waha
 homme p. préd homme seulement
 "On est homme ou on ne l'est pas, point final"

3.3.2. Déterminant intrinsèque et référentialité

Nous venons de voir, à propos des exemples (46a et b) que la référence actuelle du terme en position, sujet et thème coïncide avec sa référence virtuelle, d'où l'emploi générique du nom *aryaz*, "homme". Or, il faut bien le dire, la position préverbale (thème) et la position post-verbale (sujet) ne définissent pas les mêmes propriétés interprétatives et référentielles.

Ainsi, la position canonique du sujet qui est morphosyntaxiquement marquée ("état" d'annexion quand il a lieu) est un site référentiel spécifique, car il correspond à une fonction thématique exprimée sous forme de chaîne (donnant un argument discontinu constitué d'un clitique sujet et du terme lexical).

Par contre, la position du thème (topique) située à la périphérie de la phrase, et morphosyntaxiquement non-marquée (dét = \emptyset), quoique référentielle, ne définit pas de rôle thématique spécifique (notamment pour les dialectes du Maghreb) ; c'est-à-dire qu'elle n'attribue aucune propriété fonctionnelle aux éléments qui y figurent, c'est ce que l'on appelle une position A' (par opposition à la position A ou position canonique qui attribue

¹² Cet énoncé devient possible s'il est dit avec une intonation visant à introduire une variation sur la classe des "individus vus": (i) *zriġ ɣimġarin kaħrənt*, "j'ai vu des femmes aux yeux maquillées" ; (ii) *zriġ iħramən šəTħən* "j'ai vu des garçons qui dansaient" ; (iii) *zriġ tihramin tġənzənt*, "j'ai vu des filles qui chantaient".

une fonction syntaxique, en l'occurrence le sujet¹³).

Par suite, la position post-verbale comme dans (49a) :

- (49) a- ynžəm yinsi
 "le hérisson s'est sauvé"
- b- insi ynžəm
 "le hérisson s'est sauvé"

est une position syntaxique obligatoire, en tant que chaîne thématique, pour la définition d'un domaine propositionnel¹⁴ où le sujet est marqué thématiquement (th-marqué) par le verbe ; tandis que la position pré-verbale (49b) n'est pas syntaxiquement obligatoire, et compte tenu de la contrainte de directionnalité du gouvernement (qui se fait de gauche à droite), ce site n'est pas th-marqué par le verbe, malgré l'existence d'un accord parfait entre le sujet "indicateur de thème" et le verbe. D'où la généralisation suivante (cf. Milner, 1988) :

- (50) Aucun terme ne peut être exhaustivement référentiel dans une position non-thématique (= non-fonctionnelle).

La conséquence de (50) est double : d'une part, certains termes parce qu'ils se trouvent dans certaines positions doivent être exhaustivement référentiels (par ex. la position canonique du sujet) ; et d'autre part, il n'y a que les positions thématiques (fonctionnelles) qui attribuent des propriétés référentielles.

Donc la position pré-verbale n'est que partiellement référentielle, parce qu'elle est non-spécifique (générique), contrairement à la position post-verbale qui est, elle, exhaustivement référentielle et spécifique, *modulo* les repérages pragmatiques, sinon la référence reste arbitraire.

Cette description peut être étayée par le comportement du pronom fort (ou plein) dans ces mêmes positions :

- (51) a- yFəğ ħməḍ
 il-sortir-Acc Ahmed
 "Ahmed est sorti"
- b- yFəğ nəTa
 idem lui
 "il-est-sorti, lui"

¹³ Ce point sera repris, avec force détails, au chapitre 2.

¹⁴ "c-à-d un ensemble déterminé, doté d'un intérieur et d'un extérieur, et défini par un processus grammatical particulier" selon Milner (1985 : 15).

- c- ḥməd yFəġ
 Ahmed *idem*
 "Ahmed, il-est-sorti"
- d- ? * nəTa yFəġ
 lui *idem*
 "Lui, il-est-sorti"

Dans (51b), l'occurrence du pronom fort confirme le caractère référentiel de cette position, contrairement à (51d) qui est impossible, à nos oreilles ; mais qu'on pourrait récupérer à l'aide de structures parallèles contrastives :

- (52) nəTa yFəġ, nəŠ Qiməġ
 "Lui, il-est-sorti ; moi, je suis resté"

où le pronom fort a une valeur focale (donc non-argumentale). Rappelons, à ce propos, que L. Galand (Séminaire de l'E.P.H.E. 4^e section, 1987) accorde le statut de "sujet" et non pas de complément explicatif à ce pronom fort post-posé au verbe.

Enfin, dans le cadre des asymétries Sujet-Objet, le pronom fort est strictement exclu de la position objet qui n'est pas référentielle :

- (53) a- zriġ ḥməd
 "J'ai vu Ahmed"
- b- zriġ -t
 "je l'ai vu"
- c- ** zriġ nəTa
 voir-je lui

Dans le même ordre d'idées, puisque le sujet en berbère est clairement une position référentielle, il lui faut alors un contenu référentiel (*cf.* le pronom plein) qui lui permette d'avoir une référence dans les énoncés réalisés ; contrairement à l'objet qui, n'étant pas une position référentielle, reçoit un pronom clitique objet.

Récapitulons : le déterminant "intrinsèque" (*cf.* M. Cohen, 1936 : 50, où il parle de "détermination vague ou atténuée", équivalant presque à une "indétermination") relève de la catégorie du non-défini qui est indépendante aussi bien de celle du défini (prise en charge par les démonstratifs, la relative, et les déterminants lexicaux du nom) que de celle de l'indéfini rendue par les différents types de quantifieurs dont essentiellement *iž n*, "un de", *šway*, "un peu"¹⁵ et *ša*, "des, quelque (s)".

¹⁵ Nous avons relevé, dans le discours de vieilles femmes, l'emploi très "curieux" de *šway* pour les humains :

Tuġa ġar-s šway n Mi-s ihəDəm ḥa-s
 è. Acc chez-elle un-peu de fils-son il-travaillait sur elle
 "Elle avait un unique enfant qui la nourrissait"

Le défini et l'indéfini sont exprimés, morphologiquement, par des déterminants extrinsèques par rapport au nom qu'ils déterminent.

Cependant, l'interaction entre ces critères de définition (morphologique, syntaxique et sémantique) ne rend pas plus claire l'interaction entre les différents niveaux de structuration de la langue.

3.3.3. "Etat" et/ou fonction du nom

Notons, tout d'abord, que l'opposition morphologique d'"état" est en "perte de vitesse" (cf. L. Galand, 1979a : 138, et 1966 : 166 ; ainsi que S. Chaker, 1983 : 189), même si elle garde encore, dans la majorité des parlers, sa pertinence fonctionnelle ; néanmoins, "dans les parlers berbères de la Libye, l'opposition d'état a pratiquement disparu et le système fonctionne quand même très bien" ... (L. Galand, *Ibid*).

Il n'est pas question ici d'étudier la question hautement ramifiée et surtout controversée de l'"état" du nom en rifain (encore moins en berbère) ; nous voudrions tout simplement insister sur un aspect syntaxique de celle-ci, en risquant une hypothèse qui verrait les choses relativement autrement : nous aimerions ramener l'opposition d'"état" au phénomène de la détermination "intrinsèque" du nom en berbère, en exploitant une hypothèse de travail de M. Guerssel (1987 : 183) qui dit ceci :

"The contrast is not between a construct state form and a free state form, but rather between two levels of representation of the lexical category noun".

Les auteurs qui se sont occupé de ce problème (Destaing 1920, Basset-Picard 1948, Galand 1966, Penchoen 1973, Bentolila 1981 et S. Chaker 1983, entre autres) ont tous dégagé les contextes dans lesquels on trouve les deux "états" du nom. En voici le résumé :

(54) a- Etat libre :

- (i) objet de certaines prépositions
- (ii) objet du verbe
- (iii) sujet et/ou objet thématifié, disloqué à gauche ou focalisé

b- Etat construit ou d'annexion :

- (i) objet de la plupart des "prépositions"
- (ii) le nom complément de nom
- (iii) sujet post-posé au verbe

Illustrons ces cas de figure par des exemples de tarifit :

(55) a- Etat libre :

- (i) yiwq̄ ar aḤam
il-arriver-Acc jusqu' à chambre
"il est arrivé jusqu' à la chambre"
- (ii) yura ṭabrat
il-écrire -Acc lettre

- (iii) "il a écrit une lettre"
 insi ynžəm
 hérisson il-se-sauver-Acc ,
 "Le hérisson s'est sauvé"

b- Etat construit :

- (i) yuḍəf ġar wḤam
 il-entrer-Acc vers chambre
 "Il est entré dans la chambre"
- (ii) fus n təwərṭ
 main de porte,
 "La poignée de la porte"
- (iii) ywḍa wḤam
 il-tomber-Acc chambre
 "La chambre s'est écroulée"

Contrairement à une analyse en termes de cas (Prasse, 1974 : 11), nous soutiendrons celle qui fait de l'opposition d' "état" un indicateur de fonction, et de dépendance lexicale et thématique du nom ; Prasse (*Ibidem* : 12) semble admettre aussi cette conception : "il faut définir son rôle comme celui d'un pronom devenu indicateur de rapports syntaxiques déterminés". (cf. également Galand, 1964 : 39, et Chaker, 1983 : 192).

Les raisons de ce rejet sont multiples, mais empiriquement simples : d'abord, le berbère n'est pas une langue à cas morphologique ; ensuite, même si l'on accepte l'hypothèse du cas abstrait de Chomsky (1977 et 1981), les données lui sont récalcitrantes. Ainsi, comme le souligne, à juste titre, M. Guerssel (1987), on aurait deux formes du Nominatif (55aiii et 55biii), deux cas obliques (55ai et 55bi) ; et surtout une contradiction conceptuelle concernant le cas Accusatif qui est normalement à l'état libre ; mais qui, en kabyle, admet l'état construit parce que le nom y est redoublé par un clitique objet¹⁶.
 Pour toutes ces raisons, "the case connection ought to be abandoned" (Guerssel, *Ibid* : 182).

Afin de développer notre hypothèse de "détermination intrinsèque", nous devons commencer par décrire - succinctement - la structure interne du nom et du GN (N") en rifain.

Le nom simple est constitué d'un radical (lui-même résultant d'une association de la racine et du schème) combiné obligatoirement à un affixe porteur des traits grammaticaux de genre, nombre et "détermination" (liée, en emploi, à la fonction syntaxique plutôt qu'à l'état, dans notre système d'analyse).

La projection en syntaxe (S-structure) de la catégorie lexicale NOM passe, nécessairement, par la réalisation de la valeur NON-DEFINI du déterminant intrinsèque sous deux formes : la non-spécifique (correspondant à l'E.L) et la spécifique (= E.A) qui tout en reflétant la fonction dudit nom (pour les parlers où l'opposition est encore vivante et donc pertinente) constituent, à nos yeux deux niveaux de détermination du nom en berbère.

¹⁶ Ce phénomène, étant très important, nous le reprendrons dans une analyse globale du problème de la cliticisation des arguments directs au chapitre 3, section 2.

Prenons des exemples pour mieux fixer les idées :

(56) a- Masculin

(i)	non-spécif	(ii)	spécif
	a- <u>H</u> am, "chambre"		w- Ø - <u>H</u> am
	a-ngaz, "act.saut"		w-Ø-ngaz

a- Hram, "garçon" w- Ø- Hram

b- Féminin

(i)	non-spécif	(ii)	spécif
	ta <u>m</u> gart, "femme"		ṭ- Ø - m <u>g</u> arṭ
	ta <u>H</u> ant, "pt. chambre"		ṭ-Ø- <u>H</u> anṭ
	ta <u>w</u> arṭ, "porte"		ṭ- Ø- wa <u>r</u> ṭ

Dans le cadre de cette hypothèse, nous considérons la marque morphologique du nombre (*a* dans les deux genres cités) comme un marqueur de détermination (donc de fonction) également, où *a* prend la valeur du NON-SPECIFIQUE et Ø celle du spécifique. Quant au préfixe *w*, il est la contrepartie masculine du *t* féminin (cf. Guerssel, 1987) et non pas la marque de l' "état d'annexion" comme le décrit la vision standard de la grammaire berbère.

Cette conception comporte une discrédance dans la distribution (asymétrique) du genre : les noms non-spécifiques ne sont pas marqués pour le genre (ils n'ont pas le *w* du spécifique)¹⁷. Les germes de cette supposition étaient implicitement présents dans les travaux d'A. Basset cité par L. Galand (1966 : 166) :

"... seulement dans les **masculins** (nous soulignons), le nom reçoit un préfixe w dont la réalisation est *w* ou *u*, *y* ou *i*, selon son environnement et selon la phonologie du parler considéré".

Ainsi, mis à part les noms à "voyelle constante" l'opposition que connaît le déterminant intrinsèque est (*a/i*) du non-spécifique vs *w/y- Ø* pour le spécifique : nous les appelons : "marqueurs de fonction". Les premiers entrent en relation de distribution complémentaire avec les "opérateurs de détermination" qui sont : toutes les "prépositions" selon la terminologie consacrée, moins *bra*, "sans" et *ar*, "jusqu'à" ; le clitique (marque d'accord) incorporé au verbe, et le nom tête d'un GN complexe (cf. nom de nombre).

¹⁷ Nous suivons M. Guerssel dans cette hypothèse pour laquelle il n'a pas d'explication forte, mais invoque certains indices historiques qui ont été notés en tachelhit par Vycichl (1957).

Ainsi, ce dernier considère que le masculin *a*, dans son développement historique, perdu le *w* qui le spécifie pour le genre.

La "preuve" c'est que plusieurs parlars disposent toujours du *w* à la forme non-spécifique du nom (E. L). Les mots suivants appartiennent au dialecte tachelhit (Guerssel, *Ibidem* : 184) :

"wayel, 'oyster', wayniw 'male palm tree', (cf. tayniwt 'female palm tree'), 'vaseksu 'couscous pot', warzan 'wasp', wiming 'cyclone'. Dans certains cas le *w* est facultatif : "agerzam/wagerzam, amlal/wamlal, 'daisy', asefsaf/wasefsaf".

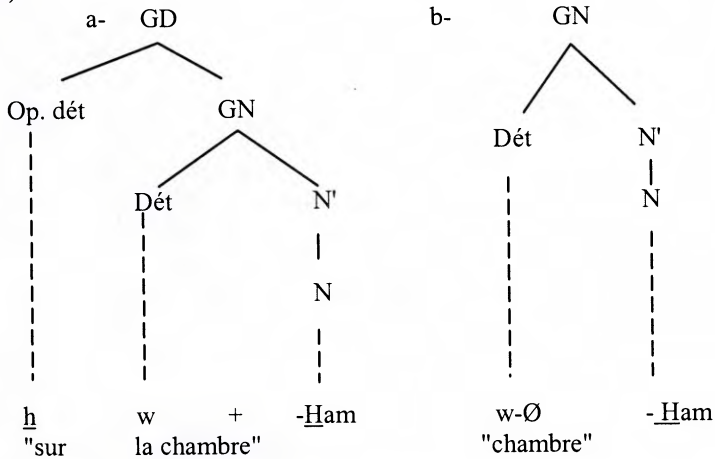
Cette logique d'opposition plein vs vide est très courante dans les langues naturelles (cf. l'opposition *wis* vs *tis* en tamazight qui est absente en tarifit dans ce paradigme : (i) *aryaz wi-s sata* (ii) *tamgart wi-s sata* (et non pas * *ti-s sata*), mais présente dans les démonstratifs : *w-a* vs *t-a*.

Rappelons, cependant, avec L. Galand (*Ibidem* : 171) que :

"le berbère actuel ne connaît qu'une manière de construire le nom complément de nom : le recours à la préposition n, dont la réalisation phonique est conditionnée par le phonème suivant, en vertu de "lois" propres à chaque parler, et peut même tomber à "zéro" sans que le syntagme perde pour autant son caractère prépositionnel".

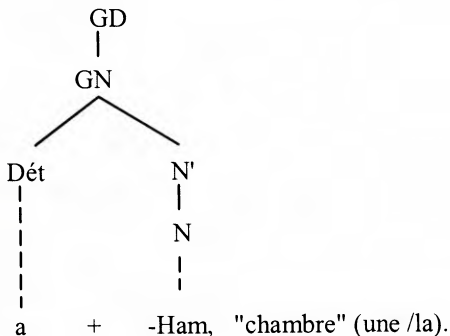
Dans notre système de description, nous parlons plutôt d'un groupe de détermination (GD) en face d'un GN (N") à dét. spécif. dont les structures sont données en (57) :

(57)



Puisque les noms à déterminant intrinsèque non-spécifique sont en distribution complémentaire avec les opérateurs de détermination, ils auront alors la même structure, avec un marqueur de détermination "neutre" ou "absolue" :

(58)



On aboutit donc à deux niveaux de représentation du nom en berbère concernant la détermination intrinsèque : d'un côté le GN (N") correspondant au non-défini spécifique (ce

que la vision standard appelle le nom à l'état construit), et de l'autre le GD subsumant le GN non-défini non-spécifique (cf. E. L), et le cas où le dét. (marqueur de fonction) est "absorbé" par un opérateur de détermination avec lequel il forme une chaîne du genre : (Op., variable) où la variable équivaut à la trace de l'élément effacé.

Avant de suspendre la description sur ce point (qui mériterait une recherche à part entière), nous aimerions confronter, en guise de conclusion, deux noms représentant de manière contrastive les deux niveaux de détermination :

- (59) a- ywḏa wḤam
 il-tomber-Acc chambre
 "La chambre s'est écroulée"
- b- aḤam ywḏa
 chambre il-tomber- Acc
 "idem"
- c- ywḏa waryaz
 "L'homme est tombé"
- d- aryaz ywḏa
 "idem"

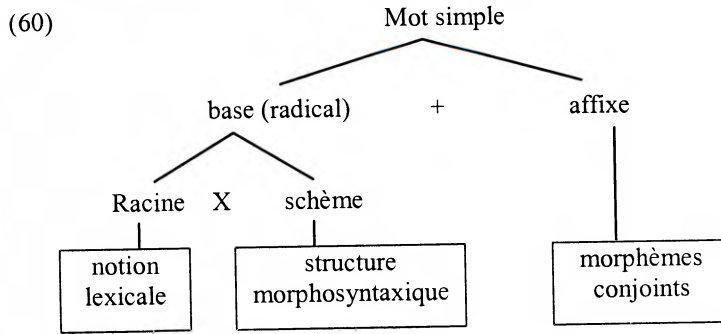
La remarque qui nous intéresse le plus est celle concernant l'insertion du *w* au niveau du GN à déterminant spécifique aussi bien dans (59a) que dans (59c). Les conséquences de cela sont à analyser en profondeur (ce que nous ne saurions faire ici).

Retenons, cependant, ces quelques intuitions (qui restent à justifier) :

- Le *w* n'est pas le réflexe morphologique de ce que la grammaire berbère appelle l'E.A, mais celui de la récupération du trait (+*masc.*).
- Si l'hypothèse de la voyelle constante est correcte (cf. les mots à initiale vocalique *u* et *i*), cela affaiblit lourdement le mécanisme de l' "état d'annexion" qui "n'est pas - ou n'est plus - aussi bien représenté en berbère qu'on le croit d'ordinaire" selon L. Galand (1966 : 166).
- Si les différentes hypothèses émises *supra* (dét. int, GD et GN) sont validables, alors le point de vue standard qui classe les noms berbères en terme d' "état" peut, judicieusement, être remplacé par une approche basée sur la notion de "détermination" (cf. Prasse, Nom : 11, note 2, "état" : le terme le moins heureux).
- L'opposition fondamentale (qui a constitué l'enjeu sérieux de toutes les stratégies d'analyse) est donc de type "positionnel" : quand le nom est gouverné par une tête (= opérateur) lexicale (Nom), fonctionnelle (M. F/M. D. A) ou les deux (V-ACR ou verbe conjugué), il est alors en relation de dépendance lexicale et syntaxique avec cette tête ; relation exprimable à l'aide du formalisme de la chaîne : terme gouverneur-terme gouverné (cf. Choe, 1987 : 134).

4. "Principe de miroir" et ordre des mots

La structure interne du mot simple en berbère (telle qu'elle est donnée en 60) est le reflet d'opérations complexes qui dépassent le niveau strictement morphologique¹⁸ :



4.1. Principe de miroir

Dans (60), on a le mot simple qui contient déjà toutes les "déterminations grammaticales", autrement dit, sa formation ne se fait pas au niveau strictement lexical, mais plutôt à celui de la syntaxe par l'association aux racines de catégories flexionnelles : d'abord de type aspectuel et diathétique, et ensuite celles définissant les traits grammaticaux d'accord. Ce qui donne une morphologie "riche" puisqu'elle reflète - de façon précoce - l'ordre d'intervention des processus morphosyntaxiques. M. Baker, (1985 : 375) a fait, à ce propos, une intéressante observation qu'il formule comme suit :

- (61) "The Mirror Principle (M.P)" :
 "Morphological derivations must directly reflect syntactic derivations (and vice versa)".

La généralisation du "M.P" implique que quand on a deux affixes ($Af_2 + Af_1 + V$, par ex.), le processus morphosyntaxique doit respecter l'ordre : Af_1-Af_2 . Soit la situation suivante en rifain :

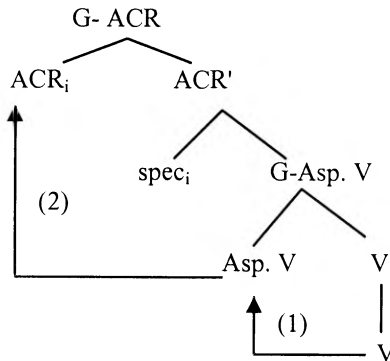
- (62) a- yFəğ wqzin
 il-sortir-Acc chien
 "le chien est sorti"
- b- y+Su+fəğ həMu yaqzin
 il-caus-sortir-Acc Hemmou chien
 "H. a fait sortir le chien"

¹⁸ Le cas du verbe, par ex. est tout à fait patent : *yMuğ*, 'il est mort' est déjà une proposition. Donc, la morphologie est le miroir du lexique et de la syntaxe. Au fait, le mot (entendons racines) est formé directement en syntaxe (cf. schèmes).

Dans (62a) l'ordre est : Af₁ + V (cl. 3^e p + radical verbal) où la marque d'accord est attachée à la base verbale directement. En (62b), il y a présence d'un affixe causatif (appartenant aux spécifications diathétiques et rectionnelles intervenant en D-structure avant les marques d'accord). Cet affixe₂ qui précède en D-structure la cliticisation de la marque d'accord (Af₂) apparaîtra donc en S-structure selon l'ordre linéaire suivant : Af₁ + Af₂ + V.

Pour des raisons de clarté de l'exposé, nous reproduisons ici la représentation arborescente (D-structure) de la proposition verbale rifaine donnée *supra* en (29) qui devient (63) :

(63)



Ainsi, l'ordre d'apparition en S-structure est : ACR+ CAUSE+V, autrement dit, l'opération d'accord s'applique après celle de l'affixation du causatif¹⁹.

L'intérêt du "M.P" réside dans la représentation adéquate qu'il permet de faire du rapport entre morphologie et syntaxe, basé, dans le système de description que nous utilisons, sur une très forte interaction entre les deux composants.

Ceci est d'autant plus significatif qu'il permet de bien rendre compte de la structure interne non seulement du mot simple en tarifit, mais aussi de celle de la proposition qui n'est qu'une projection du mot (notamment le verbe). Nous dirons alors avec J. Ouhalla (1988 : 60) que :

"Morphological and syntactic derivations are assumed to be isomorphic, in the sense that the morphological processes and their corresponding syntactic processes must match, if they don't the derivation would be ruled out under the generalisation made by the M.P".

Cet isomorphisme entre la morphologie et la syntaxe rejoint d'une part le principe d'incorporation des marques d'accord au radical verbal, et celui du "dét. int" pour le nom d'autre part. Dans les deux cas nous avons une unité linguistique autonome (et même une proposition dans le cas d'un verbe intransitif) :

¹⁹ Il va sans dire que cette démarche est ambiguë : elle peut s'inscrire dans le cadre d'une théorie dérivationnelle de la grammaire, qui est une option parmi d'autres. Mais, il est possible de concevoir la formation du verbe complexe sans "chronologie", c-à-d à adopter l'approche représentationnelle qui donne une "perception simultanée" (cf. Milner, 1988) des phénomènes syntaxiques.

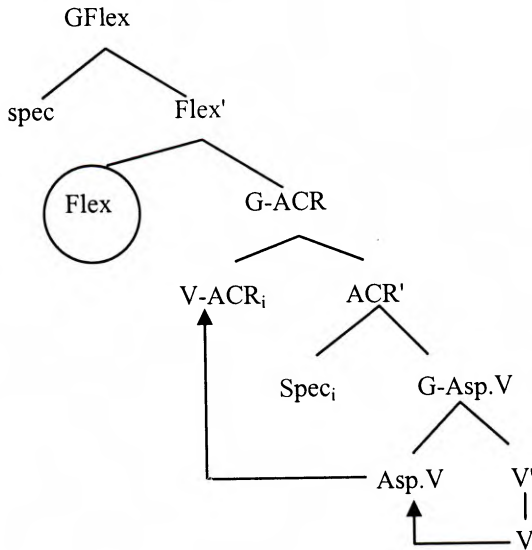
- (64) a- $t+Fəg$
 elle-sortir-Acc
- b- $ta+mgar+t$
 la/une femme

Ce principe (M.P) a une conséquence importante sur la structure et l'ordre des mots dans la phrase, en ce sens que ces deux derniers (*cf.* VSO ou SVO) dépendent de l'ordre d'intervention des affixes d'Aspect-temps et d'Accord.

4.2. Ordre des mots

Nous avons vu en (63) que l'ordre d'apparition des marques flexionnelles (en S-structure) est ACR+ASP. VOIX (X racines lexicales abstraites)²⁰. Nous savons, par ailleurs aussi, que les auxiliaires temporels (*ad, Tuğa...*) et les marqueurs phrastiques (nég. par ex.) ainsi que les clitiques viennent se loger dans le noeud Flex :

(65)



D'après (65), il est possible de dire que la notion de temps n'a pas d'une part, le statut d'opérateur (c'est une tête fonctionnelle dégénérée) en berbère ; et d'autre part, elle domine dans l'arbre aussi bien ACR qu' Asp. V.

Ainsi, conformément au principe affixal, les racines lexicales sont d'abord insérées dans le moule de la "verbalité" (Asp. V), et ensuite le radical verbal doit monter pour supporter les marques d'accord ; et si le verbe est conjugué à l'Aoriste (simple ou inaccompli), il doit alors monter encore une fois pour rejoindre la flexion temporelle et/ou modale (en

²⁰ Rappelons que les marques d'accord et les flexions d'Aspect temps sont disjointes en berbère.

l'occurrence *ad*).

Il est donc aisé de comprendre (et d'admettre) que l'ordre VSO, dans les langues à ordre de base VSO, soit une conséquence directe du fait qu'en D-structure l'accord précède le 'temps', mais suit l'Asp. V. En S-structure, la position canonique du sujet est le spec de ACR' où il se trouve gouverné par le complexe V-ACR par le biais de la coindiciation ; d'où l'ordre linéaire V.S.O. Cet ordre est littéralement confirmé par le Principe Affixal (*cf.* section 3) et le noeud Flex.

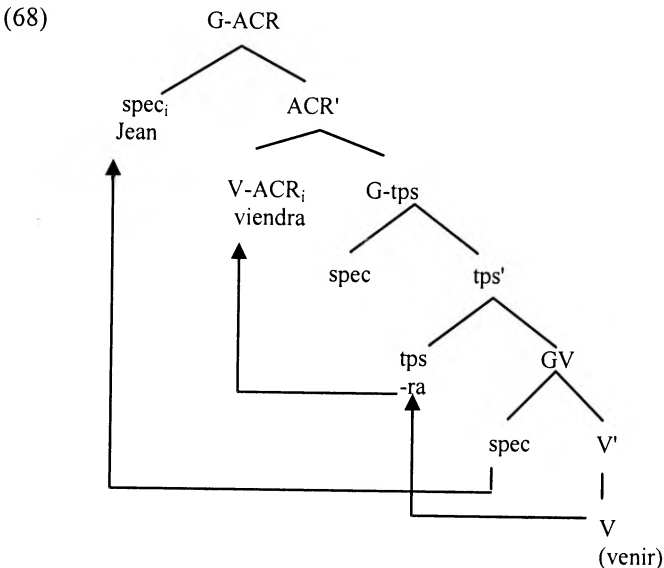
D'autre part, ce type d'analyse explique clairement l'universel 6 de Greenberg (*cf.* section 1) qui suppose l'existence d'un ordre alternatif SVO pour les langues VSO, en ce qu'il prévoit une position pré-verbale pour le sujet indicateur de thème :

- (66) a- ynžəm yinsi
 "Le hérisson s'est sauvé"
 b- insi ynžəm
 "idem"

Pour tester le pouvoir explicatif de cette démarche, prenons un exemple d'une langue instanciant l'ordre SVO (français) :

- (67) Jean viendra

Dans cette langue, l'ordre d'intervention des flexions (temps et ACR) est strictement l'inverse de celui des langues à ordre de base VSO ; autrement dit, puisqu'il ne s'agit pas d'une langue à système verbal aspectuel, le verbe est attaché d'abord au temps avant de monter vers le noeud ACR pour en recevoir les marques. Donc, l'ACR est supérieur dans la hiérarchie arborescente au temps, ce qui donne l'arbre (68) :



N. B. : Le sujet, qui monte de spec de GV à spec du G-ACR pour des raisons d'accord, est supérieur au noeud Tps.

Le mouvement du verbe est explicable par le principe affixal. Les deux mouvements (celui du verbe et du sujet) aboutissent à l'ordre linéaire SVO.

Nous dirons, pour résumer, qu'en français (langue SVO) l'ACR domine (donc sélectionne) le temps, et que ce dernier s'applique au verbe ; tandis que le berbère (VSO) développe une stratégie où l'ACR, tout en dominant l'Asp. V, reste sensible aux marqueurs temporels le sélectionnant et qui semblent établir des connexions avec la matrice aspectuelle du verbe.

5. Ordre des mots et dichotomie Récit/Discours

Au niveau énonciatif, l'ordre des mots semble se distribuer en "deux plans d'énonciation différents", à savoir "histoire (ou récit historique) et "discours" (cf. Corpus). Ces deux plans d'énonciation²¹ peuvent se joindre en un troisième dit "mixte" "où le discours est rapporté en termes d'événements et transposé sur le plan historique" dit E. Benveniste (1966 : 239-242).

En dépouillant notre corpus, nous avons observé que dans les contes (ou récits), les énoncés clés qui décrivent le développement des procès présentent souvent un ordre VSO (mis à part, parfois, la première occurrence), notamment quand ces énoncés sont introduits à l'aide de repères spatiaux ou temporels :

- (69) a- Tuğa iž umur t̄nayn n t̄mğarin
Aux-tps-pas un fois deux de femmes
"Il était une fois deux femmes".
- b- ruħənt aḍ aźmənt
partir-elles-Acc p. Ao puiser-elles (de l'eau)
"elles sont parties puiser de l'eau"
- c- ufint ša n arbiε
trouver-elles-Acc quelque herbe
- (70) a- kur Nhar aḍ raħən ad Šən Dhən Ni
chaque jour p. Ao aller-ils p. AO manger-ils beurre celui
"Ils partent chaque jour manger le beurre rance en question"

²¹ E. Benveniste les définit comme suit : "Nous définissons le récit historique comme le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique autobiographique", d'où l'emploi exclusif de la 3^e personne et de la notion temporelle du Passé (vs Futur). D'autre part, le discours c'est : "toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière", ajoute Benveniste (*Ibid*). Donc, la première personne *je* pose et s'oppose forcément (à) la deuxième *tu* au niveau de l'axe spatio-temporel : ici et maintenant. "Dans la pratique on passe de l'un à l'autre instantanément" précise Benveniste (*Ibid*), car "le propre du langage est de permettre ces transferts instantanés".

- b- g iž n tmurɿ ɿg^wž Tuğa zədgənt ɿnayn n twčmaɿin
 dans un de terre ê. loin-Acc ê.Acc habiter-elles deux sœurs
 "Dans un pays lointain (où) habitaient deux sœurs"

En effet, nos deux contes débutent par un repérage temporel (69a) ou spatial (70b) en annonçant l'actant (ou acteur) principal (qui peut être pluriel) avec un prédicat d'existence (*Tuğa* : Aux-tps-pas) tout simplement, ou ce dernier plus un verbe lexical (70b). Remarquons que lorsque le sujet thématique a été présenté dans la première occurrence du conte, on le reprend rarement par la suite sous sa forme lexicale (69b et c) et (70a) ; ce qui neutralise la question de l'ordre des mots puisqu'on se retrouve devant un verbe fléchi et fini, et éventuellement son complément.

Notons également qu'exception faite de (69a) où il y a un prédicat d'existence, l'ordre SVO (70b) n'est pas agrammatical (donc tout à fait énonçable), mais impliquerait une prédication où le terme privilégié serait le sujet thématique et non pas le procès (ou l'événement) ;

- (71) iž n ɿnayn n twčmatin Tuğa zədgənt...
 un de deux de sœurs Aux-tps-pas habiter-elle Acc
 "Deux sœurs vivaient..."

Ces remarques relèvent de la fonction énonciative et prédicative de l'ordre des mots telle qu'elle est définie par E. Benveniste et A. Culioli (1976 et 1978). Nous empruntons à ce dernier un concept qui permet à l'énonciateur de distinguer les relations prédicatives **assertées** (validées par la situation où il se place) de celles qui sont **non-assertées** (ou qu'il ne prend pas en charge). A. Culioli parle d'un troisième cas où les relations prédicatives, tout en étant valides pour l'énonciateur, ne sont pas considérées comme nécessaires à son énoncé : ce sont les relations prédicatives pré-assertées. Prenons quelques exemples de type "discours" :

- (72) a- aɿumi rəHu ihəDəm abrid
 étranger maintenant il-travailler-Inac chemin
 "Le colon est en train de construire une route"
- b- aɿRas ad itəg rhir
 personne p. Ao il-faire -Inac bien
 "L'homme doit faire du bien pour autrui"
- c- agbaɿ yuera
 clôture il-grandir-Acc
 "La clôture est haute"

La relation énonciative et prédicative dans ces énoncés est assertée par l'énonciateur, d'où l'ordre SVO qui pose, dans l'ordre du discours, une proposition (au sens logique) comme étant vraie, compte tenu des conditions d'énonciation : *je*, parlant ici et maintenant.

D'un autre côté, les phrases relatives données *supra* en (6) et que nous répétons ici par commodité en (73), tiennent selon A. Culioli du pré-asserté et épousent l'ordre VSO :

- (73) a- rəštāb Ni ysğa h̄mād yiğra
 livre celui il-acheter-Acc Ahmed il-ê-cher-Acc
 "Le livre qu'Ahmed a acheté est cher"
- b- * rəštāb Ni h̄mād ysğa ...

Ces relatives, même si elles sont tenues pour valides par l'énonciateur ne constituent pas pour autant l'essentiel de son énoncé (la relative est supprimable d'ailleurs : *rəštāb yiğra*, "le livre est cher"), ce qui donne l'ordre VSO.

Les subordonnées circonstancielles qui ont l'ordre VSO correspondent à la valeur non-assertée puisque l'énonciateur ne garantit pas la validité de la circonstance, il suppose tout simplement la validation de la principale dans le cas où la relation entre les deux propositions serait validée en tant que telle. Rappelons, pour mémoire, l'exemple (9) donné *supra* :

- (74) mara ysra h̄mād rhad-a ad ihəYəq
 si il-entendre-Acc Ahmed parole-ci p. Ao il-se-fâcher
 "Si jamais Ahmed entend ces propos, il va se fâcher"

On pourrait dire la même chose des interrogatives et des exclamatives qui, comme les relatives, étant associées au pré-asserté, se construisent d'après l'ordre VSO (*cf.* section 1 ici-même).

Rappelons, enfin, que les énoncés (69) et (70) qui appartiennent à l'instance du Récit instancient une relation prédicative verbale assertée qui se caractérise, dans ce mode d'énonciation, par l'ordre typique VSO²².

Par ailleurs, étant donné que le conteur (ou narrateur) a, souvent, besoin de "thématiser" (en guise de rappel peut-être) son sujet (entendons actant), cela donne naissance (ou plutôt sens) à ce que Benveniste appelle le plan d'énonciation "mixte".

En effet, c'est dans les énoncés de type discours (72a, b et c) que l'énonciateur use de cette opération de thématization qui répond à certaines conditions grammaticales dont la plus forte est la détermination : un terme ne peut occuper cette position "distinguée" qui sert de "point de référence" à l'énoncé que s'il est suffisamment déterminé (grammaticalement et/ou pragmatiquement).

Nous arrivons, en fin de compte, à une asymétrie distributionnelle dans l'ordre des mots obéissant à notre hypothèse initiale des deux plans d'énonciation combinée aux notions d'asserté, non-asserté et pré-asserté. Ainsi, à l'asserté en situation de Récit se réalisant selon l'ordre VSO, correspond en situation de Discours l'ordre SVO, qui est un ordre marqué par rapport à l'autre (*cf.* l'ordre VSO de la relative, interrogative, et même exclamative et complétive en partie).

²² Il est, cependant, fort utile de garder bien présent à l'esprit la remarque de Benveniste qui insiste sur l'inextricable imbrication des deux ordres du Texte (Récit et Discours) qui se chevauchent selon des mécanismes qui ne font pas l'objet de cette recherche. Au fait, ce que nous présentons ici est une caractérisation très sommaire de l'interaction de deux grammaires : celle de la langue et celle du texte (qui reste à faire).

D'un autre côté, l'ordre SVO au plan du récit (qui est au fond, un discours dans le récit : ou plan "mixte") rejoint celui du Discours quant au trait (+marqué).

En ce qui concerne les énoncés pré-assertés et non-assertés puisque leurs sujets ne sont pas appelés à fonctionner comme point d'"appui" ou de "référence" à l'assertion ; ils tombent forcément sous le coup de l'ordre VSO où le sujet, se trouvant dans la portée du verbe, échappe aux contraintes fortes de la détermination.

Enfin, ce qu'il faut retenir de toutes ces considérations, c'est qu'elles confirment notre généralisation (20), que nous rappelons ici en (75) :

(75) Le rifain est (basiquement) un système V. S. (O).

Au fait, les contes (Récit) qui témoignent d'états de langue relativement anciens, manifestent la valeur "assertée" sous forme VSO, lequel ordre commence à s'imposer pour la même valeur en situation de Discours. Cette asymétrie n'est peut-être que le réflexe apparent d'un paradoxe profond des langues naturelles, à savoir celui de la "Naturalité" elle-même qui voudrait en cacher un autre plus puissant : entendons le conflit permanent entre la synchronie et la diachronie (le conservatisme et l'évolution).

6. Quelques remarques interdialectales

Au travers des cinq précédentes sections, le lecteur aura constaté que la structure et l'ordre des mots de la phrase sont inextricablement liés : parler de l'une c'est invoquer *ipso facto* l'autre. Nous aimerions, dans cette dernière section confronter les données de tarifit avec celles d'autres parlers et/ou dialectes (langues) berbères.

A première vue, c'est le touareg qui semble, d'après L. Galand (1979 : 137) faire "cavalier seul" avec son ordre de base SVO :

"Un berbère du Maghreb (de l'Algérie du nord, par exemple, ou du Maroc), quand on lui demande un 'énoncé', place en général le verbe en tête, employant spontanément la tournure (a) (23) ; il ne recourt à l'énoncé (b) que s'il a des raisons précises de le faire, ce qui du reste arrive fréquemment. Il semble qu'un Touareg, au contraire, ait tendance à produire tout de suite un énoncé de type (b)"²³.

Cet ordre particulier du touareg (SVO) est le reflet d'une part, de la directionnalité de la prédication : Nom+Verbe ; et d'autre part, de mécanismes formels (syntaxiques) profonds que nous aurons l'occasion de voir, en partie, au chapitre III (*cf.* par exemple, les deux compléments - apparemment directs - qui se suivent ; et le fait que le nom verbal :

²³ Les exemples sont donnés à la page 133 :

(a) yəčča wəməšiš aḵsum

(b) amšiš yəčča aḵsum

(...)

(a) "il-a-mangé chat viande"

(b) "chat il-a-mangé viande"

"s'il est construit avec le verbe *g* "faire" et repris par *a/ta*, "celui/celle", ait "le même type de régime que le verbe de même racine et non un complément déterminatif avec *n* "de", comme les autres noms" selon P. Galand-Pernet (1984 : 71)).

Pour le kabyle, "l'ordre canonique, non marqué" selon Chaker (1983 : 267) est VSO :

- (1) *yəFγ* *wrgaz*
 il-est sorti homme + EA

dont l'ordre alternatif est exactement comme en rifain, SVO.

Le parler des Ayt-Hassane (au sud de Beni Mellal, zone limitrophe) décrit par F. Sadiqi (1982 : 9) actualise l'ordre de base VSO : "what is ment by basic here is 'neutral' or 'unmarked'. VSO sentences are not restricted to any particular contexts or stages of conversation".

L'auteur ajoute, un peu plus loin, "SVO is the nearest alternative order to VSO" ; ce parler rejoint, encore une fois, le cas du rifain.

Un autre parler, celui des Ayt-Morghad (Goulmima) observe lui aussi l'ordre canonique VSO d'après OUCHNA Ali (1985 : 20) :

"*ibɔa* *wusəm* *ɛari*
 Il-partager-Acc foudre montagne
 La foudre a brisé la montagne"

Toujours dans le domaine de tamazight (Moyen-Atlas), A. Calabrese donne la structure VSO comme ordre de base du parler des Ayt-Seghrouchen dont les données lui ont été communiquées par M. Guerssel (1987 : 103) :

"*t-wtu* *Tifa* *Idir*
 3fs hit *Tifa* *Idir*
Tifa hit *Idir*"

Cet ordre répond à la question rhématique : "what happened" ?

Ces différents idiomes (en plus du rifain) confirment la remarque de L. Galand à ce propos, et l'universel 6 de Greenberg : "toutes les langues à ordre VSO dominant ont SVO comme ordre alternatif".

Le problème crucial (que nous ne ferons que poser ici, tant il est difficile à résoudre) est celui de la source de ses variations ; autrement dit comment définir (soit en terme d'évolution ou de différence fonctionnelle) les paramètres qui sont à l'origine de l'instanciation de VSO au Maghreb et de SVO au sud saharien (Touareg).

Dans une perspective diachronique, L. Galand (1979 : 137) se demande "si certains parlers (du Maghreb) n'amorcent pas une évolution qui aboutirait à imposer l'ordre (b) : nom+verbe".

L'auteur dit dans le même article :

"... le sujet, dans l'histoire des langues provient souvent du "topic" : au risque de trahir l'auteur, on pourrait évoquer cette idée devant le succès de l'énoncé (b) en touareg" (*Ibidem* : 138 ; N. B. l'auteur = Cl. Hagège).

En confrontant ces deux citations et "au risque de trahir l'auteur", on pourrait dire que le touareg - sur ce plan - est plus évolué que les dialectes du Maghreb qui en sont encore à l'étape du sujet post-posé au verbe (c-à-d, selon notre système, dans sa position canonique par opposition à la position préverbale non canonique, celle du sujet indicateur de thème qui "commence à s'y imposer" et que le touareg a déjà transformé en position "naturelle" du sujet : "terme distingué").

Touchant le tarifit, cette évolution (SVO) a atteint un ordre de grandeur approximatif de 22%²⁴ contre 78% pour VSO. Elle permet de consolider le résultat des tests de Li & Thompson concernant le sujet et le thème (*cf.* 3.2.4. *supra*), en tarifit (et en berbère, en général, comme on vient de le voir, où le touareg est plus avancé que les autres dialectes dans la mesure où il oriente sa prédication plutôt vers le sujet préverbal).

Ces quelques brèves remarques interdialectales nous montrent que le problème fondamental que soulève le traitement de l'ordre des mots est celui de la place de la tête lexicale dans la proposition, lié à la directionalité de la prédication et partant de l'assignation des rôles thématiques (et des fonctions), et du type de déterminant intrinsèque (spécifique vs non-spécif.).

Il semble d'après Choe (1987 : 150) que l'ordre VSO est le résultat d'un conflit entre la directionalité de l'assignation du rôle thématique (devant correspondre à un sujet ou un complément) et le paramètre de la tête. Ceci peut rendre compte du paradoxe²⁵ du sujet post-posé en berbère, que presque tous les chercheurs, à la suite de L. Galand (1964), appellent : "complément explicatif ou référentiel". Cette désignation est l'effet du conflit dont parle Choe, car la position post-verbale (dans les dialectes du Maghreb) correspond syntaxiquement (*cf.* Gouvernement, th-critère, et détermination) à la position canonique du sujet (*pro*) ; mais "comme le sujet est une position régissante et non régie" (Milner, 1985 : 52, note 8), alors la condition d'en faire un "complément" régi par un indice de personne (clitique marque d'accord) qui est, dans la même vision, le seul et véritable sujet, devient *sine qua non*.

Par contre, le touareg ne connaît pas ce conflit, eu égard à son ordre canonique SVO.

Au fait, c'est l'existence dans le verbe de cette indispensable marque d'accord qui donne lieu, pour des raisons de directionalité du gouvernement (ou rection), à la construction VSO dans les dialectes qui se définissent typologiquement par ce même ordre de base.

²⁴ Cette estimation devrait être testée sur les autres parlers rifains (la base des pourcentages est de 1098 énoncés). Mais la tendance est largement confirmée par les autres dialectes du Maghreb où l'ordre SVO commence à concurrencer VSO.

²⁵ Ceci pousse L. Galand (1985 : 81) à parler du "caractère hybride de la formule VSO, qui juxtapose une classe et deux fonctions" ; en s'appuyant (note 5) sur la position de D. Cohen.

Le rifain a un troisième ordre dans la phrase simple, il s'agit de VOS (*cf.* section 1) qui est une forme d'inversion ou de dislocation droite du sujet :

- (76) yura tabrat h̄məd
 il-écrire-Acc lettre Ahmed
 "A. a écrit une lettre"

lequel sujet occupe une position périphérique ou A' par rapport à la proposition, mais peut servir avec les deux autres ordres (VSO et SVO) comme source de variation dialectale en berbère.

Ainsi, à titre exploratoire, on peut essayer de voir comment réagissent ces trois ordres à l'insertion d'un adverbe circonstanciel de temps (*rəb̄da*, "toujours") :

- (77) a- h̄məd̄ rəb̄da itari tibraṭin
 Ahmed toujours il-écrire-Inac lettres
 "A. est toujours en train d'écrire des lettres"
- b- h̄məd̄ itari rəb̄da tibraṭin
 Ahmed écrit toujours des lettres
- c- * itari rəb̄da h̄məd̄ tibraṭin
- d- * itari h̄məd̄ rəb̄da tibraṭin
- e- * itari tibraṭin rəb̄da h̄məd̄
- f- ? itari rəb̄da tibraṭin h̄məd̄

La première remarque à faire, c'est que le verbe fléchi n'admet pas d'être séparé du sujet lexical (comme le montrent, en rifain les exemples 77c, d et e), d'où la pertinence de l'analyse en terme de chaîne (ou argument discontinu) qui impose une adjacence stricte entre le V-CR et le sujet lexical (*pro*).

La structure (77a) confirme le statut de thème (topique) du terme *h̄məd̄* qui est suivi syntagmatiquement par l'adverbe *rəb̄da* occupant la position Flex (= temps) dans l'arbre, en tant que "soeur" de G-ACR, et ne brisant aucune chaîne.

De même la construction (77b) où l'adverbe s'intercale entre le sujet nul (*pro*) et le complément d'objet, ne viole pas la contrainte de la chaîne, d'où sa grammaticalité.

Quant à (77f), sa grammaticalité dépend de l'intonation-virgule après le C.O.D, c'est-à-dire, du respect de la position périphérique (ou exocentrique) du terme *h̄məd̄* par rapport à la phrase simple.

Finalement, notons sans plus, la variation de l'ordre selon qu'on a des termes lexicaux, ou des pronoms clitiques :

- (78) a- ygə -d ḥməd ṭabrat i wma-s zi b̄ariz
 il-faire-Acc p.o Ahmed lettre à frère-son de Paris
 "A. a envoyé une lettre à son frère de Paris"
- b- yga ^ (pro) s- t - əd SəNi
 il- faire ,, lui-la-p.o de-là-bas
 "Il la lui a envoyée de là-bas"

Conformément au principe de projection lexicale, (78b) est l'ordre correspondant à la S-structure dont la D-structure est (78a).

Il s'agit d'une opération de pronominalisation, soumise au principe de la "préservation des structures" (Emonds, 1981) et à la contrainte de la sauvegarde des indices référentiels (Milner, 1985). La configuration des deux constructions est :

- (79) a- V-ACR_i p.O.S.L_i O.D OI GP
 b- V-ACR_i pro_i O.I O.D p.O GP²⁶

Ces deux schémas nous renvoient à notre première section (variation et constance de l'ordre des mots) puisqu'ils illustrent parfaitement la-dite logique en faisant la synthèse du stable (V-ACR et GP) et du "déformable" (p. O, S. L, (*pro*), O. D, O. I) selon la terminologie d'A. Culioli (séminaire de la rue d'Ulm, 1988). Le stable est à mettre sur le compte des positions et le "déformable" sur celui des places.

Nous allons voir, dans les chapitres qui suivent, comment ces notions alternent dans la syntaxe du tarifit qui, comme toute langue naturelle, contient des positions A et des positions A', lesquelles combinées répondent exhaustivement à la définition de la phrase, en syntaxe.

²⁶ La particule d'orientation du procès (p. O) est à mettre dans le paradigme des clitiques : en effet, on a affaire à un clitique à valeur référentielle et/ou pragmatique. Cf. L. Galand (1985 : 86).

CHAPITRE II

IDENTIFICATION DE LA POSITION SUJET

Position du problème

A la lecture des différents travaux portant sur la syntaxe du berbère, il est aisé de constater que la question du sujet est problématique, et qu'elle n'échappe pas, partant, à la controverse ni parfois même à la contradiction.

Notre objectif, dans ce chapitre, est d'esquisser une description globale et détaillée de ce phénomène dans le cadre particulier "des relations de dépendances lexicales et syntaxiques" (cf. A. Rouveret, 1987b) ; tout en rappelant chaque fois que cela est nécessaire, les diverses analyses qui ont marqué l'histoire de cette notion syntaxique.

L'essentiel est de fixer l'identité formelle et sémantique ou interprétative du sujet en tarifit, en tant que position et contenu ; et de voir, par ailleurs, ce qui fait qu'il peut manquer en tant qu'entité lexicale dans une phrase.

1. La position sujet et le Principe de Prédication

1.1. Quelques considérations théoriques

Dans *Knowledge of language* (1985), N. Chomsky donne le Principe de Prédication suivant :

(1) Principe de Prédication :

En S-structure, tout constituant V" doit entrer en relation formelle avec un N" dont il est prédiqué.

La motivation de ce principe est que tout constituant V" doit être associé dans toutes les configurations où il apparaît à une position N" "externe" qui sert de point de référence au prédicat verbal.

Notons que la notion de prédication a une origine et un fondement logico-sémantique¹.

La prédication est donc une propriété qui impose que la phrase ne se définisse que par l'association de ses membres. Dès que nous mettons ensemble deux termes (*ħməd*, *Fəğ*, "sortir") pour avoir :

- (2) a- yFəğ ħməd ou
 il-sortir-Acc Ahmed
 "A. est sorti"

¹ Pour une intéressante discussion de ce point, cf. D. Cohen, 1984.

- b- hməd yFəǵ
 Ahmed il-sortir-Acc
 "A. est sorti"

aucun des deux termes n'est analysable à partir de sa structure interne. Ceci constitue d'après Milner (séminaire de syntaxe, 1987-1988) un domaine syntaxique (phrase simple). La propriété interprétative qui naît lors de la construction d'un domaine excède les propriétés intrinsèques et extrinsèques des termes qui constituent le domaine. C'est cette propriété même qui fonde la prédication qui devient elle-même une propriété domaniale.

La relation prédicat-argument(s) rappelle celle de fonction-variable : ce rapprochement permet de définir la grille thématique (th-grille) d'une tête verbale comme une structure valencielle (L. Tesnière, 1976) requérant d'être saturée pour satisfaire à la condition de détermination logique.

Dans ce cas le Principe de Projection² crée les places structurales pour les termes saturateurs et le th-critère garantit que les places structurales sont remplies par les contenus appropriés, c'est-à-dire par des arguments.

Ainsi, une position N" sujet doit coexister avec la catégorie V".

E. Williams (1981) parle de l'argument "externe" (dont il souligne lui-même l'ambiguïté), qu'il faut isoler parmi les dépendants d'un prédicat, en tant qu'élément "distingué". La règle de prédication qu'il propose est donnée en (3) :

(3) Règle de Prédication

Coindicer GN et GX

A la suite d'A. Rouveret (1987b : 81), nous utiliserons l'étiquette d'argument indirect pour le terme distingué dans une entrée lexicale, et arguments directs le ou les autres arguments du Prédicat. Cet argument indirect est un terme distingué parce que toutes les têtes lexicales verbales sélectionnent une place d'argument indirect. Autrement dit, il n'y a de verbe qu'associé à un sujet.

"Un verbe assigne toujours au moins un th-rôle. Il n'existe donc pas de Prédicat à zéro place" (Rouveret, *Ibid*).

Nous pouvons exprimer cette généralisation comme suit :

(4) Principe de Projection étendu

Tous les prédicats doivent comporter une position sujet (Chomsky, 1982).

Cependant, le sujet ne fait pas partie de la structure argumentale du verbe, c'est-à-

² Ce principe impose que les propriétés lexicales des mots aient une représentation catégorielle à tous les niveaux de l'analyse syntaxique :

V -----> / + (_____ N")

dire qu'il n'est pas sous-catégorisé par le verbe, d'où son statut d'argument indirect. Mais comment reçoit-il son rôle thématique ?

Tout d'abord, la position sujet est la seule position qui soit sensible et pertinente pour plusieurs modules de la grammaire (cf. contrainte du sujet spécifié, le module de l'accord et celui des propriétés interprétatives telles que l'Agentivité attachée à la fonction sujet). Elle correspond, selon Milner (1985 : 18) à la "position distinguée" que les domaines linguistiques "contiennent nécessairement".

Ensuite, les arguments sont indépendants de l'existence des positions A et A' ³, et être argument d'un verbe est une notion non-positionnelle ; donc elle ne se confond pas avec la position argumentale. Le sujet est, pour ainsi dire, une position A qui n'est pas une position argumentale. Autrement dit, il ne fait pas partie de la projection du verbe, vue son ubiquité pour tous les verbes.

1.2. Arguments empiriques

A la suite, entre autres, de M. Cohen (1929), d'E. Benveniste (1966), de M. Rothemberg (1974) et des linguistes travaillant dans le cadre relationnel (Perlmutter, 1983) nous savons que la classe des verbes intransitifs n'est pas homogène (pour le cas particulier du rifain cf. Cadi, 1981/87). Elle comprend deux sous classes bien distinctes :

- Les verbes intransitifs authentiques qui n'ont qu'un argument en fonction de sujet agentif (cf. les verbes à diathèse externe de Benveniste (*Ibidem* : 172) : "ces verbes dénotent un procès qui s'accomplit, à partir du sujet et hors de lui" tels que : *zdəg* "habiter" ; *bəLəg* "vagabonder" ; *hnəs* "esquiver" ; *həLəf* "s'engager dans l'armée" ... Ces verbes sont subsumés par l'étiquette de "prédicats inergatifs" dans la terminologie de Perlmutter.
- Les verbes intransitifs dont l'unique argument est un argument direct (réalisé en D-structure dans la position objet). Dans ce cas, pour Benveniste (*Ibid*) : "le verbe indique un procès dont le sujet est le siège, le sujet est intérieur au procès" (= diathèse interne), par ex. : *bkam* "ê. muet" ; *baRəq* "se fâcher" ; *Məl* "mourir" ; *wḏa* "tomber". Ces verbes sont dits "inaccusatifs" d'après Perlmutter.

Selon A. Rouveret (1987b : 81-82) :

"Le sujet d'un verbe inergatif est à tous points de vue semblable au sujet d'une construction transitive, alors que le sujet d'un verbe inaccusatif partage plusieurs propriétés avec l'objet d'un prédicat transitif et est comparable au sujet d'une construction passive"⁴.

³ La position A correspond à la position canonique qui attribue un rôle thématique, et la position A' est la position qui ne définit pas de rôle thématique ; les éléments qui y figurent reçoivent leur interprétation fonctionnelle des positions A leur correspondant.

⁴ Nous donnons juste un exemple du Passif en tarifit pour illustrer la comparaison, car nous reviendrons (chapitre 4) sur ce problème :

- (i) yṢa ḥməd aḡrum
 il-manger-Acc Ahmed pain, "Ahmed a mangé du/le pain"
- (ii) yTwaṢ wəgrum
 il-pass-manger-Acc E.A-pain, "Le pain a été mangé"
 * du pain a été mangé.

Ainsi, les verbes dits "inergatifs" seront représentés comme sélectionnant une seule place d'argument (indirect), et les prédicats verbaux inaccusatifs seront dotés de deux places d'argument (l'indirect et le direct). La forme technique de cette représentation est codée dans le lexique, à l'instar des verbes transitifs, de la manière suivante ($y = \text{arg. ind.}$, $x = \text{arg.dir.}$, et $z = \text{arg. dir. "prépositionnel"}$) :

- (5) -wš-, "donner" : $V^{y, x, z}$ -hdəm-, "travailler" : V^y
 -ndəh-, "conduire" : $V^{y, x}$ -ḡhar-, "apparaître" : $V^{y, x}$

La sélection argumentale d'une catégorie-opérateur exclut les positions obliques, et se limite à signaler les places d'argument qui sont, syntaxiquement, projetées comme des positions N" remplissant les fonctions de sujet, de complément d'objet (direct ou indirect). Soit, par ex. l'entrée lexicale du verbe "conduire" :

- (6) -ndəh- : "conduire"
 (+V)
 th-grille : (Agent, siège, localisation)
 str. Argumentale : $V^{y, x}$
 ss-catégorisation : + (---N" M.D. A_{loc} N")

En (6), la structure argumentale $V^{y, x}$ ne contient aucune place d'argument correspondant au GD (= M.D.A_{loc} N") mentionné dans le cadre de sous-catégorisation⁵. Inversement, ce cadre ne contient aucune information sur l'identité catégorielle de la position sujet, car une tête verbale ne sélectionne pas l'identité catégorielle de la position sujet (qui n'est pas marquée lexicalement, mais l'est thématiquement). De même, il est exclu de combiner en une seule information la th-grille et la structure prédicat-argument. Au fait, il existe un certain chevauchement entre les différentes informations contenues dans une entrée lexicale : th-grille (ou sélection thématique), sous-catégorisation (ou sélection catégorielle) et structure prédicat-argument (ou sélection argumentale). Mais, ce chevauchement n'est pas synonyme de redondance. Ainsi, les catégories lexicales, par exemple, se répartissent en classes selon qu'elles admettent ou non une structure prédicat-argument, et que cette propriété est indépendante de la présence ou de l'absence d'une th-grille associée à l'unité lexicale correspondante. Par suite, aucun représentant de la catégorie N n'est spécifié pour une structure préd-arg (à l'exception d'une structure particulière du touareg, cf. chapitre 1) ; et cela bien que les noms déverbaux comme *ahəMəm* "fait de cuire", héritent une grille thématique du verbe avec lequel ils partagent les mêmes racines. Les têtes verbales, par contre, ont toujours une th-grille, et une structure préd-arg. C'est sur le compte de cette propriété différentielle que nous mettons l'existence de deux types de prédication : la prédication verbale et la prédication

⁵ Ceci vient du fait qu'une position donnée ne peut être lexicalement dépendante que d'une seule tête (ici la tête est le M. D. A. qui introduit la position oblique), ex. :

yndəh ḥməḍ ʔumubin ḡa(r) wḥrid
 il-conduire-Acc Ahmed voiture vers chemin
 "A. a conduit la voiture vers la route"

non-verbale.

Il convient, enfin, de signaler la présence marginale⁶ des verbes intransitifs dont le sujet n'est pas thématiquement rempli (*cf.* verbes impersonnels ou "à sujet explétif").

2. Le Principe d'identification lexicale

La théorie thématique (th-théorie, dorénavant) dans la version développée par A. Rouveret (1987b) cherche à représenter syntaxiquement et catégoriellement les relations argument-de. Ce principe qui s'énonce comme en (7) sous-tend la conception générale du marquage thématique (th-marquage) :

(7) Toute position A est lexicalement identifiée.

2.1. Identification lexicale de la position sujet⁷

Voyons si oui ou non le Principe (7) pourrait nous permettre de décrire adéquatement la fonction sujet en rifain, et surtout de caractériser le site de réalisation de cet argument indirect.

Qu'est-ce qu'une position A vs position A' ?

C'est une position qui est susceptible d'attribuer des propriétés interprétatives de type fonctionnel (des th-rôles) aux éléments qui les occupent.

Alors que le statut des positions compléments ne semble pas poser de problème par rapport à cette distinction, il n'en va pas de même pour le sujet.

Il est certain que la position sujet peut attribuer des propriétés interprétatives, mais celles-ci ne dépendent pas d'un élément-opérateur : ce n'est pas le verbe qui assigne une interprétation fonctionnelle à cette position.

Parallèlement, l'existence de cette position ne dépend pas du Principe de Projection lexicale. Nous avons déjà vu (chapitre 1) que, pour tarifit (ainsi que les autres dialectes berbères), cette situation conceptuelle du sujet (position A, mais non-argumentale) correspond⁸ parfaitement à la réalité linguistique du système en question où l'ordre de

⁶ Ces verbes mentionnés dans Cadi (1981/1987a) à la table 2 :

verbes impersonnels, ne sont pas, à vrai dire, identiques du point de vue distributionnel, et très peu répondent positivement aux critères de définition de cette classe. Soit, par exemple, les marques d'accord (ind. de pers) et la variation aspectuelle (conjugaison) :

(i) *msar*, "arriver" n'admet que la 3^e personne du singulier (masc. ou fém.), mais varie du point de vue aspectuel : Ao./Acc./Inac.

(ii) *ag* "prendre" ne connaît pas de variation de personne (littéralement, le vrai impersonnel), il est figé à la 3^e personne : *yug-ayi*, "il-arrive-à-moi". Ce verbe se conjugue, sous cette forme aux trois aspects : Ao./Acc./Inac.

⁷ Toute position syntaxique doit être lexicalement identifiée, et elle n'est identifiée que si elle est une place d'argument.

⁸ *Cf.* La notion de "complément explicatif" et d' "indicateur de thème" de Galand (1964).

surface VSO semble inclure le sujet et le complément dans le domaine du verbe, et pousser à le traiter, par conséquent, à l'un des niveaux de représentation (Forme logique) de la langue comme un complément de type particulier (*cf.* chapitre 1).

Par-delà leurs différences (= sujet et complément), ces deux positions se distinguent des positions A', qui n'attribuent aucune propriété fonctionnelle : pour qu'ils puissent obtenir une interprétation fonctionnelle, les éléments qui les occupent doivent être mis en relation avec une position A.

Or, en berbère qui est une langue à morphologie "riche" (*cf.* paramètre 'pro-drop' en 2.2.2 *infra*), nous avons affaire à une structure verbale où le sujet s'exprime sous deux formes : l'une affixale (clitique/marque d'accord), et l'autre lexicale (post-verbale pour les dialectes du Maghreb, et préverbale pour le touareg). La deuxième forme sous laquelle se manifeste le sujet est, structurellement, facultative⁹.

La question cruciale à se poser ici est : laquelle de ces deux positions est une position A ? Rappelons que le principe d'unicité du th-critère exclut qu'un th-rôle soit assigné à deux arguments différents¹⁰. Prenons un exemple :

- (8) a- yFəg
il-est-sorti
- b- yFəg waryaz
"L'homme est sorti"

Concrètement, est-ce que c'est le clitique (ind. de personne) de (8a) ou c'est le terme lexical (8b) qui se trouve dans une position A ?

Logiquement, vu l'unicité du th-critère, l'un de ces deux termes doit occuper une position A'. Ce que le th-critère revient en fin de compte à dire, c'est qu'il doit y avoir bi-univocité entre th-rôles et arguments, comme cela était directement indiqué dans Chomsky (1981 : 36).

Pour compléter le principe (7), nous reproduisons ici la définition (9) suivante d'A. Rouveret (1987b : 86) :

- (9) "Etant donné une représentation de S-structure k, une A-position X" est lexicalement identifiée si, et seulement si, elle est identifiée comme lexicalement dépendante d'une tête lexicale Y ; c'est-à-dire, si elle est formellement définie comme la représentation syntaxique d'une place d'argument *a* de la catégorie-opérateur Ω dont Y est la projection en syntaxe".

Soit la S-structure de (8) :

⁹ A. De Schryver (1987) analysant le problème de la distribution du sujet dans les phrases déclaratives simples en tarifit donne 88 cas sur 123 (71%) où le sujet lexical n'est pas exprimé.

¹⁰ Le th-critère dit : "Tout argument supporte un th-rôle et un seul, et tout th-rôle est assigné à un argument et un seul". Ce critère est une généralisation de la condition d'unicité et de relevance fonctionnelles de Freidin, 1978 (Vergnaud, 85 : 7).

- (10) a- $(V^n (V^i ACR_i - V) (N^n cv)_i)$
 b- $(V^n (V^i ACR_i - V) (N^n)_i)$

(10) a et b tombent sous le coup du Principe d'incorporation de Baker (1985), et du Principe de Projection maximale (cf. note 2 *supra*).

Nous devons signaler que, pour fonctionner comme position thématiquement dépendante d'une tête X, une position N^n_i doit être identifiée comme lexicalement dépendante de X.

La stratégie d'identification lexicale de la position sujet est le liage thématique (th-liage) qui met en jeu l'appareillage en S-structure d'un trait argumental porté par la tête lexicale X, projection syntaxique de Ω , avec la position où est réalisé l'argument a.

Dans la configuration suivante :

- (11) ... V^{+z} ... $(N^n a)_i$

où V^+ désigne une projection V et z un trait argumental de V, direct ou indirect ; et N^n_i une position A dotée d'un indice référentiel.

Conformément au principe d'identification lexicale, il est naturel d'appareiller l'indice référentiel i et le trait argumental z ¹¹. Cette opération d'appareillage aboutit à une relation de coïncidence donnée en (11) ci-dessous :

- (11) $V^{+(z, i)} (N^n a)_i$ ---

En (11) la position N^n est th-liée par le trait argumental z de la tête lexicale V^+ .

Par ailleurs, étant donné le principe de projection maximale :

- (12) À tous les niveaux possibles de la grammaire, une unité lexicale est pourvue de tous ses arguments (Milner, 1985).

On comprend pourquoi en (10a) on a une catégorie vide dont nous identifions, plus loin, la nature. Autrement dit : "une unité lexicale demeure identique à elle-même dans l'ensemble des dispositifs grammaticaux" (Milner, *Ibid*).

Nous savons donc que même manquant, en apparence, l'élément lexical a laissé une trace à sa place, et la théorie doit en supposer la présence imperceptible sous la forme d'une catégorie vide.

Le principe de projection maximale définit donc deux propriétés importantes dans les langues naturelles : la propriété de "récupérabilité" et la propriété de "survivance" qui dépendent à leur tour d'une assertion générale sur "la nature des langues : les propriétés lexicales déterminent les formes syntaxiques.

Ceci nous amène à dire qu'en D-structure chaque argument occupe une position

¹¹ La construction de la paire (z, i) établit une relation formelle entre une position A et la structure préd-arg d'une tête lexicale et suffit à identifier cette position comme la projection syntaxique d'une place d'argument de cette tête lexicale.

thématique (th-position), et que chaque th-position est le site de réalisation d'un argument ; et puisque la structure catégorielle réalisant les dépendances thématiques est syntaxiquement invariante, la conjonction du th-critère et du principe de projection implique l'existence de catégories vides dans les représentations (*cf.* Rouveret, 1987b : 30).

Reprenons de ce point de vue l'exemple (8a et b) : une constatation triviale dégage un contraste entre la présence du sujet lexical dans (b) et son absence dans (a) ; en termes plus clairs (a) est le résultat d'une opération d'effacement, or il existe en grammaire générative et transformationnelle une contrainte sur la récupérabilité des effacements qu'on peut résumer ainsi :

(13) Un élément linguistique ne peut être effacé que s'il est récupérable.

Concrètement, cela signifie qu'une fois un vide repéré dans une position déterminée, on sait que le contexte contient de quoi identifier exactement ce vide.

Il est par conséquent naturel et légitime de supposer l'existence d'une catégorie vide sujet dans (8a). Cette catégorie vide¹² constitue "un argument discontinu" selon J. R. Vergnaud (1985) avec la marque d'accord (indice de personne de L. Galand).

2.2. Phénoménologie du sujet nul

Le rifain, comme les autres langues/dialectes berbères, revêt la propriété "sujet nul" qui permet à la position sujet d'une proposition fléchie d'être occupée par un élément nul (8a). La marque flexionnelle *y* (aussi bien dans 8a que 8b) réalisée sur le radical verbal est identifiable comme un affixe morphologique portant les traits grammaticaux de personne, nombre, et parfois genre de l'élément nul dans la position sujet. Cette marque d'accord doit être analysée comme un affixe pronominal plein (assimilable à un clitique) autorisant l'identification lexicale de la position qu'il redouble en spécifiant son contenu.

2.2.1. La typologie des catégories vides

De même que l'arabe marocain et l'arabe écrit, le berbère admet, sans problèmes, des sujets phonétiquement nuls :

- (14) a- *yMuṭ* *azḍgāt*
 il-mourir-Acc an-dernier
 "Il est mort l'an dernier"
- b- *yura* *ṭabrat*
 il-écrire-Acc lettre

¹² Il s'agit là, au fait, d'un cas particulier de **substitution**, celui d'un vide à un plein qui repose sur la notion d'identité et sur la chaîne contextuelle (*cf.* Milner, 85 : 54 note 16). Rappelons qu'une chaîne est une suite de positions coïncidées assurant la transmission d'un rôle d'une position thématique vide à un contenu argumental réalisé dans une position non-thématique.

"Il a écrit une lettre"

Si l'on tient compte du principe de projection étendu qui pose l'existence d'une position syntaxique (le sujet) qui est toujours prévue dans les constituants phrastiques (P) même si elle n'est pas remplie par un terme référentiel ; alors cette position n'est que phonétiquement vide dans les deux phrases de (14), mais elle existe pour le composant syntaxique. Ceci dit, il faut donc déterminer la nature de cette catégorie vide, car la théorie dispose de plusieurs types différents d'éléments nuls, censés correspondre aux différents types de GN_s lexicaux.

La typologie présentée par Chomsky (1982) inclut quatre éléments principaux, tous nominaux, étant entendu que le concept de catégorie vide peut être étendu à d'autres catégories syntaxiques :

(15) Principales catégories vides (Chomsky, 1982) :

(+an, +pro) : PRO, ex. (Pierre)_i croit ((GN cv)_i être malade)

(-an, +pro) : pro, ex. (GN cv)_i vino ayer, "il/elle est venu(e) hier"

(-an, -pro) : trace variable, ex. (qui)_i Pierre a-t-il rencontré (GN cv)_i

(+an, -pro) : trace anaphorique, ex. (le préfet)_i a été aperçu (GN cv)_i

Chomsky caractérise ces catégories vides de deux manières différentes : l'approche "intrinsèque" fait intervenir des combinaisons différentes des traits (+/- anaphorique et +/- pronominal) ; l'approche "contextuelle" définit le type de catégorie vide en relation avec l'antécédent.

Soulignons que, théoriquement, ces deux approches ne sont pas complémentaires, mais constituent des formulations différentes d'une même réalité.

Plusieurs linguistes ont souligné l'absence d'une théorie unifiée et complète de ces catégories vides dans les travaux de Chomsky (1981, 1982 et 1985) et parfois même des paradoxes internes à ses différents systèmes.

Ainsi, A. Rouveret (1987b : 104) observe qu'

"une caractéristique intéressante du modèle du Gouvernement et du Liage est que bien qu'il ait systématiquement recours au concept de catégorie vide, il ne contienne aucun module spécifiquement intéressé à construire une théorie des éléments nuls. ECP, il est vrai, est un principe spécialisé, concernant exclusivement les catégories vides, mais ce principe ne prend en compte que les **propriétés distributionnelles** de ces éléments. Leurs caractéristiques syntaxiques, argumentales, référentielles et interprétatives sont endossées par d'autres modules - la théorie du cas, la th-théorie, la théorie du liage - qui ne concernent pas spécifiquement les catégories vides et ne contiennent aucune règle ni aucun principe distinguant ces catégories des catégories pleines. Bien plus, la grammaire produit les catégories vides selon les mêmes voies que les autres catégories, spécifiquement par le

Principe de Projection. On peut dire que dans le modèle considéré, les catégories vides sont simplement les variantes vides des catégories pleines"¹³.

De son côté, C. Dobrovie-Sorin (1987 : 211-212) remarque que Chomsky, tout en parlant "d'approche intrinsèque" utilise des traits relevant de la théorie des relations thématiques (th-théorie). Elle signale notamment que :

"Les éléments portant le trait (+ *an*) doivent se conformer au Principe A du liage ; ils doivent être liés dans leur catégorie gouvernante, tandis que ceux marqués (+ *pro*) doivent être libres dans leur catégorie gouvernante (Principe B)". Le problème est donc celui d'associer deux traits (marqués + ou -) appartenant à deux principes complémentaires dans la théorie (A pour les anaphores et B pour les pronoms)¹⁴.

Dans le même ordre d'idées, J. Cl. Milner (1985 : 48-49) note que :

"le problème crucial de la catégorie vide réside dans la manière dont on lui attribue des propriétés identifiantes ; or c'est d'avoir posé dans sa généralité la plus grande le problème de l'identification d'un terme quelconque que la linguistique structurale se caractérisait. Partant du principe qu'aucun élément linguistique n'a de propriétés identifiantes par lui-même, elle ne pouvait lui en attribuer que de manière "extrinsèque", par opposition et par contraste. La linguistique chomskyenne a récusé ce principe sous sa forme absolue : de son point de vue, un élément linguistique peut avoir des propriétés identifiantes intrinsèques. Mais l'exception, justement, est l'élément vide. Alors on retrouve, dans ce cas particulier, mais crucial, la question des identifications extrinsèques : soit le paradigme et le syntagme".

Quant à A. Z. Hertz (1985 : 57), elle rapproche le concept de catégorie vide de celui d'ellipse né dans un tout autre champ épistémologique :

"pour le linguiste européen, marqué par la grammaire traditionnelle, il apparaît naturel et légitime de se demander comment le concept chomskyen de catégorie vide s'articule avec celui - plus familier - d'ellipse. Une catégorie vide correspondant, par définition, à un "trou" (anglais : *gap*) au sein d'une configuration, et une ellipse, à un "manque" (grec : *elleipsis*), il semble bien s'agir de notions du même ordre",

que l'auteur tient à bien distinguer, car il s'agit de "deux types de places vides au sein des configurations syntaxiques : les ellipses structurales et les catégories vides" (où *cv* correspond à une sous-classe de trous formellement définie).

Il est utile de retenir la remarque qu'A. Z. Hertz fait à propos de la confusion

¹³ Pour M. Ronat (1983 : 121) le concept de *cv* continue, sous une terminologie différente, la notion de symboles postiches de l'époque d'*Aspects*.

¹⁴ Etant donné que notre objectif est tout simplement de signaler, brièvement, les problèmes concernant la classification chomskyenne des *cv*, le lecteur pourrait se reporter, pour les détails techniques, aux sources citées supra.

touchant l'élément qui va nous occuper dans ce chapitre, à savoir : *pro*, qui est décrit partout, d'après elle, à tort, "comme l'ellipse d'un pronom sujet (cf. Taraldsen (1980), Chomsky *passim*, Huang (1984))".

2.2.2. La nature du sujet nul

Traditionnellement, l'existence d'un sujet nul est liée, dans les langues naturelles, à la présence d'une flexion verbale "riche". Ce fait a reçu en G. G. T. la dénomination du paramètre "pro-drop" (Taraldsen, 1978b) qui établit une relation d'implication entre ce paramètre et la flexion verbale.

Les propriétés de cette position (+pronominale, -anaphorique, +référentielle) correspondent à la cv : (pro) qui est, d'après Chomsky (1982) un élément vide soumis à l'identification locale (il doit être contrôlé par un antécédent) ; *pro* diffère des autres cv parce que son antécédent n'est pas une catégorie (+N) mais plutôt un complexe verbal où la flexion est incorporée au radical verbal, et donne : V-ACR (accord "riche"). On peut proposer de *pro* la caractérisation suivante :

(16) Une cv est *pro* si et seulement si elle est gouvernée par une matrice intègre de traits pronominaux.

Il est nécessaire d'expliciter (16) ; commençons d'abord par le concept de Gouvernement qui reflète d'après Milner (1985 : 40) "assez exactement chez Chomsky la notion classique de rection (je dois cette remarque à N. Ruwet)". Quant à la matrice intègre de traits pronominaux, il s'agit tout simplement des traits de personne, nombre et éventuellement genre ; cette matrice a l'interprétation caractéristique des pronoms personnels¹⁵.

Puisqu'une cv doit être proprement gouvernée, nous devons donner la formulation des deux concepts :

(17) Gouvernement propre

A gouverne proprement B si et seulement si :

- (i) A gouverne B et
- (ii) ou bien A est lexical
ou bien A est coindicié avec B

(18) Gouvernement : (Chomsky, 86)

A gouverne B si et seulement si A C-commande B et toutes les barrières qui comptent pour B dominant A.

¹⁵ Bon nombre de linguistes rapprochent le couple pro/Flex. de la cliticisation (trace du cl. objet et cl. objet) : cf. entre autres : Taraldsen (1978b), Chomsky (1982) et Rizzi (1982).

La notion de barrière¹⁶ n'interviendra pas dans notre discussion, on aura simplement affaire à la notion de C-commande :

(19) **C-Commande** : (Reinhart, 1976 et Chomsky, 1980a)

Un noeud A C-commande un noeud B, si A ne domine pas B, si B ne domine pas A ; et si le premier noeud branchant dominant A domine également B.

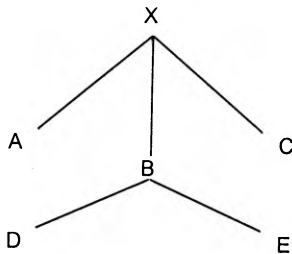
Nous devons illustrer, tout de suite, par des exemples toutes ces définitions pour mieux caractériser le site de réalisation de *pro* ; soit la phrase simple :

(20) yigra rəšra
il-ê. cher-Acc loyer
"Le loyer est cher"

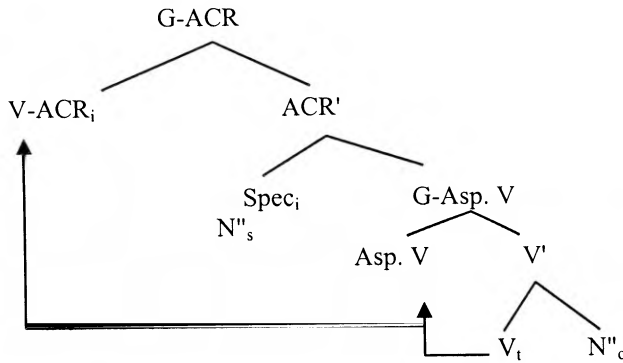
dont la représentation est :

(21) a- S-structure : $(\nu \nu\text{-Acc}_i) N^i (\nu \nu t)$

b- structure arborescente :



¹⁶ Notons, tout simplement, qu'une frontière de projection maximale (X") constitue une barrière au gouvernement. Cela revient à dire qu'une catégorie lexicale A gouverne B si A C-commande B, et si B n'est pas protégé par une proj. max. (définie en termes X-barres). Selon Milner (1985 : 17) "La catégorie A C-commande la cat. B, si aucune des deux n'est incluse dans l'autre et si toutes les cat. qui dominent A dominent également B". Ainsi, dans l'arborescence suivante : A C-commande B et C, mais C-commande aussi toutes les catégories que dominent B ou C, et ainsi de suite à l'infini : A C-commande donc D et E, et les catégories que dominent D et E :



Dans (21b) V-ACR et N''_s sont en relation de C-commande, et par conséquent le verbe fléchi (V-ACR) gouverne le N'' sujet, car il n'y a aucune projection maximale les séparant. Puisque V-ACR_i est coïncidé avec le N'' sujet, donc le verbe avec sa marque d'accord gouverne proprement le N''_s (cf. Aoun et Sportiche, 1983).

Nous savons, par ailleurs, que la marque d'accord (unité morphologique soudée au verbe) est aussi un élément qui fait partie de la position argumentale par voie d'incorporation, donc assimilable à un clitique, ce qui nous donne une position A' (cf. la question posée en 2.1. *supra*). Le trait argumental indirect (sujet) est absorbé par l'accord verbal et la coïncidation est bien formée, c'est-à-dire qu'elle ne viole pas le principe *i/i* (lire *i dans i*) qui interdit à deux unités appartenant au même domaine propositionnel de porter le même indice tel que l'indique (22) :

(22) Principe *i/i*

* ----- (B-----A-----)

où A et B portent le même indice.

Ce principe n'opère que lorsque les unités en jeu sont autonomes ; ce qui n'est pas le cas ici, car nous avons plutôt affaire à une seule unité linguistique (sur le plan fonctionnel), mais qui se manifeste sous forme discontinue morphologiquement.

Nous sommes bien devant une langue à sujet nul où la catégorie vide (*pro*) est coïncidée avec ACR fonctionnant d'ailleurs comme sujet (nous reviendrons sur ce point)¹⁷.

¹⁷ Cf. L. Galand (1964) : la ligne de clivage avec Galand se situe au fait, pour ce problème, au niveau de la conception syntaxique de ces constructions. D'ailleurs, il admet lui-même la notion de "pseudo-sujet" (1979 : 138), et même de "sujet" aussi : "Quand il est "sujet" placé après le verbe" (1966 : 167) à l'instar d'A. Basset (1959) et de ses disciples même parmi les berbérophones qui ont continué à parler de sujet syntaxique à propos du terme lexical post-posé au verbe (cf. A. Akouaou, 1976 : 376).

Par ailleurs, étant donné, comme le dit Milner (1985 : 40), qu'une "cv doit être à tout le moins régie", et "comme la rection, et partant, le gouvernement sont définis en termes de positions structurales, le principe limite les cv à un certain type de positions structurellement définies". Or le "sujet est une position régissante, mais non régie" (cf. chapitre 1) ; ceci oblige L. Galand à accorder le statut de sujet syntaxique à l'indice de personne qui "régit" "le complément explicatif". Cf. aussi Ch. Touratier (1986).

C. T. James Huang (1984 : 535) écrit, à ce propos :

"the agreement marking on a verb is rich enough to determine or recover the content (*i.e.* reference) of a missing subject ; therefore, such a missing subject is allowed".

Puisque le trait argumental du verbe est absorbé par l'affixe pronominal incorporé au verbe (ce qui lui confère le statut de sujet) ; il s'ensuit donc qu'un *pro*-(nominal) cooccurant avec un sujet pronominal affixe est un redoublement de celui-ci ; ce qui l'autorise alors à manquer.

Reste, maintenant, à voir les critères qui permettent de reconnaître une langue à sujet nul *vs* langue à sujet obligatoirement plein.

D'après J. Y. Pollock (1986 : 239 note 35) "le paramètre du sujet vide" n'est pas homogène, il met en jeu lui-même au moins deux paramètres : d'un côté le caractère pronominal ou anaphorique de ACR, et de l'autre la nature de "A-positions des GN_s post-verbaux". Mais l'auteur observe que dans les langues à sujet vide l'ACR est argumental (en l'occurrence pronominal) et que la cv sujet (*pro*) coïncidie avec la marque d'accord a un statut non-argumental.

Après cette remarque liminaire, nous allons passer en revue les quatre propriétés caractéristiques des langues à sujet nul telles qu'elles sont présentées par H. Borer (1984 : 212) citant elle-même Perlmutter (1971) et Rizzi (1982) :

- (23) a- empty pronominal subjects
 b- free inversion of the subject
 c- long movement of the subject
 d- violation of the (that-trace) filter

Ceci nous donne en tarifit :

- (24) a- yFəǵ (Nⁿ cv), en face de a'- yFəǵ waryaz
 "il-est-sorti" "l'homme est sorti"
- b- yFəǵ waryaz *vs* aryaz yFəǵ¹⁸
 H. il-sortir-Acc,
 "l'homme est sorti"

Remarquons qu'on a :

¹⁸ Pour *aryaz yFəǵ*, nous verrons, plus loin, que cette position n'est pas simple à analyser ; même si c'est une position thème ou topique. En tout cas, pour l'inversion, il y a deux hypothèses : ou bien la construction viole la contrainte (b), ou bien ce Nⁿ n'occupe pas une position sujet ; une chose est, au moins, sûre, c'est que cette position est exocentrique par rapport à la proposition.

- (i) nəgzən zi təYara aryaz d ˆ təmgart (Təmgart)
sauter-ils Acc de avion homme et femme
"L'homme et la femme ont sauté de l'avion"

et non pas :

- (ii) *yngəz zi təYara waryaz Təmgart
ni
(iii) *təngəz zi təYara təmgart d waryaz

Ces deux dernières constructions sont possibles chez les Ayt Mguild, d'après Taifi M. (communication personnelle).

Ce contraste est confirmé par un autre type de verbe :

- (iv) Šin tītəFahin trata η^wdan / həMu/ d mina
manger-ils-Acc pommes trois de gens / Hemmou et Mina
"Trois personnes / H. et M. ont mangé des pommes"
- (v) *yŠa tītəFahin hməd d maMa /tnayn η^wdan
il-manger-Acc pommes Ahmed et Mamma/ deux de personnes

Cependant, il est fort utile de bien approfondir l'analyse de cette particule de "liaison" ("coordination") en tenant compte de la remarque de L. Galand (1973 : 91) :

"Bien qu'on traduise presque toujours la particule *d* par "et", elle n'est pas un simple chaînon placé entre deux termes de même niveau syntaxique : elle crée une hiérarchie, en subordonnant le deuxième terme au premier".

- c- ** aryaz Ni Tuğa hsəg ad snəg mani t Tuğa
homme celui Aux-tps-Acc je-veux connaître où le ê-Acc
- d- u-təNid (aQa) yFəg (Nⁿ cv)
qui tu-dire-Acc COMP il-sortir-Acc
"Qui as-tu dit qu'il est sorti" ?

Dans (24d) l'effet trace de Comp n'est pas observé en tarifite, car l'élément Comp est facultatif dans ces constructions.

Avant de tirer une quelconque conclusion de ces tests, nous aimerions faire quelques remarques concernant les différentes combinaisons possibles des quatre propriétés caractérisant les langues à sujet nul.

Ainsi, la propriété "sujet nul" n'a certainement pas le même statut dans une langue où elle est corrélée avec les propriétés "inversion libre" (en supposant, pour le cas du berbère, que le changement de place n'est pas un changement de position syntaxique, ce qui est loin d'être évident) et "extraction longue d'un sujet wh" ; et dans une langue où elle n'est pas

corrélée à ces deux autres propriétés.

La conséquence immédiate de cette remarque est que la propriété "sujet nul" en tant que telle ne constitue pas un paramètre autonome (cf. Pollock, *Ibidem*).

Un bref examen des exemples (24) nous révèle que le tarifit (exception faite du paramètre *c* qui n'est d'ailleurs pas signalé par tous les linguistes) est une langue à sujet nul où la flexion a le statut d'un "gouverneur propre" qui est "capable de légitimer localement la catégorie vide en position sujet, autorisant ainsi des violations apparentes du principe des catégories vides (Empty category principle) dans un certain nombre de structures" d'après A. Rouveret (1987b : 8) qui propose que la Flexion soit dans ce cas un "paramètre suivant lequel les langues peuvent varier".

En précisant que Flex renvoie aux traits (+/-Aspect-temps) et (+/- ACR) nous pouvons proposer la condition suivante :

(25) Condition sur *pro*

Une *cv* est *pro* si et seulement si elle est gouvernée par un élément ACR "riche".

Il faut, peut-être, ajouter que les marques d'accord (ACR) étant soudées au radical verbal, il y a lieu de parler d'un gouvernement par une chaîne (G-chaîne) et non pas uniquement par l'affixe clitique (indice de personne). La chaîne est du type (cl_i, cv_i) où le clitique est "pronominal" (donc sujet) en raison du fait qu'il est le seul élément linguistique qui supporte la fonction référentielle.

2.2.2.1. Sujets nuls et pronoms clitiques

Le phénomène du sujet nul a été rattaché à la théorie plus générale de la cliticisation¹⁹ par plusieurs linguistes (cf. C. D-Sorin, 1987 : 216).

Chomsky (1982) considère les traits de la flexion comme des marques d'accord, et le *pro* comme le sujet manquant du verbe. Qu'en est-il du berbère ?

A. De Schryver (1987 : 18) note que les marques d'accord, quoique ayant une référence indépendante, ne remplissent pas la fonction sujet. Cela est rendu plus clair par son projet qui est d'étudier l'ordre des mots en tarifit, elle dit :

"these elements cannot be a basis for determining constituent ordering, as the position for one and the same person can never change".

L'hypothèse des marques d'accord de Chomsky fait la prédiction que ces marques et le sujet lexical ne s'excluent pas mutuellement ; ce qui fait qu'on a en rifain aussi bien (8a) que (8b) repris ici en (26) :

¹⁹ Cette question mérite une analyse sérieuse dans le cas du berbère où le phénomène de la cliticisation semble relever d'un des mécanismes les plus profonds de la langue ; voici quelques exemples de tarifit (en plus de celui du sujet) :

- M. D. A = *gar-i* "chez-moi" (et son paradigme)
- les noms de parenté : *baba-Ø* (+ tout le paradigme)
- Voir aussi : clitiques O.I et p.O, en plus de l'inter., la nég. ...

- (26) a- yFəğ (N^o pro)
il-est-sorti
- b- yFəğ waryaz
l'homme est sorti
- c- Fğən (N^o pro)
ils-sont-sortis
- d- Fğən yaryazən
les hommes sont sortis

Cependant, si l'hypothèse du gouvernement de la cv par une chaîne (ACR_i, pro_i) est correcte, on doit alors admettre que c'est l'ensemble de la chaîne qui fonctionne comme un pronom et non pas *pro* lui-même. Cette idée rejoint, par ailleurs, la notion d'argument discontinu (Vergnaud, 1985).

Mais, à ce niveau de réflexion une question s'impose : a-t-on affaire à une simple marque d'accord qui dépend de l'élément lexical (N^o), véritable porteur de l'interprétation référentielle ou plutôt à un pronom incorporé au radical verbal, donc un clitique sujet assumant la fonction référentielle, et légitimant en la gouvernant la position occupée par l'élément nul ; tout en l'identifiant du même coup comme un site approprié pour *pro*²⁰.

Notons d'abord que quelle que soit la réponse à cette question, l'hypothèse de la chaîne (ou argument discontinu) est sauvegardée (cf. dans un tout autre cadre conceptuel A. Leguil 1987 : 543).

En ce qui concerne les marques d'accord, elles ne sont ni des mots indépendants ni des éléments flexionnels internes au radical verbal.

A la suite d'A. Rouveret (1987b : 141), on peut dire que ces éléments ont, d'une part :

"les propriétés des morphèmes liés - au sens que Bloomfield (1935) donne à ce terme : ils ne peuvent être employés seuls sans être affixés à une forme verbale, finie ou infinitive. D'autre part, ils se comportent syntaxiquement comme des éléments autonomes" au sens où ils supportent une fonction argumentale (sujet) et récupèrent le contenu référentiel de ladite position qui est, par convention, référentielle ; et lorsqu'une position est référentielle, l'élément qu'elle redouble est référentiel aussi.

Présent en D-structure, le sujet lexical peut s'effacer en S-structure, et laisser une cv rendue possible par une morphologie "riche" du verbe qui comporte tous les traits grammaticaux permettant son actualisation. De plus, l'accord qui apparaît dans les phrases à sujet lexical est de même type que celui qui apparaît dans les phrases déclaratives simples à sujet vide²¹. Cette marque d'accord ne varie pas en fonction de l'aspect comme c'est le cas

²⁰ Cette question s'est toujours posée aux chercheurs qui ont abordé le domaine berbère. Le dernier, qui n'est pas un berbésisant (Ch. Touratier, 1986), tout en établissant un lien entre "la désinence de personne" et "l'état d'annexion" qui sont "le signifiant d'un seul et même morphème" rejoint A. Basset pour considérer comme sujet le nom à "l'état d'annexion" (p. 398).

²¹ En arabe écrit, lorsque le sujet est post-posé au verbe (+ pluriel) ex. *ja? -u : l ? awladu, la phrase est agrammaticale ; de même que lorsqu'il est pronom autonome comme : *ja?a hum (où l'ACR est pauvre (cf. A. F.

en arabe écrit où à la première personne du singulier on a (*a*) à l'Inac. et (*tu*) à l'Acc.

"this suggest that the affix is not only encoding the referential features (gender, number and person) but also aspect" (F. Fehri, *ibid.*)

Puisque, comme nous l'avons vu plus haut, la marque d'accord (ou plutôt le complexe V-ACR) est un gouverneur propre de la position sujet occupée par le N" avec lequel il est coïncidé, et vu que cet affixe pronominal a le statut d'une catégorie tête (cf. R. Kayne 1987, cité par J. Ouhalla, 1988 : 250) ; il s'ensuit que la marque d'accord (ACR) attachée au radical verbal a toutes les caractéristiques d'un affixe clitique redoublant la position d'argument indirect et identifiant son contenu comme un élément pronominal sans réalisation phonétique, c'est-à-dire comme *pro*.

Dans la représentation de S-structure (27), résultant de l'appareillage de l'indice référentiel *j* associé à la position sujet, et du trait argumental indirect *y* porté par la tête verbale, la flexion "riche" ACR_{*j*} est analysable comme le réflexe syntaxique d'une relation de th-liage :

$$(27) \quad (V-ACR_j)^{(y,j)} (N^{cv})_j V''_j$$

La position sujet N"_{*j*} étant gouvernée via le clitique (cl-gouvernée) par le complexe V-ACR, se qualifie elle-même comme une G-chaîne satisfaisant au principe du gouvernement qui veut qu'une tête X° gouverne son complément, qui est - en l'occurrence - lui-même un maillon d'une chaîne (ou le deuxième segment de l'argument discontinu)²² recevant son th-rôle du complexe V-ACR par coïncidation.

Notre réponse à la question posée *supra* est qu'il s'agit, en tarifite, d'un clitique ayant la nature d'un affixe pronominal plein qui lui permet de "laisser tomber" le sujet lexical, son complément, avec lequel il forme une chaîne du type (V-Cl_{*i*}, cv_{*i*}) où le clitique est tête²³.

D'autre part, d'après le principe de directionnalité du gouvernement (Adams, 1985) le sujet nul ne peut se trouver qu'à droite du verbe fléchi. Selon Adams cette généralisation s'expliquerait par les principes suivants, qui régissent le phénomène "sujet nul" :

- La position et le contenu de *pro* doivent être identifiés : la position de *pro* est identifiée par un gouverneur ("governing head"), et son contenu est identifié par coïncidation avec les traits appropriés.
- Dans une langue donnée le gouvernement n'a lieu que dans une seule direction, qui

Fehri, 1988 : 214 ; et G. Ayoub, 1981).

²² Cette situation de redoublement du clitique par un N" lexical obéit au th-critère que nous rappelons ici : (i) tout argument appartient à une chaîne qui reçoit un th-rôle au plus et un th-rôle au moins ; (ii) un th-rôle doit être assigné à une chaîne contenant un argument au plus et un argument au moins.

²³ La relation entre le maillon tête de la chaîne (cl) qui est une position A' et le 2^e maillon (*pro*) qui est une position A illustre ce que Milner appelle "un paradoxe positionnel" où la position A (canonique) est vidée de son contenu, alors que la position A' (non-canonique) est argumentale et référentielle. "La définition de 'chaîne' donnée dans Chomsky (1981 : 331-333) ne permettait pas à une chaîne d'avoir pour tête un élément occupant une position A'. Dans Chomsky (1982 : 64) il est proposé qu'un pronom clitique, qui est un argument requérant un th-rôle, puisse en fait être la tête d'une chaîne en dépit du fait qu'un tel pronom occupe une position A' " écrit R. Kayne (1983 : 36).

représente un choix paramétrique. En berbère, le gouvernement ayant lieu vers la droite, le gouverneur de *pro* doit se trouver à gauche de celui-ci ; ce qui n'est possible que dans les contextes qui permettent la montée de V-Asp. V.

2.2.2.2. La notion de chaîne et l'accord sujet-verbe

Le formalisme de la chaîne permet de représenter correctement la relation de coïncidence entre le clitique et le sujet lexical qui le redouble donnant, en fin de compte, une structure à sujet double. Le clitique comporte les traits grammaticaux de personne, nombre et même genre (pour les 3^e pers. et la 2^e pers. du pl.) qui correspondent aux traits des GN_s avec lesquels ils sont coïncidiés comme le montrent les exemples suivants :

- (28) a- yFəg waryaz
l'homme est sorti
- b- təFəg təmgart
la femme est sortie
- c- təfgəm kəNiw
vous êtes sortis
- d- təfgənt kəNint
vous êtes sorties
- e- Fgən yaryazən
les hommes sont sortis
- f- Fgənt təmgarin
les femmes sont sorties

On voit bien que tarifit instancie l'accord obligatoire (*cf.* Kuroda, 1986 : 200) entre le sujet lexical et le verbe dont la conjugaison suppose inmanquablement l'incorporation des marques d'accord sous forme d'affixes.

Au fə_i*, ce sont ces marques d'accord soudées au verbe qui créent la chaîne en faisant écho aux GN_s qui les identifient²⁴.

Nous pouvons emprunter à R. Kayne (1983 : 54) sa contrainte (66) pour exprimer cette exigence de "partage" des traits grammaticaux de personne, nombre et dans certains cas de genre entre le clitique et le *pro* :

- (29) "Si (A et B) est un maillon d'une chaîne C quelconque où A est un argument,

²⁴ Les marques d'accord ne sont pas véritablement "référentielles", cette fonction devrait plutôt être attribuée aux N" redoublés. Il est donc peu probable "que l'indice de personne possède, en berbère, le monopole de cette fonction sujet" comme le voudrait L. Galand (1983 : 359).

alors B porte les mêmes traits de nombre, de genre et de personne que A".

Autrement dit, il y a "accord" entre l'affixe verbal et le sujet lexical comme dans (28). En plus, leur appartenance à une même chaîne fait qu'ils partagent le même th-rôle. Cette contrainte de l'accord fait que l'affixe verbal est associé étroitement à la fonction sujet. Mais cette spécialisation n'est pas universelle. Il existe des langues à flexion objective comme le hongrois qui suppose une mise en rapport avec les compléments d'objet (C. D-Sorin, 1987 : 224).

Le fait que le clitique et le N" partagent les mêmes traits grammaticaux nous obligent à interpréter le N" comme ayant la fonction de l'affixe clitique lui-même conformément au principe d'univocité qui fonde th-critère²⁵. Il s'agit là, évidemment, d'un cas de redondance fonctionnelle (cf. Milner 1979 et Galand 1975 : 174-176) où la fonction sujet est assignée à la fois par la position qu'occupe l'élément lexical et par l'affixe avec lequel cet élément est coïncidé.

Quant à la fonction référentielle, elle s'établit au niveau de toute la chaîne et non à partir des éléments qui la composent, pris séparément.

Qu'en est-il à présent (tant pour l'accord que pour la référence) des premières et deuxième personnes où il n'y a pas d'item lexical pouvant faire chaîne avec elles ?

Rappelons tout d'abord qu'il est une "personne" qui a fait fortune dans les descriptions linguistiques depuis toujours, entendons la 3^e pers. du sg, pour des raisons qui nous dépassent ici. Disons, tout au moins, avec E. Benveniste que "c'est même la forme verbale qui a pour fonction d'exprimer la non-personne" (1966 : 228), et l'on se trouverait vraisemblablement devant un paradoxe terminologique si l'on ne distinguait pas les trois personnes en question. On a d'un côté les personnes dialogiques (*je* supposant toujours *tu*) où "c'est en s'identifiant comme personne unique prononçant JE que chacun des locuteurs se pose tour à tour comme 'sujet' (Benveniste, *Ibidem* : 254), et de l'autre la 3^e personne qui "peut prendre n'importe quel sujet ou n'en comporter aucun ; et ce sujet exprimé ou non, n'est jamais posé comme personne (*Ibidem* : 231)²⁶.

Il est sûr que tous les linguistes ne chargent pas la notion de "personne" d'un même contenu, mais il nous semble que les corrélations introduites par E. Benveniste, à ce propos, sont aujourd'hui, incontournables si l'on veut dire des choses sérieuses sur "les relations de personne dans le verbe".

Après cette mise au point, et en ajoutant à "pronom" la spécification "clitique" dans la convention (7) de R. Kayne (1983 : 55), on peut donner un début de réponse à la question posée *supra* :

(30) Un pronom ("clitique") de première ou de deuxième personne est nécessairement un argument.

²⁵ La fonction sujet est prise en charge donc par l'argument discontinu (cf. Galand 1979, question de Mme Tersis, p. 143) exprimé formellement à l'aide de la notion de chaîne. Pour conserver un intérêt explicatif aux concepts de sujet et de complément, nous dirons que le N" est, structurellement (S-structure) sujet à cause du phénomène de l'accord. Mais interprétativement (forme logique) sans doute avec l'influence de l'ordre VSO, le 2^e maillon est "complément" de la tête affixale (complexe V-ACR).

²⁶ "Les 3^e personnes ne seraient pas fondamentalement des personnes" note A. Basset, cité par P. Galand-Pernet (1984 : 72).

Si (30) est correct, c'est-à-dire, si ces personnes ont nécessairement le caractère argumental, on dira alors que le phénomène de l'accord est réglé (saisi) dans ce cas de façon "énonciative" (dans le rapport entre le sujet énonciateur et son énonciataire ou co-énonciateur selon A. Culioli)²⁷. Autrement dit, pour analyser le comportement de ces personnes il faut faire intervenir l'acte de parole même où elles sont engagées.

3. Sujet et Prédication non-verbale²⁸

3.1. Remarques liminaires

Dans Cadi (1981/87a) nous avons donné quelques cas d'énoncés non-verbaux sans pour autant poser, à leur propos, le problème des positions structurales qui définissent leur organisation syntaxique.

Ce qui nous intéresse pour l'instant, et en premier lieu, c'est de voir comment se distribuent les rôles thématiques dans ce type de prédication, et tout particulièrement celui correspondant à la position sujet conformément au principe de prédication défini plus haut, joint à celui de la projection maximale.

Connaissant indiscutablement l'opposition verbo-nominale, le berbère, à cause peut-être de son organisation morpho-lexicale basée sur les notions de racine et de schème, affiche une relation de "fluidité" entre les différentes catégories lexicales (ou parties du discours).

S. Chaker (1983 : 57) note, à ce propos :

"En berbère, langue à dérivation²⁹ par racines et schèmes, la dichotomie Noms-Verbes, bien que très marquée, ne délimite pas deux ensembles étrangers l'un à l'autre. La racine apparaît comme une voie de communication entre les deux sphères qui constituent les deux versants d'un même système".

Notre but ici n'est pas l'analyse des parties du discours en berbère à partir des notions fondamentales de racine et de schème (ce qui reste à faire), mais plutôt de signaler, rapidement, les cas de figure qui dominent la prédication non-verbale pour essayer de rendre compte de la position sujet dans ces énoncés, surtout que "la proposition sans verbe (est) assurément, en berbère comme en sémitique, un phénomène syntaxique très ancien et une des sources où se créent et se renouvellent les conjugaisons verbales" selon P. Galand-Pernet (1985 : 76).

²⁷ Ceci rejoint l'hypothèse de Galand-Pernet (*Ibidem* : 78) formulée dans une autre perspective et qui verrait dans ces personnes "des marques de l'énonciation plus propres au berbère".

²⁸ Pour une discussion très fine du rapport entre prédicat "nominal" et prédicat "verbal" aussi bien des faits indo-européens que sémitiques cf. D. Cohen (1984, chapitre 1).

²⁹ Ce premier niveau de structuration morphologique qui correspond à la formation du radical (verbal ou nominal), associant un schème et des racines, ne peut appartenir, à nos yeux, à la logique de la dérivation qu'au sens vague du terme. Le processus morphologique à l'œuvre dans cette langue est l'association qui relève d'une morphologie dite : non-concaténative".

La conséquence aussi bien théorique qu'empirique de ce qui précède pour le courant génératif, c'est que la convention X-barre dont Chomsky avait déjà présenté l'essentiel dans *Remarks on Nominalization* (1968) et qui constitue un module à part entière dans le modèle du Gouvernement et du Liage (Chomsky, 81 et 82) ne peut pas rendre compte des différentes catégories lexicales du berbère, à l'aide des traits (+/- N, +/- V).

Cette tentative "n'a rien d'original" observe B.N. Grunig (1981: 19) car, poursuit-elle, "Chomsky nous invite en effet pour +N à penser à quelque chose comme "substantive" et pour +V à quelque chose comme "prédicable". Or, l'une des caractéristiques du berbère (Galand-Pernet, 1985 : 68) et même de la famille chamito-sémitique (D. Cohen, 1984) c'est que le nom peut y assumer la fonction prédicative comme peut le montrer l'exemple suivant en rifain (nous y reviendrons) :

- (31) a- anzar
 pluie
 "il pleut"
- b- asəMiɖ
 vent
 "il vente"

Le tableau prétendument universel de Chomsky (repris par Grunig, *Ibidem* : 19) :

	+N	-N
+V	Adj	Verbe
-V	Nom	Prép

doit être reformulé pour pouvoir rendre compte - et encore partiellement - du berbère : c'est ce que nous présentons en (32) :

(32) Catégories lexicales majeures du berbère

	+N	-N
+V	Participe	Verbe
-V	Nom	Adverbe (?)

Les pointillés et le point d'interrogation de la case correspondant à (-V, -N) traduisent notre hésitation, car certains "adverbes" (ou M.D.A) ont des latitudes fonctionnelles et combinatoires du prédicat plutôt verbal³⁰ ; et d'autres, du nom (*cf.* Chaker, 1983 : 55 ; M. Guerssel, 1987 : 175 ; et Cadi, 1987b : 67-75).

Nous pouvons donc reposer la même question que s'est posé P. Galand-Pernet (1985 : 76) :

³⁰ Nous pensons à ce que D. Cohen dénomme "quasi-verbe" (1984 : 584) par ex. :

gar-i tmənyaɪ	et	ɖay-i aRwah
chez-moi argent		dans-moi rhume
j'ai de l'argent		je suis enrhumé

"On peut se demander (...) si l'on doit présenter ce qui n'est pas 'verbe' comme étant nécessairement 'nom' ".

La réponse est, bien évidemment, non car "l'origine nominale du verbe a été à plusieurs reprises postulée par les berbérissants" ajoute Galand-Pernet (*Ibid* : 77).

On voit que les défauts du système universel de Chomsky en ce qui concerne la conception en termes X-barre des catégories lexicales ne manquent pas. Ainsi, en plus de ce qu'on vient de noter, on peut ajouter les objections suivantes :

- pourquoi les catégories d'adverbe, de participe et de conjonctions sont-elles rejetées par le système chomskyen ?

- quel est le sort réservé aux catégories grammaticales et aux particules dans ce système ?

Avant de décrire la position sujet dans les énoncés non-verbaux, nous aimerions en présenter les données.

3.2. Les données rifaines³¹

Ces données seront présentées et classées d'après la spécificité de leur élément prédicatif (donc distinctif).

3.2.1. (Nom) + d³² + préd. Nominal³³

- (33) a- (...) d aYaw n^wm
p. préd neveu de-vous
"C'est votre neveu"
- b- d Šək
p. préd toi
"C'est toi "
- c- d wa
p. préd celui-ci
"C'est celui-ci"
- d- d aḥraymi
p. préd malin
"C'est un malin/il est malin"

³¹ Certains cas sont repris de Cadi (1981/1987a).

³² Cette particule de prédication est obligatoire dans ces énoncés.

³³ Ce schéma d'énoncé est très fréquent pour l'expression de l'exclamation par ex.: d rkas (avec intonation ascendante sur la 1^{re} syllabe) : "quel verre !" (de thé, en général).

La particule prédicative ne s'actualise pas pour les prédicats nominaux à valeur météorologique (cf. ex. 31 *supra*). Cette classe sémantique nominale a des équivalents verbaux, ainsi pour :

(31a) on a (34a) :

yŠaṭ wnzar
il-frapper-Inac pluie
"il pleut"

et pour (31b) on a (34b) :

itsud usəMid
il-souffler-Inac vent
"le vent souffle"

Ces prédicats météorologiques "posent un problème qui devrait intriguer les linguistes" selon N. Ruwet (1986 : 43).

Les phrases comportant un verbe a et b sont synonymes de celles contenant uniquement un prédicat nominal (30) a et b³⁴.

Revenons à la structure canonique : nom + d + nominal, pour la comparer avec celle où la particule prédicative est absente :

- (35) a- ḥməd d aqəŠar
 Ahmed p. préd chauve
 "A. est chauve"
- b- ḥməd aqəŠar
 Ahmed chauve
 A. le chauve"
- c- ḥməd agəZar
 Ahmed boucher
 "A. le boucher"
- d- rḥaŽ ḥməd
 pélerin Ahmed
 "A. le pélerin"

³⁴ Nous avons relevé chez J. Ouhalla qui a décrit le parler des Ayt-Ouaryagher la présence entre parenthèses de la particule de prédication (d) qu'il traduit par un point d'interrogation :

"(92) a- (d) asmmid c- (d) anzar
 ? - cold, "It's cold ? - rain, "It rains"
 b- (d-) ariḥ d- (d-) adfl
 ?- wind, "It is windy ? -snow, "it snows" (1988 : 98)

Chez les Ayt-Sidar la présence de (d) répondrait à la question : *mana-wya*, "qu'est-ce que c'est ?", réponse : *d anzar*, "c'est de la pluie" ; et non pas, "il pleut".

Il est facile de constater que mis à part (a), les autres exemples (b, c et d) ne constituent pas des propositions, mais simplement des syntagmes nominaux (nom + nom qualifiant apposé). Cependant, l'exemple (d) est assez particulier puisque le nom qualifiant ("adjectif" apposé) précède le nom tête du syntagme. L'inversion dans (b) et (c) est impossible, et même pour (d) qui exige alors l'apparition du marqueur fonctionnel (n) pour d'ailleurs, signifier une relation de parenté : (e) *ħməd n rħaŽ*, "Ahmed fils du Hajj".

Dans la catégorie (35c) qui correspond aux noms de métier, signalons l'impossibilité des cas suivants :

- (36) a- * *ħməd rġayd* /
Ahmed caïd
rəmġəDəm /
responsable administratif du village
Ših /
responsable administratif de la tribu
- b- * *ħməd rəfqid*
Ahmed le-clerc
"Ahmed le clerc"

Par contre, on a :

- (37) a- *rġayd ħməd*
"Ahmed le caïd"
- b- *ħməd aġbib*
"Ahmed le médecin"
- c- * *aġbib, ħməd*
"le médecin Ahmed"

L. Galand (1969 : 88) classe ces syntagmes sous "la reprise sans pause".

3.2.2. Nom + dém + GD

On relève les cas suivants :

- (38) a- *taDart-a inu*
maison-ci- à moi
"cette maison est à moi"
- b- *wa Nəm*
celui-ci de-toi (fém)
"celui-ci est à toi"

- c- iwarn-a n tmaziht
mots-ci de berbère
"Ces mots sont berbères"
- d- wis traṭa i-n-u
celui-avec trois ce-de-moi
"Le troisième est à moi/pour moi".

De même que pour les énoncés avec particule de prédication (d), ceux-ci reçoivent un verbe-copule *iri*, "être" lorsqu'ils passent à la forme négative³⁵, ce qui donne :

- (39) a- taDart-a war taḡi ša ynu
maison-ci nég elle-ê. nég à-moi
"Cette maison n'est pas à moi"
(idem pour les autres exemples).

Pour les exemples en (38), la forme interrogative fait apparaître également le verbe-copule *iri*, "être" :

- (40) a- u yiran taDart -a
qui-il-ê. part-Acc maison-ci
"à qui est cette maison"
(idem pour b et c)

La réponse à cette question obéit au même ordre des constituants que celle-ci, c'est-à-dire à une inversion de l'ordre canonique, et on obtient :

- (41) inu taDart -a
"elle est à moi, cette maison"³⁶

N.B. : la structure suivante est plutôt marginale en rifain :
-N +GD+N" /Ad :

- (i) ism Nəs muḥənd
nom de-lui Mouhend
"son nom est M."

³⁵ Ainsi (35a) donne : ḥməd war yḡi ša d aqəṣar
Ahmed nég il -ê.- Acc nég p. préd chauve
"A. n'est pas (un) chauve "

Dans tous les cas de figure la réalisation phonétique (de surface) de la première particule négative et de l'indice de personne subit une contraction (ou assimilation) et on prononce : [wa-ḡi] parfois même avec un dévoisement de l'affriquée, ce qui donne : [wa- ç̥i].

Cette forme est presque semblable à celle du kabyle "açi, nég" (Chaker, 1983 : 328).

³⁶ Pour une discussion des problèmes de thématisation, cf. la section 4 de ce chapitre, ainsi que Galand (1964, 1975, et 1979), Penchoen (1973), Chaker (1978/83 et 1985) et Leguil (1984 et 1988).

- (ii) urar n^ˆrkampu šwayt waha
les fêtes de la campagne sont peu intéressantes"

3.2.3. N" + M. D. A-cl + GD (absolu)³⁷

- (42) reiršt użəğid day-s aqir
ferme (de)-roi dans-elle raisin
"Il y a de la vigne dans la ferme du roi"

- (42') structure figée :

ħməd day-s ur
Ahmed dans-lui cœur
"A. a du cœur"

"A. a un amour-propre très pointu"

- (43) ħəMu ki (d) -s rħəQ
Hemmou avec-lui raison
"H. a raison"

Notons, tout de suite, que tous ces prédicats sont formés d'un M. D. A sur lequel est cliticisé un pronom objet indirect qui redouble un N", exprimé ou pas. Les pronoms clitiques en question peuvent renvoyer aussi bien à des référents (+hum) que (-hum).

J. Ouhalla (*Ibid*) signale une structure à GD (*cf.* son "PP") qui nous semble bien douteuse, il s'agit de son exemple :

"ħemmu gi təddart
Hemmu in house
Hemmu is in the house"

qui doit - pour nous - comporter le prédicat *aQa*, "être/exister" :

- (44) ħəMu aQa-t di taDart
Hemmou ê. -le dans maison
"H. est à la maison"

3.2.4. (N") + aQa-cl + X

Les constructions où figure *aQa* sont diverses et variées, on peut en proposer quelques unes :

³⁷ Ce type d'énoncés est très fréquent en tarifit.

- (45) a- valeur qualificante :
aQa-yi mliḥ
"je me sens à l'aise"
- b- valeur temporelle :
aQa-ng g^wsəg^was n^hraz
"Nous traversons l'année de la famine"
- c- valeur locative :
aQa-yn di tənhiṛt
"ils sont dans le patio"
- d- valeur déictique³⁸ :
aQa-t
"le voici"
- e- valeur présentative :
aQ-š atay
"prends/tiens le thé"

Ce "prédicat" combiné aux clitiques objets sert à rendre la fonction prédicative copulative³⁹ à valeur temporelle du présent de l'énonciation. La valeur copulative la plus apparente dans les distributions de ce mot est l'existence qui se confond, dans certains cas, avec l'être (45a). La valeur temporelle de présent est mise en relief lorsqu'on transforme les énoncés (a, b et c) au Révolu, cela aboutit à (46) :

- (46) a- Tuḡa- yi mliḥ
"j'étais à laise" (autrefois)
- b- Tuḡa- ng g^wsəg^was n^hraz
"nous avons connu une année de famine"(autrefois)
- c- Tuḡa- yn di tənhiṛt
"ils étaient dans le patio" (autrefois)⁴⁰

Pour la troisième époque (ou tranche temporelle), celle de l'Avenir (Futur), ces

³⁸ Un énoncé où le pronom clitique est redoublé par le nom coréférent est exclu en rifain, ce qui n'est pas le cas du kabyle par ex. en rifain on n'a pas : *aQa-t wryaz (ni aryaz) "voici-le homme" mais : aQa yaryaz, "voici l'homme" (cf. Chaker, 1983 et Cadi, 1981/87a).

³⁹ L'étymologie de ce mot est floue (cf. cependant : aḡ, "prendre" et aql, "regarder").

⁴⁰ Ce pronom clitique de 3^e pers. du pl. a comme variante le clitique objet de la même personne et même nombre : tən. On dira la même chose pour le genre, en face de ynt on a tənt. Ces variantes, note A. De Schryver (1987 : 23) sont proches des affixes clitiques (ind. de pers.) sujets des verbes conjugués aux 3^e pers. du pl. masc. et fém. (ex : Fḡən, "ils sont sortis" et Fḡənt, "elles sont sorties"). Quant au y, nous pensons plutôt à un cas d'épenthèse.

mêmes énoncés font appel, cette fois-ci au verbe-copule *iri*, "être", comme le montre (47) :

- (47) a- *ad irig mliḥ*
 "je serais (s) à laise" (demain)
- b- *a-niri g^wsəg^was n^hraz*
 "nous serons en pleine famine"
- c- *ad irin di tənhiṛ*
 "ils seront dans le patio"⁴¹

Il est peut-être utile de dire que ce verbe-copule se conjugue aux aspects Aoriste et Inaccompli (il a même un participe : ex. 40 et les trois personnes de l'impératif : *iri d aryaz*, "sois un homme", *iriṭ / m d iryazən*, "soyez des hommes", et *irint d ySi- s n ġəḥrar*, "soyez des filles de bonne souche") ; mais à l'Accompli sa distribution est contrainte. Voyons, à présent, le cas particulier de ce verbe-copule.

3.2.5. Le cas particulier de *iri*, "être/exister"

A la question :

- (48) a- *maməš təḡid*
 comment tu-ê. -Acc,
 "comment es-tu/vas-tu" ?

on répond spontanément par (45a) repris ici en (48b) :

- (48) b- *aQa-yi mliḥ*
 "je me sens bien"

et jamais par :

- c- * *ḡig mliḥ*⁴²

Par contre, on dit bien :

- d- *yḡa aṛbi*
 "Dieu est"

⁴¹ Cet énoncé peut être rendu par le conditionnel, car il exprime bien l'idée d'éventualité (futur hypothétique).

⁴² Tout le paradigme (+hum) de l'Acc. déclaratif (affirmatif) a cessé de fonctionner pour ce verbe-copule. Il survit aux formes négatives et interrogatives. Cependant, il est possible dans des structures clivées (ou focalisées) du genre : *mliḥ i ḡig*, pour être bien, je le suis !
 Signalons à ce propos une discrédance entre morphologie et lexique : l'Acc. de *iri* "être/exister" et de verbes comme *ḥs* "vouloir" ; *Sən* "savoir" a la valeur d'un actuel au niveau interprétatif (et référentiel).

- e- azru yġa, šar yġa
"il y a de la pierre, de la terre"

De même avec l'Aux. temporel *Tuġa*, on a :

- f- Tuġa yġa wqir di rwqt Ni
"il y avait de la vigne à cette époque-là"

Il semble que la forme affirmative à l'Acc. de ce verbe-copule est exclue pour les termes marqués (+hum).

Le parler de Tamsamani (Rif central) combine deux occurrences de ce même verbe-copule, aussi bien à la forme affirmative qu'interrogative, comme en (49) :

- (49) a- mani iġa təġid
où il-ê-Acc tu-ê-Acc
"Où étais-tu" ?
- b- iġa ġiġ di taDart
"j'étais à la maison"

Pour le parler Iqerâeyyen, l'équivalent de (49) est (50) :

- (50) a- mani šə(k) Tuġa
où toi ê-Acc
"où étais-tu" ?
- b- Tuġa-yi di taDart
(idem qu'en 49b)

Le complexe (aQa-cl) ne couvre pas l'Avenir (Futur par rapport au moment de l'énonciation), et il cède le pas au verbe copule *iri* qui peut exprimer la notion d'existence au sens d' "être là réellement" (E. Benveniste, 1966 : 188-189) comme en (51) :

- (51) tiwša ad iriġ di fas
demain p.Ao ê-je dans Fès
"Demain, je serai à Fès"

ou celle de l'identité (valeur copulative), mais combiné à la p. préd. d :

- (52) iž n šhar uša ad yiri d rqaŷd
un de mois ensuite p. Ao il-ê p. préd caïd
"Dans un mois, il sera (nommé) caïd"

A la 3^e pers. du sg. (masc. et fém.) *iri* rend l'idée de possibilité :

- (53) aḍ yiri
p.AO il-ê
"c'est possible"

D'autre part, la notion ontologique de l'être (par opposition au néant : non-être) est exprimée par le verbe-copule *iri* sous sa forme prédicative verbale (à la forme "absolue") :

- (54) yġa arBi
"Dieu est"

ou dans des structures stéréotypées, à la forme négative, en usage dans les insultes :

- (55) ruḥ yaš war tiriḍ
aller-tu-Imp que nég tu-ê-
"Va, que tu ne sois plus"⁴³

Signalons également, que *iri* peut fonctionner comme auxiliaire d'un verbe principal aux aspects Aoriste et Inaccompli :

- (56) a- aḍ iriġ fġəġ
p.Ao ê-je sortir-je-Acc
"je serai déjà sorti"
- b- aḍ irin təfġən
p.Ao ê-ils sortir-ils-Inac
"Ils seront en train de sortir/sur le point de sortir"
- c- Tiriġ uhrəġ rəhdəNi
ê-je-Inac fatiguer-je-Acc à-ce-moment-là
"Je me sens fatigué à ce moment là" (itératif)
- d- ḥməḍ itiri yḥəDəmə ġa (r) ʔsəəṭ-a
Ahmed il-ê-Inac il-travailler-Inac vers heure-ci
"A cette heure-ci, Ahmed est (toujours) en train de travailler"

Chez les Ayt-Ouaryager, on trouve cet auxiliaire à l'Acc. même comme le mentionne J. Ouhalla (1982 : 32, ex.17b) :

- (57) "ila /ilin uggur-n rux-nni
Aux-perf/Aux-perf3p goPerf-3p time that
'they had left by that time' "⁴⁴

⁴³ Dans le dernier album de Ammouri M. (1988), il y a une chanson qui se termine par : *snəġ is Liġ ilig* "je sais que j'existe, et je continuerai à l'être".

⁴⁴ Notons le choix ouvert de l'accord de cet Aux : "ila/ilin" L'équivalent chez Iqerâeyyen est : *Tuġa/Tuġa-yn użurən rəhdəNi* "ils étaient déjà partis à ce moment-là".

Etant donné que notre propos ici n'est pas d'analyser en soi la fonction linguistique de l'être et de l'existence, mais simplement de noter quelques cas de structures prédicatives non verbales, nous ne saurions approfondir cette question qui mérite un travail à part entière⁴⁵.

3.3. Quel sujet pour ce type d'énoncés ?

Faisons d'abord cette remarque : de manière absolue ou relative, ces énoncés n'échappent pas à la corrélation linguistique de "temps" (Présent actuel). On pourrait transposer sur le berbère ce que dit D. Cohen du sémitique (1984 : 14) à savoir que "la phrase nominale (entendons non-verbale, comme le précise Cohen lui-même à la page 15), en dehors de toute détermination contextuelle du temps, peut situer la prédication au présent".

A partir du moment où toute prédication est intrinsèquement liée à l'énonciation, le présent dont il est question est, de ce fait, le présent du discours duquel dépend le temps linguistique.

Ce présent là est l'axe par rapport auquel s'organisent les autres repères spatio-temporels. Ayant distingué le "temps physique" du "temps chronique", E. Benveniste oppose ces deux derniers au temps linguistique dont le propre est d'être "organiquement lié à l'exercice de la parole" et de se définir "comme fonction du discours" (1974 : 73)⁴⁶.

Nous devons préciser, également, que ce temps linguistique ne se confond pas avec "les temps verbaux", c'est-à-dire, avec ceux qui président à la conjugaison du verbe ; surtout que nous avons affaire, en berbère, à un système basé sur des oppositions morphologiques de type aspectuel, même s' "il n'y a pas une forme aspective pure qui ne s'incarne pas dans un 'temps' " selon D. Cohen (*Ibid* : 6).

Au fait, il s'agit de deux niveaux étroitement interdépendants : morphologie et syntaxe⁴⁷.

3.3.1. Structure interne de ces énoncés

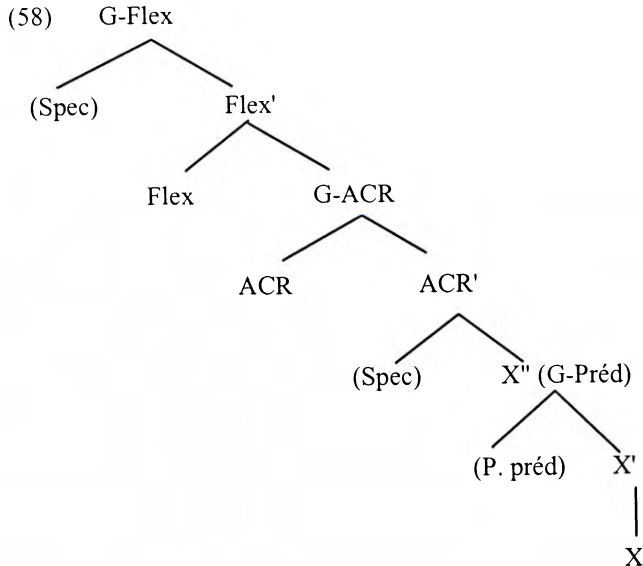
Mis à part les prédicats nominaux à valeur météorologique et le cas particulier de *iri*, "être", les énoncés non-verbaux précités sont susceptibles d'obéir à la structure en (58) :

⁴⁵ Cf. aussi la valeur copulative du verbe *g*, "mettre, faire, être..." (chapitre 3, ss- section 3.1.).

⁴⁶ Des linguistes comme Milner et surtout A. Culioli conçoivent l'énoncé comme la connexion de trois paramètres : le Présent de l'instance de la parole de Benveniste, formalisé par Culioli comme suit : \mathcal{C}_0 qui implique nécessairement un \mathcal{I}_0 et des circonstances \mathcal{I}_{it} .

Notons que c'est par rapport au sujet \mathcal{I}_0 que s'organise le temps et l'espace.

⁴⁷ Dans un travail sur le système verbal rifain (Cadi, 1987a) nous avons montré que si l'aspect est strictement interne au verbe, le temps est à cheval sur la morphologie et la syntaxe. Ceci rejoint l'idée de D. Cohen à propos de la prédication non-verbale où "l'expression de ce 'temps' apparaît (donc) comme un fait de syntaxe et non de morphologie" (*Ibid* : 14) ; car il n'y a pas de support lexical explicite pour exprimer morphologiquement l'aspect -(temps).



(où X peut être un Adverbe, un nom ou "Adjectif").

Etant une prédication non-verbale, cette structure pose le problème du "sujet" qui se réalise sous forme d'affixe clitique lorsqu'on a affaire à un support verbal comportant une configuration aspectuelle et diathétique (présence d'un verbe conjugué).

Cependant, l'accord en genre et nombre est bien observé par tous nos exemples donnés plus haut (cf. "Spec-head agreement" de N. Chomsky, 1986b)⁴⁸.

Nous avons également noté que ces structures connaissent la variation du temps (Actuel-Révolu-Avenir). Ces temps sont non-référentiels et non-spécifiques. Selon E. Benveniste (1966 : 262) :

"d'une manière ou d'une autre, une langue distingue toujours des 'temps' ; que ce soit un passé et un futur, séparés par un 'présent', comme en français ou un présent-passé opposé à un futur, ou un présent-futur distingué d'un passé, comme dans diverses langues amérindiennes, ces distinctions pouvant à leur tour dépendre de variations d'aspect".

Pour le berbère, il est possible (combiné ou pas à l'aspect) de dire que la répartition

⁴⁸ Nous distinguons bien d'une part les deux types de manifestation de l'accord dans les énoncés verbaux et non-verbaux ; et d'autre part, à l'intérieur de la prédication non-verbale entre les énoncés construits avec la p. préd. (d) où l'accord est morpho-lexical :

(i) aryaz-a d ašəFaf "cet homme est (un) voleur"

(ii) iwɔan-a d išFafən "ces gens sont (des) voleurs", et les autres où l'accord s'exprime dans les pronoms clitiques directs avec aQa (ex. aQa-t di taDar, "il est chez lui") ou indirects avec les M.D.A (gar-s tmənyat, "il a de l'argent").

adéquate est celle qui met d'un côté le passé (révolu) recoupant l'aspect Accompli dans le cas des verbes, et de l'autre le présent-futur (actuel-avenir) qui entrent en correspondance avec les deux aspects de l'Inaccompli et de l'Aoriste.

Quant aux énoncés non-verbaux, il y a - dans leur cas - des auxiliaires (*aQa, Tuğa, ad yiri*) qui se chargent de l'expression de la fonction temporelle. Ces unités sont engendrées à la base sous Flex. Ce qui confirme l'idée qu'en berbère le "temps" est disjoint de l'accord, et même relativement de l'aspect⁴⁹.

En tenant compte de l'ubiquité du temps (qui devient donc un archi-trait ou un trait hyponymique), on peut avancer, du moins pour le cas du rifain, que des quatre combinaisons, logiquement possibles, des traits d'aspect-(temps) et d'accord seulement trois sont retenues :

- (59) a- (+aspect-(tps), +ACR) = énoncés verbaux
 b- (+aspect-(tps), +/-ACR) = "participiaux (cf. Touareg)
 c- (-aspect-(tps), +ACR) = énoncés non-verbaux
 d- *(-aspect -(tps), -ACR) = Ø

La combinaison (59d) n'est pas actualisée par le système rifain. Au fait, c'est celle qui correspondrait au cas de la proposition infinitive, or en rifain (et pour la langue berbère, en général) il n'y a pas d'infinitif, les verbes y sont forcément fléchis et finis, c'est-à-dire qu'ils portent toujours les marques d'aspect-temps et celle de la personne grammaticale (ACR). L'une des conséquences importantes de cela c'est la non-instanciation en berbère de la catégorie vide PRO puisque chaque verbe dispose de son sujet sous forme de marque d'accord (cf. entre autres, L. Galand, 1964 ; et H. S. Choe, 1987 : 133).

Qu'en est-il alors des énoncés non-verbaux ?

Conformément au principe de projection étendu d'une part, que nous rappelons ici pour la commodité de la description :

- (60) Tous les prédicats doivent comporter une position sujet ;

et d'autre part, à celui de l'accord qui veut qu'il y ait une harmonie entre les deux constituants d'une prédication (sujet-prédicat), c'est-à-dire un accord des différents traits grammaticaux qui sous-tendent les catégories morpho-lexicales constituant un domaine

⁴⁹ L'arabe écrit ("standard") semble d'après A. F. Fehri (1988 : 215) faire la même chose : "tense and AGR can be clearly separated in SA". Cf. aussi Pollock (1988).

Il faut bien préciser que l'aspect en berbère a une portée strictement locale. Il correspond, morphologiquement, au schème, mais vu le principe de projection, on peut dire que la catégorie morphologique de l'aspect est projetée sur la syntaxe en S-structure ce qui crée un rapport de connexion dans le cas des phrases verbales entre l'aspect et le temps. Il n'est pas déraisonnable de dire que la disjonction du temps et de l'ACR est en covariance (corrélation) avec le paramètre des sujets nuls.

phrastique⁵⁰ ; nous dirons qu'il est légitime de trouver un sujet dans cette construction. Rappelons, par ailleurs, l'universel (3) de J. H. Greenberg (1963 : 77) :

(61) Les langues à ordre dominant VSO sont toujours prépositionnelles

Ceci est confirmé par les faits rifains, et on peut donc, comme le fait Choe (*Ibid* : 128), proposer la structure (62a) pour cet idiome, et non pas (62b) :

(62) a- ((spec) X -----) _A b- * (-----X) _A

où A = X° ou X_{max}⁵¹

Le paramètre de la tête ou "Head parameter condition" (*cf.* Travis, 1984) joue un rôle important dans la théorie du gouvernement que nous utilisons ici. La prédiction qu'il fait (et qui nous intéresse) est que les langues à ordre VSO placent la tête (lexicale ou fonctionnelle) avant les différents compléments (ou expansion) selon le schéma suivant de la théorie X-barre :

(63) a- X"-----► Spec. X'

b- X'-----► X. Comp (l'ordre est variable selon les langues).

A la lumière de ces considérations et principes théoriques, nous allons considérer les ordres alternatifs possibles des cas de figure d'énoncés non-verbaux. Ainsi, à l'ordre : N + d + prép. nominal (donné en 3.2.1.) par exemple :

(64) atay- a d miziḍ
 thé-ce p.préd doux
 "Ce thé est bien sucré"

correspond un ordre alte.natif :

(65) d miziḍ watay-a
 "Il est bien sucré, ce thé".

La structure (65) semble marquée par rapport à la première (64) ; elle correspond apparemment à une antéposition du prédicat. S. Chaker est du même avis puisqu'il considère (64) comme "l'ordre canonique" et (65) comme l' "ordre inversé" (1983 : 324).

Comparant ces deux ordres à leurs correspondants verbaux, l'auteur y décèle un "isomorphisme" total entre les deux types de prédication. Nous devons, cependant,

⁵⁰ Pour le verbe, c'est le sujet qui détermine l'accord et impose ses traits de personne, de genre et de nombre au verbe.

⁵¹ X° est la catégorie lexicale tête de la structure (ou domaine) et X_{max} correspond à la projection maximale de cette même tête en termes X-barre.

remarquer que ce parallélisme ("isomorphisme") est, d'une part, asymétrique, car l'ordre canonique (non-marqué) de l'énoncé verbal (66) :

- (66) yiziḍ watay-a
 il-ê-sucré-Acc thé-ce
 "Ce thé est sucré"

semble être le cas marqué (non-canonique) de l'énoncé non-verbal (65) ; d'autre part, au niveau lexical cette correspondance ne concerne que les verbes dits de qualité et/ou d'état (cf. Chaker, 1985 : 134).

Néanmoins, cette asymétrie n'exclut pas la possibilité, du reste réelle, de proposer une structure similaire des deux types de prédication (cf. *supra*).

Ce qui les distingue, c'est d'une part l'absence du support (schème) de la catégorie aspect, dans les énoncés non-verbaux, et la réalisation différente des traits grammaticaux d'accord⁵².

Certaines distributions de ces deux types d'énoncés confirment leur isomorphisme structural :

- (67) a- ufiḡ (ḥməḍ itəT aḡrum)
 trouver-je-Acc Ahmed il-manger-Inac pain
 "J'ai trouvé Ahmed en train de manger du pain"
- b- yga wsəPanyu (ḥməḍ ḍ rḡayḍ)
 il-faire-Acc, Espagnol Ahmed p.préd caïḍ
 "Les Espagnols ont nommé Ahmed caïḍ"
- c- Žiḡ (ḥməḍ yTəs)
 laisser-je-Acc Ahmed il-dormir-Acc
 "J'ai laissé Ahmed endormi"

Dans (67), les structures entre parenthèses correspondent parfaitement à des phrases jouant le rôle de complément propositionnel du verbe matrice qui gouverne le N" qui le suit, la preuve en est qu'on peut le pronominaliser et obtenir :

- (68) a- ufiḡ-t itəT aḡrum,
 "je l'ai trouvé en train de manger du pain"
- b- ygi-t usəPanyu ḍ rḡayḍ,
 "les Espagnols l'ont nommé caïḍ"
- c- Žih-t yTəs
 "je l'ai laissé endormi"

⁵² Il est, cependant, possible de traduire les deux cas de manifestation de l'accord grâce à la notion de chaîne qui relie la tête et son spécifieur par l'intermédiaire du marqueur de prédication (ḍ) qui ne porte pas concrètement les marques d'accord, distribuées par contre de manière discontinue sur les constituants de la prédication.

Les pronoms personnels clitiques dans ces phrases appartiennent au paradigme du complément d'objet direct ; ce qui pose le problème de la fonction du N" par rapport à la phrase "enchâssée". S'agit-il d'une prolepse ? C'est-à-dire, d'après Chantaine, cité par Milner (1982 : 245) :

"d'une construction où le terme qui devrait être logiquement le sujet de la proposition subordonnée est déjà exprimé dans la principale, où il joue le rôle de complément"⁵³.

Une chose est sûre, c'est que la cliticisation des pronoms objets sur le verbe marque bien le passage du N" de sa phrase d'origine à celle qui le domine, où il devient complément donnant lieu à la structure :

(69) V-ACR+cl_i (X" (cv)_i (X' X (N")))

Le groupe (N" cv)_i est la trace du nom déplacé par pronominalisation ; cette trace est réalisée dans une position non référentielle et non th-liée. En tant qu'élément nul réalisé dans une position N", cette cv a l'interprétation de son antécédent, et la fonction que lui confère sa position structurale dans la phrase enchâssée.

Pour résumer, nous dirons que le verbe matrice (principal) gouverne la projection maximale (X" = G-Préd) à travers le gouvernement direct du spec. de celle-ci.

Voyons, maintenant, l'inversion dans la structure donnée en (3.2.2) en reprenant l'exemple (37a) qui devient (70) :

(70) a- taDart-a inu
 maison-ci à-moi
 "cette maison m'appartient"

L'antéposition du prédicat donne (b) :

(70) b- inu taDart-a
 "elle est bien à moi, cette maison"

Par opposition à l'énoncé avec (d) qui voit son N initial s'effacer laissant une cv de type "pro dégénéré", la structure qui nous occupe n'admet pas cet effacement. Comme l'indique la traduction, (70b) est le cas marqué (non-canonique) de (70a) qui correspond à la structure canonique (71a) :

(71) a- (X" spec (X' X N))

Par contre, (70b) a comme représentation (71b) obtenue par dislocation gauche du prédicat (ou dislocation droite du N") :

⁵³ Il est, en tout cas, sûr qu'il s'agit là d'une parataxe dans la mesure où il y a une dépendance syntaxique et sémantique sans marqueur formel explicite. Ce type de relation entre propositions appartient avec la juxtaposition à l'énoncé complexe asyndétique vs syndétique.

(71) b- (X_i X_i N_j) (xⁿ spec (x_i t_i t_j))

En ce qui concerne la structure en (3.2.3) illustrée initialement, entre autres, par l'exemple (41) et reprise ici en (72) :

(72) reiršt użəğid day-s ađir
"il y a de la vigne dans la ferme du roi"

elle a un ordre alternatif qui diffère relativement des deux premiers procédés d'inversion en ce qu'elle actualise doublement le M. D. A *đi*, "dans/en" :

(73) day-s ađir di reiršt użəğid
dans-elle vigne dans ferme du-roi
"Quant à la vigne, on en trouve dans la ferme du roi"

A. De Schryver (1987 : 25) remarque, à juste titre, que :

"among 17 Predicate Subject orderings a large majority (13) has a prepositional predicate"⁵⁴.

L'autre particularité de la structure adverbiale (ou quasi-verbe) est que le GN en tête de phrase assume plutôt le rôle thématique de siège/patient (ou source), mais pas d'agent (*cf. Hypokeimenon*, chez D. Cohen, 1984).

La présence du pronom clitique complément d'objet indirect et du M. D. A forme ce que Cohen (*Ibid*) appelle "quasi-verbe" ; ce qui permet de penser à réinterpréter le GN en question comme un "sujet locatif" et non pas comme un sujet agentif ; et à rapprocher la construction plutôt de la prédication verbale avec son ordre canonique V. (S).O.

En somme, ces deux ordres coexistent en rifain de façon inégale et l'ordre préférentiel est celui donné en (72).

Quant à la structure donnée en (3.2.4) avec ses cinq types de prédicat, elle est similaire à la précédente, car son prédicat est aussi constitué d'un complexe (X-cl), en l'occurrence : prédicat d'existence (ou Aux-tps) + un pronom clitique suffixé.

La différence se situe au niveau de l'impossibilité de la reprise du clitique par l'élément nominal qu'il représente et qui est, généralement, phonétiquement nul (d'après notre corpus).

Reprenons l'exemple (45a) avec son ordre alternatif :

(74) a- (Nⁿ cv) aQa-yi mlih
"je suis à l'aise"

b- (aQa-yi mlih) (Nⁿ cv)
"*idem*"

⁵⁴ Elle a travaillé sur le corpus de Cadi (1981) et en a extrait 260 énoncés. Son cadre d'analyse est celui de la grammaire fonctionnelle de S. Dick.

Sur six énoncés existentiels, cinq sont munis du nominal sur lequel porte la prédication (donc situé en tête de phrase) ; ce qui fait de (74a) l'ordre canonique et de (74b) l'ordre non-canonique.

Le type présentatif obéit plutôt à la structure (75) :

(75) Préd + cl (2^e pers) + Nominal (ou substitut) que nous pouvons exemplifier comme suit :

- (76) a- aQ-š aman/ağ-aš aman
"voici/tiens de l'eau"
- b- aQ-š ša n tmənyaṭ
" ,, ,, un peu d'argent"
- c- haQ-š ša taWart
" ,, ,, la porte"
- d- aQ-š mamš Gin
"tu vois comment ils ont fait"/ils sont".

Il est par conséquent tout à fait raisonnable de prendre pour ordre canonique la structure (74a) plutôt que (74b), puisqu'il est plus naturel de poser un antécédent auquel peut renvoyer le pronom de reprise (appelé, par ailleurs, pronom résomptif) que l'inverse.

3.3.2. LE SUJET est un thème basique⁵⁵

Ayant admis dans ce travail que la fonction sujet dans l'énoncé verbal se réalise sous forme d'argument discontinu dans deux positions : A' et A, qui forment une chaîne-A' ; et compte tenu de l'asymétrie structurale des deux types de prédication (verbale et non-verbale), et surtout de l'absence des traits grammaticaux marquant la verbalité (ACR, aspect et diathèse) dans le deuxième type de prédication ; nous proposons d'analyser la première place de l'énoncé (au sens linéaire du terme) comme le site de réalisation de la fonction sujet thématique.

J. Ouhalla (1988 : 91) représente cette position dans la structure suivante (83) dont il donne un commentaire :

"(83) (TNSP subject (TNS' TNS (AGRP spec ACR (NP/PP--)))

"the presence of AGR in (83) is necessary because it is selected by TNS.

⁵⁵ L. Galand (1964) a baptisé cette fonction, "indicateur de thème" pour les deux types de prédication (verbale et non-verbale). Il s'agit en effet d'un sujet indicateur de thème. Mais la question est de savoir si c'est la même position qui est concernée aussi bien dans les énoncés verbaux que dans les non-verbaux, car l'ordre de surface peut tromper. En plus, ces deux sujets thématiques sont le fruit de deux mécanismes syntaxiques différents (*cf. supra* "isomorphisme asymétrique").

The spec of AGRP can be assumed to be occupied by an expletive *pro* (...) or simply does not project, given that the projection of spec positions is generally optional".

Cette position du sujet thématique (ou indicateur de thème) est basique (= créée par la base lexicale de la grammaire en question) et ne résulte pas d'un déplacement. Elle correspond au spécifieur du groupe flexionnel comme en (76) ; cette position n'est pas gouvernée (si ce n'est de l'extérieur) :

(76) (GF S. T (F_{lex} Flex (G-Préd ACR (préd N/Adv))))

Cette structure permet de réaliser une économie théorique importante dans le système de description adopté ici, en ce qu'elle est similaire à sa correspondante verbale (cf. Chaker, 1983 : 326) qui en diffère tout simplement par la montée obligatoire du radical verbal pour recevoir les marques d'accord et dans certaines structures, de temps (morphologiquement réalisé).

Ceci présente deux avantages explicatifs : on explique d'une part l'asymétrie constatée *supra* entre les deux types d'énoncés, et on propose la même structure profonde aux deux constructions (verbales et non-verbales)⁵⁶ qui aura la forme abstraite : Sujet ^ Prédicat développée en (SVO, S. p. Préd. N, S. MDA- cl. O).

Nous dirons que la conséquence de ce type d'analyse, c'est de confirmer le constat empirique qui fait que nous avons en berbère des prédicats non-verbaux avec la même structure formelle du groupe prédictif ; ce qui interdit de séparer, mécaniquement, le verbe du nom (plutôt du non-verbe).

Par ailleurs, nous faisons nôtre l'idée de Borer (1986) qui pose l'existence de deux "sujets" pour une explication adéquate des langues naturelles : un sujet lexical ou thématique (T-sujet) et un sujet structural ou flexionnel (F-sujet). Il faut, cependant, préciser que les énoncés non-verbaux n'instancient pas de F-sujet parce que ce dernier est la marque d'accord dans le verbe (indice de personne), et partant il est exclusivement verbal ; autrement dit, il n'est pas projeté dans ces structures. Par contre, dans les constructions verbales, les deux sujets (qui n'en font qu'un seul sur le plan fonctionnel) sont présents en D-structure et donc projetés à tous les niveaux de représentation, avec bien sûr, la possibilité pour le T-sujet d'être une cv de type *pro* (cf. *supra* pour l'ordre canonique V. S. O).

Reste à savoir, maintenant, si le T-sujet (plein ou vide) occupe la même position dans les deux constructions⁵⁷. Théoriquement, il existe deux candidats possibles : soit le spec du GF ou le spec du G-préd (ou G-ACR).

Ouhalla (1988 : 106) propose la deuxième solution pour les énoncés non-verbaux, et

⁵⁶ Cette approche a été proposée d'abord par Emonds (1980), Harlow (1981), Sproat (1985) et A. F. Fehri pour l'arabe (1988, et *passim*).

⁵⁷ Rappelons ici que toute proposition contient le composant "temps", et que le temps, en berbère, pour des raisons de prédication, exige l'accord (soit verbal donc clitique ou non-verbal : du type spec-tête). Donc il est indispensable de déterminer comment est gouverné le T-sujet dans les constructions non-verbales, vu que l'ACR n'est pas pronominal, ni référentiel (-V).

la première pour les énoncés verbaux ayant l'ordre SVO.

En ce qui concerne les constructions verbales nous avons vu que le complexe V-ACR forme une chaîne de gouvernement avec la position canonique du sujet qui a le statut de *pro* (spec de ACR' et noeud soeur de G-Asp. V) occupant un site non-argumental. Ce site est donc distinct de celui qu'occupe dans l'énoncé verbal le sujet préverbal (thème), par exemple :

- (77) ḥəMu yndəh rəbhaym⁵⁸
 Hemmou il-conduire-Acc bêtes
 "H. a conduit le troupeau".

Ceci explique que cette position est exocentrique par rapport à la phrase simple en rifain. D'où l'ordre de base (S-structure) de ce type d'énoncé : VSO.

Parallèlement, les constructions non-verbales ne connaissant pas de mouvement de V vers ACR instancient l'ordre canonique Sujet ^ Prédicat où le sujet occupe la position du spec de G-Flex.

Nos données confirment bien cet ordre (en tant qu'ordre canonique) mais peuvent se présenter tout aussi bien sous l'ordre alternatif : Prédicat ^ Sujet.

Le parallélisme entre les deux types de construction est tellement fort que même les énoncés non-verbaux (où l'accord n'est pas pronominal, mais du genre spec-tête) connaissent la phénoménologie du sujet nul (ou "pro-drop"), contrairement à ce qu'avance Ouhalla (1988 : 109)⁵⁹ :

"that pro-drop should not be possible in nominal sentences because AGR is abstract, that is it is not rich in the required sense to be able to identify the missing subject".

Nous sommes, par contre, tout à fait d'accord, à ce propos, avec S. Chaker (1983 : 324) qui illustre son idée avec la structure : d + N², en disant :

"le syntagme d + NOM constitue un énoncé, non seulement parfaitement acceptable, mais effectivement fréquent en kabyle".

Ce qu'il faut, également, expliquer c'est la stratégie d'identification de cette cv, et comment elle est légitimée, sachant que le spec de G-Flex est une position non-argumentale.

Cette position est légitimée par le principe de prédication (cf. chapitre 1), d'où son statut de site référentiel gouverné par l'opérateur "temps", qui peut être "discursif" selon

⁵⁸ Signalons, en passant, que le paramètre Aspect est pertinent dans la détermination de l'ordre des mots en rifain, car à l'Acc. et l'Ao. on admet plus facilement VSO que SVO, tandis qu'à l'Inac. l'ordre naturel est plutôt SVO :

(i) ḥməḍ ithaka ḍi tmaziht,
 "Ahmed maîtrise bien le berbère".
 (ii) ysḡa ḥməḍ taDarṭ
 "Ahmed a acheté une maison".

⁵⁹ Cf. *supra* nos énoncés non-verbaux. Ils ne mentionnent que rarement le sujet lexical. Ceci dit, il faut bien souligner que le contexte discursif ou la situation d'énonciation permet toujours de donner une référence à ce *pro* bien particulier.

Benveniste (cf. P. Galand-Pernet, 1984 : 69, qui parle de temps du "contexte") ; ou morphologiquement réalisé (Aux, p. Ao ...).

Mais, le pronom vide occupant cette position ne peut s'assimiler à l'entité *pro*, car son contenu n'est pas spécifié par une matrice intègre de traits pronominaux. On a affaire à ce que A. Rouveret appelle le "*pro* dégénéré" (1987b).

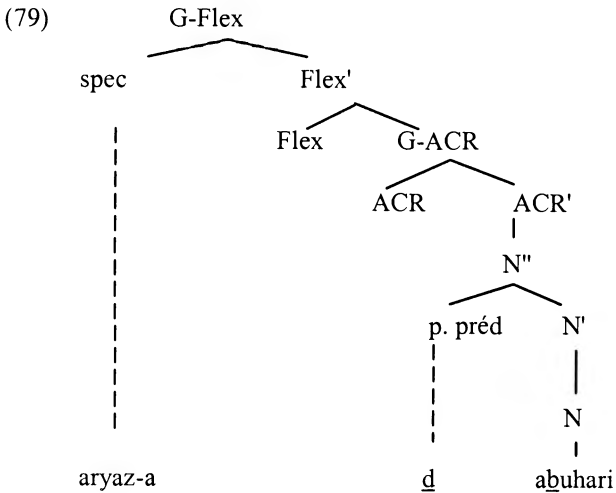
Ainsi, cette cv ("*pro* dégénéré") est identifiée par la stratégie configurationnelle, car la théorie du th-liage implique que cette option est disponible dans les sites gouvernés et non gouvernés.

Il est, cependant, utile de distinguer deux cas de figure dans ce type de prédication : celui construit avec (d), et le cas du complexe prédicatif (X-cl) où X = MDA ou prédicat d'existence *aQa*.

Rappelons que la prédication à l'aide de (d) admet aussi un ordre alternatif :

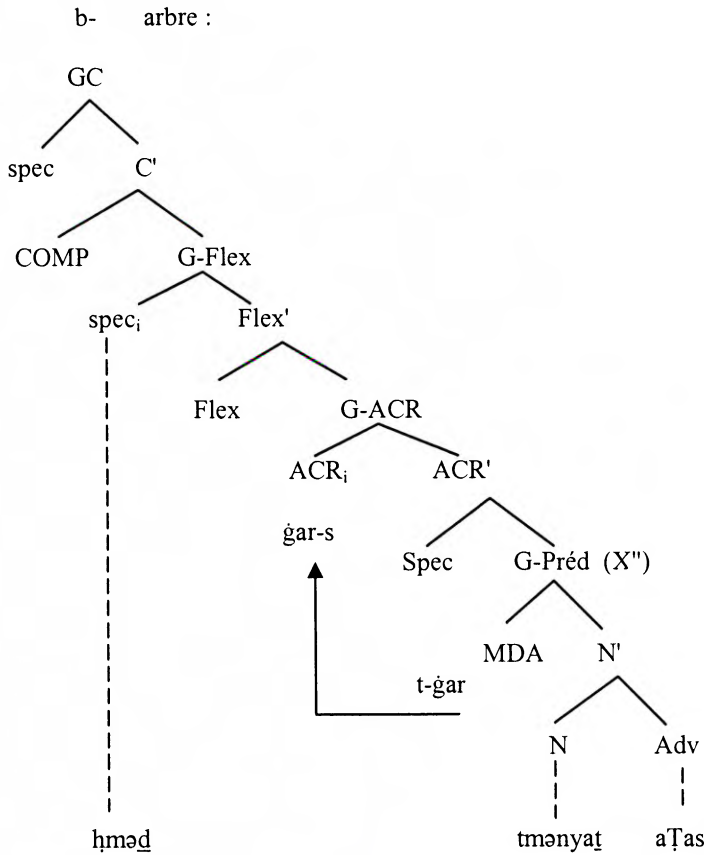
- (78) a- d abuhari waryaz -a
 p.préd fou homme-ci
 "Cet homme est fou"
- b- aryaz-a d abuhari (ordre canonique)
 "*idem*"

La représentation correspondant à (78b) est :



Par ailleurs, l'autre cas qu'on peut exemplifier en (80a), a la représentation (80b) :

- (80) a- ḥməd ğar-s tmənyaṭ aṭas
 Ahmed chez-lui argent beaucoup
 "Ahmed a beaucoup d'argent"



Dans (80), on a "pro dégénéré" en position thématique faisant chaîne avec ACR (en position clitique, donc A') : c'est une chaîne d'accord de la forme chaîne-A (A, A' ou pro_i, cl_i) où le clitique est anaphorique lié par son antécédent dans son domaine (G-Flex).

Quant à (79), il réalise une chaîne d'accord "classique" en traits de genre et nombre transmis par la particule de prédication (ou "prédicateur") d qui peut être dénommé, en l'occurrence, "marqueur d'accord".

4. Du sujet au thème ou "thématisation"⁶⁰

Dire que l'ordre de base ou canonique (S-structure) en rifain est VSO, et qu'à cet ordre canonique correspond un autre ayant la forme SVO ne suffit pas à expliquer ce dernier qui tend à gagner du terrain en rifain (cf. Cadi 1981/1987a et A. De Schryver, 1987) aussi bien dans les phrases simples que complexes :

⁶⁰ Pour une discussion plurielle de ce problème cf. entre autres, A. Leguil (1984 et 1988), S. Chaker (1985) et Cl. Hagège (1978).

- (81) a- ušən, ynžəm
chacal il-se-sauver-Acc
"le chacal s'est sauvé"
- b- Muḥ, itəT aḵsum
Mouh il-manger-Inac viande
"Mouh mange de la viande"
- c- snəg iLa ḥməḍ yğra tafransist
savoir-je-Acc que Ahmed il-étudier-Acc français
"Je sais que A. a étudié le français"
- d- yNa ḥməḍ aQa yiwḍan ḥəyqən
il-dire-Acc Ahmed que gens ê-mécontents-ils-Acc
"A. a dit que les gens sont mécontents"

Notre but dans cette section est de montrer que cette position du sujet indicateur de thème est celle du spec du G-Flex. et non pas celle du spec de G-ACR. Cette position, non-argumentale, est accessible à d'autres constituants que le sujet (elle est dite aussi : "site de topicalisation").

Le premier argument en faveur de cette hypothèse a été mentionné, d'abord, par A. Basset repris par L. Galand (1964 : 40), et qui consiste, dans la structure : X. V. Y, à réécrire X par d'autres constituants que le sujet lexical (le thème) :

- (82) a- aḡrum, yiğra ḍi tmurt -a
pain il-ê- cher-Acc dans terre-ci
"le pain est vraiment cher dans ce pays"
- b- aḡrum, wših- t i miDən
pain donner-je- Acc le à gens
"Quant au pain, je l'ai donné aux gens"
- c- aḡrum, əḍrəg as asŋ"i
pain soigner-le-Acc à lui cuisson
"quant au pain, je l'ai bien cuit"
- d- aḡrum, yqsəḥ aRay Nəs
pain il-ê-dur-Acc avis de -lui
"Quant au pain, son histoire est très délicate"
- e- aḡrum, snəg u-t yšin
pain savoir-je-Acc qui - le il-manger- part-Acc
"Quant au pain, je sais qui l'a mangé"
- f- ḍi tmurt- a, yiğra wḡrum
dans terre-ci il-ê-cher-pain
"dans ce pays, le pain est cher"

g- aRay n^w ġrum yqsəḥ
 "l'histoire du pain est délicate"

Nous constatons qu'en rifain la position pré-verbale n'est pas le privilège du sujet lexical : les compléments d'objet direct et indirect peuvent y apparaître, ainsi que des compléments circonstanciels.

Pour l'instant, nous maintenons exprès la confusion conceptuelle entre les exemples (a, f et g) d'une part, qui sont des cas de "thématisation stricte" ; et (b, c, d, et e) d'autre part, qui sont des cas de "dislocation gauche" (cf. 4.2. *infra*).

Nous reprenons, également, à notre compte la remarque de S. Chaker (1985 : 129) :

"on relève de nombreux énoncés avec thématisation de deux nominaux qu'aucune marque formelle ne différencie"

Ce type de construction est, d'ailleurs, très productif en rifain :

(83) a- ḥməḍ, yMa-s t̪əSən aṭas n t̪uʒa
 Ahmed mère-sa elle-savoir-Acc beaucoup de contes
 "Ahmed, sa mère connaît beaucoup d'histoires"

b- nəTa, b̪inu, isəSi -t̪ d̪ aman
 lui vin il-boire-Inac le p.préd eau
 "Lui, le vin, il le boit comme de l'eau"

4.1. A propos du thème

Comme nous venons de le signaler, le terme "thème" désigne une position structurale⁶¹. Le mot "thème" est lié, depuis sa naissance chez les Grecs, à son partenaire "rhème" qui "semble bien couvrir à la fois le verbe et l'adjectif en fonction "d'attribut" selon la terminologie de la Grammaire de Port-Royal" écrit D. Cohen (1984 : 24)⁶².

Rappelons aussi que pour M. A. K. Halliday (1974 : 71) le thème est le premier syntagme de la phrase, le reste constitue le rhème. Si l'on tient compte de l'observation pertinente de S. Chaker disant qu'une phrase peut comporter plusieurs syntagmes thématésés, il s'avèrera que la définition de Halliday est difficile à exploiter, même si l'on considère que tout ce qui est avant le verbe est thème (donc possibilité d'avoir plusieurs thèmes).

Nous suivrons, nonobstant, Halliday quand il considère la structure thématique de la phrase comme ne dépendant pas de la situation ; autrement dit, elle échappe hors situation à

⁶¹ A la suite de L. Galand, Penchoen, Bentolila, Leguil et Chaker (que nous citons ici) parlent de "fonction syntaxique unique et originale, celle d'indicateur de thème" (1985 : 130).

⁶² Tout en précisant qu'Aristote distinguait bien la relation référentielle de la relation syntaxique (où *onoma* (Nom) fait équipe avec *rhéma*), l'auteur caractérise de "lectique" le couple thème/rhème.

l'ambiguïté, du point de vue de l'interprétation. Là, nous nous éloignons de l'affirmation de Chaker qui note que :

"Seules les informations extra-linguistiques et/ou la vraisemblance sémantique permettent le décodage univoque de tels énoncés" (*Ibid* : 129).

A vrai dire, la question fondamentale est : y a-t-il variation de l'interprétation en fonction du nombre de thèmes en tête de phrase, et partant des sites qu'ils y occupent ? Nous essayerons, dans ce qui suit, de répondre à cette question.

Il est, également, possible de rendre compte de cette position (thème) de façon structurale (pertinente dans le modèle génératif que nous utilisons) en plus de l'identification basée sur l'ordre linéaire.

Si l'hypothèse qui place le thème unique sous le spec de G-Flex est correcte, alors notre hypothèse suivant laquelle l'ordre de base du rifain est VSO sera indirectement consolidée, car en admettant cet ordre, on infère que la position préverbale n'est pas une position argumentale capable d'attribuer des propriétés positionnelles ; mais une position exocentrique (ou périphérique) susceptible, comme on l'a vu, de recevoir des constituants dont les fonctions et rôles thématiques sont divergents⁶³.

La prosodie a, certes, un rôle à jouer dans la discrimination interprétative de ces structures, surtout si on arrive à faire correspondre à deux intonations différentes deux interprétations : soit par exemple une "intonation à virgule" (avec accent contrastif), et une "intonation sans virgule" (avec accent non contrastif). Mais nous n'irons pas jusqu'à dire avec S. Chaker (*Ibid* : 130) "que les critères prosodiques définissent à eux seuls la thématisation". Il faudrait, peut-être, dans un premier temps, essayer de démêler l'écheveau en termes de syntaxe.

4.2. Thématisation et dislocation gauche

Reprenons deux exemples de ceux donnés sous (82) *supra*, soit (a) et (b) ; et l'exemple (a) de (83) :

- (84) a- aǧrum yiǧra di t̄mur̄t-a
 "le pain est cher dans ce pays"
- b- aǧrum, wših-t i miDən
 "Quant au pain, je l'ai donné aux gens"
- c- h̄məd, yMa-s t̄əsən aTas n t̄huža
 "A., sa mère connaît beaucoup d'histoires".

Remarquons, tout d'abord, que du point de vue discursif (84a) s'oppose à (84b et c), en ce

⁶³ S. Chaker (1985 : 129) signale, à juste titre, que cette position peut être occupée par un "nominal déverbatif apparenté au radical prédicatif". Le rifain utilise abondamment cette tournure :

(i) *maša, it̄T*, "Quant à la nourriture, il se nourrit bien"

(ii) *iḩəs, war it̄Təs*, "Quant au sommeil, il ne dort pas"

que seuls les deux derniers énoncés peuvent servir à changer le thème d'un discours ; autrement dit, (84a) et (84b et c) n'ont pas le même contexte discursif.

Cette différence pragmatique est traduite au niveau prosodique par les deux accents (contrastif pour 84 b et c, et non contrastif pour 84a) qui correspondent au niveau graphique à la présence ou absence de l' "intonation à virgule".

Cette différence sémantico-discursive peut être formulée comme suit :

(85) La présence d'une pause intonationnelle entre le constituant disloqué et le reste de la phrase est obligatoire.

On peut faire ressortir nettement la différence entre thème et élément disloqué à gauche grâce à l'énoncé (84c) et sa traduction française donnée ici en (86) :

(86) Ahmed, sa mère connaît beaucoup d'histoires.

"Ahmed" est l'élément disloqué à gauche, et "sa mère" est le thème de l'énoncé. Ainsi, on peut déjà introduire une distinction (formelle, cette fois-ci) dans ces constituants antéposés que Chaker, citant L. Galand, semble traiter de façon univoque :

"On rejoint finalement entièrement L. Galand quand il affirme à propos des nominaux antéposés : "ce sont des compléments d'une espèce particulière. Leur fonction n'est pas définie par celle du morphème, indice de personne ou pronom affixe, qui les reprend plus loin" (1985 : 130).

Cette différence est claire : dans (84c) il n'y a aucune position dans la proposition qui donnerait une fonction à Ahmed (*cf.* hypothèse Galand-Chaker *supra*) par opposition au constituant "sa mère" qui est relié à la position structurale du sujet thématique, c'est-à-dire *pro* gouverné par le complexe V-ACR, et avec lequel il partage les marques d'accord.

Nous devons, cependant, rappeler que la position de L. Galand a été bien nuancée et rejoint, en fin de compte, nos précédentes remarques :

"...d'une part une pause est toujours possible, bien qu'elle ne soit pas toujours réalisée :

(b) amšiš yəčča aksum,

d'autre part on peut mettre en parallèle avec cet énoncé une série de constructions du type :

(1) amšiš walay -t

"(le) chat, je l'ai vu"

(2) amšiš fkiy -as aksum

"(le) chat, je lui ai donné (de la) viande"

et même, avec un énoncé nominal⁶⁴ :

(3) amšiš d aməžtuḥ

"chat c'est petit"

⁶⁴ Pour la structure de l'énoncé nominal, *cf.* notre schéma (79) *supra* où le nom mis en tête de phrase occupe une position différente de celle du constituant thématique ou disloqué. Les termes suivants précisent bien la pensée de l'auteur (p. 136) : "le nom doit être repris par un élément (le pr. pers) qu'il faut ajouter à l'énoncé".

"Le chat est petit"

(...) Dans les énoncés (1) et (2), la pause après *amšiš* est peut-être plus fréquente que dans l'énoncé (b) ; peut-être même faut-il la tenir pour obligatoire dans (1) et (2)" (1979 : 135).

Donc, la différence tient, au fait, à la présence/absence de connexion formelle, qu'elle soit morpholexicalement réalisée ou phonétiquement nulle. Laquelle "connexion" n'est que le réflexe syntaxique de l'asymétrie fondamentale en berbère : sujet/objet. Autrement dit, le sujet parce qu'il s'accorde naturellement avec le prédicat, n'est pas explicitement repris par un pronom dit "résomptif"⁶⁵, tout en étant connecté par le biais de la chaîne (GN, cl) à l'affixe pronominal (indice de personne) ; tandis que le complément (direct ou indirect) doit être repris inmanquablement par un pronom clitique, avec lequel il forme également une chaîne d'une autre nature. Quant à l'énoncé nominal (avec la p. préd. *d*), il ne réalise qu'une chaîne d'accord (sans reprise ni indice de personne).

La dislocation gauche illustrée par "Ahmed" dans l'énoncé (84c), contrairement au sujet indicateur de thème ("sa mère"), repose sur une règle de thématization (cf. Chomsky, 1977), mais qui n'est pas captée par la syntaxe, elle s'exprime, tout simplement, en forme logique. On dira alors que "sa mère" fait partie de la structure syntaxique de la phrase "étendue", car ce constituant, par opposition au premier ("Ahmed"), sert à saturer la position du sujet thématique (spec du G-Flex) comme le montre la représentation suivante :

(85) a- $(_{GC} (N^m D.G) (C' spec (_{GF} spec (F' tps (_{GACR} ACR (_{ACR'} spec (_{GAspV} Asp.V (V' V N''))))))))))$

b- $(_{GC} \text{ħməd} (C' (_{GF} yMa-s (F' spec (_{GACR} \text{təSən}))))))$

Par ailleurs, et comme nous l'avons signalé *supra*, la thématization ne résulte pas d'un déplacement (cette dernière règle donne naissance à des configurations qui comportent une variable liée par un opérateur).

Voyons comment se comporte la thématization par rapport aux deux tests usuels permettant d'identifier une configuration à mouvement, savoir "les trous parasites" et les effets du croisement faible ("weak cross-over").

En tarifit, ni la thématization ni le Mouvement *Qu* ne permettent des trous parasites (cv rendues possibles par la présence d'une autre cv de type variable, ex : Qui as-tu apprécié (cv)_i avant de connaître (cv)_i) :

(86) a- * ħəMu iəəžb ayi (pro)_i qbər ađ snəg (cv)_i
Hemmou m'a plu avant de connaître-je- Ao

b- * u-d- aš iəəžbən (cv)_i qbər ađ təsnəd (cv)_i

⁶⁵ Sont dits résomptifs les pronoms qui figurent dans des phrases comme : Le garçon que Marie m'a dit qu'il aime Paule ; contrairement aux cv liées par des éléments en "Qu", les pronoms résomptifs n'entretiennent pas de relation syntaxique avec leur antécédent. "Ils sont interprétés, comme le propose Chomsky, par une règle de prédication".

Par contre, ni la thématization, ni l'interrogation par Mouvement *Qu* ne présentent des violations dues au croisement faible des éléments coréférents :

- (87)
- | | | | | | |
|--|-------------------------|----------------------|-----------------|--------------------|--------|
| | a- aḥram-a _i | tək ^w ari | -l _i | yMa-s _i | idəNad |
| | garçon-ci | elle-insulté- | le | mère-sa | hier |
-
- | | | | | | |
|--|----------------------|---------------------|-------------------|--------------------|--------|
| | b- u- _i - | tək ^w ar | (t-) _i | yMa-s _i | idəNad |
| | qui elle-insulté | N ^{''} | | mère-sa | hier |

Si la thématization et l'interrogation partielle en *u*, "qui" répondent de la même manière aux deux tests indiqués plus haut, c'est qu'elles doivent partager quelques propriétés communes, entre autres, l'obéissance à la contrainte de bonne formation des chaînes : la présence de l'antécédent de la *cv* (*pro*) ou du pronom résomptif dans une position A' (et non-thématique).

Au niveau structural, la position thème se distingue nettement de la position disloquée, car le thème peut apparaître à droite d'un COMP lexical, à la différence d'un constituant disloqué qui peut occuper la position Focus (spec, C'). Ainsi, notre exemple (84c) devient (88) :

- (88) ḥməḍ, mayMi yMa-s təSən aṭas n tuḥza
 Ahmed pourquoi mère-sa elle-savoir beaucoup de contes
 "Concernant Ahmed, pourquoi sa mère connaît-elle beaucoup d'histoires".

D'autre part, les particules déterminatives de phrase peuvent intervenir entre la construction disloquée et le reste de la phrase. Elles ne sont pas légitimes entre un constituant thématized et la relative qui le modifie :

- (89) a- faḍma, zriḡ aryaz i t yiwyən
 Fadma voir-je-Acc homme ce la il-prendre-Acc part
 "Quant à F., je connais l'homme qui l'a épousée"
- b- * Faḍma i zriḡ -t idəNad
 Fadma ce voir-je Acc la hier

Les exemples qui précèdent (88, 89) montrent clairement que le thème n'occupe pas en rifain la position COMP, ce qui nous autorise à admettre l'existence d'une position thème différente de COMP. Les règles de base du rifain seraient alors :

- (90) a- GC ---> Foc⁶⁶ . C'
 b- C' ---> COMP . G-Flex
 c- G-Flex ---> Spec . Flex'

Nous dirons, en guise de résumé, que nous distinguons dans ce travail la dislocation gauche (reposant sur la règle 90a) de la thématization (prise en charge par 90c). Il est, également, nécessaire de noter que la dislocation gauche se rapproche beaucoup de la focalisation, d'où l'intérêt de confronter cette dernière à la thématization.

4.3. Focalisation et thématization

Même s'il est généralement admis que la dichotomie thème/rhème est pertinente pour l'analyse des langues naturelles, il est très peu probable que ces notions soient, du point de vue sémantique et pragmatique, suffisamment claires pour les prendre comme "instruments" d'analyse infaillibles (cf. entre autres D. Cohen, 1984 ; Halliday, 1972 ; Leguil, 1984 et C. D. Sorin, 1987).

Notre objectif ici est de montrer que la distinction thème/rhème peut être faite au niveau de la structure phrasique, et non pas au niveau du contenu sémantique d'un énoncé (cf. A. Leguil, 1984) qui ne peut être établi qu'au niveau du "discours"⁶⁷. Ainsi, décrire une phrase hors contexte discursif n'implique pas qu'on puisse identifier du point de vue sémantique les constituants qui charrient une "information" nouvelle et ceux qui expriment le "message connu" (ou "donné"). Prenons des exemples :

- (91) a- yura (ħməd) ṭabrat
 il-écrire-Acc Ahmed lettre
 "A. a écrit une lettre"
 b- ħməd yura ṭabrat
 "idem"

Du point de vue de l' "information" qu'elles véhiculent, ces deux phrases seront analysées en fonction des questions auxquelles elles répondent. Ainsi, pour (91a), on aura :

- (92) a- mayMi ṭħəyqəd
 pourquoi tu -ê-en colère -Acc
 "pourquoi es-tu en colère ?"

⁶⁶ Nous préférons Foc (Focus) à Top de Chomsky (1977) parce que Top risque de se confondre avec thème d'une part, et avec dislocation gauche de l'autre (au sens où Chomsky oppose ces deux concepts). La position Foc peut accueillir tous les constituants focalisés (cf. 4.3) y compris les disloqués à gauche.

⁶⁷ Comme le rapporte C. D. Sorin (1987 : 318), "à l'intérieur même de l'École de Prague (qui est à l'origine du renouveau de cette problématique à l'époque moderne) la conception de Mathesius diffère de celle de Firbas (1964)". Il serait intéressant de confronter ces points de vue avec ceux cités par A. Leguil (*ibid* : 324). Nous ne ferons pas ce travail ici.

- b- min yga ħməḍ
 quoi il-faire-Acc Ahmed
 "qu'a fait Ahmed ?"

et pour (91b), surtout la question :

- (93) u-yurin ṭabrat
 qui-il -écrire-part-Acc lettre
 "qui a écrit la lettre ?"

à laquelle on peut, tout aussi bien, répondre par une phrase clivée :

- (94) ḍ ħməḍ i yurin ṭabrat
 "c'est Ahmed qui a écrit la/une lettre"

En tant que réponse explicite (et complète) à (93), la phrase (94) comporte une information "ancienne" (le fait d'avoir écrit une lettre) ; le fait d'avoir écrit une lettre est une information nouvelle qui en constitue le "foyer" (focus), à savoir le sujet indicateur de thème (*Ahmed* dans 91b).

De même (91a) en tant que réponse à (92a) ne contient aucune information "connue" ; tandis que par rapport à (92b), la même phrase répond à du "donné" (Ahmed a fait quelque chose, cela est présupposé par la question elle-même) et apporte du nouveau en précisant le procès (écrire) et surtout son objet (la lettre).

On appelle "Focus" l'information "nouvelle" qui ne peut être identifiée hors contexte ; et comme on vient de le voir, le Focus n'est pas forcément corrélé au thème (auquel il ne s'oppose pas, par ailleurs)⁶⁸, mais plutôt lié aux présuppositions de la phrase.

Formellement, la focalisation diffère de la thématisation, et ressemble aux questions en "M" comme *mayMi*, "pourquoi" (cf. WH-questions en anglais, ou questions en "Qu" en français), car les deux opérations occupent la position tête de phrase (ou position focale) quand il n'y a pas un constituant "clivé" dans la structure, qui reflète le mécanisme fondamental de la focalisation (cf. Galand, 1964 et 1979 : 139 ; Chaker, 1983 et 1985 ; Leguil, 1984 et 1988 et Bentolila, 1981) dont la dislocation gauche vue plus haut n'est qu'un cas de figure parmi d'autres.

A. Calabrese (1987: 104) estime que :

"in VSO languages focus is assigned only through a cleft construction".

Rappelons, également, que le constituant qui suit le COMP *ay/i* (support de

⁶⁸ Les couples qui se dégagent alors sont : 1^e thème/rhème, 2^e focus/présuppositions. Précisons, toutefois, que le thème est identifiable hors contexte par opposition au focus d'identification" (appartenant au rhème) qui s'oppose lui-même au focus contrastif" (cf. R. Martin 1983, cité par C. D. Sorin 1987) pouvant être isolé hors contexte (cf. ex 94 supra) à l'aide des structures dites clivées.

détermination de L. Galand 1974) dans une construction clivée (pseudo-relative) est formellement identique à celui d'une relative (cf. Galand 1957, 1969, 1979, 1984 et 1985 ; Bentolila 1981 ; Chaker 1983 et 1985 ; Leguil 1984 et 1988). Nous pouvons illustrer ce parallélisme en rifain par les exemples suivants :

- (95) a- (d) ḥməd i d yusin
p. préd Ahmed ce p.O il-venir-part-Acc
"C'est A. qui est venu"
- b- tamğart Ni d yusin snəḥ- t
femme celle P. O il-venir-part-Acc connaître-je-Acc la
"La femme qui est venue je la connais"

Le rifain semble aller à l'encontre de la généralisation d'A. Leguil concernant "la possibilité d'interversion des deux constituants, obligatoires, de l'énoncé focalisant qui est l'argument principal pour analyser celui-ci comme énoncé nominal" (1984 : 327). Ainsi, l'exemple (95a) n'admet pas en rifain l'inversion des deux constituants :

- (96) * i d yusin (d) ḥməd⁶⁹

Quant à l'énoncé (95b) qui est une relative restrictive où l'antécédent est déterminé par le démonstratif *Ni*, il peut recevoir une version non-définie, à condition de changer l'aspect du participe (Acc. -- ► Ao/Inac) :

- (97) tamğart i d ġa yasən a- t k^warəġ
femme celle p. O p.Ao il-venir-part p.Ao la insulter-je
"La femme qui viendra je l'insulterai (s)"

Nous devons suspendre ici la description de ce phénomène pour ne pas trop nous éloigner de notre problème central qui est la relation entre la position sujet et les positions périphériques de la phrase telles que thème, focus et dislocation. Nous allons, par conséquent, considérer dans ce qui suit le rapport entre la dislocation gauche et la construction clivée en tant que réflexes de la Focalisation.

4.4. Phrase clivée et dislocation gauche

Nous suivons pour ce point les propositions de Schlonsky (1987) qui résume comme suit les différences entre les deux constructions :

- Tout constituant marqué (-V) peut être clivé, par contre, seuls les GNs acceptent la dislocation gauche.
- L'élément clivé est associé à une place vide (ou "trou" = gap, en anglais), et non pas à un pronom résomptif (cf. ex. *supra*, pour la dislocation gauche).

⁶⁹ La rection du verbe ne change rien à cette impossibilité : même un verbe T refuse l'inversion : (d) ḥməd i nəzra, "c'est Ahmed que nous avons vu" (vs **i nəzra (d) ḥməd (cf. la mention de l'auteur : "... et le berbère en général).

- Le constituant clivé est focalisé à l'aide du COMP *ay/i* par rapport au reste de la phrase.
- Les éléments disloqués à gauche apparaissent dans des phrases simples sans aucun complémenteur (ni opérateur) les séparant du reste de la phrase.
- Lorsque les constructions disloquées à gauche sont subordonnées, le GN disloqué apparaît à gauche de la proposition subordonnée introduite par le COMP *ma*, "si".
- Quand une phrase contenant un élément clivé est subordonnée, celui-ci apparaît à droite du COMP *ma*, et précédé de la particule prédicative (*d*).
- Si le sujet est clivé, le verbe prend alors la forme participiale qui est invariable en rifain (cf. 5, *infra*).

Ces remarques sont illustrées dans la série d'énoncés suivants (surtout pour les clivées, pour la dislocation gauche, cf. *supra*) :

- (98) a- ywša ḥməd tmənyaṭ i rmusakin
il-donner-Acc Ahmed argent à pauvres
"A. a donné de l'argent aux pauvres"
- b- (d) tmənyaṭ i ywša ḥməd (t) i rmusakin
p.préd argent ce il-donner-Acc Ahmed à pauvres
"C'est de l'argent qu'Ahmed a donné aux pauvres"
- c- i rmusakin umi ywša ḥməd tmənyaṭ (t)
à pauvres ce-à il-donner-Acc Ahmed argent
"C'est aux pauvres qu'Ahmed a donné de l'argent"
- d- rmusakin, snəg u-ṭən itəḥsən
pauvres savoir-je-Acc qui-les il-aimer-part-Inac
"Les pauvres, je sais qui les aime"
- e- war Sinəg ḥməd ma yFəg niḡ La
nég savoir-je-Acc Ahmed si il-sortir-Acc ou pas
"Je ne sais pas si Ahmed est sorti ou pas"
- f- ḥsəg ad snəg ma d ḥməd i d yusin
vouloir-je-Acc p.Ao savoir-je si p. préd Ahmed ce p.o venir - il- part.
"Je veux savoir si c'est Ahmed qui est venu"
- g- (d) ḥməd i ywšin tmənyaṭ i rmusakin
p. préd Ahmed ce donner-part argent à pauvres
"C'est Ahmed qui a donné de l'argent aux pauvres"

En dépit de toutes ces divergences, l'élément clivé et le constituant disloqué à gauche sont positionnés sous le même nœud à savoir le focus (ou spec, C').

Ces deux constructions s'opposent, toutefois, quant à une propriété importante de la grammaire : contrairement à la dislocation gauche, la phrase clivée comporte un opérateur de mouvement dont la réalisation phonétique est *ay/i*.

Malgré la présence de ce COMP (*ay/i*) dans les constructions clivées (qui les rapprochent

des relatives, comme on l'a vu), elles n'appartiennent pas pour autant aux phrases complexes qui doivent, par définition, comporter deux prédicats différents⁷⁰.

Vu que ce chapitre porte essentiellement sur la position sujet et compte tenu du fait que ce dernier engendre une transformation catégorielle lorsqu'il est clivé (passage du verbe au participe), nous allons consacrer à ce phénomène la dernière section.

5. Le sujet des constructions participiales⁷¹

Rappelons la combinaison des traits d'aspect-(temps) et accord correspondant à la catégorie participe ; il s'agit de (59b) qui devient ici (99) :

(99) (+aspect-(temps), +/-ACR) = énoncés participiaux (cf. ex : 98g)

Le participe, formé de la base verbale (radical) et de certains indices spécifiques dits "indices de participe", constitue une forme mixte : à cheval sur la catégorie du Nom et celle du verbe, car elle ne connaît pas de variation de personne.

Des linguistes comme F. Bentolila (1981) font du participe une forme nominale, et d'autres comme L. Galand (1974 : 208), P. Galand-Pernet (1984 : 71) et P. Reesink (1979 : 277) y voient plutôt une catégorie "mixte" ("à la jonction du système verbal et nominal").

En rifain, les indices de participe ne varient ni en genre ni en nombre (-ACR), ils ont la forme discontinue : *i/y-----n*, ex :

(100) --- wn d-ang iḥərqən
celui p. préd-nous il-crée-part-Acc
"Celui qui nous a créés" (Dieu)

Comme on peut l'observer, la structure syntaxique du participe est bien celle de la phrase relative avec "qui" (= sujet)⁷².

Par ailleurs, le participe connaît les trois flexions thématiques (conjugaison) du verbe (Ao, Acc, et Inac) :

⁷⁰ Située à cheval sur la phrase simple et la phrase complexe, la clivée semble répondre à ce que N. Ruwet appelle : "phrases plus ou moins complexes" (1982 : 25). Pour le berbère, cf. A. Leguil (1984) cité par S. Chaker (1985 : 132), et surtout la remarque de L. Galand (1979 : 139) : "il s'agit bien, au départ, d'un énoncé nominal" (...) "Cet énoncé permet la focalisation".

⁷¹ Pour l'essentiel, nous reformulons Cadi 1981/87a.

⁷² L. Galand (1974 : 217) écrit, à propos du participe, ceci : "ce n'est en berbère qu'un cas particulier de la proposition relative". De son côté, P. Reesink considère qu'en tant que "forme verbale subordonnée", le participe correspond toujours à une phrase relative avec *qui* (*who*)" (1979 : 277).

La phrase interrogative partielle avec *u* "qui" est, structurellement, identique à la relative participiale et même, comme on l'a vu, à la construction clivée. Ex. de l'interrog. : *u-ḍin ygin urar*, "qui s'est marié là-bas" (cf. Galand, 1984 : 81).

- (101) a- *t̄imǧarin i yšəḏḥən waha*
femmes celles danser-part-Acc seulement
"C'est uniquement les femmes qui ont dansé"
- b- *t̄imǧarin i yšəT̄ḥən waha*
femmes celles danser- part- Inac seulement
"C'est uniquement les femmes qui dansent" (habitude)
- c- *t̄imǧarin i ǧa yšəḏḥən waha*
femmes celles p. Ao danser-part-Ao seulement
"C'est uniquement les femmes qui danseront"

L'accord du participe semble fonctionner de manière intéressante comme un paramètre suivant lequel les dialectes (ou langues) berbères varient. Ainsi, si l'on en croit P. Reesink :

pour le kabyle "le participe ne varie ni en genre, ni en nombre, le Ouargli connaît un accord en genre (*ukrən, ukrənt*), le chleuh en nombre (*yukrn, ukrnin*), le tahaggart en genre (au sg) et nombre (*yukərən, tukərənt*)" (1979 : 278).

Citons, également, F. Bentolila (1981 : 174) pour faire figurer un parler (Ayt-Seghrouchen) représentant le tamazight-nord :

"Le participe a un signifiant discontinu *i-----n*".

Historiquement, les traces du touareg à l'appui, le participe semble "dériver" du nom (donc partiellement verbalisé) à cause de sa variation suffixale. A ce propos, P. Galand-Pernet fait allusion au participe en notant qu' "entre verbe et nom se trouve (déjà) le participe qui, à des thèmes verbaux d'aoriste, d'accompli, d'inaccompli, ajoute des affixes spécifiques du nom (pluriel -in, féminin (+)-t)" (1984 : 71 ; cf. également du même auteur, 1959 : 38).

Il serait utile de voir (nous ne saurions le faire dans ce travail) à quoi est corrélée cette variation d'accord participial dans les différents dialectes, s'il s'agit réellement d'un paramètre pouvant contribuer à les classer.

A première vue, l'accord du participe permet de dégager trois sous-classes dans les idiomes mentionnés : ceux qui ne varient pas (rifain, kabyle et tamazight-nord) ; ceux qui varient asymétriquement en nombre (tachelhit et tamazight-sud : Ayt-Mguild, selon M. Taifi (communication personnelle) ou en genre (Ouargli) ; et enfin le tahaggart qui marque l'accord en genre (sg) et en nombre.

Il est, peut-être possible de risquer une interprétation de cette distribution de l'accord participial, en disant que les parlers du Nord (zénètes), contrairement à ceux du sud (Senhaja), n'observent pas l'accord.

Cette remarque peut être généralisée pour tout le berbère :

(102) a- (+asp-(tps), +/-ACR)

Idiomes	Rif	Kab	Tm _n	Tm _s	Tach	Tah	Ouar
b-Accord							
Genre	-	-	-	-	-	+(sg)	+
Nombre	-	-	-	+	+	+	-

Précisons, tout de suite, que cette marque d'accord quand elle existe n'inclut pas le trait grammatical de personne. Il s'agit donc d'une marque d'accord strictement nominale ; ce qui pose le problème du sujet affixal (ou morphosyntaxique) qui forme dans le cas du verbe une chaîne thématique avec le sujet lexical (*cf.* la notion d'argument discontinu). Mais là, nous avons affaire à une autre catégorie lexicale, en l'occurrence le participe, qui appelle une explication particulière.

L. Galand (1984 : 92) intègre le recours à la forme participiale dans la stratégie de la "place vide" qui constitue l'une des options possibles de la relativisation en berbère (type DØ).

Or, le sujet en berbère est incorporé au radical verbal (sujet clitique ou indice de personne).

"Il n'est donc pas possible d'avoir une proposition relative dans laquelle la place vide serait celle du sujet, puisqu'on ne peut supprimer l'indice de personne sans mutiler la forme verbale. Le berbère substitue alors à la relative une proposition participiale" précise l'auteur.

Il est, cependant, nécessaire de se poser quelques questions concernant la notion de "place vide" qui a un intérêt explicatif indéniable, dans l'analyse de plusieurs phénomènes syntaxiques des langues naturelles (*cf.* la notion classique de l'ellipse).

D'abord, qu'en est-il des interrogatives partielles directes qui actualisent le participe quand le constituant concerné par l'interrogation est le sujet ? Par exemple :

(103) u- yFğən
 qui sortir-part-Acc
 "qui est sorti ?"

Ensuite, faut-il voir dans ce syntagme un type "particulier" de relative ?


Cela n'est, au fait, pas impossible ; mais dans tous les cas le rapport entre le sujet des relatives et celui des interrogatives (et même des comparatives) reste à expliquer.

L'hypothèse du Mouvement avancée à propos de la construction clivée (formellement identique à celle de la relative) permet, à l'aide du couple opérateur-variable, de rendre compte aussi bien de la relative que de l'interrogative ; et partant du statut de la position sujet dans les constructions participiales.

Commençons par une relative du type D :

(104) ufiğ aryaz izəMarən i Šğər-a
 trouver-je-Acc homme pouvoir-part-Acc à travail-ci
 "J'ai trouvé l'homme qui peut faire ce travail"

La S-structure de cette phrase est :

(105) V- ACR (_{GC} aryaz (_{GF} Ø (_{Flex'} izəMarn (t-N") (_{G-ACR} t-V-ACR

 (v' t-v i Šgər-a))))))

Dans cette structure le N" *aryaz* s'est déplacé de sa position initiale pour aller occuper le site du focus (ou spec de GC).

Or la position post-verbale n'est pas un site d'extraction parce qu'elle fait chaîne avec le sujet clitique et par conséquent toute extraction briserait cette chaîne en "neutralisant" le spec. de la projection maximale à laquelle il appartient.

Nous savons, par ailleurs, que toute projection maximale qui a perdu son spec. devient "dégénérée" (= ne contenant plus l'ensemble des traits qui la définissent comme projection maximale).

Donc, quand on a extrait d'un domaine propositionnel son spec qui doit être dans une position de gouvernement ; il perd son caractère domanial en perdant son sujet pronominal.

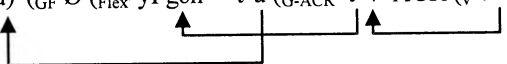
Le même mécanisme s'observe dans les interrogatives partielles directes formées avec *u*, "qui" ; reprenons (103) ---► (107) :

(106) a- u- yFgøn
 qui- sortir-part-Acc
 "qui est sorti" ?

b- yFəġ waryaz
 il-sortir-Acc homme
 "l'homme est sorti"

La S-structure de cette phrase est :

(107) (_{COMP} (u) (_{GF} Ø (_{Flex'} yFgøn t-u (_{G-ACR} t-V-ACR (_v t-v))))))



Donc, le participe est une catégorie mixte qui est lexicalement verbale (avec la spécification aspectuelle) et dont les traits fonctionnels (ou grammaticaux) ne sont pas, entièrement, remplis (même en touareg, le genre et le nombre ne suffisent pas à identifier le sujet), d'où son caractère de "dégénéré", c'est-à-dire, de projection maximale ayant perdu sa tête fonctionnelle qui est le sujet en l'occurrence.

Le sujet participial est, en somme, un sujet auquel manque, dans le cas le plus fourni en traits d'accord : le touareg, l'élément crucial qui le fonde, en berbère, à savoir la personne (ou l'affixe pronominal dit aussi, à juste titre, "indice de personne").

Revenons à la distribution complémentaire entre la "place vide" et le participe (cf. Galand, 1984 : 92). Soulignons que cette notion ne s'identifie pas, conceptuellement, aux catégories vides définies par la théorie du Gouvernement et du Liage, et auxquelles

nous faisons référence dans ce travail.

Cependant, cette mise au point étant faite, on peut reposer la première question en d'autres termes : si l'on admet qu'il y a mouvement aussi bien dans (105) que dans (107) où le Nⁿ sujet lexical dans la phrase d'origine se déplace à gauche laissant derrière lui des traces (ou catégories vides) identifiables à l'aide du mécanisme de la chaîne constituée d'un opérateur et d'une variable liée par celui-ci ; alors il n'est plus question, dans le cadre conceptuel de notre modèle de description, de distribution complémentaire entre "place vide" et participe, dans la mesure où même ce dernier comporte une catégorie vide.

Nous devons, néanmoins, reconnaître que cette extrapolation terminologique que nous faisons n'est pas entièrement justifiée.

Ce qui est, par contre, essentiel dans cette description du sujet participial, c'est qu'elle confirme notre hypothèse de base sur le sujet en berbère, qui en fait un élément drastiquement pronominal avec une structure discontinue : cl_i, Nⁿ; où la deuxième position peut être occupée par la cv *pro*.

Quand cette chaîne est brisée par un opérateur, le sujet clitique ne peut plus identifier la cv *pro* à laquelle il est structurellement lié dans la phrase de base, car il cesse d'être pronominal ; autrement dit, il perd son trait définitoire de personne. Ce qui en fait, encore une fois, une entité distinguée dans la phrase. Le sujet participial est, donc, une variable (*-an*, *-pro*).

CHAPITRE III

IDENTIFICATION DE LA POSITION COMPLEMENT

Introduction : Stratégies d'identification des positions complément

Les positions complément d'objet (direct et/ou indirect) constituent, d'après le Principe de Naturalité, le site de réalisation naturel de l'argument du verbe. La position objet, contrairement à celle de sujet, ne définit pas de propriétés interprétatives. Cette différence, jointe à bien d'autres (*cf. infra*), relève de la contrainte de Disjonction référentielle définie par N. Chomsky que cite J. Cl. Milner (1982) :

- (1) Deux termes référentiels sont référentiellement disjoints dans le même domaine.

Notons, au passage, que la prédication équative échappe à cette contrainte. Par "termes référentiels", l'auteur entend "les noms ou les pronoms" ; quant à la notion de domaine (*cf. chapitres 1 et 2*), elle est adéquatement définie par la contrainte du sujet spécifié et la contrainte sur les phrases finies¹ (*cf. Milner, Ibid : 13*).

Ces contraintes sont à l'oeuvre dans la phrase suivante :

- (2) ywṭa ḥmād uma-s
 il-frapper-Acc Ahmed frère-son
 "Ahmed a frappé son frère"

où les deux termes occupent deux positions distinctes et fondent un domaine ayant une forme verbale finie et fléchie et un sujet spécifié (avec deux représentations : l'une clitique et l'autre lexicale).

Le domaine est donc basé sur le principe de la tête (en l'occurrence le V-ACR) et ses arguments (ici l'un est direct : c'est le complément d'objet, l'autre est indirect : c'est le sujet).

Les arguments de la tête étant voisins, ils ne peuvent pas être identiques, même s'il y a un troisième argument qui s'y ajoute :

- (3) itāg ḥāMu aṚay i yMa- s
 il-faire-Inac Hemmou opinion à mère- sa
 "H. obéit à sa mère"

¹ Ces deux contraintes reçoivent les définitions respectives suivantes :

(i) Contrainte sur les phrases finies :

Dans un contexte : --- X --- (--- y ---) --- X ---, aucune position X ne peut être mise en relation avec une position Y si *a* est une phrase finie.

(ii) Contrainte du sujet spécifié :

Dans un contexte : --- X --- (--- y ---) --- X ---, aucune position X ne peut être mise en relation avec une position Y si *a* contient un sujet et si ce sujet n'est pas Y.

Ainsi, la répétition du même argument est interdite, et le complément d'objet indirect y est marqué, justement, par un "opérateur de détermination" (définissant la fonction syntaxique du nom qu'il introduit). Ceci confirme l'idée que deux entités linguistiques voisines dans le même domaine doivent être distinctes par au moins une propriété².

Selon Milner (1988 : séminaire), les langues naturelles obéissent aux deux règles suivantes :

- (4) a- Deux positions contiguës sont syntaxiquement reliées.
- b- Deux positions reliées sont syntaxiquement contiguës.

Face à ces deux règles, l'auteur dégage deux classes de phénomènes :

- (5) a- Des phénomènes qui mettent en cause la distance et la ressemblance.
- b- Des phénomènes qui mettent en cause le voisinage et la dissemblance.

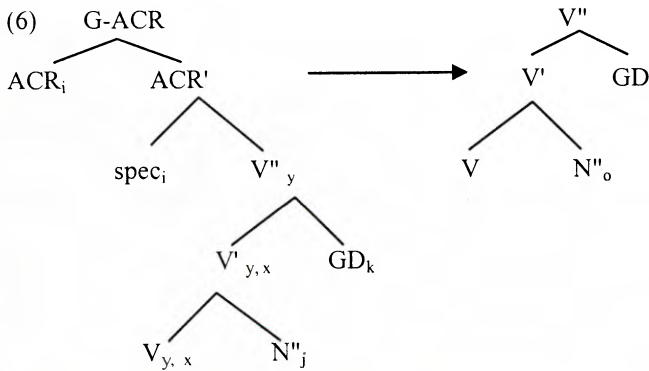
Dans cette introduction, nous sommes concerné par (4a) et (5b). Comment donc identifier les deux compléments du verbe (ou de façon globale la position objet).

Il existe, *a-priori*, trois stratégies d'identification des places d'arguments : la sous-catégorisation, le liage thématique et la solution configurationnelle. Ces stratégies contribuent à la réalisation de la condition de Visibilité qui exige qu'un élément reçoive une fonction ("cas") pour qu'il soit th-marqué.

A l'instar de la position sujet, celle du complément d'objet direct est identifiable lexicalement, c'est-à-dire, en utilisant la stratégie du th-liage qui associe au trait argumental objet (x) que porte la tête verbale transitive un indice positionnel (j) comme en (6).

N. B : dans la mesure où la "préposition" ne fait pas partie dans notre système, des quatre catégories lexicales majeures du berbère, nous continuerons à parler de groupe de détermination (GD).

² La relation entre les trois termes n'est ni linéaire, ni symétrique ; elle obéit à la structure hiérarchique de la phrase notée à l'aide du formalisme X-barre. Ainsi, le sujet, obéissant au principe de supériorité (Chomsky, Milner 1982 : 367), occupe la position distinguée dans la phrase (spec de ACR' ou de GF) ; tandis que le complément d'objet direct est strictement adjacent au verbe et l'objet indirect se trouve dans la portée du G-Asp.V (ou V"). Donc, les rôles-thématiques sont distribués par la tête lexicale aux arguments directs.



Quand le trait argumental (y) est appareillé avec ACR_i (cf. chapitre 2), il ne reste plus sous V' qu'une seule position analysable, nécessairement, par th-liage, et c'est la position objet constituée de la paire (j, x) qui correspond à une position A gouvernée (lexicalement et structurellement) par le verbe (cf. relation de C-commande au chapitre 2).

Le réflexe syntaxique de la stratégie du th-liage est le pronom clitique qui se réalise dans cette position :

- (7) a- uriḡ tabrat
 écrire-je-Acc lettre
 "J'ai écrit une lettre"
- b- uriḥ- t
 écrire-je-Acc la
 "Je l'ai écrite"

La structure argumentale de la tête lexicale *ari*, "écrire" sélectionne un rôle thématique siège ("accusatif") qui appelle une position syntaxique "complément d'objet direct". Cette position est également identifiée par sous-catégorisation : + (--N" GD). L'élément opérateur dont elle dépend (+v) est sous-catégorisé pour deux positions : l'objet direct et l'objet indirect ("datif") qui saturent sa projection maximale ; même si cette dernière a un statut ambigu dans la théorie : correspond-t-elle à la sous-catégorisation réellement (c'est-à-dire à la forme catégorielle des arguments) ou à la structure argumentale (c-à-d aux atomes linguistiques particuliers dépendant d'un opérateur lexical) ?

Au fait, la projection maximale est un principe d'identification intrinsèque des catégories lexicales, qui organise la sélection des catégories particulières à partir des restrictions de sélection.

Donc, la projection maximale serait fondée, selon Milner (*Ibid*) sur la sélection et non pas sur la sous-catégorisation. Tout ce que ce principe dit clairement, c'est qu'il y a intersection entre un terme (argument) et une position. Cette intersection est rendue possible par le principe de naturalité qui implique que l'information lexicale (et interprétative) que le verbe attribue au complément coïncide "naturellement" avec la position qu'il requiert (celle d'argument).

Au fond, c'est le terme qui détermine la position, et la projection maximale n'est rien d'autre que l'ensemble des emplois possibles d'un verbe (Op, a"). Cet ensemble de positions

correspond à un domaine syntaxique unique (= phrase) définissant des th-rôles, et où le verbe est la tête spécifique qui appelle des arguments à se réaliser, distinctivement, sur ces positions.

Quant à la position d'objet indirect, peut-elle être th-liée par un trait argumental porté par la tête verbale ? Autrement dit, le clitique objet indirect ("datif") peut-il être, comme le clitique objet direct, analysé comme le réflexe syntaxique d'une relation de dépendance lexicale ?

Là, il faut immédiatement distinguer le marqueur fonctionnel (ou "préposition") *i*, "à" (et son allomorphe *-a* en contexte clitique)³.

A. Rouveret (1987b : 151), qui a considéré le même phénomène en français, écrit ce qui suit :

"Plusieurs auteurs ont soutenu que les compléments d'objets indirects (à NP) devraient être analysés non pas comme des domaines P", mais comme des domaines N" (cf. Milner (1969), Vergnaud (1974), Kayne (1975) et Rouveret-Vergnaud (1980)).

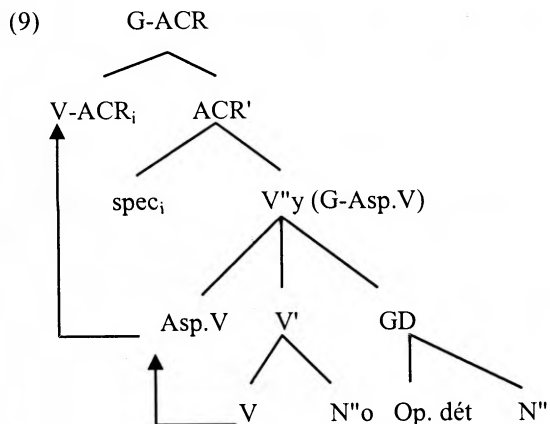
Reprenons l'exemple (7) et donnons toute sa structure argumentale et positionnelle :

(8) a- urig tabrat i yMa-Ø
 écrire-je-Acc lettre à mère-ma
 "J'ai écrit une lettre à ma mère"

 b- urig- a-s -t
 "j'ai écrit à-elle la
 "Je la lui ai écrite"

Le substrat configurationnel de (8a) est :

³ Cf. pour ce point L. Galand (1985 : 1982) et K. Cadi (1987a : 104)



Le complément d'objet indirect (GD) est *soeur de V'* : il est dominé directement par V''.

La stratégie du th-liage est exclue si l'opérateur de détermination est une "vraie préposition" (c-à-d une tête lexicale déterminant des projections X', X'').

Donc, le GD (*i* N'') ne peut être th-lié par la tête verbale que si cette position est, elle-même, identifiable comme une position N''⁴. Le marqueur fonctionnel *i*, "à" ("préposition") est le seul, de tous les marqueurs du rifain, capable de redoubler la position d'objet indirect, autrement dit, on peut avoir :

- (10) a- Niġ i ħməḍ
 dire-je-Acc à Ahmed
 "J'ai dit à Ahmed"
- b- Niġ as
 dire-je-Acc à-lui
 "Je lui ai dit"
- c- Niġ as i ħməḍ
 dire-je-Acc à-lui à Ahmed
 "Je lui ai dit à Ahmed"

mais, à (11a) :

- (11) a- raġiġ ħ ħməḍ
 appeler-je-Acc sur Ahmed
 "J'ai appelé Ahmed"

ne doit correspondre que (11b) :

⁴ Dans ce cas, on aurait une "fausse" préposition ; autrement dit, ce que nous avons appelé (chapitre 1) un marqueur de la fonction objet indirect ("datif") ou "opérateur de détermination".

- b- raǧǧ ha-s
 appeler-je-Acc sur-lui
 "Je l'ai appelé"

et jamais (11c) :

- c- raǧǧ ha-s h ħməd
 appeler-je-Acc sur-lui sur Ahmed

N. B. : Ce verbe accepte aussi la construction directe (autre occurrence de la même entrée) :

- d- raǧa ħməd
 appeler-tu-Imp Ahmed
 "interpelle Ahmed" (généralement, pour réclamer un dû).

Par conséquent, cette structure (i N") est identifiable aussi par th-liage, en plus de l'identification configurationnelle (bi-univocité entre le trait argumental *k* et l'indice référentiel *z*) et catégorielle⁵ satisfaisant au principe du gouvernement, car "une position identifiée par sous-catégorisation est structurellement gouvernée par la tête verbale portant ce trait" selon Rouveret (1987b : 177).

Elle fonctionne, en définitive, non pas comme un domaine GD mais plutôt comme N", la preuve en est que lorsque nous avons affaire à un M. D. A, le redoublement clitique de la position objet indirect ("datif") est exclu ; car ce marqueur (*h/haf*, "sur") se comporte comme tête d'un groupe de détermination adverbial (*X°*), donc comme un élément opérateur.

1. Diathèse et structure interne du GV

Selon J. Marouzeau (1969 : 75), la diathèse, du grec *diathesis*, c'est :

"La disposition dans laquelle se trouve le sujet vis-à-vis de l'action énoncée par le verbe, suivant qu'il l'accomplit ou qu'il la subit. Le mot a servi depuis l'Antiquité à désigner ce qu'on appelle aujourd'hui la voix (active ou passive)".

Dans le dictionnaire de linguistique de J. Dubois et al. (1973 : 512), on relève la définition suivante :

"La voix est une catégorie grammaticale associée au verbe et à son auxiliaire, et qui indique la relation grammaticale entre le verbe, le sujet ou l'agent et l'objet".

Pour Benveniste (1966 : 169-70) :

⁵ Nous reviendrons en (2.1) sur le redoublement clitique de la position de l'objet "prépositionnel", en mettant en relief les spécificités fonctionnelles du marqueur *i*, "à" qui semble plutôt jouer le rôle d'un élément diacritique introduisant la différence entre les deux compléments d'objet.

"La voix (...) est la diathèse fondamentale du sujet dans le verbe ; elle dénote une certaine attitude du sujet relativement au procès, par où le procès se trouve déterminé dans son principe".

Ces trois définitions appellent un certain nombre de remarques qu'on peut résumer comme suit :

- Les notions de diathèse et de voix semblent interchangeables (sauf pour Benveniste dont la tournure est bien nuancée : "voix = diathèse fondamentale"). Si d'aventure elles l'étaient, on pourrait en supprimer une par économie terminologique.
- Elles donnent toutes une conception unidimensionnelle de la diathèse sans la relier à d'autres catégories grammaticales fondamentales telles que l'aspect, la rection (transitivité), la détermination et la prédication.
- L'hétérogénéité conceptuelle de ces définitions rend l'appréhension de la notion de diathèse encore plus ardue.

Voyons un autre linguiste, qui a essayé de cerner cette même question, à savoir L. Tesnière (1959 : 238) pour qui la voix est :

"La façon de concevoir psychologiquement le verbe en fonction de sa valence par rapport à ses actants éventuels".

La voix, pour cet auteur, se subdivise en quatre sous-classes (ou sous-voix) qui constituent les *diathèses* du verbe (active, passive, réfléchi et réciproque).

Quoique non formelle (*cf.* psychologie), cette théorie essaie d'établir des réseaux de correspondance dans les distributions du verbe, entre syntaxe et sémantique.

Dans un cadre théorique d'une rigueur conceptuelle supérieure à celle de L. Tesnière, A. Culioli (théorie des opérations énonciatives et prédicatives, *cf.* 1969 et 1981, entre autres) définit la diathèse comme une notion inclusive de celle de la voix ; celle-ci concerne "l'orientation de la relation prédicative, c'est-à-dire de façon très schématique, la relation entre le sujet, le complément et le prédicat" ; et la diathèse est "l'ensemble de ces orientations" (1969 : 47).

Inutile de souligner que cette dernière conception est tout à fait l'inverse de celle de Tesnière, si on les soumet au principe d'inclusion.

Ainsi, ce survol (très rapide, du reste) n'a d'autre justification que celle de mettre le doigt sur la surcharge théorique des concepts utilisés en linguistique.

Tout en adoptant sur cette question le point de vue général d'A. Culioli, nous définirons, conformément au système d'analyse et de description auquel nous empruntons le plus, la diathèse comme en (12) :

(12) Définition de la diathèse :

La diathèse verbale est la représentation lexicale et syntaxique de la relation Prédicat-argument(s) : (v^y, x, z) qui définit, dans la projection maximale, la structure argumentale de la tête lexicale verbale.

Etant donné que tout verbe a, à la base, une structure prédicative argumentale, les variations dans cette structure basique sont le résultat, soit de processus particuliers et locaux (lexique

et morphosyntaxe), soit de principes généraux de la grammaire de la langue considérée.

1.1. Diathèse et organisation lexicale du verbe⁶

D'après la définition donnée en (12), la projection maximale d'une tête verbale doit définir l'identité lexicale de celle-ci, ainsi que ses propriétés lexicales.

En plus de sa forme phonologique (surtout consonantique), une tête lexicale verbale est identifiable par ses propriétés sémantiques qui sont de deux ordres organiquement liés : l'ordre conceptuel des bases (ou radicaux) rappelant la référence virtuelle de Milner (1982), ainsi que la structure conceptuelle du lexique (*cf.* Guerssel, 1986) ; et l'ordre des entrées lexicales (*cf.* référence actuelle de Milner et structure lexicale chez Guerssel, 1986).

Ces deux ordres, étant liés, vont constituer la structure argumentale du verbe qui analyse la complémentation verbale en termes de rôles thématiques. Bien entendu, ces deux niveaux de représentation lexicale, conformément au principe de projection maximale, sont corrélés naturellement à l'appartenance catégorielle (*cf.* sous-catégorisation) des arguments du verbe. Reprenons, pour mieux fixer les idées, l'exemple donné *supra* en (8) qui devient (13) :

- (13) urig tabrat i yMia-Ø
 écrire-je-Acc lettre à mère-ma
 "J'ai écrit une lettre à ma mère"

dont la représentation simplifiée est :

- (14) a- V''
 / \
 V' GD
 / \ / \
 V arg p. dét arg

 b- V''
 / \
 V' GD
 / \ / \
 V arg op. Dét arg
 y- ari- x z

L'ordre conceptuel des bases correspond à une abstraction analytique qui préfigure déjà les traits argumentaux qui sont associés à la racine lexicale (structure conceptuelle primitive), en l'occurrence : v^y, x, z . Ces traits argumentaux sont définis en tant que variables (*cf.* Guerssel, *Ibid.*) qui par th-liage sont reliés aux indices référentiels que portent les arguments dans l'entrée lexicale. La réalisation associative de ces deux ordres (*cf.* principe d'incorporation) donne la structure argumentale du verbe *ari*, "écrire" donnée en (14b) où sont identifiés sous V'' deux rôles thématiques distincts (siège et bénéficiaire) correspondant à deux positions syntaxiques différentes (objet direct et objet indirect). Ces différents niveaux interagissent selon le principe d'intersection minimale entre lexique et syntaxe, dont voici la définition (A. Rouveret, 1987b : 196) :

⁶ Nous utiliserons dans cette section conjointement la théorie lexicale du th-liage d'A. Rouveret (1987b) et celle des représentations lexicales de Hale et Keyser (1986) exposée par M. Guerssel (1986).

"Tout élément de contenu lexical a_i appartient à une G chaîne G_i intersectant une th-position th_i , G_i et th_i telles que : (i) G_i est minimale : il n'existe pas G'_i , G'_i sous-séquence propre de G_i , telle que G'_i intersecte également th_i ; (ii) pour toute th-position th'_i intersectée par G_i , th'_i disjointe de th_i : th_i et th'_i sont disjointes si, et seulement si elles sont dépendantes de têtes lexicales distinctes".

Il faut, cependant, signaler que tous les traits argumentaux (participants potentiels ou variables) associés à la racine ne sont pas reliés au niveau de l'entrée lexicale. Ainsi, dans (14b), le rôle thématique agent (y) n'est affecté à aucune position. La raison est simple : c'est qu'en D-structure (ou structure profonde), la position sujet est hiérarchiquement supérieure à V" ou (G-Asp. V), ce qui, d'ailleurs, explique la montée obligatoire du verbe en berbère (cf. chapitres 1 et 2) vers la position ACR pour supporter les traits grammaticaux d'accord.

Par conséquent, la projection du th-rôle agent sur la position syntaxique sujet obéit aux contraintes de réalisation de la structure argumentale du verbe, imposées par la syntaxe, notamment les principes de projection (cf. chapitre 2), et de Prédication.

1.2. Diathèse et Transitivité

La notion de transitivité est, sans aucun doute, la plus fallacieuse aussi bien dans la tradition grammaticale que dans le cadre de la linguistique structurale et post-structurale ; car elle a, assez souvent, servi plutôt de "fourre-tout" dans la description des langues naturelles. Ce constat, que nous illustrons tout de suite par des cas de figure réels, nous expose donc nous aussi à "l'aventure métalinguistique" qui, de métaphore en concept, part en guerre contre son objet même (qui d'ailleurs n'en est pas moins sujet aussi), à savoir la langue.

Ainsi, dès l'aube grammaticale grecque, "Métavasis" va désigner le terme de "transitivité"⁷ en grec, mais il y est concurrencé par un autre (que nous a signalé un chercheur "natif") : *SiáBars* utilisé également, par Apollonius Dyscole pour dénoter le caractère transitif d'un verbe.

Donc, le problème métalinguistique se pose déjà chez les Grecs, car est-il possible de supposer que les deux termes sont en rapport de synonymie, et partant interchangeables ? ; et s'ils l'étaient, pourquoi les avoir utilisés tous les deux pour la même notion. De plus, on pourrait bien se demander lequel des deux a été emprunté par la terminologie occidentale *via* la tradition latine.

Mais, notre propos n'étant pas l'histoire des concepts linguistiques, nous passons à quelques définitions plus ou moins récentes où la situation se complique par l'introduction

⁷ Les deux termes n'étant pas tout à fait synonymes, il faut préciser que le concept grec a "transité" par la tradition latine : "transitivum (verbum)" de "transire" (cf. *Dictionnaire étymologique*, 1971, *Petit-Robert, le Bon usage de Grevisse*, 1980 : 672, note ; et A. Blinkenberg, 1960 : *Le problème de la transitivité en français moderne*). Cependant, cette idée de "changement", de "passage au-delà" peut concerner aussi bien le sujet lui-même que l'objet, comme le remarque J. Lyons (1980 : 128) : "l'agent n'opère pas seulement sur le patient mais dirige son action vers lui" (réfléchi).

du terme "complément d'objet".

En effet, on note, dans le dictionnaire de linguistique de J. Dubois et al. (1973 : 496) qu'un verbe transitif est un verbe "qui, dans la structure du syntagme verbal, implique la présence d'un syntagme nominal complément".

Pour M. Rothenberg (1974 : 15), un verbe transitif "est un verbe pouvant se construire avec un objet direct ou indirect".

Il n'est, par ailleurs, pas inutile de rappeler que la notion de complément s'est elle-même substituée à celle de "régime" dans l'Encyclopédie⁸ ; d'où l'encombrement terminologique dû aux deux notions.

D'après le dictionnaire de linguistique (*Ibid* : 407) :

"on appelle rection la propriété qu'a un verbe d'être accompagné d'un complément dont le mode d'introduction est déterminé".

Ainsi, la transitivité se trouve avoir deux sœurs : complémentation et rection ; cette transitivité verbale a été parfois, arbitrairement subdivisée, même dans le champ conceptuel structuraliste, en deux sous-classes : les transitifs et les intransitifs, en oubliant qu'il y a une sous-classe d'intersection : les verbes à la fois transitifs et intransitifs.

C'est G. R. Roy (*Cf.* Cadi 1981 : 247) qui stipule que :

"Lorsqu'un verbe est marqué et marquable par un objet, il fait partie des verbes dits transitifs. Quand il est non-marqué et non-marquable, il s'intègre à la catégorie des verbes intransitifs".

On peut d'ores et déjà mesurer l'impact (et le poids) de la grammaire traditionnelle qui a - sur ce plan - bien marqué les théories linguistiques (y compris celles qui se sont élevées contre elle) ; et le résultat est que même des notions comme celles de complément d'objet direct et de verbe transitif, pourtant constamment utilisées et appliquées à tous les niveaux d'enseignement ne résistent pas à l'analyse la plus élémentaire. Et l'on s'aperçoit aisément que ces concepts flous ont été introduits par les grammairiens sans être définis pour mieux "trafiquer" les définitions mises en oeuvre.

A ce propos, M. Gross remarque que :

"Les grammairiens n'ont que très rarement eu l'idée de donner des définitions opératoires, ce qui pourtant a toujours été la première étape de la constitution de toute théorie scientifique" (1969 : 65, note 2).

L'alternative qu'il propose, quoique se situant dans un cadre conceptuel sensiblement différent (distributionnalisme transformationnel de Z. Harris) de celui dont nous nous inspirons (Gouvernement et Liage) peut facilement "faire bon ménage" avec les notions de

⁸ J. Cl. Chevalier (1968) décrit les stades d'émergence de ce concept entre 1530 et 1750, en relation avec les champs de pensée et la pédagogie éducative. L'auteur écrit ailleurs (1986 : 210) : "la grammaire joue en même temps, un rôle de formation de la personnalité et un rôle dans la formation scientifique".

th-critère, de projection maximale, de sous-catégorisation et de structure argumentale que nous utilisons dans ce travail ; tant elles participent, dans la différence, à la démarche de la syntaxe formelle.

M. Gross, citant son maître Z. Harris (1952) propose une définition de la transitivité qui n'est pas sans faire penser d'ailleurs à la Valence de Tesnière (*cf.* chapitre 2 ici même) :

"étant donné un verbe, chacun de ses actants a une sélection particulière dans l'ensemble des noms. Or, cette sélection varie avec chaque verbe, c'est elle qui détermine le sens du verbe" (1981 : 11)⁹.

Avant de voir à quelle réalité empirique correspond la transitivité (certes liée à la diathèse) en tarifit, nous aimerions faire un détour par quelques travaux syntaxiques du domaine berbère, qui n'ont pas échappé à la même problématique terminologique de la grammaire occidentale concernant le phénomène en cause.

Ainsi, F. Bentolila (1981 : 260), sans aucune définition préalable, estime que "la fonction objet n'est possible qu'après une sous-classe de verbes qu'on pourrait appeler "transitifs directs" (guillemets de l'auteur)" ; d'où une certaine circularité.

De son côté, L. Galand (1964 : 50) use du terme "complément direct" par opposition au "complément-explicatif" lié à l'indice de personne ; en supposant connue sa définition.

Nous retrouvons, également, la notion de rection dans le même article (p. 51) sans correspondance terminologique explicite avec le premier terme "complément" que l'auteur applique, aussi, aux nominaux anté-posés :

"Ce sont des compléments d'une espèce particulière" (*Ibid* : 41-42).

Quant à S. Chaker (1983 : 279), il parle de la fonction "Expansion Directe" (...) identifiée par la marque de l'Etat libre", à l'instar d'autres chercheurs d'obédience fonctionnaliste, qui ont introduit ce concept à la place de celui de complément d'objet de la grammaire traditionnelle¹⁰.

Après ces observations métalinguistiques, la notion de transitivité peut-elle encore servir à rendre compte des faits rifains ?

La réponse à cette question n'est pas aisée, mais soumise à quelques contraintes aussi bien formelles qu'interprétatives, la notion de transitivité doit pouvoir être appréhendée sans trop d'imprécisions.

Comment exprimer alors qu'un verbe est transitif ?

⁹ Nous observons un parallélisme de cette conception avec celle de L. Gruel (1975 : 68) qui dit : "l'ensemble des actants d'un mot est le développement du sens du mot".

¹⁰ Soit dit en passant, il est quand même curieux qu'un fonctionnaliste martinien (donc pur et dur) comme F. Bentolila parle "d'objet" et de "transitif direct" et que S. Chaker, plus ou moins, distant du "noyau dur" lui reste très fidèle touchant cette fonction.

1.2.1. Sous-catégorisation et projection maximale

N. Chomsky (1965) s'est basé sur la notion de sous-catégorisation pour définir la fonction d'objet direct, en ce sens qu'une unité verbale est cataloguée dans le lexique (qui reste, d'ailleurs, tout à fait théorique) comme répondant à des règles syntaxiques définies en termes de catégories lexicales (GN, GD) du genre avoir ou non un/des argument(s) à sa droite pour saturer la fonction lexicale du verbe, par exemple, dans (15) :

- (15) ynğa waryaz ušən s ufušir
 il-tuer-Acc homme chacal avec fusil
 "L'homme a tué le chacal avec un fusil".

le verbe *nəg*, "tuer" est sous-catégorisé dans la base lexicale comme en (16) :

- (16) -nəg-, "tuer"
 (+V)
 sélection lexicale : (agent, siège, instrument)
 sous-catégorisation : + (---GN, GD).

Cependant, les risques de télescopage (ou d'interférence) entre sélection lexicale et sous-catégorisation ne sont pas entièrement écartés. Ceci fait dire à J. Cl. Milner que :

"même les fonctions directes, pourtant faciles à présenter en termes strictement catégoriels, ont des propriétés sémantiques qui leur permettent de jouer un rôle dans l'interprétation de la phrase" (1982 : 177).

Au fait, ces propriétés sémantiques ("être capable de causer la mort du chacal") sont la traduction interprétative (activité propre au sujet parlant) des propriétés de sélection lexicale données en (16).

C'est ainsi que l'on peut dégager, à la suite de Milner (*Ibid*) deux types de relations :

- Les unes sémantiques telles que l'agentivité (homme), l'instrumentalité (avec un fusil), et la location (on pourrait l'ajouter : dans la forêt, *di rğabəł*).
- Les autres "positionnelles" définies structurellement par les catégories.

Ainsi, la fonction grammaticale amalgame ces deux relations, qui spécifient (en général et de façon variable mais "courante") que la catégorie lexicale qui peut occuper comme sujet soit plutôt interprétée en tant qu'agent (ou cause/ circonstance) ; alors que la valeur d'un GD "entretient des relations sémantiques variables, suivant la nature de la préposition et des éléments qu'elle introduit" (Milner, *Ibid*). Or, la projection maximale d'une tête lexicale verbale (*cf.* introduction, *supra*) semblerait être fondée plutôt sur la sélection et non pas sur la sous-catégorisation ; paradoxe qui a été résolu dans *Aspects* (1965) à l'aide de l'artifice des traits lexicaux et/ou syntaxiques (*cf.* +/-animé, +/-hum) qui sont, au fond, la notation de propriétés interprétatives liées à la référence des groupes nominaux. Cette notion est tout à fait pertinente, d'ailleurs, dans les processus d'interprétation (*cf.* au chapitre 1 et 1.1 dans ce chapitre : référence virtuelle vs référence actuelle de J. Cl. Milner).

Donc, la projection maximale est le reflet du paradoxe qui implique que d'un côté, les structures syntaxiques ne sont rien d'autres que la projection du lexique, et d'un autre côté, les dépendances lexicales (*cf.* th-liage) ne se confondent pas avec la syntaxe des dépendances structurales, exprimée en termes de Gouvernement.

Cet ensemble de considérations nous conduit à proposer la définition qui suit en (17) :

(17) **Définition de la Transitivité**

La transitivité est le réflexe interprétatif de la structure argumentale d'un verbe se réalisant dans un domaine syntaxique où le recours, plus d'une fois, à la même procédure d'interprétation, est interdit par les contraintes combinées de non-redondance fonctionnelle et de Disjonction référentielle¹¹.

En somme, la définition de la transitivité, jointe à celle de la diathèse, permet de caractériser adéquatement les fonctions grammaticales de l'énoncé verbal en tarifite. Prenons-en un qui sature l'ensemble des fonctions potentielles, avec dédoublement catégoriel, mais répondant à des rôles thématiques différents :

- (18) ysğa həMu tafunast i wma-s s tmənyat zi Suq
 il-acheter-Acc Hemmou vache à frère-son avec argent de marché
 "Hemmou a acheté une vache à son frère avec de l'argent du marché
 ġar uəəŠi
 vers soir
 le soir"

Les propriétés interprétatives de la tête verbale *səg*, "acheter" sont définies par sa projection maximale comme suit :

Au niveau conceptuel, la structure lexicale abstraite des racines spécifiant les traits argumentaux ou variables $\sqrt{s. \dot{g}}$ est :

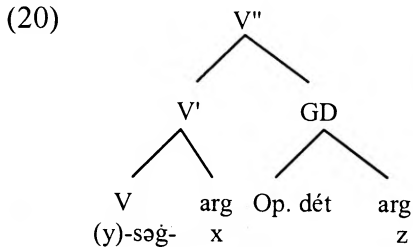
- (19) y acheter x au bénéfice de z

Ce qui veut dire déjà que les autres rôles thématiques présents dans l'énoncé ne font pas partie de la projection lexicale du verbe (ni de sa structure argumentale, *a fortiori*), et partant ce ne sont pas des arguments du verbe mais des adjoints (ou circonstants) de la phrase.

La structure conceptuelle est, bien sûr, copiée au niveau de l'entrée lexicale du verbe, en tant qu'actualisation de sa référence qui le th-lie, en dégageant sa structure argumentale où sont projetés les rôles thématiques dominés par V" (ou G-Asp. V), en l'occurrence, siège ("accusatif") et bénéficiaire ("datif") correspondant, respectivement, à la

¹¹ *Cf.* (1) de l'introduction, et chapitre 2 pour la "non-redondance fonctionnelle".

fonction objet direct et indirect :



Qu'en est-il alors des adjoints ?

A la lumière de la définition (17), nous distinguerons deux types de fonctions :

- les fonctions argumentales (concernant les arguments définis par V sous V'') ;
- les fonctions circonstancielles ou adverbiales (touchant les adjoints).
- La non-redondance fonctionnelle¹² et la disjonction référentielle s'appliquent de manière différente aux unes et aux autres fonctions, compte tenu évidemment des deux types de relations caractéristiques des projections maximales, à savoir, les relations sémantiques et les relations catégorielles (définies en termes de positions).

"Ainsi, il est toujours impossible d'avoir deux sujets ou deux objets, même si la relation sémantique qu'ils représentent est différente" écrit J. Cl. Milner (1982 : 177). Par contre, deux groupes de détermination adverbiale en redondance positionnelle (ou catégorielle) ne sont exclus que s'ils le sont aussi du point de vue sémantique.

Donc, dans l'énoncé (18), les rôles thématiques agent (fonction sujet), siège (complément d'objet direct) et bénéficiaire (objet indirect ou "datif") sont strictement contraints aussi bien par rapport à la position qu'à la relation sémantique (cf. th-critère au chapitre 2) ; tandis que les rôles thématiques (instrument, locatif et temporel) correspondant aux trois adjoints de l'énoncé, ne satisfont que les relations sémantiques et violent la contrainte catégorielle puisqu'ils se définissent tous les trois comme groupes de détermination adverbiale (donc redondants).

Au fait, comme dirait Milner (*Ibid* : 177-178) :

"Le principe de non-redondance se subdivise en deux versions :

- une version strictement catégorielle, réservée aux fonctions directes ;
- une version sémantique, réservée aux fonctions prépositionnelles.

¹² L. Galand n'a pas manqué de signaler ce fait dans un de ses articles, et à plusieurs reprises ; nous en citons le fragment qui concerne le complément explicatif et l'indice de personne : "la redondance est plus apparente que réelle et n'aboutit pas au double emploi" (p.174).

Puisque le cas des GDs est "hétérogène et complexe", nous le reprendrons comme point à part.

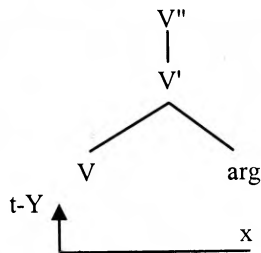
Plus exactement, cette version sémantique est valide (cf. note 1 aussi) dès qu'une fonction prépositionnelle intervient, que la fonction redondante soit prépositionnelle ou non".

Cette dernière remarque (note 1) nous servira à rendre compte du cas particulier du touareg (cf. 2.2.2) où le marqueur fonctionnel ("préposition") semble connaître un cas marqué et un autre non-marqué.

Par ailleurs, nous voyons que les deux modules (diathèse et transitivité) ont le mérite de distinguer les arguments des adjoints (conformément à la théorie du Gouvernement et du Liage) d'une part, et de fixer les structures catégorielle et sémantique des verbes en tarifite de l'autre, selon les cas de figure suivants :

- des verbes intransitifs "processifs" dont l'unique argument occupe la position syntaxique sujet et assume le rôle thématique agent. Ces verbes dont nous donnons quelques exemples ci-après ont une "diathèse externe" selon la terminologie de Benveniste (cf. inchoatifs de Guerssel, 1987) :
səwəq "aller au marché" ; *gaʒ* "déménager" ; *ħnəs* "esquiver" ; *kəYəs* "faire attention" ; *ħəyər* "achever le dépiquage" ; *ħarəs* "cogiter" ; *ħəLəg* "vagabonder" ; *ħəLəf* "s'engager dans l'armée".
- des verbes intransitifs "statifs" dont la structure argumentale, quoiqu'en apparence ne réalisant qu'un rôle thématique "patient" ou "siège" correspondant à la fonction syntaxique sujet, en réalité, elle en distribue deux dont un est vide (ou non spécifié lexicalement), et l'autre c'est l'argument direct se réalisant dans la position objet (en D-structure). Selon Benveniste, ce "verbe indique un procès dont le sujet est le siège" et acquiert donc la diathèse interne comme suit :

(21)



N. B. : t-Y = trace de l'argument indirect Y.

En voici un échantillon :

Mət "mourir" ; *bkəm* "ê. muet" ; *izdiž* "ê. propre" ; *mğar* "grandir/ê. grand" ; *sməq* "refroidir/ê. froid" ; *aħər* "ê. fatigué" ; *ağəğ* "ê. profond" ; *fsus* "ê. léger" ; *zwğ* "rougir/ê. rouge" ; *zdəq* "mincir/ê. mince" ; *ħrura* "s'écrouler" ; *ħrəs* "tomber malade" ; *arħəs* "ê. /devenir bon marché" ; *ğaz* "avoir faim" ; *zəyzu* "verdir/bleuir, ê. vert/ê. bleu" ; *wsar* "devenir/ê. vieux" ; *fruri* "éclater en morceaux".

Ces verbes intransitifs à diathèse interne, contrairement aux premiers (à diathèse

externe) ont un comportement marqué du point de vue aspectuel. Ainsi, à l'accompli, ils désignent une propriété inhérente et/ou un état¹³ ; et à l'inaccompli, ils expriment le duratif" (excepté *bkam* "ê. muet" qui est, logiquement, anormal à concevoir, sauf s'il prend l'interprétation métaphorique de "se taire") ; par ex. :

- (22) *ša yMuṭ ša ead itməTa*
quelque il-mourir-Acc quelque encore il-mourir-Inac
"Certains sont déjà morts et d'autres pas encore entièrement"

ou la concomitance avec le moment d'énonciation (entre autres valeurs) :

- (23) *itəzwiġ yġzar- a*
il-devenir-rouge fleuve-ci
"Ce fleuve est en train de devenir rouge"

Au fond, le mode de procès exprimé par le verbe (*cf.* sens conceptuel ou référence virtuelle) a un champ de valeurs sémantiques variable *modulo* des facteurs grammaticaux (aspect-temps, diathèse, transitivité, détermination, quantification et circonstances adverbiales) et pragmatiques (conditions d'énonciation, intentions de signification, rapports inter-énonciateurs et dichotomie monde réel/mondes possibles).

Par ailleurs, ces deux catégories d'intransitifs refusent la préfixation du marqueur morphologique du passif *t* ; ce qui les rapproche en tant que telles de la construction passive (*cf.* chapitre 4), et justifie le traitement que nous leur réservons en D-structure¹⁴. En plus, elles obéissent parfaitement aux définitions (12) et (17).

- Les verbes transitifs directs (*cf.* aussi 1.2.2 *infra*) définissent une structure diathétique et rectionnelle à deux arguments (l'un direct : complément d'objet, et l'autre indirect : sujet) qui occupent deux positions syntaxiques (fonctions) distinctes correspondant à deux rôles thématiques distincts également (respectivement "siège" et "agent").

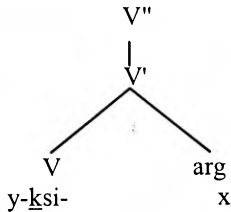
Les positions catégorielles occupées par ces deux arguments créent un domaine syntaxique (= proposition) et mettent en jeu deux procédures d'interprétation différentes pour saturer les relations sémantiques qu'elles expriment, suivant la définition (17). Soit la phrase (24) ci-dessous :

- (24) *yksi ḥəMu ṭhanšəT*
il-prendre-Acc Hemmou sac
"H. a soulevé le sac"

¹³ Si l'on tient compte du sens figuré (ou connotatif), il devient très difficile de séparer radicalement l'état du procès, tant il est vrai qu'entre les deux il y a le processus.

¹⁴ *Cf.* la note 6 du chapitre 2 ici-même pour les deux verbes (*aġ*, "prendre" et *msar*, "se faire") qui sont complètement déthématisés et ont donc un sujet sans relation sémantique.

Elle correspond à la structure argumentale (25) :
(25)



Ainsi, la structure conceptuelle primitive (racines : k, s) de la tête lexicale verbale réalisée en (24) comprend, en tant que variables, les traits argumentaux (v^y, x) qui seront th-liés aux indices référentiels que définit l'entrée lexicale (moyennant les schèmes) pour les arguments, et partant ces deux ordres actualiseront la structure argumentale du verbe (cf. 25) qui comporte tous les éléments capables d'assurer son interprétation exhaustive (cf. "Full interprétation" de Chomsky, 1981).

Cette position th-liée sous-catégorise le verbe qui l'appelle et lui attribue la fonction objet et le rôle thématique "siège".

Donnons quelques verbes répondant aux propriétés de cette classe verbale dont le sujet est forcément "agentif" :

argəb "manger excessivement" ; *shəQ* "avoir besoin" ; *af* "trouver" ; *raza* "attendre" ; *Wəṭ* "frapper" ; *həZ* "soulever" ; *arbu* "endosser" ; *nəg* "tuer" ; *sər* "entendre" ; *səg* "acheter" ; *huz* "prendre une part"/"en laisser une" ; *rqa* "rencontrer" ; *zawar* "blâmer" ; *nqəm* "réprimander" ; *sməṭ* "tromper/rouler/trahir" ; *zəəf* "mordre" ; *Qu* "coiter" ; *qəMəh* "réprimer" ; *rməd* "apprendre".

1.2.2. "Prépositions"¹⁵ (= marqueurs fonctionnels) et Gouvernement

Commençons par rappeler que seules les têtes (lexicales ou fonctionnelles) sont capables de gouverner, et qu'une position d'argument ne peut être gouvernée que par une seule tête ; mais une tête lexicale verbale peut gouverner jusqu'à deux arguments qui la sous-catégorisent (cf. le verbe doublement transitif, avec un objet indirect introduit par *i*, "à").

Comme nous l'avons mentionné *supra*, nous distinguons crucialement la "préposition" *i*, "à" - qui est pour nous plutôt un marqueur fonctionnel distinguant l'objet indirect du direct - des autres qui, à l'exception de *bra*, "sans", et *ar*, "jusqu'à", sont traitées ici comme marqueurs de détermination adverbiale (cf. chapitre 1 sect. 3.3.3) constituant la tête des groupes de détermination adverbiaux par opposition aux groupes "prépositionnels" introduits par les deux prépositions citées ci-dessus. Illustrons cela par des exemples :

¹⁵ Cf. dans un autre cadre conceptuel, Cadi (1981/1987a et 1987b).

- (26) a- qim ar tiwŠa
rester-tu-Imp jusqu'à demain
"Reste jusqu'à demain"
- b- yiwq ar tandint
il-arriver-Acc jusqu'à ville
"Il est arrivé jusqu'à la ville"
- c- yŠa Tažin bra taməğaht
il-manger-Acc ragoût sans sel
"Il a mangé un ragoût sans sel/non salé"
- d- yg^war bra tisira
il-marcher-Inac sans chaussures
"Il marche pieds nus"
- e- yužar aħuri ġa (r) wžiž
il-suspendre-Acc mouton à crochet
"Il a suspendu le mouton à un crochet"
- f- ysgara tmaziht i yməħqarən
il -enseigner-Inac berbère à étudiants
"Il enseigne le berbère aux étudiants"

Voyons, tout d'abord, (26f) sur lequel nous reviendrons en (2.1) *infra*. Il s'agit là d'un complément d'objet indirect ("datif") supportant le th-rôle bénéficiaire qui est distinct du th-rôle siège (en l'occurrence : *tmaziht*) réalisé sur l'argument direct assumant la fonction "objet direct" ("accusatif"), conformément aux définitions (12) et (17). Donc, *i*, "à" est la concrétisation segmentale de la fonction objet indirect (*cf.* le "datif"). Ce qui signifie qu'on a eu raison de considérer le terme qui occupe cette position comme GD et non pas un GP (ou "Prép.").

Dans (26e), on a affaire au cas "hybride" des "prépositions adverbiales" (en définitive adverbales)¹⁶ qui sont : *h/ha* (*f*) "sur" ; *di/g/da* "en/dans" ; *zi/zəg/Za* "de" ; *gar* "vers/chez" ; (-*a*) *k(g)*, "avec" (au sens d'accompagnement) ; -*s/Za* "avec" (au sens instrumental). Mis à part cette dernière dont le profil fonctionnel commence à ressembler à celui de *i*, les autres ont, entre autres, un trait distributionnel qui les assimile à des prédicats (*cf.* quasi-verbales de D. Cohen 1984), car elles reçoivent comme compléments cliticisés des affixes pronominaux régime indirect ; ce qui donne pour *gar* par ex. :

¹⁶ Il est tout à fait intéressant, sur le plan diachronique, de rapprocher ce cas de ce que dit Cl. Hagège des prépositions et des adverbales : "une préposition n'est autre chose qu'un adjectif transitif et inversement un adjectif une préposition intransitive" (1975 : 186). *Cf.* également Bally (1941 : 16). Selon Milner (1984 : 51) "une vraie préposition est une préposition qui se combine avec le pronom tonique" (*cf.* note 1 : je parle à Pierre → je lui parle vs je parle à lui).

- (27) ġar-i "chez-moi", au sens de "j'ai/ je possède"
 ġar-k "chez-toi" (masc) : "tu as / tu possèdes"
 ġar-m " (fém) : " "
 ġar-s "chez-lui/" "chez-elle" : "il/elle a, il/elle possède"
 ġar-nəġ "chez-nous" (masc et fém) : "nous avons/ nous possédons"
 ġar-wəm "chez-vous" (masc) : "vous avez/ vous possédez"
 ġar-kənt "chez-vous" (fém) : " " " "
 ġar-sən "chez- eux" (masc) : "ils ont/ ils possèdent"
 ġar-sənt "chez-elles" (fém) : "elles ont/ elles possèdent".

Signalons que pour z "de", nous n'avons relevé qu'une valeur sémantique plutôt archaïsante et appartenant au registre poétique, dans ce paradigme, à savoir : "il ne m'importe que...." :

- (28) Za-yi tamimunt laLa læziz η^wur
 De-moi Tamimount maîtresse chérie du coeur
 "Il n'y a que Tamimount, ma belle chérie, qui m'importe".

En ce qui concerne (26) a, b, c et d, nous faisons nôtre le traitement que leur réserve M. Guerssel (1987) en les considérant comme les deux uniques prépositions (au sens propre) du berbère en général.

Cependant, avant de les considérer telles qu'elles sont employées dans les énoncés donnés *supra*, nous nous devons de faire la remarque suivante qui pourrait, peut-être, nous aider à comprendre pourquoi ces "segments" font figure de cas exceptionnels dans le système présenté par M. Guerssel.

Il s'agit, tout simplement, pour *bra*, "sans" du trait (+nég) : il est la contre-partie négative de *s*, "avec" (instrumental) ; en plus de la possibilité qu'il a de se combiner avec le COMP *ma* pour introduire un verbe subordonné :

- (29) yus- d bra ma ad yawi tmənyat
 il-venir-Acc p.O sans COMP p. Ao il-apporter argent
 "Il est venu sans apporter de l'argent"

De son côté, *ar*, "jusqu'à" se construit tel quel, suivi d'un verbe subordonné dans une circonstancielle temporelle-finale :

- (30) a narzu h uħəWan ar t naf
 p.Ao nous-chercher sur voleur jusqu'à le nous-trouver
 "Nous chercherons le voleur jusqu'à le trouver"

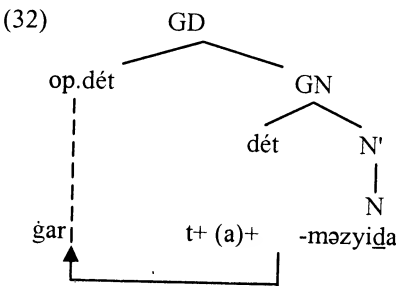
Ainsi, la particularité originale de ces deux segments, c'est d'appartenir à la classe des éléments complémentaires (ou subordonnants)¹⁷.

¹⁷ Est-ce à dire que la catégorie Prép comme celle de l'Adj n'existe pas en berbère ? Ou plutôt devrait-on reconnaître le caractère polymorphe des unités linguistiques qui tiennent, malgré tout, à leur trait de "continuum" (cf. le participe).

Quant à leur distribution prépositionnelle, elle les oppose clairement à tous les autres cas de figure, en les dotant de propriétés lexicales et fonctionnelles leur permettant d'avoir un GD non-défini à déterminant intrinsèque non-spécifique (cf. Etat libre) comme complément. La compatibilité de *ar* avec *gar* "vers" vient consolider cette analyse :

- (31) *yiwḏ ar ḡa (r) tməzyida*
 il-arriver-Acc jusqu'à vers mosquée
 "Il est allé jusqu'à la mosquée"

"*ḡa tməzyida*" est un GD avec un marqueur fonctionnel (ou opérateur de détermination) qui est *ḡa* "vers" et un GN (N") à déterminant spécifique : *tməzyida* ;



(32) montre que *gar* contrairement à *ar* est un segment appartenant au même constituant qui domine le nom à dét. Spécif. (ou à "l'état d'annexion"). Nous dirons donc que *ar*, "jusqu'à" fonctionne comme tête prépositionnelle (ou ce que l'on appelle "une vraie préposition").

Selon M. Guerssel (*Ibid* : 168), ces deux prépositions peuvent apparaître aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du GD. Comparons (26c) à l'exemple suivant :

- (33) *yša Tažin di tənhirt*
 il-manger- Acc ragoût dans patio
 "Il a mangé un ragoût dans le patio".

Dans (33), nous avons un objet direct sous forme de GD absolu ou "neutre" (donc, finalement, un N" non-défini à dét. non-spécif.) et un GD avec un marqueur fonctionnel adverbial à interprétation locative : *di*, "dans".

Par contre, (26c) comporte un GD absolu et un GP constitué, à son tour, d'une préposition *bra* et d'un GD absolu. En plus, (26c), contrairement à (33), est ambigu : il a une interprétation intrinsèque (le ragoût n'a pas été salé au départ) et une autre extrinsèque (le sujet en question n'a pas mis de sel dans sa ration de ragoût).

L'ambiguïté relève du nombre de segment formant un constituant : d'après la première interprétation (l'intrinsèque), l'objet direct et le GP forment un constituant, et la glose de l'énoncé est rendue par une relative déterminative : "il a mangé le ragoût qui n'est pas

salé". La deuxième interprétation (l'extrinsèque) qu'on peut traduire comme suit : "Il a mangé un ragoût sans y avoir mis de sel", découpe le premier constituant en deux : un GD absolu d'une part, et un GP de l'autre. Ces deux interprétations sont bien dégagées par la structure clivée (*cf.* Guerssel, *Ibid* : 170) :

- (34) a- (d) Țăžin i yša bra Țăməğăht
p. préd ragoût ce il-manger sans sel
"C'est un ragoût qu'il a mangé sans sel"
- b- (d) Țăžin bra Țăməğăht i yša
p. préd ragoût sans sel ce il-manger-Acc
"C'est un ragoût sans sel /non-salé qu'il a mangé"

Ce test, appliqué à (33), permet de révéler le statut différent des deux unités soumises ici à la comparaison :

- (35) a- (d) Țăžin i yša di Țənhirt
p. préd ragout ce il-manger- Acc dans patio
"C'est un ragoût qu'il a mangé dans le patio"
- b- di Țənhirt i yša Țăžin
dans patio ce il-manger-Acc ragoût
"C'est dans le patio qu'il a mangé le ragoût"
- c- * d Țăžin di Țənhirt i yša
p. préd ragout dans patio ce il-manger- Acc

Ainsi, l'impossibilité de (35c) - même sur le plan logico-sémantique, car il n'existe pas de mets s'appelant : "ragoût dans le patio" - est due au fait que, justement, "Țăžin di Țənhirt" n'est pas un constituant (GD).

Ces "indices" militent en faveur du statut prépositionnel de *bra*, et de celui de marqueur fonctionnel adverbial (locatif) de *di* "dans".

Ce dernier marqueur (*di*, "dans") est à l'origine (en rifain aussi) de ce que L. Galand (1985 : 88) appelle, à la suite de G. Lazard, une variation d'actance.

Ce phénomène relevé par P. Reesink (1978), cité par Galand consiste - à l'aoriste et l'inaccompli - en un transfert des formes de transitivité : de l'objet direct, on passe à l'objet "indirect", comme le montre (36) :

- (36) a- ywta wma-s
il-frapper-Acc frère-son
"Il a frappé son frère"
- b- yšaȚ g^wma-s (di + u : g^w)
il-frapper-Inac dans-frère-son
"Il frappe son frère (+duratif, +intensif)"
- c- ad yšaȚ g^wma-s

p.Ao il-frapper dans-frère-son
 "Il frappera son frère" (+duratif, +intensif)

La première remarque à faire concerne, en effet, la source de cette variation, en l'occurrence l'aspect. En tarifite, en plus de l'inaccompli (signalé par Reesink et Galand), l'aoriste admet aussi ce changement (36c) ; ce qui ne devrait pas du tout étonner puisque les deux thèmes sont, historiquement et morphologiquement, liés. Mais, il faut bien préciser que cette variation reste optionnelle dans les deux cas (aoriste et inaccompli).

Les deux autres remarques, nous les empruntons à L. Galand (*Ibid*) ; d'abord, l'unité linguistique elle-même (qu'elle soit préposition ou autre) a ses propres propriétés intrinsèques et extrinsèques (sa distribution) ; autrement dit, il n'est pas neutre que ça soit *di*, "dans" (en rifain, par exemple) et non pas un autre marqueur fonctionnel adverbial. Ce locatif, par excellence, permet d'identifier avec précision le siège du procès en le circonscrivant spatialement.

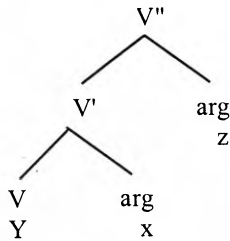
Ensuite, sur le plan interprétatif, les notions de "sphère" du procès (*cf.* W. Marçais, cité par Galand) et celle de "partitif" (*Ibid* : 92) nous semblent aller de pair avec l'idée générale de "procès en cours de déroulement" (progressif) faisant un gros plan descriptif sur le procès exprimé par l'Inac. et contrastant généralement avec un autre qui l'introduit (concomitance). En plus du fait que, par exemple, le trait sémantique (+hum) de (36b et c) est réanalysé, métaphoriquement, en (-hum) ; au sens où l'on "tape sur quelque bête, ou objet inanimé", et non pas, frappe un être humain.

Mais, quel est alors, dans le cadre de l'analyse que nous avons adoptée pour ces unités linguistiques, le statut de ce complément d'objet "indirect" qui alterne avec l'objet direct ? Est-ce, réellement, un objet "prépositionnel" ? Ou tout simplement un objet indirect qui, à l'instar de celui introduit par *i*, "à", est au fond un GD et non pas un GP, et où *di*, "dans" fonctionnerait, aussi, comme un marqueur fonctionnel de l'objet indirect ?

En récapitulant toute la discussion sur le rapport entre "prépositions" et gouvernement, nous essayerons d'y intégrer la réponse à ces questions. Rappelons ici que la notion de C-commande (pièce maîtresse dans la théorie du Gouvernement), que nous avons utilisée tout le long de ce travail, prédit qu'il ne suffit pas que le terme gouverneur et le terme, potentiellement, gouverné soient dominés par le même ensemble de projections maximales.

"Il faut aussi qu'ils se trouvent en relation de sœurs, c'est-à-dire qu'ils soient dominés par le même ensemble de projections non-maximales" affirme, à bon escient, A. Rouveret (1987b : 155). Autrement dit, ils doivent se trouver sous V' dans la figure (37) :

(37)



Ainsi, dire que V gouverne la position de l'argument z, c'est encourir le risque de violation du principe de Gouvernement, puisque selon le principe de la C-commande z n'est pas gouverné par V (du moins pas directement). Pour échapper à cette violation, l'insertion, devant cette position, d'un gouverneur fonctionnel se révèle nécessaire sur le plan structural.

Cette analyse s'applique à tous les marqueurs non-prépositionnels (y compris *di*, "dans") que nous avons dégagés à la suite de M. Guerssel (1987), et qui sont traités dans notre système de description, en définitive, comme des opérateurs de détermination définissant la tête fonctionnelle d'un domaine GD (compte tenu du cas particulier de *i*, "à" qui est un marqueur inerte : simple réalisation segmentale de la fonction objet indirect ou "datif", jouant le rôle d'un "gouverneur postiche" selon la terminologie de Rouveret (1987b : 155).

De toutes les façons *di*, "dans", dans les exemples de (36), ne change pas le rôle thématique assigné à la position directe, à savoir "siège" : ceci renforce la description qui fait de *di* un opérateur de détermination capable de servir de tête fonctionnelle même à des GN_s (+hum), tout en conservant sa vertu de marqueur locatif au niveau des th-rôles (cf. note 1 de Milner, 1982 : 177-178).

Donc, en résumé, nous dirons que le test du redoublement de la position objet indirect introduit par *i*, "à", à l'exclusion des autres marqueurs, constitue une preuve cruciale qu'un clitique ne peut redoubler une position objet d'une vraie préposition (cf. *bra*, "sans" et *ar*, "jusqu'à") ni d'un marqueur de détermination adverbiale (cf. la classe de *gar* "chez"/"vers").

Cette propriété, nous la relierons à l'absence du phénomène de la "préposition orpheline" en berbère (cf. pour ce point Rouveret (1987b), et A. Z. Hertz (1984) qui le nomme "prépositions-épaves" de l'anglais "préposition stranding").

Les exemples suivants illustrent l'absence/présence de ce phénomène :

- (38) a- Who did you vote against ?
 b- * Qui as-tu voté contre ?
 c- * u- tʃəwtəd hə(f)?
 qui-tu-voter-Acc sur

Cependant, on a très bien :

- (39) a- u- hə(f) tʃəwtəd
 qui-sur tu-voter-Acc
 "pour qui as-tu voté" ?
- b- Contre qui as-tu voté ?

1.2.3. Les verbes "à la fois" transitifs et intransitifs

Cette classe de verbes est, formellement et sémantiquement, hétérogène : elle est le fruit de la classification non disjunctive (= conjonctive) des verbes de la langue considérée. Dans cette optique, l'intersection des deux classes (transitive et intransitive) n'est pas toujours vide ; ce qui semble correspondre à l'organisation lexicale de toute langue naturelle¹⁸. En plus, elle permet de récupérer "les défauts" mécaniques de la classification disjunctive (deux classes sans intersection), en reliant les deux classes par le biais du lexique (*cf.* principe de Projection maximale) et de la grammaire (notamment le principe des Catégories vides lié à celui du Mouvement : déplacer α).

Plusieurs auteurs ont abordé cette question (grammairiens et linguistes confondus) dans différentes langues. Le résultat en a été une diversité métalinguistique, qui ne va pas sans confusion, dans la dénomination du phénomène : *cf.* entre autres, A. Blinkenberg (1960), A. Sauvageot (1971), G. Roy (1976), M. Rothemberg (1974), L. Galand (1964 et 1987), S. Chaker (1978/83) et M. Guerssel (1987).

Puisque la question terminologique est déterminante dans l'appréhension des phénomènes linguistiques, nous commencerons par voir ce que recouvre cette classe de verbes "à la fois" transitifs et intransitifs (dorénavant T et/ou I) en rifain (*cf.* Cadi, 1987a : 102-103).

Etant, par définition, hétérogène, cette classe regroupe deux sous-classes se distinguant par l'identité vs différence du sujet avec lequel est construit le verbe T et/ou I.

La première de ces deux sous-classes est celle baptisée "pseudo intransitive" par R. B. Lees (1960) et introduite par N. Chomsky auparavant (*cf.* Kuroda, 1979).

Les verbes dits pseudo-intransitifs sont ceux qui acceptent assez librement l'effacement de leur objet (*cf.* "emploi absolu" de Ch. Bally, 1941 : 16), tout en maintenant leur sujet (celui de la construction transitive) par exemple :

- (40) a- Jean fume une cigarette
- b- Jean fume (_N cv)¹⁹

¹⁸ Ce réflexe est la concrétisation du "principe universel de l'économie interne" de tout système linguistique.

¹⁹ Nous reviendrons en 1.2.3.1 sur le statut et l'interprétation de cette cv. (*cf.* pour ces exemples R. Lagane (1967 : 21))

Aucune différence sémantique ne s'observe entre (40a) et (40b), dont on peut donner une illustration en tarifit aussi :

- (41) a- išarz ufəğah taMurɿ
 il-labourer-Acc paysan terre
 "Le paysan a cultivé la terre"
- b- išarz ufəğah (N° CV)
 le paysan a labouré

Cette première sous-classe de V T et/ou I est distincte non seulement des verbes réversibles (cf. aussi "mixtes" ou "symétriques") comme le signale, à juste titre, L. Galand (1987 : 142), mais également de ceux qui, étant T et/ou I, s'emploient avec des sujets différents, et dont les réversibles ne sont qu'un exemple. En effet, on y relèvera trois cas de figure :

- Le sujet de l'intransitif présente avec l'objet du transitif une relation d'identité, sans changement de sens du verbe (= réversibles, cf. "construction neutre" chez F. Bentolila, 1981 : 390), ex. :

- (42) a- Paul casse la branche
- b- La branche_i casse (N° CV)_i
- c- yɗra həMu təɸfurt
 il-couvrir-Acc Hemmou trou
 "H. a recouvert le trou"
- d- təɗra təɸfurt
 elle-se-couvrir-Acc trou
 "le trou est recouvert"

- Le sujet de l'intransitif présente avec l'objet du transitif une relation d'analogie :

- (43) a- Paul pèle une orange
- b- Son nez pèle
- c- yFar hməɗ tmənyat
 il-cacher-Acc Ahmed argent
 "Ahmed a caché l'argent"
- d- yFar hməɗ
 il-se-cacher-Acc
 "Ahmed s'est caché"

- Le sujet de l'intransitif présente avec le sujet du transitif une relation d'analogie :

- (44) a- Ce succès a dépassé ses espérances
- b- La jupe dépasse
- c- yfsi anas asgun
il-détacher-Acc Anas corde
"Anas a détaché/dénoué la corde"
- d- yfsi Dhøn
il-fondre-Acc beurre rance
"Le beurre rance a fondu"

Quelle que soit la terminologie adoptée, les deux sous-classes se laissent définir de manière claire par une propriété fondamentale (relevant du lexique) en plus de l'identité (P-I) ou la différence (les autres) de leur sujet, à savoir : une seule diathèse pour la première et double diathèse pour la deuxième.

Du point de vue sémantique, cette classe de verbes T et/ou I, à laquelle convient parfaitement le terme de "mixte" obéit à un autre clivage : les verbes P-I et les réversibles se définissent par un rapport de synonymie ou plutôt de paraphrase (ou équivalence sémantique) ; tandis que les deux autres sous-classes (*cf.* 43 c et d, et 44 c et d) connaissent une variation sémantique d'inégale importance selon les deux cas (*cf.* sens propre *vs* sens "figuré" et polysémie *vs* homonymie). Les verbes de ces deux sous-classes semblent répondre à une définition proposée par M. Gross (1975 : 146) :

"Certains verbes peuvent être utilisés de plusieurs manières tout en conservant une partie de leur sens dans leurs différents emplois. La distinction entre sens "propre" et sens "figuré" est un exemple bien connu de ces utilisations variées".

Seulement, cette définition ne fait que confirmer le flou "conceptuel" qui caractérise les frontières entre polysémie et homonymie en l'absence d'étymologie sûre.

En dépit de cette dernière réserve, et vu que ces deux sous-classes, à notre connaissance, n'ont jamais fait l'objet d'une recherche particulière (ni en elles-mêmes, ni dans leur interaction avec les autres), nous proposons de les dénommer, par convention, respectivement verbes T et/ou I à emplois "polysémiques" (cas de 43 c et d), et verbes T et/ou I à emplois "homonymiques" (cas de 44 c et d).

La convention est formulée en (45) :

a- Il y a polysémie entre deux emplois du même verbe lorsqu'ils constituent deux occurrences (ou réalisations au niveau de la structure argumentale) d'une même entrée lexicale.

b- Il y a homonymie entre deux verbes lorsqu'ils ont deux structures conceptuelles primitives (racines) qui n'inter-sectent pas du point de vue interprétatif.

Enfin, puisque ces deux sous-classes définissent deux structures argumentales différentes (l'une à un seul argument : l'indirect, et l'autre à deux arguments : l'un direct et l'autre indirect) à interprétation variable et donc irréductibles l'une à l'autre du point de vue lexical et même structural ; alors elles ne représentent pas un grand intérêt pour la syntaxe,

et ne seront pas, par conséquent, longuement envisagées ici ; leur traitement étant pleinement spécifié dans le lexique (*cf.* projection lexicale).

Ces verbes ont, à la base, une structure prédicative argumentale à deux arguments ($v^{y,x}$), qui peut subir des variations locales prises en charge par la définition (12) qui règle le problème de la diathèse du verbe selon que l'argument direct est présent (diathèse externe) ou absent (diathèse interne) ; ainsi que la définition (17).

Nous nous contenterons, dans ce travail, d'en donner quelques exemples :

(46) a- *Les cas d'homonymie*

- (i) ynya ħməd ħ wǧyur
il-monter-Acc Ahmed sur âne
"Ahmed a monté (sur) un âne"
- (ii) ynya ħməd
il-monter-Acc Ahmed
"Ahmed s'est enivré"
- (i) ymħəḍ ħəMu tamrirt
il-serrer-Acc Hemmou corde
Hemmou a serré la corde"
- (ii) ymħəḍ ħəMu
il-serrer-Acc Hemmou
"Hemmou est dégourdi/débrouillard"
- (i) yħḍa anas taħzurt
il-rater-Acc Anas cible
"Anas a raté la cible" (amas de pierres)
- (ii) yħḍa anas
il-se tromper-Acc Anas
"Anas s'est trompé"
- (i) yħkəm musa milud
il-toucher-Acc Moussa Miloud
"Moussa a touché Miloud"
- (ii) yħkəm rqaḍi
il-juger-Acc juge
"Le juge a prononcé sa sentence"
- (i) yarni ħəMu Sək^wa(r)
il-ajouter-Acc Hemmou sucre
"Hemmou a ajouté du sucre"

- (ii) yarni Sək^wa(r)
il-augmenter-Acc sucre
"Le prix du sucre a augmenté"
- (i) yhrəf h̄məd tafunast Ni s yMuṭən
il-remplacer-Acc Ahmed vache celle lui mourir-part-Acc
"Ahmed a remplacé la vache qui est morte"
- (ii) yhrəf d iməndi
il-repousser-Acc p.O orge
"L'orge a repoussé"
- (i) ikəDəḥ h̄əMu rəfqiḍ
il-démentir-Acc Hemmou clerc
"H. a démenti le clerc"
- (ii) ikəDəḥ rmiš
il-ne-pas-exploser-Acc pétard
"Le pétard n'a pas explosé"
- (i) yqḍəe anas aman
il-couper-Acc Anas eau
"Anas a arrêté l'eau"
- (ii) yqḍəe rmuS-a
il-ê-aigu-Acc couteau-ci
"Ce couteau est aigu"
- (i) t̄əzri t̄hənʒirt ifiran
elle-tresser-Acc fille fils
"La fille a tressé les fils"
- (ii) yzri Sa
il-virer-Acc par-ci
"Il a viré par ici"

b- *Les cas de polysémie*

- (i) ġriġ t̄abrat
lire-je-Acc lettre
"J'ai lu la lettre"
- (ii) yġra h̄məd
il-étudier-Acc Ahmed
"Ahmed est un savant"
- (i) iwDaṛ h̄əMu rəbhaym
il-égarer-Acc Hemmou petit-bétail

"Hemmou a égaré le troupeau"

- (ii) iwDaṛ waryaz-a
il-se-perdre-Acc homme-ci
"Cet homme est dévoyé"
- (i) ikəyəf ḥəMu iʒ ugaRu
il-fumer-Acc Hemmou un cigarette
"Hemmou a fumé une cigarette"
- (ii) ikəYəf ḥəMu
il-fumer-Acc Hemmou
"H. est en proie à une élévation"
- (i) tqəṢaṛ yMa-Ø baṭaṭa
elle-éplucher-Acc mère-ma pommes de terre
"Ma mère a épluché les pommes de terre"
- (ii) iqəṢaṛ uḡənbub Nəs
il-peler-Acc visage de-lui
"son visage pèle"
- (i) iḥəDər ḥməḍ iharkusən
il-changer- Acc Ahmed chaussures
"Ahmed a changé de chaussures"
- (ii) iḥəDər ḥməḍ
il-changer-Acc Ahmed
"Ahmed a changé"

Nous allons reprendre les cas d'équivalence sémantique, c'est-à-dire, les P-I et les réversibles, qui sont intéressants du point de vue syntaxique, car ils illustrent un procédé syntaxique (d'envergure universelle) en oeuvre dans d'autres phénomènes linguistiques : la substitution d'un vide à un plein (P-I), et d'un plein à un plein (les réversibles) ; la différence étant que, contrairement au premier cas, le deuxième comporte un déplacement de l'objet à la position sujet.

1.2.3.1. Les verbes pseudo-intransitifs et P. cv

Rappelons que ces verbes se caractérisent par l'identité de leur sujet et l'unicité de leur diathèse (qui est externe) et leur équivalence sémantique dans les deux constructions : l'intransitive et la transitive.

Leur structure argumentale comporte, au fond, deux arguments : l'un indirect (sujet) et l'autre direct (objet) ; ce dernier peut manquer et laisser une catégorie vide identifiable par un clitique objet. Soit l'exemple suivant :

- (47) a- yŋga wmziw ɬarwa Nəs
 il-tuer-Acc ogre progéniture de-lui
 "I.'ogre a tué sa progéniture"
- b- yŋgi- ɬən wmziw
 il-tuer-Acc les ogre
 "L'ogre les a tués"
- c- * ? yŋga wmziw (Nⁿ cv)
 il-tuer-Acc ogre
- d- * * yŋga niɬni wmziw
 il-tuer-Acc eux ogre

Puisque la projection maximale de ces verbes définit deux places d'argument avec deux rôles thématiques différents (l'agent et le siège), il est indispensable de définir le statut de cette catégorie vide (surtout quand elle est, clairement possible) et d'en proposer une ou plusieurs interprétation(s).

Dans le contexte syntaxique de (47c), l'absence de l'objet direct n'est pas sans poser des problèmes d'acceptabilité. On peut, cependant, récupérer cet énoncé, en améliorant l'occurrence du même verbe :

- (48) a- ma yŋga (Nⁿ cv) niɬ
 COMP il-tuer-Acc ou-quoi
 "Est-ce qu'il a tué ou quoi" ?
- b- inəQ (Nⁿ cv) wmziw- a
 il-tuer-Inac ogre-ci
 "Cet ogre tue"
- c- amziw, inəQ (Nⁿ cv)
 ogre, il-tuer-Inac
 "Un ogre, ça tue"

Cette position vide satisfait au principe du gouvernement propre (*cf.* chapitre 2) : elle est lexicalement, thématiquement et structurellement déterminée (marquée) par le verbe. Nous savons, par ailleurs, que cette position est lexicalement légitimée par th-liage, elle correspond donc parfaitement au site de réalisation de la *cv pro* (mais pas le vrai, il s'agit du "*pro* dégénéré"). Ceci est consolidé par l'exclusion des trois types de *cv* (*cf.* chapitre 2). Le site où se réalise ce *pro* est pronominal (47b), moins anaphorique et moins référentiel ; car la position est légitimée par le trait de sous-catégorisation. La *cv pro* est ici liée par un opérateur porteur de marques référentielles en grammaire de phrase (Rouveret, 1987b), en l'occurrence, le verbe conjugué²⁰. Mais, contrairement au sujet nul, le phénomène de l'objet

²⁰ Définition du Liage selon A. Rouveret (1987b : 19) :
 Une catégorie A est liée par une catégorie B si et seulement si :

nul n'est pas unitaire, comme le montrent les exemples en (48) où la cv reçoit trois interprétations différentes : dans (48a), l'argument direct nul supporte une interprétation arbitraire/indéfinie rendue plus naturelle par la présence de l'interrogation ; (46b) reçoit, de son côté, une interprétation spécifique/Définie identique au pronom clitique de (47b) ou au N" : *iwḍan*, "gens" ; tandis que dans (48c), l'objet nul est interprété comme un "parcours générique/arb:traire/indéfini", dégageant une situation où le sujet agent (= thème : *amziw*) a un attribut qui le décrit comme "tueur". Dans les deux derniers cas, l'aspect inaccompli du verbe favorise l'absence du complément.

Cet emploi "absolu" du verbe transitif direct a été relevé en français, par exemple, par plusieurs auteurs dont Rouveret (1987b : 206) ; Kerleroux (1987) ; G. Roy (1976) et A. Sauvageot (1971 : 317) qui note :

"C'est (...) le sens propre du mot servant de prédicat qui décide de l'interprétation à donner du complément avec lequel il est construit".

Ainsi, en tarifit, l'argument direct est tellement spécifique pour certains verbes, qu'il peut toujours manquer sans que son interprétation (ici : pronominale/spécifique/définie) soit altérée. Par exemple :

- (49) a- *izuM* *ħməd* *aRəndən*
 il-jeûner-Acc Ahmed carème
 "Ahmed a fait le carème"
- b- *izuM* *ħməd*
 il-jeûner-Acc Ahmed
 "Ahmed jeûne"

Pour ce verbe, même l'aspect accompli a la valeur temporelle de présent (ou actuel : moment d'énonciation) et l'inaccompli exprime l'habitude (entendons : la norme religieuse). Ce verbe avec *Qu* "coiter" ; *aru* "enfanter/mettre bas" et *zağ* "prier" semblent faire de la position objet un site référentiel.

La possibilité de manquer dont jouit l'argument direct a été généralisée par L. Galand (1964 : 50) :

"Le complément direct ne présente pas le même caractère de nécessité que l'indice de personne. La plupart des verbes berbères, sinon tous, peuvent se passer de complément direct dans certains contextes. Plus ou moins fréquent pour les uns, cet emploi "absolu" est même courant pour d'autres tels que "*dr*, tomber".

Le même auteur (1987 : 142), opposant ces verbes aux réversibles, précise sa pensée :

"Dans le cas de l'effacement, il n'y a pas redistribution des rôles et le verbe

(i) A et B sont coindiciés

(ii) B C-commande A.

ne peut être tenu pour intransitif, bien qu'il ait perdu son complément" (c'est nous qui soulignons).

Il faut, néanmoins, noter qu'un verbe polysémique comme *ažəm* "puiser/servir à manger" pose problème, car son emploi "absolu" renvoie toujours au premier sens :

- (50) a- *užmæg d aman*
 puiser-je-Acc p.o eau
 "J'ai puisé de l'eau"
- b- *užmæg d (Nⁿ cv)*
 puiser-je-Acc P.O
 "J'ai puisé (Nⁿcv)"
- c- *tužəm yMa-Ø baṭata d wksuṃ*
 elle-servir-Acc mère-ma pomme-de-terre et viande
 "Ma mère a servi de la pomme de terre et de la viande"
- d- *tužəm d yMa-Ø*
 elle-puiser-Acc p.o mère-ma
 "Ma mère a puisé..."

Sauf contexte discursif et/ou pragmatique très explicite, (50d) signifie "puiser" et non pas "servir à manger". Ce verbe, qui admet une proposition sans COMP comme complément direct :

- (51) *užmæg aḍ šəg*
 servir-je-Acc p.O manger-je-Ao
 "Je me suis servi"

est peut-être, à classer parmi la sous-classe des "homonymes", sans que sa diathèse soit double.

Mais, dans les deux cas, l'interprétation est pronominale/spécifique et définie par le contexte et la situation, car la sélection lexicale est presque totalement déterminée par le verbe lui-même ; ce qui légitime l'argument direct en position d'objet.

"La seule restriction réglant la distribution des pronominaux vides dans les propositions temporellement et aspectuellement marquées est qu'ils soient libres dans ces domaines et qu'un antécédent, permettant la récupération de leurs traits (...), soit disponible à l'extérieur", note, à juste titre, A. Rouveret (1987b : 214).

Les verbes *š* "manger" et *su* "boire", qui semblent avoir le même profil dans plusieurs langues (cf. arabe marocain et français), obéissent à la même configuration, en S-structure, que les autres :

- (52) V^x (Nⁿ cv) arbitraire
 + (...Nⁿ)

mais comporte une variation interprétative que nous illustrons par les phrases suivantes :

- (53) a- yŠa həMu isərman
 il-manger-Acc Hemmou poissons
 "Hemmou a mangé du poisson"
- b- yŠa həMu (N^m cv)
 "Hemmou a mangé"
- b'- itəT həMu
 il-manger-Inac Hemmou
 1) "H. est en train de manger" (+ aQa)
 2) "H. est un grand mangeur"
- c- yswa h̄məd aman
 il-boire-Acc Ahmed eau
 "Ahmed a bu de l'eau"
- d- yswa h̄məd
 "Ahmed a bu"
- d'- isəS h̄məd (N^m cv)
 il-boire-Inac Ahmed
 1) "A. est en train de boire" (+aQa)
 2) "A. est un grand buveur" (ivrogne)

Dans (53b), la cv est pronominale/générique (ou arbitraire/ indéfinie), mais n'ayant aucun trait interprétatif la distinguant de (53a) ; par contre (53d), comme sa traduction en français, est ambigu : il peut signifier, "il a bu de l'eau" (ou boissons non alcoolisées), tout comme "il est ivre".

Par ailleurs, (53b') a plutôt l'interprétation d'une phrase attributive caractérisant le sujet lexical "*Hemmou*" qui est "un grand mangeur". Si l'on veut rendre le progressif (en train de), il faut ajouter un repère spatio-temporel (Aux. de prédication "*aQa*") à valeur de concomitance du temps de l'énoncé avec celui de l'énonciation : il est en train de manger au moment où je vous en parle.

Quant à (53d'), tout en revêtant ces mêmes propriétés, il reçoit un trait interprétatif supplémentaire (+dépréciatif) qui fait du sujet lexical un "ivrogne".

Enfin, l'essentiel dans ce qu'on vient de dire, c'est que la position d'objet nul, identifiée par voie de sous-catégorisation, définit un site non-référentiel avec un contenu (-anaphorique/ +arbitraire).

Ce résultat validé empiriquement, trouve un appui théorique important dans ce que dit A. Rouveret (1987b : 217) du même phénomène :

"une catégorie vide supportant une interprétation générique ou arbitraire n'est pas une catégorie référentielle, bien qu'elle supporte le th-rôle correspondant à sa fonction".

Les exemples (49a et b) - plus cas connexes - semblent faire exception à la règle puisque leur contenu est directement récupéré de l'entrée lexicale du verbe qui est sous-catégorisé pour une position N" (+définie/+spécifique) : ces traits interprétatifs ne sont admis que dans un site référentiel. Ce cas se situe à l'antipode de celui de (47c) qui est plutôt non acceptable et dont la cv a un contenu non récupérable à partir du contexte lexical et structural de la phrase ; car rappelons-le, la seule restriction sur l'interprétation du pronom nul est que son interprétation soit récupérable à partir du contexte lexical et/ou discursif (ou pragmatique).

1.2.3.2. Les verbes réversibles ²¹

Ces verbes, qui connaissent par définition deux constructions (la transitive et l'intransitive), se caractérisent par deux diathèses différentes (respectivement, l'externe et l'interne), deux sujets différents (mais où celui de l'intransitif présente avec l'objet du transitif une relation d'identité), et une équivalence sémantique entre les deux occurrences de l'entrée lexicale d'un même verbe :

- (54) a- išarf ufəğaḥ tafunast
 il-entraver-Acc paysan vache
 "Le paysan a entravé la vache"
- b- tšarf tfunast_i (N° t)
 elle-ê. attachée vache
 "La vache est entravée/attachée"
- c- tg^wa təmğart aršt_i
 elle-pétrir-Acc femme pâte
 "La femme a pétri la pâte"
- d- yg^wa waršt_i
 il-ê.pétri pâte
 "La pâte est pétrie"

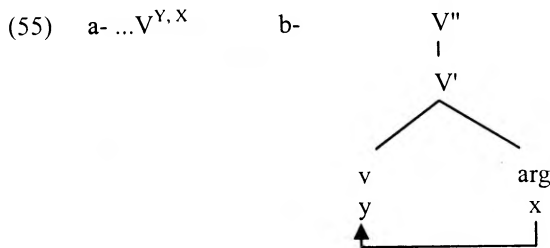
La liste des verbes réversibles étant très longue (*cf.* Cadi 1987a : table 7), nous en citons uniquement quelques exemples :

šnaʃ "griller" ; *ğəʔəz* "raffiner le dépiquage" ; *dəwər* "attacher (un cheval, par ex.) à une corde pour qu'il pisse" ; *ħri* "moudre" ; *šra* "louer une maison" ; *šarz* "labourer" ; *nqəš* "retourner la terre" ; *Dəz* "concasser" ; *farq* "balayer" ; *bəLəe* "fermer" ; *ruš*

²¹ L. Galand (1987 : 142) attribue la reconnaissance de ces verbes au P. de Foucauld qui, "dès le début du siècle" "les signalait systématiquement dans son dictionnaire de touareg". Notons que la réversibilité est d'ordre rectionnel et diathétique.

"asperger/arroser" ; *ftər* "rouler du couscous" ; *farž* "enclore" ; *həNəš* "peindre/enduire" ; *həMar* "niveler la terre" ; *fri* "déchirer d'un seul coup" ; *Šar* "remplir" ; *Šəe* "allumer" ; *eaRa* "découvrir" ; *zri* "virer" / "tresser" / "rouler une cigarette" ; *hra* "abandonner un espace" ; *dər* "couvrir" ; *fsar* "mettre à sécher" ; *rbəz* "écraser" ; *šaRəg* "déchirer" ; *həŠəm* "fracasser" ; *Qəḍ* "cautériser" ; *həF* "raser" ; *ndər* "enterrer" ; *wəDar* "perdre" ; *Nəḍ* "tourner" ; *mḥəḍ* "attacher solidement"²² ; *arz* "casser" ; *qaRm* "rendre invalide" ; *qardəš* "carder la laine" ; *azu* "dépecer" ; *zḥar* "élaguer" ; *Qən* "attacher" / "fermer" ; *ar* "vider" ; *ari* "écrire" ; *qəS* "couper".

Conformément au principe de projection maximale défini *supra* (cf. chapitres 1 et 2), ces verbes ont la structure argumentale suivante :



Leur structure conceptuelle primitive (racines) comporte donc deux traits argumentaux (variables) qui sont associés par voie de th-liage (au niveau de l'entrée lexicale) aux indices référentiels lors de la réalisation de leur structure argumentale où sont définis deux rôles thématiques distincts correspondant à deux positions syntaxiques différentes (sujet et objet direct).

Dans le cadre du système de description que nous avons adopté dans ce travail, la construction intransitive est obtenue par déplacement de l'objet vers la position sujet, ce qui laisse une trace (ou une cv) qu'il faut identifier.

Donc, à la suite de L. Galand (1987 : 143) nous croyons que "le système de la langue place l'emploi transitif du verbe réversible *avant* l'emploi intransitif"²³.

La réversibilité est, par conséquent, une opération syntaxique qui consiste à "mettre au chômage" le sujet de la construction transitive d'une catégorie de verbes formellement et interprétativement définis, et à placer à la position vidée l'argument direct du verbe, qui devient argument indirect, tout en conservant son th-rôle de siège (ou "patient"). Prise sous cet aspect, la réversibilité correspond à une "détransitivation" du verbe transitif, accompagnée d'un changement diathétique obligatoire (de l'externe à l'interne) : l'argument

²² Certains verbes comme *mḥəḍ*, *wəDar*, *ažəm*, *zri*, et bien d'autres appartiennent au moins à deux sous-classes (cf. "polysémiques" et réversibles, ou P-1 et réversibles). Ceci ne fait que confirmer la réalité de la classe mixte des verbes T et/ou I dont nous avons parlé.

²³ Nous soulignons l'adverbe temporel "avant" pour indiquer que la chronologie pour nous ici est calculable en termes de déplacement (cf. *supra* : substitution d'un plein à un autre plein, laissant une trace à la position abandonnée).

x subit un changement extrinsèque et devient *y* en acquérant une propriété stative qui est un état résultant d'un procès (celui de la construction transitive) ou encore une "stativisation" qui n'est, au fond, qu'une forme d' "adjectivation verbale" (ou "passivation") exclusivement à l'accompli, par opposition à la passivation morphologique interdite à l'aspect inaccompli (*cf.* chapitre 4).

En plus des propriétés (formelles et sémantiques) déjà avancées, nous pensons que "la réversibilité est accordée" (Galand 1987 : 144) à cette sous-classe des verbes T et/ou I parce qu'elle répond à des conditions exclusives et particulières (du moins en tarifit) qui en font "un tout plus ou moins homogène".

Ainsi, les verbes réversibles, en rifain, refusent catégoriquement de s'associer à l'affixe *s* du causatif comme le montrent les exemples suivants (*cf.* Guerssel, 1987 : 27) :

- (56) a- (i) *iqəS* *ħməḍ* *aksum*
 il-couper-Acc Ahmed viande
 "Ahmed a coupé de la viande"
- (ii) *iqəS* *wksum*
 il-ê-coupé viande
 "La viande est coupée"
- (iii) ** *ysqəS* *ħməḍ* *aksum*
 il-cause-couper-Acc Ahmed viande
- b- (i) *yQən* *ħəmu* *tafunast*
 il-attacher-Acc Hemmou vache
 "Hemmou a attaché la vache"
- (ii) *təQən* *tfunast*
 elle-ê-attachée vache
 "La vache est attachée"
- (iii) ** *ysəQən* *ħəmu* *tafunast*
 il-caus-attacher-Acc Hemmou vache
- c- (i) *yura* *ħməḍ* *taḅrat*
 il-écrire-Acc Ahmed lettre
 "Ahmed a écrit une lettre"
- (ii) *tura* *təḅrat*
 elle-ê-écrite lettre
 "La lettre est écrite"
- (iii) ** *ySari* *ħməḍ* *taḅrat*
 il-caus-écrire-Acc Ahmed lettre

Cette propriété morphosyntaxique étant cruciale dans la reconnaissance de ces verbes, nous la leur accordons comme trait définitoire, et les réversibles seront dits, pour

nous, aussi, verbes *anti-causatif* : l'argument de la construction intransitive qui a forcément une interprétation stative (cf. diathèse interne) n'admet pas l'adjonction morphologique du *s* pour être transitivé, c'est-à-dire pour avoir l'interprétation "agentive" ou processive (cf. diathèse externe) qui en constitue, d'ailleurs, le fondement au niveau de la structure conceptuelle du verbe : l'argument direct *x* (devenant *y*) se trouve dans un état extrinsèquement déterminé, à diathèse interne (cf. "inaccusatifs" de Perlmutter par opposition aux intransitifs mentionnés au chapitre 2) tels que *Mə̀l* mourir" et *ḅkəm* "ê./Devenir muet" qui sont intrinsèquement motivés. Leur transivation doit passer, dans un cas par des voies lexicales (rendre *x* mort = *nə̀g* "tuer"), et dans l'autre, emprunter le chemin du morphème causatif *s* (*sə̀ḅkəm* *x* = "le rendre muet").

Sur le plan interprétatif, la notion de "modification" proposée par L. Galand (1987 : 145) pour caractériser les verbes réversibles semble problématique, et rencontre - selon l'auteur lui-même - une importante résistance exprimée sous forme de contre-exemples (*Ibid* : 145-147).

C'est pourquoi nous reprenons une autre notion utilisée par Guerssel (1987) en la précisant un peu plus.

Puisqu'il s'agit, pour ces verbes, d'un changement d'état qui affecte tantôt l'objet et tantôt le sujet, nous les définirons alors sémantiquement, comme suit :

(57) Un verbe réversible est un verbe transitif qui connaît une alternance diathétique et exprime un changement extrinsèque affectant le th-rôle siège, que ce dernier corresponde à la fonction objet ou sujet du même verbe.

Quant au th-rôle agent, il est tout simplement déthématisé ("mis au chômage") dans la construction intransitive du verbe réversible ; autrement dit, avec la promotion de l'objet en sujet (par détransitivation) le th-rôle agent et le terme qui le supporte - comme dans le cas du passif - se retrouvent "hors-module", puisque, conformément au th-critère, un argument reçoit un seul et unique rôle thématique²⁴.

Voyons, à présent, l'identité de la cv laissée par le déplacement du terme objet vers la position sujet. Le déplacement de l'argument direct *x* laisse une trace avec laquelle il est coïncidé et dont le contenu est défini par la position qui est, rappelons-le, un site argumental non-redoublé et gouverné par le verbe :

(58) a- *tə̀fsar* *yamna* *aRuḅ*
 elle-étaler-Acc *yamna* vêtement
 "Yamna a mis le linge à sécher"

b- *yfsar* *waRuḅ_i* (_N t-N")_i
 il-ê-étalé vêtement
 "Le linge est mis à sécher"

²⁴ "L'analyse argumentale" du passif critiquée par F. Fehri (1988) est, en berbère (du moins en rifain) de type lexical et non pas morphosyntaxique (cf. chapitre 4).

Pour identifier son contenu, cette trace doit être mise en relation avec son antécédent nominal "aRuḡ" : elle a, par conséquent, un statut anaphorique tel que le définit la théorie du Gouvernement et du Liage, car elle se trouve dans l'une des deux positions réservée à la trace anaphorique : "la position d'argument direct d'une construction verbale passive" selon A. Rouveret (1987b : 170).

Cette position est, d'autre part (-pronominale) dans la mesure où elle n'est pas spécifiée par une matrice intègre de traits grammaticaux. Nous avons donc affaire à une trace anaphorique (ou trace de N") dont Rouveret (*Ibid* : 163) donne la définition suivante :

"Quant aux traces de NP, ce ne sont pas, au niveau de représentation où intervient l'identification lexicale de la position qu'elles occupent, des Ph-catégories, mais des éléments nuls dépourvus de toute spécification de traits".

L'identité de la cv concernée en tant que trace anaphorique confirme le traitement de la réversibilité comme procédé lexical de "passivation" réservé à l'aspect accompli (*contra* Galand, 1987 : 142)²⁵ où, comme on vient de le voir, le rôle thématique agent n'est pas mentionné (= chômeur).

L. Galand lui-même parle, à la même page (p.150), et à deux reprises de l'absence totale de cet "agent" dans la construction intransitive du verbe réversible ; pour la simple raison que son interprétation est forcément stative à l'aspect accompli (*cf.* état résultant d'un procès).

Rappelons, aussi, que c'est L. Galand (*Ibid* : 147) qui observe "(...) que le verbe réversible dans son emploi intransitif, se présente souvent à l'**accompli** : ..." (nous soulignons). Ajoutons, tout de suite, qu'en rifain, même l'aoriste par opposition à l'inaccompli, autorise la lecture stative (non-événementielle), sans bien sûr atteindre le succès de l'Acc. dans cette fonction sémantique.

Quant à l'inaccompli, il confère, en général, à la construction intransitive d'un verbe réversible la lecture processive (événementielle), sauf s'il est précédé de la particule d'aoriste *aḡ* ou de l'Aux-temporel du passé *Tuḡa* ; autrement dit, s'il est temporalisé.

Néanmoins, il n'est pas toujours impossible, même seul :

- (59) a- yŠur wnzar anu (s waman)
 il-remplir-Acc pluie puits (avec eau)
 "la pluie a rempli le puits d'eau"
- b- yŠur wanu
 il-ê-rempli-Acc puits
 "Le puits est rempli"

²⁵ Nous reviendrons sur cette question au chapitre 4 ; mais signalons pour l'instant que ce n'est pas parce que le verbe réversible peut avoir un passif morphologique qu'on lui refuserait le statut de "passif lexical" ou "inhérent" (*cf.* Cadi 1981/87a : 108-113 pour plus de détails). En tout cas, en rifain, ce cas correspond à l'un des trois statuts de l'affixe *t*, savoir celui du "possible" : lorsque la forme simple du verbe est ambiguë (actif et/ou passif).

- c- ad yŠur wanu
 P. Ao il-se-remplir puits
 "Le puits se remplira" (d'eau)
- d- itšura wanu-ya rəbda
 i1-se-remplir-Inac puits-ce toujours
 "Ce puits se remplit toujours"
- e- ad itšura wanu
 p.Ao i1-se-remplir-Inac puits
 "Le puits se remplira" (+itératif)
- f- Tuğa itšura wanu
 Aux-tps-pas i1-se-remplir-Inac puits
 "Le puits se remplissait autrefois"

Ainsi, comme le montre (59d), l'occurrence de l'inaccompli dans la forme intransitive du réversible est très contrainte (*cf.* le démonstratif et le temporel *rəbda*, "toujours"), si elle n'est pas ambiguë :

- (60) a- yQəd uḥənžir inu
 i1-ê-cautérisé-Acc fils-de-moi
 "Mon fils est cautérisé"
- b- itəQəd uḥənžir inu
 i1-cautériser-Inac fils de-moi
 1) "Mon fils cautérise"
 2) "Mon fils se fait cautériser" (+habitude)

ou carrément exclue :

- (61) a- yBəz uməsmir
 il-ê-enfoncé le clou
 "Le clou est enfoncé"
- b- * itəBəz uməsmir
 il-enfoncer-Inac clou
 "le clou s'enfonce"
- c- itəBəz aməsmir
 il-enfoncer-Inac le-clou
 "il enfonce le clou"

Nous voyons donc que l'émergence du th-rôle agent, parfois, à l'inaccompli, est soumise à des restrictions lexicales du verbe lui-même, ainsi qu'à des contraintes structurales de la phrase.

2. Cliticisation et arguments directs

Alors que tous les dialectes berbères connaissent le redoublement clitique (optionnel, du reste) de la position objet indirect (cf. marqueur fonctionnel *i*, "à"), seul le kabyle²⁶ semble avoir généralisé (de manière facultative également) ce phénomène, même pour l'objet direct (cf. Chaker, 1985 : 134 et L. Galand, 1979 : 134).

L'objectif de cette section est de rendre compte de cette asymétrie objet direct vs objet indirect touchant la cliticisation, et de sa falsification régionale (Algérie). D'où différence paramétrique importante entre les systèmes clitiques des dialectes berbères.

2.1. Redoublement clitique du complément indirect ("datif")

"On a (...) l'habitude de décrire à part le pronom personnel régime indirect ("datif")", observe L. Galand (1987 : 85) en mettant l'accent sur son origine.

En plus de cet argument historique, le clitique "datif", qui coexiste, dans la même structure, avec le GN qu'il redouble a des propriétés lexicales, syntaxiques et interprétatives que nous allons essayer d'appréhender à travers les faits rifains.

Rappelons que le redoublement clitique de la position objet indirect introduit par *i*, "à", à l'exclusion des autres marqueurs fonctionnels, est une preuve qu'un clitique ne peut redoubler une position objet d'une "vraie préposition" (cf. *bra*, "sans" et *ar*, "jusqu'à"), ni d'un marqueur de détermination adverbiale (cf. la classe de *gar*, "chez/ vers").

Prenons quelques exemples :

- (62) a- wšig as rəštəb i ħməd
donner-je-Acc à-lui livre à Ahmed
"J'ai donné un livre à Ahmed"
- b- wšig as i ħməd rəštəb
donner-je-Acc à-lui à Ahmed livre
"J'ai donné un livre à Ahmed"
- c- wšig rəštəb i ħməd
donner-je-Acc livre à Ahmed
"J'ai donné un livre à Ahmed"
- (63) a- wšig as- t
donner-je-Acc à-lui le
"Je le lui ai donné"
- b- * wšig as t rəštəb
donner-je-Acc à-lui le livre

²⁶ L. Galand (1979 : 135) parle d' "un phénomène régional, attesté en Kabylie, et, semble-t-il, dans certains parlers localisés à l'ouest d'Alger, mais inconnu au Maroc, par exemple".

- c- wših ṭ i ḥməd
 donner-je-Acc le à Ahmed
 "Je l'ai donné à Ahmed"

Ainsi, (62a) est le cas-type du redoublement clitique (facultatif) de l'objet indirect en rifain ; (62b) est sa variante alternative au niveau de l'ordre des mots, et (62c) est leur source, où sont actualisés les GNs lexicaux.

Dans (63a), nous avons la cliticisation (ou pronominalisation affixale) des deux arguments directs du verbe qui en constitue le support, et où l'ordre est fixe : O.I + O.D. Avec (63b), nous illustrons l'impossibilité du redoublement clitique de la position objet direct en rifain, dont (63c) est la version pronominale correcte.

Le redoublement clitique de l'objet indirect a été noté à plusieurs reprises par L. Galand. Pour le chleuh, l'auteur (1975 : 173) donne l'exemple suivant :

"Niğ-as i urgaz, 'j'ai dit à lui à l'homme", avec un commentaire :

"Cette tournure n'est pas obligatoire et sa fréquence, qui demanderait une étude, varie sans doute avec les parlers et avec les locuteurs".

Le kabyle, à son tour, connaît le même phénomène selon S. Chaker (1983 : 289-290) :

"On relève d'assez nombreux énoncés dans lesquels le deuxième et/ou le troisième déterminant apparaît sous forme d'un pronom personnel affixe du verbe direct (...) ou indirect C.) repris ensuite par un lexème nominal à l'état d'annexion :

(...)

- (11) y-fka yas i gma
 il-a donné à-lui, à frère (mon)
 "il lui (en) a donné à mon frère"

Le cas des Ayt-Seghrouchen (F. Bentolila, 1981 : 265) est autrement intéressant puisque ce parler fait montre d'un contexte où le redoublement est obligatoire : (en plus de celui où il est facultatif) :

"(541) iSḍur as tnt i tişik^wt
 /il a mis autour, à lui, elles, au Tichoukt/=
 "il a entouré le Tichoukt de casernes"

(301) ur TqDid ad as tinid iumDak^wl Nš...
 "ne pourrais-tu pas lui dire, à ton ami..."

Dans les deux exemples qui précèdent, le cataphorique *as* peut être supprimé. Au contraire, nous avons une construction pléonastique où *as* fait corps avec le verbe *ini* "dire" et ne peut pas être supprimé.

(871) mism as Tinin i ta ?
 "comment l'appelle-t-on celle-ci ?

La présence de *as* est obligatoire, ..."²⁷.

A notre avis, l'essentiel de ces comparaisons nous est fourni par L. Galand (1975 : 176) :

"A la limite, l'énoncé se diviserait en deux parties : une liste de ce qu'on pourrait appeler les "êtres lexicaux", et une formule abstraite exprimant par des symboles les relations entre ces êtres".

Cette idée met en relief les dépendances lexicales, qui sont d'ordre vertical (*cf.* êtres lexicaux) et les dépendances syntaxiques, d'ordre horizontal (*cf.* relations) dans les énoncés d'une langue, et surtout leur rapport (*cf. supra* Principe de Projection et discordance entre les deux niveaux). N'est-ce pas là la synthèse asymétrique entre le lexique (géométrique) et la syntaxe (algébrique).

D'autre part, elle souligne l'importance fonctionnelle du phénomène général de la cliticisation (ou affixation) en berbère.

Concernant le cas particulier du redoublement clitique de l'objet indirect dans les langues autres que le berbère (par exemple les langues romanes), R. Kayne (1977) a proposé la généralisation suivante :

(64) "Un objet GN lexical peut être redoublé par un clitique seulement s'il est précédé d'une préposition".

Pour que cette généralisation puisse couvrir le cas du berbère, il faudrait la reformuler en précisant qu'en berbère, parmi les compléments d'objet indirects, seuls sont concernés ici ceux qui sont introduits par la "fausse préposition" *i* "à" (au fond, marqueur fonctionnel) qui est, à vrai dire, un gouverneur "postiche" (*cf.* section 1 de ce chapitre), dans la mesure où la position qu'il introduit est indirectement dépendante du verbe (elle se trouve sous V").

La limitation du redoublement clitique au marqueur fonctionnel *i*, "à" apporte une restriction lexicale importante au niveau des verbes concernés par ce phénomène, c'est-à-dire, uniquement ceux qui admettent un complément introduit par ladite "fausse préposition" (ancien support de détermination d'après L. Galand).

Autrement dit, le redoublement clitique de l'objet indirect définit une sous-classe lexicale verbale sous-catégorisée pour un complément indirect et, éventuellement, un complément d'objet direct.

Si nous avons appelé cette "fausse préposition" un marqueur fonctionnel, c'est qu'au

²⁷ L'équivalent de cette construction en rifain est possible sans redoublement : *maməš (as) Qarən i ta* ; "quoique l'usage privilégie l'emploi du pronom clitique qui seconde le lexème, sans pour autant réaliser une redondance totale avec ce dernier (*cf.* L. Galand, 1975 : 173).

fait elle est la réalisation morphologique de la fonction objet indirect ou "datif" qui permet, en tant qu'entité fonctionnelle, de transmettre le gouvernement du verbe à cette position qui n'appartient pas au domaine V' (comprenant le verbe et son complément direct, s'il existe). Cependant, (*cf. supra* 1.2.2), le terme qui occupe cette position n'est pas un GP, mais un GD puisqu'on n'a pas affaire à une "vraie préposition". Cette entité fonctionnelle est un segment dominé par un constituant unique, à savoir le GD, et elle sert à créer l'asymétrie, en rifain, entre l'objet direct et l'objet indirect quant au redoublement.

2.1.1. Clitique et chaîne thématique

Soit l'énoncé suivant :

- (65) a- Niğ a-s_k i həMu_k
 dire-je-Acc à-lui à Hemmou
 "Je lui ai dit, à Hemmou"
- b- Niğ a-s_k (GD CV)_k
 "je lui ai dit"
- c- Niğ i həMu
 dire-je-Acc à Hemmou
 "j'ai dit à Hemmou"

Dans (65a), le pronom clitique et le nom Hemmou portent le même indice référentiel puisqu'ils correspondent tous les deux à un seul et même th-rôle (bénéficiaire). Ils obéissent en cela au th-critère et au principe de non redondance fonctionnelle défini *supra* (*cf.* 1^{er} section de ce chapitre).

Ainsi, comme le remarque C. D. Sorin (1987 : 39), la généralisation de Kayne est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour le redoublement clitique. Il faut, en plus que les structures concernées par ce phénomène soient analysées comme contenant un "argument discontinu", c'est-à-dire, une seule chaîne thématique du genre (cl_k N"_k) où le rôle thématique "bénéficiaire" est assigné simultanément à la position A (occupée par le terme lexical) et à la position A' (occupée par le clitique "datif" (a)s).

Dans la chaîne thématique (A', A), la tête est représentée par la position canonique A (position argumentale et thématique) qui satisfait les principes d'identification lexicale et d'intersection minimale (*cf.* 65c). Cette position est celle du complément d'objet indirect pouvant s'actualiser sous forme clitique uniquement (*cf.* 65b) ; ce qui confère au pronom clitique (a)s un statut double : il représente un N" (donc en hérite tous les traits), et c'est un affixe du verbe en même temps.

Cette apparente redondance entre les deux termes de la chaîne est à l'origine du redoublement du complément d'objet indirect en rifain.

"C₁ s'attend alors à ce qu'une langue puisse redoubler un certain type de compléments, à la différence d'autres", note C. D. Sorin (1987 : 42). C'est le point crucial de cette section (*cf.* le cas du kabyle en 2.3.2).

Ainsi, en rifain, dans une structure à clitique et où la position dative est remplie lexicalement (avec la présence du marqueur fonctionnel *i*, "à"), c'est la combinaison V-cl, et non le verbe tout seul, qui assure le gouvernement de ladite position ; selon une configuration canonique de gouvernement :

(66) V+cl_k----- (Nⁿ)_k²⁸

Sur le plan interprétatif, le redoublement clitique de la position dative (contrairement à la position objective) en rifain (et en berbère en général, à l'exception du kabyle) est le réflexe du statut fonctionnel des clitiques eux-mêmes : selon Jaegli (cité par Sorin, 1987 : 150), les clitiques datifs absorbent, optionnellement, le contenu de la position qu'ils redoublent, tandis que les clitiques objets directs ("accusatifs") l'absorbent de façon obligatoire (d'où exclusion du redoublement et présence d'une cv).

Quand le GN lexical n'est pas actualisé (65b), la cv qui s'ensuit est du type "trace variable", liée par le domaine de son opérateur (V). Rappelons que cette trace variable est (-pronominale/-anaphorique).

2.1.2. Le complexe M. F+cl

Nous venons de voir que le clitique "datif" était affixé au verbe dont il dépend, et nous avons omis de préciser qu'en fait, il s'agit d'un complexe : marqueur fonctionnel *i/a* + clitique = *a-s*.

Conformément au principe affixal (cf. chapitre 1), les clitiques sont attachés à la tête la plus haute dans la hiérarchie de la phrase ; la conséquence immédiate de ce principe apporte de l'eau à notre moulin (cf. l'hypothèse sur les "prépositions" : *i/a* est une "préposition nulle ou fausse" qui n'a pas le statut de tête lexicale). Cet élément est assimilé au clitique avec lequel il fait corps, comme le montrent ces exemples :

- (67) a- ySgar həMu tmaziht i yməḥḍarən
 il-caus-lire-Acc Hemmou berbère à étudiants
 "Hemmou a enseigné le berbère aux étudiants"
- b- u-ḍ- a-sən ySgarən tmaziht
 qui p. préd à-eux il-enseigner-part-Acc berbère
 "Qui leur a enseigné le berbère ?"
- c- war a-san ySgar bu tmaziht
 nég à-eux il-enseigner-Acc nég berbère
 "Il ne leur a pas enseigné le berbère"

²⁸ Cette configuration rappelle celle du sujet où le pronom clitique (indice de personne) est obligatoire à la différence du clitique datif. Signalons, tout de même, qu'en présence d'un interrogatif, il le devient chez les Ayt-Seghrouchen (cf. *supra*).

- d- ad a-sən ySgar tmaziht
 p. Ao à-eux il-enseigner-Ao berbère
 "Il leur enseignera le berbère"

Ainsi, dans (67b), le clitique datif (plutôt le complexe M. F+cI) est relié au morphème interrogatif *u* (COMP) qui est la tête du domaine phrastique qu'il définit ; dans (67c), c'est la négation qui joue ce même rôle, et dans (67d), la tête du domaine est la particule temporelle et modale de l'aoriste *ad*.

Contrairement à ce que pense J. Ouhalla (1988 : 266), le mouvement du complexe (M. F+cI) est similaire à celui des clitiques réalisés seuls d'une part ; et d'autre part, ces clitiques seuls ou affixés, de façon obligatoire (cf. 68b et c), aux marqueurs fonctionnels, peuvent être attachés au verbe (66d et e) :

- (68) a- u- yzrin yur
 qui voir-part-Acc lune
 "Qui a vu la lune ?"
- b- u-t yzrin
 qui-le voir-part-Acc
 "Qui l'a vu(e) ?"
- c- * ad ySgar tmaziht a-sən
 p.Ao il-enseigner-Ao berbère à-eux
- d- zrih -t
 voir-je-Acc le
 "Je l'ai vu"
- e- ySgar a-sən tmaziht
 "Il leur a enseigné le berbère"

Du coup, la conclusion que l'auteur tire de sa remarque est *a fortiori* elle-même erronée également ; il dit :

"It is probably this difference in nature which accounts for the fact that when both a clitic and a P+cI complex are present in a clause only the clitic can attach to the head elements specified above" (*Ibid* : 267).

Les données rifaines vont à l'encontre de ce qui vient d'être cité (même pour les marqueurs de détermination adverbiale) :

- (69) a- u- yarzmən taWart s tğənzašt
 qui ouvrir-part-Acc porte avec cuillère
 "Qui a ouvert la porte avec une cuillère ?"
- b- u- t Zay-s yarzmən
 qui la avec-elle ouvrir-part-Acc
 "Qui l'a ouverte avec (une cuillère) ?"

- c- * u-t yarzmən Zay-s
qui la ouvrir-part-Acc avec-elle²⁹
- d- war t Zay-s yarzim (ša)
nég la avec-elle il ouvrir-Acc (nég)
"Il ne l'a pas ouverte avec"
- e- ** war t yarzim Zay-s (ša)
nég la il-ouvrir-Acc avec-elle (nég)
- f- a- t Zay-s yarzəm
p. Ao la avec-elle il-ouvrir-Ao
"il l'ouvrira avec" (une cuillère)
- g- * ? a- t yarzəm Zay-s
p.Ao la il-ouvrir-Ao avec-elle
"Il l'ouvrira avec" (une cuillère)

Il n'est, peut-être, pas inutile de remarquer que l'ordre des pronoms clitiques (seuls ou sous forme de complexe) varie selon la trichotomie que nous avons dégagée dans la première section de ce chapitre concernant ce que la grammaire traditionnelle appelle "prépositions", à savoir :

- (70) a- O. I + O. D + (p. O) pour le marqueur fonctionnel *i/a*, "à"
- b- O. D + M. D. A -cl + (p. O) pour les marqueurs de détermination adverbiale (cf. *s/z*, "avec")
- c- O.D+Prép +

{	pronom fort avec <i>bra</i> , "sans" déictique avec <i>ar</i> , "jusqu'à"	}	pour les deux vraies prépositions.
---	---	---	--

Pour ce dernier cas, la pronominalisation est tout à fait marginale et même très spécifique, car elle n'est pas bien usitée, et généralement impossible :

- (71) a- yufa Sənduq bra tmənyat
il-trouver-Acc coffre sans argent
"Il a trouvé un coffre sans argent"

²⁹ Les vraies prépositions (*ar* et *bra*) sont ici complètement exclues :

- (i) ** u- t bra yufin (tmənyat)
qui-la sans trouvé-part- (argent)
- (ii) ** u- t ar ySiwqən (iğzar)
qui-la jusqu'à emmener-part (rivière).

- b- ** yufi- t̄ bra t̄ənt/niṭənti:³⁰
il-trouver-Acc le sans les/elles
- c- ySiwəḍ uma-s ar taDart̄
il-emmener-Acc frère-son jusqu'à maison
"Il a amené son frère jusqu'à la maison"
- d- ** ySiwḍi- t̄ ar nəTat̄
il-emmener-Acc le jusqu'à elle
- d'- ySiwḍi- t̄ ar di- Ni
il-emmener-Acc le jusqu'à là-bas
"Il l'a emmené jusque là-bas"

Ce qu'il faut retenir de ce test de l'ordre des éléments pronominaux, c'est qu'il confirme parfaitement les trois sous-classes que nous avons distinguées dans ce qu'on appelle communément "Prépositions".

Signalons d'autres différences entre ces trois sous-classes, qui sont corroborées par leurs profils distributionnels respectifs.

Ainsi, *bra* et *ar* excluent toute cliticisation, ces prépositions ne peuvent pas donc constituer un complexe clitique.

Ensuite, le M. F *i/a*, "à" forme un complexe avec le datif *s*, "lui", qui n'est pas accentuable de façon autonome. Le complexe est donc traité comme s'il n'y avait que le clitique seul.

Enfin, le complexe formé par (70b) est une unité accentuelle donc indépendante de l'opérateur auquel elle se trouve liée. De surcroît, le complexe ainsi constitué correspond dans certaines constructions à un prédicat (baptisé "quasi verbe" par D. Cohen, 1984) ; ce qui implique que ce complexe n'est pas un GP, mais un GD (cf. Ouhalla, 1988 : 270) ; de la même manière que nous avons montré (1^è section) que pour (70a) il s'agit d'un GD. Le cas (70c) est, par définition, un GP où la préposition est la tête de la projection maximale. Par conséquent, ce cas ne peut pas être un complexe (au sens défini *supra*).

Par contre, nous pensons, à la suite d'Ouhalla (*Ibid* : 270) que les deux autres complexes ont catégoriellement le statut de tête ("head category"), dans la mesure où ils bougent pour s'attacher à des termes occupant des positions têtes (cf. l'hypothèse de la préservation des structures d'Emmonds).

Ce complexe est formé en vertu du principe d'incorporation de Baker (1985).

³⁰ La situation s'améliore si le N^o pronominalisé toujours à l'aide du pronom autonome, est (+hum) :

- (i) yus- d bra tarwa Nəs
il-venir-Acc p.o sans progéniture de-lui
"Il est venu sans ses enfants"
- (ii) yus- d bra niṭni,
"il est venu sans eux"

2.2. Redoublement clitique de l'argument direct *x*

2.2.1. Redoublement clitique et variation dialectale

Nous avons vu en introduction à cette section que, mis à part le kabyle et certains parlars situés à l'ouest d'Alger, les parlars berbères obéissent à une asymétrie s'agissant de la cliticisation des compléments d'objet direct d'un côté et indirect de l'autre. Cette asymétrie est, au fait, un paramètre qui oppose plusieurs langues du monde (cf. C. D. Sorin, 1987).

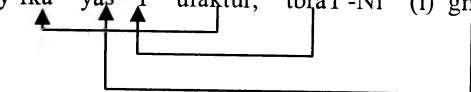
Sur le plan diachronique L. Galand (1979 : 135) estime "que de telles constructions sont très révélatrices" et, dit-il : "je suis tenté de les considérer comme une survivance plutôt que comme une innovation locale", mais sans donner de raisons. Qu'il s'agisse d'archaïsme ou d'innovation locale, le fait est que nous avons là un "cas marqué" de la syntaxe des compléments d'objet en berbère, qui reste d'ailleurs, tout à fait facultatif et régional (donc marginal).

Dans la mesure où il s'agit du même phénomène de redoublement, ne pourrait-on pas penser, à ce propos, au mécanisme d'analogie ; autrement dit, l'objet direct en Kabyle, à l'instar de l'objet indirect, en viendrait à admettre (optionnellement aussi) la cooccurrence du clitique et du N" lexical dans la même construction.

En tout cas, cette spécificité régionale dénote une asymétrie dans le redoublement clitique de l'objet direct en berbère³¹ où, par principe, "le terme non-marqué (est) censé représenter une généralité plus grande" selon Milner (1982 : 269) ; ce qui caractérise parfaitement le phénomène en question, dans l'aire linguistique berbère : le kabyle *vs* les autres idiomes.

Ainsi, le kabyle tend à généraliser le redoublement clitique à tous les arguments, qu'ils soient directs ou indirect :

"(13) y-fka yas T' ufaktur, tbraT'-Ni (i) gma



il-a donné à lui la facteur lettre-là (à) frère- mon
= Ex. Réf.1 = Ex. Réf.2 = Ex. Réf.3

= il la lui a donné, le facteur, la lettre à mon frère"

Naturellement - commente S. Chaker (1983 : 291) - un tel énoncé relève plus des possibilités théoriques que de l'usage réel. Mais, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là

³¹ Il semblerait que le mécanisme de cliticisation est beaucoup plus développée en kabyle qu'ailleurs dans le domaine berbère : cf. absence du marqueur fonctionnel *n*, "de" dans les GN ordinaires, à l'instar des noms de parenté (*argaz-is*, son mari) ; et redoublement du nom dans une construction présentative (impossible, par. ex., en rifain) comme le signale S. Chaker (1975 : 81) : "*ha t wqšiš*, voilà le enfant"

d'une tendance très forte de la langue ; sans doute sous l'influence de la relation d'explicitation inscrite pour tout verbe entre l'indice de personne et l'Expansion Référentielle (1), le 2^e et le 3^e déterminant tendent à avoir d'abord une expression grammaticale (pronominale).

Remarquons, au passage, que S. Chaker (*cf. ex. 13 supra*) met le marqueur fonctionnel *i*, "à" entre parenthèses, ce qui confirme le traitement que nous en avons fait plus haut.

Voyons comment ce phénomène a été interprété par certains linguistes berbérisants. L'idée maîtresse exprimée aussi bien par L. Galand que par S. Chaker est qu'il s'agit là d'une "preuve" que "l'état d'annexion" du nom n'est pas une marque morphosyntaxique de la fonction "sujet" puisqu'on le retrouve aussi bien en position objet que dans des énoncés non-verbaux (*cf. Galand, 1979 : 134 et Chaker, 1985 : 134*).

Le lecteur averti aura deviné que la stratégie est claire : évincer le concept de "sujet" de la syntaxe berbère de manière absolue (Chaker, *Ibid*), et le réserver, uniquement et exclusivement, à l'indice de personne (Galand, *Ibid*). Dans les deux cas, le phénomène pertinent, à l'oeuvre dans la construction à redoublement clitique de l'objet direct est escamoté : la présence du clitique (sujet ou objet) conditionne la forme du nom qu'il redouble et avec lequel il forme une chaîne.

Nous devons rappeler que pour nous - concernant ce problème de l'état du nom (*cf. chapitre 1 section 3*) - il s'agit plutôt de deux niveaux de représentation de la détermination du nom en berbère (*cf. Non-défini spécifique vs non-défini non-spécifique*).

Autrement dit, l'opposition d'état (actuellement en perte de vitesse) est, au fond, une opposition de dépendance lexicale et syntaxique du nom vis-à-vis d'une tête ayant le statut d'opérateur, en l'occurrence le clitique objet.

Quant à la question du sujet invoquée dans la mêlée (*cf. chapitre 2*), nous dirons que ce n'est pas parce qu'il y a en kabyle un phénomène marqué, à savoir le redoublement clitique de la position objet direct (et d'autres faits de cliticisation) que le sujet va perdre, à un niveau de représentation linguistique (S-structure) son statut positionnel canonique dans toute la langue berbère.

Ainsi, L. Galand rapproche, à juste titre, la construction en cause : *walay-t wəmsišš*, "j'ai vu le (le) chat", de deux autres :

"la phrase nominale à prédicat présentatif :

a-t-a wəmsišš, voici (voilà)-le, (le) chat",

et le cas de l'indice de personne du verbe lié à son comportement explicatif".

Mais l'auteur, tout en reconnaissant qu' "il existe des affinités profondes" entre ces constructions (entendons la cliticisation), ne distingue pas crucialement les deux positions syntaxiques (sujet et objet direct) qui constituent deux chaînes clitiques différentes : le clitique sujet est obligatoire par rapport à la *cv pro*, tandis que le clitique objet quand il redouble le N" lexical, il est facultatif. De plus, les deux chaînes ainsi formées s'opposent radicalement : chaîne A pour l'objet, et chaîne A' pour le cas du sujet (*cf. chapitre 2 et 2.1.1 ici-même*).

De son côté, S. Chaker (*Ibid*) donne l'exemple suivant :

"(18) sli- γ t wawal-a
 ai-entendu-je le parole-ci
 "j'ai effectivement entendu parler de cela"

et, plaçant son commentaire dans la perspective soulignée plus haut : reprise lexicale par un nominal à l'état d'annexion d'un "pronom"), il dit à propos de (18) :

"énoncé dans lequel *wawal* (forme à l'état d'annexion de *awal* 'parole') explicite le pronom régime direct *t* "le" (...). Dans un tel cas, il est bien sûr totalement exclu de parler de "sujet" puisqu'il s'agit de la reprise lexicale d'un pronom en fonction de complément d'objet direct".

On voit bien comment cette analyse ne fait que "déplacer" le problème en feignant voir un "sujet" là où l'on sait qu'il est question plutôt d'un complément d'objet, justement, pour "en finir avec le sujet" en berbère ; alors que la construction qui sert de base à l'interprétation est un fait régional donc "isolé" (ce qui n'est pas sans importance !). Que dire alors des autres parlers berbères (la majorité) où ce phénomène n'existe pas ? Qu'en est-il du redoublement de l'objet indirect dans cette vision par rapport à l' "état d'annexion" ?

Ayant reconnu (et même décrit) le phénomène du redoublement en général, l'auteur a manqué à l'expliquer. Le point crucial étant que le clitique (sujet ou objet), en tant que tête capable de gouverner, agit sur le nom qu'il redouble en créant un rapport de dépendance lexicale et syntaxique ; laquelle dépendance peut, selon les parlers, s'exprimer même morphologiquement.

Nous considérons donc le phénomène du redoublement clitique des termes lexicaux comme une source de variation importante des parlers berbères sur le plan syntaxique ; surtout qu'il est corrélé à une propriété linguistique du nom en berbère (= langue sans cas morphologique ni "article" usuel).

2.2.2. Une règle exceptionnelle pour le kabyle

Du point de vue diachronique, le cas exceptionnel du redoublement clitique de l'objet direct en kabyle a été formulé selon deux hypothèses différentes et même opposées. Pour L. Galand (1979 : 135), il s'agit d'un "archaïsme", et pour S. Chaker (1983 : 291), ce fait est "une tendance très forte de la langue", c'est-à-dire dynamisme actuel, et partant "innovation".

Seulement, ces deux hypothèses ne nous aident pas beaucoup à expliquer le phénomène en lui-même. C'est pour cela que nous nous rabattons sur les données, en essayant de les appréhender à partir de notre hypothèse sur la "détermination intrinsèque" combinée au principe du gouvernement par les clitiqes. Le tout étant exprimé à l'aide du formalisme de la chaîne.

Ainsi, le kabyle (*cf.* Guerssel, 1987 : 188) présente le profil suivant, concernant le phénomène en cause :

- (72) a- walāġ amšiš
 voir-je-Acc chat
 "j'ai vu le chat"
- b- walāġ- t wəmsiš
 voir-je-Acc le chat
 "je l'ai vu, le chat"
- c- ** walāġ wəmsiš
 voir-je-Acc chat
- d- ** walāġ t amšiš
 voir-je-Acc le chat

Ces faits sont correctement prédits par les hypothèses citées *supra* : dans (72a), l'objet direct non redoublé est un GD (à dét. intrinsèque non-spécifique) avec un marqueur de détermination absolu (ou "neutre"). (72b) est une construction à redoublement clitique, où le clitique absorbe (en tant qu'opérateur) le trait grammatical (+dét) en conférant au nom concerné le statut de (+spécifique) : on obtient donc un N" lié à une tête clitique (cl_j, N"j). La chaîne ainsi formée explique l'"état" du nom en question (*cf.* section 3 du chapitre 1). Quant à (72c), c'est un énoncé agrammatical puisque rien ne motive le statut de GN (N") de l'objet, le contexte exige la réalisation d'un GD à déterminant absolu (*cf.* 72a) ; c'est-à-dire, disposant de l'ensemble de ses traits grammaticaux, car il ne fait pas partie d'une chaîne thématique.

(72d) ne fait que confirmer cette analyse, car son exclusion est due au fait qu'il cumule les deux procédés de détermination du nom en berbère, qui sont en distribution complémentaire : déterminant intrinsèque non-spécifique et opérateur de détermination (ici le clitique).

Donc, conformément au principe de la non-redondance fonctionnelle que (72d) viole, nous avons un énoncé agrammatical, également ; dans la mesure où le clitique ayant absorbé le trait de détermination non-spécifique, le nom doit changer de niveau et de forme de représentation (*cf.* "état construit"). Autrement dit, il doit obéir et satisfaire au principe de la chaîne.

Par conséquent, la règle exceptionnelle qui rend compte du cas du kabyle peut être formulée comme suit :

Le kabyle observe une asymétrie entre l'objet et le sujet dans les constructions sans redoublement clitique, d'une part ; mais il illustre un parallélisme entre l'objet et le sujet dans le cas du redoublement, de l'autre.

Ce qui veut dire que l'asymétrie sujet-objet basée sur l'état construit et alléguée pour refuser au *pro* le statut de sujet lexical (maillon d'une chaîne) est incorrecte (*cf.* Guerssel, 1987 : 188).

Nous venons de montrer (*cf.* également section 3 du chapitre 1) que le contraste réel n'est pas entre les deux "états" du nom, mais plutôt entre un GD et GN (N").

2.3. Le cas du touareg : arguments directs et clitiques ³²

Ce qui nous retient dans cette langue, c'est essentiellement la distribution simultanée des GNs lexicaux (ou des clitiques) objets directs et de ce qu'on appelle traditionnellement les "prépositions" en berbère (*cf.* nos trois sous-classes *supra*).

- La première configuration est celle où l'objet direct est lexical, et l'objet indirect est sans M. D. A : ³³

(74) nəṣwər ṭarik n ayr izeṛən
 nous-mettre-Acc une selle de l'Air (sur) les épaules

- La deuxième configuration est celle où l'objet direct est un pronom clitique, et il y a alors présence du M. D. A :

(75) ezzaden- ten full tehunt
 "On les broie sur une meule dormante" (Ch. de Foucauld et A. de Calassanti-Motylnski, 1984 : 62).

- Le troisième cas de figure concerne *i/a*, "à" dont la spécificité fonctionnelle a déjà été mise en relief : (ici le contexte est lexical et non pas clitique) :

(76) Imûhay emdân tâg̣g̣en tazult i tiṭṭawin-nesen
 "tous les Touaregs se mettent du kohol aux yeux" (*Ibid* : 215)

- Un quatrième cas de figure semble apparemment "contredire" le deuxième, donné en (75) :

(77) é tet swurin temsé
 "et on les recouvre de feu" (*Ibid* : 59)

L'énoncé à contexte lexical (et non pas clitique) correspondant à (75) est, dans le même texte, l'équivalent de (74) :

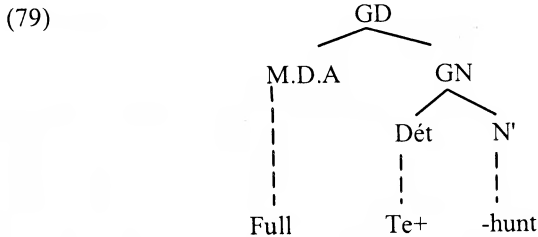
(78) Éd swurin êred tehunt
 "On met le blé sur la meule" (*Ibid*)

Nous supposons que, dans (74) et (78), le verbe a accès directement aux deux positions, et que le complément d'objet indirect, comme nous le savons déjà, est un GN (N") engendré immédiatement sous le noeud V" dans une position externe au V'. Les exemples du touareg, où il y a absence totale du segment "prépositionnel", confirment nos hypothèses sur la

³² Ce point, nous l'abordons avec beaucoup de réserves, car nous connaissons mal cette langue ; mais il est toujours possible de dégager des contrastes à partir des données.

³³ Nous devons cet exemple à L. Galand (séminaire de l'E.P.H.E. 4^e section, 1980).

question ; d'autant plus que (75) comporte un marqueur de détermination adverbiale (cf. deuxième sous-classe "des prépositions") fonctionnant comme tête d'un domaine GD :



Cependant, la question cruciale reste posée : pourquoi la présence du clitique déclenche-t-elle l'apparition de ce marqueur de détermination adverbiale ?

A première vue, le clitique fonctionne comme un élément qui crée l'opacité et empêche le gouvernement de la position objet indirect par le verbe (créant une barrière selon N. Chomsky, 1986), et comme le terme qui occupe cette position doit avoir un gouverneur, l'insertion du M. D. A *full*, "sur" est obligatoire pour garantir le gouvernement de ladite position, sous peine d'"indétermination".

D'autre part, le principe du gouvernement exclut qu'une position soit gouvernée par deux têtes différentes. En effet, dans (77), malgré la présence du clitique, rien ne s'intercale entre le verbe et l'objet indirect, pour la simple raison que nous avons affaire à une proclise (à cause, sans doute, de l'aspect Aoriste) et que la construction satisfait le principe de C-commande (adjacence linéaire stricte). Donc, cette position est gouvernée par le verbe, et rien ne peut l'en empêcher.

Quant à (76) où nous observons l'actualisation d'un objet direct lexical et d'un objet indirect introduit par le M. F *i*, "à", il ne fait que renforcer le statut de "fausse préposition" de ce segment linguistique ; et donc sa fonction de gouverneur "postiche" (cf. 1^{er} section de ce chapitre), en face du gouverneur réel, à savoir le verbe.

3. Transitivité et Prédication

La notion de transitivité suppose l'existence de celle de la prédication, mais l'inverse n'est pas vrai, car il y a plusieurs types de prédicats non-verbaux (cf. chapitre 2). Cependant, il est un verbe en berbère (comme en français, anglais et arabe marocain) qui a un statut polyvalent, il s'agit de *g*, "faire, mettre, être..." De même, certaines expressions nominales fonctionnent comme des arguments du verbe sans en être des "compléments" : ce sont les anaphores lexicales (= *ihf Nəs*, littéralement "tête-de-lui" = lui-même, ou le réfléchi *se* et *aya wya*, "l'un l'autre").

3.1. Un verbe polyvalent : *g* "mettre, faire, être"

Ce verbe obéit-il à la définition de l'homonymie donnée *supra* en (45b) ou à celle de la polysémie (45a). Nous les rappelons ici par commodité :

(80) a- Il y a polysémie entre deux emplois du même verbe lorsqu'ils constituent

deux occurrences (ou réalisations au niveau de la structure argumentale) d'une même entrée lexicale.

b- Il y a homonymie entre deux verbes lorsqu'ils ont deux structures conceptuelles primitives (racines) qui n'intersectent pas du point de vue interprétatif.

Ajoutons, en plus, que ce verbe connaît deux types de prédication : la transitive (verbe lexical plein) et la copulative (sens équatif ou identificatif).

Ainsi, *g* aura "n" structures argumentales selon les différentes entrées lexicales qu'il reçoit dans chaque dialecte (ou parler).

Avant de voir sa distribution en rifain, nous passerons en revue quelques autres parlers.

3.1.1 Comparaisons interdialectales

Sans sombrer dans les détails, nous ferons fond, pour traiter ce point, sur l'article de L. Galand (1965) et celui d'A. Akouaou (1979) qui, s'intéressant à l'expression de la "qualité en berbère" a relevé un "énoncé de base" qui actualise ce verbe (*g*) en fonction copulative (parler de Tiznit).

Ceci l'amène à poser le problème du rapport entre, d'une part un énoncé verbal : *izgwǧ* (*uǧig*), "elle est rouge (la fleur) ; et un énoncé copulatif : *iga* (*uǧig*) *azgwaǧ*, "elle est (la fleur) rouge" ; et d'autre part, l'énoncé copulatif et ses équivalents à particule de prédication *d* (dans les parlers où elle existe).

La perspective comparative est guidée par la concurrence dans les parlers entre la valeur transitive et la valeur copulative (ou attributive) du verbe *g* ; cette dernière se trouve elle-même en compétition avec les autres formes d'expression de l'être et de l'existence.

D'après L. Galand, chez les Ayt-Frah de l'Aurès, la valeur copulative du verbe *g* est nulle, et par conséquent son champ sémantique signifiant le procès (prédication transitive) est plus riche. La fonction copulative y est rendue par le verbe "être", *umas* :

"(64) *mag-gməs wagg ?* / "qui est celui-ci" (pp. 82-83).

En Kabylie, (At-Mangellat), *g* assume très rarement la fonction copulative qui y est concédée à la phrase nominale, et son rôle dans la prédication transitive s'est confiné dans "mettre", où il est d'ailleurs sérieusement concurrencé par *eǎll* (*edǎll*).

"*eǎll* *abrid*, "dispose le chemin" (*Ibid* : 77).

En outre, pour l'acception de "fabriquer", il est supplanté par des emprunts à l'arabe : *emǎl*, *snǎe* et surtout *hdǎm*.

Pour le tahaggart, *ǎgy* ne se charge presque jamais³⁴ de la prédication copulative,

³⁴ L. Galand (*Ibid* : 80) donne tout de même un exemple : *azraf-in ma ig'a*, "mon argent qu'a-t-il fait" ? / "qu'est-il devenu" ?

d'où le succès de la phrase nominale sans particule de prédication :

"(40) *teserke elem n tisnt*, "la *teserke* (est) la peau d'une vache" (*Ibid* : 78).

Par ailleurs, la valeur copulative *y* trouve un sérieux candidat, à savoir le verbe *umas* "être", exprimant l'idée d'état, ou de condition ; ce qui lui permet d'être plus précis et donc de primer la phrase nominale sans particule. Toutefois, ses contextes sont bien marqués : la négation, la mise en relief, et certains énoncés interrogatifs.

L'entrée lexicale qui prédomine dans la prédication transitive est celle signifiant "mettre" :

"(48) : *e-tt-əg^Yin dağ əzəkka*, "ils le mettent au tombeau".

Le tachelhit, selon L. Galand (*Ibid* : 91) "n'a pas fait de *g* un verbe "être" (copule), il a substitué un type d'énoncé à un autre" ; car le verbe s'y est complètement emparé de l'énoncé non-verbal à particule de prédication qui s'est grammaticalisée dans des lexies (*cf.* la même page).

Cette observation est corroborée par ce qu'avance Akouaou au début de son article.

Ainsi, la structure *X d Y*, "X c'est Y" est presque éliminée par la tournure : *X iga Y*, "X il constitue Y ; ou encore : *X, Y a iga*, "X, Y est ce (qu') il constitue".

Cependant, selon L. Galand, ce verbe n'est pas réductible au rôle de "simple copule" même quand il remplace purement et simplement la particule de prédication *d*.

Dans le parler de Tiznit, l'évolution sémantique de ce verbe est tellement avancée que l'énoncé avec *g* est incompatible avec la particule de prédication *d*, dans une phrase simple (Akouaou, *Ibid* : 109) :

"*iga d azG^wağ*, "il est c'est rouge" ;

et encore moins dans un énoncé ayant la structure clivée :

"* *d azG^wağ a yiga*
"c'est rouge ce (qu') il est".

Mais la phrase :

"*a y-iga d uzG^wağ*, 'ce (qu') il est c'est rouge" est recevable en chleuh (parler de Tiznit).

Notons qu'il s'agit là d'une pseudo-clivée où la particule de prédication *d* a le statut d'un opérateur capable de th-marquer et donc de gouverner le nom adjectival en le transformant en GN spécifique (*cf.* "l'état" du nom adjectival) : on aboutit ainsi à une chaîne de

gouvernement.

En ce qui concerne l'acception de "faire", le verbe *g* est quasi évincé par *skr*, "mettre en place" :

"(123) ur a skarn ayt-tmizar n sus ihmmasn
les gens du Sous n'installent pas (= ne prennent pas) de métayers au cinquième" (L. Galand, *Ibid* : 94).

Enfin, Akouaou (*Ibid* : 110-111) remarque qu'à Tiznit le verbe *g* passe de "mettre (en place)", sens locatif :

"tga aḡrum ḥ uḥbu ns
elle a mis le pain dans son giron"

à "établir en qualité de" (sens qualitatif) :

"iga wgma-s d Ḍamn,
il a désigné son frère comme garant"

La situation du Maroc central est plus hétérogène vu son étendue : les deux types de prédication du verbe *g* (transitive et copulative) y sont inégalement réparties selon les parlers, même si, comme le souligne L. Galand (*Ibid* : 86), c'est la phrase nominale du type (X) *d Y* qui y est la plus productive. Le verbe *g* intervient dans des contextes lexicaux et syntaxiques marqués, comme la négation, l'interrogation et la structure clivée.

Pour L. Galand, qui a analysé le parler des Ayt-Youssi, les constructions qui favorisent *g* sont celles-là mêmes qui appellent les verbes *umas*, "être" en touareg et *ili*, "être" (*d*) en kabyle et dans l'Aurès. Dans ce même parler la valeur transitive de *g* se situe dans l'entrée lexicale de "mettre (en place)/installer", et de celle de "faire", concurrencée par des emprunts à l'arabe tels que *šgāl/hdām/edāl*, signifiant "travailler"/ "fabriquer".

Un autre parler (situé plus au sud), celui des Ayt-izdeg, décrit par A. Batali (1986), semble accorder une place plus importante à la prédication copulative du verbe *g*. L'auteur donne onze exemples en structures non-figées dont :

"(38) təḡit tassarut, "tu es la clef (qui peut ouvrir et fermer)"
(48) iga aḡḡāḡal, "il est aveugle"" (p. 34)

et parmi les structures figées³⁵ qui comprennent aussi la valeur transitive, nous relevons, entre autres, les énoncés suivants :

"(153) tga aM wayur
elle être-acc comme la lune
"elle est très belle"

³⁵ Les autres parlers connaissent également cette distinction, mais nous ne la signalons pas ici.

- (154) iga taQlilt
 il être-acc petite cruche
 "il est gras" " (p. 41)

Le parler de Chenoua, quant à lui, ignore carrément la valeur copulative de *g*, et cède la place à la phrase nominale avec *d*. Ses emplois dans la prédication transitive vont de "mettre en place"/"organiser", à "établir en qualité de" ; en passant par des contextes où l'on peut trouver des substituts comme "*sərs* (poser), *gər* (mettre) et *edəl* (placer)".

3.1.2. Le rifain : "un laissé-pour-compte"

Nous traitons le rifain à part parce qu'il n'a pas été mentionné par L. Galand, et Akouaou lui consacre très peu d'espace, en disant que le verbe *g* y assume uniquement la fonction prédicative transitive (faire, mettre, instituer en qualité de...). Néanmoins, il signale dans la note 3, chez les Ayt-Ouriaghel son emploi copulatif :

"ur ggig d imžni
 "je ne suis pas une étoile"

relevé par S. Biarnay (1917 : 367).

Il est vrai que la prédication copulative de *g* en rifain est très réduite, sans être absente ; au fait, elle est confinée dans les contextes interrogatifs et surtout négatifs :

- (81) a- maməš təga tmurt Ni
 comment elle-ê- Acc terre celle (en question)
 "comment elle est la terre dont on parle"?
- b- tamgart war təgi tanəwžiwt
 femme nég elle-ê-Acc invitée
 "une femme ne peut pas se faire passer pour une invitée"

Cette fonction de *g* est prise en charge par d'autres prédicats (ou particules) tels que *aQa/Tuğa*, qui sont des prédicats d'existence et parfois des auxiliaires temporels ; *iri*, "être", et *d* seul ou combiné avec *aQa/iri* (+Imp)³⁶.

Le parler des Ayt-Sidar (le nôtre) offre plusieurs entrées qui peuvent se répartir, *grosso modo*, de la façon suivante :

- "faire/organiser/préparer" :

³⁶ Pour plus de détails concernant cette question cf. chapitre 2. section 2.

- (82) a- min ga təgəd di fas
 quoi p.Ao tu-faire-Ao dans Fès
 "Que vas-tu faire à Fès"
- b- u din ygin urar
 qui là-bas il-faire-part-Acc fête
 "Qui a organisé une fête (de mariage) là-bas"

- "mettre/ (dé)- poser :

- (83) a- təgən drus n^ˆgəfhəm
 mettre-ils-Inac peu de- charbon
 "Ils mettent peu de charbon"
- b- yga iməndi g^w -Ham
 il-poser-Acc orge dans- chambre
 "Il a déposé de l'orge dans la chambre"³⁷

- "valoir/coûter" :

- (84) thanšəT urum Təg eišrin duru
 sac de-foin elle-coûter-Inac vingt duros
 "Un sac de foin coûte dix francs"

énoncé que l'on peut, également, rendre en français par "faire" :

- Forme lexicalisée ou lexie (= structure syntaxique figée) :

- (85) a- gin awar
 faire-ils-Acc parole
 "Ils se sont mis d'accord"
- b- həMu itəg aRay i baba-s
 Hemmou il-faire-Inac opinion à père-son
 "Hemmou obéit à son père"

Nous nous contenterons ici de ces acceptions sachant qu'elles sont encore très nombreuses et qu'il est impossible d'en faire le tour dans le cadre de cette recherche (cf. parasyonymes : *donner*, *verser*, *boire* par exemple :

- (86) g iž n sarḥisa
 mettre-tu-Imp un de bière
 "prends une bière"

³⁷ Dans cet exemple (ou emploi) le verbe *g* est concurrencé par son parasyonyme *sars*, "(dé-) poser" :
 ySars iməndi g^wHam, "idem".

et *fumer, peser, prendre, acheter, servir, passer un examen...* en plus des structures figées).

3.1.3. Quelques remarques récapitulatives

La plus importante pour nous est qu'un terme peut être argument du verbe sans pour autant être son complément : c'est ce qui est mis en évidence par la valeur copulative (ou attributive) du prédicat *g* qui n'attribue aucune propriété interprétative particulière à son argument. Autrement dit, il n'a pas d'interprétation agentive (ou événementielle). Ce verbe n'a pas dans ce type de prédication (à interprétation non-événementielle) le statut d'un opérateur mais celui d'un "relateur" qui peut être omis dans certaines langues comme l'arabe marocain :

- (87) *ħməd raʒəl*
 Ahmed homme
 "Ahmed est un homme"

En outre, l'interprétation de ce qui apparaît son argument n'est pas déterminé par le verbe (*cf.* Milner, 1982 : 42).

Selon le tableau synoptique dressé par L. Galand : être, mettre (en place), faire/appliquer son activité à/fabriquer ; le rifain s'installe confortablement dans la colonne "faire" avec une prédilection pour "appliquer son activité à". En gros, il s'apparente au kabyle.

Enfin, à la suite de L. Galand, nous sommes sensible à l'unité profonde de ce verbe à travers tous les parlars malgré la discontinuité réelle qui le caractérise (*cf.* interprétation événementielle vs interprétation non-événementielle où la relation cruciale n'est pas entre le verbe et le N" mais entre le sujet de la phrase (= thème) et l'argument du verbe).

3.2. Transitivité et anaphores lexicales

A travers la description de cette relation, nous visons à donner un autre contenu empirique à la discordance signalée plus haut entre "être argument de" et être "complément" : ici les termes lexicaux en question quoiqu'occupant une position argumentale et même référentielle n'ont pas un statut fonctionnel et interprétatif autonome. Autrement dit, ils ne sont pas compléments du verbe ; ce qui nous permet d'envisager le rapport entre transitivité et réflexivité d'une part et transitivité et réciprocité de l'autre. Voyons d'abord les données concernant le réfléchi :

- (88) a- ** *ħməd_i itəħsi* *l_i*
 Ahmed il-aimer-Inac le
- b- * *ħməd_i itəħs* *nəTə_i*
 Ahmed il-aimer-Inac lui

- c- $\text{h}\underline{\text{m}}\underline{\text{ə}}\underline{\text{d}}$ $\text{i}\underline{\text{t}}\underline{\text{ə}}\underline{\text{h}}\underline{\text{s}}$ $\text{i}\underline{\text{h}}\underline{\text{f}}$ $\text{N}\underline{\text{ə}}\underline{\text{s}}$
 Ahmed il-aimer-Inac tête de-lui
 "Ahmed s'aime"
- d- ** $\text{y}\underline{\text{F}}\underline{\text{ə}}\underline{\text{g}}$ $\text{i}\underline{\text{h}}\underline{\text{f}}$ $\text{N}\underline{\text{ə}}\underline{\text{s}}$
 il-sortir-Acc tête de lui
- d'- $\text{y}\underline{\text{F}}\underline{\text{ə}}\underline{\text{g}}$ $\text{n}\underline{\text{ə}}\underline{\text{T}}\underline{\text{a}}$
 "il est sorti, lui"
- e- $\text{s}\underline{\text{n}}\underline{\text{ə}}\underline{\text{g}}\underline{\text{k}}$ $\text{i}\underline{\text{L}}\underline{\text{a}}$ $\text{T}\underline{\text{ə}}\underline{\text{h}}\underline{\text{s}}$ $\text{a}\underline{\text{y}}\underline{\text{i}}\underline{\text{k}}$
 savoir-je-Acc que elle-aimer-Inac à-moi
 "je sais qu'elle m'aime"
- f- * $\text{s}\underline{\text{n}}\underline{\text{ə}}\underline{\text{g}}\underline{\text{k}}$ $\text{i}\underline{\text{L}}\underline{\text{a}}$ $\text{T}\underline{\text{ə}}\underline{\text{h}}\underline{\text{s}}$ $\text{i}\underline{\text{h}}\underline{\text{f}}$ $\text{i}\underline{\text{n}}\underline{\text{u}}\underline{\text{k}}$
 savoir-je-Acc que elle-aime-Inac tête de-moi

On considère dans le cadre de la théorie du liage (N. Chomsky, 1981)³⁸ que l'on peut rendre compte des contrastes de (88) existant entre énoncés grammaticaux et agrammaticaux à l'aide des axiomes (A) et (B) de la théorie du Liage.

Ainsi, l'anaphore *ihf Nəs*, "tête-de-lui" est liée dans sa catégorie gouvernante (la phrase simple) en (88c) mais pas en (88f) ni en (88d) ; alors que le pronom clitique de 3^e pers. masc. sg. (formant un argument discontinu avec le N") est lié en (88a et b) mais pas en (88e).

Selon A. Rouveret (1987b : 666) :

"est une anaphore un élément nominal devant être lié dans un domaine de stricte localité ; est un pronom un élément nominal devant être libre dans un domaine de localité minimal et pouvant être libre à l'extérieur de ce domaine".

En rifain, l'anaphore est lexicalement distincte du pronom (qu'il soit tonique ou clitique) et leur distribution est strictement complémentaire (cf. Rouveret, *Ibid* : 673 ; pour le Gallois qui a la même distribution de ces éléments). Comme le montre (88), l'anaphore est coïncidée avec son antécédent (le sujet) et se trouve avec lui dans une relation de C-Commande.

Par ailleurs, elle se réalise dans une position référentielle qui lui confère donc cette même valeur, et partant un rôle thématique (siège) apparemment distinct de celui de l'argument indirect (agent). Ceci crée un paradoxe par rapport aux deux principes qui règlent l'interprétation des noms référentiels : la disjonction référentielle et la non-redondance fonctionnelle (cf. *supra* leurs définitions). Si l'anaphore et son lieu ne sont

³⁸ Elle comprend trois axiomes : (A) une anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante ; (B) un pronom est libre dans sa catégorie gouvernante, et (C) une expression référentielle (un nom ou une variable) est libre. Pour une critique du principe B, cf. P. Pica (1984 : 121) ; et pour celle du principe C, voir J. Cl. Milner (1986 : 149-165). Quant à la reformulation de ces principes cf. A. Rouveret (1987b).

pas référentiellement disjoints (ce qui est le cas, par définition, de l'anaphore), ils risquent alors de violer le deuxième principe.

Au fait, il s'agit là de ce que G. Ayoub (1981) appelle un "réasserteur d'identité" qui est, d'ailleurs, une "désignation, mais qui est incomplète. Cet élément ne dénote pas de façon inhérente, malgré son caractère référentiel. Il a besoin d'une référence actuelle qui lui vient de son antécédent ; ou comme le souligne A. Rouveret (*Ibid* : 139) :

"L'anaphore réflexive est interprétée comme une variable dont la valeur est fixée par sa relation à un antécédent".

Notons que le contraste entre (88d) et (88d') est là pour marquer la distribution complémentaire stricte entre éléments pronominaux et anaphores, même si le verbe y est intransitif³⁹.

Cette distribution est fondamentalement réglée par le principe de Prédication dans les langues naturelles (*cf.* chapitre 1).

A. Rouveret (*Ibid* : 670) remarque, à ce propos, qu' "il existe dans les langues une corrélation systématique entre le fonctionnement de la prédication et les options disponibles pour le liage des anaphores et des pronoms".

En conséquence, l'anaphore réflexive en tarifit est argumentale, mais "asymétrique et non-transitive" par opposition à la coréférence qui ne se confond pas avec la coindication (*cf.* Milner, 1982 : 32).

Afin de ne pas répéter presque la même analyse pour l'anaphore réciproque, nous nous contenterons d'en signaler l'existence en rifain en l'opposant encore une fois au pronom (89c) :

- (89) a- šarhən aya wya ḥməḍ ḍ ḥəmu
détester-ils-Acc ça et ça Ahmed et Hemmou
"Ahmed et Hemmou se détestent l'un l'autre"
- b- šarhən ṭimǧarin ŋ^w-aya wya
détester-ils-Acc femmes de ça et ça
"Ils détestent les femmes des uns les autres"
- c- šarhən ṭimǧarin nsən
détester-ils-Acc femmes de-eux
"Ils détestent leur femme" (chacun déteste sa femme).

³⁹ Il n'est pas inutile, également, de remarquer que dans ce même contexte lexical et syntaxique, le pronom tonique (ou fort) peut lui-même lier une anaphore ayant le statut d'un GD (+M.F) :

yusə- ḍ nəTa s yḥf Nəs
il-venir-Acc p.o lui avec tête de-lui
"il est venu lui-même"

CHAPITRE IV

LE PASSIF OU LE PARADOXE : "FONCTION/ ROLE"

1. Etat de la question

S'il est une question qui a dérouté plus d'un linguiste, et ce dans toutes les langues où une forme linguistique ayant la valeur de "passif" a été signalée, c'est bien celle du "PASSIF".

S. Chaker (1984b : 128) dit à ce propos :

"Il me semble que dans toutes les langues dont il a été question :

- on éprouvait de sérieuses difficultés tant sur le plan de sa forme que de son fonctionnement général (...)
- le passif se révèle être un phénomène finalement plutôt rare, d'un maniement délicat pour les locuteurs eux-mêmes".

Mais, ce "nom notionnel" est-il employé dans tous les travaux et pour toutes les langues avec la même signification ? On peut bien en douter. Du moins, comme l'exprime J. Cl. Milner (1986 : 3, note 1) :

"Cette exigence d'univocité empirique n'est pas suffisamment soulignée dans les travaux de linguistique. (cf. cependant Benveniste, 1952, à propos précisément du Passif)".

Qu'en est-il alors du domaine berbère ?

1.1. Un ou "deux" passif (s)?

Le point de départ de cette "difficulté" est la sous-classe des verbes réversibles (ou anticausatifs) et notamment ceux qui admettent, aussi, la forme en *t* (cf. 1.2.3.2 du chapitre 3) comme en (1) :

- (1) a- išarz ufəğəh ižar
 il-labourer-Acc paysan champ
 "le paysan a labouré le champ"
- b- išarz yižar
 il-labourer-Acc champ
 "le champ est labouré"
- c- ytwašarz yižar
 il-pass-labourer-Acc champ
 "le champ a été labouré"

Or, il existe des verbes réversibles qui refusent l'option (1.c), par exemple :

- (2) a- yŠur ħməḍ aġaRaf
 il-remplir-Acc Ahmed gobelet
 "Ahmed a rempli le gobelet"
- b- yŠur uġaRaf
 il-remplir-Acc goblet
 "le gobelet est rempli"
- c- ** ytwāŠur uġaRaf
 il-pass-remplir-Acc gobelet
 "le gobelet a été rempli" (bloqué en rifain)

D'autres verbes comme *fri* "déchirer d'un seul coup" ; *Šəe* "allumer" ; *ħra* "abandonner un espace" ; *ḍər* "couvrir" ; *ħəF* "(se) raser" ; *nḍər* "enterrer" ; *Nəḍ* "tourner" ; *mħəḍ* "attacher solidement" ; *arḥ* "casser" ; *azu* "dépecer" ; *ar* "vider" ; *āri* "écrire" ; sont, également, réfractaires à la construction en *t* ; c'est dire qu'on a affaire à deux formes qui ne se recouvrent pas entièrement, autrement dit, qui ne font pas double emploi d'une part, et d'autre part, elles ne sont pas en distribution complémentaire puisqu'elles sont possibles pour les mêmes verbes (cf. 1)¹.

Ces deux propriétés nous obligent à nous poser la question suivante : est-il légitime de considérer ces deux formes comme appartenant au même paradigme, et surtout, lequel ?

Rappelons que depuis qu'A. Basset (1952 : 13) a posé sa question concernant la co-existence de ces deux formes dites du "passif", deux tendances se sont dessinées chez les berbérissants : la première a continué à parler de "valeur passive du verbe simple" (cf. Chaker, 1984b : 133), et l'autre représentée essentiellement par L. Galand (1979 : 143 et 1987 : 148) ; et S. Chaker (*Ibid*), a nié le statut de "passif" à la forme simple.

L'un et l'autre, en plus de F. Bentolila (1981 : 391-392) allèguent des arguments négatifs :

- morphologiquement, la forme simple n'est pas marquée (donc elle est différente de l'autre), mais elle est identique à la forme transitive (active) du même verbe ;
- sémantiquement, la forme simple n'implique pas la notion d'agent, contrairement à la forme en *t* (cf. Galand, 1979 : 143, citant, justement, S. Chaker, et 1987 : 150 ; cf. également Chaker, 1984b : 139).

Cependant, il est une donnée positive - ayant trait à l'agent - qui nous autorise, (comme le fait A. Basset et ceux qui l'ont suivi, et avant eux le P. de Foucauld) à rapprocher les constructions en question, ne serait-ce que pour mieux les séparer : si la construction simple du verbe réversible est très fortement contrainte quand elle n'est pas radicalement exclue à l'inaccompli (cf. 1.2.3.2 du chapitre 3), la construction en *t* est absolument et systématiquement rejetée au même aspect².

¹ À dire vrai, le recours à l'affixe *t* dans le cadre des verbes réversibles est induit par l'ambiguïté de la forme simple du verbe, entre une interprétation agentive (diathèse externe) et non-agentive (diathèse interne) du sujet verbal ; ce qui confirme l'hypothèse de l'argument discontinu pour la fonction "sujet".

² La question n'est pas du tout triviale : appartenant, globalement, à la diathèse interne (englobant le "passif", le "moyen", le réfléchi et le réciproque), ces deux formes verbales qui ne sont pas morphologiquement identiques obéissent approximativement aux mêmes conditions aspectuelles. Qu'est-ce à dire ? L'Inac. et l'affixe diathétique

Ainsi, la distribution aspectuelle est la suivante :

- (3) a- yQən tafunast
 il-attacher-Acc vache
 "Il a attaché la vache"
- b- təQən tfunast
 elle-attacher-Acc vache
 "La vache est attachée"
- c- tətwaQən tfunast
 elle-pass-attacher-Acc vache
 "La vache a été attachée"
- d- * TətwaQan tfunast
 elle- pass-attacher-Inac vache
 "Une vache, ça s'attache" (possible, en français, à l'aide du *moyen*).

Par ailleurs, il est tout à fait curieux que même à l'accompli, beaucoup de verbes réversibles n'admettent pas l'affixe diathétique *t*. A ce propos, il n'est pas moins curieux de constater que sur un corpus de 1098 énoncés, nous n'avons relevé aucune trace de *t* ; ce qui ne veut nullement dire qu'il n'est pas productif dans le système verbal rifain. Bien au contraire, 21% de nos verbes acceptent cette construction (cf. Cadi, 1987a : 45).

Au-delà de ces considérations descriptives, quel est pour la syntaxe l'enjeu théorique sous-jacent à la question posée *supra* ?

Sont engagées, d'emblée, dans la problématique soumise à la discussion les notions suivantes : la *transitivité*, car il s'agit d'une sous-classe de verbes T et/ou I (= les réversibles), la *diathèse* par l'intermédiaire de l'affixe *t*, et l'*aspect* à cause des contraintes imposées par l'inaccompli à ces deux formes verbales (cf. également l'accompli pour certains réversibles).

Ainsi, on a pu reconnaître un passif en berbère parce qu'il dispose d'une morphologie (= un schème) qui lui est propre à l'accompli³, à savoir *t* et variantes : il s'agit d'un complexe verbal formé par incorporation (ou association) d'un affixe diathétique à une racine verbale.

Donc, l'élément spécifique (marqué) dans cette construction est bien le *t* qui a permis à S. Chaker et L. Galand de parler d'un "agent extérieur, inconnu et non mentionné" (en l'opposant à la forme intransitive du verbe réversible).

Or, en bonne logique, la construction "passive" (à sujet patient) est la négation même de l'active (à sujet agent).

t sont incompatibles, sont-ils en distribution complémentaire ? ou ont-ils deux fonctions totalement disjointes ? Nous reprendrons ces questions.

³ Rappelons que dans la littérature linguistique berbère, le passif a été dénommé de façon neutre comme "forme à dentale" ; il est important, également, de souligner qu'il est question de la même consonne (*t*) qui peut caractériser (seule ou avec d'autres marques) l'aspect inaccompli (cf. le moyen).

Nous savons, par ailleurs (*cf.* 1.2.3.2 du chapitre 3) que, pour certains verbes réversibles, le th-rôle agent peut réapparaître à l'inaccompli, *modulo* certaines restrictions lexicales et structurales.

Par conséquent, l'aspect inaccompli qui exclut la forme en *t* peut admettre le th-rôle agent pour certains verbes réversibles (sous leur rection intransitive). Mais pourquoi l'inaccompli des verbes réversibles et des autres refuse-t-il la construction en *t* ? C'est parce que la seule valeur qu'il pourrait éventuellement rendre, à savoir celle du gnomique (exprimée syntaxiquement par le moyen) - celles de l'actuel et de l'itératif étant exclues au passif - cette valeur même est prise en charge dans le système verbal rifain par, justement, la forme intransitive à l'inaccompli du verbe réversible dans certains cas :

- (4) a- isərman asəg^was-a šəNfən mliḥ
poissons année-ci griller-ils-Inac bien
"Cette année, le poisson grille bien"
- b- rḥəNi -ya itəDəz mliḥ
henné-ci il-piler-Inac bien
"ce henné se pile bien"
- c- aḵsum-a war itəFəz bu mliḥ
viande-ci nég il-se-mâcher-Inac nég bien
"Cette viande ne se mâche pas bien"

et par l'affixe *m* combiné au thème de l'inaccompli, dans d'autres :

- (5) a- itmənza yməndi aṬas asəg^was-a
il-se-vendre-Inac orge beaucoup année-ci
"Cette année l'orge se vend en grandes quantités"
- b- tməndaṛant tmənyat di tmurṭ Nəg
se-jeter-elles-Inac argent dans terre de-nous
"Chez nous l'argent se dilapide"

Ceci veut dire que les affixes *t* et *m* sont en distribution complémentaire non seulement du point de vue lexical (*cf.* Chaker, 1984b : 128), mais aussi sur le plan aspectuel et diathétique. A l'accompli, *m* exprime le passif (doublet de *t* pour certains verbes) et à l'inaccompli et l'aoriste, le moyen⁴.

En définitive, la réponse à la question posée *supra* (1.1) et surtout sa conséquence de paradigme homogène oui ou non, est maintenant claire : il n'y a qu'un seul passif en

⁴ (i) Cet affixe *m*, seul ou lié à ses allomorphes *mr* et *ms*, se charge de l'expression de la réciprocité.

(ii) Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'en arabe marocain (D. Caubet, 1987 : 6) "la forme passive restreint (...) les valeurs de la forme inaccomplie" à celle du "gnomique" (générique ou déontique). Quant à l'arabe "écrit" ou "standard", son moyen est rendu par la forme inaccomplie (au "présent" ou au "passé") : "(57) yušrabu šša:yu bidu:ni sukkarin, (...) "tea is drunk without sugar". (58) ka:na šša:yu yušrabu biduni sukkarin "tea used to be drunk without sugar" (A. F. Fehri, 1988 : 26).

berbère (du moins dans les dialectes décrits, et *contra* Cadi 1987a : 111) formellement marqué par l'affixe *t* ; et s'il fallait identifier un paradigme (syntaxique et interprétatif), c'est bien du côté de l'accompli avec *t* et de l'inaccompli lié à *m* (ou à l'intransitif du verbe réversible) qu'il faudrait se tourner.

Comme nous le verrons plus loin, le passif et le moyen ont, certes, des propriétés syntaxiques similaires (d'où possibilité de constituer un paradigme), mais ils diffèrent sensiblement sur le plan interprétatif : seul l'inaccompli est compatible avec le moyen qui couvre des valeurs de générique et d'habitude, car il n'est pas limité du point de vue aspect-temps (*cf.* le gnomique), contrairement au passif qu'on retrouve, d'ailleurs avec l'aoriste également :

- (6) a- *twaʃənfən* *isərman*
 pass-griller-ils-Acc poissons
 "les poissons ont été grillés"
- b- *ad* *twaʃənfən* *isərman*
 o.Ao pass-griller-ils poissons
 "les poissons seront grillés"

1.2. Aspect et diathèse

Maintenant qu'on sait que la forme intransitive à l'accompli du verbe réversible n'est pas syntaxiquement un passif, et que son inaccompli participe du paradigme (potentiel) : "Moyen-passif" ; qu'en est-il sur le plan diathétique et interprétatif à l'accompli⁵, et même à l'aoriste.

A la suite de L. Galand (1987 : 143), nous croyons que l'idée de "prédicat d'existence" avancée par S. Chaker (1984b : 134) est bien "problématique" et qu'elle ne fait que brouiller les données puisque d'une part elle introduit la confusion avec les verbes et les locutions spécialisés dans cette notion d' "être et d'exister" (*cf.* chapitre 2 ici même) ; et d'autre part, tous les verbes berbères ne connaissent pas cette ambivalence rectionnelle et diathétique.

De surcroît, l'auteur, après avoir rejeté le concept de "passif" pour la forme intransitive du verbe réversible (*Ibid*), réintroduit ce même terme en tant que "parent" du "prédicat d'existence" et ajoute :

⁵ Peut-être faudrait-il rappeler ici une importante remarque d'E. Benveniste, à propos d'autres langues (*cf.* notamment "la construction passive du parfait transitif" et "actif et moyen dans le verbe") : "la combinaison d'une forme de "être" avec le participe passé et la forme du sujet à un cas indirect caractérisent l'expression passive dans les langues de la plupart des linguistes ; le parfait, parce qu'il s'énonce à l'aide des mêmes éléments, a été immédiatement considéré comme passif" (1966). Beedham (1982) cité par Fehri (1988 : 33, note 17) écrit : "it is not surprising that in some languages passives are only formed in the perfect. In Russian, for example, only perfective verbs (which express perfect meaning) can form passive verbs". Soulignons, cependant, qu'en rifain par ex. les verbes passivables le sont également à l'aoriste (en plus de l'Acc) ; l'Inac. étant, comme on l'a vu, réservé à l'expression du "moyen".

"les caractéristiques syntaxico-sémantiques du passif sont déjà partiellement incluses dans un grand nombre de verbes simples" (*Ibid* : 141).

En outre, que signifie l'opposition retenue par L. Galand (1987 : 149) : "réversibilité vs passif" ?

Nous avons montré au chapitre trois que la réversibilité comporte parmi ses traits définitoires la mention (+double diathèse) ; ce qui veut dire que nous sommes concerné ici par la diathèse interne du verbe réversible (intransitif).

Nous savons, également, que la diathèse interne est un concept hétérogène (*cf.* passif, moyen, réfléchi, et même le réciproque).

Ainsi, le deuxième terme de la relation est un sous-ensemble du premier ; ce qui les rend non-distincts à un niveau ou à un autre.

L. Galand (*Ibid* : 147-148) rappelle lui-même que le "passage du procès au résultat est bien connu", pour mettre en relief le rapport "entre réversibilité et aspect du verbe".

Cependant, même si l'auteur souligne "la valeur résultative que prend souvent l'accompli" (*Ibid* : 158), il ne précise pas la spécificité aspectuelle et diathétique (partant interprétative) de cette construction à verbe intransitif simple (*cf.* néanmoins, Galand, 1979 : 141-142).

Notre hypothèse (qui sera reprise et étayée tout le long de ce chapitre) partira des distributions aspectuelle et diathétique⁶ de ladite forme qui est essentiellement stative à l'accompli et l'aoriste de la construction intransitive, et dont certains verbes peuvent être passivés à l'aide de *t* (toujours à l'accompli et aoriste).

On peut d'ores et déjà dire que les propriétés (lexicales et syntaxiques) de l'accompli (et aoriste) des verbes réversibles à l'intransitif affectent tout simplement l'assignation des rôles thématiques, et qu'elles n'ont rien qui soit propre au passif. C'est-à-dire, l'aspect accompli (ou aoriste) de l'intransitif reçoit obligatoirement le th-rôle siège (ou patient), et sert donc à exprimer en rifain l'interprétation "adjectivale" *modulo* un verbe dont la diathèse est proprement interne (où le sujet est siège du procès). Nous parlerons alors d' "un adjectif verbal" (*cf.* en français le participe passé employé comme adjectif : *Trahi, Jean cherche à se venger*).

En ce qui concerne l'inaccompli de cette forme, il offre le triptyque suivant (selon la nature lexicale des verbes concernés) :

- l'ambiguïté entre l'actif et le moyen (*cf. itaQad*, "il cautérise/il est cautérisé").
- l'impossibilité de la lecture "moyenne" (*Baz*, "enfoncer")
- l'actualisation de l'affixe *m* avec l'interprétation générique (= moyen, *cf.* exemples *supra*).

N. B : Pour les parlars qui ne connaissent pas ce dernier affixe avec la valeur du

⁶ A ce propos, Milner (1986 : 5) parle de "disposition différente" du sujet par rapport au procès, il ajoute : "(on se souvient que le terme *diathèse* appartient en grec à la terminologie médicale)".

Ce qui capte la ressemblance (*cf.* les deux formes des réversibles) c'est (...) la notion d'identité lexicale ; ce qui capte la différence, c'est la notion de diathèse.

moyen, c'est celui du passif *t* qui s'en charge (cf. 3.1 *infra*).

Dans le même ordre d'idées, L. Galand (1987 : 150) donne un exemple à l'inaccompli du passif avec un verbe non-réversible :

"(25) ar iTTyway x taqayt (Roux 1955 : 38)

(...)

(il faut boire quand on mange le couscous ; car) "Part. D'INACC. il-est-bloqué dans gorge : "il colle à la gorge".

L'auteur précise que dans pareil exemple, "la valeur du passif devient (...) **floue** (...)", (c'est nous qui soulignons). Au fait, ce flou dont il parle n'est que le symptôme d'une valeur diathétique non-reconnue, à savoir celle du moyen associé dans cet exemple à l'affixe *t* qui ne peut nullement rendre le passif à cause justement de l'aspect inaccompli.

Nous voyons très bien pourquoi L. Galand ajoute le commentaire suivant (*Ibid*) :

"le passif étend ici son champ d'application, d'autant plus facilement, sans doute, qu'il ne trouve en face de lui aucune autre forme intransitive, le verbe γ^w , "bloquer" n'étant pas réversible". Entendons par là extension au moyen, au sens d'E. Benveniste (1966 : 172).

Pourquoi les berbérissants n'ont-ils pas vu cette valeur, à part le père de Foucauld, cité par L. Galand (1987), qui a parlé de "pronominal" ?

Ceci est d'autant plus étonnant que d'une part, on sait intuitivement qu'à l'inaccompli, il ne s'agit plus vraiment d'un passif ; et d'autre part, l'analogie entre passif et moyen se trouve, également, en arabe (langue appartenant à la même famille chamito-sémitique) comme le signale F. Fehri (1988 : 26) :

"middles have essentially the same structure that passives have, and the middle affix has the same entry that the passive affix has".

Bien plus, "en français même, écrit J. Cl. Milner (1986 : 52), il est intéressant de se souvenir des formes dites moyennes : (4.26) *ce texte se lit facilement*. On y retrouve une propriété analogue à celle du passif : la coprésence de deux N" coindiciés".

L'explication proposée par Milner est tout à fait claire et même convaincante ; l'analogie se situe dans la similitude des propriétés du verbe être (pour le passif) et celles du réfléchi (pour le moyen) qui n'a pas dans ce type de construction son interprétation ordinaire. Autrement dit, n'étant plus référentiel, il ne peut pas avoir une interprétation coréférentielle. En définitive, ce qu'il faut retenir, c'est que l'aspect et la voix constituent une projection syntaxique (cf. G-Asp. V dans les chapitres précédents) qui définit un niveau pertinent dans la structure de la phrase.

1.3. Diathèse et transitivité

Rappelons que ces deux notions fonctionnent comme les deux faces d'une même pièce : si la diathèse (élément distinctif) définit la structure lexicale et argumentale d'un

verbe, la transitivité⁷ est le réflexe interprétatif de cette même structure (cf. également, quoique dans un autre cadre théorique, Cadi 1981/87a).

Dans ce cadre de dépendances lexicale et syntaxique que constituent la diathèse et la transitivité, nous allons présenter le problème des conditions de passivation (notamment la transitivité) en berbère, à travers essentiellement le cas du rifain.

Les unités linguistiques qui sont à l'oeuvre dans cette opération diathétique sont des affixes (plutôt des préfixes même si lors de la réalisation ils suivent le clitique pronominal pour certaines personnes), en l'occurrence : *t* et *m* à l'accompli et l'aoriste (quant à *n* dit traditionnellement réfléchi-passif, et donné par Chaker (1984b : 138), par exemple, comme marqueur du passif, nous y reviendrons plus loin).

Dans la mesure où *m* a non seulement d'autres valeurs (moyen à l'inaccompli de certains verbes, et réciproque avec un sujet pluriel constitué de deux N" coïncidés sans être coréférentiels à tous les aspects), mais se trouve en distribution complémentaire avec le *t*, nous ne prendrons comme base de description que ce dernier affixe.

Ce marqueur diathétique et aspectuel s'associe en rifain avec presque toutes les bases verbales, à l'exception des types B des quadrilitères et des quinquilitères (A et B) qui ne sont pas affectés (cf. Cadi 1987a : 46).

Du point de vue rection, il se construit avec des bases intransitives (moins de 5% des verbes collectés) comme le verbe *hrəq*, "se produire/avoir lieu" :

- (7) a- yhrəq uğuYi
 il-se-produire-Acc cri
 "il y eut un cri de secours"
- b- ytwahrəq uğuYi
 il-pass-se-produire-Acc cri
 "il s'est produit un cri/on a provoqué un cri de secours"

Le pourcentage réalisé en kabyle : 15% selon Chaker (1984b : 138) par cet affixe est nettement supérieur à celui du rifain.

Nous partageons avec L. Galand (1979 : 142) le doute qu'a suscité en lui ce phénomène, en effet, problématique, qui consiste à former des passifs à partir de verbes "dès le départ" intransitifs. Ce fait est sérieusement déroutant, car selon la théorie commune, s'il peut exister des verbes transitifs non passivables (cf. Milner, 1986 : 134), tout verbe passivé est, en bonne logique, transitif (ayant dans sa structure argumentale un C. O. D).

Or, en berbère - comme semblent le dire certains exemples, aussi bien rifains que kabyles - ce "paradoxe fonctionnel" est admis sans trop de difficultés.

Voyons maintenant les choses d'un peu plus près. Aussi bien notre exemple (cf. 7) que celui donné par Chaker et cité par Galand (*Ibid*) :

⁷ Chez E. Benveniste (1966 : chapitre 16), on constate que la diathèse est présentée en tant que condition de possibilité de la transitivité. Au chapitre 14 (p. 173) on peut lire : "la transitivité est le produit nécessaire de (la) conversion du moyen à l'actif" où actif englobe transitif, causatif et factitif.

"(1) yərga wəhham-is
"elle a brûlé maison de-lui"

(2) yəttwarg wəhham agi
"elle a été brûlée maison ci"

appartiennent à la catégorie des intransitifs statifs (ou "inaccusatifs") qui ont une structure argumentale à deux rôles dont un est non spécifié lexicalement en surface (cf. 1.2.1). Autrement dit, ces verbes ont une projection maximale identique à celle des intransitifs des verbes réversibles sans réaliser la construction transitive. Ainsi, le paradoxe fonctionnel dont on vient de parler n'est qu'apparent, et vu que ces verbes sont en réalité de "pseudo-intransitifs" au niveau des rôles thématiques, on peut raisonnablement admettre qu'ils aient une construction passive.

D'ailleurs, le verbe cité par L. Galand rg, "brûler" n'a pas de passif en rifain, contrairement à ce qui se passe en kabyle. Les équivalents paraphrastiques en rifain des énoncés kabyles seraient :

(8) a- yarga wəHam Nəs
il-brûler-Acc chambre de -lui
"sa chambre a brûlé"

b- Ø

mais on tourne par l'actif correspondant :

b'- Sargən aHam-a
brûler-ils-Acc chambre-ci
"ils ont brûlé cette chambre"

Ces intransitifs à diathèse interne (aspectuellement bien marqués) n'ont donc pas le même comportement dans les différents dialectes berbères comme cela a été illustré par le passif.

Touchant la classe mixte des verbes T et/ou I, le marqueur *t* est incorporable à 20% des verbes de notre corpus (le kabyle en réalise 35%). Nous nous passerons de tout commentaire, à ce propos, puisque nous les considérons comme T en dernier ressort (cf. chapitre 3).

Enfin, les transitifs à part entière peuvent s'associer à l'affixe *t* selon un ordre de grandeur qui frise les 75% (ce qui semble tout à fait naturel). Le kabyle selon Chaker (*Ibid*) est à 50% pour ces verbes.

La fonction syntaxique essentielle de cet affixe selon les auteurs cités est d'ordre diathétique (affecte le verbe de la diathèse interne sous sa forme passive) et rectionnel (sert à détransitiver, au niveau de la surface lexicale la structure argumentale du verbe transitif).

Conjointement à *t* et *m*, nous avons, en rifain aussi, un autre affixe diathétique (et partant rectionnel) qui semble plutôt se spécialiser dans la valeur de réfléchi, contrairement au kabyle où S. Chaker (*Ibid*) le présente comme marqueur du passif.

Ainsi, en rifain où il tend à se figer (donc à perdre son statut d'affixe verbal), cet

affixe n'est pas, réellement, comme *m* qui entre en distribution complémentaire avec *t* malgré l'impossibilité de (9b) :

- (9) a- yFar ḥəMu yağrum
 il-cacher-Acc Hemmou pain
 "Hemmou a caché le pain"
- b- ** yNuFar wğrum
 il-réf-cacher-Acc pain
- c- ytwaFar wğrum
 il-pass-cacher-Acc pain
 "le pain a été caché"

car, on a très bien la construction réfléchie avec *n* :

- (10) a- yNuFar ḥməḍ
 il-réf-cacher-Acc Ahmed
 "Ahmed s'est caché"
- b- yFar ḥməḍ ihf Nəs
 il-cacher-Acc Ahmed tête de -lui
 "Ahmed s'est caché"

Cet affixe s'actualise avec 87% de verbes transitifs et 13% d'intransitifs.

La preuve que *t* et *n* peuvent exprimer des valeurs différentes, c'est qu'avec le même verbe on les emploie tous les deux pour des interprétations divergentes :

- (11) a- yqrəb ḥəMu rkas
 il-renverser-Acc Hemmou verre
 "Hemmou a renversé le verre"
- b- ytwaqrəb rkas
 il-pass-renverser-Acc verre
 "le verre a été renversé"
- c- yNəqrəb rkas
 il-réf-renverser-Acc verre
 "le verre s'est renversé"

Le test de l'aspect inaccompli confirme ce clivage interprétatif, en sauvegardant la valeur réfléchie de *n* dans la phrase :

- (12) rkas-a itnəqrəb whḍəs
 verre-ci il-se-renverser-Inac tout-seul
 "Ce verre se renverse tout seul"

Deux autres tests supplémentaires viennent consolider la différence diathétique des deux affixes en question :

– L'agentivité (possible avec le passif, exclue pour le réfléchi) :

- (13) a- yəqəb ħməd traytmas
 il-rendre-infirmes-Acc Ahmed Traytmas
 "Ahmed a rendu infirmes T."
- b- tətwaəqəb traytmas n emada
 elle-pass-rendre-infirmes-Acc Traytmas de volonté
 "T. a été (volontairement) rendue infirmes"
- c- ** təNəəqəb traytmas n emada
 elle-réf-rendre-infirmes Traytmas de-volonté

– La tournure finale (*idem*) :

- (14) a- tətwaəqəb traytmas maħənd a-təMəndaɾ
 elle-pass-rendre-infirmes-Acc Traytmas pour P.Ao elle-ê-jetée.
 "T. a été rendue infirmes pour être rejetée"
- b- ** təNəəqəb traytmas maħənd a-təMəndaɾ
 elle-préf-rendre-infirmes-Acc T. pour p.Ao elle-ê-jetée

N. B : les réversibles peuvent admettre *m*, mais jamais *n*, ce qui éloigne ce dernier de la valeur passive.

A dire vrai, la différence diathétique et interprétative entre ces deux affixes concerne, au fond, la position sujet⁸ du verbe (passif ou réfléchi) et le rôle qui le lie à la position complément. Dans le cas du passif en *t*, la relation avec l'argument direct est déterminée, tandis que pour le réfléchi en *n*, il y a absence d'indice déterminé malgré le caractère référentiel du sujet.

Nous devons, enfin, souligner que nous nous sommes écarté de la description donnée dans Cadi 1981/1987a.

2. Le passif : propriétés structurales et interprétatives

Nous voudrions, dans cette section, soutenir - à la suite de A. F. Fehri (1988) et surtout Milner (1986) - une hypothèse prédicative du passif, (par opposition à l'analyse argumentale), où l'affixe *t* est un opérateur (ou foncteur prédicatif à valeur diathétique et aspectuelle) qui a le statut de tête du complexe verbal (sachant que l'affixe est la tête du mot

⁸ Nous reprendrons cette question assez délicate en 2.2.

morphologique), c'est-à-dire de la projection syntaxique : G-Asp. V.

Cet affixe donne une configuration thématique et une structure argumentale propres au passif.

"Le passif se révèle alors décisif, puisqu'il illustre par excellence un cas où la géométrie des rôles et la géométrie des fonctions sont différentes", souligne, à juste titre, Milner (1986 : 20).

Disons plus clairement qu'il n'y a pas d'argument matérialisé dans la position de complément d'objet ; et "pourtant cet argument existe bien, avec toutes ses propriétés de rôle, mais dans une autre position" (Milner, *Ibid.*).

2.1. Propriétés du marqueur de passif : *t*⁹

Avec les autres affixes verbaux (*cf. s, m, n* et variantes), ce marqueur est capable de définir une structure argumentale spécifique corrélée à la projection maximale du prédicat passif où il reçoit le statut de tête du domaine verbal G-Asp. V. Il est donc de nature plutôt verbale que nominale.

Sur le plan diachronique, en tout cas, selon K. G. Prasse (1973 : 57) qui a abordé ces affixes :

"la meilleure hypothèse, celle qui poserait le moins de problèmes syntaxiques, serait probablement de les regarder comme d'anciens verbes auxiliaires dont le reste du thème constituerait une subordonnée objet ou sujet".

Dans notre système de description, l'idée d'auxiliaire verbal (donc de prédicat fonctionnel à valeur diathétique et aspectuelle) convient parfaitement à tous les affixes verbaux dont dispose le rifain (et partant le berbère en général) dans la mesure où ils contribuent, en tant qu'éléments spécifiques, à exprimer une morphologie particulière du verbe auquel ils sont incorporés (ou associés)¹⁰.

Or, le passif berbère, en l'occurrence, est caractérisé par une morphologie qui lui est propre (à l'exception de l'inaccompli).

"C'est là, semble-t-il, la situation générale dans les langues où l'on utilise la notion", précise Milner (*Ibid.* : 24).

⁹ Nous décrivons uniquement ce marqueur (à l'exclusion de *m* car il est plus productif non seulement en rifain, mais aussi dans les autres dialectes où *m* est presque absent. D'autre part, le *m* a d'autres valeurs que le passif, contrairement à *t*).

¹⁰ Nous évitons de parler de dérivation, dans ce travail, à propos de ces affixes, car il nous semble, avec L. Galand (Séminaire de L'E.P.H.E., 4^e section 1987) que la formation du verbe causatif (et donc du passif aussi) se fait de façon simultanée. L. Galand donne des arguments morphologiques (changement parfois total du thème) que nous appuyons par l'hypothèse du G-Asp. V : proj. max. qui définit la structure de la phrase verbale en une seule opération.

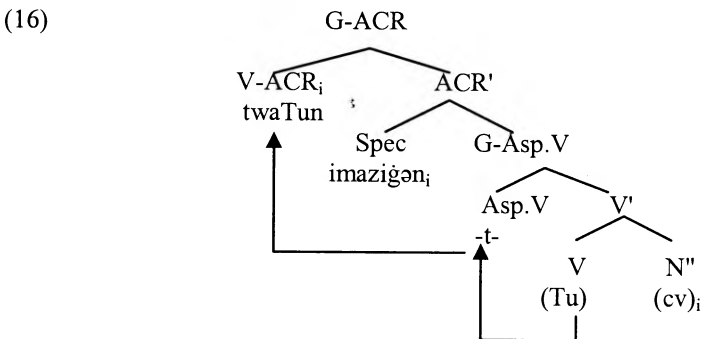
Mais qu'est-ce à dire ? Y a-t-il un rapport de cause à effet entre la morphologie du passif et ses propriétés syntaxiques et sémantiques ? Dans quelle direction va-t-il ? Enfin que veut dire morphologie passive ?

En berbère, elle se résumerait en "la forme à dentale" du verbe d'après la tradition berbérisante qui oppose verbe simple à verbe "dérivé" (cf. note 10) ; mais oublie de mentionner qu'à l'inaccompli "la morphologie passive" cesse d'être passive et cède la place au moyen. Autrement dit, dans les parlers où le *m* n'entre pas en distribution complémentaire avec le *t* pour l'expression du passif, on peut dire que la forme à dentale est "homonyme" dans lesdits parlers : elle rend aussi bien le passif que le moyen à l'inaccompli, *modulo* certaines restrictions lexicales et contextuelles. Cette question mérite une description détaillée. Contentons-nous du cas rifain où les choses sont plus claires pour nous.

Nous avons vu que l'affixe du passif apparaît sous la projection maximale G-Asp. V :

- (15) twaTun imaziḡən_i (N^oCV)_i
 pass-oublier-ils-Acc berbères
 "les Berbères ont été oubliés"

La représentation arborescente (D-structure) de cette construction est :



Dans (16), l'occurrence du marqueur passif oblige la phrase à avoir une structure thématique et argumentale passive, c'est-à-dire où le th-rôle siège (celui de l'argument direct du verbe) n'est pas rempli dans sa position canonique (celle de complément d'objet direct).

En même temps, ce marqueur, vu sa nature prédicative, donne lieu à une structure thématiquement transitive, mais où le complément d'objet est une catégorie vide : propriété définitoire du passif.

Ainsi, le passif *tw* en rifain (et en berbère en général) se trouve sans position thématique du sujet, mais avec une fonction sujet thématiquement non-canonique : c'est de là que naît le paradoxe du passif :

- (17) La construction passive définit une structure argumentale où les propriétés positionnelles du sujet ne coïncident pas avec la position observable.

En plus, comme le note Milner (*Ibid* : 20) :

"L'interprétation des arguments dotés d'un rôle est déterminée par une position".

Or, l'affixe du passif semble engager deux positions : celles de l'argument indirect et de l'argument direct. Comment se fait donc l'identification argumentale de cet affixe ?

Disons que son entrée lexicale (au fond, celle du complexe verbal ou mot morphologique) contient deux arguments ; mais rappelons deux choses essentielles :

- d'une part, cet affixe quoique prédicatif, n'a pas de contenu thématique (il s'agit plutôt d'un Aux.) ;
- d'autre part, nous savons que le sujet ne fait pas partie de la projection du verbe (*cf.* chapitre 2), et qu'il n'est pas un argument du verbe au même sens que le complément d'objet direct d'un verbe transitif.

Le fait qu'une phrase, en berbère, comporte un sujet n'est pas dû au verbe principal (= lexical), mais justement à la phrase elle-même (nous y reviendrons en 2.3).

Par conséquent, le rôle fondamental de l'affixe *t* est de modifier le prédicat thématique (où les th-rôles sont définis par la racine) en introduisant la non-coïncidence entre rôle et fonction dans la projection syntaxique G-Asp. V dont il est la tête.

Etant capable de modifier la structure argumentale de l'entrée lexicale, cet affixe est donc un foncteur (un opérateur) qui attribue des rôles à des arguments. Est-ce à dire qu'il a une projection syntaxique fonctionnelle ?

A première vue oui, puisqu'il est la tête de la projection G-Asp. V. Considérons l'exemple (15) et sa version paraphrastique active :

- (18) a- yTu Zman imaziğən
 il-oublier-Acc temps berbères
 "l'histoire/le temps a oublié les Berbères"
- b- twaTun imaziğən_i (N^m cv)_i
 pass-oublier-ils-Acc berbères
 "les Berbères ont été oubliés"

Il existe dans les langues une contrainte dite de "disjonction référentielle" (*cf.* chapitre 3) qui organise les relations entre les N^m qui assument une fonction relativement au verbe. Elle implique l' "impossibilité, sauf condition particulière, pour un sujet et pour un complément verbal proche d'être coréférentiels" selon Milner (1986 : 26). Or, la coréférence est liée la plupart du temps à la coïncidence.

Ainsi, (18a) répond positivement à cette contrainte tandis que (18b) semble la violer puisque le sujet et la cv qu'il lie sont coïncidiés. Rappelons qu'en berbère il n'y a pas de

complément d'agent aussi "inconnu" soit-il (cf. Chaker, 1984b : 139)¹¹. (18b) rappelle les situations de l'anaphore lexicale (réfléchi exprimé par *ihf*, "tête" + cl indirect) et du verbe réversible avec sa rection intransitive (cf. "adjectif verbal").

En effet, la seule interprétation possible (échappant à la contrainte) de cette coïncidence est celle où la cv est une trace anaphorique, et où les deux positions ne portent pas d'indices déterminés différents.

Il apparaît clairement donc que c'est l'affixe passif qui détient la clé de cette configuration syntaxique qui lui est propre, et que c'est grâce à lui que la catégorie vide supporte d'être coïncidée : il est, partant, la source d'explication de la théorie du passif en berbère puisqu'il est la tête fonctionnelle d'une projection syntaxique.

Par conséquent, s'il faut parler de projection à son égard, c'est d'une projection fonctionnelle qu'il s'agit ; et la racine lexicale doit adapter sa projection maximale à celle de l'affixe passif : d'où l'explication - partielle - du paradoxe signalé *supra*. A l'origine de ce paradoxe, il y a ces deux prédicats, l'un flexionnel (Aux.) et l'autre lexical, dont les projections maximales respectives sont entrelacées ; et puisque le *t* n'est pas lexical, mais fonctionnel, sa projection est partant celle d'une entité auxiliaire se caractérisant par une incomplétude intrinsèque.

En somme, cet affixe ne fait que tresser le canevas (ou la configuration) du passif.

Cependant, en tant que prédicat flexionnel, il permet de légitimer que l'on puisse évoquer, à propos du passif, la notion d'agent "non-mentionné" (absent) ou implicite qui a un statut résiduel dans cette construction, car il n'importe que dans la mesure où l'on cherche à rétablir la symétrie interprétative entre la phrase active et la phrase passive (cf. 18a et b).

D'ailleurs, si en berbère (et même en arabe marocain) il n'y a pas de complément d'agent, c'est probablement parce que le marqueur du passif n'a pas une vraie projection, ou si elle existe, elle est tout simplement "dégénérée" ; quoique même pour une langue romane comme le français "le complément en *par*, en tant que tel, n'est pas une partie intégrante de la morphologie passive, mais relève de la théorie de la phrase en général" d'après J. Cl. Milner (1986 : 31). Cet agent restitue un "sujet circonstanciel" de la phrase, il n'est pas matérialisé faute d'appartenir à une projection maximale de "quelque chose"¹².

¹¹ Nous verrons en 3.2 que les deux exemples donnés par Chaker sont d'une part très marginaux (cf. Chaker, 1978 : 311- 312) et d'autre part, comme en français par ex. "le seul élément directement nécessaire à la formation du passif, c'est le participe passé. Les autres éléments, à savoir le complément direct vide et le complément en *par*, doivent être expliqués sur une autre base" selon Milner (*Ibid* : 28).

¹² C'est ainsi que nous interprétons les deux exemples de S. Chaker (1984b : 139) :

"y-Tut s gur rBi = il a été puni par Dieu"

(11) il a été frappé de chez Dieu

puni

(12) y-Twadfr s wuŝn = "il a été suivi par un chacal".

Il-a-été suivi par chacal.

N. B : la coprésence de *s* + *gur* traduit la circonstance causale (= source).

2.2. Rôles et fonctions dans la construction passive

Nous partirons, pour discuter ce point, de la définition qui en est proposée par L. Galand (1987 : 148) :

"L'acteur qui tenait le rôle de sujet disparaît. L'acteur qui tenait le rôle d'objet reçoit celui de sujet, actant unique".

Signalons que les notions de rôle utilisées respectivement par L. Galand et par nous-même n'ont pas du tout la même valeur conceptuelle. Ceci permet de parer à tout équivoque. Notons, ensuite, que cette relation (actif-passif) est de nature asymétrique, et surtout, qu'il n'y a pas, à proprement parler, un échange (qui serait, du reste inégal) comme semble le dire L. Galand : le sujet de l'actif disparaissant et son complément devenant sujet du passif. Cela tomberait sous le coup de ce que Milner (*Ibid* : 3) appelle "la doctrine spontanée du passif".

Avant de prendre des exemples pour illustrer le phénomène soumis ici à l'analyse, rappelons que dans le cadre de notre système conceptuel, le sujet et le complément d'objet sont des fonctions syntaxiques et que la notion de rôle s'applique à des valeurs sémantiques comme celles d'agent, cause, siège, instrument... Soit le couple d'énoncés suivant :

(19) a- yTəf həMu yaḥəWan
 il-prendre-Acc Hemmou voleur
 "Hemmou a arrêté le voleur"

b- ytwəTəf uḥəWan_i (N^o CV)_i
 il-pass-prendre-Acc voleur
 "le voleur a été arrêté"

Avec l'asymétrie qui caractérise ces deux phrases, il devient indispensable de souligner la nécessité d'au moins une fonction, à savoir celle de sujet (de l'actif et du passif), sinon il n'y aura pas de passif. L'autre fonction concernée, car elle a un sens pour l'interprétation du passif, est le complément d'objet direct de l'actif qui fournit le sujet du passif.

Ainsi, jointes à une synonymie entre les deux énoncés, ces deux fonctions définissent le phénomène du passif, car elles sont entièrement différentes, mais supportées par la même unité lexicale : *aḥəWan*, "le voleur" dont le rôle thématique est siège aussi bien dans (19a) que (19b). On reconnaît là, en effet, un paradoxe puisque les fonctions contribuent à l'interprétation un tant soit peu.

Or, dans ces phrases, le verbe est, apparemment, le même, ce qui implique que son complément d'objet doit avoir la même interprétation : dans (19b), le C. O est une cv de type "trace anaphorique" formant une chaîne thématique par coïncidence avec le sujet lexical du verbe passif. Il n'en est rien et le paradoxe reste entier, c'est-à-dire définitoire du passif.

Au fait, ce paradoxe devient lui même significatif quand on se souvient de ce qu'implique l'expression "phrase active/phrase passive", en l'occurrence le principe de projection étendu qui stipule que toute phrase doit avoir un sujet (nous y reviendrons en 2.3) et que les propriétés fonctionnelles¹³ du sujet sont les mêmes aussi bien à l'actif qu'au passif.

Par propriétés fonctionnelles il faut entendre des choses du genre accord sujet-verbe, position linéaire, et le principe d'opacité (*cf.* la contrainte du sujet spécifié) qui sont valables pour le sujet de l'actif et celui du passif.

Comme on vient de le signaler, l'asymétrie de (19) s'énonce ainsi : le sujet du verbe actif (a) n'a pas de correspondant lexical au passif, car le th-rôle agent y est "hors module" (*cf.* 2.1. *supra*) malgré son identité circonstancielle avec le th-rôle du sujet actif, tout en étant syntaxiquement "chômeur".

Par ailleurs, le sujet du verbe actif et le sujet du même verbe au passif ont la même fonction, mais pas le même rôle. En revanche, le sujet du passif a le même rôle que le complément d'objet de l'actif, mais n'a pas la même fonction. D'où absence totale - répétons-le - d'échange symétrique entre sujet et complément d'objet. Pour paraphraser J. Cl. Milner (*Ibid* : 12) nous dirons que :

"le paradoxe des fonctions peut donc être, non pas résolu, mais cerné par le théorème suivant : (notre 20, correspondant à son 2.1) ;

Le phénomène du Passif consiste dans la séparation entre les propriétés de la fonction et les propriétés du rôle".

Autrement dit, entre (19a) et (19b) une unité lexicale, en l'occurrence *ahəWan*, "le voleur", change de fonction syntaxique (= position) tout en sauvegardant le même rôle thématique (= siège).

La séparation entre ces deux notions (les fonctions "configurationnelles" et les rôles) est fondée sur ce que les premières sont indifférentes aux unités lexicales, car elles doivent capter ce qu'il y a de commun à tous les sujets et tous les compléments d'objet, sans s'occuper de leur diversité lexicale ; tandis que les secondes dépendent étroitement des unités lexicales dont elles soulignent la spécificité au niveau interprétatif.

D'autre part, la fonction sujet n'est pas distinctive puisqu'elle ne permet pas d'opposer les verbes entre eux ; par opposition à la fonction complément (*cf.* verbes transitifs vs verbes intransitifs)¹⁴ qui définit l'identité lexicale du verbe.

Ce principe d'identité lexicale est à l'origine du principe de projection maximale qui exige que la projection du verbe doive toujours comporter tous les arguments possibles. Or, dans

¹³ les propriétés interprétatives (= sémantiques définissant les rôles) n'y sont pas incluses, car elles sont justement différentes puisqu'elles doivent se retrouver sur des fonctions différentes.

¹⁴ Nous avons vu au chapitre 2 que le sujet ne fait pas partie de la projection du verbe : ce n'est pas un argument au même sens que le C. O. D d'un verbe transitif.

(19b) un argument paraît manquer ; ce qui pose problème à l'analyse dérivationnelle qui ne doit pas violer le principe d'identité lexicale, à moins d'admettre l'existence de deux verbes différents selon les types de constructions considérées.

Cependant, la théorie qui dispose du principe des catégories vides permet de représenter l'argument manquant ou "sans réalisation matérielle".

Seulement, la question de la distinction des rôles par rapport aux positions syntaxiques reste posée : dans (19a) la géométrie des fonctions et celle des rôles coïncident, tandis que dans (19b) elles ne se correspondent pas.

D'ailleurs, ces deux géométries ne sont pas nécessairement superposables. Qui plus est, elles n'ont pas le même rapport à l'observation ; autrement dit, les fonctions sont directement observables par opposition aux rôles qui sont d'obédience interprétative, mais peuvent être définis positionnellement à l'aide de la coïncidence de la position coïncidente (occupée par la cv) et de la position non-coïncidente (celle occupée par le terme lexical en position de sujet du passif). Ceci permet de comprendre que le sujet du passif puisse conserver les propriétés positionnelles de la position avec laquelle il est coïncidé.

Ainsi, la configuration du passif, comportant une cv de type trace anaphorique (ou N"-trace), est construite sur le modèle d'une chaîne thématique A' (du genre : N", cv) où la coïncidence et la non-coïncidence sont directement accessibles à l'interprétation à partir de la phrase passive elle-même sans qu'il soit nécessaire de stipuler une "transformation" passive.

Mais la cv ne peut être coïncidée avec le terme lexical qui occupe la position non-coïncidente que grâce à la présence du marqueur du passif *t*. La coïncidence des deux positions (coïncidente et non-coïncidente) doit être lue donc comme une propriété spécifique de ce marqueur fonctionnel qui crée une situation où la cv ne peut pas être interprétée en terme de rôle.

En somme, le paradoxe du passif est bien celui de deux géométries : la géométrie des fonctions et celle des rôles qui font que le sujet doit être interprété comme un complément d'objet.

2.3. Du verbe à la phrase¹⁵

Dans une phrase passive, c'est le verbe qui porte la marque morphologique spécifique du passif (= *t*) ; cette morphologie du passif est aspectuellement contrainte (cf. 1.2 *supra*).

En outre, comme tout verbe passivé est un verbe transitif ou "pseudo-intransitif" (l'inverse n'étant pas vrai), celui-ci doit satisfaire le principe de projection maximale. Or, comme on le sait, le verbe, en rifain, est d'abord marqué par les traits d'aspect et de voix avant d'être affecté d'un sujet clitique portant les marques d'accord. Ce qui confirme l'hypothèse (cf. chapitre 2) que le sujet n'appartient pas à la projection lexicale du verbe. Autrement dit, un verbe n'a de sujet que dans la mesure où il est le verbe principal d'une phrase. Cela signifie que le sujet appartient à la notion de phrase (cf. note 15 *supra*). Et si l'on peut parler de phrase passive, c'est bien parce que le sujet est impliqué dans la

¹⁵ Rappelons qu'en berbère la phrase est la projection maximale du verbe (cf. chapitre 1 pour les détails) : V ou V'.

disjonction du rôle et de la fonction : propriété définitoire du passif.

En revanche, le complément d'objet fait partie de la projection lexicale du verbe et tombe sous le coup de la syntaxe du GV (V"). D'où le caractère composite de la théorie du passif : d'une part, elle engage la syntaxe de la phrase à cause du sujet et d'autre part, celle du GV eu égard au complément d'objet.

Mais, comme le berbère (à l'exception du touareg) a l'ordre V.S.O., c'est-à-dire actualise un GV discontinu (*cf.* chapitre 1) et dispose d'un sujet clitique affixal faisant chaîne avec *pro* ou sujet nul (*cf.* chapitre 1), sa théorie du passif n'accuse pas la même distance, entre syntaxe de la phrase et syntaxe du GV, qu'en français par exemple (= langue SVO). Ceci nous autorise à poser la question suivante : est-il déraisonnable de lier l'absence du complément d'agent, en berbère, à cette particularité syntaxique qu'il affiche touchant le rapport entre la phrase et le GV ?

D'ailleurs, si le complément d'agent existait en berbère, il devrait faire partie de la projection maximale de quelque chose. Or, contrairement aux langues comme le français et l'anglais qui ont un verbe *être* (admettant dans sa projection maximale un complément prépositionnel, par exemple : *le livre est sur le bureau*), le berbère ne connaît pas dans sa construction passive de verbe *être* de la projection duquel dépendrait un éventuel GP (= complément d'agent).

Considérons à présent la notion de phrase passive en rifain (*cf.* 18b *supra*, repris ici en 21) :

- (21) twaTun imaziǧən_i (Nⁿ CV)_i
 pass-oublier-Acc-ils berbères
 "les Berbères ont été oubliés".

Rappelons, de prime abord, que la théorie de la phrase selon J. Cl. Milner (*Ibid* : 28) pose les axiomes suivants :

- (22) "toute phrase a un sujet
 (23) toute phrase a un verbe principal et partant un V" dont ce verbe est la tête lexicale
 (24) toute phrase exige au moins un circonstant"¹⁶

Dans la mesure où, en berbère, la phrase est la projection du verbe et que le sujet lexical peut manquer (= *pro*) aussi bien à l'actif qu'au passif (signalons, d'ailleurs, que la conception dérivationnelle rencontre cet obstacle théorique du sujet de l'actif qui devient "chômeur" au passif !?) ; il est permis de formuler un autre axiome :

- (25) Le sujet du passif ne peut pas être un circonstant.

¹⁶ Le circonstant peut être un agent (à l'actif), un temps, un lieu, une manière etc... Le rôle agent n'est pas configurationnellement récupéré dans la construction passive.

Dans (21), la configuration passive empêche le sujet structural d'être agent (partant circonstant), et comme le suppléant potentiel (complément d'agent) est impossible en berbère (*cf. supra*), le type de circonstant possible serait non-agentif (nous reviendrons sur ce point) :

- (26) a- twaTun imaziġən_i (Nⁿ cv)_i zi rəbda
 pass-oublier-ils-ACC berbères de toujours
 "les Berbères ont été oubliés de tout temps"
- b- twaTun imaziġən_i (Nⁿ cv)_i di ṭmuṛṭ nsən
 pass-oublier-ils-Acc berbères dans terre de-eux
 "les Berbères ont été marginalisés chez eux"

Ainsi, dans (26), le sujet, à cause de la cv, doit être interprété comme un complément d'objet, et le circonstant est temporel dans (a) et locatif dans (b). Le sujet peut recevoir un rôle dans la mesure exacte où il n'est pas circonstant et ne peut pas l'être à cause de l'affixe *t*.

A ce stade de l'analyse de la phrase passive, surgit inéluctablement la question suivante (sur laquelle la théorie commune du passif est restée muette) : pourquoi certains verbes transitifs sont non-passivables ?¹⁷

Citons en quelques uns à titre indicatif (*cf. les tables verbales interdialectales, en appendice de ce travail*) :

šəM "sentir" ; rməd "apprendre" ; wzən "peser" (sens métrologique) ; g "faire/mettre" ; raža "attendre" ; zur "visiter" ; ḥsar "perdre/pourrir" ; awi "apporter" ; iḥdar "choisir" ; məKən "infliger".

À la lumière de la théorie des instants-lieux (circonstants) développée par J. Cl. Milner (*cf. également, dans un autre univers épistémologique A. Culioli*), nous tenterons de répondre à la question posée *supra* à partir des données rifaines.

Voyons d'abord la terminologie de base de cette théorie (Milner, *Ibid* : 36-37).

Ainsi, une phrase à verbe "événementiel" est une phrase "qui par l'effet d'un ou plusieurs de ses constituants, distingue un instant-lieu dans la classe des instants-lieux"; et une phrase agentive est celle "qui distingue un être dans la classe des êtres". Les éléments qui fondent cette distribution sont appelés : "discriminants" (= propriétés interprétatives des éléments lexicaux, les aspects-temps et "modes" des GVs, nombres, traits (+/-déf) des GNs, Agentivité ...).

La réponse de Milner (*Ibid* : 38) à cette question est :

"si certains verbes transitifs ne sont pas passivables, c'est qu'ils ne sont pas événementiels".

¹⁷ Cette question étant fort complexe, nous n'en ferons qu'une description limitée et grossière.

Mais qu'est-ce à dire ?

L'auteur répond que les verbes non-événementiels sont "plurivoques" et "non-spécifiques", en plus du fait que :

"le sujet circonstant d'une phrase non-événementielle s'interprète comme le sujet logique d'une prédication" (cf. *Hypokeimenon*).

Quant à la plurivocité et la non-spécificité des verbes non-événementiels, cela signifie que l'interprétation de ce qui semble être leur argument, n'est pas déterminée par le verbe. La conséquence théorique de cette distinction est cruciale pour la notion de projection maximale qui ne devrait pas avoir le même fonctionnement ni les mêmes propriétés pour les verbes événementiels et les non-événementiels. Autrement dit, le verbe non-événementiel n'attribue pas à son argument des propriétés interprétatives, et partant ne contribue pas à distinguer un être dans la classe des êtres, faute de constituants discriminants¹⁸.

Prenons un exemple pour fixer les idées :

- (27) a- *yməd* *həmu* *tafransist*
 il-apprendre-Acc Hemmou français
 "Hemmou a appris le français"
- b- **tətwarməd* *tafransist*
 elle-pass-apprendre-Acc français

Dans (27a), le sujet lexical "Hemmou" fonctionne comme un sujet logique ou un *hypokeimenon* qui prend l'activité d'apprendre le français comme un attribut classifiant. Le sujet n'est donc pas un circonstant discriminant puisqu'il n'a pas le plein statut d'agent.

En outre, *rməd*, "apprendre" est un verbe "plurivoque" et "non-spécifique" puisque son complément "*tafransist*" n'en reçoit pas le rôle thématique de patient (ou siège). Donc, *rməd*, "apprendre" est un verbe non-événementiel et la phrase (27a) aussi, d'où l'impossibilité de la construction passive (= 27b).

3. Quelques conséquences empiriques et théoriques

Nous avons, dans ce qui précède, tenté de montrer que l'actif et le passif sont deux configurations syntaxiques qui ne sont pas forcément dépendantes l'une de l'autre par la voie de la dérivation. Ce qui est, intuitivement, facile à admettre dans la mesure où, quand on emploie une phrase passive, on ne pense pas à sa version active (cf. la dichotomie formation directe vs dérivation).

Dans la présente section, nous essayerons de consolider cette hypothèse.

¹⁸ J. Cl. Milner signale (*Ibid* : 40) que "parmi les circonstants, il faut distinguer les discriminants et les non-discriminants, parmi les circonstants discriminants, il faut compter le circonstant Agent, qui est intrinsèquement discriminant". Rappelons aussi que le sujet est défini dans cette théorie comme "un circonstant agentif".

3.1. Moyen et Passif

Nous avons vu en (2.1) que la morphologie passive (identifiable par l'association de l'affixe *t* au verbe) à l'Inac. cesse d'être passive et devient "moyenne", surtout dans les parlers où l'affixe *m* n'entre pas en distribution complémentaire avec le *t* pour l'expression du passif. Ces parlers, à l'inaccompli, utilisent également le *t* qui y devient homonymique en exprimant le moyen.

M. Taifi (1988 : 512) donne, entre autres, l'exemple suivant :

- (28) "ur da yttunza uryaz bu-tsart
"L'homme qui a de la dignité n'est pas corruptible"¹⁹

Nous dirons, en utilisant la terminologie de J. Cl. Milner, que l'inaccompli n'est pas un aspect-(temps) discriminant pour le passif, mais il l'est pour le moyen (cf. "passif impersonnel").

Ainsi, la forme à dentale du verbe n'est plus liée à la valeur passive de façon exclusive, à cause de l'aspect inaccompli qui en révèle une autre : celle du moyen. Dès lors, la prétendue dichotomie : actif vs passif est très sérieusement mise en cause.

Est-il possible, alors, en plus du paramètre aspectuel (Inac) de distinguer passif et moyen ?

Dans le cas du moyen, contrairement au passif, la cv ne porte pas d'indice déterminé ; puisqu'elle ne correspond pas à un argument capable d'assumer le rôle du complément d'objet, en plus du fait que le sujet de la phrase ne serait pas un rôle. Or, s'agissant d'une phrase non-événementielle, son sujet ne pourrait être agent, puisqu'il est interprété comme un hypokeimenon auquel une propriété est attribuée. En somme, le sujet devant assumer un rôle, il ne peut être un circonstant (cf. l'axiome (25)).

Par ailleurs, ces phrases moyennes, étant dépourvues d'agent, s'emploient assez souvent avec des adverbes (lieu, temps, et manière) :

- (29) a- di tmurt Nəg aryaz bu Nəfs war itmənzi
dans terre de-nous homme à-dignité nég il-moy-vendre-Inac
"chez nous l'homme qui a de la dignité n'est pas corruptible".
- b- rum itməksi g^wnəbdu
paille il-Inac-moy-prendre dans été
"la paille se ramasse en été"
- c- rḥəNi -ya itəDəz dəgya
henné-ci il-Inac-piler vite
"ce henné se pile rapidement"

¹⁹ La paraphrase qui met en relief, littéralement, le moyen est : "l'homme qui a de la dignité ne se vend pas" (cf. en rifain : "war itmənzi waryaz bu Nəfs").

La non-événementialité du moyen se marque aussi aux aspects-(temps) verbaux : l'accompli (simple) étant, par principe, exclu, il reste alors l'aoriste et l'inaccompli simples ou précédés de marqueurs temporels tels que *Tuğa* pour le révolu et *iri*, "être" pour l'avenir (futur/conditionnel) :

- (30) a- Tuğa war itmənzi waryaz bu Nəfs
 Aux-tps-pas nég il-Inac-moy-vendre homme à dignité
 "Autrefois, l'homme qui a de la dignité *n'était* pas corruptible"
- b- ad yiri rum itməksi
 p.Ao il-ê-Ao paille il-Inac-moy-prendre
 "la paille se ramasserait"

La forme du sujet (nom générique et massif) contribue aussi à marquer la non-événementialité du moyen. On peut y distinguer deux cas : le verbe peut dénoter une propriété essentielle concernant un sujet particulier (29c) ; ou bien l'attribut n'est pas essentiel et le sujet est forcément générique (29b).

En définitive, ce qui distingue crucialement le passif du moyen, c'est que le premier, malgré l'aspect accompli et la présence du marqueur *t*, conserve son interprétation événementielle ; et le second est intégralement non-événementiel. J. Cl. Milner observe que :

"paradoxalement, cette différence fonde également la ressemblance : puisque le moyen est non-événementiel, il est incapable d'assigner un rôle à la catégorie vide post-verbale, mais le rôle est requis, c'est donc au sujet de l'assumer" (*ibid* : 55)

(nous y reconnaissons la deuxième partie du traitement du passif uniquement, la première étant différente : la cv post-verbale est indicée au passif et non-indicée au moyen).

Malgré ces différences (qui ne neutralisent pas les ressemblances), le passif est syntaxiquement (*cf.* les deux configurations) et interprétativement (sujet = hypokeimenon) plus proche du moyen que de l'actif.

3.2. Argument implicite ou circonstant ?

La notion d'argument "implicite"²⁰ utilisée par la théorie commune du passif dans le cadre du modèle de Gouvernement et Liage n'a de sens que pour une approche dérivationnelle vs représentationnelle du passif où le sujet est mis "au chômage" lors de la transformation de la phrase active en passive (après transformation, le sujet du verbe actif n'a plus de correspondant lexical au passif, car le th-rôle agent n'y a plus de support

²⁰ *Cf.* dans le cadre structuraliste les expressions "passif à agent inconnu" ou "non-mentionné" (Chaker, 1984b : 139).

matériel).

Dans la mesure où il existe des arguments empiriques et théoriques pour donner du passif en berbère une représentation simultanée et non-transformationnelle, en utilisant la notation de la chaîne et la notion de cv, il n'est plus de bonne méthodologie de continuer à faire usage de la terminologie d'argument "implicite".

Par ailleurs, nous avons vu (*cf.* 2.2) que si cet argument (complément d'agent) n'est pas matérialisé dans la phrase passive, c'est parce qu'il n'appartient à la projection maximale d'aucun constituant de la phrase passive ; et comme tout argument doit faire partie de la projection d'une tête (verbale en l'occurrence), l'argument "implicite" en question, n'étant pas un argument du verbe, il ne reste qu'une solution, à savoir celle de constituant circonstanciel de phrase.

C'est à partir de ce concept de circonstant que nous croyons pouvoir rendre compte des deux exemples (du reste assez marginaux) donnés par S. Chaker (1984b : 139), et repris par L. Galand (*cf. Supra*) :

- (31) a- "(11) yəTwt s ɣur rBi = "il a été puni par Dieu"
il-a été frappé de chez Dieu
- b- (12) Y-Twadfr s wuŠn = "il a été suivi par un chacal"
il-a été suivi par chacal.

Comme toute phrase exige au moins un circonstant (*cf.* axiome 24 en 2.3) et que dans les phrases en (31) le sujet configurationnel, n'étant pas un agent, n'est pas un circonstant approprié ; alors le GP : s ɣur rBi et s wuŠn y remédie.

Mais, en réalité, tout adverbe pourrait occuper cette place : (nous adapterons (31b) au rifain) :

- (32) a- *ytwaɖfar s wuŠən
- b- ytwaɖfar s ɣirəɟ
il-pass-suivre-Acc avec nuit
"il a été (pour)-suivi la nuit"
- c- ytwaɖfar s ukəšud
il-pass-suivre-Acc avec bâton
"il a été (pour)-suivi avec un bâton"
- d- ytwaɖfar ɣar taDart
il-pass-suivre-Acc vers maison
"Il a été suivi à la maison"
- e- ytwaɖfar s šway šway
il-pass-suivre-Acc avec peu peu
"il a été (pour)-suivi très discrètement"

En supposant que ces manipulations sont valables pour le kabyle où le circonstant est instancié, nous devons remarquer que tous les GPs employés sont effaçables, mais non-mobiles : ils ne peuvent pas figurer en tête de phrase ; ce qui donne à entendre que le verbe n'admet pas d'être séparé de son circonstant (y compris le circonstant agentif = sujet),

Ainsi, on comprend pourquoi le GP du passif obéit à la contrainte de non-mobilité : car le sujet configurationnel n'y est pas agent.

Donc, il est fort important de rappeler (*cf.* Cadi, 1987a : 45) qu'en berbère, comme en arabe d'ailleurs, il n'existe pas de complément d'agent ; et que même en français, le complément en *par* ne fait pas partie intégrante de la morphologie passive ; "il n'est là qu'au titre du circonstant" souligne J. Cl. Milner (*Ibid* : 31).

Par conséquent, en bonne logique - et *a fortiori* - pour le berbère, il est raisonnable de ne pas parler "d'agent" quand il s'agit du passif (*cf.* Chaker, *Ibid*), mais de circonstant.

3.3. Un paradigme "illusoire"

Après cette description du passif, est-il encore possible de le considérer comme le deuxième terme d'une relation de symétrie entre deux phrases synonymes où les positions syntaxiques seraient inégalement échangeables (disparition du sujet de l'actif lors du "passage" au passif !) ?

Bien au contraire, il s'est révélé à l'analyse que le passif (qui jouit d'ailleurs d'une "fausse" importance) est, au fond, syntaxiquement, autonome : tous les constituants de la construction passive sont explicables à partir de cette même configuration et rien n'exige le recours à une "phrase externe" (= l'active) ni à "son renversement" pour en rendre compte.

Ainsi, le passif est reconnaissable, comme structure syntaxique, par lui-même et aucun paradigme n'est alors nécessaire à son identification (*cf.* en berbère l'affixe *t* et la *cv* en position complément).

A ce propos, nous empruntons à J. Cl. Milner (*Ibid* : 68) le théorème suivant (son 6.1) :

(33) "le paradigme actif/passif est linguistique illusoire"

dont la conséquence immédiate est la remise en cause de l'approche transformationnelle dans toutes ses moutures (orthodoxe ou modulaire).

Comme nous l'avons constaté tout le long de ce chapitre, l'échange des fonctions et la symétrie entre phrase active et phrase passive ne sont pas réels. Empiriquement, rien ne rattache ces deux types de phrase pour qu'elles constituent un seul et même phénomène syntaxique (*cf.* paradigme)²¹.

²¹ La synonymie (douteuse en tant que telle) et la paraphrase ne peuvent pas servir de base à la construction d'un paradigme unitaire.

Qui plus est, le passif à lui seul (*cf. supra*) est le résultat de la conjonction de plusieurs paramètres, généralement, indépendants et hétérogènes.

Donc, sur le plan linguistique, le paradigme du passif est une illusion. Il ne serait pas déraisonnable de penser que cette illusion soit totalement "étrangère à la syntaxe". La tradition terminologique occidentale (*cf.* philosophie, anthropologie et psychologie) a toujours mis face à face, actif et passif ou agent et patient qui sont les deux éléments d'une "stricte symétrie" mettant en correspondance action et passion. Rien ne saurait se passer en dehors de ces deux termes qui semblent constituer un passage obligé dans toute analyse qui se voudrait globale et unitaire. Ces deux derniers attributs joints à la notion de symétrie qui fonde l'illusion en question sont les trois propriétés attribuées au passif linguistique qui ne s'y reconnaît pas.

A l'origine, il y eut un schème culturel qui définit une ambivalence (action/passion) pour chaque proposition, et au lieu d'expliquer en quoi deux structures linguistiques sont différentes, il fonde la logique illusoire qui croit qu'une seule forme suffit à "exprimer la symétrie réversible".

Ainsi, le couple non-linguistique actif/passif va déteindre sur l'observation des faits linguistiques : certes, on peut admettre qu'à l'agent répond symétriquement le patient ; mais il est faux de dire - nous l'avons vu pour le berbère en tout cas - que dans la langue qui les exprime, il y a réellement symétrie au niveau des formes (*cf.* en berbère "disparition" du sujet de l'actif qui est censé compléter cette symétrie illusoire !). On est obligé de constater alors que l'origine culturelle dudit schème (civilisation grecque) n'est pas la langue.

Mais, d'où vient-il ?

Voilà bien une question qui risque de nous entraîner loin du passif qui mérite, d'ailleurs, qu'on prenne au sérieux l'ambiguïté dont il constitue le réflexe linguistique.

CHAPITRE V

DU VERBALISATEUR TRANSITIVANT AU CAUSATIF-FACTITIF : UN PROBLEME D'AGENTIVITE

1. Considérations générales

1.1. Questions de métalangue

Nul n'ignore l'importance capitale des concepts dans le développement de la recherche en linguistique. Sans tomber dans le piège des querelles terminologiques, nous essayerons, dans cette section, de démêler l'écheveau métalinguistique de l'affixe *s* en berbère, qui - comme le mentionne d'ores et déjà le titre de ce chapitre - est apparemment plurivoque : "transitivant", "causatif", "factitif" et même "verbalisateur".

D'emblée, le terme qui a le plus fait fortune dans le domaine berbère est celui de "forme (idée) factitive" que nous relevons chez E. Laoust (1932 : 37, et 1939 : 132) ; A. Renisio (1932 : 59) ; A. Basset (1952 : 12).

Notons que chez les deux premiers auteurs, "la forme factitive" est donnée à côté (donc comme parasynonyme) de la "forme transitive" sans aucune note terminologique.

Le premier linguiste berbérisant à avoir exprimé ses réserves à l'égard de cette terminologie - facilement consacrée - est L. Galand (1969b : 98, note 24) qui écrit :

"le terme factitif qui ne caractérise pas parfaitement le verbe dérivé à préfixe *s* n'est employé ici que par commodité" (*cf.* également L. Galand, 1960 : 1217).

Quant à K. G. Prasse (1973 : 56), il opte pour la dénomination de "causatif" concernant cet affixe prédicatif verbal.

T. G. Penchoen en fait de même, mais explicite le terme "factitif" par la notion de cause (1973a : 47).

De son côté, E. T. Abdelmassih (appartenant au courant génératif) rejoint K. G. Prasse en utilisant le mot "causatif" sans justification aucune. Justification qui est fournie, par contre, par F. Bentolila (1981 : 385) qui adopte lui aussi le terme de "causatif".

S. Chaker (1973 : 194) parle de "forme factitive" à propos de *s* suivant d'assez près A. Basset (*cf.* les autres affixes). Dans sa thèse d'état (1978 : 73), l'auteur distingue entre les "fonctions syntaxiques et les valeurs sémantiques" des affixes "dérivatifs". Ainsi, le *s* peut "fonctionner comme "verbalisateur" (dans -20% des cas), ou comme "transitivant" (+80% de cas)¹.

¹ Il reprend ces mêmes données statistiques avec la même terminologie dans S. Chaker (1984b : 137).

Par ailleurs, il précise que pour les 80%, le morphème *s* a la distribution suivante :

- dans +85% des cas, il transforme un verbe intransitif en un transitif.
- "parmi les 15% de bases restantes, la grande majorité est constituée par des verbes du type mixte qui deviennent alors strictement transitifs :

bases mixtes	+ s -----▶	dérivés transitifs
(transitifs/intransitifs)	fsi	Sfsi
	"fondre"	"faire fondre"

Relevons - par la même occasion - cette intéressante observation : "les cas de combinaison avec des verbes transitifs purs sont rares" (nous reviendrons en 2.2. sur ces questions).

Rappelons que la fonction de "transitivant" qu'assume cet affixe verbal avait déjà été dégagée par A. Akouaou (1976) pour le parler de Tiznit.

Nous relevons chez M. Chami (1979 : 224) la dénomination hybride non justifiée de "transitivant, factitif".

Pour notre part, nous avons dans K. Cadi (1981 : 138) souscrit entièrement à la position de L. Galand (1960 et 1969b) en utilisant la terminologie formelle, mais - avouons-le - assez muette, de formes en (*s, t, n, m*) dénuées de sens (*sic* !) et ravalées à un rang mécaniquement formel de (+préfixe).

A ce propos, il faut souligner une évolution dans la position de L. Galand (1987 : 151 et 153) qui distingue dans la forme en *s* deux cas de figure : "la transformation factitive" qui "s'applique à des verbes transitifs ou à des verbes réversibles" (p. 151) et "la transformation causative" concernant les "verbes intransitifs" (p. 153) : (ce choix sera repris et discuté plus loin).

D'autre part, l'auteur semble rejeter - du moins partiellement - le terme de "transitivant" qui, dit-il, "ne s'exerce que dans une partie des cas" (nous y reviendrons aussi).

Evidemment, dans la tradition anglo-saxonne, on ne trouve pas la notion de factitif, mais celles de causatif (*cf.* J. Lumsden & L. Trigo, 1987 : 79) et de "transitivization" (*cf.* Guerssel, 1986 : 14).

Qu'en est-il maintenant de ce phénomène métalinguistique chez certains linguistes "européens" (et dans les dictionnaires, spécialisés ou non) ?

Le même phénomène linguistique réel est dénommé, selon les auteurs, soit "factitif" (*cf.* N. Ruwet, 1972 : 126), ou causatif (*cf.* A. Rouveret & J. R. Vergnaud, 1980 et ML. Zubizarreta, 1986 : 279).

Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples pour se rendre compte que les deux termes

"causatif" et "factitif" renvoient à la même donnée empirique exprimée différemment par les langues, à savoir la CAUSATION au sens large englobant également la transitivité, car d'après J. Lyons (*cf.* l'hypothèse de la "décomposition lexicale", 1980 : 121) certains verbes transitifs sont des "causatifs du premier ordre (ou simples)", comme le montre le verbe "tuer" :

(1) Jean a tué Paul.

Ce verbe est dit "transitif-causatif".

Pour ne pas anticiper sur des points prévus dans la suite du chapitre, nous allons reprendre la question des définitions, notamment celles des dictionnaires.

Ainsi, dans *le Lexique de la terminologie linguistique* de J. Marouzeau (1969), le terme causatif (P. 44) reçoit la définition suivante :

"forme verbale susceptible d'exprimer que le sujet fait faire l'action au lieu de la faire lui-même" ; tandis que l'article factitif (p. 93) y renvoie à son doublet "causatif".

Pour le *dictionnaire de la langue française, Petit Robert I* (1979 : 749), le factitif "exprime que le sujet est la cause de l'action, sans agir lui-même. Verbes intransitifs à valeur factitive".

Le dictionnaire de linguistique de J. Dubois et al. (1973 : 79) donne d'entrée de jeu "causatif" et "factitif" comme des synonymes, mais apporte des nuances juste après :

"On distingue parfois le factitif, qui exprime une action que l'on fait faire à quelqu'un, spécifié ou non, et le causatif, qui exprime un état résultant de l'action que l'on a faite : ainsi, le causatif *Pierre a caramélisé du sucre* signifie que Pierre a fait (en chauffant) que le sucre est devenu caramel".

Sous l'article "factitif" (p. 205), on relève la même définition générale d'un verbe dépendant d'un autre dont le sujet est la source du procès ;

"mais un même verbe peut avoir le sens actif et le sens factitif (*Pierre construit une maison en banlieue* est ambigu selon le métier de Pierre). (...)

"Dans d'autres langues, comme en latin, il existe des affixes particuliers pour le factitif ..."².

Après ce bref parcours contrastif des différents points de vue sur le phénomène en question, nous proposons les observations suivantes :

1^è Il s'agit d'une notion interprétative (sémantique) générale répondant à un besoin logique et linguistique réel : exprimer la CAUSE au sens large.

2^è Ce phénomène montre qu'au-delà de sa diversité terminologique, il jouit d'une unité

² Nous signalons ce procédé affixal parce qu'il est utilisé - à sa façon - par le berbère.

définitoire, à savoir l'introduction d'un agent.

3^e La nature affixale (*vs* lexicale en français, par exemple) de ce phénomène en berbère souligne la correspondance entre morphosyntaxe et morphologie dans cette langue, et son absence en français.

4^e Le terme factitif est dérivé du verbe "faire" d'origine latine (*cf. Petit Robert*), il ne saurait donc s'appliquer à toutes les langues du monde ; par contre celui de causatif issu du mot CAUSE a plus de chances d'être universel (*cf. la notion primitive de "causation"*).

5^e Etant donné que la notion d'agent est incluse dans celle plus générale de CAUSE, nous définirons en berbère l'affixe *s* comme un marqueur d'Agentivité et la phrase qui le comporte comme phrase causative³.

1.2. Les données du rifain

En rifain, l'affixe prédicatif *s* est très productif. Il s'associe à environ 30% des verbes du parler étudié (*cf. listes verbales interdialectales*). *Contra Cadi* (1981/87a : 42) nous ne parlerons plus de "dérivation" (*cf. 1.3 infra*), mais d'association simultanée et directe d'un schème en *s* (ou schème causatif) et d'une racine lexicale essentiellement primitive ou abstraite. Cette conception associative (*vs* "dérivationnelle") de la morphologie berbère est bien confirmée par les statistiques que nous avons présentées en 1981 comme étant des résultats du processus dérivatif : 50% des verbes complexes ont une base attestée dans le parler, 30% n'en ont pas, et 20% sont corrélés à des noms ou à des onomatopées. Il suffit de constater que 50% des verbes causatifs échappent à la prétendue morphologie dérivationnelle pour avoir des raisons de douter de sa pertinence (nous y reviendrons avec plus de détails en 1.3).

D'ailleurs, même l'argument diachronique de lexicalisation qui "fait du berbère une langue moins grammaticale et plus lexicologique", si l'on en croit L. Galand (1969b : 99), est sinon une preuve du moins un indice révélateur de la formation directe du mot en berbère *modulo* la théorie des schèmes et des racines.

Par ailleurs, l'affixe causatif *s* s'associe, en rifain, à des racines lexicales qui produisent (également) :

– des monolitères, par exemple :

√š x s --> səš
notion de "nourriture" faire/donner (à) manger

√r x s --> Sru
notion de "larmes" faire pleurer

³ Rappelons que la causativité présuppose la transitivité par définition ; de même qu'elle est le réflexe d'une diathèse forcément externe.

– des bilitères, ex :

$\sqrt{k.r}$ x s ----► səkar
"station debout" réveiller/ faire lever

$\sqrt{q.r}$ x s ----► Sḡar
notion de "descente" faire descendre

– des trilitères, ex :

$\sqrt{h.y.q}$ x s ----► shəYəq
notion de "mécontentement" mécontenter

$\sqrt{q.q.ε}$ x s ----► səqḡəε
notion "d'aiguïsement" aiguïser

– des quadrilitères, ex :

$\sqrt{q.r.ž.ε}$ x s ----► səqrūžəε
notion de "dégringolade" faire dégringoler

$\sqrt{b.r.š.n}$ x s ----► sḡaršən
notion de "noirceur" noircir/rendre noir

– des quinquilitères, ex :

$\sqrt{k.r.m.b.š}$ x s ----► səkrumbəš
notion de "boucles" boucler

Cet affixe peut se combiner avec d'autres et former un seul schème pour une même racine ; mais où *s* est la tête fonctionnelle⁴ :

– sm, par exemple :

\sqrt{r} x sm ----► smir
notion "d'écoulement" transvaser

– sms, ex :

$\sqrt{r.q}$ x sms ----► səmsərqa
"faire (se) rencontrer/provoquer une rencontre"

– sn, ex :

$\sqrt{h.z}$ x sn ----► sənhəz
notion de "secousse" faire bouger

$\sqrt{d.š.r}$ x sn ----► səndšar
notion de "turbulence" rendre turbulent/ gêter

⁴ Pour le Touareg (tahaggart) K. G. Prasse estime que "le 1^{er} membre est secondaire par rapport au 2^e (excepté MM)" (1972 : 56). Par contre, S. Chaker (1978 : 308) affirme que "par leur comportement syntaxique ils sont tous assimilables au morphème *s* (transitivant)".

D'autre part, l'affixe prédicatif verbal *s* connaît, actuellement en rifain, trois distributions qui, au fond, obéissent toutes au même principe fonctionnel, à savoir l'introduction d'un agent.

1^{er} Comparés aux verbes simples formés sur la même racine, les causatifs (dans 50% des cas) permettent de trancher la situation ambivalente des verbes T et/ou I, à l'exception des verbes réversibles (*cf.* chapitre 3, § 1.2.3.2.) et contrairement à ce que dit L. Galand (1987 : 151), en les faisant basculer dans la classe des transitifs-causatifs. Ainsi, le verbe *irḡ*, "(s)'habiller" entre dans une double construction, on a :

- (2) a- yirḡ ḥəMu ʔaqmiʔat i Mi-s
 il-habiller-Acc Hemm ou chemise à fils-son
 "H. a mis une chemise à son fils (qui est un bébé)"
- b- yirḡ ḥəMu
 il-s'habiller-Acc Hemmou
 "H. (s)' est habillé"

Dans (2a) le verbe exprime une valeur active, c'est-à-dire que le sujet *y* a le th-rôle agent : il s'agit d'une diathèse externe ; tandis que dans (2b) il a une interprétation réfléchie ou stative (celle d'un "adjectif verbal") ; autrement dit le sujet *y* est le siège du procès.

Confrontée aux deux occurrences du verbe simple, la forme causative issue de la même racine et qui a la réalisation suivante :

- (3) ySirḡ ḥəMu i Mi-s
 il-caus-habiller-Acc Hemmou à fils-son
 "H. a habillé son fils" (au sens où il lui a acheté des habits)

se distingue syntaxiquement et sémantiquement aussi bien de (2a) par l'impossibilité d'actualiser un objet indirect (direct en 3), et par son sens (*cf.* traduction de 3) ; que de (2b) par la présence d'un sujet agent et partant son interprétation sémantique. De plus, cet exemple montre que la forme causative est un doublet/concurrent de la forme simple quant à l'expression de la transitivité qui suppose la condition d'agentivité.

2^{es} Quand les verbes simples formés sur la même racine que les causatifs sont transitifs, le pouvoir productif de ceux-ci ne dépasse pas 25%, et leur structure phrastique se caractérise en plus de l'insertion d'un nouvel agent par la présence d'un objet indirect (sujet du verbe simple) :

- (4) a- ʔarḅu yamna asymi
 elle-endosser-Acc yamna bébé
 "Y. a porté le bébé sur son dos"
- b- ʔəSarḅu tməʔuʔ asymi i yamna
 elle-caus-endosser-Acc femme bébé à Yamna
 "La femme a mis le bébé sur le dos de Yamna"

3^e Par rapport à presque 25% de verbes simples intransitifs qui partagent avec les causatifs la même racine, ceux-ci sont transitivés par *s*.

Rappelons que les verbes intransitifs se répartissent en deux sous-classes du point de vue diathétique : les verbes à diathèse interne (*Təs*, "dormir" ; *farh*, "ê. content") et les verbes à diathèse externe (*Fəğ*, "sortir" ; *həLəF*, "s'engager dans l'armée").

Ce rappel est intéressant parce qu'il permet de mettre en relief la notion d'agentivité à laquelle est attaché l'affixe *s* et qui est indispensable pour le groupe des verbes à diathèse interne :

- (5) a- **ibəRəq** **uməDukər inu**
 il-se-fâcher-Acc ami à-moi
 "mon ami s'est fâché"
- b- **sbaRqəğ** **aməDukər inu**
 caus-fâcher-je-Acc ami à -moi
 "j'ai irrité mon ami"

Quant au groupe des verbes à diathèse externe, du fait même que leur sujet est agent, l'association du *s* y est très limitée à quelques racines, et son impact est, en fin de compte, l'introduction d'un nouvel agent et l' "intérieurisation"⁵ du sujet du verbe simple :

- (6) a- **yFəğ** **həMu**
 il-sortir-Acc Hemmou
 "H. est sorti"
- b- **Sufğəğ** **həMu**
 caus-sortir-Acc-je Hemmou
 "j'ai fait sortir Hemmou"

1.3. L'affixe *s* : dérivation ou association ?⁶

L'idée d'une morphologie non-dérivationnelle ou associative n'est pas tellement étrangère au domaine berbère.

Ainsi, dans son séminaire de l'E. P. H. E. (4^e sect.), L. Galand (1987) avait suggéré, à propos justement du causatif, de considérer que ce verbe composé est formé directement à partir de la racine avec un schème en *s*, et non pas dérivé du verbe simple. Ses arguments sont essentiellement morphologiques, et ce n'est pas des moindres.

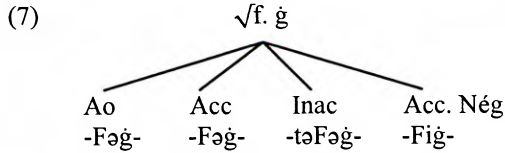
De son côté, F. Dell (séminaire de N. Ruwet, 1988 à Jussieu) a proposé une analyse morphologique dite non-concaténative (ou associative) de tachelhit (parler des Imdlawn).

⁵ Nous reviendrons sur cette notion et sa motivation dans la 2^e section de ce chapitre, ainsi que sur d'autres points qui ne sont qu'effleurés ici.

⁶ Cette opposition s'estompe si le terme dérivation désigne "de façon générale le processus de formation des unités lexicales" d'après Dubois et al. (1973 : 141).

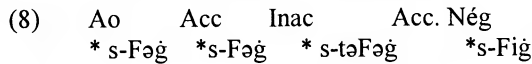
A la suite de ces deux auteurs, et surtout à partir du travail de M. Guerssel (1986 : 89-93), nous soutiendrons l'hypothèse de la formation simultanée et associative du mot en berbère à l'aide d'une racine et d'un schème.

Ainsi, soit une racine lexicale impliquant l'idée de "sortir" et les verbes qui naissent à partir d'elle, conformément au constituant Asp.V :

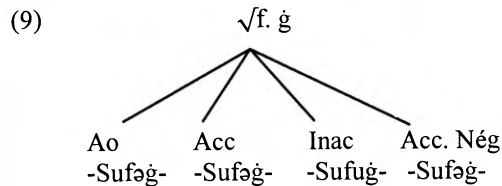


ce qui est obtenu correspond à la base verbale à laquelle sont adjoints des affixes qui forment avec elle le mot simple.

Voyons maintenant comment se réalise morphologiquement la notion de causativité. Essayons l'hypothèse de la dérivation du causatif à partir du verbe simple :



Nous voyons que toutes ces formes sont mal formées, et qu'il faut pour leur bonne formation, les construire directement sur la racine à l'aide du schème causatif : dont *s* est la tête fonctionnelle spécifique :



Prenons un autre exemple pour mieux fixer les idées ; soit une racine ayant le sens virtuel de la "vente" : $\sqrt{n. z}^7$.

Pour ne pas être obligé de supposer l'existence d'une forme simple non-attestée en rifain, la morphologie associative permet d'échapper à ce faux problème, et l'on a les réalisations suivantes de cette racine :

- (10) a- Zənz (Ao), Zənz (Acc), znuza (Inac), Zənz (Acc. Nég)
 b- Mənz (Ao), Mənz (Acc)

⁷ Contrairement au chleuh par exemple : tmənza (Inac), tmənzi (Inac. nég), Mənz (Acc. nég) selon Galand (1987 : 153) ; cette racine n'a pas en rifain de formes simples : *nz (Ao).

Un autre argument empirique qui milite en faveur de l'hypothèse associative nous vient des verbes comportant l'affixe *s*, mais n'ayant pas de correspondants verbaux dits simples, et entretiennent des relations lexicales conceptuelles avec des nominaux (ou des onomatopées).

A l'instar de la conception commune en linguistique berbère concernant ce point, nous avons considéré dans Cadi (1981/87a : 113) que ces verbes sont "dérivés" des bases nominales (ou onomatopéiques), par exemple : *siwr*, "parler" viendrait de *awar*, "parole"/"discours", et *sɔwɔwɔw*, "lancer des you you" serait issu de *ariwriw*, "un you-you". Mise à l'épreuve de l'observation, cette conception s'avère erronée. Soit le cas de *awar*, "parole" :

(11) $\sqrt{w.r} \text{ -----} \rightarrow \text{awar} \text{ -----} \rightarrow * \text{sawar (bloqué)}$

Par contre, la constitution du verbe en *s* à partir directement de la racine donne un verbe bien formé (et il en est de même pour le nom) :

(12)

a-	$\sqrt{w.r}$	x		s		→	siwr	(parler)	
b-	$\sqrt{w.r}$	x	{	vc ₁ a	vc ₂ a	}	→	awar	(parole)

L'hypothèse associative directe prend plus de poids si l'on tient compte des relations de sens entre les formes simples et les formes composées comme semble le faire F. Bentolila (1981 : 385) à propos de l'affixe *s*. Il écrit :

"Il serait hasardeux d'expliquer les constructions des synthèmes en *s* comme des transformées des constructions des bases verbales d'où il dérivent. (...). Par exemple, *Sfhm* n'est plus analysé en *S* (causatif) + *fhm* "comprendre" mais est pris globalement comme le français "expliquer".

(797) ad aḥ tnt tSfhmd qaḥ
tu vas nous les expliquer toutes"

L'auteur mentionne des exemples allant dans le même sens, mais qui sont troublants pour le linguiste, et tout particulièrement pour l'étymologiste :

"Comment passe-t-on de *ams* "frotter" à *sims* "se frotter" ? ⁸ (...) où est l'agent ?

"comment passer de *ašr* "voler, commettre un larcin" à *Sišr* "accuser à tort quelqu'un de vol" ?

L'auteur risque une interprétation assez sceptique :

⁸ L'auteur donne une périphrase qui capte relativement mais vaguement la valeur originelle : "ne fais pas en sorte que tu sois frotté".

"Peut-être que *Sišr* c'est "faire voler" non pas effectivement mais verbalement : "faire de quelqu'un un voleur, lui inventer des larcins".

Par ailleurs, un verbe comme "*Sird*" ce n'est pas "faire que quelqu'un ou quelque chose soit lavé" (*rid*) mais tout simplement "(se) laver".

Il est certainement question dans ces cas là de lexicalisation du *s* qui perd son statut d'opérateur causatif.

En rifain, la forme verbale simple de cette racine $\sqrt{r. \underline{d}}$ a pratiquement la valeur d'un "adjectif verbal" :

- (13) a- $y\underline{Sird}$ $həMu$ $rkas$
 il-caus-laver-Acc Hemmou verre
 "H. a lavé le verre"
- b- $y\underline{irid}$ $rkas$
 il-ê-lavé-Acc verre
 "le verre est lavé" (cf. les réversibles au chapitre : 5)

Parfois le processus de lexicalisation peut s'accompagner d'une neutralisation de la valeur du *s* et de ce fait le verbe simple et le verbe complexe sont équivalents ; ce qui exclut, par voie de conséquence, que la langue puisse "dériver" une forme verbale composée d'une autre simple pour lui accorder la même distribution, en voici un exemple (cf. également, F. Bentolila, *Ibid* : 386) :

- (14) a- $t\underline{g}ae\underline{d}$ $t\underline{m}g\underline{ar\underline{t}}$ $\underline{t}han\underline{s}əT$
 elle-relever-Acc femme sac
 "la femme a relevé le sac"
- b- $t\underline{s}gae\underline{d}$ $t\underline{m}g\underline{ar\underline{t}}$ $\underline{t}han\underline{s}əT$
 elle-caus-relever-Acc femme sac
 "la femme a relevé le sac"

Mais, ce même verbe employé dans une autre occurrence de la même entrée, à savoir "monter", rejette, évidemment, le marqueur *s* :

- (15) a- $t\underline{g}ae\underline{d}$ $t\underline{m}g\underline{ar\underline{t}}$ $\underline{t}sawnt$
 "elle-monter-Acc femme pente
 "la femme a gravi la pente"
- b- * $t\underline{s}gae\underline{d}$ $t\underline{m}g\underline{ar\underline{t}}$ $\underline{t}sawnt$
 elle-caus-monter-Acc femme pente

Que le verbe en *s* ne soit pas "dérivé" du verbe dit simple est confirmé, encore une fois, par la morphologie aspectuelle de l'inaccompli, de façon drastique :

- (16) a- Tgaead^9 təmɣart thanʂəT
 elle-Inac-relever femme sac
 "la femme est en train de relever le sac"
- b- təsgaead təmɣart thanʂəT
 elle-caus-relever-Inac f femme sac
 "la femme est en train de relever le sac"
- c- ** təstgaead təmɣart thanʂəT

Enfin, l'hypothèse associative permet de faire l'économie du terme "verbalisateur" appliqué, dans certains cas, à l'affixe *s*.

2. Statut et interprétation du marqueur *S*

2.1. Un affixe tête de son domaine

Nous savons que l'affixe est la tête du mot morphologique (*cf.* Baker, 1985 ; Rouveret 1987b et ici-même), et que le mot morphologique en berbère peut correspondre à une projection maximale (*cf.* chapitre 1).

En effet, l'affixe *s* est la tête du domaine verbal : G-Asp. V tel que nous l'avons défini dans les chapitres précédents.

Ce marqueur préside à une structure argumentale spécifique liée à la projection maximale du prédicat verbal dont il est la tête. Comme le *t*, il est donc de nature plutôt verbale que nominale (*cf.* chapitre 4 sous-section 2.1).

Cependant, nous ne suivons pas J. Lumsden & L. Trigo (1987 : 79) qui le considèrent comme un verbe à part entière ("a full verb") donnant naissance à une construction bi-propositionnelle ("bi-clausal"), autrement dit à une phrase complexe. Ce qui est - apparemment - difficile à admettre, en berbère, dans la mesure où il n'y a qu'un seul verbe conjugué (fléchi et fini) ; de plus l'affixe est, par définition, un morphème lié. Bien plus, si M. L. Zubizarreta a raison, "les verbes causatifs (même) dans les langues romanes, bien que Mots sur le plan morpho-phonologique, fonctionnent comme des morphèmes liés sur le plan morphosyntaxique" (1986 : 279).

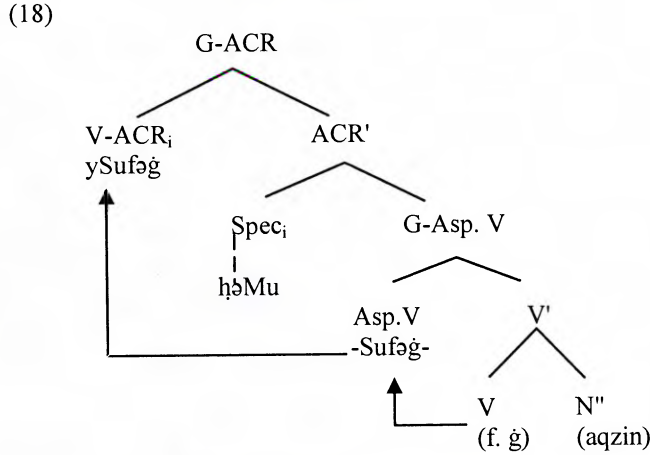
Si dans ces langues "il n'y a pas de correspondance nécessaire" entre la morphosyntaxe et la morpho-phonologie, en berbère (et sans doute dans les langues chamito-sémitiques), cette correspondance est de mise (*cf.* 1.1 dans ce chapitre et chapitre 1.). Ce qui confère à cet affixe syntaxique et aux autres (= *t*, *m* et *n*) le statut d'auxiliaires verbaux tant ils marquent le verbe auquel ils sont incorporés d'une morphologie spécifique.

⁹ Le T (tendu) est le résultat de l'assimilation du clitique marque d'accord du fém. sg : t et du morphème appartenant au schème de l'Inac : *t*.

D'ailleurs, ils apparaissent comme spécificateurs du V' sous la projection maximale G-Asp. V. Soit l'exemple suivant avec l'affixe *s* nous concernant :

- (17) ySufəg həMu yaqzin
 il-caus-sortir-Acc Hemmou chien
 "H. a fait sortir le chien"

La représentation arborescente de cette phrase est :



Dans (18), l'occurrence du marqueur causatif *s* donne lieu à une structure thématique et argumentale active et transitive où l'argument indirect est un sujet agentif et l'argument direct est un complément d'objet, mais entretenant un rapport sémantique particulier avec le verbe complexe matérialisable dans une phrase autonome du genre :

- (19) yFəg wqzin
 il-sortir-Acc chien
 "le chien est sorti"

où le sujet est, également, agent. Or, nous venons de voir que les verbes en *s* définissent une phrase et une seule ; et étant donné que la syntaxe apporte une et une seule position sujet par phrase, il ne peut donc s'y réaliser qu'un seul th-rôle externe, en l'occurrence le th-rôle agent lié à l'affixe *s* qui est la tête du verbe complexe. Il est donc - en tant que tête ou opérateur - capable d'attribuer un rôle au moins à un argument, à savoir l'argument indirect ou le sujet. Mais, cet affixe a-t-il une projection syntaxique fonctionnelle ? C'est ce que nous allons voir à l'aide d'exemples :

- (20) a- ySudəm həMu yamna
 il-caus-embrasser-Acc Hemmou Yamna
 "H. a embrassé Yamna"

- b- Sğariğ tafransist i yməğrabəYən
 caus-étudier-je-Inac français à Marocains

"j'enseigne le français aux Marocains"

- c- YSgar ḥməd ɾarwa Nəs
 il-caus-étudier-Acc Ahmed progéniture de-lui
 1° "Ahmed a été le maître de ses enfants"
 2° "Ahmed a payé les études à ses enfants"
- d- *ySəwɟa ḥəMu uma-s
 il-caus-tomber-Acc Hemmou frère-son
- e- yǧɟər ḥəMu uma-s
 il-renverser-Acc Hemmou frère-son
 "H. a renversé/ fait tomber son frère"

(20a) est une phrase transitive où les deux positions syntaxiques sont remplies par les arguments adéquats : l'un supportant le th-rôle agent et l'autre le th-rôle siège (patient). L'affixe *s* y est associé à une racine \sqrt{d} . m qui ne fournit pas de verbe simple, mais un nom : *udəm*, "visage". Cet affixe, étant lexicalisé, il n'est partant plus la tête fonctionnelle de la projection syntaxique, par conséquent, le verbe a une seule projection maximale (la projection lexicale).

Avec (20b), nous avons la réalisation du causatif morphologique *s* qui est engendré par la base (*contra* J. Ouhalla, 1988 : 321 et *passim*) sous le noeud Asp. V, et qui est incorporé à la racine \sqrt{g} . r conformément au principe affixal de Baker (1985, *cf.* chapitre 1 ici-même).

Le marqueur causatif est - selon ce principe - la tête fonctionnelle de "la projection maximale G-Asp. V ; et puisqu'il n'a pas, en berbère, le statut d'un mot complet et accentuable, sa projection est donc celle d'une entité auxiliaire se caractérisant par une incomplétude thématique.

Mais, dans cette phrase, l'affixe *s* définit une configuration causative qui est entrelacée avec la projection lexicale de la racine. Ainsi, avec le schème en *s* et la structure conceptuelle primitive (*cf.* Guerssel 1986) de l'entité lexicale (racine) nous obtenons une seule phrase certes, mais avec deux projections entrelacées (ou "tressées") où le sujet du verbe complexe occupe la position canonique gouvernée par le verbe, ou plutôt sa tête *s*, qui impose les marques d'accord du sujet agentif au verbe complexe.

La structure lexicale de la racine en question étant transitive, nous obtenons une structure argumentale avec deux positions internes correspondant à deux th-rôles différents : siège et bénéficiaire (nous y reviendrons en 2.2).

Dans (20c) il est question d'une ambiguïté interprétative induite par le causatif *s* incorporé à une racine qui peut produire un énoncé où le verbe est simple et ayant un sujet agentif (+hum) :

- (21) ḡrin tarwa Nəs tafransist
 étudier-ils-Acc progéniture de -lui français
 "Ses enfants ont étudié le français"

Concernant (20d) et (20e), nous dirons qu'il s'agit là d'un contraste intéressant (Cf. 2.2 *infra*) qui montre que certaines racines refusent de s'associer à l'affixe *s* (20d), et que d'autres sont marquées intrinsèquement (+cause) puisqu'on a un verbe transitif-causatif (ou un causatif lexical et non pas morphologique)¹⁰ à savoir ḡḡər, "faire tomber".
 On a alors la relation suivante entre (a) et (b) :

- (22) a- ywḡa ḡməd
 il-tomber-Acc Ahmed
 "A. est tomber"
- b- yḡḡər ḡəMu ḡməd
 il-faire-tomber-Acc Hemmou Ahmed
 "H. a fait tomber Ahmed"

Ceci nous amène à considérer, pour mieux cerner la distribution de l'auxiliaire *s*, le rapport entre la "transitivité et l'agentivité".

2.2. Transitivité et agentivité

Nous venons de voir que l'incorporation du foncteur *s* (= opérateur syntaxique) à la racine lexicale qui l'admet s'accompagne de l'instanciation du th-rôle agent dans le verbe ainsi formé (puisque le *s* est un auxiliaire de verbalité). De plus, mises à part les racines onomatopéiques, le verbe en *s* définit, au maximum, une structure prédicative à trois arguments supportant les fonctions de sujet, objet direct et objet indirect (cf. projection maximale et sous-catégorisation dans les chapitres qui précèdent).

Ainsi, agentivité et transitivité semblent constituer une corrélation fondamentale pouvant servir de base à l'analyse des formes verbales en *s*.
 En effet, dans une optique dérivationnelle (notons qu'à ce niveau d'analyse, celle-ci rejoint le point de vue représentationnel), F. Bentolila (1981 : 386-389) illustre ladite corrélation en dressant la liste des bases auxquelles peut s'attacher l'affixe *s* :

- "les bases sans objet ni régime indirect 8.30. L'agent du procès de la base devient le patient du procès du syntème. (...) :

yufrw/ iSifrw t urba
 il s'est envolé/ l'enfant l'a fait s'envoler"

¹⁰ Ouhalla (1988 : 317, note 11) qui a travaillé sur le parler des Ayt-Ouriaghels donne la racine \sqrt{z} . r, "course" comme refusant l'affixe *s*. Nous devons signaler que chez Iqerâeyyen, le verbe complexe existe : (i) *Sizrəḡ idaMən*, "j'ai fait couler du sang", (ii) *mayMi ḡa-yi təSaZarəḡ aMu*, "pourquoi tu me fais courir comme ça".

- "les bases avec régime indirect :
 idur usğun i Šžrt "la corde entoure l'arbre"
 Sđurh asğun i Šžrt "j'ai entouré l'arbre avec la corde"

- "Les bases avec objet :

8.32. Dans ce cas, nous avons deux types de synthèmes en *s* : (...)

- type à régime indirect :
- 8.33. yusy urba aysum "l'enfant a pris de la viande"
 Sisiḥ aysum i wrba "j'ai fait prendre de la viande à l'enfant"

Comme on le voit (...) l'agent (...) devient régime indirect du synthème Sisiḥ"

- type à objet :
- 8.34. indw urba iğzr "l'enfant a traversé la rivière"
 Sndwḥ arba i iğzr "j'ai fait traverser la rivière à l'enfant (...)"

Le plus intéressant pour nous est la remarque que fait l'auteur (p. 38) sur la distribution du *s* par rapport aux bases avec objet. Il note ceci :

"Quand ce synthème en *s* existe, le régime indirect exprime toujours l'agent et jamais le destinataire".

Cette idée mérite discussion, car elle semble violer le principe de non-redondance fonctionnelle (cf. chapitre 3 n° 17, nous y reviendrons en 2.3) en posant deux th-rôles agents dans un même domaine syntaxique (= phrase).

Toujours dans la même perspective dérivationnelle et en plus dans la même école linguistique, S. Chaker (1983 : 307-8 et 1984b : 137) après avoir signalé le rôle de "verbalisateur" de l'affixe *s*, il en fixe la fonction syntaxique essentielle :

"*s* est centralement un morphème orientateur transitivant" (cf. statistiques en 1.1. ici même).

Les bases de dérivation sont alors - selon l'auteur - intransitives ou mixtes¹¹.

Nous nous devons de signaler que l'exemple donné par Chaker pour illustrer le cas des bases mixtes est ambigu, en rifain, car le même verbe simple *y* a une autre entrée lexicale qui l'intègre dans la sous-classe des verbes réversibles dits aussi anti-causatifs en règle générale (cf. 23c) ; d'où les énoncés suivants (cf. chapitre 3 § 1.2.3.2.) :

- (23) a- yfsi ḥəMu yasğun
 il-détacher-Acc Hemmou corde
 "H. a détaché la corde"

¹¹ Pour une conception critique de ce terme "mixtes" cf. §1.2.3 du chapitre 3 dans ce travail : les verbes à la fois T et I.

- b- yfsi wsġun
 il-se-détacher-Acc corde
 "La corde s'est détachée"
- c- ** ySəfsi həMu yasġun
 ll-caus-détacher-Acc Hemmou corde

Face à la fonction de transitivation de *s*, l'auteur pose la nécessité de l'agent, et signale, en passant, que "les cas de combinaison avec des verbes transitifs **purs** sont rares" (C'est nous qui soulignons).

Ainsi, le traitement que fait S. Chaker du *s* tombe sous le coup de la corrélation "transitivité/agentivité", même si la terminologie utilisée manque de précision, à nos yeux, (cf. "bases mixtes", "orientateur-transitivant", "transitifs purs", et "1^e déterminant indifférencié").

Quant à L. Galand (1987 : 151-155), s'inspirant des travaux de L. Tesnière sur la valence verbale, il propose deux cas de figure dans le fonctionnement de l'affixe *s* selon, justement, le critère de transitivité qu'il finit par relier (P. 155) à la notion d'agent. Les deux cas, qui correspondent à deux valeurs sémantiques (ou interprétatives), sont : "la transformation factitive" qui "s'applique à des verbes transitifs ou à des verbes réversibles", et la "transformation causative" qui "s'applique à des verbes intransitifs".

Autant les termes de factitif et de causatif peuvent passer pour des parasyonymes¹² quoique discutables (cf. 1.1 *supra*), autant celui de "verbes réversibles" doit être soigneusement précisé (cf. 1.2.3.2. du chapitre 3) car ceux-ci se définissent, entre autres traits, comme étant anti-causatifs (cf. 23c) ; du moins de façon cruciale en rifain où toutes les racines qui produisent des verbes réversibles sont récalcitrantes à l'affixe *s* (rappelons que "réversibles" ≠ verbes T et/ou I).

D'autre part, dans la mesure où la notion de transitivité englobe aussi la position d'objet indirect (en plus de l'objet direct), il n'est donc pas exclu, *a-priori*, de caractériser le *s* d'affixe "transitivant", tant il est vrai que la transitivité peut englober lexicalement la notion de cause (cf. l'exemple 22a *supra*).

En tout cas, selon J. Lyons (1980 : 125), "il existe aussi des verbes transitifs qui sont factitifs".

Ces deux remarques mises à part, nous adhérons complètement à l'analyse présentée par L. Galand, et surtout à sa conclusion, qui sera également la nôtre, savoir l'introduction d'un nouvel agent s'agissant de la fonction fondamentale de *s*.

Après ce bref rappel des points de vue saillants sur la question en linguistique berbère, nous allons, à présent, en nous basant sur les travaux de M. Guerssel (1986) et de M. L. Zubizarreta (1986) tenter de présenter une analyse du verbe complexe (ou verbe en *s*) dans le cadre de la corrélation indiquée *supra* en 2.2.

¹² "il est toujours possible de traiter les verbes factitifs comme des causatifs" écrit J. Lyons (1980 : 125). L. Galand reste quand même prudent en adoptant une position nuancée (cf. notes 16 et 17) aussi bien par rapport à l'opposition "factitif-causatif" (à nos yeux purement terminologique en berbère) qu'en ce qui concerne les verbes réversibles.

essentiellement de la nature lexicale de l'argument supportant le th-rôle siège.

Si cet argument est en même temps un complément sémantique (donc réellement siège du procès exprimé par un verbe événementiel) alors l'association du marqueur causatif est bloquée (cf. 24a) :

(26) a- yksi həMu tyazit
 il-prendre-Acc Hemmou poule
 H. a pris la poule"

b- *√k. s x s = * ySəksi h̄məd̄ tyazit i h̄əMu

Il est curieux de constater, à ce propos, que dans le même parler (Ayt-Seghrouchen) ce verbe reçoit deux jugements différents quant à son rapport avec la forme en *s* : F. Bentolila le donne comme possible (cf. *supra* dans cette même sous section) et M. Guerssel (1986 : 63) le rejette :

"d. *Y-ss-usy wryaz aṭtas i wrba
 1ms TRANS-carry man : cst buckett dat boy :
 cst
 (i.e ; the man made the boy carry the bucket)

Mais si l'argument n'est pas lexicalement un vrai complément (ne sous-catégorisant pas un verbe événementiel), alors on a la configuration syntaxique suivante :
 Le th-rôle de l'argument indirect qui est intériorisé est attaché à la position objet indirect (soit la racine √r. b, "endosser/ porter sur le dos") :

(27) a- tarbu yamna asymi
 elle-endosser-Acc yamna bébé
 "Y. a porté le bébé sur son dos"

b- təSarbu t̄məT̄uṭ asymi i yamna
 elle-caus- endosser-Acc femme bébé à yamna
 "La femme a mis le bébé sur le dos de Yamna"

Si la racine se réalise dans une structure prédicative où l'argument interne est un C. O. I (ex. √n. y __ → ni, "monter") alors le th-rôle intériorisé va occuper la position objet direct dans la configuration syntaxique du verbe complexe :

(28) a- nyig di Tumub̄in
 monter-je-Acc dans voiture
 "je suis monté dans la voiture"

b- ySny- ayi baba di Tumub̄in
 il-caus-monter-Acc à-moi père-mon dans voiture
 "mon père m'a fait monter dans une voiture"

3^e Quant aux racines polyvalentes (cf. verbes T et/ou I), elles obéissent aux distributions suivantes :

– les racines donnant des verbes réversibles rejettent l'affixe *s* sauf une qui est $\sqrt{n.d}$, mais où le *s* est syntaxiquement inerte :

- (29) a- yNəḍ ḥməḍ asḡun i wərṭu
 il-entourer-Acc Ahmed corde à arbre
 "A. a entouré la corde autour de l'arbre"
- b- YSuNəḍ ḥməḍ asḡun i wərṭu
 il-caus-entourer-Acc Ahmed corde à arbre
 "A. entouré la corde autour de l'arbre"

– les racines produisant des verbes T et/ou I homonymiques ou polysémiques acceptent parfois dans l'entrée lexicale intransitive l'affixe *s* tandis que la structure argumentale transitive le refuse :

- (30) a- yqḍəε rmuS-a
 il-ê-aigu-Acc couteau -ci
 "ce couteau est aigu"
- b- ySəqḍəε ḥəMu rmuS-a
 il-caus-aiguiser-Acc Hemmou couteau-ci
 "H. a aiguisé ce couteau"
- c- yqḍəε anas aman
 il-couper-Acc Anas eau
 "Anas a arrêté l'eau"
- d- ** ySəqḍəε anas aman
 il-caus-couper-Acc Anas eau,
 "A. a fait arrêter l'eau"

– les racines qui sont à l'origine des verbes P-I comme \check{S} et *su* rejoignent le cas n° 2, car ces verbes ont deux comportements syntaxiques différents à l'égard de l'affixe *s* :

- (31) a- YŠa wḥənžir baṭaṭa
 il-manger-Acc enfant pommes de terre
 "l'enfant a mangé des pommes de terre"
- b- təSəŠ təmḡarṭ baṭaṭa i wḥənžir
 elle-caus-manger-Acc femme pommes de terre à enfant
 "la femme a fait manger des pommes de terre à l'enfant"

- c- təSəš təmǧart aħənžir¹⁴
 elle-caus-manger-Acc femme enfant
 1° "la femme a nourri l'enfant"
 2° "la femme lui a payé sa nourriture"

De même la racine $\sqrt{s.w}$ admet l'affixe *s* :

- (32) a- yswa ħməḍ aman
 il-boire-Acc Ahmed eau
 "Ahmed a bu de l'eau"
- b- Səsweǧ aman i ħməḍ
 Caus-boire-je-Acc eau à Ahmed
 "j'ai fait boire de l'eau à Ahmed"

Il n'est pas inutile de souligner que la racine \check{S} refuse de se combiner avec l'affixe *s* lorsqu'il s'agit d'un emploi métaphorique (cf. Guerssel, 1986) :

- (33) a- yša rəbħar aṭas η^wdan
 il-manger-Acc mer beaucoup de-gens
 "beaucoup de gens se sont noyés"
- b- ** ySəš arBi aṭas η^wdan i rəbħar
 il-caus-manger-Acc Dieu beaucoup de-gens à mer
 "Dieu a noyé beaucoup de gens"

Contrairement à \check{S} la racine $\sqrt{s.w}$, lorsqu'elle est employée intransitivement (et à l'Acc.), prend un sens différent ("être ivre") de celui de l'entrée transitive (boire).

Enfin, il va sans dire que dans tous ces processus, l'opération syntaxique centrale est l'introduction d'un agent (= sujet causatif) assurant la transitivité du verbe complexe.

2.3. L'opérateur agentif *s* et structure thématique de *P*

Conformément au th-critère et au principe de prédication (cf. chapitres 1 et 2), aucun argument ne peut supporter deux th-rôles différents, de même qu'aucune position appelée ne peut être occupée par deux arguments référentiellement disjoints.

Par ailleurs, le principe de non-redondance fonctionnelle (notamment sa version catégorielle réservée aux fonctions directes) exige que les rôles thématiques *agent*, *siège* et *bénéficiaire* soient strictement contraints aussi bien par rapport à la position qu'à la relation

¹⁴ Ces racines se distinguent du cas n° 2 par cette possibilité qu'a l'argument indirect intériorisé de se réaliser en position d'objet direct. Signalons, à ce propos, que les deux verbes (*étudier et se vêtir*) donnés par L. Galand comme T sont, pour nous, P-1 ; ce qui est sensiblement différent.

sémantique ; ce qui implique qu'aucun des trois rôles ne peut être instancié deux fois.

A la lumière de ces prémisses, l'idée de F. Bentolila (1981 : 389) mentionnée *supra*, et que nous rappelons ici par commodité est - vraisemblablement - sujette à un paradoxe :

"Quand ce syntème en *s* existe, le régime indirect exprime toujours l'agent et jamais le destinataire"¹⁵.

En effet, si l'affixe *s* est essentiellement un opérateur agentif, donc saturant le th-rôle agent, ce même th-rôle ne peut pas se réaliser sur l'argument occupant la position objet indirect et assumant le rôle de bénéficiaire (destinataire de Bentolila), par définition ; dans le même domaine syntaxique (= phrase) étant donné que nous avons affaire à une seule phrase avec deux projections entrelacées, et que toute phrase a une seule position sujet (généralement agent).

Ainsi, dans (27b) donné *supra*, par exemple, les trois arguments (sujet, objet direct et objet indirect) occupent leurs positions canoniques en y supportant les th-rôles attribués par ces positions (donc *i yamna*, "à Y." est C. O. I avec le th-rôle bénéficiaire). Il se peut que cette interprétation agentive du C. O. I soit la conséquence de la démarche dérivationnelle qui maintient le th-rôle agent lié à l'argument indirect (= sujet) dans la structure prédicative du verbe simple (*cf.* 27a).

Cependant, si l'on admet que les racines en tant que structures conceptuelles primitives de l'item lexical, portent déjà les traits argumentaux qui seront copiés (par voie de th-liage) dans l'entrée lexicale qui relie ces traits aux indices référentiels ; cela veut dire qu'une racine comme $\sqrt{r.b}$ doit recevoir une structure argumentale (en D-structure évidemment) à deux arguments (occupant les positions sujet et objet avec respectivement les th-rôles agent et siège).

Lorsque cette même racine est associée à l'affixe *s* le verbe complexe ainsi formé définit une structure argumentale à trois arguments (*cf. supra*).

Alors, sans être obligé de passer par la dérivation, les deux phrases (27 a et b) permettent, au moins, la comparaison qui ne peut que dégager une asymétrie : le sujet de (a) est plutôt interprété (vu la nature lexicale du verbe P-I) comme un circonstant locatif (*Yamna* est le support physique du bébé) ; donc, à la limite, un sujet passif ; tandis que celui de (b) est un vrai sujet actif, au sens où cette position est interprétée prioritairement comme étant agentive.

Donc, cet argument indirect intériorisé dans (b) ne peut pas, *a fortiori*, recevoir le th-rôle agent dans une position syntaxique qui en attribue un autre (= bénéficiaire)¹⁶ et qui appartient à une configuration syntaxique où le th-rôle agent est organiquement lié à l'affixe *s*.

¹⁵ Rappelons que l'énoncé qui sert de support à cette affirmation est rejeté par M. Guerssel natif du parler considéré. Il est également agrammatical en rifain.

¹⁶ Signalons -à titre spéculatif et même anecdotique- que pronominalisation donne des effets différents sur les deux phrases ; ainsi (27a) est ambiguë :

(27a) *tarbu-t*, "elle le porte (l'enfant)" ; mais aussi : "elle a un beau derrière" ; tandis que (27b) ne l'est pas : *taSarbu-yas-t, tmaTut* "la femme le lui a mis sur le dos".

De ce fait, le causatif entretient un rapport d'asymétrie (*contra* S. Chaker, 1983 : 312 et 1984b : 140) avec le passif (*cf.* chapitre 4) : le premier intervient pour remplir une position thématiquement vide ("accusative" ou "dative"), et le second pour la vider de son contenu.

Les deux affixes sont combinables dans un ordre stricte : on doit passiver le causatif (l'inverse étant impossible) :

- (34) a- ysqas həMu ayɫ-mas (de la racine \sqrt{q} . s, "goûter")
 il-caus-gouter-Acc Hemmou frères-ses
 "H. a fait goûter ses frères"
- b- twasqasən ayɫ-mas
 pass-caus-gouter-Acc frères-ses
 "On a fait goûter ses frères"

D'ailleurs, la possibilité de passiver les phrases causatives en berbère, contrairement au français et à l'espagnol (*cf.* Zubizarreta, *Ibid* : 307), est une preuve supplémentaire que : la construction en *s* est monoprastique (*vs* bi-prastique en français et en espagnol par exemple).

D'autre part, pour certaines racines, l'affixe *s* doit passer par d'autres affixes (*m* et *n* en particulier) pour former un verbe complexe : (*cf.* la racine : \sqrt{r} , "idée de verser").

- (35) a- yura **ba**ba-Ø atay
 il-verser-Acc père-mon atay
 "mon père a versé du thé"
- b- yMir watay
 il-ê-versé-Acc thé
 "le thé (s') est renversé"
- c- ysmir **ba**ba-Ø atay
 il-caus-ê-versé-Acc père thé
 "mon père a transvasé le thé" (itératif)

Il semble aussi que l'affixe *s*, exceptionnellement, (une seule racine en rifain : \sqrt{d} . r, "idée de couvrir"), permet de forger un verbe simple qui est transitif et son correspondant complexe intransitif ; ce qui interdit de dire qu'il en est dérivé, car dans ce cas il serait plutôt détransitivant) :

- (36) a- driḡ ahfur
 Couvrir-je-Acc trou
 "j'ai (re)-couvert le trou"
- b- təsdər tyazit
 elle-caus-couvrir-Acc poule
 "la poule a couvé" (construction absolue en français)

- c- nəSdər
 "nous avons mis la poule en état de couvaision"

Enfin, ces exemples nous permettent, au moins, de dire avec M. L. Zubizarreta (*Ibid* : 311) que "la causation est très probablement un primitif sémantique" et que sa syntaxe est fondamentalement la même dans beaucoup de langues (*cf.* Baker, 1985). Nous proposons d'en donner la représentation formelle suivante (valable aussi pour le passif) :

(37) hypothèse du verbe complexe :

RACINES x AFFIXES -----> AUX -V. (= Schème unique)

CONCLUSION

Malgré toutes ses insuffisances, cette recherche a, au moins, un seul mérite ; celui de mettre le doigt sur les principes et les paramètres qui organisent et définissent la structure interne de la proposition (et aussi du mot) en berbère, à travers le cas du rifain.

Ces principes et paramètres conjugués et intégrés dans le cadre conceptuel des "dépendances lexicales et syntaxiques" éclairent la syntaxe du berbère d'un jour nouveau, en dégageant son ESSENCE (donc son unité) à l'aide de mécanismes empiriques contradictoires et asymétriques tels que la discontinuité et la fusion des atomes lexicaux (*cf.* Racines) dans la morphologie associative des Schèmes ; parfois au-delà même du mot simple (par exemple, l'incorporation du nom et de l'opérateur de détermination, ainsi que l'ordre linéaire VSO où l'argument indirect et le GV sont morphologiquement discontinus).

Rappelons que les concepts de "Principes et Paramètres" qui constituent l'aboutissement actuel du processus de théorisation commencé par N. Chomsky et ses disciples depuis les *conférences de Pise* (1979), permettent de capter les sources morphosyntaxiques de la variation dialectale en berbère (*cf.* Transitivité, diathèse et cliticisation) qui en fait montre de façon immanente (intrinsèque).

Autrement dit, en appréhendant la syntaxe du berbère à partir de ce modèle, nous atteignons un haut degré d'adéquation des faits avec l'appareil conceptuel mis en oeuvre pour les décrire.

Ainsi, l'isomorphisme dégagé entre morphologie et syntaxe n'est que le réflexe structural de l'association de la racine (structure conceptuelle primitive) et du schème, à l'oeuvre dans la formation des catégories lexicales et grammaticales de la langue en question.

D'ailleurs, la mécanique même des cinq chapitres est dictée par la structure interne de la proposition en tarifit : le premier plante les décors de la phénoménologie des comportements syntaxiques de ses constituants, en en fixant les différents ordres et leur motivation profonde, basée essentiellement sur le paradoxe entre position canonique (position A) et position non-canonique (position A').

Par conséquent, l'ordre VSO qui définit les dialectes du Maghreb (*vs* SVO caractérisant le touareg) est le fruit d'un conflit opposant le principe de la directionalité de l'assignation des rôles thématiques et du paramètre réglant la distribution d'une catégorie ayant le statut de tête (X°).

D'autre part, l'hypothèse du "déterminant intrinsèque" est presque le contre-pied de l'absence morpho-phonétique de l'article en berbère.

Le deuxième chapitre prend en charge la position sujet qui est la question la plus délicate et la plus controversée, eu égard à son impact syntaxique sur la structure de la phrase, et surtout à sa pertinence pour plusieurs modules de la grammaire (Accord, propriétés interprétatives telles que l'agentivité, et contrainte du sujet spécifié ...) qui en fait une position "distinguée".

La notion de chaîne (chaîne-A') et de Catégorie vide *pro* nous ont permis de définir la réalité exacte de la fonction syntaxique SUJET en berbère (notamment pour l'énoncé verbal), qui se déploie sur un argument discontinu (cl_i , pro_i).

Quant au sujet des constructions non-verbales, il est engendré basiquement comme un thème (topique), et entretient un rapport d'asymétrie structurale avec celui de la phrase verbale. Cependant, la structure profonde des deux types de prédication est configurationnellement la même.

S'agissant d'une langue orientée aussi bien vers le sujet que vers le topique, cela a entraîné le traitement des autres positions périphériques telles que le focus, le Comp et la dislocation à gauche.

Pour la catégorie lexicale "participe", l'analyse du sujet a révélé une variation dialectale intéressante quant au fonctionnement de l'accord en traits de nombre et genre selon les différents dialectes. Le sujet *y* reçoit le statut de variable : -anaphorique, -pronominale.

L'autre position syntaxique centrale en berbère est celle des compléments (direct et indirect) faisant partie de la projection lexicale du verbe. Cette fonction constitue l'objet du troisième chapitre. Elle nous a permis de voir que les propriétés lexicales (Racines) déterminent, en fin de compte, les formes syntaxiques ; toutefois, la discordance naturelle entre les deux niveaux de représentation linguistique subsiste toujours.

Deux phénomènes saillants marquent ce chapitre : d'une part, l'hypothèse du groupe de détermination qui l'oppose au groupe "prépositionnel" assez marginal dans le système ; et d'autre part, la grande importance de la cliticisation (surtout le cas marqué du redoublement clitique de la position objet direct en kabyle). Les deux phénomènes sont amalgamés en Touareg.

D'un autre côté, les dépendances lexicales contextuelles (*cf.* sélection lexicale) et la géométrie des positions engagent la catégorie grammaticale d'Aspect-temps dans l'analyse de la transitivité et de la diathèse dont le fondement (= la racine) trouve une explication opératoire en l'existence du principe des catégories vides qui règle - par voie de négociation inter-modulaire - le rapport entre le th-critère et le principe de projection ; tout en affichant le caractère polymorphe de la langue.

Le quatrième chapitre qui présente une description "originale" du passif en berbère, a surtout l'avantage de nous faire découvrir que l'affixe *t* peut exprimer aussi le moyen à l'aspect inaccompli du verbe "passif", lorsqu'il est possible.

Quant au cinquième chapitre, portant sur le causatif, il met l'accent sur les notions d'agentivité et de causation qui sont la source du verbe complexe (Aux-V) instanciant deux projections entrelacées au niveau du GV (à l'instar du passif), et confirmant le processus associatif et simultané en morphologie berbère (*cf.* Racines et Schèmes).

Le problème nodal, dans ce travail, est au fond l'épreuve conceptuelle, qui met le chercheur dans une situation d'inquiétude permanente, car devant un appareillage théorique et conceptuel (généralement lourd et hétérogène quand il n'est pas pur jeu formel !), et des données empiriques elles-mêmes déroutantes et troublantes, comment doit-il réagir ?

Evidemment, la solution de facilité qui consiste à appliquer (est-ce impunément possible ?) la "théorie" aux faits a été, dès le départ, évincée. Restait donc l'autre option visant à mettre le cadre théorique lui-même à rude épreuve : celle de la diversité empirique et intuitive des faits de langue, qui derrière "le calculable" dissimulent le "non-calculable".

En échos à ce problème épineux du rapport concepts /langue, nous avons proposé quelques embryons d'un modèle d'analyse encore en "chantier", dont la quintessence est la combinaison de deux principes : l'identification lexicale et l'intersection minimale entre lexicale et syntaxe.

Nous avons - pour l'instant - dans le cadre du modèle de Gouvernement et de Liage (lui-même hétérogène, ce qui lui permet de prétendre à la modularité) soulevé les problèmes de transitivité liée à la diathèse et à l'aspect dans le cadre de la théorie de la prédication et à la lumière des principes de la C-commande, des catégories vides, du gouvernement et du paramètre de tête.

Les notions de racine et de schème sont, nécessairement, à revoir en fonction des principes d'incorporation et d'affixation (*cf.* morphologie associative).

Il en est de même du phénomène de la cliticisation qui est une source importante de la variation linguistique.

Beaucoup de questions sont restées en suspens ; à titre indicatif, signalons les subordonnées (?) liées au statut (empirique et conceptuel) de COMP, les catégories lexicales (ou "parties du discours"), le réfléchi, le réciproque, et la présence/absence de l'opérateur TEMPS dans la proposition.

Il nous semble qu'avec un programme de recherches aussi vaste que celui qu'on vient de dresser, il est possible de croire que la linguistique, en tant que "formalisation des intuitions" a encore du chemin à faire dans le domaine berbère.

GLOSSAIRE

Nous présentons ici les définitions des principales notions techniques utilisées dans ce travail.

CATEGORIES VIDES :

On distingue quatre types de cv :

- a- les traces anaphoriques (ou t-GN) résultant d'un déplacement : elles sont soumises au principe A de la théorie du Liage.
Elles se définissent, aussi, par les traits intrinsèques suivants : (+an, -pro).
- b- les traces "variables occupent des positions A, et correspondent aux traits : (-an, -pro).
- c- PRO est l'élément vide qui occupe une position non- gouvernée : (+an, +pro).
- d- pro est l'élément vide de type pronominal, soumis à des exigences d'identification : (+pro, -an).

PRINCIPE DES CV :

Une cv doit être proprement gouvernée.

GOVERNEMENT PROPRE :

A gouverne proprement B si et ssi :

- (i) A gouverne B et
- (ii) ou bien A est lexical, ou bien A est coindicié avec B.

GOVERNEMENT :

A gouverne B si et ssi A C-commande B et toutes les barrières qui comptent pour B dominant A.

C-COMMANDE :

Un noeud A C-commande un noeud B, si A ne domine pas B, si B ne domine pas A ; et si le premier noeud branchant domine également B.

PRINCIPE DE PREDICATION :

En S-structure, tout constituant V" doit entrer en relation formelle avec un N" dont il est prédiqué.

PRINCIPE DE PROJECTION :

Ce principe impose que les propriétés lexicales des mots aient une représentation catégorielle à tous les niveaux de l'analyse syntaxique.

PRINCIPE DE PROJECTION ETENDU :

Tous les prédicats doivent comporter une position sujet.

POSITIONS A ET A' :

La position A correspond à la position canonique qui attribue un rôle thématique, et la position A' est la position qui ne définit pas de rôle thématique ; les éléments qui y figurent reçoivent leur interprétation fonctionnelle des positions A leur correspondant.

PRINCIPE D'IDENTIFICATION LEXICALE :

Toute position A est lexicalement identifiée.

TH-CRITERE :

Tout argument supporte un th-rôle et un seul, et tout th-rôle est assigné à un argument et un seul.

CHAINE :

Une chaîne est une suite de positions coïncidées assurant la transmission d'un rôle d'une position thématique vide à un contenu argumental réalisé dans une position non thématique.

DISJONCTION REFERENTIELLE :

Deux termes référentiels sont référentiellement disjoints dans le même domaine.

CONTRAINTE SUR LES PHRASES FINIES :

Dans un contexte : --- X --- (_a --- y ---) ---- X ----.

aucune position X ne peut être mise en relation avec une position Y si *a* est une phrase finie.

CONTRAINTE DU SUJET SPECIFIE :

Dans un contexte : --- X --- (_a --- y ---) --- X ---- aucune position X ne peut être mise en relation avec une position y si *a* contient un sujet et si ce sujet n'est pas Y.

DIATHESE :

La diathèse verbale est la représentation lexicale et la relation prédicat-argument(s) : $V^{y, x, z}$ qui définit, dans la projection maximale, la structure argumentale de la tête lexicale verbale.

PRINCIPE D'INTERSECTION MINIMALE :

Tout élément de contenu lexical a_i appartient à une G-chaîne G_i intersectant une th-position th_i , G_i , th_i , telles que : (i) G_i est minimale : il n'existe pas G'_i , G'_i sous-séquence propre de G_i , telle que G'_i intersecte également th_i ; (ii) pour toute th-position th'_i , intersectée par G_i , th'_i disjointe de th_i ; th_i et th'_i sont disjointes si et ssi elles sont dépendantes de têtes lexicales distinctes.

TRANSITIVITE :

La transitivité est le réflexe interprétatif de la structure argumentale d'un verbe se réalisant dans un domaine syntaxique où le recours, plus d'une fois, à la même procédure d'interprétation, est interdit par les contraintes combinées de non-redondance fonctionnelle et de disjonction référentielle.

PRINCIPE DE NON-REDONDANCE FONCTIONNELLE :

Ce principe, qui interdit à un terme d'avoir plus d'une fonction, se subdivise en deux versions : l'une strictement catégorielle, réservée aux fonctions directes ; et l'autre sémantique, réservée aux fonctions "prépositionnelles".

LIAGE :

Une catégorie A est liée par une catégorie B si et seulement si :

- (i) A et B sont coindiciés
- (ii) B C-commande A .

PRINCIPES DE LIAGE :

- A : une anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante
- B : un pronom est libre dans sa catégorie gouvernante
- C : une expression référentielle est libre.

DOMAINE :

Si X C-commande Y, alors y est dans le domaine de X. La propriété interprétative qui naît lors de la construction d'un domaine excède les propriétés intrinsèques et extrinsèques des termes qui constituent le domaine.

APPENDICE

1. Formation interdialectale des verbes complexes

1.1. Présentation :

Ce lexique verbal comprend 1185 verbes pris, au départ, en tarifit (= tr) où ils ont servi de base à l'analyse lexicale et syntaxique des problèmes de transitivité, diathèse, passivation et causation abordés dans la thèse. Nous leur avons fait correspondre ensuite leur équivalent en tamazight/ (= tm) des Ayt-Mguild (grâce à M. Taifi) et en tachelhit (= tch) de Hed-Imulas à Taroudant (avec le concours de Mlle M. Mouslim), et soumis à la distribution des affixes servant à former des verbes complexes¹ en l'occurrence : *s, t, n* et *m*.

1.2. Protocoles de lecture :

A dire vrai, il s'agit d'une liste ordonnée alphabétiquement (parfois sans tenir compte des différences entre diacritiques accompagnant le graphème) et disposée sur l'axe vertical sous la colonne des entrées indiquant la traduction française des verbes collectés d'abord en tarifit (cf. aussi E. Ibañez, 1949). Horizontalement nous présentons les dialectes (ou parlers) berbères avec deux entrées : l'une verticale pour les trois versions des verbes berbères, et l'autre horizontale pour les affixes : *s, t, n* et *m*.

Le principe de fonctionnement est très simple : à chaque verbe (donné, à gauche, en français) correspondent d'une part, les trois traductions berbères (tr, tm et tch) ; et d'autre part, l'un des deux signes (+ ou -) associé à l'une des quatre colonnes portant le type d'affixe auquel le verbe en question² peut s'incorporer (= +) ou pas (= -).

N.B. : donnons, en vrac, quelques remarques subséquentes à cette présentation technique :

- Les allomorphes et les affixes de sur-composition sont absents.
- Pour le tarifit, le passif s'exprime aussi par un doublet du t- à savoir le M-(tendu).
- La correspondance lexicale entre les trois parlers n'est pas parfaite.
- Certaines occurrences (et même entrées lexicales parfois) sont sacrifiées au profit d'autres.

2. Constats statistiques comparatifs :

2.1. Tableau synoptique :

Dialectes Affixes	tr	tm	tch
s	356	350	264
t	248	326	285

¹ Si nous prenons comme forme de départ (de base) le verbe et non pas la racine (cf. Chapitres. 4 et 5), c'est pour des raisons pratiques (de commodité) car, trouver des racines communes aux trois dialectes n'est pas chose aisée, d'une part ; et d'autre part, le lecteur non-averti n'y comprendrait pas grand-chose

² A cause, peut-être, des idiosyncrasies des parlers, il manque 27 verbes en tm, et 26 en tch sur un total de 1185 en tr.

n	027	003	000
m	093	245	147
Total	724	924	696

2.2. Distribution interdialectale de *s-* :

Dialectes \ Affixe	s	
	v- compl.	pourcentages
tr	356	30 %
tm	350	29,5 %
tch	264	23,5 %

2.3. Distribution interdialectale de *t-* :

Dialectes \ Affixe	t	
	v- compl.	pourcentages
tr	248	21 %
tm	326	27,5 %
tch	285	25 %

2.4. Distribution interdialectale de *n-* :

Dialectes \ Affixe	n	
	v- compl.	pourcentages
tr	27	2,5 %
tm	03	0,2 %
tch	00	0 %

2.5. Distribution interdialectale de *m-* :

Dialectes \ Affixe	n	
	v- compl.	pourcentages
tr	93	7.5%
tm	245	21.5%
tch	147	12.5%

3. Synthèse des variations

Nous les résumons comme suit :

1^è Le *s-* réalise un score sensiblement identique en tr. et en tm. (respectivement 30% et 29.5%) et occupe la première place ; tandis qu'en tch, il arrive en deuxième position après *t-* (25%) avec 23,5% de verbes (soit 264 v / 1159).

2^è L'écart entre tm. et tr., quant à la productivité de *t-*, est relativement considérable (respectivement 27.5% contre 21%).

3^è L'affixe *n-* est clairement sans importance fonctionnelle, car de son absence absolue en

tch. (0%), il plafonne avec 2,5% en tr. (soit 27 V/1185), en passant par 0,2% en tm. (soit 3 v/1158).

4^e Quant au *m-*, il semble battre le record en tm. avec 21,5% (soit 245 v/1158), et où il occupe la troisième place après *s-* et *t-*; de même qu'en tr., mais avec un taux descendant du triple au simple plus ou moins. Le cas de tch. est à mi-chemin entre le tr. et le tm. avec 12,5% (soit 147 v/1159).

4. Les verbes

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Prendre (Impers.)	ağ	+	-	-	-	ağ	-	-	-	-	ağ	-	-	-	-
Sécher	azəğ	+	-	-	-	zɯ	+	-	-	-	zwa	+	+	-	-
ê. accessible (prix)	arfəq	-	-	-	-	rħəs	+	-	-	-	rħa	+	-	-	-
ê. bon marché	arħəs	+	-	-	-	rħəs	+	-	-	-	rħəs	+	-	-	-
Se fatiguer	aħer	+	-	-	-	whəl	+	-	-	-	rmi	-	-	-	-
S'enfuir	arwər	+	-	-	-	rwəl	+	-	-	-	rwəl	+	-	-	-
Refuser	ag	-	-	-	-	agy	-	-	-	+	agy	-	-	-	-
S'éloigner / ê. loin	agwž	+	-	-	-	bæd	+	-	-	-	agug	-	+	-	+
Revenir	aržæ	-	-	-	-	agul	+	-	-	-	wəRid	-	-	-	-
S'user / ê. usé	arša	+	-	-	-	ršu	+	-	-	-	ršu	+	-	-	-
Se pencher	aɖar	+	-	-	-	ħudr	+	-	-	-	kna	+	-	-	-
Courir	aZər	+	-	-	-	aZəl	+	-	-	-	aZəl	-	-	-	-
Entrer	aɖəf	+	-	-	-	Kšəm	+	-	-	+	Kšəm	+	+	-	-
Trouver	af	-	-	-	-	af	-	+	-	+	af	-	-	-	-
Apporter	awi	-	-	-	-	awy	-	+	-	+	awi	-	-	-	-
Vider	ar	-	-	-	-	ar	-	+	-	-	ħwu	+	+	-	-
Prêter / emprunter	arɖəri / ħ	-	+	-	-	rɖəl	-	+	-	+	rɖəl	+	+	-	+
Endosser	arbu	+	-	-	-	rbu	+	-	-	-	rbu	+	-	-	-
Se poser (oiseau)	ars	+	-	-	+	γs	+	-	-	-	Tərs	-	-	-	-
Ouvrir	arzəm	-	+	+	-	rzəm	-	+	+	-	rzəm	-	+	-	-
Ajouter	arni	-	-	-	+	rmu	-	-	-	-	zayd	-	-	-	+
Ecrire	āri	-	-	-	-	aru	-	+	-	+	ara	-	+	-	-
ê. près de ...	aɖəs	+	-	-	-	qəRəb	-	-	-	-	qəRəb	+	+	-	-
venir	as	-	-	-	-	as	-	-	-	-	ašk	-	-	-	-
Manger (+excès)	arğəb	-	-	-	-	zənd	-	-	-	-	gusma	-	-	-	-
Enfanter	aru	+	-	-	-	arw	-	-	-	-	aru	-	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Prendre le petit déjeuner	aryəq	+	-	-	-	fɔər	+	-	-	-	fɔər	+	-	-	-
casser	arɣ	-	-	-	-	rɣ	-	+	-	+	rəɣ	-	-	-	-
Puiser (eau)	ažəm	-	-	-	-	agəm	-	-	-	-	ag ^w m	-	-	-	-
Rentrer chez soi	arK ^w ɰ	+	-	-	-	ruɰ	+	-	-	-	ruɰ	+	-	-	-
chercher	arzu	-	-	-	-	rzu	-	+	-	+	siGəl	-	-	-	-
Croire	amən	+	-	-	-	amən	+	+	-	+	amən	-	+	-	-
Donner une fortune	arɣəq	-	-	-	-	rɣəq	-	-	-	-	rɣəq	-	+	-	-
Dépecer	azu	-	-	-	-	azu	-	+	-	-	azu	-	-	-	-
Voler (biens d'autrui)	ašar	+	+	-	-	ašər	-	+	-	+	aKər	-	-	-	-
Devoir (dettes)	ars	-	+	-	-	ɔfar	-	-	-	-	ɔfar	-	+	-	-
Avoir l rapport / parenté	as ₂	-	-	-	-	as	-	-	-	+	g	-	-	-	-
Trembler	aržiz	+	-	-	-	rgigi	+	-	-	-	rgigi	-	-	-	-
Donner l'ordre	amaɣ	-	-	-	-	aməɣ	-	-	-	-	aməɣ	-	-	-	-
(se) replier	arɣ ₂	-	-	-	-	ɰars	-	+	-	+	ɰsəl	+	+	-	-
Avoir mal aux yeux	aɔən	-	-	-	-	nɣan t waLən	-	-	-	-	aɣn t walən	-	-	-	-
Accrocher	ažər	-	-	-	-	agəl	-	+	-	-	agwl	-	+	-	-
(se) salir	aməs	-	-	-	-	ɰsar	+	-	-	+	rka	-	-	-	-
ê. au courant ...	argəb ₁	+	-	-	-	zər	-	-	-	-	eləm	+	+	-	-
Descendre	argəb ₂	-	-	-	-	ɣləy	-	-	-	-	nɰəl	-	-	-	-
Perdre connaissance	argəb ₃	+	-	-	-	ɰhəs	+	-	-	-	shəf	-	-	-	-
Brûler	arɣ	+	-	-	-	ɣus	+	-	-	-	ɰrəɣ	+	-	-	-
Mélanger	aɣwi	+	-	-	-	rwy	+	+	-	-	rwi	-	-	-	-
Lâcher	arɰu	+	-	-	-	rɰu	+	-	-	-	rɣəm	-	+	-	-
Accepter	arɔa	-	-	-	-	qbəl	-	+	-	-	qbəl	-	+	-	-
Arriver (lieu)	awɔ	+	-	-	-	awɔ	+	-	-	+	lKəm	+	-	-	-
En avoir assez	az	-	-	-	-	ɣuf	+	-	-	-	až	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Garder (bétail)	arwəs ₁	-	-	-	-	kəs	-	+	-	-	Ksa	-	+	-	-
Ressembler à	arwəs ₂	-	-	-	-	rwus	-	-	-	+	rwas	-	-	-	+
ê. jaloux	asəm	-	-	-	-	hsəd	-	+	-	-	hsəd	-	+	-	+
ê. amer	arzəg	+	-	-	-	rzig	-	-	-	-	həRa	+	-	-	-
Bénir	arɖa ₂	-	-	-	-	rɖu	-	-	-	-	rɖa	-	-	-	-
ê / devenir mou	arɖəb	+	-	-	-	lwig	+	-	-	-	ləgwaɖ	-	-	-	-
Tressaillir	armiMi	-	-	-	-	hmimiy	-	-	-	-	rgigi	-	-	-	-
Triompher	arna	-	-	-	-	Ru	-	-	-	-	nra	-	-	-	-
Vomir	aR ₁	-	-	-	-	rar ₁	-	-	-	-	rar ₁	+	-	-	-
Rendre	aR ₂	-	-	-	-	rar ₂	-	-	-	-	rar ₂	-	-	-	-
Pointer	ařsəm	-	-	-	-	rřəm	-	+	-	-	rřəm	-	-	-	-
ê. content	ařsəq	+	-	-	-	fřeh	+	-	-	-	rřəq	-	-	-	-
Se mettre dans l coin	arKən	+	-	-	-	sguMər	-	-	-	-	g ġ tuznt	-	-	-	-
Donner des coups de pieds	ařsər	-	-	-	-	rKəl	-	-	-	+	sfuQu	-	-	-	-
Grincer (les dents)	aRugsəs	-	-	-	-	KəzKəz	-	-	-	-	gəZəz	-	-	-	-
Eparpiller	arDəž	-	+	-	-	zəLəe	-	+	-	-	suK	-	-	-	-
Se rendre compte	aša	-	-	-	-	ařK	-	-	-	-	faq	-	-	-	-
Acheter des céréales	ažu	-	-	-	-	kal	-	-	-	-	Kil	-	-	-	-
Se reposer / rester calme	aryəh	-	-	-	-	sgwnfa	-	-	-	-	sunfa	-	-	-	-
Piquer (âne)	ařəm	-	-	-	-	qəs	-	-	-	-	sKurKu z	-	-	-	-
ê. profond	ağəg	+	-	-	-	gbu	+	-	-	-	agug	-	-	-	-
monter	ari	+	-	-	-	aly	+	-	-	-	gli	+	-	-	-
Obliger à ...	bəZəz h	+	-	-	-	bəZəz	-	-	-	-	bəZəz	-	-	-	-
Dépasser l'âge du mariage	bur	-	-	-	-	bur	-	-	-	-	bur	-	-	-	-
Doubler un tissu	bəTən	-	+	-	-	bəTən	-	+	-	-	səlsu	-	-	-	-
ê. très tendre	bzuzi	-	-	-	-	ulwa	+	-	-	-	sləw	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Coïter	ḅəNəɾ	-	-	-	-	fəNəɾ	-	-	-	-	Qu	-	+	-	+
Fumer avec délice	ḅəWæc	-	-	-	-						bəHar	-	-	-	-
Manquer (travail)	ḅəTər	-	-	-	-	bɔəl	+	-	-	-	mənək	+	-	-	-
ê. usés (habits)	Buri	-	-	-	-	qərs	+	-	-	-	qdəm	-	-	-	-
Se plaindre	ḅəRa	-	-	-	+	ʃəf ka	-	-	-	-	smuMuy	-	-	-	-
S'affaïsser	ḅərs	+	-	-	-	nɔər	+	-	-	-	rzəm	-	-	-	-
Se ceindre	ḅyəs	-	-	-	-	fəkəs	-	-	-	-	biKs	-	-	-	-
Moudre en grosses graines	ḅri	-	-	-	-	ḅry	-	-	-	-	bry	-	-	-	-
Visser	ḅəRəm	-	-	-	-	bɾəm	-	-	-	-	zəYəɾ	-	-	-	-
Eventrer	ḅəəʒ	-	+	-	-	ḅəəʒ	-	+	-	-	sfy	-	-	-	-
Chercher les poux	Bi	-	-	-	-	rzu iHuyn	-	-	-	+	zru	-	-	-	-
Déféquer	ḅərd	+	-	-	-	srurd	-	-	-	-	srurd	-	-	-	-
S'éloigner	ḅəəɔd	+	-	-	-	wQəc	+	-	-	-	bəəɔd	+	-	-	-
Enfoncer	Bəz	-	+	-	-	Bəz	-	-	-	-	ḅʃu	-	+	-	-
Changer	ḅəDər	-	+	-	-	bəDəl	-	+	-	+	badəl	+	+	-	-
Fermer	ḅəLəc	-	+	-	-	rgəl	-	+	-	-	rgəl	+	+	-	-
Construire	ḅna	-	+	-	-	bnu	-	+	-	-	bnu	+	+	-	-
Commencer	ḅɔa	-	-	-	-	bɔu	-	+	-	-	bɔa	-	-	-	-
Remplir (+ excès)	ḅəɔbəɔ	-	-	-	-	ɔəkəs	-	+	-	-	ʃhəl	-	-	-	-
Entamer	ḅɔəc	-	-	-	-	bɔəc	-	-	-	-	bɔu	-	-	-	-
Annoncer une bonne nouvelle	ḅəʃəɾ	-	-	-	+	bəʃəɾ	-	+	-	+	bəʃəɾ	-	-	-	+
Déshonorer	ḅəhtər	-	+	-	+	ʃhəʃəm	-	+	-	+	Kʃəf	-	+	-	-
Donner un vice	ḅra	-	+	-	-	bla	+	+	-	+	ḅsər	+	+	-	-
Coller avec force	ḅəQəɔ	-	+	-	-	ləBəɔ	-	+	-	-	lsəɔ	+	+	-	-
Placer dans une cachette	Bar	-	+	-	-	gəBa	-	+	-	-					

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)					
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	
Français	Verbes					Verbes					Verbes					
Boire à tire- larigot	barbar	-	-	-	-											
Patauger	barKaz	-	-	-	-	srubəd	-	-	-	-	gməs	+	+	-	-	
Epurer la laine	barwər	-	+	-	-	fsu	-	-	-	-	tləm	-	-	-	-	
Se mettre debout	bəD	+	-	-	-	bəD	+	-	-	-	bid	+	-	-	-	
Noircir / ê. noir	baršən	+	-	-	-	bhin	+	+	-	-	dla	+	-	-	-	
Devenir fou	buhri	+	-	-	-	buhyət	+	-	-	-	mæɖar	+	-	-	-	
Etouffer	buhsi	+	-	-	-	hnæg	-	+	-	+	ʒəYəf	-	+	-	+	
Sourire timidement	biSəm	+	-	-	-	smuMəy	-	-	-	-	sfuruy	-	-	-	-	
ê. / devenir enroué	buybəh	+	-	-	-	bəhbəh	-	-	-	-	gaz	-	-	-	-	
Pisser	bəS	+	-	-	-	bəzɖ	-	-	-	-	bəzɖa	+	-	-	-	
ê. avare	bhər	-	-	-	-	šhəh	-	-	-	-	šəḤa	-	-	-	-	
ê. pubère	brəg	-	-	-	-	təRəf	-	-	-	-	zum	-	-	-	-	
Regarder (+ étonnement)	bəHəg	-	-	-	-	bəʒəq	-	-	-	-	smuqul	-	-	-	-	
ê. trop mouillé	Bəʒbəz	+	-	-	-	bzəg	+	-	-	-	lmumi	+	+	-	+	
Bâter	bardəe	-	-	-	-	sburdu	-	-	-	-	hələs	+	+	-	-	
Se rouler par terre	barKiKəɖ	-	-	-	-	məRəg	+	+	-	-	Knuni	+	+	-	-	
Vagabonder	bəLəg	-	-	-	-	nyuDu	+	-	-	-	Dlæ	-	-	-	-	
Crier (en public)	bəRəh	-	-	-	-	bəRəh	-	-	-	+	bəRəh	-	-	-	-	
Faire le fier-à- bras	bəRən	-	-	-	-						həSəm	-	-	-	-	
S'étendre (+ nonchalance)	buzər	+	-	-	-	buzəe	+	-	-	-	ʒəl	-	-	-	-	
ê. muet / muselé	bKəm	+	-	-	-						g agnaw	-	-	-	-	
Se fâcher	bəRəq	+	-	-	-	hrəq	+	-	-	-	fqaε	+	-	-	+	
(ap) paraître	qhar	+	-	-	-	qhar	+	-	-	-	bayn	+	-	-	+	
Retourner / (revenir)	ɖwər / (d)	-	-	-	-	agul	+	-	-	-	dəWər (d)	-	-	-	-	
Vivre	Dar	-	-	-	-	idir / Dər	+	-	-	-	Dər	-	-	-	-	

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Siǧar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Grater les cordes d'une guitare	dəndən	-	-	-	-	dəndən	-	-	-	-	tnini	-	-	-	-
Cheminer lentement	daRəʒ	-	-	-	-	ʃhin	-	-	-	-	ftu	-	-	-	-
Se cacher	duRi	+	-	-	-	Fər	-	+	+	+	ħdu	+	+	-	+
Galoper	daɛlaK	+	-	-	-	ɛabər	-	-	-	-	aZəl	-	-	-	-
Suer	Dəɖ	-	-	-	-	təKər ʔidi	+	-	-	-	ɛərg	+	-	-	-
Durer	ɖum	+	-	-	-	ɖam	+	-	-	-	dum	+	-	-	-
Bouder	ɖiQ	+	-	-	-	ħrəq	+	-	-	-	diq	+	-	-	+
ê. / devenir fragile	ɖɛəf	+	-	-	-	ɖɛəf	+	-	-	-	ɖaɛf	+	-	-	-
Réparer les chaussures	ɖaRəf	-	-	-	-	ɖəRəf	-	-	-	-	ʔəRəf	-	-	-	-
Dresser (animal)	ɖawəɛ	-	+	-	-	ɖəWəɛ	-	+	-	-	ʔəWəɛ	+	-	-	+
Boire d'un seul trait	dardar	-	-	-	-	zɡwɖ	-	-	-	-	hənzbat	+	+	-	-
Bousculer	daRəm	-	+	-	+	ɖəRəm	-	+	-	+	dħi	-	-	-	-
Suivre	ɖfar	+	+	-	-	ɖfar	+	+	-	+	ɖfar	-	+	-	+
Faire du mal	ɖaR	-	+	-	+	ɖəRa	-	+	-	+	ɖaRa	-	-	-	+
Voler (ailes)	ɖu	+	-	-	-	afrew	+	-	-	-	aL	-	-	-	-
Garantir	ɖmən	-	-	-	-	ɖmən	-	+	-	+	ɖmən	-	+	-	+
Parvenir	ɖark	-	+	-	-	awɖ	+	-	-	+	lkəm	+	-	-	-
Appeler à la prière	Dən	-	-	-	-	wDən	-	-	-	-	wDən	-	-	-	-
Construire un toit	ɖarz	-	-	-	-	səQəf	-	+	-	-	səQəf	-	+	-	-
Jeter un sort	deɑ ₁	-	-	-	-	dɛu	-	+	-	+	dɛu	-	-	-	-
Meurtrir	dəgdəg	-	-	-	-	sfiDəy	-	-	-	-	Kəm	-	-	-	-
Se débrouiller	ɖəBar ₁	-	-	-	-	ɖəBər	-	-	-	+	ɖəBər	-	-	-	-
Convoiter	ɖmæ	+	-	-	-	ɖmæ	+	-	-	-	ʔmæ	-	-	-	-
Ordonner	ɖəBar ₂	-	-	-	-	amɾ	-	-	-	-	amɾ	-	+	-	-
Insulter	deɑ ₂ ħ	-	-	-	-	nɛəl	-	+	-	+	nɛal	+	+	-	+
Se rouiller	ɖra	-	-	-	-	ħəNəs	-	-	-	-	səDa	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Descendre	ɔar	+	-	-	-	ɔar	+	-	-	-	giz	+	-	-	-
Préserver	ɔɛn	-	-	-	-	ɛafr	-	-	-	-	dum	+	-	-	-
Attacher (+ paître)	ɔawɔr	-	-	-	-	ɔawɔl	-	-	-	-	ʃɔkɔl	-	-	-	-
(se) perdre	ɔayɛ	-	-	-	+	ɔayɛ	+	+	-	+	ɔayɛ	+	+	-	-
Concasser	Dɔz	-	+	-	-	ɔrɛʃ	-	-	-	-	rɔz	-	-	-	-
Mettre une matière grasse	ɔhɛn	-	-	-	-	ɔhɛn	-	+	-	-	zɔur	-	+	-	-
S'éloigner	ɔaRɔq	+	-	-	-	wQɛ	-	-	-	-	agug	-	-	-	-
ê. sale	ɔfi	+	-	-	-	ʃsar	+	-	-	+	rka	+	-	-	-
Faire un acte maladroit	ɔfɛʃ	-	-	-	-	rɔBɔl	+	-	-	-	ɔarɔɔq	+	-	-	-
Battre les cartes	ɔmɛs	-	-	-	-	ɔmɛs	-	-	-	-					
(re) couvrir	ɔar	-	-	-	-	ɔɔl	-	-	-	-	dɔl	+	-	-	-
Donner un coup	ɔhɛm	-	+	-	-	dz	-	-	-	-	ut	-	-	-	-
Rendre responsable	ɔɔNa	-	+	-	-										
Introduire dans le four	ɔarɔ	-	-	-	-						luɔ	-	-	-	-
Lâcher	ɔrɔq	-	-	-	-	rɔɔm	-	+	-	-	rɔɔm	-	+	-	-
Repousser	ɔMɔr	-	-	-	-	ɔhy	-	+	-	+	ɔhi	-	-	-	-
Devenir sourd	ɔuhʃɔr	+	-	-	-	ʃury	+	-	-	-	ɔurɔar	+	-	-	-
ê. glacés de froid (pieds)	ɔuBɔz	+	-	-	-	ʃrɛm	-	-	-	-	krɛm	+	-	-	-
Détonner	ɔarɔɔq	+	-	-	-	ʃiqs	+	-	-	-	baQi	+	-	-	-
Exploser	ɔɛɔɔɛ	-	-	-	-	ʃiqs	+	-	-	-	baQi	+	-	-	-
Galoper (bovins) après ê. piqué par le coucou	ɔuKi	+	-	-	-	ɔuy	+	-	-	-	aK ^w y	-	-	-	-
Préparer une purée de fèves	ɔarz tamaRaqt	-	-	-	-										
Eclater	ɔuQɔz	+	-	-	-	ʃiqs	+	-	-	-	sbaQi	-	-	-	-
Rire	ɔhɛʃ	+	-	-	-	ʃs	+	-	-	+	ʃsa	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Avoir bon goût	ɟab	+	-	-	-	ɟuda	-	-	-	-	šwa	-	-	-	-
Plier	ɟfəs	-	+	+	-	ɟfəs	-	+	-	-	səmnuda	-	-	-	-
(re) tourner	ɟam	-	-	-	+	sməTəy	-	+	-	-	gləb	+	-	-	-
ê. charmant	ɟarf	+	-	-	-	izil	+	-	-	-	fulki	+	-	-	-
ê./ devenir aveugle	ɟargər	+	-	-	-	ɟərgəl	-	-	-	-	bukəd	+	-	-	-
Donner l'accolade	ɟaRəɛ (i)	-	-	-	+	ɛəBəz	-	-	-	-	ɛəNəg	-	-	-	+
Se brûler / avoir trop chaud	ɟɛəq	+	-	-	-	ɟus	-	-	-	-	hrəg	+	-	-	-
Se précipiter sur	daRəš	-	-	-	-	ħuf	-	-	-	-	zrəb	-	-	-	-
ê. lourd	ɟqər	+	-	-	-	Zay	-	-	-	-	Zay	-	-	-	-
Devenir	ɟħa	-	-	-	-	aɟul	-	-	-	-	bəDəl	+	-	-	-
Travailler le cuir	ɟbəɟ	-	+	-	-	ɟbəɟ	-	+	-	-					
Retourner la terre	fars	-	+	-	-	qləb	-	+	-	-	gəLəb	+	+	-	-
Loucher	faryəɟ	-	-	-	-	zərwəl	-	-	-	-	g azalam	-	-	-	-
Se rétablir	fəza	+	-	-	+	nfaž	-	-	-	-	Zi	-	-	-	-
Commettre l'adultère	fsəd	-	-	-	-	fsəd	-	-	-	-	fsəd	-	-	-	-
Distinguer	farz ₁	+	-	-	-	fəRəz	-	-	-	-	nfer	-	-	-	-
Poindre (jour)	farz ₂	-	-	-	-	Fu	-	-	-	-	Fu	-	-	-	-
Se casser en mille morceaux	ftuTəs	+	-	-	-	fərsəħ	+	+	-	-	bry	-	-	-	-
Grelotter	frirəs	-	-	-	-	ħmimiy	+	-	-	-	(ar) ištəħ	-	-	-	-
Attraper le fou-rire	farkiKəħ	+	-	-	-	məɟ s taɟsa	-	-	-	-	mut s taɟsa	-	-	-	-
Bâcler	farfəš	+	-	-	-	fərfəš	-	-	-	-	fərfəš	-	-	-	-
Nager	fṭəħ	-	-	-	-	Šəf	+	-	-	-	eum	+	-	-	-
Devenir léger	fsəs	-	-	-	-	fsus	-	-	-	-	fəSus	-	-	-	-
Nettoyer la laine	fsu	-	-	-	-	fsu	-	-	-	-	fsu	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Mettre à sécher	fsar	-	+	-	-	fsər	-	+	-	-	fsər	-	+	-	-
ê. gâté (enfant)	fšəḥ	+	-	-	-	ḥsər	+	-	-	+	ḥsər	+	-	-	-
Se lever à l'aube	fəʒar	-	-	-	-	Kər ziK	+	-	-	+	nkər zik	-	-	-	-
Tâtonner	fafa	-	-	-	-	rəBəl	-	-	-	-	təLi	-	-	-	-
S'envoler	farfar	+	-	-	-	afrəw	+	-	-	-	taylal	-	-	-	-
Se distraire	furəʒ	+	-	-	-	fəRəʒ	+	-	-	-	fəRəʒ	-	-	-	-
Découdre	fṭəq	-	+	-	-	fṭək	-	+	-	-	fsi	-	-	-	-
Verser	faRəg	-	-	-	-	fəRəg	-	-	-	-	ḥwu	+	-	-	-
Libérer	fəK	-	-	+	+	rzəm	-	-	-	+	rzəm	-	-	-	-
Battre quelqu'un	farš	-	-	-	-	dz	-	-	-	+	ut	-	-	-	-
Tailler / découper	fəʒər	-	-	-	-	gəwɖ	-	-	-	-	fəʒəl	-	+	-	-
Rouler du couscous	fṭər	-	+	-	-	fṭəl	-	+	-	-	tams	-	-	-	-
Détacher	fsy	-	+	-	-	Kəs	-	+	-	+	fsi	+	+	-	-
Penser	fəKər	+	-	-	-	fəKər	+	-	-	+	fəKər	-	-	-	-
Dévoier	fəLəs	+	-	-	+	fəLəs	-	-	-	+	fəls	+	+	-	-
Enclore	farʒ	-	-	-	-	fərg	-	+	-	-	friḡ	-	-	-	-
Déchirer d'un seul coup	fri	-	-	-	-	fṭəy	-	+	-	+	ḥry	+	-	-	-
Déjeuner	fɖar	+	-	-	-	məkla	+	-	-	-	š iməkli	-	-	-	-
Balayer	farɖ	-	+	-	-	fəɖ	-	+	-	-	sluf	-	-	-	-
Cuire à la vapeur	fəWər	-	-	-	-	fəWər	-	-	-	-	fəWər	-	-	-	-
Comprendre	fḥəm	+	+	-	-	fḥəm	+	+	-	-	fḥəm	+	+	-	+
Abuser de...	fṭuri	-	-	-	-										
Inspecter	fəTəš	-	+	-	+	fəTəš	-	+	-	+	sigil	-	+	-	+
Dévoiler	fɖəḥ	-	+	+	-	fɖəḥ	+	+	-	+	fɖəḥ	+	+	-	+
Pénétrer une femme	fəḤər	-	+	-	-	Qu	-	+	-	-	Qu	-	+	-	-
Trier / nettoyer	farn	-	+	-	-	fəRən	-	+	-	-	fərn	-	-	-	-
S'enquérir	fqəɖ	-	+	-	-	Waɖ	-	-	-	-	ɖəɛ	+	-	-	+

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
soudainement de ...						tağdāftg									
Mâcher	Fəz	-	+	-	-	fəZ	-	+	-	-	fiz	+	-	-	-
Manquer de pudeur	fuhart	+	-	-	-	Ƙsəf	-	-	-	-	ħsəm (+ur)	-	-	-	+
Avoir l'onglée	fɔər	+	-	-	-	fəLəd	+	-	-	-					
ê. content	farħ	+	-	-	-	fərħ	+	-	-	-	fərħ	+	-	-	+
Se déverser	fəYəɖ	+	-	-	-	ngəl	+	+	-	-	Fi	-	-	-	-
S'essouffler	fqiQəs	+	-	-	-	salKət	-	-	-	-	qəlq	+	-	-	+
ê. / devenir tordu	fərg	+	-	-	-	fərg	+	-	-	-	kna	+	+	-	-
Se lasser	fšər	+	-	-	-	wħəl	-	-	-	-	mi	+	-	-	-
Avoir soif	Fad	+	-	-	-	Fad	-	-	-	-	ag irifi	-	-	-	-
Diviser	farq	-	-	-	-	bɔu	-	+	-	+	bɔu	-	+	-	+
Sortir de la coquille	fruri ₂	+	-	-	-	frurħ	+	-	-	-	fug	+	-	-	-
Eclater en morceaux	fruri ₁	+	-	-	-	fəršəħ	+	-	-	-	rza	+	-	-	-
Eclater	Fəħs	+	-	-	-	Tiqs	+	-	-	-	baQi	+	-	-	-
Avoir bonne mine	fūNək	-	-	-	-	rwu	+	-	-	-	fulki	+	-	-	-
Se rendre compte	fən	+	-	-	-	əšy	-	-	-	-	kta	+	+	-	-
Mourir / ê. épuisé	fna	-	-	-	-	Mət	-	-	-	-	mut	-	-	-	-
Sortir	Fəğ	+	-	-	-	Fəğ	+	-	-	-	fug	+	-	-	-
Se réveiller	faq	+	-	-	-	fafa	+	-	-	-	nkər	+	-	-	-
(se) cacher	Far	-	-	+	-	Fər	-	+	-	+	ħɔu	+	+	-	+
S'avérer	Fu	-	-	-	-	Fu	-	-	-	-	sbəħ	-	-	-	-
Pratiquer l'agriculture	fəğəħ	-	-	-	-	fəLəħ	-	-	-	-	g aLəħ	-	-	-	-
Croire / sembler	ğir	-	-	-	-	gal	-	-	-	-	dhar	-	-	-	-
S'éclipser / ê. avalé	ğri	+	-	-	-	ğləy	+	-	-	-	aki (tafukt)	-	-	-	-
Moisir	ğūM	+	-	-	-	ğməl	+	-	-	-	ğməl	+	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Sombrer	ğdəs	+	-	-	-	ğrəq	+	-	-	-	ləs	+	-	-	-
Avoir mauvaise mine	ğəYar	+	-	-	-	ğəYər	-	-	-	-	ğyər	+	+	-	+
pousser (plantes)	ğmi	+	-	-	-	mğy	+	-	-	-	mğur	+	-	-	-
Avoir faim	ğaz	+	-	-	-	Luz	+	-	-	-	ağ laz	-	-	-	-
Guérir	ğənfə	+	-	-	-	Žy	+	-	-	+	Ži	-	-	-	-
ê. épais	gdar	+	-	-	-	zur	+	-	-	-	idni	+	+	-	-
Couler	ğarq	+	-	-	-	ğrəq	-	-	-	-	sudum	-	+	-	-
Disparaître	ğəb	+	-	-	-	ğəb	+	-	-	-	laha	+	-	-	-
Roter	gaRəe	+	-	-	-	gəRəe	+	-	-	-	sgaeəy	-	-	-	-
Déménager	Gaž	+	-	-	-	Gadž	+	-	-	-	rħəl	+	+	-	-
Trahir	ğdar	-	+	-	-	ğdər	-	+	-	-	ğdər	-	+	-	+
Se régaler	ğəBa	+	-	-	-	džiwn	+	-	-	-	zrad	-	-	-	-
Compenser	ğarm	-	+	-	-	ğrəm	-	+	-	+	ğarm	+	+	-	-
Violenter	ğsəb	-	+	-	-	ğsəb	-	+	-	-	ğsəb	-	+	-	-
Grignoter	ğəZ	-	+	-	-	ğəZ	-	+	-	-	ğəZ	-	+	-	-
Tamiser	ğərbər	-	+	-	-	Sif	-	+	-	-	sif	-	-	-	-
Faire / mettre / être	g	-	-	-	-	g	-	-	-	-	g	-	-	-	-
Reprocher	ğəm	-	-	-	-	lam	-	-	-	-	lum	-	+	-	-
Etudier / lire	ğar	+	-	-	-	gər / qra	+	+	-	-	ğər	+	+	-	+
Guider	gəWəd	-	+	-	+	gəWəd	-	+	-	+	zwar	-	-	-	-
Creuser	ğz	-	+	-	-	ğəz	-	+	-	-	qaz	-	-	-	-
Tricher	ğəš	-	-	-	+	ğəša	-	-	-	+	ğəš	-	-	-	+
Faire tomber	ğdər	-	-	-	-	stuTəy	-	+	-	+	sđər	-	-	-	-
ê. tenté par ...	ğwa	-	-	-	-	ğwu	+	-	-	-	ğwa	+	+	-	-
Lécher	ğəg	-	-	-	-	Ləg	-	+	-	+	sri	-	-	-	-
(se) relever	gaƏəd	+	-	-	-	geəd	+	-	-	-	nkər	-	-	-	+
Cligner de l'œil	ğməz	-	-	-	-	ğməz	-	-	-	+	səknəq	-	-	-	-
Corriger qlqn (mérite)	ğzu	-	-	-	-						ğəZa	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
français	Verbes					Verbes					Verbes				
Mettre en prison	ğəYəs	-	-	-	-	ħəBəs	-	-	-	-	gli	-	-	-	-
Avoir peur	gwəd	+	-	-	-	Gʷəd	-	-	-	-	ksud	-	+	-	-
Etouffer	ğufa	+	-	-	-	ğuf	+	-	-	-	ğuf	-	-	-	-
Se révolter	ğəWəğ	-	-	-	-	ğəWəğ	-	-	-	-					
Triompher	ğəLəħ	-	-	-	-	rbəħ	+	-	-	-	nra	+	-	-	-
Raffiner le battage	ğəYəz	-	-	-	-	ğəYəz	-	+	-	-	sfurdu	-	-	-	-
Manger plus de pain	ğəWəz	-	-	-	-	Zry	-	-	-	-	zry	-	-	-	-
Relever les pans	ğəFəđ	-	-	-	-	ğəFəđ	-	-	-	-	smun	-	-	-	-
Déchirer	ğars ₁	-	-	-	-	fly	-	+	-	-	ħry	-	-	-	-
Pétrir	gw	-	-	-	-	gw	-	-	-	-	əzən	-	+	-	-
Egorger	ğars ₂	-	+	-	-	ğərs	-	+	-	-	ğərs	-	+	-	-
Divorcer	ğəf	-	-	-	-	Lət	-	-	-	-	rzəm	-	-	-	-
Faire des présages	ğəZən	-	-	-	-	əəZəm	-	-	-	-	sətful	-	-	-	-
Se hâter	ğawər	-	-	-	-	Dərf	+	-	-	-	zrəb	-	-	-	-
Avorter	ğry	+	-	-	-	səMəzda / ğry	-	-	-	-	ħəlk	-	-	-	-
Piller	ğəŞəđ	-	+	-	+	kəŞəđ	-	+	-	+	akər	-	-	-	-
Se mettre à l'ombre	ğəYər	-	-	-	-	gləf	-	-	-	-	kla	-	-	-	-
Draguer	ğabar	-	-	-	-										
Vasciller	ğrurəm	-	-	+	-	Ləy	-	-	-	-	şəTəħ	-	-	-	-
Chanter	ğəNəž	-	-	-	-	ini izlan	-	-	-	-	asi Lğa	-	-	-	-
Gagner	ğrəħ	-	+	-	-	Ru	-	+	-	-	rbəħ	+	+	-	-
Avaler en grandes quantités	ğargar	+	-	-	-	ziZər	-	-	-	-	ğargar	+	-	-	-
Secourir	ğat	+	+	-	-	ğit	-	+	-	-	etaq	-	+	-	-
Avoir des nausées	ğriğət	+	-	-	-	səKər ul	-	-	-	-	nkər lħəṭər	-	-	-	-
Attacher avec une fibule	ğnəs	-	-	-	-	ğnəs	-	-	-	-	aS	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Se fouler le pied	ǧǧǧzəm	-	-	-	-	Lǧǧzəm	+	-	-	-	mulǧz	+	-	-	-
Boire à tire-larigot	gargǧb	+	-	-	-	gǧrgǧr	-	-	-	-	gǧrgǧr	-	-	-	-
Plonger profondément	ǧǧǧs	+	-	-	-	ǧǧǧs	-	-	-	-	nǧǧda	+	+	-	-
ê. distrait	ǧǧǧr	+	-	-	-	hwu	-	-	-	-	ǧǧǧl	-	-	-	-
Etouffer	ǧǧǧfa	+	-	-	-	sǧǧuf	-	-	-	-	ǧǧuf	-	-	-	-
Croiser ...	hǧǧǧǧf	+	-	-	+	hǧǧǧf	-	-	-	-	smuTǧl	-	-	-	-
Dégringoler	hruBǧz	+	-	-	-	knuNǧy	+	-	-	-	knuNǧy	+	-	-	-
Lyncher	hǧǧǧr	-	-	-	-	mǧǧǧZa	+	-	-	-	ǧǧǧǧb	-	-	-	-
Errer	hum	-	-	-	-	hǧǧuf	-	-	-	-	dih	-	-	-	-
S'habiller élégamment	hǧǧZǧt	-	-	-	-	ǧǧǧYǧk	-	-	-	-	ǧǧǧYǧk	-	-	-	-
Couler à flots (eau)	harhar	-	-	-	-	ziZǧr	-	-	-	-	sungu	-	-	-	-
Arriver (lieu)	hǧǧǧr	-	-	-	-	awǧ	+	-	-	+	lkǧm	+	+	-	-
Vouloir	hǧ	-	-	-	-	iri	-	+	-	+	iri	-	+	-	-
(se) limiter	hǧD	-	-	+	-	hǧDa	-	-	-	-	huDu	+	-	-	-
Retirer brusquement	hǧǧǧf	-	+	+	-	nǧǧr	-	+	-	-	ldi	-	-	-	-
Défiler	hǧRǧb ₁	+	-	-	-	hǧRǧb	+	-	-	-	hǧRǧb	-	-	-	-
Avoir besoin	hǧǧǧz	-	+	-	-	hǧǧǧza	-	-	-	-	hǧǧǧza	-	+	-	-
Brûler vivement	hǧǧǧq	-	-	-	-	hǧǧǧq	-	-	-	-	g tamzla	-	-	-	-
Compatir	hǧiN	-	-	-	+	hǧNa	-	-	-	-	hǧNa	-	-	-	+
Obtenir sa part	hart ₂	-	-	-	-	amz amur	-	-	-	-	amz hǧǧQ (Ns)	-	-	-	-
Surveiller	hǧǧǧa	-	+	-	-	hǧǧu	-	+	-	+	hǧǧu	-	+	-	-
ê. chaud	hǧma	+	-	-	-	hǧmu	+	-	-	-	hǧmu	+	-	-	-
ê. étroit	hǧsar ₁	+	-	-	-	qmǧr	+	-	-	-	nukma	+	-	-	-
Bloquer le passage	hǧsar ₂	-	+	-	-	hǧars	-	-	-	+	hǧsǧl	-	-	-	-
Frissonner	hǧtiTi	+	-	-	-	rgǧgi	+	-	-	-	rgǧgi	-	-	-	-
Vagabonder	hǧǧǧa	-	-	-	-	hǧuf	+	-	-	-	ǧul	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Chasser les mouches	ħaRəb ₂	-	-	-	-	sišəy	-	-	-	-	shuSu	-	-	-	-
Avoir des soucis	ħiSəf	+	-	-	-	Nəzgam	-	-	-	-	hul	+	-	-	-
Glisser entre les mains	ħruTəf	+	-	-	-	Šəḍ	-	-	-	-	Fərtəl	-	-	-	-
Boîter	ħiḍar	-	-	-	-	shizən	-	-	-	-	biḍər	+	-	-	-
S'écarter	ħəYəḍ ₁	+	-	-	-	siLəy	-	-	-	-	iTi	+	-	-	-
Enlever	ħəYəḍ ₂	-	+	-	-	Kəs	-	+	-	-	siTi	-	-	-	-
Eviter	ħəYəḍ ₃ (i)	-	-	-	-	awy baiT	+	-	-	-	žəNəb	-	-	-	-
Bâter	ħrəs ₂	-	-	-	-	sburdu	-	-	-	-	ħəLəs	-	-	-	-
Descendre	hwa	+	-	-	-	ḍər	+	-	-	-	Giz	+	-	-	-
Laisser	hta	-	-	-	-	adž	-	+	-	-	až	-	-	-	-
Compter	ħsəb	-	+	-	-	ħsəb	-	+	-	+	ħasəb	-	+	-	+
Couper de l'herbe	ħtəš	-	+	-	-	Ku	-	+	-	+	žara	-	-	-	-
(se) raser	ħəF	-	-	-	-	ħəFəf	-	-	-	-	štəl	-	-	-	-
Jeter qq. ch. violement	ħri ₂	-	-	-	-	zərd	-	-	-	-	****	-	-	-	-
Embêter	ħwər	-	-	-	-	ħəwəl	-	-	-	-	ħəwəl	+	-	-	-
Casser en petits morceaux	ħəšəm	-	+	-	-	fəršəħ	-	-	-	-	rəz	-	-	-	-
Donner un supplément	ħəDař	-	-	-	-	zayḍ	-	-	-	+	zayḍ	-	-	-	-
Gâcher / renier	ħaRəm	-	+	-	-	ħəRəm	-	-	-	-	ħəRəm	+	+	-	-
Ramasser du bois	ħarwəš	-	+	-	-	zḍəm	+	-	-	-	zḍəm	-	-	-	-
Envier	ħsəḍ	-	+	-	-	ħsəḍ	-	+	-	+	ħsəḍ	-	+	-	+
Obliger	ħəTəm	-	+	-	-	ləZəm	-	+	-	-	bəZəz	-	-	-	-
Rouler qqn	ħša	-	-	-	+	šəMəḍ	-	+	-	+	šəmt	-	+	-	-
Ramasser vite	ħru ₂	-	+	-	-	ləQəf	-	-	-	-	lqəf	-	-	-	-
Dire / faire des bêtises	ħəGar	+	-	-	+	ħəTəf	-	-	-	-	sərwəħ	-	-	-	-
ê. abandonné	ħra	-	-	-	-	ħlu	+	-	-	-	ħlu	-	+	-	-
Remuer	ħaRəš	-	+	-	-	ħəRəš	+	+	-	+	smuSu	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Enduire	ħəNəš	-	-	-	-	ams	-	-	-	+	zǧu	-	+	-	-
Menacer	ħuD	-	-	-	+	ħəDa / ħəDəd	-	+	-	+	ħəDəd	-	-	-	-
Jeter des pierres	ħəZar	-	+	-	+	wət s isLiwn	-	+	-	+	ržəm	-	-	-	-
Frictionner	ħəK	-	+	-	-	mry	-	+	-	+	ħuK	+	-	-	+
Tirer le seau du puits	ħrəb	-	-	-	-	****					aL	-	-	-	-
Faire des planches de culture	ħəwəɖ	-	+	-	-	ħəwəɖ	-	+	-	-	skər imiri	-	-	-	-
Niveler la terre	ħəMaɾ	-	+	-	-	ħbəɖ	-	+	-	-	sbuDu	-	-	-	-
Demander en mariage	ħɖəb	-	+	-	-	Suɾər	-	+	-	-	ɖaləb	-	-	-	-
Gouverner / toucher	ħkəm	-	+	-	-	ħšəm	-	-	-	-	ħkəm	-	-	-	-
Remplacer	ħrəf	-	+	-	-	ħləf	-	-	-	-	ħləf	-	+	-	-
Circoncire	ħtən	-	-	-	-	zəYən	-	-	-	-	zuL	-	-	-	-
ê. métayer	ħəMəs	-	-	-	-	ħəMəs	-	-	-	-	ħəMəs	-	-	-	-
ê. barbouillé	ħnuNəs	+	-	-	-	ħnuns	+	-	-	-	žləħ	-	+	-	+
Esquiver	ħnəs	-	-	-	-										
Travailler	ħɖəm	+	-	-	-	ħɖəm	+	-	-	-	ħɖəm	-	-	-	-
Se tromper	ħɖa	+	-	-	-	ħɖu	+	-	-	-	ǧəlt	-	-	-	-
Moudre	ħri ₁	-	-	-	-	zd	-	+	-	-	zid	-	-	-	-
Rattraper	ħarɿ	-	-	-	-	Sikəl	-	-	-	-	Sikəl	-	-	-	-
Faire attention	ħawr	-	+	-	-	gaɖəf	-	-	-	-	ħawl	-	-	-	-
ê. en crue (rivière)	ħmər	-	-	-	-	ħməl	-	-	-	-	ngi	-	-	-	-
Dégringoler	ħnuNi	+	-	-	-	KnuNəy	+	-	-	+	KnuNəy	+	-	-	-
ê. pris / coincé	ħsər	+	-	+	-	ħsəl	+	-	-	+	ħsəl	-	+	-	+
Se lancer	ħuB	-	-	-	-	ħuf	+	-	-	-	tluħ	-	-	-	-
Tourner autour de	ħrara	-	-	-	-	ħuwn	-	-	-	-	sutəl	-	-	-	-
ê. enroulé ds un tissu	ħnuNəɖ	+	-	-	-	kməs	-	-	-	-	kəMəs	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Ramper / glisser	hrurɔ	+	-	-	-	hrurɔ	-	-	-	-	hrəd	-	-	-	-
ê./ devenir mécontent	həYəq	+	-	-	+	qəLəq	+	-	-	+	qəLəq	+	-	-	-
Se moquer	həš	-	-	-	-	qəBəɔ	-	-	-	+	tɕa (gi-s)	-	-	-	-
Inquiéter	həwəʒ	-	-	-	-	həwəl	+	-	+	-	həwəl	-	-	-	-
Confisquer	həWəs	-	+	-	+	həWəs	-	+	-	+	həwəs	-	-	-	-
Assommer	həTək	-	+	-	+	səMər	-	-	-	+	məRət	+	-	-	-
Cafouiller	harwəɔ	-	-	-	+	hənfaʒ	-	+	-	-	hərn fəs	+	+	-	-
Apprendre	hfəɔ	+	+	-	-	hfəɔ	+	+	-	-	hfəd	-	+	-	+
Grincer	hərħər	+	-	-	-	kəzkəz	+	-	-	-	gəZəz	-	-	-	-
Se vêtir (péjoratif)	hrəs	+	-	-	-	ls	+	+	-	-	ləs	+	+	-	+
ê. dans le besoin	həWəʒ	-	-	-	-	həWəʒ	-	-	-	-	htaʒa	-	-	-	-
Remercier Dieu	hməɔ	-	+	-	-	hməɔ	-	+	-	-	hməd	-	-	-	-
Démolir	hɔəm	-	+	-	-	hɔəm	-	+	-	-	hlu	-	+	-	-
Balafrer	hiɔar	-	+	-	-	zəMəl	-	+	-	-					
Limiter	həD	-	-	+	-	həDa	+	+	-	-	huda	-	-	-	-
Frapper brusquement	hbəɔ	-	+	-	-	dg	-	-	-	+	ut	-	-	-	+
Arracher	hɔəf	-	+	+	-	Kəs	-	+	-	+	siti	-	-	-	-
Trouer violement	harɔ	-	+	-	-	snufəg	-	-	-	-	bga	+	+	-	+
Boire d'un seul trait	hru ₁	+	-	-	-	zgwəɔ	-	+	-	+	sndəm	-	-	-	-
Prendre sa part	huz	-	+	-	-	huz	-	+	-	-	hwəz	-	+	-	-
Paître	hɔa	-	-	-	-	hdu	-	-	-	-	ksa	-	+	-	-
Toucher	hɔa	-	+	-	+	hɔa	-	+	-	+	hada	+	-	-	+
Introduire	hša	-	+	-	-	snəy	-	+	-	-	hšu	-	+	-	-
Payer	həgəʒ	-	+	-	+	həLəʒ	-	+	-	+	həLəʒ	-	-	-	+
Cacher	həMər	-	+	-	-	Fər	-	+	-	+	hɔu	+	-	-	+
ê. déréglé	hšar ₂	+	-	-	-	hšər	-	-	-	+	hšər	+	+	-	-
Libérer	həR	-	-	-	-	rzəm	-	+	-	+	rzəm	-	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Siḡar)				Tamazight (Ayt-Mguild)				Tachelhit (Taroudant)						
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Griffer	ḥbəṣ	-	+	-	-	ḥbəṣ	-	+	-	+	ḥbəṣ	-	+	-	+
Perdre	ḥsar ₁	+	-	-	-	ḥsər	-	-	-	-	ḥsar	+	+	-	-
Supplier	ḥəsəm	-	+	-	+	ḥuzər	-	+	-	+	ṣḥurma	-	-	-	-
(faire) tourner	ḥəNəḡ	-	-	-	-	sḡur	-	-	-	-	dəWər	+	-	-	+
Mettre sens dessus dessous	ḥəBəḡ	-	+	-	-	rək ^w əṣ	-	+	-	+	rwi	-	-	-	-
Créer le désordre	harwəḡ	-	+	-	-	ḥələḡ	-	+	-	+	rwi	+	+	-	-
Trahir	ḥdæ	-	+	-	-	ḥdæ	-	+	-	+	ḥdæ	+	+	-	+
Coudre	ḥəYəḡ	-	+	-	+	gnu	-	+	-	+	gnu	+	+	-	-
Mélanger	ḥəḡəḡ	+	+	-	+	rwəy	+	+	-	-	ḥləḡ	+	+	-	+
Regarder	ḥzar	-	-	-	-	raea	-	+	-	+	təmmid	-	-	-	-
Trouer avec force / déflorer	ḥarg	+	+	+	+	sTiqs	-	+	-	-	bga	+	+	-	-
Avoir des hallucinations	ḥayər	-	-	-	-	ḥayl	-	-	-	-	ḥayl	+	+	-	-
Maudire	ḥza	-	-	-	-	ṣḥəḡ	-	+	-	-	ṣḥəḡ	-	-	-	-
Mettre au dépôt	ḥzən	-	+	-	-	ḥzən	-	+	-	-	ḥda	+	+	-	+
Faire choisir	ḥəyər	+	-	-	+	ṣḥtar	-	-	-	-	ṣḥəyr	-	-	-	+
Soulever	ḥəZ	-	+	+	-	ḥəZa	-	+	-	-	asi	-	-	-	-
Briser	ḥaRəm	-	+	-	-	ərz	-	+	-	+	rəz	-	-	-	-
ê. fin prêt	ḥəZəm	-	-	-	-	wṣəḡ	+	-	-	-	ḥəZəm	+	+	-	+
Glisser	ḥruḡəḡ	+	-	-	-	ṣəḡ	+	-	-	-	nṣər	+	+	-	-
Maîtriser	ḥaka (ḡi)	-	-	-	-	ḥkəm	-	+	-	-	ḥkəm	-	+	-	+
ê. présent	ḥḡar	+	-	-	-	ḥaḡr	+	-	-	-	ḥaḡr	+	+	-	-
ê. facile	ḥwən	+	-	-	-	whən	+	-	-	-	rḥu	-	-	-	-
Ne pas supporter	ḥmər (nég)	-	-	-	-	ḥməl	-	-	-	+	ḥməl	-	+	-	-
Rougir (peau)	ḥaRa	-	-	-	-	zwiḡ	+	-	-	-	zəḡzəḡ	-	-	-	-
Cogiter	ḥaRaṣ	-	-	-	-	nzəz	-	-	-	-	fəKər	-	+	-	-
S'écrouler	ḥrura	+	-	+	-	Nəṣtəm	+	-	-	-	dər	+	-	-	-
Racler	ḥaḡəḡ	-	+	-	-	ṣəḡ	-	+	-	-	sfiḡ	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
(se) brûler	ħarq	+	-	-	-	ğus	+	-	-	-	ħərg	+	+	-	-
Naître	ħrəq ₂	-	-	-	-	lal	-	-	-	-	zayd	-	-	-	-
ê. en rut	ħaž	+	-	-	-	hiž	+	-	-	-	huž	-	-	-	-
ê. / devenir rond	ħnuNi	+	-	-	-	kur	+	-	-	-	dəWər	+	-	-	+
Arriver (lieu)	ħəš	-	-	-	-	ağ	-	-	-	-	lkəm	+	-	-	-
Réfléchir	həndəz	-	-	-	-	fəkər	+	-	-	+	fəkər	-	+	-	-
Se faire	ħrəq ₁	-	+	-	-	ili	+	-	-	-	tauskər	-	-	-	-
Falloir / manquer	ħəs	-	-	-	-	ħəš	-	-	-	-	həš	-	+	-	+
Etre / exister	iri	-	-	-	-	ili	+	-	-	-	ili	-	-	-	-
ê. cher (objets)	iğra	+	-	-	-	glu	+	-	-	-	glu	+	-	-	-
Se faner	iSraw	-	-	-	-	səLəw	-	-	-	-	sraw	-	+	-	-
ê. large	iriw	+	-	-	-	iriw	+	-	-	-	wsæ	+	-	-	-
Choisir	iħdar	+	+	-	-	htar	+	+	-	-	ħəYər	+	-	-	+
Avoir des envies	iniṭ	-	-	-	-	iniṭ	-	-	-	-	gi (s) tinitin	-	-	-	-
S'habiller	irḍ	+	-	-	-	əls	+	+	-	-	ləs	+	-	-	+
Jouer	irar	+	-	-	-	urar	-	-	-	-	həDər	-	-	-	-
Dire	ini	-	+	-	-	ini	-	+	-	+	ini	-	-	-	+
ê. filtré / tamisé	ifif	+	-	-	-	afif	+	+	-	-	afif	+	-	-	-
Evoquer	idar	-	-	-	-	bḍər	-	+	-	-	bḍər	-	+	-	-
ê. lavé	iriḍ	+	-	-	-	ariḍ	+	+	-	-	arud	+	+	-	-
ê. délicieux	iziḍ	+	-	-	-	aḍfuṭ	+	-	-	-	Mim	+	-	-	-
ê. propre	izḍəg	+	-	-	-	izdig	+	-	-	-	gus	+	-	-	-
Peser les céréales	izəq	-	-	-	-	əbər	-	+	-	-	əbər	-	-	-	-
Devancer	izar	+	-	-	-	zwur	-	+	-	+	zwur	-	-	-	+
Surpasser	if/uf	-	-	-	-	af	+	-	-	-	uf	-	-	-	-
Mourir (non- musulman)	žəf	-	-	-	-	murḍəs	+	-	-	-	mut	-	-	-	-
Donner naissance	Ž (d)	-	-	-	-	g	-	-	-	-	zayd	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sīdar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Peindre les murs (chaux)	žəYar	-	+	-	-	žəYər	-	+	-	-	žəYər	-	+	-	-
ê. / devenir muet	žnəw	+	-	-	-	ənzəl	-	-	-	-	g agnaw	-	-	-	-
Geler	žrəs	-	-	-	-	grəs	-	-	-	-	g zud adfəl	-	-	-	-
Jurer	žəğ	+	-	-	-	Gal	+	-	-	-	Gal	-	-	-	-
ê. galeux	žəɖ	-	-	-	-	Dig-(s) agədžiq	-	-	-	-	ždəm	-	-	-	-
Délirer	žəʔzəf	-	-	-	-	həʔTəf	-	-	-	-	həʔTər	-	-	-	-
Avoir des borborygmes	žəğžəğ	-	-	-	-	žəɛžəɛ	-	-	-	-	sguRi	-	-	-	-
Ne pas prendre (plantes)	žəRəḥ	-	-	-	-	gif	+	-	-	-	mut	-	-	-	-
Devenir granuleux	žbən	+	-	-	-	brəy	-	-	-	-	bry	-	-	-	-
Réunir / accumuler	žru	-	-	+	-	žmæ	-	+	-	+	smun	-	+	-	-
Faire la guerre sainte	žahəɖ	-	-	-	-	žahɖ	-	-	-	-	žahɖ	-	-	-	-
Pousser (+ hum)	žma	+	-	-	-	gmu	+	-	-	-	mğur	+	-	-	-
Passer la serpillière	žəF	-	+	-	-	žəFəf	-	+	-	-	žəFəf	-	-	-	-
Répartir les cartes	žəRa	-	-	-	-	bɖu	-	+	-	-	bɖu	-	-	-	-
Essayer	žəRəb	-	+	-	+	žəRəb	-	+	-	+	žəRəb	-	+	-	-
ê. dernier	žura	+	-	-	-	Gir	+	-	-	-	gra	-	-	-	-
ê. gelé	žməɖ	-	-	-	-	grəs	-	-	-	-	žəmd	-	-	-	-
Regarder (+ surprise)	žəɾ	-	-	-	-	bəžəq	-	-	-	-	bəžəq	-	+	-	-
Crier fort	žəɛžəɛ	-	-	-	-	žəɛžəɛ	-	-	-	+	saɛyad	-	-	-	-
Tirer	žbəɖ	-	+	+	-	nzəğ	-	+	-	+	ldi	-	-	-	+
Ramasser	žru	-	+	-	-	smuTər	-	+	-	-	gru	-	+	-	-
Entraîner	žəR	-	+	-	-	nzəğ	-	+	-	+	ldi	-	-	-	+
Mijoter	žəMaɾ	-	-	-	-	rḵəm	-	-	-	-					
Ramasser	žmæ	-	-	+	-	smuTər	-	+	-	-	smun	-	-	-	-
Réparer	žbəɾ	-	+	+	-	žəBəɾ	-	+	-	-	ɛdəl	+	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Etrangler	žəYəf	-	+	-	+	zləy	-	+	-	+	žəYəf	-	+	-	+
Laper	žər	-	+	-	-	Ləg	-	+	-	-	ħəlb	-	+	-	-
liquider	žəMər	-	+	-	-	žəMəl ₁	-	-	-	-	žəMəl ₁	-	-	-	-
Gazouiller	žaw	-	-	-	-	sinsəg	-	-	-	-	sinsəg	-	-	-	-
Se faire prier	žəMər ₂	-	-	-	-	ħənžəf	-	-	-	-	žəMəl	-	-	-	+
Boire d'une seule gorgée	žgəm	+	-	-	-	šhəBəy	-	-	-	-	ħənz bat	-	+	-	-
Bâcler	žəQər	-	-	-	-	kərfəḍ	-	-	-	-	skurkuš	-	-	-	-
Pêcher / chasser	žmar	-	+	-	-	səYəḍ / gmər	-	+	-	-	gmər	-	+	-	-
ê. fort	žhəḍ	+	-	-	-	žhəḍ	+	-	-	-	šhu	-	-	-	-
Se rassasier	žiwən	+	-	-	-	džiwən	+	-	-	-	šbæ	+	-	-	-
Baraquer	žən	+	-	-	-	gən	+	-	-	-	utš	-	-	-	-
Se lever	Kər	+	-	-	-	Kər	+	-	-	-	nkər	+	-	-	-
Se maquiller (les yeux)	kəħər	-	-	-	-	g tazult	-	-	-	+	zul	-	-	-	-
Geler / ê. gelé	kušəm	+	-	-	-	grəs	-	-	-	-	sniḍ	-	-	-	-
Faire attention	kəYəs	-	+	-	-	gdaf	-	-	-	+	šəWəf	-	-	-	+
Se recroqueviller	kuMəš	+	-	-	-	kmuməš	+	-	-	-	kməš	-	+	-	+
Ricaner	kəħkəħ	+	-	-	-	kəħkəħ	+	-	-	-	mut s taḍša	-	-	-	-
ê. crépu	karnuNi	+	-	-	-	kərnunš	-	-	-	-	skuK	-	-	-	-
S'esclaffer	kəkəkə	-	-	-	-	kəkəkə	+	-	-	-	sbaQi s tasa	-	-	-	-
ê. devenir enchevêtré	krumbəš	+	-	-	-	nbutəl	+	-	-	-	skuK	-	-	-	-
Lâcher une vesse	kəF	+	-	-	-						skuZa	-	-	-	-
Enlever	Kəs	-	+	-	-	Kəs	-	+	-	+	Kəs	-	+	-	-
Dévaliser	kəšəḍ	-	+	-	+	kəšəḍ	-	+	-	+	akər	-	+	-	-
Charger qlqn de qlqch	kəLəf	-	+	-	-	kəLəf	-	+	-	+	kəLəf	-	+	-	+
Couvrir d'un linceul	kəFən	-	+	-	-	kufn	-	-	-	-	kəFən	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Chiffonner	kəMəš	+	-	-	-	səkmumə š	+	-	-	-	kəMəš	+	+	-	-
Verser	kəB	-	+	-	-	fəRəġ	-	+	-	-	fi	-	-	-	-
Prendre	ksi	-	+	-	-	asy	-	+	-	+	asi	-	-	-	-
Terminer	kəMər	-	-	-	-	šəMəl	-	+	-	-	kməl	-	+	-	-
Bien traiter qlqn	kəBər	-	-	-	-	səmgur	-	-	-	-	kəBər	-	-	-	+
Fumer	kəYəf	+	-	-	-	kmu	-	-	-	-	su tabaġa	-	-	-	-
Tenir bon	kəbər	-	-	-	+	kəbər	-	-	-	-	sətwa	-	-	-	-
Perdre sa couleur	kšəf	+	-	-	-	kšəf	-	-	-	-	kšəf	-	-	-	-
Deviner	kašəf	-	-	-	+	kašəf	-	+	-	+	kašəf	-	+	-	-
Démentir	kəDəb	-	+	-	-						kaDəb	+	+	-	+
Saigner du nez	kunzar	+	-	-	-	Gunzər	+	-	-	-	bunZər	-	-	-	-
Avancer	ksi dəg ^w ɖar	-	-	-	-	asy aɖar	-	-	-	-	zərb	-	-	-	-
Récolter	ksi anəbdu	-	-	-	-	səYəf	-	-	-	-	smun	-	-	-	-
Jouir	kuKəɖ	+	-	-	-	skikəɖ	-	-	-	-	sgəlgəɖ	-	-	-	-
Fumer	kma	-	-	-	-	kmu	-	-	-	-	su tabaġa	-	-	-	-
Mettre à l'excès	kəTar	-	-	-	-	səəDu	-	-	-	-	ħawl	-	-	-	-
Pourrir (+ vers)	kiŠu	+	-	-	-	Kərn iktšətn	-	-	-	-	tənkər tbəħuyt	-	-	-	-
Gâter	kəFəs	-	+	-	-	səħsər	-	+	-	-	səħsər	-	-	-	-
ê. entamé (pain)	KuTəf	+	-	-	-	tyibəy	-	-	-	-	Kis	-	-	-	-
ê. chiffonné	kmuMəš	+	-	-	-	kmuMəš	+	-	-	-	kmuməš	-	-	-	-
Briller (multicolore)	luLəš	+	-	-	-	sfiqəs	+	-	-	-	səmriQi	-	-	-	-
Prononcer « Allah ... »	ləhləh	-	-	-	-	həLəl	-	-	-	-	həLəl	-	-	-	-
Arriver (impers.)	msar	-	-	-	-	žru	-	+	-	-	lkəm	-	-	-	-
(se) peigner	mšəɖ	-	-	-	-	səy	-	+	-	+	mšəɖ	-	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Grandir	mğar	+	-	+	-	mğur	+	-	-	-	mğur	+	+	-	-
ê. petit / rapetisser	mzy	+	-	-	-	mziy	+	-	-	-	mziy	+	-	-	-
Avoir une bonne santé	mnæ ₁	-	-	-	-	şhu	+	-	-	-	şhu	-	+	-	-
Mourir	Mət	-	-	-	-	Mət	-	-	-	-	mut	-	-	-	-
Ramper	muğəg	+	-	+	-	ħrurd	-	-	-	-	ħrad	-	-	-	-
ê. houleux / tourner (tête)	muž	-	-	-	-	Ləy	-	-	-	-	dwar	+	-	-	+
Avancer à 4 pattes	murđ	-	-	-	-	ħbu	+	-	-	-	štutul	-	-	-	-
Mourir asphyxié	murđəs	+	-	-	-	Murđəs	+	-	-	-	ziyf	+	+	-	+
S'étendre à même le sol	maRəħ	-	-	-	-	mħəđ	+	-	-	-	mərg	-	-	-	-
Malmener	mərməđ	-	+	-	-	mərməđ	-	+	-	+	mərməd	+	+	-	-
Accompagner	mun	+	-	-	-	mun	+	-	-	-	mun	-	-	-	-
Effacer	mħa	-	+	-	-	mħu	-	+	-	-	mħu	-	+	-	-
Essuyer	msəħ	-	+	-	-	sfəđ	-	+	-	+	sfid	-	-	-	-
Asséner	məKən	-	-	-	-	məKən	-	+	-	+	məKən	-	+	-	-
Déchirer	məZəq	-	+	-	-	fłəy	-	+	-	+	ħri	-	-	-	-
Moissonner	mžar	-	+	-	-	mğər	-	+	-	-	mğər	-	+	-	-
Comparer	məTər	-	+	-	-	məTəl	-	+	-	-	MəTəl	-	+	-	-
Attacher solidement	mħəđ	-	-	-	-	ħəNəđ	-	+	-	-	aS	-	+	-	-
Dîner	munsu	+	-	-	-	Mənsəw	+	-	-	-	š imənsi	-	-	-	-
Faire la bise	məHəš	-	-	-	-	sudəm	-	+	-	+	sudən	-	-	-	-
(faire) souffrir	məHən	-	-	-	-	əDəb	-	+	-	-	məHən	+	-	-	-
(se) salir	maRəg	-	-	-	-	tsar	+	-	-	-	rka	+	-	-	-
Se marier	mrəš	+	-	-	-	awl	-	-	-	-	tahl	-	-	-	-
(se) pencher	məYər	+	-	-	-	fərg	+	-	-	-	kna	+	-	-	-
Manquer de sel	msəs	-	-	-	-	msus	+	-	-	-	ləMus	-	-	-	-
ê. enragé	muZar	+	-	-	-	siđ	-	-	-	-	sađ	-	-	-	-
Se déplacer	muTi	+	-	-	-	muTəy	+	-	-	-	miTi	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Siḍar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Devenir amis (réc.)	mḍuKər	-	-	-	-	mduKal	-	-	-	-	mduKəl	-	-	-	-
Faire un pari	mḥaRam	-	-	-	-	mḥaḍar	-	-	-	-	ḥəṬar	-	-	-	-
Peiner à faire qlqch	mḡəṭmar	-	-	-	-	mḥən far	-	-	-	-	nəḡ ihf n ...	-	-	-	-
ê. égaux (réc.)	mquDa	+	-	-	-	msasa	+	-	-	-	mgaDa	-	-	-	-
Se rencontrer	msagar	+	-	-	-	Məžmae	+	-	-	-	mnuGər	-	-	-	-
Tresser	muḍ	-	-	-	-	Ləm	-	-	-	-	zda tiguṬa ut	-	-	-	-
Battre fortement	marḥ	-	-	-	-	həRəs	-	+	-	-	ut	-	-	-	-
(se) fatiguer	maRaṭ	+	-	-	-	məRəṭ	+	-	-	-	məRat	-	-	-	-
ê. / devenir blanc	mrər	+	-	-	-	mlul	+	-	-	-	məlLul	-	-	-	-
ê. salé	mrəḥ	-	-	-	-	Marḡ	+	-	-	-	mləḥ	+	-	-	-
Avoir mal à la tête	mruḡi	+	-	-	-	mluLəy	+	-	-	-	mluLəy	-	-	-	-
Polir les pots de terre	msər	-	-	-	-	msəl	-	+	-	-	mləs	-	+	-	-
Frotter	msəḍ	-	-	-	-	mrəy	-	-	-	-	msəd	-	-	-	-
Frapper à la tête (sang)	marz	-	-	-	-	šəQəf	-	-	-	+	rəZ agaYu	-	-	-	-
ê. solide	mtən	+	-	-	-	šḥu	+	-	-	-	šḥu	-	-	-	-
Se quereller (femmes)	mšəBəš	+	-	-	-	mšəBar	-	-	-	-	mšaBar	-	-	-	-
Se disputer debout (hommes)	mugzər	-	-	-	-	mḥəZar	-	-	-	-	Mag	-	-	-	-
ê. difficile	mra	+	-	-	-	mrəy	+	-	-	-	mra	+	-	-	-
Se moquer	marḍən	-	-	-	-	qəBəḍ	-	-	-	+	tša f...	-	-	-	-
Perdre le nord	mhafə	-	-	-	-	ašk	+	-	-	-	žla	-	-	-	-
ê. impermeable (farine)	məŽa	-	-	-	-						su aman (+ Nég)	-	-	-	-
ê. trituré	ngəḍ	+	-	-	-	ngəḍ	+	-	-	-	zru	-	-	-	-
ê. déplumé	nšəf	+	-	-	-	nšəf	-	-	-	-	rəYəš	-	-	-	-
Mûrir (fruits)	ndy	+	-	-	-	nəw	+	-	-	-	nw	+	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
ê. troué / déflorée	nuQəḅ	+	-	-	-	Nufg	+	-	-	-	bga	-	-	-	-
Avoir l'intention	nwa	-	-	-	-	nwu	-	-	-	-	nwa	-	-	-	-
S'infiltrer naturellement	nəS	-	-	-	-	nsəs	-	-	-	-					
Faire nuit (Imp.)	ndəṛ Ṭram	-	-	-	-	suls	-	-	-	-	ḍərn tiwitsi	-	-	-	-
ê. exténué	nzəf	+	-	-	-	nbaṛa	+	-	-	-	ḍəef	-	-	-	-
Se griffer le visage	ndəḅ	-	-	-	-	gəzdəṛ	-	-	-	-					
S'écrocher la peau (âne)	nabəṛ	+	-	-	-	Fidəy	+	-	-	-	nsər	-	-	-	-
Mordre goulûment	nhəš	-	-	-	-										
Se vexer	ndqəṛ	+	-	-	-	ḥrəq	+	-	-	-	ḥrəg	-	-	-	-
Buter sur qq.ch.	ndrəf	-	-			təwət t tfiṣit	-				tut t tfiKit	-	-	-	-
Secouer pour nettoyer	nfəḍ	-	+	-	-	nfəḍ	-	-	-	-	sus	-	-	-	-
Bousculer	ngəḥ	-	-	-	-	nəGər	-	-	-	+	dhi	-	-	-	-
Sursauter	Nəḥfəḍ	-	-	-	-	ḍuy	+	-	-	-	aKi	-	-	-	-
Déambuler	Ṇəḍ ₂	-	-	-	-	nyuDu	+	-	-	-	Sutur	-	-	-	-
Se délier	Nufsər	+	-	-	-	mnurzəm	-	-	-	-	Wurzəm	-	-	-	-
Enlever les taches	nqəḍ	-	+	-	-	qəṛḍ	-	-	-	-	sḡuS	-	-	-	-
Couvrir / enterrer	nt	-	-	-	-	nḍəl	-	+	-	-	mḍəl	-	-	-	-
(se) tordre (pieds)	Nəeqəṛ	-	-	-	-	nqəṛḍ	+	-	-	-	muləz	-	-	-	-
ê. baratté	ndu	+	-	-	-	ndu	+	-	-	-	ndu	+	-	-	-
Avaler de travers	Nəzrəq	-	-	-	-	zləy	+	-	-	-	tbiD a- (s)	-	-	-	-
Osciller	Nəyrur	-	-	-	-	Ləy	+	-	-	-	smuSu	-	-	-	-
Cracher bruyamment	nḥəṛ	-	-	-	-	shihəy	-	-	-	-	shihəy	-	-	-	-
Coûter	nqam	-	-	-	-	swa	-	-	-	-	swa	-	-	-	-
Rendre visite	nəwʒu	-	-	-	-	zur	-	-	-	+	zur	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Prendre peur	Nəhræ	+	-	-	-	hlæ	+	-	-	-	ksuɖ	-	-	-	-
Se sauver (de peur)	Nəžræf	+	-	-	-	rwəl	+	-	-	-	rwəl	+	-	-	-
S'égarer	Nəžra	+	-	-	-	ašk	+	-	-	-	žla	-	-	-	-
Se lever (soleil)	nqar	-	-	-	-	nqər	-	-	-	-	gliy	-	-	-	-
Se désister	nqar	-	-	-	-	samḥ	-	-	-	-	samḥ	-	+	-	-
Gronder	nhəm	-	-	-	-	nhəm	-	-	-	-	zəndər (gi-s)	-	-	-	-
Vagabonder	ndri	+	-	-	-	ḥuf	-	-	-	-	žul	-	-	-	-
Perdre qqn de proche	Nury	+	+	-	-	zəl	-	-	-	-	təhræg tasa n...	-	-	-	-
Renier	nKər	-	-	-	-	nšər	-	+	-	-	nKər	-	+	-	-
Fleurir	nəWər	-	-	-	-	lədžæg	-	-	-	-	buɖla	-	-	-	-
ê. coincé	Nag	+	-	-	-	twær	+	-	-	-	tgi	-	-	-	-
Trimer	nḅər	-	-	-	-	məRət	+	-	-	-	məRət	+	-	-	-
Pleuvoir en fines gouttes	nəfnəf	-	-	-	-	smiṭiw	-	-	-	-	ršəš	-	-	-	-
Scier	nžər	-	-	-	-	nžər	-	+	-	-	nžər	-	+	-	-
Sauter	ngəz	+	+	-	-	nəQəz	+	-	-	-	aRy	-	-	-	-
ê. cuit	ɲw	+	+	-	-	nəw	+	-	-	-	nw	+	-	-	-
Aspirer du tabac prisé	nəFəḥ	-	-	-	-	nfəḥ	-	-	-	-	nəFəḥ	-	-	-	-
Sangloter	niḥsis	-	-	-	-	Nəḥsis	-	-	-	-	nəḥsəš	-	-	-	-
Retourner la terre	nqəš	-	+	-	-	nəQəš	-	+	-	-	gəLəb	+	-	-	-
Enterrer	nɖər	-	+	-	-	nɖəl	-	+	-	-	mɖəl	-	-	-	-
Dresser un piège	ndi	-	-	-	-	zəg	-	-	-	-	g talmdaft	-	-	-	-
Somnoler	nudəm	-	-	-	-	nuDəm	-	-	-	-	nuDum	-	-	-	-
Avouer	nəəm	-	-	-	-	qəRa	+	-	-	+	qəRa	+	+	-	+
Monter	ny	+	-	-	-	nəy	-	-	-	-	gli / Sudu	-	-	-	-
Dissuader	nha	-	-	-	-	nhu	-	+	-	+	nhu	-	-	-	+
Verser	nḡər	-	+	-	-	nḡəl	-	+	-	-	Fi	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Aviser	nəBəh	-	-	-	+	ɛləm	-	+	-	+	ɛəlm	+	+	-	+
Jeter	nɔar	-	+	-	+	gər	-	+	-	+	luh	-	+	-	-
ê. mal élevé	ndsar	+	-	-	-	tsər	-	+	-	-	ɔsar	+	+	-	-
Tuer	nəg	-	-	-	+	nəg	+	+	-	+	nəg	-	+	-	+
Echanger / transposer	nəqər	-	-	-	+	nəQəl	-	-	-	-	nqəl	+	+	-	-
Taquinier	nɔəš	-	-	-	-	qəBəɔ	-	-	-	+	ldi	+	+	-	+
Exiler	nfa	-	+	-	-	nfu	-	+	-	-	nfu	-	+	-	+
Picorer	nqəb	-	-	-	-	nəQəb	-	-	-	+	nqəb	-	+	-	-
Réprimer	nqəm	-	+	-	-	nhəm	-	-	-	-	sgən	-	-	-	-
Parler d'une voix nasillarde	nəgnəg	-	-	-	-	nəgnəg	-	-	-	-	səgniw	-	-	-	-
Maudire	nəər	-	+	-	-	nəəl	-	+	-	+	nəəl	-	-	-	+
ê. bien battu (blé)	nəgəɔ	+	-	-	-	nəgəɔ	+	+	-	-	Kəm	-	+	-	-
Parler / dire	nɔəq	+	-	-	-	siwl	-	-	-	+	sawl	-	-	-	+
Passer la nuit	ns	+	-	-	-	əns	+	-	-	-	ns	-	-	-	+
Se sauver	nžəm	+	-	-	-	nəɔza	-	-	-	+	nžəm	+	-	-	-
Sauter	nɔu	+	-	-	-	nəɔə	+	-	-	+	aki	-	-	-	-
Tirer brusquement	ndər	-	-	-	-	ntər	-	+	-	+	ldi	+	+	-	-
Regretter	ndəm	+	-	-	-	Məgraz	+	-	-	-	graz	-	+	-	-
ê. utile	nɔə	+	-	-	-	nɔə	+	-	-	+	nɔə	+	+	-	-
S'habituer	Nam	+	-	-	-	num	+	-	-	-	myar	+	-	-	-
Diminuer	nqəs	+	-	-	-	naqs	+	-	-	-	naqəs	+	-	-	-
Se moucher	nsar	-	-	-	-	nsəɔ	-	-	-	-	sənsər	-	-	-	-
S'apprêter à	nawr	-	-	-	-	wžəɔ	-	-	-	-	wžd	-	+	-	+
S'en aller / marcher	užur	+	-	-	-	Du	-	-	-	-	ftu	+	-	-	-
ê. haut / aller vers le haut	uera	+	-	-	-	əLa	+	-	-	-	əLu	+	-	-	-
Tousser	usu	-	-	-	-	asu	-	-	-	-	usu	-	-	-	-
ê. mouillé	uF ₁	+	-	-	-	Məg	+	-	-	-	lmumi	+	+	-	+

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
ê. gonflé	uF ₂	+	-	-	-	aF	+	-	-	-	bzəg	+	+	-	-
ê. gâté (enfant)	ubuḍ	+	-	-	-	hsəɾ	+	-	-	-	shululy	-	-	-	-
Griller (grains)	urf	-	-	-	-	zləf	-	+	-	-	slay	-	+	-	-
(monde) toucher à sa fin	uQa	-	-	-	-	fnu	-	-	-	-	fna	-	-	-	-
Puer	ursuḍ	+	-	-	-	rəSuḍ	+	-	-	-	Ža	-	-	-	-
Rêver	urža	-	-	-	-	warga	-	-	-	-	twarga	-	-	-	-
S'insurger	uMuḡ	-	-	-	-	gəWəg	-	-	-	-	skər taḡuYit	-	+	-	-
Se faire rare	uḍrus	-	-	-	-	ḍrus	+	-	-	-	drus	-	-	-	-
Avoir une belle allure	unguḍ	-	-	-	-	ḡuḍa	+	-	-	-	šwa	-	-	-	-
ê./ devenir épais	uZur	+	-	-	-	zur	+	-	-	-	ḍni	-	-	-	-
Dépasser	užar	-	-	-	-	agər	-	-	-	-	agur	-	-	-	-
Manquer d'eau (puits)	udun	-	-	-	-	Qar	-	-	-	-	Qur	-	-	-	-
ê. nivelé	uyḍa	+	-	-	-	mwəṭa	-	-	-	-	mwəṭa	-	-	-	-
Se mettre en position de canard	qiDu	+	-	-	-	Qim hf ṭiḡiḡin	-	-	-	-	skuBər	-	-	-	-
S'asseoir comme un singe	quRəḍ	+	-	-	-	qəRəḍ	-	-	-	-	Skum	-	-	-	-
ê./ rendre impuissant	Qən ₂	-	+	-	-	ṭəQəf	-	+	-	-	Qən	-	-	-	-
Etrangler	qəMa	-	+	-	-	zləy	-	+	-	-	g taqayt	-	-	-	-
Trotter	qəzqəz	+	-	-	-	hurk ^{wa}	+	-	-	-	zigiz	-	-	-	-
Trembler	qdiDi	+	-	-	-	rgigi	+	-	-	-	rgigi	-	-	-	-
S'ennuyer	qnəḍ	+	-	-	-	qnəḍ	-	-	-	-	qənṭ	-	-	-	-
ê. originaire de	Qarš	-	-	-	-	ams	-	-	-	-	g (dar ...)	-	-	-	-
ê. fort	qwa ₁	+	-	-	-	šhu	+	-	-	-	šhu	-	-	-	-
ê. abondant	qwa ₂	-	-	-	-	Gud	+	-	-	-	Gut	-	-	-	-
ê. tordu	qwəs	+	-	-	-	frəg	+	-	-	-	kna	+	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Siǧar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Dépenser	qarǧ ₁	-	-	-	-	zəLæ	-	+	-	-	ʒlu	-	-	-	-
Frapper aux deux pieds	qarǧ ₂	-	-	-	-	k ^v əRæ	-	-	-	+	təmgar	-	-	-	-
Pénétrer une femme	qarǧ ₃ (ǧi)	-	+	-	-	fəNəʃ	-	+	-	-	Qu	-	+	-	+
ê. pénétrant (savon)	qaR	-	-	-	-	qəRa	-	-	-	-	ʃwa	-	-	-	-
S'amuser	qəʃar	-	-	-	-	qəʃər	+	-	-	-	qəʃər	-	-	-	+
Ecourter / rapetisser	quǧǧ	+	-	-	-	Səgzul	-	-	-	-	sgəZul	-	-	-	-
Faire tomber avec force	qaRæ	-	+	-	-	nfəǧ	-	-	-	-	sɔər	-	-	-	-
ê. infirme	qəZər	+	-	-	-	ɛqər	+	-	-	-	zħəf	-	-	-	-
Jouer au jeu du hasard	qəMar	-	-	-	-	qəMər	-	-	-	-	qəMər	-	-	-	-
Arrêter	Qəf	-	-	-	-	sbəD	-	-	-	-	sbiD	-	-	-	-
Cautériser	Qəǧ	-	+	-	-	Qəǧ	-	-	-	+	Qid	-	-	-	-
Circonscrire	qəwər	-	-	-	-	qəWər	-	+	-	-	sutəl	-	-	-	-
Goûter	Qas	+	-	-	-	arm					arm	-	-	-	-
Couper	qɔu	-	-	+	-	ərz					rəz	-	-	-	-
Interrompre	qɔə	-	-	-	-	sbəD					Bi	-	-	-	-
Eplucher	qəʃər	-	+	-	-	qəʃər					ɛdəl	-	+	-	-
Carder la laine	qarǧəʃ	-	+	-	-	qəʃəl					mšəǧ	-	+	-	-
Satisfaire ses invités	qəWəm	-	-	-	-	qəWəm					thəLa	-	-	-	-
Coïter	Qu	-	+	-	-	Qu					Qu	-	+	-	+
Rendre invalide	qaRəm	-	-	-	-	səRəm					ɛɔər	+	+	-	-
S'associer avec	qarn	-	-	-	-	ʃar					Maws	-	-	-	-
Aplatir le pain	qaRəs	-	+	-	-	ɔəLæ					sbuBa	-	-	-	-
ê. sévère avec	qəSəħ	-	-	-	-	wəʃ					ʃəQa	-	-	-	-
Accepter	qɔər	-	+	-	-	qɔəl					qɔəl	-	+	-	-
Se satisfaire de peu	qnæ	+	-	-	-	qnæ					qnæ	-	-	-	-
Heurter	qarqəħ	+	-	-	+	nɔħ					ngi	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Se mettre face à l'Est	qəBər	-	-	-	-	qəBəl					qəBəl	-	-	-	-
Se hâter	qəǧəq	+	-	-	-	Dərf					zrəb	-	-	-	-
ê. capable de	qəD	-	-	-	-	igiy					qaDa	-	-	-	-
(s)'approcher	qaRəb	+	-	-	+	ats	+	-	-	-	qaRəb	+	-	-	+
(re) tourner	qrəb	-	-	+	-	qləb	+	-	-	+	gəLəb	+	-	-	+
Frيره	qra	-	-	-	-	qlu	-	-	-	-	qlu	-	-	-	-
Arracher	qrəe	-	+	+	-	Sukəy	-	+	-	-	akuf	+	-	-	-
Couper	qəS	-	+	-	-	Bəy	-	+	-	+	Bi	-	-	-	-
Veiller sur	qəbər	-	+	-	+	qəbəl	-	+	-	+	qəbəl	-	-	-	+
Attacher	Qən ₁	-	+	-	-	Qən	-	+	-	-	kərs	-	+	-	-
Goûter / essayer	qəǧəb	-	+	-	-	qəYəs	-	+	-	+	arm	-	-	-	-
Faire du bruit	qarqəb	+	-	-	+	qarqəb	-	-	-	-	qarqəb	+	-	-	-
(se) terminer	qəqə	-	-	-	-	šəMəl	-	+	-	-	kəMəl	+	+	-	-
Lever en l'air	qəZəe	-	-	-	-	eəLa	-	-	-	-	agəl	-	+	-	-
Préparer le thé	qam (atay)	-	-	-	-	qam	-	-	-	-	skər (atay)	-	+	-	-
Réprimander	qəMəh	-	+	-	-	nhəm	-	-	-	-	həšəm	-	-	-	-
Flageller	qəTəb	-	+	-	-	qəTəb	-	+	-	-	mšəHət	-	+	-	+
Avoir sous la main (figuré)	qəYəd	-	-	-	-	af	-	-	-	-	qəyd	+	+	-	+
Boucler	qfər	-	+	-	-	rgəl	-	+	-	-	rgəl	+	+	-	-
Piquer	Qəs	-	-	-	-	Qəs	-	+	-	+	zbənz	-	-	-	+
« décamper »	qəWəd ₁	+	-	-	-	qəWəd	-	-	-	-	iħər	-	+	-	+
ê. souteneur	qəWəd ₂	-	-	-	-	qəWəd	-	-	-	-	qəWəd	+	+	-	+
Saisir	qəBəđ ₁	-	-	-	+	amz	-	+	-	+	amz	-	+	-	-
Accompagner	qəBəđ ₂	+	-	-	-	zəTəđ	-	-	-	-	mun	-	-	-	-
Faire des roulades	qrūZəe	+	-	-	-	knuNəy	+	-	-	-	ut tiguṅštla	-	-	-	-
ê./ devenir consistant	Qur	-	-	-	-	qar	+	-	-	-	qur	-	-	-	-
ê. ratatiné	qǧzuži	+	-	-	-	kṃuməš	+	-	-	-	kməš	+	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
ê. dur / difficile	qsəh	+	-	-	-	qsəh	+	-	-	-	qur	-	-	-	-
Dégringoler	qnuNi	+	-	-	-	knuNəy	+	-	-	-	knuNəy	+	-	-	-
Rester / s'asseoir	Qim	+	-	-	-	Qim	+	-	-	-	sKiws	-	-	-	-
Partir	raḥ	-	-	-	-	Du	-	-	-	-	Du	-	-	-	-
Pleurer	ru	+	-	-	-	ru	+	-	-	-	aLa	+	-	-	-
Apprendre	rməḍ	+	-	-	-	lməḍ	+	-	-	-	səəlm	-	-	-	+
Appeler	rağa	-	-	-	+	ğər	-	-	-	+	ğar	-	+	-	+
Attendre	raža	-	-	-	+	raža	-	+	-	+	raža	-	+	-	-
Rencontrer	rqa	+	-	-	+	žmæe	-	-	-	+	magər	-	-	-	-
Relever / caler	rəQəm	-	+	-	-	həZa	-	+	-	-	aL	-	-	-	-
Tondre	rs	-	-	-	-	Ləs	-	+	-	-	alm	+	+	-	-
Arriver	rəḤəg	-	-	-	-	awḍ	+	-	-	-	lkəm	+	+	-	-
S'occuper	rha	+	-	-	-	lhu	+	-	-	+	lhu	-	-	-	+
(se) couvrir	rəḤəf	-	-	-	+	ğməs	-	+	-	+	sidəl	-	-	-	-
Se pousser (réfl.)	rḥəm	+	-	-	-	ḥadz	+	-	-	+	dḥi	-	-	-	-
Asperger	ruš	-	-	-	+	nəfs	-	-	-	-	ruš	+	-	-	-
Atteindre la cible	rqaḥ	-	+	-	-	ağ	-	-	-	-	Gər	-	-	-	-
Ramasser	rqaḍ	-	+	-	-	ləQəḍ	-	+	-	-	smun	-	-	-	-
Ecraser	rḥəz	-	+	-	-	brəš	-	-	-	-	lbəz	-	-	-	-
ê. doux / lisse	rğəg	+	-	-	-	lwiğ	+	-	-	-	ləg ^w ag	-	-	-	-
Coller	rsəq	+	-	-	+	lsəq	+	+	-	+	lsəq	-	+	-	-
Convenir	riQ	-	-	-	-	liq	-	-	-	-	liq	-	-	-	-
Lécher	rsəḥ	-	+	-	-	Ləg	-	-	-	+	sry	-	-	-	-
Frictionner	rṯəf	-	-	-	-	mrəy	-	+	-	+	msəd	-	-	-	-
Poser violemment	rṯəḥ	-	+	-	-	nfəḍ	-	-	-	-	rdəḥ	-	-	-	-
Fondre / (en larmes)	ruḥa	+	-	-	-	Ṭiqs s imṬawn	+	-	-	-	sbaQi s imṬawn	-	-	-	-
Revitaliser (plantes)	rəQəḥ	-	+	-	-						ləQəḥ	-	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Coûter	swa	-	-	-	-	swa	-	-	-	-	swa	-	-	-	-
ê. en bonne santé	ṣəḥ	-	-	-	-	ṣhu	-	-	-	-	ṣhu	-	-	-	-
Elever / éduquer	syəm	-	-	-	-	sgəm	-	-	-	-	rəBu	-	+	-	-
Chauffer de l'orge	Sri	-	-	-	-	arf	-	-	-	-	sly	-	-	-	-
ê. essoufflé	sahrət	-	-	-	-	ġuf	-	-	-	-	ġuf	+	-	-	-
Cajoler	sərf	-	-	-	-	sluf	-	-	-	-	sluf	-	-	-	-
Faire un nœud	ṣarf	-	-	-	-	ṣərf	-	-	-	-	smukərs	-	-	-	-
Terminer un verset	srək	-	-	-	-	sufġ Səlkət	-	-	-	-	di Səlkt	-	-	-	-
Envoyer	sifəḍ	-	-	-	-	Sifəḍ	-	+	-	+	sifəḍ	-	-	-	-
Tamiser	səYar	-	-	-	-	SiF	-	-	-	-	səYar	-	-	-	-
Tendre la main pour prendre	swiZəḍ	-	-	-	-	azəḍ	-	-	-	-	mdin afus	-	-	-	-
Prendre un bain de soleil	suMər	-	-	-	-	suMər	-	-	-	-	suMər	-	-	-	-
Tirer sur une pipe	sqəḍ	-	-	-	-										
Devenir	ṣbəḥ	-	-	-	-	aġul	-	-	-	-	wəRi	-	-	-	-
Dorloter	ṣhiNəḍ	-	-	-	-	sluf	-	-	-	-	məLəs	-	-	-	-
Prendre le large	səḥsəḥ	-	-	-	-	nṭəl	-	-	-	-	mtəl	-	-	-	-
Mentir	ṣhəRəq	-	-	-	-	ṣhiLəl	-	-	-	+	skərkis	-	-	-	-
Respirer bruyamment	shunṣəf	-	-	-	-	shuRəy	-	-	-	-	shuRiy	-	-	-	-
Donner une paire de claques	sməDarḍar	-	-	-	-	ṣəYəḥ	-	-	-	-	fk agmlil	-	-	-	-
Rendre droit	səmərəndəḍ	-	-	-	-	səGəḍ	-	-	-	-	ədəl	-	-	-	-
Faire semblant de	sniəmər	-	-	-	-	g am	-	-	-	-	g zud	-	-	-	-
ê. turbulent	srəḥ	-	-	-	-	nḥarba	+	-	-	-	huḥ	-	-	-	-
ê. utile	srəḥ ₁	-	-	-	-	nfəe	-	-	-	-	ṣləḥ	-	-	-	-
Réconcilier	srəḥ ₂	+	-	-	-	msəLəḥ	+	-	-	-	saləḥ	-	-	-	+

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Féconder (une vache)	srəh ₃	-	-	-	-	huMər	+	+	-	-	asi	-	-	-	-
Faire pâître	sarh	-	-	-	-	kəs	-	-	-	-	ksa	-	+	-	-
Mélanger	Sur	-	-	-	-	Šar	-	-	-	-	həld	-	-	-	-
Aller doucement	saha	-	-	-	-	Siwy	-	-	-	-	šəWəf	-	-	-	-
Commencer qq.ch	səHər (dī)	-	-	-	-	bɔæ	-	+	-	-	bdu	-	-	-	-
Vexer	səeqar	-	+	-	+	əZər	-	+	-	+	qəZəf	-	-	-	-
ê. souffrant	shuS	-	-	-	-	aqən	-	-	-	-	əDəb	-	-	-	-
Voiler / cacher	Sar	-	-	-	-	gnəs	-	+	-	+	dəl	-	-	-	-
Tire un fil	stəw	-	-	-	-	srəw	-	+	-	-	ldi	-	-	-	-
Jeter un coup d'œil	siZ	-	-	-	-	suGər	-	-	-	-	agw	-	-	-	-
Sourire	sfarnən	-	-	-	-	smuMəy	-	-	-	-	sfiri	-	-	-	-
Poindre (le jour)	sungəm	-	-	-	-	nəQər	-	-	-	-	Fuğ	-	-	-	-
Se voiler la tête	squmbar	-	-	-	-	ləTəm	-	-	-	-	ut tagnbur	-	-	-	-
Lancer des you-you	srəwrəw	-	-	-	-	sɔurt	-	-	-	-	sɔuri	-	-	-	-
Tendre la main	Sig fus	-	-	-	-	azɔ afus	-	-	-	-	mɔin afus	-	-	-	-
Avancer vers l'ennemi	sug	-	-	-	-	sug	-	-	-	-					
Démarrer	sənt	-	-	-	-	bɔu	-	-	-	-	bdu	-	-	-	-
Se taire	Sɔɔd					fəst	+	-	-	-	fis	+	-	-	-
ê. taciturne	sɔarnəs	-	-	-	-	shənšəw	-	-	-	-	dərwəs	-	-	-	-
Ecouter	shəs	-	-	-	-	Səɔd	-	-	-	+	səflid	-	-	-	-
Braire (âne)	shundart	-	-	-	-	shurd	-	-	-	-	shuRu	-	-	-	-
Caqueter	sqəqa	-	-	-	-	sqiqəy	-	-	-	-	sqiqi	-	-	-	-
Se laver les cheveux	sry	-	-	-	-	srəy	-	-	-	-	Sird	-	-	-	-
Se résigner	stəwtəe	-	-	-	-	ɔæ	+	-	-	-	samh	-	-	-	-
Regarder	swəɔ	-	-	-	-	raea	-	-	-	+	təmnid	-	-	-	-
Tirer augure	šəBəh	-	-	-	-	šəBəh	-	-	-	+	fɔr s rəBi	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Raviver une plaie	şəndəf	-	-	-	+	şəndəf	-	-	-	+	nsər	-	-	-	-
Entendre	sər	-	-	-	-	səl	-	-	-	+	səl	-	-	-	-
Souffler	suḍ	-	-	-	-	suḍ	-	-	-	-	suḍ	-	-	-	-
Tremper le pain dans la sauce	sisən	-	-	-	-	rɛəs	-	-	-	-	gəMəs	+	+	-	-
Redresser	səGəḍ	-	+	-	-	səGəḍ	-	-	-	-	səRəḥ	-	+	-	-
Beugler	smuhart	-	-	-	-	smuhy	-	-	-	-	sungu	-	-	-	-
Redresser	səGəm	-	+	-	-	səGəḍ	-	-	-	-	ədəl	-	+	-	-
Faire avec ...	səLək	-	-	-	-	səLək	-	-	-	-	səLək	-	-	-	-
Poser la tête sur un oreiller	suMət	-	-	-	-	səNəḍ	-	-	-	+	wəSəd	-	-	-	-
Vanner	şəFa	-	-	-	-	zuZər	-	-	-	-	Zuzar	-	-	-	-
Montrer	şən	-	+	-	-	nəḍ	+	+	-	+	m̩la	+	-	-	-
Commercer	səBəb	-	-	-	-	səBəḥ	-	-	-	-	səBəb	-	-	-	-
Respecter / ê. timide	səḍha	-	-	-	-	ḥəŞəm	+	-	-	+	ḥəŞəm	-	-	-	-
Déborder	sfy	-	-	-	-	flufəl	+	-	-	-	Fi	-	-	-	-
Manger la nuit (carême)	şəHar	-	-	-	-	şəHar	-	-	-	-	şəHar	-	-	-	-
Se prosterner	şəḍ	-	-	-	-	şəḍ	-	-	-	-	şəḍ	-	-	-	-
Se reposer en s'appuyant	səNəḍ	-	-	-	-	səNəḍ	-	-	-	-	səNəḍ	-	+	-	-
Parler	siwər	-	-	-	+	siwəl	-	-	-	+	sawl	-	-	-	+
Changer (argent)	şəRəf	-	-	-	+	şəRəf	-	+	-	+	şəRəf	-	+	-	-
Boire	su	+	-	-	-	səw	+	-	-	-	su	-	-	-	-
Cracher	susəf	-	-	-	-	Sufs	-	-	-	+	Sufəs	-	-	-	-
Saluer	səgəm	-	-	-	+	səLəm	-	-	-	+	səLəm	-	-	-	-
Battre (céréales)	sarwət	-	+	-	-	srut	-	+	-	-	sərwat	-	-	-	-
Récolter	şəYəf	-	-	-	-	şəYəf	-	-	-	-	gru tayDart	-	-	-	-
Pardonner	sməḥ	-	-	-	-	sməḥ	-	-	-	+	samḥ	-	+	-	+

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Faire / é. froid / refroidir	sməḍ	+	-	-	-	səMid	+	-	-	-	səMid	-	-	-	-
Ecouter	səNəḥ	-	-	-	-	Səḡd	-	-	-	+	səflid	-	-	-	-
Ensorceler	səḤar	-	-	-	-	səḤər	-	-	-	+	skər tisKirin	-	-	-	-
Scintiller	səqsəq	-	-	-	-	sfiqəs	-	-	-	-	səmriQi	-	-	-	-
Arroser	Səw	-	+	-	-	Səw	-	+	-	+	Swu	-	+	-	-
Etendre / (par- terre)	SaRəḥ	-	-	-	-	Su	-	-	-	-	Su	-	-	-	-
Tomber sur / trouver	Saḥ	-	-	-	-	aḡ	-	-	-	-	af	-	+	-	+
Agacer	ṣəDəε	-	-	-	+	ṣəDəε	-	+	-	+	ṣəDəε	-	-	-	-
Acheter	səḡ	-	+	-	+	aḡ/ səḡ	-	+	-	+	səḡ	-	+	-	-
Filer la laine	sraw	-	-	+	-	Ləm	-	-	-	-	Ləm	-	+	-	-
Renverser	səYəḥ	-	-	-	-	Səḡwdəm	-	-	-	-	səqləb	-	-	-	-
Embrasser	sudəm	-	+	-	+	Sudəm	-	+	-	+	sudən	-	-	-	+
Trouver difficilement	səDaḥ	-	-	-	-	ḡəBaḥ	-	-	-	-	dəBəḥ	-	+	-	-
Mériter	shəQ	-	-	-	-	Sahl	-	-	-	-	stahq	-	+	-	-
Envoyer	səK	-	+	-	-	Sifəḍ	-	+	-	+	sifḍ	-	-	-	+
Allumer	Sig	-	-	-	-	sig	-	+	-	-	sirəḡ	-	-	-	-
Demander	səqsa	-	+	-	+	səqsa	-	+	-	+	saqsa	-	-	-	+
Connaître / savoir	Sən	-	+	-	-	isin	-	+	-	+	Sən	-	+	-	+
Prendre soin de	ṣun	-	-	-	-	ksu	-	+	-	+	mutər	-	-	-	-
Ranger	səD	-	+	-	-	səTəf	-	+	-	-	tləm	-	-	-	-
Aspirer	sšəf	-	+	-	-	nhər	-	+	-	-	kda	+	+	-	-
Clouer	səMaḥ	-	+	-	-	səMaḥ	-	+	-	-	səMaḥ	-	+	-	-
Rincer	srir	-	+	-	-	slil	-	+	-	-	slil	-	-	-	-
Manger goulument	sarḍ	-	-	-	-	fəḍrəq	-	-	-	-	sərwaḥ	-	-	-	-
Aller au marché	səWəq	-	-	-	-	səWəq	-	-	-	-	suq	-	-	-	+
S'enivrer	sšar	+	-	-	-	səKər	+	-	-	-	duḥ	+	-	-	+

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Egrener le chapelet	səBəh	-	-	-	-	səBəh	-	-	-	-	K Təsbiḥ	-	-	-	-
Baptiser (le 7 ^e jour)	səBəe	-	-	-	-	səBəe	-	-	-	-	skər Sbuē	-	+	-	-
Errer	suḥ	-	-	-	-	siḥ	-	-	-	-	dləe	-	-	-	-
Voyager	safaɾ	-	-	-	-	safər	-	-	-	-	safər	-	-	-	-
Prendre place (bêtes)	ʃəMəɟ	-	-	-	-	ɟrəs	-	-	-	-					
ê. habile	says	-	-	-	-	siYəs	-	-	-	+	siys	-	-	-	+
Patienter	ʃbər	-	-	-	-	ʃbər	-	-	-	-	ʃbər	-	-	-	-
Tourner / fermenter	smən	-	-	-	-	mɟən	+	-	-	-	səMum	-	-	-	-
Se promener	sara	-	-	-	-	sara	-	-	-	-	həWəs	+	-	-	+
Se taire	sqar	+	-	-	-	fəst	+	-	-	-	fis	+	-	-	-
ê. limpide / pur	ʃfa	+	-	-	-	ʃfu	+	-	-	-	ʃfu	-	-	-	-
Dégager des bulles	stəhtəh	-	-	-	-	kəškəš	-	-	-	-	lus	+	+	-	-
Siffler	ʃəFər	-	-	-	-	ʃəFər	-	-	-	-	sənsəq	-	-	-	+
ê. beau / bon	səbəh	-	-	-	-	izil	+	-	-	-	šwa	-	-	-	-
Placer un toit	səQəf	-	+	-	-	səQəf	-	+	-	-	g taduli	-	-	-	-
Crier	səguY	-	-	-	-	səguy	-	-	-	+	səguyu	-	-	-	-
Laver le parterre	səYəq	-	+	-	-	səYəq	-	-	-	-	səYəq	-	+	-	-
S'affaïsser	ʃtər	+	-	-	-	Nəstəm	-	-	-	-	kna	+	-	-	-
Enjamber	surf	-	+	-	-	Surf	-	+	-	+	təlkas	-	-	-	-
Demeurer (le jour)	šər	-	-	-	-	šəl	-	-	-	-	kla	-	-	-	-
ê. dû au sort	štəb	-	-	-	-	štəb	-	+	-	-	tawktab	-	-	-	-
danser	šdəh	+	-	-	-	šəTəh	+	-	-	+	huš	-	-	-	-
ê. beau / charmant	šəWər	-	-	-	-	guda	+	-	-	-	fulki	+	-	-	-
Ne plus oser faire	šəəf	-	-	-	-	K ^w uK ^w ər	-	-	-	-	zəəf	-	-	-	-
Emigrer à l'Est (Algérie)	šəRəq	-	-	-	-										
Témoigner	šəhd	+	-	-	-	šəhd	-	-	-	-	šəhd	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Devenir avare	šəḥ	-	-	-	-	šhəd	-	-	-	-	šha	-	-	-	-
Devenir blanc	šəmrər	+	-	-	-	mlul	+	-	-	-	mlul	+	-	-	-
Pépier	šəwšəw	-	-	-	-	sinsəg	-	-	-	-					
ê. affairé	šgər	-	-	-	-	šgəl	-	-	-	-	šgəl	-	+	-	-
ê. brûlé	šməḍ	+	-	-	-	ḡus	+	-	-	-	ħarg	+	+	-	+
Pleuvoir obliquement	šəryəḍ	-	-	-	-						Fi d unzar	-	-	-	-
Professer la loi musulmane	šəHəḍ	-	-	-	-	šhəḍ	-	-	-	-	šhəd	-	-	-	-
Tinter	šənsən	+	-	-	-	zənzən	-	-	-	-					
ê. handicapé	šrurəḍ	+	-	-	-	ɛḍər	-	-	-	-	kušəm	+	-	-	-
Cailler (lait)	šər	-	-	-	-	šəl	+	-	-	-	kil	-	-	-	-
S'enivrer	šəšəɛ	-	-	-	-	səKəɣ	-	-	-	-	duħ	+	-	-	+
Griller	šnəf	-	+	-	-	šnəf	-	+	-	-	ħəMəɣ	+	+	-	-
Aspirer de l'air	šəM	-	+	-	-	šḍu	-	-	-	+	kḍu	+	-	-	-
Arrêter	šnəq	-	+	-	-	ħars	-	+	-	+	šnəq	-	+	-	-
Emballer	šməs	-	+	-	-	kmas	-	+	-	-	sirarəl	-	-	-	-
Faire la publicité	šəHar	-	+	-	-	šəNəɛ	-	-	-	-	šəne	-	+	-	-
Tromper	šmət	-	+	+	-	šəMət	-	+	-	+	šmət	-	+	-	+
Pincer	šwi	-	+	-	-	Zəf	-	-	-	+	zəyr	-	+	-	+
Demander conseil	šawar	-	+	-	+	šawr	-	+	-	+	šawr	-	-	-	+
Coincer	šbəħ	-	+	-	-	ħəšəl	-	+	-	+	təmra	-	-	-	-
Entrelacer	šəBəš	-	-	-	+	bɣəm	-	+	-	-	bɣəm	-	+	-	-
Douter	šəK	-	-	-	-	šəKa	-	+	-	+	šəKa	-	-	-	+
Radoter	šarfəħ	-	-	-	-	ħəTəf	-	-	-	-	tərsaħ	-	-	-	-
Devenir « fqih » (clerc)	šarḍ	-	-	-	-	šarḍ	-	-	-	-	šarḍ	-	-	-	-
Louer (maison)	šra	-	+	-	-	kru	+	+	-	+	kru	+	+	-	-
Entraver	šarf	-	+	-	-	šrəf	-	+	-	-	kərf	+	-	-	+
Manger	š	+	+	-	-	tš	+	+	-	-	š	-	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sīdar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Labourer	šarz	-	+	-	-	k̄arz	-	+	-	-	k̄arz	-	+	-	-
Fracasser	šəQəf	-	-	-	-	šəQəf	-	-	-	+	rəz	-	-	-	-
Traverser les champs	šuq	-	-	-	-	gud	-	-	-	-	Bi	-	-	-	-
ê. préoccupé	šd̄ən	+	-	-	-	šd̄ən	+	-	-	-	šḡəl	-	-	-	-
Remplir	šur	-	-	-	-	ɛəMər	-	+	-	-	ɛəMər	-	+	-	-
Avilir	šəYən	-	+	-	-	sduLu	-	-	-	-	zməZəy	-	-	-	-
Allumer	šəɛ	-	+	-	-	sig	-	+	-	-	Sərg	-	-	-	-
Secouer	šənšər	-	+	-	-	šənšəl	-	-	-	-	smuSu	-	-	-	-
Déchirer	šəRəg	-	-	-	-	šəRəg	-	-	-	-	Bi	-	-	-	-
Se gratter	šməz	-	-	-	-	k̄məz	-	-	-	-	huK	-	-	-	-
Moucharder	šəKəm	-	-	-	+	šəKəm	-	-	-	+	šəKəm	-	-	-	-
Avoir les cheveux blancs	šəb	+	-	-	-	šib	+	-	-	-	šib	-	-	-	-
Pratiquer la moisson	šəWər	-	-	-	-	šəWəl	-	-	-	-	šəWəl	-	-	-	-
ê. associé avec	šarš	+	-	-	-	šar	-	-	-	-	maws	-	-	-	-
Marchander	šəT̄ar	-	-	-	-	šəT̄ər	-	-	-	-	šəT̄ar	-	-	-	-
Se plaindre	šəš̄a	-	-	-	-	šət̄ka	-	-	-	-	št̄aKa	-	-	-	-
Faire paître illégalement	šəRəɛ	-	-	-	-										
Détacher en cassant	šrəq	-	-	+	-	fəršəḥ	-	+	-	-	akuF	-	-	-	-
Mesurer avec la main	šəBar	-	-	-	-	šəBər	-	-	-	-	zmuZəl	-	-	-	-
Attraper	šəBər	-	-	-	-	amz	-	+	-	+	amz	-	+	-	-
Ramasser l'écorce	šəhrəf	-	-	-	-	zd̄əm	-	+	-	-	zd̄əm	-	-	-	-
Suffire	šfa	-	-	-	-	uda	-	-	-	-	uda	-	-	-	-
ê. joli / bon	šna	-	-	-	-	guda	+	-	-	-	šwa	-	-	-	-
Casser violemment	šrəḥ	-	-	-	-	šləḥ	-	-	-	-	šləḥ	-	-	-	-
Froncer les sourcils	šars	-	-	-	-	shənšəw	-	-	-	-	asi igənz̄iy	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Avoir les cheveux hérissés	šRu	-	-	-	-	Qišu	+	-	-	-	zuṬa	-	-	-	-
Fendre	šəgəq	-	-	-	-	šəlh	-	+	-	-	sətgən	-	-	-	-
Bailler	tfa	-	-	-	-	fa	+	-	-	-	tfa	-	-	-	-
Abandonner	tark	-	-	-	-	adž	-	-	-	-	až	-	-	-	-
Disperser	taRəš	-	-	-	-	zəLəe	-	+	-	-	zəLəe	-	+	-	-
ê. borné	ṭəMəs ₁	-	-	-	-						ṭəMəs	-	-	-	-
Frapper au visage	ṭəMəs ₂	-	-	-	-						ut s uqmlil	-	-	-	-
Errer	təWəh	+	-	-	-	ašk	-	-	-	-	žul	-	-	-	-
S'égarer	təWəž	+	-	-	-	ašk	-	-	-	-	žlu	-	-	-	-
Oublier	Tu	-	+	-	-	Tu	-	-	-	-	Tu	-	-	-	-
Se maîtriser	təBət	-	-	-	-	təBət	-	-	-	-	təBət	-	-	-	-
Têter	Təđ	+	-	-	-	Təđ	+	-	-	+	suM	-	-	-	-
Tomber amoureux	Tarḃət	-	-	-	-	əšəq	-	-	-	-	iri	-	-	-	+
Dormir	Ṭəs	+	-	-	-	Ṭəs / gən	+	-	-	-	Ṭəs	-	-	-	-
Se perdre	tləf	+	-	-	-	ašk	+	-	-	-	žla	-	+	-	-
Compter sur	ṭšər	-	+	-	-	əWəl	-	+	-	+	əWəl	-	-	-	+
« ê. dans de mauvais draps »	ṭhəd	-	-	-	-	həSəl	-	-	-	-	qəLəq	-	-	-	-
Prendre	Təf	-	+	-	-	asy	+	+	-	+	amz	-	+	-	-
Capituler	triğar	-	-	-	-	rz	-	-	-	-	saməh	-	-	-	+
Bouillir (lait)	Tartar	+	-	-	-	flufəl	+	-	-	-	gli	+	-	-	-
Dilapider	təqətəq	-	+	-	-	zəLəe	-	+	-	-	həlk	+	+	-	-
Mendier / demander	Tar	+	-	-	-	Tər	-	-	-	-	qalb	-	-	-	-
Se repentir	tub	-	-	-	-	tub	-	-	-	-	tub	-	-	-	-
Changer de nationalité	turizi	-	-	-	-	Ṭurna	-	-	-	-	turizi	-	-	-	-
Errer	tləe	+	-	-	-	nyuDu	+	-	-	-	zul	-	-	-	-
Faire faillite	ṭəBəg	-	-	-	-	fəLəs	-	-	-	-	ḥsər	+	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Tâtonner	təftəf	-	-	-	-	rəBəl	-	-	-	-	təLi	-	-	-	-
ê. saturé	tḥər	-	-	-	-	ḍəkəs	-	+	-	-	šbae	-	-	-	-
Miser	tawər	-	-	-	-						luḥən	+	-	-	-
ê. gros	tmar	+	-	-	-	zur	+	-	-	-	ḍnu	+	-	-	-
S'enrichir	təʒar	+	-	-	-	ḡnu	-	-	-	-	ḡnu	+	+	-	-
Avoir lieu	wqəe	-	-	-	-	žru	-	+	-	-	žra	-	-	-	-
Abonder	wsəe	-	-	-	-	Gudy	+	-	-	-	gut	+	-	-	-
Avoir un poste	wəDəf	+	-	-	-	wəDəf	+	-	-	-	wəDəf	+	-	-	-
ê. difficile	Wear	+	-	-	-	wear	+	-	-	-	šqa	-	+	-	-
Revenir	wəLəh	-	-	-	-	aḡul	+	-	-	-	wrid	+	-	-	-
Vieillir	wsar	+	-	-	-	wsir	+	-	-	-	šib	-	-	-	-
(s)'abreuver	ward	+	-	-	-	səw	+	-	-	-	Su	-	-	-	-
ê. jaune / jaunir	warḡ	+	-	-	-	wriḡ	+	-	-	-	wriḡ	-	-	-	-
Acheter de la viande	wəZəe ₁	-	-	-	-	wəZəe	-	-	-	-	səḡ tifiYi	-	+	-	-
Répartir la viande	wəZəe ₂	+	+	-	-	wəZəe	-	-	-	-	wəZəe	+	+	-	-
ê. prêt	wžəḍ ₁	+	-	-	-	wžəḍ	+	-	-	-	wžəḍ	-	-	-	-
Peser	wzən	-	-	-	-	wzən	-	+	-	-	uzən	-	+	-	-
Prendre (place)	wəəḍ	-	-	-	-	wəəḍ	-	-	-	-	amz	-	+	-	-
Frapper	Wət	-	+	-	-	Wət	-	+	-	+	ut	-	-	-	-
Offrir	whəḥ	-	+	-	-	hdu	-	+	-	-	wəḥb	-	+	-	+
Répondre	wəžəḥ	-	-	-	+	wəžb	-	-	-	+	wəžb	-	+	-	+
Laisser des consignes	wəʒa	-	+	-	+	wəʒa	-	+	-	-	wəʒa	-	+	-	-
Guetter	wžəḍ ₂ i	-	-	-	-	ḥuTəl	-	-	-	-	təlKas	-	-	-	-
ê. contremaître	wəQəf	-	-	-	-						ḥkəm	-	+	-	-
Se préparer	wəNa	-	-	-	-	wžəḍ	+	-	-	-	wəžəḍ	-	+	-	-
(se) perdre	wəDər	+	-	-	-	zəl	-	+	-	+	wəDər	-	+	-	-
S'habituer à	wəLəf	-	-	-	+	wəLəf	+	-	-	+	myar	+	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Avoir des scrupules	wəswəs	-	-	-	-	ḵ ^w uk ^w ər	-	-	-	-	gi-s l wəswas	-	-	-	-
Voir	wara	-	-	-	-	raəa	-	-	-	+	zər	-	-	-	-
Donner	wš	-	-	-	+	wš / š	-	+	-	+	fk	-	-	-	-
Donner une procuration	wəKər	-	-	-	-	wəKəl	-	+	-	-	wəKəl	-	-	-	-
Niveler	waṭa	+	-	-	-	waṭa	-	-	-	-	sgaDa	-	-	-	-
(se) photographeur	wəf	-	-	-	-	səWər	-	+	-	+	səWər	-	-	-	-
Tomber	wḍa	-	-	-	-	Tutəy	+	-	-	-	ḍər	+	-	-	-
Donner sa parole	wš awar	-	-	-	-	qawl	-	-	-	+	qawl	-	-	-	-
Faire de la poésie	wzən izri	-	-	-	-	rəz izli	-	+	-	-	ini amarg	-	-	-	-
ê. esquinté	wta	-	-	-	-	wḥəl	+	-	-	-	rmi	+	-	-	-
Sentir le besoin de voir quelqu'un	wəḤəs	-	-	-	+	nəḡ umarg	-	-	-	-	aḡ umarg	-	-	-	-
S'étendre sur	waRəs	+	-	-	-	mḥəḍ	+	-	-	-	Zəl	-	-	-	-
Reculer	wəḤar	+	-	-	-	Dirz	+	-	-	-	wrid tiḡurdin	+	-	-	-
Faire mal en piquant	wəzwəz	-	-	-	-	wəzwəz	-	-	-	-	sbiZi	-	-	-	-
(ré) chauffer (pain)	wəQah	-	-	-	-	Sərg	-	-	-	-	səḥma	-	-	-	-
Respecter	wərṭ	-	+	-	+	wəQər	-	+	-	+	wəQər	-	+	-	+
Hériter	wərṭ	+	-	-	-	Kus	-	+	-	+	wrət	-	-	-	-
Reculer pour prendre de l'élan	wəSəe	-	-	-	-	wəḤər	+	-	-	-	wəSəe	+	+	-	-
Briller	swəSəg	-	-	-	-	sfīqəs	-	-	-	-	səmri-Qi	-	-	-	-
Revendre	waḡa	-	-	-	-	waha	+	-	-	-					
Emuler	ənanḍ	-	-	-	+	ənanḍ	-	-	-	+	ənanḍ	-	-	-	+
Médire	əYəḍ	-	+	-	+	əYəḍ	-	+	-	+	stəmul	-	-	-	-
Buter sur	ətar (di)	-	-	+	-	Wət g	-	-	-	-	tut t tfiKit	-	-	-	-
Mettre au courant	erəm	-	+	-	-	eləm	+	-	-	+	eləm	-	+	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Siǧar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Se tenir (marché)	ɛmaɾ ₃	-	-	-	-	ɛəMəɾ	-	-	-	-	ɛəMəɾ	-	+	-	-
ê. tortueux	ɛəRəq	-	-	-	-	frəg	+	-	-	-	ɛəWəž	+	+	-	-
ê. trop mûr	ɛuSər	+	-	-	-	ɛənfəž	-	-	-	-	hsər	-	+	-	-
Rendre infirme	ɛqəb	-	+	+	-	ɛqər	-	-	-	-	kušəm	+	-	-	-
Faire une bévue	ɛžən day- sən	-	-	-	-						gəlt	+	-	-	-
Snober	ɛəFər	-	-	-	-	bzəg	+	-	-	-	ɛəFər	-	-	-	-
Préserver	ɛafər	-	-	-	-	ɛafər	-	-	-	+	ɛafər	-	-	-	-
Demander la main (2 ^e phase)	ɛqər	-	-	-	-	qɛə	-	-	-	-	Bi šurut	-	-	-	-
Attendre	ɛayn	-	-	-	+	Gany	-	-	-	+	Qəl	-	-	-	-
ê. / devenir infirme	ɛqər	-	-	-	-	ɛqər	-	-	-	-	ɛqər	+	+	-	-
Presser	ɛəšər	-	+	-	-	ɛsər	-	+	-	-	zmu	-	-	-	-
Aviver une plaie	ɛəQər	-	-	-	-	səndəf	-	-	-	+	muntəf	+	-	-	-
Promettre	ɛahəɖ	-	-	-	+	ɛahəɖ	-	-	-	-	ɛahd	-	+	-	+
Perdre la vue	ɛma	+	-	-	-	ɖərgəl	-	-	-	-	bukəɖ	+	-	-	-
ê. hantée (maison)	ɛmaɾ ₁	-	-	-	-	Tuskən	-	-	-	-	tawskan	-	-	-	-
Se marier	ɛmaɾ ₂	-	-	-	-	awl	-	-	-	+	təəMəɾ tgəMi n ...	-	-	-	-
Manger très peu	ɛəWəf	-	-	-	-	nəQəb	-	-	-	-	gru	-	-	-	-
Aller vers le haut	ɛuǧa	+	-	-	-	ɛəLa	+	-	-	-	ɛla	+	-	-	-
Engraisser (un veau)	ɛəǧəf	-	+	-	-	ɛəlf	-	+	-	-	ɛəLəf	-	+	-	-
Fréquenter	ɛəšər	-	-	-	+	ɛəšər	-	+	-	+	ɛəšər	-	-	-	+
Aller vers quelqu'un	ɛəRəɖ	-	-	-	+	ɛəTər	+	-	-	-	ɛəRəɖ	+	-	-	-
Fouler au pied	ɛfəs	-	+	-	-	ɛfəs	-	+	-	+	ak ^w l	-	-	-	-
Pousser / écarter	ɛərn	-	-	-	-	ɖhəy	-	-	-	+	ɖhəy	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Inviter	earɔ	-	+	-	-	earɔ	-	+	-	+	erɔɔ	-	+	-	-
Marquer	eəǧəm	-	+	-	-	eəLəm	-	+	-	-	eəLəm	+	-	-	-
Vomir	euQ	+	-	-	-	seuQəy	-	-	-	-	rar	-	+	-	-
Remplir	eəMar	-	+	-	-	eəMər	-	+	-	-	eəMər	-	+	-	-
Dévoiler / découvrir	eəRa	-	-	-	-	eəRa	-	+	-	-	eəRa	+	-	-	-
Répéter	eawɔ	-	-	-	-	als	-	-	-	-	als	-	-	-	-
Payer la dime	eəSər	-	-	-	-	eəSər	-	-	-	-	eəSər	+	+	-	-
(faire) souffrir	eəDəb	-	+	-	+	eəDəb	-	+	-	+	eəDəb	-	+	-	+
Contrarier	eəKəs	-	-	-	+	eəKəs	+	-	-	+	eəKəs	-	+	-	+
Surveiller	eəS	-	-	-	-	eəS	-	-	-	-	eəSəs	-	+	-	+
Se rappeler	eqər	+	-	-	-	štəy	+	-	-	+	ktu	-	-	-	-
Se précipiter	erəf ₁	-	-	-	-	ħuf	-	-	-	-	zrəb	-	-	-	-
Manger de l'orge (âne)	erəf ₂	-	-	-	-	eləf	+	-	-	-	eələf	+	+	-	-
Appuyer sur	eəBəz	-	+	-	-	səNəɔ	-	-	-	+	səNəɔ	-	-	-	-
S'appuyer sur	eəMəɔ	-	+	-	-	eəWəl	-	+	-	+	səNəɔ	-	-	-	-
Exorciser	eəZəm	-	-	-	-	eəZəm	-	-	-	-	eəZəm	-	-	-	-
Piétyner	eəžən	-	-	-	-	akəl	-	-	-	-	akəl	-	-	-	-
Plaire	ežəb	-	-	-	-	ežəb	-	-	-	+	ežəb	-	+	-	-
Snober	eənžəf	-	-	-	-	shənsəw	-	-	-	-	kəBər	-	-	-	-
ê. chéri	eiZ	+	-	-	+	eəZa	-	-	-	-	eəZa	-	-	-	+
Se nourrir	etəq	-	+	-	-	etəq	-	-	-	+	etəq	-	+	-	-
Séparer	ezər	-	+	-	-	ezəl	-	+	-	+	bɔu	+	-	-	+
Aider	eawn	+	+	-	+	eawn	+	+	-	+	eawn	-	+	-	+
Dénigrer	eəYəb	-	+	-	+	eəYəb	-	+	-	+	eəYəb	-	+	-	+
S'amouracher	ešəq	-	+	-	-	ešəq	-	-	-	-	sətha	-	-	-	+
Réparer	edər	-	+	-	-	edəl	-	+	-	-	edəl	+	+	-	-
ê. dégoûté par	eiF	+	-	-	+	eəFər	-	+	-	+	eif	+	+	-	+
Attendre	eayən	-	-	-	+	Gany	-	+	-	+	qəl	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Essayer	ɛayaɾ	-	+	-	-	qəYəs	-	+	-	-	ʒəɾəb	-	-	-	-
Présenter des condoléances	ɛəZa	-	+	-	+	ɛəZa	-	+	-	+	ɛəZa	-	+	-	+
Idolâtrer	ɛbəd	-	+	-	-	ɛbəd	-	+	-	+	ɛəbd	-	+	-	-
Vivoter	ɛəWəf	-	-	-	-	ʃhin	-	-	-	-	ɛtəq	-	-	-	-
Prendre de l'air	ɛəWən	-	-	-	-	rəWəh	+	-	-	-	fziʒ	-	-	-	-
ê. délicat	ɛəWəs	+	-	-	-	wəɾ	+	-	-	-	quɾ	-	-	-	-
Ne pas avoir envie	ɛqəz	+	-	-	-	ɛgəz	+	-	-	-	ɛgəz	-	-	-	-
Se laver / se baigner	ɛuM	+	-	-	-	ʒəf	+	-	-	+	eum	+	-	-	-
Quêter (cf. « talebs »)	ɛuʃar	-	-	-	-	suTər	+	-	-	-	ɛuʃər	-	-	-	-
Fêter (religieux)	ɛəYəd	-	-	-	-	ɛəYəd	-	-	-	-	ɛəYəd	-	-	-	-
Eternuer	ɛqəs	-	-	-	-	təwət t tənzi	-	-	-	-	tut t tənzi	-	-	-	-
Camper	ɛəZəb	-	-	-	-	ɛəZəb	-	-	-	-	ɛəZəb	-	-	-	-
ê. en retard	ɛqər	+	-	-	-	ɛəTər	+	-	-	-	maʃəl	+	-	-	-
Vivre	ɛiʃ	+	-	-	-	ɛiʃ	+	-	-	-	sul	-	-	-	-
Revenir / retourner	ɛqəb	+	-	-	-	aɣul	+	-	-	-	wrid	-	-	-	-
Passer	ɛdu	+	-	-	-	K	+	-	-	+	K	-	-	-	+
(se) blesser	yzəm	-	-	-	-	Turst	-	-	-	-	bry	-	-	-	-
Stagner (eau)	yrəm	-	-	-	-	glugəl	+	-	-	-	gli	-	-	-	-
Cabrioler	zəwəq	-	-	-	-	sfurq	-	-	-	-	sfugur	-	-	-	-
Habiter	zɔəg	+	+	-	-	zɔəg	+	-	-	-	zɔəg	-	+	-	-
Se reposer	zyinfa	+	-	-	-	sgunfa	+	-	-	+	sunfa	-	-	-	-
Jouer à la trompette	zəMər	-	-	-	+										
Ramasser du bois	zɔəm	-	+	-	-	zɔəm	-	+	-	-	zɔəm	-	-	-	-
Prendre une odeur âcre	zuFar	-	-	-	-	hməʒ	+	-	-	-	zɔər	-	+	-	-
Se chauffer	zəər	-	-	-	-	rəg	+	-	-	-	hm̥u	+	+	-	-
Se divertir	zhu	-	-	-	-	urar	+	-	-	-	rʃuq	+	-	-	+

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sīdar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Se régaler	zaRəd	-	-	-	-	zərɔ̄	-	-	-	-	zrəd	-	-	-	-
Rougir	zwəḡ	+	-	-	-	zwiḡ	+	-	-	-	zḡ ^w ag	-	-	-	-
Psalmodier	zəHəɔ̄	-	-	-	-	hələl	-	-	-	-	šhəd	-	-	-	-
S'étendre pour se reposer	Zər	-	-	-	-	mḥəɔ̄	+	-	-	-	Zəl	-	-	-	-
ê. / devenir misérable	zrəɔ̄	+	-	-	-	zəɔ̄	+	-	-	-	Ziləɔ̄	-	-	-	-
ê. grand de taille	zugar	-	-	-	-	ḡzif	+	-	-	-	ḡzif	+	-	-	-
Péter	zarɔ̄	+	-	-	-	gurɔ̄	-	-	-	-	skuʒa	-	-	-	-
Verser / éparpiller	zəḡəe	-	-	-	-	zələe	-	+	-	-	qəlb	+	-	-	-
Mordre	zəf	-	+	-	-	qəRš	-	+	-	+	Bi	-	-	-	-
Secouer	zəz	-	+	-	-	nəQər	-	+	-	-	sbəzway	-	-	-	-
Contraindre / serrer	zəYər	-	+	-	+	zəYər	-	+	-	+	zəYər	-	+	-	+
Rendre visite / visiter	zur	-	-	-	-	zur	-	+	-	+	zur	-	+	-	-
Aboyer	zu	-	-	-	-	aḡ	-	-	-	-	aḡ	-	-	-	-
Jeter violement	zaryəɔ̄	-	+	-	+	zəɔ̄	-	+	-	-	luḥ	-	+	-	+
Vendre	zənz	-	-	-	+	zənz	-	+	-	+	zənz	-	-	-	-
Traire	zəʒ / y	-	+	-	-	Zəy	-	+	-	-	Zig	-	-	-	-
Piquer	ʒu	-	+	-	-	Qəs	-	+	-	-	zbinəz	-	-	-	-
Laisser	ʒ	-	-	-	-	adʒ	-	+	-	+	aʒ	-	-	-	+
Pouvoir	ʒəMar	-	-	-	-	aḡiy	-	-	-	-	zdar	-	-	-	-
Prier	zəḡ	-	-	-	-	Zəl	-	-	-	-	zəl	-	-	-	-
Traverser	zwa	+	-	-	-	nɔ̄əw	+	-	-	-	Bi aḡaras	-	-	-	-
Voir	zar	-	-	-	+	aNəy	-	+	-	+	zər	-	-	-	-
Jeûner	zuM	-	-	-	-	azum	-	-	-	-	zuM	-	-	-	-
Essuyer	zəYəf	-	+	-	-	zəYəf	-	-	-	-	zəYəf	-	-	-	-
Enrouler une cigarette	zri	-	-	-	-	bṛəm	-	-	-	-	bṛəm	-	-	-	-
Planter	Zu	-	+	-	-	Zu	+	-	-	-	Zu	-	-	-	-

Dialectes berbères	Rifain (Ayt-Sidar)					Tamazight (Ayt-Mguild)					Tachelhit (Taroudant)				
	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m	Affixes	s	t	n	m
Français	Verbes					Verbes					Verbes				
Elaguer	ẓbaɾ	-	+	-	-	zbəɾ	+	-	-	-	zbaɾ	-	+	-	-
Flamber	zɾəf	-	+	-	-	zLəf	+	+	-	-	zLəf	-	+	-	-
Semer	zəɛ	-	+	-	-	zɾəɛ	-	+	-	-	təkfas	-	-	-	-
Vanner	zuZar	-	+	-	-	zuZər	-	+	-	-	Zuzər	-	-	-	-
Presser	zəM	-	+	-	-	zəM	-	-	-	-	zmu	-	-	-	-
Fustiger	zwəɖ	-	+	-	-	səwəɖ	-	+	-	-	zəg ^w i	-	-	-	-
Gauler	zwi	-	-	-	-	zwi	-	-	-	-	Sus	-	-	-	-

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABDELMASSIH (E. T.),

- 1968, *Tamazight verb structure : a generative approach*, Bloomington, Indiana University, The Hague, Mouton, 292 p.
- 1971a, *A Reference grammar of Tamazight*, Ann Arbor Center for Near Eastern and North African Studies, the University of Michigan, 322 p.
- 1971b, *A computerized lexicon of Tamazight (Middle Atlas Berber)* ; Ann Arbor Center of Near Eastern and North African Studies, the University of Michigan, 468 p. (dont 398 de lexique).

ABNEY (S. P.),

- 1986, "Functional Elements and Licensing" ; *Communication au colloque de GLOW*, Barcelone.
- 1987, "Extraction and pseudo-objects in berber" ; *studies in berber Syntax*, M. Guerssel & K. Hale eds. Lexicon Project Working Papers n° 44, MIT-Cambridge, 21-33.

AGERON (CH. R.), 1979, "Berbères", *Encyclopedia universalis*, vol. 3.

AKOUAOU (A.),

- 1976, *L'expression de la qualité en berbère : le verbe (parler de base : le tachelhiyt de Tiznit)*. Thèse de 3^e cycle, EPHE, (4^e sect.) et Paris-V, Paris.
- 1979, "Le verbe g berbère. Etude diachronique" ; *B.E.E.S.* n° 140 'Culture populaire marocaine' Tanger, Maroc, Ed. Maroc. et Intern.

AMBAR (M.), 1987, "Gouvernement et inversion dans les interrogatives Qu-en portugais" ; *Recherches Linguistiques de Vincennes* 16, Univ. Paris 8, P. U. V p-51.

ANDERSON (S.), 1982, "Where's Morphology ?" ; *Linguistic Inquiry* 13, 4 ; 571- 612.

AOUN (J.),

- 1978, "Structure interne du Groupe Nominal en Arabe" ; *Etudes Arabes, Analyses, Théories*, 1, n° 1 ; 1-40
- 1981, "ECP, Move a and Subjacency" ; *Linguistic Inquiry* 12, 4 ; 637-645.

AOUN (J.) et SPORTICHE (D.), 1983, "On the formal Theory of Government" ; *The Linguistic Review* 2, 3 ; 211- 236.

APPLEGATE (J. R.), 1958, *An outline of the structure of Shilha* ; New York, American Council of Learned Societies, VIII, 71 p.

AYOUB (G.), 1981, *Structure de la phrase verbale en arabe standard*. Thèse de 3^e cycle, Paris-VII (dir. : J. Cl. Milner).

BAKER (M.), 1985, "The Mirror Principle and Morphosyntactic Explanation" ; *Linguistic Inquiry* 16, 373- 417.

BALLY (CH.), 1941, "Les prépositions dans leur rapport avec les verbes transitifs" ; C.F.S.I.

BASSET (A.),

- 1929, *La langue berbère, Morphologie, le Verbe, Etude de thèmes*, Paris, Leroux, LII, 269p.
- 1932, "Note sur l'état d'annexion en berbère", *B. S. L.* t.33, f. 2.
- 1938a, "Aires linguistiques homogènes et non-homogènes", *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksieck, 1959, 29-32,
- 1938b, "L'avenir de la langue berbère dans l'Afrique du Nord", *Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe*, 3, Paris, Hartmann, 183-186.
- 1939-1941, "Six notes de linguistique berbère", *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales* (Univ. d'Alger), t.V ; 16-40.
- 1942, "Sur le pluriel nominal berbère", *Revue africaine* n° 392/393.
- 1943-1945, "Sur la structure et la terminologie du verbe berbère", *Journal Asiatique*, 442.
- 1946, "Sur la proposition indépendante et la proposition relative en berbère", *GLECS*, IV, 30-32.
- 1948, "La proposition sans verbe en berbère", *GLECS*, IV, 90-92,
- 1949a, "Sur le participe en berbère", *GLECS*, V, 34-36.
- 1949b, "Quelques considérations sur la langue berbère", *Le Monde non-chrétien*, 11, 276-287.
- 1950, "L'anticipation en berbère", *Mélanges William Marçais*, Paris, G. P. Maisonneuve, 17-27.
- 1951, "Détermination et indétermination du nom en berbère", *GLECS*, VI, 95-96.
- 1952a, "Sur l'évolution actuelle du prétérit négatif en berbère", *GLECS*, VI, 22-26.
- 1952b, *la langue berbère (Handbook of African Languages, -part 1)* London, International African Institute, 72 p + 1 carte.
- 1954, "n devant complément de nom en berbère", *GLECS*, VII, 1-5.
- 1957, "Les études linguistiques berbères depuis le Congrès de Paris (1948-1954)", *Proceedings of the 23rd International Congress of Orientalists*, Cambridge, 1954, London, 373- 378.

BASSET (A.) et PICARD (A.), 1948, *Eléments de grammaire berbère, Kabylie, Irjen*, Alger, La Typo-Litho, 328 p.

BASSET (H.), 1926, "Vie sociale dans le Rif et les Jbala", *Bulletin de l'Enseignement public au Maroc*, Rabat, n° 71, Paris, Larose.

BASSET (R.),

- 1883, "Note de lexicographie berbère, I. Dialecte du Rif", *Journal Asiatique*, 4 p.
- 1899, "Etude sur les dialectes berbères du Rif marocain", *Actes du XII^{ème} congrès international des Orientalistes*, Paris.

BATALI (A.), 1986, *Etude syntaxique et sémantique du verbe g en tamazight des Ayt-Izdeg*. Mémoire de licence (opt. ling.) département de Langue et Littérature

Françaises, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Fès.

BENTOLILA (F.), 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère Ayt-Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, SELAF, Paris, 447 p + 2 cartes.

BENVENISTE (E.), 1966-1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, NRF. Gallimard ; I, 351 p ; II, 288 p.

BERMAN (A.), 1974, "On the VSO hypothesis", *Linguistic Inquiry* V, 1.

BIARNAY (S.),

- 1917, *Etudes sur les dialectes berbères du Rif*, Paris, E. Leroux, XV, 606 p.

- 1915-1916, "Notes sur les chants populaires du Rif", *Archives Berbères*, t. I.

BLINKENBERG (A.), 1960, *Le problème de la transitivité en français*, Copenhague, Munksgaard.

BOONS (J. P.), 1986, "Des verbes ou compléments locatifs 'Hamlet' à l'effet du même nom" ; *Revue québécoise de linguistique* vol. 15, n° 2, 57-90,

BORER (H.),

- 1984, *Parametric syntax, Case studies in Semitic and Romance languages* ; Dordrecht, Foris.

- 1986, "I-subjects", *Linguistic Inquiry* 17, 3 ; 375 - 416.

- 1988, "Subject reference", *Actes du 1^{er} colloque intern. de la Société de Linguistique du Maroc*, Rabat, éd. Okad ; 47-62.

BOUCHARD (D.), 1985, "The Binding Theory and the Notion of Accessible Subject", *Linguistic Inquiry* 16, 1 ; 117-133.

BRESNAN (J.W.),

- 1970, "On complementizer : toward a syntactic theory of complement types", *Foundations of language* 6.

- 1976, "Non-arguments for raising", *Linguistic Inquiry* 7, 3.

- 1982, "Control and complementation", *Linguistic Inquiry* 13, 343-434.

BRESNAN (J.W.) & GRIMSHAW (J.), 1978, "The syntax of free relatives in English", *Linguistic Inquiry* 9, 3.

BRODY (M.), 1985, "On the complementary Distribution of Empty Categories", *Linguistic Inquiry* 16.

BUYSSENS (E.),

- 1974, "Juxtaposition, parataxe et asyndète", *La Linguistique*, 10, 2 ; 19-24.

- 1975, "*Les catégories grammaticales du français*" Université de Bruxelles.

CADI (K.),

- 1980, "La Tamazight : langue ou dialecte ?" (en arabe), *Actes de la 1^{er} rencontre de*

l'Association de l'Université d'été d'Agadir (La culture populaire : l'unité dans la diversité) du 18 au 31 août 1980 ; dans 1980 ; 1982, 149-154.

- 1981, *Le verbe en tarifit (Maroc-Nord) : formes, structures et valences*, Thèse de 3^e cycle, EPHE (4^e sect) et Paris-III (dir. : L. Galand), 511 p + 133 p de corpus.
- 1982, "Pour une archéologie onomastique : le cas (t)amazigh(t)" *AL-ASAS 45*, (Salé-Maroc), 31-34.
- 1983, "Langues et idéologies linguistiques au Maroc", *AL-ASAS 50*, (Salé-Maroc), 34-38.
- 1983a, "Vers une dialectologie comparée du Maghreb : le statut épistémique de la langue Tamazight", *Tafsut 1*, (Etudes et débats), Aix-en-Provence ; 51-56.
- 1984, "Quelques remarques métalinguistiques sur les formes verbales dérivées en langue Tamazight", *Revue de la Faculté des Lettres et Sc. humaines* n° 7 ; 73-78.
- 1985, "Valences et dérivation verbale en tarifit", *Awal 1* ; M. S. R et CERAM.
- 1985a, "Quel passage et à quel écrit ? Remarques liminaires sur le rapport Oralité-Ecriture dans la langue Tamazight", *Tafsut 2* (Etudes et débats), Aix-en-Provence, 59-68.
- 1986, "La langue est-elle un obstacle à la constitution du discours scientifique en Linguistique" (en arabe), *Dirassat Adabiyya wa lissaniyya* n° 4. Imp. Annajah El-Jadida, Casa, Maroc.
- 1987a, *Le système verbal rifain, forme et sens*, Paris, SELAF.
- 1987b, "Prépositions et rection en tarifit", *E.D.B. 3* (La Boîte à Documents), Paris.
- 1989, "Structure de la phrase et ordre des mots en tarifit", *E.D.B. 6*, (La Boîte à Documents), Paris.

CALABRESE (A.), 1987, "Focus structure in Berber : A comparative Analysis with Italian". *Studies in berber syntax*, M. Guerssel & K. Hale eds., Lexicon Project Working Papers n° 14. MIT ; 103-120.

CANTINEAU (J.),

- 1950, "Racine et schème", *Mélanges William Marçais*, Paris, Maisonneuve, 119-124.
- 1950a, "La notion de schème et son altération dans diverses langues sémitiques", *Sémitica 3*, 73-83.

CARROL (S.), 1986, "On non-anaphor reflexives", *Revue québécoise de Linguistique* 15, 2 ; 135-166.

CARTIER (A.),

- 1975, "Voix et transitivité : deux notions syntaxiques distinctes. L'exemple de l'Indonésien", *B.S.L.70*, t. I ; 305-320.
- 1976, "Une langue à double construction objective et ergative : l'Indonésien", *La Linguistique*, 12, 1 ; 99-130.

CAUBET (D.), 1987, "Passif et transitivité : étude comparative de l'anglais et de l'arabe marocain", *D. R. L- Paris VII- Jussieu*.

CHAKER (S.),

- 1973, *Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle)*, EPHE-Université René Descartes, Thèse de 3^e cycle, 2 Vol.
- 1978, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie): syntaxe*. Thèse pour le Doctorat d'Etat ès-Lettres, Univ. René Descartes, Paris-V Sorbonne, 549 p + annexe corpus.
- 1983, "Le problème des catégories syntaxiques en berbère", *Travaux 1*, (les Parties du discours), Univ. de Provence ; 39-59.
- 1984a, *Textes en Linguistique Berbère* (Introduction au domaine berbère), Paris, CNRS.
- 1984b, "A propos du passif berbère", *Travaux 2*, Aix, 127-143.
- 1985, "Syntaxe de la langue/syntaxe de la Parole ? Intonation et situation dans l'analyse syntaxique : quelques points controversés en berbère", *Travaux 3*, (les relations syntaxiques), Univ. de Provence, 121-139.
- 1987, "Données exploratoires en prosodie berbère : l'accent en kabyle", *Communication au GLECS*, séance du 25/11/87.

CHAMI (M.), 1979, *Un parler amazigh du Rif marocain, approche phonologique et morphologique*, thèse de 3^e cycle, Univ. René Descartes, Paris-V.

CHEVALIER (J. Cl.),

- 1976, "Exemples, théorie, tradition", *Méthodes en grammaire française*, Paris, Klincksieck.
- 1986, "Qu'entend par 'grammaire traditionnelle' ?" *Revue québécoise de Linguistique* 15, 2 ; 289- 296.

CHOE (H. S.),

- 1985, "Remarks on configurationality parameters", *Harvard studies in korean linguistics*, ed. by S. Kuno & al. MIT.
- 1987, "An SVO Analysis of VSO languages and Parametrization : A study of Berber", *Studies in Berber syntax*, M. Guerssel & K. Hale eds., Lexicon Project Working Papers n° 14, MIT, 121-157.

CHOMSKY (N.),

- 1969a, *Structures syntaxiques* (version anglaise : 1957), Paris, Le Seuil.
- 1969b, *La linguistique cartésienne*, suivi de *la nature formelle du langage* (version anglaise : 1966), Paris ; Le Seuil.
- 1971, *Aspects de la théorie syntaxique* (version anglaise : 1965, trad. J. Cl. Milner), Paris, Le Seuil.
- 1975, *Questions de sémantique* (vers. ang. 1972, trad. B. Cerquiglini), Paris, Le Seuil.
- 1977a, *Réflexions sur le langage* (vers. ang. 1975, trad. J. Milner et P. Fiala), Paris, F. Maspéro.
- 1977b, *Dialogues avec Mitsou Ronat*, France, Flammarion.
- 1980a, "On binding", *Linguistic Inquiry* 11, 1 ; 1-46.
- 1980b, *Rules and representations*, New-York, Columbia University Press. Traduit en 1985 par A. Kihm, chez Flammarion.

- 1981, *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
- 1981a, "A note on non-control PRO", *Journal of Linguistic Research* 1, 1-11.
- 1982a, "Principes et paramètres en théorie syntaxique", *Grammaire transformationnelle, théorie et méthodologies*. Université Paris-VIII - Encrages, 9-65.
- 1982b, *Some concepts and consequences of the Theory of Government and Binding*. Linguistic Inquiry Monograph 6.
- 1984, *Knowledge of language. Its Nature, Origins and Use*. New-York, Praeger.
- 1986, *Barriers*, Linguistic Inquiry Monographs, 13. MIT.
- 1987, *Talk delivered at Koyto*, Unpublished.

CHOMSKY (N.) & MILLER (G. A.), 1971, *L'analyse formelle des langues naturelles*. (Trad. Ph. Righard et N. Ruwet). Paris-La Haye, Mouton/ Gauthier-Villars.

CHOMSKY (N.) & LASNIK (H.), 1977, "Filters and control", *Linguistic Inquiry* 8, 425-504.

COHEN (M.), 1936, "Entretien sur la détermination et l'indétermination dans les langues chamito-sémitiques", *G.L.E.C.S.*, t. II (Années 1934-1937).

COHEN (D.),

- 1968, "Les langues chamito-sémitiques", *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, NRF-Gallimard ; 1288-1330.
- 1975, "Phrase nominale et verbalisation en sémitique", *Mélanges linguistiques offerts à E. Benveniste*, Paris, Klincksieck.
- 1984, *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Etudes de syntaxe historique*. Leuven- Paris, Peeters.

COLE (J.) & TENNY (C.), 1987, "Coordination in Berber", *Studies in Berber Syntax* ; M. Guerssel & K. Hale eds. MIT, Cambridge, 49-78.

COLIN (G.), 1929, "Le parler berbère de Ġmara", *Hespéris*, 1^{er} trim. Paris, Larose.

COMRIE (B.),

- 1976, *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge University Press, Cambridge, London, New-York. Milbourne.
- 1981, *Language universals and linguistic typology (syntax and morphology)*. Oxford, Basil Blackwell.

CONTRERAS (H.), 1984, "A note on Parasitic Gaps", *Linguistic Inquiry* 15, 704-713.

COOPMANS (P.), 1984, "Surface word-order typology and universal grammar", *Language, Journal of the linguistic society of America* 60, 1.

COUQUAUX (D.),

- 1979, "Sur la syntaxe des phrases prédicatives en français" *Linguisticae Investigationes* III, 2 ; 245-284.
- 1981, "French Predication and linguistic Theory", R. May & J. Koster eds. *Levels of*

syntactic Representation, Dordrecht, Foris.

- 1986, "Les pronoms faibles sujet comme groupes nominaux", *La Grammaire modulaire*, M. Ronat & D. Couquaux eds. Paris, Minuit.

CULIOLI (A.),

- 1968, "La formalisation en linguistique", *Les cahiers pour l'analyse*, n° 9.
- 1969, "Définition de 'voix'", *Alpha Encyclopédie*.
- 1974, "Comment tenter de construire un modèle logique adéquat à la description des langues naturelles", *Modèles logiques et niveaux linguistiques*, Colloque de Metz.
- 1976, "Recherches en linguistique. Théorie des opérations énonciatives". *Transcription du séminaire de DEA. 1975-76*. Départ. de Recherches linguistiques, Univ. de Paris-VII.
- 1978, "Valeurs modales et opérations énonciatives", *Le Français moderne*, n° 4.
- 1979, "Conditions d'utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles", *Modèles linguistiques*, t. I, fasc.1.
- 1981, "Sur le concept de notion", *Bulletin de Linguistique appliquée et générale*, n° 8. Univ. de Besançon.
- 1982, (en coll. avec J. P. Desclés et al.) : *Système de représentation linguistique et métalinguistique : les catégories grammaticales et le problème de la description de langues peu étudiées*. Rapport présenté à l'UNESCO.

DAVID (J.) & KLEIBER (G.), 1986, *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Paris, Klincksieck.

DI SCIULLO (A. M.), 1986, "Sur la définition des variables", *Revue québécoise de linguistique*, 15, 2, 15-42.

DOBROVIE-SORIN (C.), 1987, *Syntaxe du roumain, chaînes thématiques*. Thèse de Doctorat d'Etat (dir. : A. Culioli, professeur à l'Univ. de Paris -VII), Départ. de Recherches Linguistiques, Paris-VII.

EMONDS (J.), 1986, "Th-role assignment in derived nominals", *Revue québécoise de linguistique*, 15, 2 ; 91-108.

ENNAJI (M.), 1985, *Contrastive syntax. English, Moroccan arabic and Berber complex sentences*. Würzburg, Königshausen und Neumann.

ENNAJI (M.) & SADIQI (F.), 1986, "The syntax of cleft sentences in Berber", *Studies in Langage* 10, 1 ; J. Benjamins publishing compagny, 53-77.

EVANS (G.), 1980, "Pronouns", *Linguistic Inquiry* 11, 2.

FASSI-FEHRI (A.),

- 1982, *Linguistique arabe : forme et interprétation*. Publications de la Faculté des Lettres et des Sc. humaines de Rabat-Maroc, thèses et mémoires n° 9.
- 1987, "Generalized IP structure, case and VS word order", *Actes du 1^{er} colloque international de la Société de Linguistique du Maroc*, 1988, Rabat, éd. Okad.
- 1988, "Arabic passive affixes as aspectual predicates", Communication présentée au 2^e colloque intern. de la S.L.M.

FUCHS (C.) & MILNER (J.), 1979, *A propos des relatives. Etude empirique des faits français, anglais et allemands, et tentative d'interprétation*. (En coll. avec P. Le Goffic), Paris, SELAF.

GALAND (L.),

- 1955, "Etat et procès", *Hespéris*, 4, 2 ; 245-251.
- 1957, "Un cas particulier de phrase non-verbale : "l'anticipation renforcée" et l'interrogation en berbère", *Mémorial A. Basset*, Paris, A. Maisonneuve ; 27-37.
- 1960, "La phrase berbère et la vie kabyle à la lumière de récentes publications", *Revue africaine*, t. 104, n° 464-465, 3^e et 4^e tr.
- 1964, "L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions", *CFS*, 21.
- 1965a, "Système sémantique : berbère g 'mettre, faire, être" *Revue de l'Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes*, 2.
- 1965b, "La construction du nom de nombre dans les parlers berbères", *Verhandlungen des Zweiten Internationalen Dialektolo-gen-kongresses*, Wiesbaden, F. Steiner Verlag, 253-259.
- 1966a, "Les pronoms personnels du berbère", *B.S.L.* 61,1 ; 286-298.
- 1966b, "La construction du nom complément de nom en berbère", *GLECS*, X, 166-172.
- 1969a, "Types d'expansion nominale en berbère", *CFS*, 25 ; 83-100.
- 1969b, "Signe arbitraire et signe motivé en berbère", *Congrès international de Linguistique sémitique et chamito-sémitique*, Paris 16-19 Juillet, Mouton, 1974, The Hague- Paris.
- 1971-72, "Exemples berbères de l'interférence entre pronoms personnels et adverbes de lieu", *GLECS* 16 ; 93-100.
- 1973a, "Observations sur l'enchaînement du récit en berbère" *1^{er} Congrès d'Etudes des Cultures Méditerranéennes*, Alger, SNED.
- 1973b, "Berbère et 'traits sémitiques communs", *GLECS*, t. XVIII XXIII, (Années 1973-79 ; extraits). Paris, Lib. Orientaliste P. Geuthner, 463- 478.
- 1974, "Défini, indéfini, non-défini : les supports de détermination en touareg", *B.S.L.*, 119, 1 ; 205-224.
- 1975, "Représentation syntaxique et redondance en berbère", *Mélanges linguistiques offerts à E. Benveniste*, Paris.
- 1977, "Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère", *B.S.L.*, 72, 1 ; 275-303.
- 1979a, "Relations du verbe et du nom dans l'énoncé verbal"

jours d'études linguistiques des 22 et 23 mai. Presses de l'Université d'Angers, 1981.

- 1979c, *Langue et littérature berbères. Vingt-cinq ans d'études*, Paris, CNRS, 207 p.
- 1980, "Une intégration laborieuse : les 'verbes de qualité' du Berbère", *B.S.L.*, t. LXXV, fasc.1 ; 347-362.
- 1983a, "C. R. de F. Bentolila : Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Ayt-Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc). Paris, SELAF, 1981, 447 p (Langues et civilisations à tradition orale, 46)" *B.S.L.*, t. 78, fasc. 2. Paris, Klincksieck.
- 1983b, "C.R. de J. M. Dallet : Dictionnaire kabyle-français, parler des At-Mangellat, Algérie, Paris, SELAF, 1982, XL et 1052 p. (Univer. de Provence, Etudes ethno-linguistiques Maghreb-Sahara. Préface de S. Chaker)". *B.S.L.*, t. 78, fasc. 2, Paris, Klincksieck, 362-364.
- n.d, "Typologie des propositions relatives : la place du berbère", *Lalies*, Actes des sessions de linguistique et de littérature, 6 (Aussois, 27 août-1^{er} sept. 1984). Service des publications, Univer. de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.
- 1984, "Le comportement des schèmes et des racines dans l'évolution de la langue : exemples touaregs", *Current issues in linguistic theory*, vol. 28. Papers of the 3rd Intern. Hamito-semitic congress, ed. by J. Baynon ; 305-315.
- n.d, "Subordination résultant de la relation, à propos de la relative berbère". *Atti della 4a giornata di studi Camito-semitici e Indoeuropei*. Estratti, ed. UNICOPLI.
- 1985, "Exemples berbères de la variation d'actance", *Actances* 1, Paris, CNRS-(RIVALC) ; 79-96.
- 1987a, "Les emplois de l'aoriste sans particule en berbère", *Current issues in linguistic theory*, 44. Proceedings 4th Intern. Hamito-Semitic Congress. Ed. by H. Jungraithmayr and W. W. Müller ; 361-379.
- 1987b, "Redistribution des rôles dans l'énoncé verbal en berbère", *Actances* 3, Paris, CNRS-(RIVALC) ; 132-158.

GALAND-PERNET (P.),

- 1959a, "Prépositions et subjonction. Quelques faits berbères" *GLECS*, t. VIII ; 38-41.
- 1959b, "Nom et verbe en berbère", *Travaux de l'Institut de Linguistique de Paris*, IV ; 35-47.
- 1984-a, "Sur quelques bases radicales et champs morphosémantiques en berbère", *Current issues in Linguistic theory*, 28. Papers of the 3rd Intern. Hamito-semitic Congress, ed. by J. Baynon ; 291-303.
- 1984, "Sur les frontières entre Nom et Verbe en berbère" *Modèles Linguistiques*, t.VI, fasc.1 ; 67-81.

GODARD (D.),

- 1984, "Anaphores et relatives en français", *recherches sur l'anaphore*, ERA 642, D.R.L. Paris VII- Jussieu ; 69-117.
- (non daté) "Sujet et compléments génitifs dans le Groupe Nominal", *Recherches Nouvelles sur le langage*, ERA 642, D.R.L., Paris-7 ; 7-50.

GREENBERG (J. H.), 1963, "Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements". *Universals of Language*. Ed. by J. H. Greenberg, MIT Press.

GROSS (G.), 1986, "Syntaxe du déterminant possessif" in *Déterminants : syntaxe et sémantique*, colloque de Metz (6-8 déc. 1984). Actes publiés par J. David et G. Kleiber, Paris, Klincksieck. 87-111.

GROSS (M.),

- 1969, "Remarques sur la notion d'objet direct en français", *Langue française*, 1.
- 1976, "Sur quelques groupes nominaux complexes", in *Méthodes en grammaire française*, Paris, Klincksieck ; 97-119.
- 1977, *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom*, Paris, Larousse.
- 1981, "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique" *Langage*, 63.
- 1986, "Lexique-Grammaire et adverbes : deux exemples" *Revue québécoise de Linguistique*, 15, 2. 299-310.

GRUNIG (B. N.), 1981, *La clôture chomskyenne*. N° spécial de *DRLAV* (n° 24), Paris, CNRS.

GUERON (J.),

- 1979, "Relations de coréférence dans la phrase et dans le discours", *Langue française*, 4 ; 42-79.
- 1982, "Les opérateurs : contribution à une théorie de traits syntaxiques", in *Grammaire transformationnelle : théorie et méthodologie*. J. Guéron et T. Sowley eds., Paris-VIII, Encrages ; 185-219.
- 1983, "L'emploi possessif de l'article défini en français", *Langue française* 58, Paris, Larousse.
- 1986, "Coréférence et structures topicalisées", in *La Grammaire modulaire*, M. Ronat et D. Couquaux eds., Paris, Minuit.
- 1987. "Le verbe avoir", *Recherches Linguistiques de Vincennes* 17 (Mélanges linguistiques), Paris, P. U. V.

GUERSSEL (M),

- 1986, *On berber verbs of change : A study of Transitivity Alternations* ; Lexicon Project Working Papers, 9, C.C.S. MIT.
- 1987, "The status of the lexical Category Preposition in Berber : Implications for the Nature of the Construct State". *Studies in Berber syntax*, M. Guerssel & K. Hale eds., Lexicon Project Working Papers, 14, C.C.S. MIT ; 159-196.

HAGEGE (Cl.),

- 1975, *Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise (avec un essai de typologie à travers plusieurs groupes de langues)*, Paris, S. L. P.
- 1978, "Du thème au thème en passant par le sujet : pour une théorie cyclique", *La Linguistique*, 16, fasc. 2, Paris, PUF ; 3-38.

HALLE (M.), 1973, "Prolegomena to a theory of word formation", *Linguistic Inquiry*, vol. 4, n° 1.

HALE (K.), 1985, "On non-configurational structures", *Harvard studies in korean*

linguistics, ed. by S. Kuno & al. MIT.

HARRIES-JOHNSON (M. J.),

- 1966, *Syntactic structure of tamazight*, Los Angeles, Univ. of California, Ph. D., 252p.
- 1971, "Verbless sentences and verbs of 'Being' in tamazight", *Papers in African Linguistics*, Canada, Edmonton.
- 1973, "Locatives and prepositions in some berber dialects", *1^e congrès d'études des Cultures Méditerranéennes*, Alger, SNED, 98-110.

HARRIS (Z. S.), 1970, *Papers in structural and transformational linguistics*. Formal linguistics series, vol. 1. D. Reidel publishing compagny Holland.

HIGGINBOTHAM (J.),

- 1980, "Pronouns and Bound variables", *Linguistic Inquiry*, 11, 4.
- 1983, "Logical form, binding and nominals", *Linguistic Inquiry* 14, 3 ; 395- 420.

HOEKSTRA (T.), 1984, *Transitivity. Grammatical Relations in Government-Binding Theory*. Foris, Dordrecht.

HUANG (CH. T. J.), 1984, "On the distribution and reference of empty pronouns", *Linguistic Inquiry* 15, 4 ; 531-574.

HUOT (H.),

- 1986, "Le subjonctif dans les complétives. Subjectivité et modalisation", in *La Grammaire modulaire*. M. Ronat et D. Couquaux, eds.
- 1988, "Quelques conditions d'apparition du subjonctif : la notion de classifiante et le trait (+/-Qu)", in *Recherches nouvelles sur le langage*. Col. ERA 642, DRL, Paris-VII ; 51- 67.

IBANEZ (E.), 1949, *Diccionario rifeño-español (Etimologico)*. Madrid, Instituto de Estudios Africanos.

JACKENDOFF (R.), 1981, *X syntax : A study of phrase structure*. Cambridge, Massachusetts and London, England, The MIT Press.

JACOB (P.), 1986, "Les représentations logiques sont-elles ambiguës ?" in *La Grammaire modulaire*, M. Ronat et D. Couquaux eds., Paris, Minuit.

JAKOBSON (R.), 1963, *Essais de linguistique générale*. Paris, Minuit.

KAYNE (R.),

- 1977, *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*. Paris, Le Seuil. (trad. de P. Attal, cf. MIT Press, 1975).
- 1979, "Catégories vides en français", *Actes du colloque de linguistique de Rennes*. P. Attal et C. Muller, eds., Amsterdam, Benjamins.
- 1981, "ECP Extensions", *Linguistic Inquiry*, 12,1 ; 93-133.

- 1982, "Les chemins non-ambigus", in *Grammaire transformationnelle : théorie et méthodologies*. Univer. Paris-VIII-Encrages.
- 1983a, "Chaînes, catégories extérieures à *S* et inversion complexe en français", *Langue française*, 58.
- 1983b, "Connectedness", *Linguistic Inquiry*, 14.
- 1985, "L'accord du participe passé en français et en italien" *Modèles linguistiques*, t.VII, fasc. 1 ; 73-89.
- 1986, "Connexité et Inversion du Sujet". *La grammaire modulaire*. D. Couquaux et M. Ronat, eds., Paris, Minuit.
- 1987, "Null subjects and clitic climbing", Communication présentée au GLOW 1987, Venise.

KOOPMAN (H.), 1984, *The syntax of verbs*, Dordrecht, Foris.

KOULOUGHLI (D. E.), 1985, "Observations sur l'ordre des mots en arabe maghrébin", *L'Arabisant*, n° 6.

KUNO (S.), 1974,

- "The Position of relative clauses and conjunctions", in *Linguistic Inquiry* 5, 117-136. Kuroda (S. Y),
- 1979, *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris, le Seuil.
- 1986, "(D) accord ou pas d'accord ; quelques idées générales concernant une grammaire comparative de l'anglais et du japonais" *Recherche linguistique de Vincennes*, n° 14/15.

LAFON (R.), 1954, "Comportement syntaxique, structure et diathèse du verbe basque", *B.S.L.*, 50, face 1 ; 190-220.

LA FAUCI (N.) 1980, "Aspects du mouvement WH, verbes supports, double analyse, complétives au subjonctif en italien : pour une description compacte", *Linguisticae Investigationes*, II, 1.

LASNIK (H.) & SAITO (M.), 1984, "On the Nature of Proper Government", *Linguistic Inquiry* 15 ; 235-289.

LAOUST-CHANTREAU (G.), 1957, "Sur l'emploi du démonstratif *i* introduisant la proposition subordonnée relative dans le parler des Ait-Hichem", *Mémorial A Basset*, Paris, A. Maisonneuve ; 61-68.

LASNIK (B.) & URIAGEREKA (J.), 1988, *A course in GB syntax. Lectures on Binding and Empty categories*. Cambridge, Massachusetts/London, England. The MIT Press.

LEBEAUX (D.), 1983, "A distributional difference between Reciprocals and Reflexives", *Linguistic Inquiry* 14-, 4.

- LECLERE (C.), 1976, "Datifs syntaxiques et datif éthique", in *Méthodes en grammaire française*, Paris, Klincksieck.
- LEFEBVRE (Cl.), 1986, "L'accord du participe passé en français : Accord = Cas", *Revue québécoise de Linguistique* 15, 2 ; 121-134.
- LEGUIL (A.),
- 1982, "La naissance du temps en chleuh", *Bul. des Etudes Africaines de L'INALCO*, vol. II, 3 ; 57-84.
 - 1982a, "Qu'est-ce qu'un pronom relatif ?" *Communication au 3^e colloque de la SILF*. 1^{er} Juillet 1982, Fribourg en Brissau ; 3 p + 2 p de discussion.
 - 1984, "Une mutation syntaxique en français et en berbère", *B.S.L.*, t. LXXIX, fasc. 1. Paris, C. Klincksieck.
 - 1985, "Modes, temps et aspects verbaux, notamment en berbère" *Cahiers balkaniques* 7.
 - 1987a, "Gestation d'un pronom relatif en tamazight", Communication présentée au *Congrès des Langues Chamito-sémitiques*, Vienne (29 sept. 1987).
 - 1987b, *Structures prédicatives en berbère* (3 tomes). Travaux présentés en vue de l'obtention du Doctorat d'Etat en Lettres et Sc. humaines (dir. : D. Cohen). Univer. de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.
- LI (O.) Ed., 1976, *Subject and Topic*. New-York, Academic Press.
- LOIS (X.), 1987, "Les groupes nominaux sans déterminant en espagnol", *Recherches Linguistiques de Vincennes* 16, Univ. Paris-VIII, PUY ; 65-107.
- LONGOBARDI (G.), 1985, "Connectedness, Scope and C-command", *Linguistic Inquiry*, vol. 16, 2 ; 163-192.
- LUMSDEN (J.) & TRIGO (L.), 1987, "The causative, passive and reciprocal in berber", *Studies in berber syntaxe*. M. Guerssel & K. Hale eds. Lexicon Project Working Papers 14. CCS, MIT, Cambridge ; 79-101.
- LYONS (J.),
- 1978, *Eléments de sémantique*, Trad. de J. Durand, Paris, Larousse.
 - 1980, *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MANZ (M.), 1979, "The copula in kabyle berber along with some comments on its stative verbs". *Texas Linguistic Forum*, 15 ; 219-231.
- MANZINI (R.), 1983, "On control and control theory", *Linguistic Inquiry* 14 ; 421-467.
- MARCY (G.),
- 1931, "Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère", *Hespéris*, t. XII, fasc.1.
 - 1936, "Note sur le pronom relatif-sujet et le pseudo-participe dans les parlers berbères", *B.S.L.*, t. XXXVII, fasc.1 ; 49-57.

- MARTINELLI (M.), 1984, "Sur les compléments de verbe et de phrase", *Linguisticae Investigationes*, 1, 1.
- MARTINET (A.), 1980, "Shunting on to Ergative or accusative", FransPlank ed. *Ergative Towards a theory of grammatical Relations*, London, Academic Press.
- MAUREL (J. F.), 1986, "Le paramètre 'absence d'article' en latin", in *Déterminants : syntaxe et sémantique*, colloque de Metz (6-8 déc. 84). Actes publiés par J. David et G. Kleiber, Paris, Klincksieck ; 203-215.
- MILNER (J. Cl.),
- 1978, "Cyclicité successive, comparatives et Cross-over en français", *Linguistic Inquiry*, 9 ; 673-693.
 - 1979, "La redondance fonctionnelle", *Linguisticae Investigationes* 3, 1 ; 87-145.
 - 1980, "Pour un usage du concept de marque en syntaxe comparative", *Langages* 60 ; 65-74.
 - 1984, "Syntaxe et sémantique du constituant réciproque l'un...l'autre". In *Recherches sur l'anaphore*, col. ERA 642, DRL, Paris- VII, 35-67.
 - 1985a, "Réflexions sur le concept de catégorie vide", *Modèles linguistiques* 7, 1 ; 33-55.
 - 1985b, *De l'inutilité des arbres en linguistique*, col. ERA 642 DRL, LLF, Paris-VII-Jussieu.
 - 1986a, "Coréférence et coindiciation : remarques à propos de l'axiome (C)", M. Ronat et D. Couquaux, eds., *La Grammaire modulaire*, Paris, Minuit.
 - 1986b, *Introduction à un traitement du passif*, col. ERA 642, DRL/ LLF, Paris-VII-Jussieu.
 - 1988, "Individualité linguistique et discontinuité morphologique", in *Recherches Nouvelles sur le langage*, col. ERA 642, DRL, Univer. de Paris-VII, 68-91.
- MUYSKEN (P.), 1986, "A note on passive-like statives in Quechua", *Revue québécoise de linguistique* 15, 2 ; 109- 120.
- OBENAUER (H. G.),
- 1981, "Le principe des catégories vides et la syntaxe des interrogatives complexes", *Langue française* 52 ; 100-118.
 - 1983a, "Une quantification non-canonique : la quantification à distance", *Langue française* 58 ; 66-88.
 - 1983b, "Déplacer α et A-liage local : dérivation vs représentations". D. Couquaux et M. Ronat, eds., *La Grammaire modulaire*, Paris, Minuit, 1986 ; 167-186.
- OUCHNA (A.), 1986, *L'ordre des mots dans le Parler des Ayt-Morghad*. Mémoire de licence (opt. Ling.) Départ. de Langue et Littérature françaises, Fac. des Lettres et des Sc. humaines, Fès, Maroc.
- OUHALLA (J.), 1988, *The syntax of head Movement. A study of Berber*. Ph. D, Univer. College London.

PAILLARD (D.), 1988, "Temps, Aspect, types de procès : A propos du présent simple", in *Recherches Nouvelles sur le langage*, col. ERA 642. N° spécial "Cahiers Jussieu" (dir. : J. Cl. Milner). DRL, Paris-VII. 92-107.

PENCHOEN (TH.),

- 1973a, Etude syntaxique d'un parler berbère Ait-Frah de l'Aurès), Napoli, Centro di Studi Maghribini, V, 217 p.
- 1973b, *Tamazight of the Ayt-Ndir*, (Afroasiatic dialects, 1), Los Angeles, Undena Publications, 124 p.

PICA (P.),

- 1984, "Liage et contiguité", *Recherches sur l'anaphore*, col. ERA 642, DRL, Paris-VII-Jussieu.
- 1985, "Sujet, temps et contenu propositionnel : Pour une conception modulaire des phénomènes de liage", *Modèles linguistiques*, t. VII, fasc.1. 159-193.
- 1986, "De quelques implications théoriques de l'étude des relations à longue distance", in M. Ronat et D. Couquaux, eds, *la Grammaire modulaire*, Paris, Minuit.

PICABIA (L.),

- 1976, "Sur trois classes d'adjectifs : en marge de la transformation dite "Tough Movement" ", in *Méthodes en grammaire française*, Paris, Klincksieck. 121-129.
- 1984, "Remarques sur l'interprétation indéfinie", in *Déterminants : syntaxe et sémantique*, J. David et G. Kleiber eds, Paris Klincksieck, 1986 ; 227-245.
- 1986, "Il y a démonstration et démonstration : réflexion sur la détermination de l'article zéro", *Langue française* 72 ; 80-101.
- 1987, traduction de *Some concepts and consequences of the theory of Government and Binding* de N. Chomsky (1982) en *La Nouvelle Syntaxe*, Paris, Le Seuil.

POLLOCK (J. Y.),

- 1983a, "Accord, chaînes impersonnelles et variables", *Linguisticae Investigationes* 7 ; 131-181.
- 1983b, "Sur quelques propriétés des phrases copulatives en français", *Langue française* 58 ; 89-125.
- 1986 "Sur la syntaxe de *en* et le paramètre du sujet nul", D. Couquaux et M. Ronat, eds., *la Grammaire modulaire*, Paris, Minuit.
- 1987, *Sur la syntaxe comparée de la négation de phrase en français et en anglais : déplacement du verbe et grammaire universelle*, Cours de syntaxe comparée. Univer. de Paris XII.

PRASSE (K. G.), 1972-1974, *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1972 : I-III, Phonétique-Ecriture-Pronom, 274 p.; 1974: IV-V, Nom, 440 p.; 1973 : VI-VII, Verbe, 294 p.

REESINK (P.), 1979, *Problèmes de détermination en indo-européen, principalement dans le germanique de l'ouest, et dans une langue chamito-sémitique*. Thèse de 3^e cycle, Univer. Paris- III et EPHE (4^e sect.) sous la direction de L. Galand.

RIVERO (M. L.), 1980, "On left-dislocation and Topicalisation in Spanish", *Linguistic Inquiry* 11, 2 ; 363-393.

RIZZI (L.),

- 1985, "Conditions de bonne-formation sur les chaînes", *Modèles linguistiques* 7, 1 ; 119-157.
- 1986, "Null objects in italian and the theory of pro" *Linguistic Inquiry* 17, 3 ; 501-557.

RONAT (M.),

- 1984, "Le liage prosodique : l'intonation comme anaphore", *Recherches sur l'anaphore*. Cahier de l'ERA 642, J. Cl. Milner ed. DRL, Univer. de Paris VII, Paris.
- 1985, "Forme logique, liage prosodique et îles prosodiques" *Modèles linguistiques*, t. VII, fasc. 1 ; 13-32.
- 1986, "La phonosyntaxe est-elle métalinguistique ?" M. Ronat et D. Couquaux eds, *la Grammaire modulaire*, Paris, Minuit.

ROTHERBERG (M.), 1974, *Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain*, La Haye, Mouton.

ROTHSTEIN (S.D.), 1985, "The syntax forms of predication", *The Linguistic Review* 5, 163-172.

ROUVERET (A.),

- 1975, "Sur la notion de sujet spécifié" *Rapport de recherches* n° 5 (Nov.) du LADL, Univer. Paris-VII et VIII.
- 1980, "Sur la notion de proposition finie, gouvernement et inversion", *Langages* 60 ; 75-107.
- 1987a, "Présentation" et "Postscript" dans N. Chomsky.
- 1987, *La Nouvelle syntaxe*, Paris, Le Seuil.
- 1987b, *Syntaxe des dépendances lexicales : identité et identification dans la théorie syntaxique*. Thèse de doct. d'Etat, départ. de Linguistique, Univer. Paris-VIII (ex-Vincennes), Saint-Denis.

ROUVERET (A.) et VERGNAUD (J.R.), 1980, "Specifying reference to the subject : French causatives and conditions on representations", *Linguistic Inquiry* 11, 1 ; 97-202.

ROYAL (A.), 1979, "Moving clitics in berber", *Texas Linguistic Forum* 15, Austin Texas, 195-203.

RUBENSTEIN (B.H.), 1979, "A syntactic Investigation of kabyle berber", *Texas Linguistic Forum* 15, Austin, Texas, 204-218.

RUWET (N.),

- 1972, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Le Seuil.
- 1982, *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Le Seuil.

- 1986, "Note sur les verbes météorologiques", *Revue québécoise de Linguistique* 15, 2 ; 43-56.

SADIQI (F.),

- 1982, *A syntactic analysis of the complex sentence in Berber*, Ph. D. University of Essex.
- 1986, "Raising in berber", *Studies in African Linguistics* 17, n° 3 ; 219-248.

SAUVAGEOT (A.), 1974, "Le problème du sujet", *BSL*, 69, fasc. 1.

SCHACHTER (P.), 1973, "Focus and relativisation", *Language* 49, 19-46.

SCHRYVER (A. DE),

- 1987a, "C.R de M. Ennaji : Contrastive Syntax : English, Moroccan arabic and Berber complex sentences. Würzburg, khönighansen Neuman, 1985, VI-367 p.", *Belgisch Tijdschrift voor filologie en Geschiedenis* LXV-3, Brussel 1.
- 1987b, "The position of the subject in Rif-berber", in J. Nuyts and G. De Schutter eds, *Getting One's Words into Line. On Word Order and Functional Grammar*, Dordrecht, Foris ; 17-31.

SHLONSKY (U.), 1987, "Focus constructions in Berber", *Studies in Berber syntax*, M. Guerssel & K. Hale, eds ; MIT, Cambridge ; 1-20.

SHLONSKY (U.) & SIGLER (M.), 1987, "Unexceptional exceptional case Marking", *Studies in Berber syntax*, M. Guerssel & K. Hale eds, Lexicon Project Working Papers 14, C.C.S. MIT, Cambridge ; 35-47.

TAIFI (M.), 1988, *Le lexique berbère (parlers du Maroc central) : Formes, sens et évolution*, Thèse de Doctorat d'Etat (dir. : M. Le Professeur D. COHEN), Univer. de Paris III, Sorbonne Nouvelle, Paris.

TESNIERE (L.), 1976, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

TOURATIER (CH.), 1986, "Sujet et extraposition en berbère", *BSL*, 81, 1 ; 392-399.

VERGNAUD (J. R.),

- 1975, "La réduction du nœud S dans les relatives et les comparatives", *Rapport de recherches n° 5 (Nov.) du LADL*, Univer. de Paris-VII et VIII.
- 1985, *Dépendances et Niveaux de représentation en syntaxe*, Amsterdam, John Benjamins.

VINET (M. T.), 1986, "Remarque sur deux hypothèses paramétriques", *Revue québécoise de Linguistique* 15, 2 ; 279-288.

VYICHL (W.), 1957, "L'article défini du berbère", *Mémorial A. Basset*.

WILLIAMS (E.),

- 1980, "Predication", *Linguistic Inquiry* 11, 1 ; 203-238.
- 1983, "Against small clauses", *Linguistic Inquiry* 14, 2.

ZAENEN (A.), 1983, "On syntactic Binding", *Linguistic Inquiry* 14 ; 469-504.

ZEMB (J. M.), 1978, "La fallacieuse équipollence du sujet et du thème", *Le Français moderne* 46, 4.

ZRIBI-HERTZ (A.),

- 1980, "Coréférence et pronoms réfléchis : notes sur le contraste lui/lui-même en français", *Linguisticae Investigationes* IV, 1.
- 1982a, "La morphologie verbale passive en français : essai d'explication", *Grammaire transformationnelle : théorie et méthodologies*, Textes réunis et présentés par J. Guéron, Univer. de Paris-VIII- Encrages.
- 1982b, "La construction "se-moyen" du français et son statut dans le triangle : moyen, passif, réfléchi", *Linguisticae Investigationes* VI, 2 ; 345-401.
- 1984, "Prépositions orphelines et pronoms nuls", *Recherches Linguistiques*, 12, Paris, Univ. Paris VIII ; 46-91.
- 1985a, "L'ellipse zeugmatique et le principe de récupérabilité", *Linguisticae Investigationes* 9, 1.
- 1985b, "Trou structural, catégorie vide, ellipse structurale, pronom nul : quatre concepts à préciser", *Modèles linguistiques*, t. VII, fasc. 1 ; 57-71.
- 1986, *Relations anaphoriques en français : esquisse d'une grammaire générative raisonnée de la réflexivité et de l'ellipse structurale*. Thèse rédigée sous la direction du Pr. N. Ruwet, Univer. de Paris VIII, Département de linguistique générale.

ZUBIZARRETA (M. L.), 1986, "Le statut morpho-syntaxique des verbes causatifs dans les langues romanes", *La grammaire modulaire*, Paris, Minuit, D. Couquaux et M. Ronat, eds. ; 279-311.

ANNEXE

CORPUS (Extraits)

Remarques :

- 1^e - Contrairement au corpus présenté en annexe à la thèse du troisième cycle (1981, Paris-III) qui était plus fourni (133 pp), celui-ci sera moins volumineux, mais plus varié, car il comprendra, en plus d'énoncés relevant du discours quotidien, deux contes et deux poèmes.
- 2^e - Dans la mesure où le corpus ne peut pas se substituer à la langue en tant que système complexe et polymorphe, son rôle, dans ce travail, se trouve être limité, surtout que le cadre théorique dans lequel nous avons travaillé tient compte de deux notions fondamentales pour les langues vivantes : l'intuition et l'agrammaticalité.
- 3^e - Nous avons fait appel pour la constitution de ce corpus et la vérification éventuelle d'énoncés douteux aux mêmes locuteurs rifains qui ont été à l'origine du corpus de 1981, et qui sont - rappelons-le - tous membres de la même famille (*cf.* CADI, 1981, annexe corpus).
- 4^e - Le corpus comprend (exceptés contes et poèmes) :
- 1^e ligne : version française littérale ("mot-à-mot")
 - 2^e ligne : notation phonologique
 - 3^e ligne : traduction intelligible (en français standard).

Cette présentation a l'avantage pratique de ne pas produire des déphasages entre le texte rifain et la traduction linéaire en français.

Le système graphique adopté ici est, dans son ensemble, celui des berbérissants (*cf.* L. Galand). Il est présenté et justifié dans Cadi (1981/1987). Nous donnons la liste des phonèmes (= graphèmes) en introduction.

5^e - Quelques rappels :

- Le point souscrit indique l'emphase (excepté pour *h*).
- Le trait souscrit marque le spirantisme.
- La majuscule est mise quand le phonème est tendu.
- Le chevron (*v*) concerne les prépalatales et les alvéo-palatales affriquées (*č* et *ğ*).
- Les labio-vélaires ont un /w/ en exposant.

N.B. : pour les symboles et les abréviations *cf.* Introduction.

- 001- dire-je-Acc. à-eux quoi par-Ac. nous-faire
 Niğ a-sn min ġa nəg
 Je leur ai dit : "qu'allons-nous faire"?
- 002- nous-fatiguer-Acc.
 nuħər
 Nous étions fatigués.
- 003- dire-je-Acc. à-lui où-de par-Ac. nous-passer
 Niğ a-s mani-s ġa nəK
 Je lui ai demandé par où allons-nous passer?
- 004- entrer-je-Acc. chez ogre celui-là
 uɖfəg ġar wmziw Ni
 Je suis allé voir leur chef
- 005- il-dire-Acc. à-moi par-Ao-à-nous vous-pardonner-Ao.
 yəNa yi aɖ anɣ tsəmħəm
 Il nous a demandé pardon
- 006- asseoir-vous-Imp. même toujours
 qimɛ ura rəbda
 Vous pouvez rester même pour toujours
- 007- moi par-Ao.rendre-je tête de moi
 nəŒ aɖ aRəg azɣif i-nu
 Moi, je vais dormir un peu
- 008- voilà-vous tête de-moi il-faire-mal-Inac. à-moi
 aQawm azɣif i-nu itQəs a-yi
 Vous voyez, j'ai mal à la tête
- 009- où il-ê-Acc. noir là dans-vous ê-Acc.
 mani yəġa ubaršan Ni day-wm Tuġa
 Où est le noir là qui était parmi vous?
- 010- alors suivre-vous-Imp le
 iwa ɖfa(r) -t
 Alors, suivez-le
- 011- il-écrire-Acc Ahmed lettre
 yura ħməɖ taɓrat
 Ahmed a écrit une lettre
- 012- maison de étude
 taDart n tɣurɪ
 L'école

- 013- fils-elle de tante-moi
Mi-s n ənti
le fils de ma tante/mon cousin
- 014- femme de Hmidouch
təmgart n hmiduš
La femme à H.
- 015- Mouh petit
Muḥ amzyan
Mouh, le petit
- 016- un de maison
iž n taDart
Une maison
- 017- livre celui il-acheter-Acc Ahmed
rəštəb Ni yəsga hməd
Le livre que Ahmed a acheté
- 018- nous-sortir-Aoc lorsque vers-ici il-arriver-Acc Hemmou
nəFəg umi d yiwq həMu
Nous sommes sortis lorsque H. est arrivé
- 019- chaque fois que il-venir-Acc vers-ici Ali frapper-tu-Imp le
kur ma yus d ɛri wti- t
Chaque fois que Ali viendra frappe-le
- 020- quand par-Ao elle-marcher train ci
məmi ga tužur mašina ya
Quand ce train partira-t-il ?
- 021- que il-manger-Acc Ahmed
min yəša hməd
Qu'a-t-il mangé Ahmed ?
- 022- pourquoi il-sortir-Acc Hemmou
mayMi YəFəg həMu
Pourquoi H. est-il sorti?
- 023- combien elle-ê-belle femme-ci
məšhar təsbəh təmgart-a
Qu'elle est belle cette femme!
- 024- quoi il-grandir-Acc fils-ton
min Yəmgar Mi-š
Comme ton fils a grandi!

- 025- vouloir-je-Acc par-Ao il-venir Ali
 ḥsġ ad yas ʕri
 Je veux que Ali vienne
- 026- savoir-je-Acc que Ahmed il-sortir-Acc
 Snəġ iLa ḥməd YəFəġ
 Je sais que Ahmed est sorti
- 027- dire-ils-Acc à-moi (que) Hemmou il-mourir-Acc
 Nan a-yi (aQa) ḥəMu yəMuṭ
 On m'a dit que H. est mort
- 028- dire-vous-Imp à-moi où il-ê-Inac Hemmou
 iniṭ a-yi mani yəġa ḥəMu
 Dites-moi où est H. ?
- 029- il-pas-donner-Acc à lui à intérieurs
 yəMwš a-s i Dwaḥər
 "il a tout raté" (lexie)
- 030- il-marcher-Acc dans-eux
 yəʕžən d̡ay-sən
 "Il s'est mal comporté" (lexie)
- 031- il-manger-Acc sur-elle mauvaise-herbe
 Yəša ḥa-s bu-naržuf
 "Il est amoureux-fou d'elle" (lexie)
- 032- il-acheter-Acc Hemmou vache
 Yəsġa ḥəMu tafunast
 H. a acheté une vache
- 033- voisin de nous il- mourir- Acc
 aŽar Nəġ YəMuṭ
 notre voisin est mort
- 034- homme-ci chez-lui argent beaucoup
 aryaz-a ġar-s tmənyat̡ aṭas
 cet homme est très riche
- 035- pain, aimer-je-Inac le beaucoup
 aġrum Təḥsəḥ- t̡ aṭas
 quant au pain, je l'aime beaucoup
- 036- Hemmou par-préd homme
 ḥəMu d̡ aryaz
 H. est un homme

- 037- il-manger-Acc homme pain
 yəŠa waryaz aġrum
 l'homme a mangé le pain
- 038- rencontrer-je-Acc un-de-homme dans marché
 rqiġ iž-n-waryaz di Suq
 J'ai rencontré un homme au marché
- 039- manger-je-Acc figue
 Šiġ tazart
 J'ai mangé des figues
- 040- boire-je-Acc eau
 swiġ aman
 j'ai bu de l'eau
- 041- homme par-préd homme seulement
 aryaz d aryaz waha
 On est homme ou on l'est pas, c'est tout
- 042- lui, il-sortir-Acc moi, rester-je-Acc
 nəTa yəFəġ nəŠ Qiməġ
 Lui, il est sorti, et moi, je suis resté"
- 043- Aux-pas chez-elle un-peu de fils-elle il-travailler-Inac sur-elle
 Tuġa ġar-s šway n Mi-s ihəDəm ha-s
 Elle avait un enfant unique qui la nourrissait
- 044- il-arriver-Acc jusqu'à chambre
 yiwəq ar aHam
 Il est arrivé jusqu'à la chambre
- 045- il-tomber-Acc chambre
 yəwqə wəHam
 la chambre s'est écroulée"
- 046- il-sortir-Acc chien
 yəFəġ wəqzin
 le chien est sorti
- 047- il-caus-sortir-Acc Hemmou chien
 YəSufəġ həMu yaqzin
 H. a fait sortir le chien
- 048- il-se-sauver-Acc hérisson
 yənžəm Yinsi
 le hérisson s'est sauvé

- 049- hériſſon il-se-sauver-Acc
 insi yənzəm
 le hériſſon s'est sauvé
- 050- Aux-pas un-de-fois deux de femmes
 Tuġa iž-umur t̄nəyn n təmgarin
 Il était une fois deux femmes
- 051- partir-elles-Acc par-Ao puiser-elles
 ruḥənt ad azmənt
 elles sont parties puiser de l'eau
- 052- trouver-elles-Acc quelque de herbe
 ufint ša n arbiɛ
 elles ont trouvé de l'herbe
- 053- chaque jour par-Ao partir-ils par-Ao manger-ils beurre celui
 kur Nhar ad raḥən ad Šən Dhən Ni
 Ils partent chaque jour manger le beurre rance en question
- 054- étranger, maintenant il-travailler-Inac chemin
 aṛumi rəHu ihəDəm abrid
 Le colon est en train de construire une route
- 055- homme par-Ao il-faire bien
 aṭaRas ad itəg r̄hir
 l'homme doit faire du bien (pour autrui)
- 056- si il-entendre-Acc Ahmed parole-ci par-Ao il-se-fâcher
 mara Yəsra ḥməd rhad-a ad ihəYəq
 Si Ahmed entend ces propos, il va se fâcher
- 057- il-faire-Acc Ahmed lettre à frère-son de Paris
 yəgə- d ḥməd ṭabrat i-wma-s zi b̄ariz
 Ahmed a envoyé une lettre à son frère de Paris
- 058- nous-passer-Acc là-bas deux jours
 nəKa d̄in yuməyn
 nous y avons passé deux jours
- 059- ensuite nous-sortir-Acc" secundo de là-bas
 uša nəFəg t̄anya SəNi
 ensuite nous sommes aussi sortis de là-bas
- 060- apporter-tu-Imp vers-ici par-Ao nous-boire
 aw d a- nsu
 donne-nous (à) boire

- 061- Aux-pas ils-refuser-Acc par-Ao nous vers-ici prendre-ils
 Tuğa ugin a- ng d ksın
 ils ne voulaient pas nous prendre à bord
- 062- ensuite appeler-ils-Acc vers-ici sur-nous
 uša rağan d ha-ng
 ils nous ont enfin pris à bord
- 063- qui-celui il-ê-part par-préd frère-toi
 man-wn yəğan d uma- š
 lequel est ton frère?
- 064- nég il-payer-Inac
 war ithəgiş
 il ne payera pas
- 065- il-conduire-Acc Ahmed voiture vers route
 yəndəh hməd Tumuḅin ġar wbrid
 Ahmed a conduit la voiture vers la route
- 066 - il-mourir-Acc an-dernier
 yəMuṭ azədgat
 il est mort l'an dernier
- 067- ils-sauter-Acc de avion homme et femme
 nəgzən zi təYara aryaz d'təmgart (= Təmgart)
 Un homme et une femme ont sauté de l'avion
- 068- ils-manger-Acc pommes trois de-personnes
 Šin titəFahin trata η^wdan
 trois personnes ont mangé des pommes
- 069- qui il-frapper-Acc Ahmed
 u Yəwṭa hməd
 Qui Ahmed a-t-il frappé ?
- 070- qui il-frapper-part-Acc Ahmed
 u yWṭin hməd
 Qui a frappé Ahmed ?
- 071- par-préd neveu de-vous
 d aYaw nwm
 C'est votre neveu
- 072- par-préd malin
 d ahraymi
 c'est un malin/ il est malin

- 073- par-préd toi
 ḍ Šək
 c'est toi
- 074- il-frapper- Inac pluie
 yəŠaṭ wnzar
 la pluie est en train de tomber
- 075- il-souffler-Inac vent
 itsuḍ usəMiḍ
 le vent souffle
- 076- Ahmed par-préd chauve
 ḥməd ḍ aqəŠar
 Ahmed est chauve
- 077- Ahmed le chauve
 ḥməd aqəŠar
 Ahmed le chauve
- 078- maison-ci à-moi
 taDarṭ-a i-nu
 cette maison m'appartient
- 079- mots-ci de tamazight
 iwarn-a n tmaziḥt
 ces mots sont berbères
- 080- maison-ci nég elle-ê-Inac nég à-moi
 taDarṭ-a war ṭəgi ša y-nu
 cette maison n'est pas à moi
- 081- qui il-ê-part-pas maison-ci
 u yiran taDarṭ-a
 à qui est cette maison ?
- 082- à-moi maison-ci
 i-nu taDarṭ-a
 elle est à moi, cette maison
- 083- nom de-lui Mohend
 ism Nəs muḥənd
 son nom est M.
- 084- Ahmed dans-lui Coeur
 ḥməd ḍ day-s ur
 Ahmed a du cœur/il a le sens de l'amour propre

- 085- Fadma sur-elle sang
fadma ħa-s idaMən
F. a ses règles
- 086- mais avec-lui raison
maša kid-s rhəQ
mais il a raison
- 087- histoire rien chez-moi
ħażit walu ġar-i
quant aux histoires, je n'en ai aucune
- 088- voici-me bien
aQa-yi mliħ
je me sens à l'aise
- 089- voici-nous dans jours de faim
aQa-ng g^wuSan n raz
nous traversons l'année de la famine
- 090- voici-le
aQa-t
le voici
- 091- voici-toi thé
aQa- š atay
tiens du thé
- 092- ê-vous par-préd hommes
iriṭ /m d iryazən
soyez des hommes
- 093- ê-vous-fém par-préd filles-de-lui de permis
irint d yaSi-s n ġəħrar
soyez des filles de bonne de souche
- 094- comment tu-ê-Inac
mamš təğid
comment vas-tu?
- 095- où toi ê-Acc
mani šk Tuğa
où étais-tu?
- 096- ê-Acc-me dans maison
Tuğa-yi di taDart
j'étais à la maison

- 097- demain par-Ao ê-je dans fès
 tiwša ad irig di fas
 demain je serai à Fès.
- 098- un de mois et par-Ao il-ê par-préd caid
 iž n šhar uša ad yiri d rɣayd
 dans un mois il sera (nommé) caïd
- 099- par-Ao il-ê
ad yiri
 peut-être/c'est possible
- 100- il-ê-Inac Dieu
 yəğa arBi
 Dieu existe
- 101- aller-tu-Imp que voc nég il-ê-Ao
 ruḥ yaš a war tirid
 Va, que le diable t'emporte
- 102- Par-Ao ê-je sortir-je-Acc
ad irig fğəğ
 je serai déjà sorti
- 103- ê-je-Inac fatiguer-je-Acc moment-ce lui-là
 Tirig uhrəğ rəhdəNi
 A ce moment là, je me sens fatigué
- 104- Ahmed il-ê-Inac il-travailler-Inac vers heure-ci
 ḥməd itiri yḥəDəm ġar tsəət-a
 A cette heure-ci, Ahmed est (toujours) en train de travailler
- 105- homme-ci par-préd Voleur
 aryaz-a d ašəFəɾ
 cet homme est un voleur
- 106- thé-ce par-préd délicieux
 atay-a d miziɖ
 ce thé est bien sucré
- 107- Par-préd délicieux thé-ce
d miziɖ watay-a
 il est bien sucré ce thé
- 108- il-ê-sucré-Acc thé-ce
 yiziɖ watay-a
 ce thé est sucré

- 109- trouver-je-Acc Ahmed il-manger-Inac pain
 ufiġ ħməḍ itəT aġrum
 j'ai trouvé A. en train de manger du pain
- 110- il-faire-Acc Espagnol Ahmed par-préd caïd
 yəga wsPanyu ħməḍ d rɣayd
 Les Espagnols ont nommé Ahmed caïd
- 111- laisser-je-Acc Ahmed il-dormir-Acc
 Žiġ ħməḍ yəṭs
 j'ai laissé Ahmed endormi
- 112- voici-toi là-bas un-peu de oeufs
 aQ-š ḍin šway n tməġarin
 Tiens! tu as des oeufs là-bas
- 113- Hemmou il-conduire-Acc troupeau
 həMu yəndəh rəbħaym
 H. a conduit le troupeau
- 114- par-préd fou homme-ci
 ḍ əbuhari waryaz-a
 cet homme est fou
- 115- homme-ci par-préd fou
 aryaz-a ḍ əbuhari
 cet homme est fou
- 116- Ahmed chez-lui argent beaucoup
 ħməḍ ġar-s tmənyat aṬas
 Ahmed a beaucoup d'argent
- 117- chacal il-se-sauver-Acc
 uŠən Yənžəm
 le chacal s'est sauvé
- 118- Mouh il-manger-Inac viande
 Muḥ itəT aḵsum
 Mouh mange de la viande
- 119- savoir-je-Acc que Ahmed il-étudier-Acc français
 snəġ ila ħməḍ yəġra tafransist
 je sais que Ahmed a étudié le français
- 120- il-dire-Acc Ahmed que les gens ê-mécontents-ils-Acc
 yəNa ħməḍ aQa yiwḍan həyqən
 Ahmed a dit que les gens sont mécontents

- 121- pain il-ê-cher-Acc dans terre-ci
 aġrum yigra dī tmurt -a
 le pain est vraiment cher dans ce pays
- 122- pain donner-je-Acc le à gens
 aġrum wših- ṭ i miDən
 Le pain, je l'ai donné aux gens
- 123- pain soigner-je-Acc à-lui cuisson
 aġrum eadrəġ-as asj^wi
 Le pain, je l'ai soigneusement cuit
- 124- pain il-ê-dur avis de-lui
 aġrum yəqsəh aRəy Nəs
 Le pain, son histoire est assez délicate
- 125- pain savoir-je-Acc qui/ le il-manger-part-Acc
 aġrum snəġ u ṭ Yəšīn
 Le pain, je sais qui l'a mangé
- 126- dans terre-ci il-ê-cher-Acc pain
 dī tmurt-a yigra wġrum
 dans ce pays, le pain est trop cher
- 127- avis de pain il-ê-dur-Acc
 aRəy n wġrum yəqsəh
 le problème du pain est délicat
- 128- Ahmed, mère-son elle-savoir-Acc beaucoup de histoires
 ḥməd yəMa-s ṭəSən aTas n thuža
 Ahmed, sa mère connaît beaucoup d'histoires
- 129- lui, vin il-boire-Inac-le par-préd eau
 nəTa ḥīnu isəSi- ṭ ḍ aman
 Lui, le vin, il le boit comme de l'eau
- 130- garçon-ci elle-insulter-Acc le mère-sa hier
 aħram-a ṭəK^wari- ṭ yəMa-s iḏəNat
 Ce garçon, sa mère l'a insulté hier
- 131- qui elle-insulter-Acc mère-sa hier
 u- ṭəK^war yəMa-s iḏəNat
 qui a été insulté par sa mère hier ?
- 132- Ahmed pourquoi mère-sa elle-savoir-Acc beaucoup de histoires
 ḥməd mayMi yəMa-s ṭəSən aTas n thuža
 Ahmed, pourquoi sa mère connaît-elle beaucoup d'histoires

- 133- Faḍma voir-je-Acc homme ce la il-prendre-part-Acc
faḍma zriḡ aryaz i t yiwyən
F., je connais l'homme qui l'a épousée
- 134- quoi il-faire-Acc Ahmed
min yəga ḥməḍ
Qu'a fait Ahmed ?
- 135- qui il-écrire-part-Acc lettre
u- yurin taḅrat
Qui a écrit la lettre?
- 136- par-préd Ahmed ce il-écrire-part-Acc lettre
ḍ ḥməḍ i yurin taḅrat
C'est Ahmed qui a écrit la lettre
- 137- femme celle vers-ici venir-part-Acc connaître-je-Acc-la
taḡgart Ni ḍ yusin snəḥ-t
la femme qui est venue, je la connais
- 138- femme celle vers-ici par-Ao venir-part par-Ac la frapper- je
taḡgart i ḍ ḡa yasən a- t wtaḡ
je battrai toute femme qui viendra
- 139- il-donner-Acc Ahmed argent à pauvres
yəwša ḥməḍ tmənyaḥ i rmusakin
Ahmed a donné de l'argent aux pauvres
- 140- argent ce il-donner-Acc Ahmed à pauvres
tmənyaḥ i yəwša ḥməḍ i rmusakin
c'est de l'argent que Ahmed a donné aux pauvres
- 141- à pauvres qui-à il-donner-Acc Ahmed argent
i rmusakin um-i yəwša ḥməḍ tmənyaḥ
C'est aux pauvres qu'Ahmed a donné de l'argent
- 142- pauvres connaître-je-Acc qui-les il-aimer-Inac
rmusakin snəḡ u-tən itəḥsən
Les pauvres, je sais qui les aime
- 142'- nég savoir-je-Acc Ahmed si il-sortir-Acc ou pas
war Sinəḡ ḥməḍ ma yəFəḡ niḡ La
je ne sais guère si Ahmed est sorti ou pas
- 143- vouloir-je-Acc par-Ao savoir-je si par-préd A. ce vers-ci /venir-part
ḥsəḡ aḍ snəḡ ma ḍ ḥməḍ i ḍ yusin
je veux savoir si c'est Ahmed qui est venu

- 144- Ahmed ce il-donner-part-Acc argent à pauvres
 ḥməd i yəwšin ṭmənyat i rmusakin
 C'est Ahmed qui a donné de l'argent aux pauvres
- 145- celui par-préd à-nous il-créer-part-Acc
 wən d- a-nḡ ihərqən
 Celui qui nous a créés (= Dieu)
- 146- femmes celles danser-part-Acc seulement
 timḡarin i yšəḏhən waha
 C'est uniquement les femmes qui ont dansé
- 147- trouver-je-Acc homme il-pouvoir-part-Acc à travail-ci
 ufiḡ aryaz izəMarən i Šḡər- a
 j'ai trouvé l'homme qui peut faire ce travail
- 148- qui il-sortir-part-Acc
 u yəFḡən
 qui est sorti?
- 149- il-sortir-Acc homme
 yəFəḡ waryaz
 l'homme est sorti
- 150- quoi tu-vouloir-Acc
 min təhsəd
 que veux-tu ?
- 151- vouloir-je-Acc liberté
 ḥsəḡ tirəLi
 je veux la liberté
- 152- asseoir-je-Acc
 Qimḡ
 je me suis assis
- 153- alors nous-dormir-Acc
 iwa nətṬəs
 nous nous sommes alors endormis
- 154- ensuite soleil elle-monter-Acc vers-ici
 uša ffušt turi- d
 Et le soleil se leva
- 155- cracher-tu-Imp
 susəf
 crache!

- 156- quoi tu-faire-Inac
min Təgəd
que fais-tu?
- 157- chez-eux dattes
ğar-sn tiyni
ils ont des dattes
- 158- tu-énervé-Acc sur-moi
thyqəd haf-i
tu es en colère contre moi
- 159- comme ça ce par-préd-à-moi il-dire-Acc
aMu i d- a-yi yəNa
c'est ce qu'il m'a dit
- 160- ensuite nous-aller-Acc
uša nruḥ
après nous sommes partis
- 161- Aux-pas il-enseigner-Inac
Tuğa yəsgara
Il était enseignant
- 162- chaleur, cherté
rəḥmu riğra
il fait chaud, la vie est chère
- 163- si tu-comprendre-Acc ou pas
ma tḥəhməd niğ
as-tu compris ou pas ?
- 164- asseoir-vous-Imp
qimṭ
asseyez-vous
- 165- quoi-de par-Ao nous-aller
min-zi ġa nraḥ
comment y aller?
- 166- laisser-tu-Imp-les laisse par-Ao étudier-ils
ahta- -sn Ž ad ġarən
laisse-les étudier
- 167- Aux -pas-le par-préd sergent
Tuğa-ṭ d asarhinṭu
il était sergent

- 168- dire-je-Acc à-lui venir-tu-Imp vers-ici
 Niġ a-s arah- d
 je lui ai dit : "viens ici"
- 169- pourquoi tu-fuir-Acc
 mayMi tarwrəḍ
 pourquoi tu t'es enfui ?
- 170- moi Aux-pas prendre-je-Acc le
 nəš Tuġa ksih- ṭ
 moi, (le passeport) je l'avais déjà
- 171- âne de-moi si de-toi
 aġyur inu ma Nəš
 l'âne m'appartient à moi et non pas à toi
- 172- nous-monter-Acc dans barque
 nənya di ṭġaRabut
 nous avons pris une barque
- 173- Aux-pas père-mon il-vivre-Acc
 Tuġa baba yəDar
 mon père était encore vivant
- 174- Aux-pas serrer-je-Acc
 Tuġa məḥḍəġ
 j'étais encore en forme
- 175- il-se-fatiguer-Inac à-moi Mimoun
 itaḥra- yi mimun
 Mimoun se fatiguait vite
- 176- voilà toi de père-lui et mère-lui
 aQa šək zi baba-s d yəMa-s
 tu es son frère
- 177- par-préd moi ce le enseigner-part-Acc
 d nəš i ṭ yəsġarən
 Je suis son maître/je lui ai payé les études
- 178- Aux-pas chez-lui beaucoup camarades
 Tuġa ġar-s aṬas iməDukar
 Il avait beaucoup de camarades
- 179- aller-ils-Inac ceci chez ceci
 Traḥən aya ġar uya
 Ils vont les uns chez les autres

- 180- tenir-tu-Imp à-toi
ağ a-m
Tiens
- 181- Quoi par-Ao travailler-je-Acc à-instant-là
min ġa hədməğ həNi
qu'ai-je fait à ce moment là ?
- 182- ensuite nous-lever-Acc
uša nəKar
alors on s'est levé
- 183- nous -arriver-Acc là-bas
nrəHəğ ḍin
on est arrivé là-bas
- 184- eux ils-patients-Inac
niṭni tsayasən
Eux, ils temporisent
- 185- nous-rassembler-Acc là-bas tout
nmun din MaRa
nous nous sommes tous installés là-bas
- 186- il-mourir-Acc
YəMuṭ
Il est mort
- 187- aller-ils-Acc alors
ruḥn həNi
ils sont alors partis
- 188- sortir-ils-Acc de-ici
Fğən Sa
Ils sont sortis d'ici (de chez nous)
- 189- se-cacher-ils-Acc dans Melilla
Farn di mrič
Ils se sont réfugiés à Melilla
- 190- il-frapper-Acc Ahmed frère-son
yəwṭa ḥməd uma-s
Ahmed a frappé son frère
- 191- écrire-je-Acc lettre à mère-m
uriğ tabrat i yəMa-Ø
j'ai écrit une lettre à ma mère

- 192- il-acheter-Acc Hemmou vache à -frère-son avec-argent de marché
 yəsga həMu tafunast i-wma-s s tmənyat ziSuq
 Hemmou a acheté une vache à son frère du marché
- 193- il-devenir-rouge-Inac fleuve-ci
 itəzwiġ yəğzar-a
 ce fleuve est entrain de devenir rouge
- 194- rester-tu-Imp jusqu'à demain
 qim ar tiwša
 reste jusqu'à demain
- 195- il-arriver-Acc jusqu'à ville
 yiwq ar tandint
 il est arrivé jusqu'à la ville
- 196- il-marcher-Inac sans chaussures
 yəg^war bra tisira
 il marche sans chaussures /pieds nus
- 197- il-accrocher-Acc mouton à crochet
 yužər aħuri ġar užiž
 il a suspendu le mouton à un crochet
- 198- il-enseigner berbère à écoliers
 yəSgara tmaziht i yməħqarən
 il enseigne le berbère aux écoliers
- 199- de moi Tamimount maîtresse chérie du coeur
 Za-yi tamimunt laLa læeziz n^wur
 Il n'y a que Tamimount, ma belle chérie, qui m'importe
- 200- il-venir-Acc vers-ici sans que par-Ao il-apporter argent
 yus- d bra ma ad yawi tmənyat
 il est venu sans apporter de l'argent
- 201- par-Ao nous-chercher sur voleur jusqu'à le nous-trouver Ao
 a- narzu h uħəWan ar t naf
 nous chercherons le voleur jusqu'à le trouver
- 202- il-arriver-Acc jusqu'à vers mosquée
 yiwq ar ġar tməzyida
 il est allé jusqu'à la mosquée
- 203- il-manger-Acc ragoût dans patio
 yəša Tažin di tənhiṛt
 il a mangé un ragoût dans le patio

- 204- ragoût ce il-manger-Acc sans sel
 Tažin i yəša bra taməğaht
 c'est un ragoût qu'il a mangé sans le saler
- 205- ragoût sans sel ce il-manger-Acc
 Tažin bra taməğaht i yəša
 c'est un ragoût sans sel qu'il a mangé
- 206- ragoût ce il-manger-Acc dans patio
 Tažin i yəša di tənhiṛt
 c'est un ragoût qu'il a mangé dans le patio
- 207- dans patio ce il-manger-Acc ragoût
 di tənhiṛt i yəša Tažin
 c'est dans le patio qu'il a mangé un ragoût
- 208- il-frapper-Inac dans frère-son
 yəšaṭ g^w-ma-s
 il frappe son frère (+intensif)
- 209- il-labourer-Acc paysan terre
 išarz ufəgaḥ taMurṭ
 le paysan a labouré la terre
- 210- il-couvrir-Acc Hemmou trou
 Yədra ḥəMu təḥfurt
 Hemmou a couvert le trou
- 211- elle-couvrir-Acc trou
 tdra təḥfurt
 le trou est couvert
- 212- il-cacher-Acc Ahmed argent
 yəFar ḥməḍ tmənyaṭ
 Ahmed a caché l'argent
- 213- il-se-cacher-Acc Ahmed
 yəFar ḥməḍ
 Ahmed s'est caché
- 214- il-détacher-Acc Anas corde
 yəfsi anas asgun
 Anas a détaché la corde
- 215- il-fondre-Acc beurre rance
 yəfsi Dhən
 le beurre rance a fondu

- 216- il-monter-Acc Ahmed sur âne
 yənyɑ ɣməḍ ɣ wɣyur
 Ahmed a monté (sur) un âne
- 217- il-monter-Acc Ahmed
 yənyɑ ɣməḍ
 "Ahmed s'est enivré" (lexie)
- 218- il-serrer-Acc H. corde
 yəmhəḍ həMu təmrirt
 Hemmou a serré la corde
- 219- il-serrer-Acc Hemmou
 yəmhəḍ həMu
 "Hemmou est dégoûdi"
- 220- il-rater-Acc Anas cible
 Yəhḍɑ anas təhʒurt
 Anas a raté la cible (amas de pierres)
- 221- il-se-tromper-Acc Anas
 Yəhḍɑ anas
 Anas s'est trompé
- 222- il-toucher-Acc Moussa Miloud
 yəhkəm musa milud
 Moussa a touché Miloud
- 223- il-juger-Acc juge
 yəhkəm rqaḍi
 le juge a prononcé sa sentence
- 224- il-ajouter-Acc Hemmou sucre
 yarni həMu Səkwa(r)
 Hemmou a ajouté du sucre
- 225- il-augmenter-Acc sucre
 yarni Sək^wa(r)
 le sucre a augmenté (prix)
- 226- il-remplacer-Acc Ahmed vache celle lui il-mourir-part-Acc
 Yəhrəf ɣməḍ təfunast Ni s YəMuṭən
 Ahmed a remplacé la vache qui est morte
- 227- il-repousser-Acc vers-ici orge
 Yəhrəf d iməndi
 l'orge a repoussé

- 228- il-démentir-Acc Hemmou le-clerc
 ikəDəb həMu rəfqiḏ
 Hemmou a démenti le clerc
- 229- il-ne-pas-exploser-Acc pétard
 ikəDəb rmiš
 le pétard n'a pas explosé
- 230- il-couper-Acc Anas eau
 yəqḏəe anas aman
 Anas a arrêté l'eau
- 231- il-ê-aigu couteau-ci
 yəqḏəe rmuS-a
 Ce couteau est aigu
- 232- elle-tresser-Acc fille cheveux
 təzri tənziṛt ašəwaf
 la fille a fait des tresses (à ses cheveux)
- 233- il-tourner-Acc par-ici
 yəzri S-a
 il a viré par ici
- 234- lire-je-Acc lettre
 ġriġ tabrat
 j'ai lu la lettre
- 235- Ahmed il-étudier-Acc
 həməḏ Yəġra
 Ahmed est un savant
- 236- il-égarer-Acc Hemmou petit-bétail
 iwḏar həMu rəḥaym
 Hemmou a égaré le petit bétail
- 237- il-perdre-Acc homme-ci
 iwḏar waryaz-a
 cet homme est dévoyé
- 238- il-fumer-Acc un de-cigarette
 ikəYəf iž ugaRu
 il a fumé une cigarette
- 239- il-fumer-Acc Hemmou
 ikəYəf həMu
 H. est en proie à une élévation

- 240- elle-éplucher-Acc mère-ma pommes de terre
 tqəŠa yəMa-Ø bataṭa
 ma mère a épluché les pommes de terre
- 241- il-peler-Acc visage de lui
 iqəŠar uḡənbuḷ Nəs
 son visage pèle
- 242- il-changer-Acc Ahmed chaussures
 iḃəDər ḥməḍ iharkusən
 Ahmed a changé de chaussures
- 243- il-changer-Acc Ahmed
 iḃəDər ḥməḍ
 Ahmed a changé
- 244- il-tuer-Acc ogre progéniture de-lui
 Yəngə wmziw tarwa Nəs
 l'ogre a tué sa progéniture
- 245- ogre il-tuer-Inac
 amziw inəQ
 un ogre, ça tue
- 246- il-jeûner-Acc Ahmed ramadan
 izuM ḥməḍ aRəndən
 Ahmed a fait le carême
- 247- puiser-je-Acc vers-ici eau
 uḗmæg d aman
 j'ai puisé de l'eau
- 248- elle-servir-Acc vers-ici mère-ma pommes de terre et viande
 tuḗəm d yəMa-Ø bataṭa d wḗsum
 ma mère a servi (à manger) de la pomme de terre et de la viande
- 249- il-manger-Acc Hemmou poissons
 yəŠa ḥəMu isərman
 H. a mangé du poisson
- 250- il- boire-Acc eau
 yəswa yaman
 il a bu de l'eau
- 251- il-boire-Acc
 yəswa
 il a bu/ il est ivre

- 252- Ahmed il-boire-Inac
 ḥməd isəS
 Ahmed est en train de boire/A. est un grand ivrogne
- 253- il-entraver-Acc paysan vache
 išarf ufəğah tafunast
 le paysan a entravé la vache
- 254- elle-entraver-Acc vache
 tšarf tfunast
 la vache est entravée
- 255- elle-pétrir-Acc femme pâte
 tg^wa təmğart arštī
 la femme a pétri la pâte
- 256- il-pétrir-Acc pâte
 Yəg^wa warštī
 la pâte est pétrie
- 257- il-couper-Acc Ahmed viande
 iqəS ḥməd aksum
 Ahmed a coupé le pain
- 258- il-couper-Acc viande
 iqəS wksum
 la viande est coupée
- 259- elle-étaler-Acc Yamna vêtement
 təfsar yamna aRuđ
 Y. a mis le linge à sécher
- 260- il-étaler-Acc vêtement
 yəfsar waRuđ
 le linge est mis à sécher
- 261- il-remplir-Acc pluie puits (avec eau)
 yəšur wnzar anu (s waman)
- 262- il-remplir-Acc puits
 Yəšur wanu
 le puits est rempli
- 263- il-cautériser-Acc enfant à-moi
 yəQəđ uħənžir inu
 mon fils est cautérisé

- 264- il-cautériser-Inac enfant à-moi
 itəQəḍ uḥənʒir inu
 mon fils cautérise/il se fait cautériser
- 265- donner-je-Acc à-lui livre à Ahmed
 wšig a-s rəšʔab i ḥməḍ
 j'ai donné un livre à Ahmed
- 266- dire-je-Acc à lui à Hemmou
 Niḡ a-s i ḥəMu
 Je lui ai dit, à Hemmou
- 267- il-enseigner-Acc Hemmou berbère à écoliers
 YəSḡar ḥəMu t̄maziht i yməḥqarən
 H. a enseigné le berbère aux élèves
- 268- qui eux il-enseigner-part-Acc berbère
 u- sn YəSḡarən t̄maziht
 qui leur a enseigné le berbère ?
- 269- nég à-eux il-enseigner-Acc nég berbère
 war a-sn YəSḡar bu t̄maziht
 il ne leur a pas enseigné le berbère
- 270- qui il-voir-part-Acc lune
 u yəzr̄in yur
 qui a vu la lune ?
- 271- qui il-ouvrir-part-Acc porte avec cuillère (Ouhalla 1988)
 u yarzmən ʔaWart s t̄ḡənʒašt
 qui a ouvert la porte avec une cuillère ?
- 272- comment elle-faire-Acc terre celle-là
 mamš ʔəga t̄mur̄t Ni
 comment elle est la terre dont on parle
- 273- femme nég elle-ê invitée
 ʔamḡar̄t war ʔəḡi ʔanw̄ziwt
 une femme ne doit pas se faire passer pour une invitée
- 274- quoi par-Ao tu-faire-Ao dans Fès
 min ḡa ʔəḡəḍ di fas
 que vas-tu faire à Fès ?
- 275- qui là-bas il-faire-part-Acc fête
 u diḡn yəḡin urar
 qui a organisé une fête (de mariage) là-bas ?

- 276- ils-mettent peu de charbon
 təgən d̥rus n̂ġəf̥həm
 ils mettent peu de charbon
- 277- il-mettre-Acc orge dans chambre
 yəgə yiməndi g^wHəm
 il a déposé de l'orge dans la chambre
- 278- sac de foin elle-faire-Inac vingt duros
 θanšəT urum Təg eišrin duru
 un sac de foin coûte vingt francs
- 279- faire-ils-Acc parole
 ġin awar
 ils se sont mis d'accord
- 280- il-faire-Inac opinion à père-son
 itəg aRəy i baba-s
 il obéit à son père
- 281- il-aimer-Inac tête de lui seulement
 itəhs ihf Nəs waha
 il s'aime/il n'aime que lui-même
- 282- savoir-je-Acc que elle-aimer-Inac à-moi
 snəg iLa Təhs ayi
 je sais qu'elle m'aime
- 283- détester-ils-Acc ça et ça
 šarhən aya u ya
 ils se détestent l'un l'autre ou les uns les autres
- 284- détester-Acc-ils les femmes de ça et ça
 šarhən t̥imaġrin η^waya wya
 ils détestent les femmes des uns les autres
- 285- détester-Acc-ils femmes de-eux
 šarhən t̥imaġrin n-sn
 ils détestent leur femme/chacun d'eux déteste la sienne
- 286- voilà-toi comment faire-ils-Acc
 aQ-š mamš ġin
 tu vois comment ils ont procédé
- 287- nous-réc-rencontrer-Acc là-bas
 nəmsərqa d̥in
 nous nous sommes rencontrés là-bas

- 288- voilà parole
 ha yawar
 ça c'est bien dit
- 289- mais attendre-tu-Imp
 maša raža
 mais attends
- 290- ici tout il-ê-cher
 da kuši yigra
 ici tout est cher
- 291- il-posséder-Acc là-bas
 yəmrəš d̪in
 il s'est marié là-bas
- 292- passer-je-Acc vers-ici sur-lui
 Kig d ha-s
 je suis passé le voir
- 293- refuser-je-Acc par-Ao à-lui dire-je-Ao
 ugig aḍ a-s inig
 j'ai refusé de lui en parler
- 294- mais voilà nég il-vouloir
 iwa ha war Yəhs
 mais il ne veut pas
- 295- faire-ils-Inac chambre là-bas
 təgən rbit di-ha
 ils construisent une chambre là-bas
- 296- il-mourir-Acc de rire
 yəmuṭ s tḍəḥašt (t + d̪ = D)
 il en a ri aux éclats
- 297- de-ici- il ê-loin-Acc
 Sa-nit-a yig^wž
 c'est loin par ici

CONTES RIFAINS (version Ayt-Sidar)

I- Les femmes rivales

Il était une fois deux femmes qui allaient puiser de l'eau. Chemin faisant, elles trouvèrent de l'herbe. L'une des deux femmes dit alors à l'autre :

- Ah ! si j'étais une vache, j'aurais mangé toute cette herbe.

Et l'autre de lui rétorquer :

- Viens que je te tape dessus jusqu'à ce que tu te métamorphoses en vache, et comme ça tu pourrais en brouter.

En effet, celle-ci passa à l'acte et transforma son amie en une vache. Elle commença à brouter sans répit ; elle acheva toute l'herbe qu'elles avaient trouvée, et s'adressa à sa compagne :

- Bon ! Maintenant je veux redevenir moi-même pour rentrer chez moi, car mes enfants m'attendent.

Sans dire un seul mot, son amie partit, et la femme-vache qui la suivait se mit à beugler fortement et surtout en pensant à ses enfants.

Sa rivale, en arrivant à la maison, dit à son époux :

- Tiens ! j'ai trouvé une vache égarée dans la nature, si on l'égorgeait pour en faire don à tout le village !

Le mari, sans trop tarder, prit un couteau et s'est préparé à immoler la femme-vache. En l'étendant par-terre selon le rite en vigueur, un corbeau vint au-dessus d'eux et cria :

- « bovin interdit »

La femme rivale qui l'avait conduite jusqu'à la maison répondit :

- « bovin autorisé »

Ils l'égorèrent et la répartirent en petits amas de viande destinés à être vendus.

Quand, à l'heure du déjeuner, ses enfants arrivèrent, leur marâtre leur dit :

- Venez manger

Leur réponse la laissa de marbre, ils lui dirent :

- « Nous nous refusons à manger la chair de notre propre mère » !

Ils ajoutèrent :

- « Quand vous aurez fini de manger, vous pourrez nous donner deux de ses os ».

La femme rivale, son époux et leurs deux enfants mangèrent à leur faim, et jetèrent deux os, l'un au garçon et l'autre à la fille. Ils les plantèrent dans un coin de la ferme. Celui du garçon poussa sous forme de « feuille de beurre rance », et celui de la fille donna naissance à une « tige de miel ».

Chaque jour, ils allaient manger un peu de ce beurre et de ce miel, et puis revenaient. Ils en acquirent une très bonne santé qui étonna leur marâtre qui ne put s'empêcher de leur demander :

- « comment avez-vous fait pour avoir une aussi bonne mine » ?

Le garçon lui répondit :

- « Eh bien, nous mangeons des crapauds et des serpents ».

Elle leur demanda d'emmener ses deux enfants et de leur faire manger ce dont ils ont l'habitude de se nourrir dehors.

Les deux orphelins leur donnèrent en effet des crapauds et des serpents qui causèrent leur mort. Quant à eux, ils continuèrent à vivre ; mais décidèrent de quitter la maison et de partir ailleurs.

Ils marchèrent pendant longtemps, alors le garçon eut l'envie de boire. Ils tombèrent sur une source « aux chevreaux », il en but et devint chevreau lui-même. Il avança en bêlant derrière sa sœur. Il trouva un troupeau (appartenant au roi) et s'introduit dedans.

Lorsque le roi a conduit son troupeau chez lui, il ne cessa de regarder ce nouveau chevreau, surtout qu'il était accompagné d'une jeune fille. Sans hésiter, il alla voir le sage du village, et lui raconta la nouvelle. Le sage lui conseilla de leur préparer un couscous sans sel. Ce fut vite fait et déposé au patio où ils (le chevreau et la fille) se mirent à en manger.

Ils lui dirent :

- « Qu'est ce qu'il est bon ce couscous ! si seulement il était un peu plus salé ! »

Le roi, surpris, retourna chez le sage et lui dit :

- « Mais c'est des humains tous les deux ! »

- Va alors conduire le chevreau à la source « aux humains » pour qu'il boive, lui dit le sage, et comme ça il redeviendra un homme.

En effet, tout s'est bien passé : le garçon retrouva son identité humaine et la jeune fille se maria avec le roi qui avait déjà deux autres femmes.

Un jour, le roi partit en voyage et conseilla sa nouvelle femme de rester au premier étage, et de ne jamais descendre voir ses « rivales » au rez-de-chaussée.

Ces dernières insistèrent auprès d'elle pour ne pas suivre le conseil du roi et de prendre ses libertés, donc descendre discuter avec elles.

Elle descendit, et tomba dans leur piège : elles avaient préparé un silo qu'elles ont couvert d'une natte sur laquelle allait s'asseoir leur rivale.

Ainsi, en voulant s'asseoir sur la natte, elle tomba dans le silo où se cachaient deux ogres, lesquels risquaient de la dévorer. Mais chaque fois qu'ils ont essayé elle leur dit :

- « J'ai la bague du roi dans ma main ».

Quant à son frère, il fut métamorphosé encore une fois en « chevreau ».

Lorsque le roi revint de son long voyage, sa nouvelle femme avait déjà eu des jumeaux, mais il ne la trouva plus au premier étage. Il dit aux deux autres :

- « Où est-elle ? »

- « Elle est morte, et il faut sacrifier en son nom ce chevreau pour que son âme repose, là-haut, en paix ».

- « Allez alors moudre du blé pour que nous puissions préparer du couscous ».

L'une des deux alla s'occuper du blé, et l'autre se mit à aiguiser un couteau. Pendant ce temps, le garçon-chevreau se mit à chanter d'une voix languissante :

- « ô Hneyya, ô Hneyya, pour ma mort on moule du blé et on aiguisé le couteau »

Et sa sœur de lui répondre en écho :

- « ô mon frère, ô mon frère, Issa et Moussa sont sur mes genoux »

A cet instant précis, le roi ordonna aux deux femmes d'arrêter tout bruit, et leur dit :

- « Qu'est ce que j'entends ? »

Il alla tout droit vers le silo et y trouva sa femme et ses deux enfants. Il les sortit de là-bas. Après, il chassa les deux autres femmes et reconduisit le garçon-chevreau encore une fois à la source d'où il but la première fois pour redevenir un humain.

Ainsi, le roi, sa femme, ses deux enfants et son beau-frère vécurent heureux tous ensemble, après s'être débarrassé des deux méchantes femmes.

tašniwin

Tuğa iž umur tñayn n təmağrin ruħənt ad aźmənt. ufint ša n arbiε. təNa-s yišt :

- imri ġig Tafunast iri ših-t MaRa

təNa-s :

- awi-d ad ay-m wteğ a- tədhid Tafunast uša a-təhdid arbiε -a təwta day-s uša tədwir

Tafunast. rumi təziwn arbiε Ni təhda-t MaRa təNa-s :

- iwa aRa-yi d bnađəm ad ark^whəğ ġa(r) tarwa ynu.

tužur təmğart Ni iri təsmuhrut təTru h tarwa Nəs

təNəđni arumi Ni tark^wh təNa-s i waryaz Nəs :

- aQ-š ufiğ tafunast-a twDař arwaħ a-s ngars a-t nwZε h ywđan yəksi-d təhdməšt iri iğaRs

a-S nəTa iqaRεi-t a-s iğars išt bağra tus-d səNəž təQar a-s :

- ħram bəgri

tamğart Ni t-d yəndhən təQar a-s :

- ħrar bəgri

ğarsən a-s swzεən tət Zənzən aksum Nəs usin- d tarwa Nəs təNa sən təmğart Ni arwaħ a-

təŠəm Nan a-s :

- nəŠin war ntəT bu wksun ηəMa-təğ

Nan a-s :

ħmi ġa təŠəm anğ-d ištñayn n yəħsan

Šin wšin asn tñayn Ni n yəħsan i wħram Təħrant iħsan Ni ndrən tn di tmurt aħram iğmya-s

d d ađDu n Dhən təħrant d ađDu n taMnt kur Nhar ad raħn ad Sen Dhən Ni TaMənt Ni ad dwrn dħan šəħn təNa-sn tmğart Ni :

- minzi təgim Səht-a

yəNa-s uħənžir Ni :

- ntaħ ntəT iqaqriwn d ifiğran

təNa-sn awyt akidwm tarwa-ynu wšm-asn min TəTm

niṭni wšin asn iqaqriwn d ifiğran uša Duqzn Muṭən

iNi Qimən teišn. Karn uźurn SəNi uźurn aTas n^wbrid yFud wħram Ni yħs ad isu yswa zi

tara yğaydn ydħa d iğyd yğ^war ysbəεa ak wćma-s iruħ yudf di ša nğəbhaym n yiž uźğid iruħ

yark^whi-tnt uźğid ġar taDart Nəs yqim uźğid Ni ihZar gğyd Ni təħrant Ni ki-s iruħ ġa

rmužarəb yNa-s aQa ġar-i iğyd ki-s təħrant

yNa-s ruħ g-asn səksu wi day-s təg bu tməğaht yga-sn-t ySarsi-t h tənħirt irin tətN Nan-as :

- mana r̥h̥ir-a n səksu mri d̥ay-s šway n tməg̥aht
 ydwr ɡa rmuzRb Ni yNa-s aQa d̥ iwɔdan
 - ruḥ awyi-t̥ ɡa ʔara ŋwdan ad̥ isu ad̥ yd̥ha d̥ b̥nad̥əm
 ʔahrant Ni yiwyi-t̥ uʔg̥id̥ nəʔa Tuɡa ɡar-s ʔnayn n təmɡarin
 iʒ nhar aʒg̥id̥ Ni iruḥ ad̥ isafar ʔamɡart Ni ygi-t̥ di tɡurfət
 yNa-s wi-d̥ həkʷa ša ɡa ʔina šəm qim d̥iNi
 yKa (r) Nant-as hwa-d̥ wi tæg̥ bu aRay nʷaryaz Nəm
 ʔəhwa-d̥ swʒd̥ənt as ʔasraft Sunt as h̥-as aʒart̥ir nəʔaʔ ʔəhwa-d̥
 ʔəqim h̥ uʒart̥ir Ni yhwa Zay-s uʒart̥ir Ni ʔsur di ʔasraft ɡər d̥ahr. ʔasraft Ni d̥in ʔnayn
 nʷamziwn h̥sən a-t Šən.
 mərmi ma ruḥən a-t Šən a-sn tini :
 - ʔhand̥nt uʒg̥id̥ ɡʷfus inu
 aḥram Ni ruḥ aRin-t̥ ʔanya d̥ iɡyd̥.
 yarkwḥ –d̥ uʒg̥id̥ Ni.
 ʔamɡart̥ Nəs ʔangarut̥ h̥ərqən ɡar-s wašniwn umi d̥ yarkʷḥ war t̥ yufi di tɡurfət yNa i
 tiNəq̥ni :
 - mani ʔəg̥a
 Nant as : ʔəMut Kar ɡars i yɡyd̥-a a-nəg̥ Sədqəʔ
 yNa-snt iwa ruḥ h̥arynt̥ ird̥ən zi ɡa nəg̥ səksu
 tuḥ yišt̥ ʔhaRi yird̥ən Ni išt̥ ʔəSəqdaε –d̥ ʔah̥ədməšt̥
 iɡyd̥ Ni yNa-s :
 - a hnəYa ya hnəYa ird̥ən haRyn ayi ah̥ədm̥i itəq̥diε -ayi
 ad̥ h̥-as ʔaR w̥cma-s a-s ʔini :
 - a wma ya wma eisa d̥ musa h̥ ifaDən inu
 yNa-snt uʒg̥id̥ Ni : Sqarənt̥ mana Dəg-a umi Təsrig̥
 iruḥ ɡa ʔasraft Ni yufa d̥in ʔamɡart̥ Nəs ysgaədi-t-d̥ SəNi yk̥si-d̥ iḥramən Ni
 yKar yuZr h̥ ʔnayn Ni n təmɡarin yndəh̥ aḥram Ni ʔanya yɡan̥ d̥ iɡyd̥ iruḥ yaRi-t̥ d̥ b̥nad̥əm
 iwa qimən t̥eisən uʒg̥id̥ Təmɡart̥ Nəs Tarwa Nəs d̥ uma-s n təmɡart̥ Nəs.

II- Les deux sœurs

Dans une contrée lointaine, habitaient deux sœurs dont l'une avait perdu sa mère.
 Sa marâtre dit un jour à son mari :

- Eloigne-la de mes yeux

Son père l'emmena dans une maison sacrée tenue par un marabout, et la laissa là-bas. Elle
 demanda à son père de rester avec elle, mais il refusa sous prétexte qu'il devait aller battre
 du jonc dehors, et lui dit en sortant :

- tant que tu entendras les cris de cette chienne, tu sauras que je suis toujours là dehors.

Lorsque la fille est sortie le chercher, elle trouva la chienne suspendue à un arbre

et ne cessant d'aboyer ; mais aucune trace de son père. Elle resta là seule.

Pendant la nuit, un chat vint tout près d'elle. Il s'appelait Masâoud, car sa maman lui criait :

- Masâoud, Masâoud rentre à la maison

Le petit chat restait là à lorgner la jeune fille. Quand elle goûta à son ragoût, il voulut en faire de même, et fut satisfait. Mieux encore, en servant à dîner, il exigea sa ration également et l'obtint. Le comble, c'est qu'il a refusé de rejoindre sa mère et passa la nuit chez la jeune fille.

Le matin, la jeune fille se mit à se préparer pour partir. La maman à Masâoud appela son petit, et l'exhorta à exprimer sa reconnaissance à la jeune fille qui venait déjà de se couvrir de son haïk, signe de départ.

Le petit chat s'adressa à elle en ces mots :

- Viens en face de moi et écoute-moi bien : Va ô ma fille, tes paroles égaleront les pierres précieuses, tes larmes seront comme la pluie, ta colère se fera nuages, et tes rires provoqueront le soleil.

Et elle partit. En arrivant chez elle, elle entra et la marâtre, surprise, dit à son mari :

- Pourquoi ta fille est-elle revenue? Je t'avais bien dit que je ne voulais plus la revoir.

La jeune fille prit subitement la parole et les pierres précieuses se mirent à pleuvoir de sa bouche. La marâtre, en proie à sa jalousie concupiscente, beugla à son mari :

- Là où tu as emmené ta fille, j'é veux que la mienne y aille aussi.

Le pauvre mari ne pouvait qu' s'exécuter, et il refit la même chose avec sa deuxième fille. Seulement, elle n'en fit pas de même avec le petit chat qui était toujours à sa place, et comme d'habitude il voulut prendre activement part aux préparatifs du dîner, mais cette fille, contrairement à l'autre, fut moins hospitalière et lui cria très fort :

- vat-en, que Dieu te rende infirme.

Elle se servit et se mit à manger lorsque le petit chat réitéra sa requête qui lui coûta plusieurs coups ; en plus de la porte qui lui fut fermée au nez au moment où la demoiselle alla se coucher.

Masâoud, blessé et méprisé, rejoignit sa maman qui lui conseilla d'aller payer la jeune fille de la même monnaie.

Dès l'aube, le petit chat était prêt à faire un mauvais présage à la jeune fille. Quand il la vit sortir, il lui lança :

-Va, tes mots se transformeront en vers de terre, tes larmes ressembleront à du sang, ta colère sera muette, et tes rires appelleront l'obscurité.

Elle rentra chez elle, et en arrivant elle se mit à parler, et du même coup les vers de terre envahirent la chambre.

Sa mère, froissée et surtout déçue, dit violemment à son époux :

- pourquoi as-tu dénaturé ma fille?

La fille aux "pierres précieuses" a deux frères qui vont à l'école ; ils ont décidé, un jour, de parler au roi de leur soeur dont les paroles s'accompagnent de pierres précieuses, les larmes, de pluie ; la colère, de nuages ; et les rires, de soleil.

En apprenant cela, le roi décida de la demander en mariage à son père qui accepta immédiatement. Seulement, sa femme y voyant une occasion de vengeance, en profita pleinement en envoyant, lors de la nuit de noces, sa propre fille au lieu de l'autre : lorsque la fille aux "pierres précieuses" était assise au coin de la chambre selon les rites en vigueur, sa marâtre lui planta une aiguille dans la tête, et elle s'envola. Comme ça, la marâtre put y placer sa fille et donc la marier au roi.

La fille-colombe alla se poser, dans le jardin du roi, sur un enclos de roseaux.

Le roi s'étant aperçu du leurre convoqua les deux frères de la fille-colombe et leur reprocha de lui avoir menti, et finit par les battre.

En sortant de l'école, les élèves passaient tout près du jardin royal et là la fille-colombe leur chante :

- ô écoliers! ô écoliers! que fait le roi à Issa et Moussa ?

- ô colombe il les a battus, ô colombe il les a renvoyés chez eux.

Et la fille-colombe de renchéir :

- Pleurez avec moi ô délaissés, pleurez avec moi ô souffrances des océans"!

Entretemps, le roi avait ordonné que l'on permette aux deux frères de faire leur toilette et de rentrer chez eux.

Une autre fois, la fille-colombe dit à un écolier :

- ô écolier! ô écolier! que fait le roi à Issa et Moussa ?

Cet écolier alla vite raconter au roi ce qu'il avait entendu et lui dit :

- voilà, quand je passe tout près de votre jardin, une colombe m'interpelle et demande après Issa et Moussa.

Le roi lui aussi entendit la même chose et décida de faire couper tous les roseaux, mais en vain.

Lorsque l'écolier passa par là, la fille-colombe lui dit encore une fois :

- ô écolier! ô écolier! que fait le roi à Issa et Moussa?

- ô ma chère, il les a autorisés à se laver et ils sont rentrés chez eux.

La fille-colombe, soulagée, dit alors :

- Riez avec moi ô arbres, riez avec moi ô délaissés, riez avec moi ô souffrances des océans.

Pendant ce temps, les employés du roi continuèrent à couper les roseaux et surtout du côté où se cachait la fille-colombe qui leur chanta cette fois-ci :

- ô moissonneur, ô moissonneur de roseaux, fais attention aux petits doigts au henné.

Le roi était là à suivre cette opération, soudain elle vola pour se poser sur ses genoux. Il la prit et rentra chez lui, puis l'attacha à l'aide d'un fil et sortit tout de suite en disant à la fille aux "vers de terre" qu'elle ne devait pas la toucher avant son retour. Mais celle-ci prit de l'eau chaude et en versa sur la fille-colombe pour la tuer comme si elle savait que c'était bien sa soeur ennemie.

Le roi revint, et en entrant, elle lui tendit un couteau et lui dit :

- tiens, égorge-la

Il répondit sèchement :

- Non, je ne vais pas l'égorger.

En s'approchant de la fille-colombe, le roi s'aperçut qu'elle était mouillée, et il cria à l'autre :

- pourquoi lui as-tu versé de l'eau dessus?

Elle répondit :

- Non, elle est tout simplement tombée dans un seau d'eau.

Il la prit dans sa main, en la caressant, et là il lui trouva une aiguille plantée dans son cerveau. Il la lui enleva, et subitement elle redevint femme.

Le roi comprit tout, ordonna de tuer la fille aux "vers de terre" ; et envoya un messenger chez ses parents leur disant qu'il leur rendait visite ce jour là.

Il la fit mettre dans un sac et l'envoya à sa mère.

En ouvrant le colis, sa mère trouva d'abord du foie qu'elle distribua aux vieillards. Après avoir sorti toute la viande /chair, elle tomba sur la tête de sa fille, et courut sur le champ voir les vieillards à qui elle avait offert la chair de sa fille. Elle leur dit :

- Celui d'entre vous qui a pris un tant soit peu de la chair de ma fille, doit me le rendre.

L'un d'entre eux n'ayant pas résisté à son désir avait mangé sa part du foie de la fille aux "vers de terre"; les autres lui rendirent la leur.

Après, elle s'adressa à celui qui avait mangé sa part et lui dit :

- Maintenant tu vas pleurer avec moi jusqu'à ce que ta canne fleurisse¹ d'une part, et d'autre part, jusqu'à ce que le corbeau du ciel redevienne blanc.

Il alla voir le sage et lui dit :

- Comment vais-je faire moi maintenant ?

Le sage lui conseilla d'aller prendre des algues et de les coller à sa canne, et d'attendre que le corbeau se pose par-terre pour le surprendre et lui verser de la chaux dessus, comme ça il sera blanc pour la mère à la fille aux "vers de terre".

En effet, le vieillard exécuta les conseils du sage et alla chercher la mère à qui il dit :

- Voilà, la canne a bien fleuri, le corbeau est devenu blanc.

Elle vit tout de ses propres yeux, et dit au vieillard :

- Maintenant, va-t-en, tu as la paix!

tnayn n twčmaṭin

g iž n tmurt̄ tig^wž Tuḡa zaḍḡənt̄ tnayn n twčmaṭin. t̄Ni wa ḡar yḡi yMa-s t̄Na-s t̄mḡart̄ n ḡaba-s i waryaz Nəs :

- sḡaḡdi-t ḡaf-i

uša yiwyi-t ḡa yiž n^wmrabəḍ yŽi-t d̄in t̄Na-s i ḡaba-s iwa qim kiḍ-i yNa-s ad rahḡ ad dzəḡ ari yNa-s :

- min ḡa t̄K t̄əqzint-a t̄sḡuYu t̄sənəḍ iLa aQa-y d̄in

iwa nəTat̄ t̄Fəḡ-d a-ḡa-s t̄arzu, taqzint Ni yužri-t ḡa Šzarṭ̄ t̄əqim t̄sḡuYu nəTa yruḡ ad yark^wḡ yŽa d̄in yḡi-s Ni.

arumi yndər Tram yus-d ḡar-s iž umuŠ Qarn a-s məsəud̄ traḡaya-s-d yMa-s t̄Na-s :

-məsəud̄, məsəud̄ arwah a-tark^wḡəḍ

nəTa iqabər t̄ahrant̄ Ni t̄əksi-d a-təqas zi marmita yNa-s aw-d ad QasYḡ ra Nəš t̄əwša-s yQas t̄əksi-d a- t̄Munsu yNa-s aw-d ra Nəš ad Munsuḡ t̄əḡa-s yMunsu t̄əkar a- t̄Təs t̄əḡa-s ra NəTa mani ḡa yTəs

arumi d̄ Sḡah t̄əKar t̄əhrant̄ Ni t̄žəMəəa- tah tark^wḡ traḡaya-s d yMa-s i məsəud̄ Ni t̄Na-s ruḡ aR rḡir MiDən ma d̄ rḡir aRi-t̄ ma d̄ rḡir aRi-t̄ t̄əKar t̄ənəḍ ḡaš Nəs a-traḡ a-tark^wḡ iruḡ ḡar-s nəTa yNa-s arah-d̄ b̄əDə-d qibar inu yNa-s :

-ruḡ a b̄nit-I ma t̄əSaward̄ d̄ Lwiz ma t̄əTrud̄ d̄ anzar ma t̄ḡəyqəd̄ d̄ asynu ma Dəḡšəd̄ Tfušt̄

uša truh a-tark^wḡ urumi tiwḍ ḡa t̄aDart̄ tudf̄ t̄Na-s t̄mḡart̄ n ḡaba-s i waryaz Nəs :

-mayMi d̄ tark^wḡ yḡi-s Niḡ a-š st̄əlei-t ḡa-fi

nəTat̄ t̄iri t̄əSawar t̄əhrant̄ Ni Lwiz yiri itwT̄a a-d zḡ^wqəMum Nəs uša t̄Na-s t̄mḡart̄ Ni :

¹ Il s'agit d'un défi visant l'impossible à réaliser.

-mani tiwyd ta a-din tawyd ura d yğ-i

uša yKar iruh yiwyi-t din ra NəTaṭ ga wmrabəḍ Ni yNa-s min yNa i təNi tamzwarut maša yğ-i-s -a war təgi ša mim təga tənəḍni ak umuš Ni d yusin əwəḍ yarZu ad yQas tənə-s :

-Şəḅ a ywš-aš arBi yaqaRəm təga təŠa yus-d ġar-s umuš Ni twti-t təQn h-as taWarṭ umi tuḥ tətS

yqs-as rḥar i məseud uša yruḥ ga yMa-s tənə-s ruḥ aRa-s rḥir Nəs iraza-t umuš Ni ga rəfzar uša ydea ha-s :

-ruḥ ma təSawarəḍ TikəŠawin ma trud d idaMn ma thəyqəd d walu ma Dəḥšəd d Tram

uša truḥ tark^wh rumi ga trəḤg tiri təSawar uša bḍan ikəŠawn twTan-d uša tiri tməŋga yMa-s tənə-s :

-maġar truḥḍ Dəyəcəḍ yğ-i

təNi n Lwiz ġar-s tnayn n yaytma-s Tahn tamzyida Nan a-s i wəğid aQa ġar-nğ iž wəma- tnəğ ma təSiwr d Lwiz ma tru d anzar ma thəYq d asynu ma Dəḥš Tfušṭ

iruh użəğid ihəṬbi-t yḥs a-t yawi wšin a-s təNi umi d wTant tkəŠawin : urumi təQim tənə umi d itwTa Lwiz di təğmart təga-s təməġart n bəba-s tisynəft g^wzəğif uša təḍwa yği-s taRi-t din g^wmšan Nəs təSəki-t i wəğid Ni tənəḍni tuḥ tarsa di reist użəğid Ni g^wh Šab uğanim aytma-s Ni itrahn tamzyida yNa-sn użəğid təsharqəm ha-fi yṬfi-tn ifarši-tn hmi d Təfgən iməḥḍarn zi tməzyida təkN d Zat-i reist użəğid uša-sn tini :

-a yiməḥḍarn a yiməḥḍarn min itg użəğid i eisa d musa

- a bəṬi ywṭi-tn ySəki-tn ad ark^wḥən

uša a-s tini :

- ruṭ kid-i ya ləmhəzur ruṭ kid-i ya ləmhayn di rəbḥur

yṬəf użəğid Ni ihramən Ni ySird a-sn iəḍra-sn ySəki-tn ad ark^wḥən iž umur Nəḍni tənə-s i yiž uməḥḍar :

- a yaməḥḍar a yaməḥḍar min itəg użəğid i eisa d musa

iruh uməḥḍar Ni yaRa rəḥbar h użəğid yNa-s :

-aQa hmi Sa d Təkg ha min Təsriğ ha min Təsriğ

ysra-s użəğid Ni yga-s ihəDamən i wəğanim Ni məŽarn-t

yəədu-d SəNi uməḥḍar Ni tənə-s əawḍ :

- a yaməḥḍar a yaməḥḍar min itəg użəğid i eisa d musa

-a bəṬi ySird a-sn ruḥn ad ark^wḥn

tənə-s s rəfraḥət :

- ḍəḥšənt kid-i ya Šzur ḍəḥšənt kid-i ya rəmhəzur ḍəḥšənt kid-i ya rəmhayn di rəbḥur

irin ihəDamm użəğid məŽarn ġanim bḍan zg^wNi di -t Tuğa iri təQar a-sn :

- a yanəmzar a yanəmzar uğanim ġar-k a-tqəSḍ tiḍwḍin nḡhəNi ażəğid ihəZar ḍay-sn təḍw-

D ṭsur a-s h ifaDn yksi-t iruh

Zay-s ġar taDart Nəs yQni-t ga yiž ufiru iruh yFğ baRa yNa-s i mətkəŠawin Ni tark a-s ar d

əəqbəğ tətṬf nəTat truḥ tənḡər ha-s aman η^wan təḥs a-t tnəğ təSn iLa TəNi

yḍwr d użəğid nəTa yudəf -d nəTaṭ twš-as rmuS tənə-s :

- aQa-š ġars a-s

yNa-s wa-s t̄ga (r) siḡ ša

umi ġa-s ġa yrah̄ yufa t̄nḡər ħa-s aman yNa-s :

-mayMi ħa-s t̄nəgr̄əd aman

t̄əNa-s :

-La t̄w̄q̄a d̄i r̄bidu n^waman waha

yksi-t g^wfus yiri yšhiNiḅ a-s yufa ġa-s t̄isynəft g^wmərḡiḡ yks-a-s-t-d t̄əḏḏa Tamġart yksi
t̄əNi n tkəṢawin iġars a-s ySək ġa lwalidin Ns yNa-sn aQa nhar-a ad ġar-wm aRġ t̄imədwč
ieṢMar-it d̄i t̄kəBuṭ ySəki-t i yMa-s

arumi ġa t̄rəḤġ ġar t̄aDart̄ n-sn yMa-s t̄arzəm t̄hanšəT Ni t̄ufa t̄sa səNəž t̄farqi-t i ywSura
arumi Ni d t̄əkəs aysum Ni MaR̄a t̄ufa d̄in azəġif n yġi-s t̄ruh̄ ġa ywSura Ni t̄əNa-sn :

-wn yksin ša zġəġi yaRi-t̄ –id

iž uwSar ġəLḅən ħa-s Žnun Nəs yŠa t̄sa Ni iNəḏni aRin-t-d t̄əkar t̄əNa-s i wNi yŠin t̄sa :

-rəḤu a-kid-i t̄əTrud̄ ġar-ma inwar ukəŠud̄-a ḥf t̄əseuKuzəd̄ ġar-ma t̄əmrər t̄baġra uzəNa

iruh̄ ġa rmužarəḅ yNa-s :

-mamš ġa ġəġ nəš rəḤu

yNa-s ruh̄ Kəs šway n nwar n t̄əžguč gi-t̄ i wkəŠud̄-a t̄baġra Ni Ži-t ar d t̄ars nġər ħa-s šway
n Žir maḥnd a-t̄əmrər iruh̄ ġa-s yiwyi-t-d yNa-s :

- aQa-m aəKaz inWar t̄baġra t̄əmrər

umi t̄əzra kuŠi s t̄iṭawin Nəs t̄əNa-s i wSar Ni :

-rəḤu ruh̄ t̄əhnid̄.

FRAGMENTS DE POESIE RIFAIN¹**I- Pour nettoyer le monde de ses histoires pourries...**

Je t'appelle
 D'une terre parsemée d'épines
 Je t'appelle
 D'une terre engloutie dans l'obscurité
 Tu es loin de moi m'a-t-on dit
 Comme l'est la terre du ciel
 Il y a entre nous m'a-t-on dit
 Des distances éprouvantes
 Mais, moi, je te vois
 Je te vois
 Dans les yeux des bébés
 Je te vois
 Sur les cartables des écoliers
 Je te vois
 A travers les sourires des bergers
 Tu es dans mon sang
 Au fin fond de moi-même

Les étouffements m'ont appris
 A te composer en poésie
 Les souffrances m'ont appris
 A chanter pour les mendiants

Je veux nettoyer le monde
 De ses contes et rêves pourris
 Je veux mettre le feu à la parole
 Et aux mots usés

Seul ton nom
 Me servira à dire mon temps
 J'appellerai
 J'appellerai
 J'appellerai
 De cette terre parsemée d'épines
 Jusqu'à voir l'obscurité...
 Et mon pays séparés à jamais
 Jusqu'à ce que tu viennes ô maîtresse
 De la vie heureuse.

ad Zərzəg Zman zi ṭuʒa yḥsa(r)n

traǧiǧ d ha-m
 zi ṭmurṭ Zun d asəNan
 traǧiǧ d ha-m
 zi ṭmurṭ umi iṛḍən Ṭram
 Nan -ayi tig^wʒəḍ ayi
 am ṭaMurṭ ḥ ytṛan
 Nan ayi ḍin ʒar-ang̣
 idurar n rwḥran
 maša nəṣ ṭwariḥ̣ šəm
 ṭwariḥ̣ šəm
 ḍi ṭiTawin isyman
 ṭwariḥ̣ šəm
 ḍḡquraḅ iməḥḍarən
 ṭwariḥ̣ šəm
 g^wsfarnin iničan
 aQa- šəm ǧar-i g̣ daMən
 ḍ g^waduf g^hsan

ṭiǧufawin srəmḍənṭ ayi
 a-ha-m arig̣ izran
 tifəQae srəmḍənṭ ayi
 aḍ ǧənzəǧ ḥ iməTarn

aḍ Zərzəg Zman
 zi ṭuʒa Turʒa yḥsa(r)n
 aḍ šharqəǧ awar
 ḍ yismawn yaršan

ism Nəm wḥḍəs
 i ǧa yariǧ ḥ wuSan
 aḍ traǧiǧ
 aḍ traǧiǧ
 aḍ traǧiǧ
 zi ṭmurṭ Zun d asəNan
 ar ǧa ʒarəǧ Ṭram
 Ṭmurṭ inu msəḅḍan
 ar ḍ ǧa ṭas-ḍ
 a raǧ n tudarṭ išəWarən

Moussaoui Mohamed²

¹ Ces poèmes ont été dits pour la première fois dans le cadre du deuxième festival de la poésie berbère organisé par l'Association Al-intilaqa At-taqafiyya en 1982 à Nador (nord du Maroc).

² Jeune poète (28 ans) de la région de Nador, études supérieures moyennes.

II- Etranger chez soi

J'ai le coeur qui brûle
 Aucune eau ne peut l'éteindre
 En lui pas de fumée
 Pas de feu en lui
 Le combat l'a épuisé
 Il est farouchement blessé
 Il pleure pour ses droits
 Dont on l'a frustré
 Ses mains sont coupées
 Avec quoi peut-il prendre?
 Ses pieds sont entravés
 Comment peut-il se libérer?
 Le prophète a bien dit :
 L'injustice doit disparaître
 Ceci est votre devoir
 N'en détournez pas votre regard
 Arme bien ton coeur
 Si tes mains manquent de force
 Evite à ta tête tout somnifère

Pense à ton semblable,
 Qui dort affamé,
 Qui reste sans abri
 Sans protection, il vit
 Sans risquer d'être volé
 Ni troublé dans sa "NUIT"
 Il a faim, le sait-on?
 A-t-il mangé ou pas ?
 Qui peut y répondre?

Il fixe le ciel
 Rien à espérer ici-bas...
 Des mégots à ramasser.
 Tel un chien
 Il parcourt les rues

D'aucuns pensent, leur coeur fond

Et lui, le "mécréant"
 Son coeur regorge d'acidité.

agrib di tmurt Nəs

a yur inu ydæq
 s waman war ihəSi
 war day-s DəHan
 war day-s timəSi
 a yuhər iżahəd
 a yzmən-t s uqəSi
 yTru h rhəQ Nəs
 wNi war ikəSi
 qəSn-as ifaSən
 la minzi ġa yk̄si
 šarfən as iqarn
 a minzi ġa yfsi
 t̄əsnəm Nabi yNa :
 rmunkar ad yMək̄si
 k̄sin-t s ufus n wm
 d̄ azərmaq d̄ afusi
 k̄si d̄ g^wur Nəs
 mara Žəhd̄ d̄ anəqsi
 wi t̄šara yazəġif
 s Šrab nig d̄ Səbsi
 fəKar g^wma-š Ni
 yT̄sən bra yamənsi
 itəTəs di baRa
 war yhd̄iz əəSi
 əhəWan war -t̄ itašar
 waġi min ġa yk̄si
 yġuz wi-t ifəqdən
 yŠa nig war yŠi
 mara Nan yŠa
 h̄ Šbəh nig h̄ ueəŠi
 ithəMam ġar uzəNa
 zi tmurt̄ min ġa yk̄si
 ikəSi rəšwəġəd̄
 d̄ ša wgaRu yh̄si
 yarəZu t̄iġəMar
 am nəTa am uha(r)si
 ša η^wdan thəMamən
 ur nsən ifəSi
 iwa rkafar Ni
 ur Nəs d̄ asəMi

Khadouchi Mohamed³

³ Ce poète populaire est âgé de 38 ans. Etudes primaires incomplètes. Actuellement commerçant à Melilla.

Table des matières

PREFACE	VI
SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	1
1. LA THESE : GENESE ET MUTATION	1
2. MODELES THEORIQUES ET OPTIONS METHODOLOGIQUES	1
2.1. GRAMMAIRE MODULAIRE ET "PRINCIPES ET PARAMETRES"	1
2.2. METHODOLOGIE LINGUISTIQUE ET PRATIQUE SCIENTIFIQUE	5
2.3. POUR UNE HEURISTIQUE REALISTE	6
3. LE PARLER DECRIT : AYT-SIDAR	8
3.1. SITUATION	8
3.2. NOTATION	9
3.2.1. <i>Le système vocalique</i>	9
3.2.2. <i>Tableau consonantique du parler</i>	10
3.2.3. <i>Remarques générales</i>	10
4. ABREVIATIONS ET SYMBOLES	12
4.1. ABREVIATIONS	12
4.2. SYMBOLES	14
CHAPITRE I	
STRUCTURE DE LA PHRASE ET ORDRE DES MOTS	
NOTE LIMINAIRE	15
1. VARIATION ET CONSTANCE DE L'ORDRE DES MOTS	15
2. DISCONTINUTE DES CONSTITUANTS ET ORDRE DES MOTS	21
3. STRUCTURE DE LA PHRASE RIFAINNE	23
3.1. LE RIFAIN : UN SYSTEME V.S.O.	23
3.2. LA PHRASE RIFAINNE ET LA THEORIE DE LI & THOMPSON	26
3.2.1. <i>Sujet vs Topique (thème)</i>	27
3.2.2. <i>Quelques caractéristiques des langues orientées vers le topique</i>	28
3.2.3. <i>Propriétés</i>	28
3.2.4. <i>Implication diachronique</i>	29
3.3. STRUCTURE DE LA PHRASE ET DETERMINATION	29
3.3.1. <i>Une référence sans "articles"</i>	30
3.3.2. <i>Déterminant intrinsèque et référentialité</i>	32
3.3.3. <i>"Etat" et/ou fonction du nom</i>	35
4. "PRINCIPE DE MIROIR" ET ORDRE DES MOTS	40

4.1. PRINCIPE DE MIROIR	40
4.2. ORDRE DES MOTS.....	42
5. ORDRE DES MOTS ET DICHOTOMIE RECIT/DISOURS	44
6. QUELQUES REMARQUES INTERDIALECTALES.....	47

CHAPITRE II

IDENTIFICATION DE LA POSITION SUJET

POSITION DU PROBLEME.....	52
1. LA POSITION SUJET ET LE PRINCIPE DE PREDICATION.....	52
1.1. QUELQUES CONSIDERATIONS THEORIQUES.....	52
1.2. ARGUMENTS EMPIRIQUES.....	54
2. LE PRINCIPE D'IDENTIFICATION LEXICALE.....	56
2.1. IDENTIFICATION LEXICALE DE LA POSITION SUJET.....	56
2.2. PHENOMENOLOGIE DU SUJET NUL.....	59
2.2.1. <i>La typologie des catégories vides</i>	59
2.2.2.1. <i>Sujets nuls et pronoms clitiques</i>	67
2.2.2.2. <i>La notion de chaîne et l'accord sujet-verbe</i>	70
3. SUJET ET PREDICATION NON-VERBALE.....	72
3.1. REMARQUES LIMINAIRES.....	72
3.2. LES DONNEES RIFAINES.....	74
3.2.1. <i>(Nom) + d + préd. Nominal</i>	74
3.2.2. <i>Nom + dém + GD</i>	76
3.2.3. <i>N" + M. D. A-cl + GD (absolu)</i>	78
3.2.4. <i>(N") + aQa-cl + X</i>	78
3.2.5. <i>Le cas particulier de iri, "être/exister"</i>	80
3.3. QUEL SUJET POUR CE TYPE D'ENONCES ?.....	83
3.3.1. <i>Structure interne de ces énoncés</i>	83
3.3.2. <i>LE SUJET est un thème basique</i>	90
4. DU SUJET AU THEME OU "THEMATISATION".....	94
4.1. A PROPOS DU THEME.....	96
4.2. THEMATISATION ET DISLOCATION GAUCHE.....	97
4.3. FOCALISATION ET THEMATISATION.....	101
4.4. PHRASE CLIVEE ET DISLOCATION GAUCHE.....	103
5. LE SUJET DES CONSTRUCTIONS PARTICIPIALES.....	105

CHAPITRE III

IDENTIFICATION DE LA POSITION COMPLEMENT

INTRODUCTION : STRATEGIES D'IDENTIFICATION DES POSITIONS	110
COMPLEMENT	110
1. DIATHESE ET STRUCTURE INTERNE DU GV.....	115
1.1. DIATHESE ET ORGANISATION LEXICALE DU VERBE.....	117
1.2. DIATHESE ET TRANSITIVITE.....	118
1.2.1. <i>Sous-catégorisation et projection maximale</i>	121
1.2.2. <i>"Prépositions" (= marqueurs fonctionnels) et Gouvernement</i>	126
1.2.3. <i>Les verbes "à la fois" transitifs et intransitifs</i>	133
1.2.3.1. <i>Les verbes pseudo-intransitifs et P. cv</i>	138
1.2.3.2. <i>Les verbes réversibles</i>	143
2. CLITICISATION ET ARGUMENTS DIRECTS	149
2.1. REDOUBLEMENT CLITIQUE DU COMPLEMENT INDIRECT ("DATIF")	149
2.1.1. <i>Clitique et chaîne thématique</i>	152
2.1.2. <i>Le complexe M. F+cl</i>	153
2.2. REDOUBLEMENT CLITIQUE DE L'ARGUMENT DIRECT X.....	157
2.2.1. <i>Redoublement clitique et variation dialectale</i>	157
2.2.2. <i>Une règle exceptionnelle pour le kabyle</i>	159
2.3. LE CAS DU TOUAREG : ARGUMENTS DIRECTS ET CLITIQUES	161
3. TRANSITIVITE ET PREDICATION	162
3.1. UN VERBE POLYVALENT : G "METTRE, FAIRE, ETRE"	162
3.1.1. <i>Comparaisons interdialectales</i>	163
3.1.2. <i>Le rifain : "un laissé-pour-compte"</i>	166
3.1.3. <i>Quelques remarques récapitulatives</i>	168
3.2. TRANSITIVITE ET ANAPHORES LEXICALES.....	168

CHAPITRE IV

LE PASSIF OU LE PARADOXE : "FONCTION/ ROLE"

1. ETAT DE LA QUESTION	171
1.1. UN OU "DEUX" PASSIF (S)?.....	171
1.2. ASPECT ET DIATHESE.....	175
1.3. DIATHESE ET TRANSITIVITE.....	177
2. LE PASSIF : PROPRIETES STRUCTURALES ET INTERPRETATIVES.....	181
2.1. PROPRIETES DU MARQUEUR DE PASSIF : T	182
2.2. ROLES ET FONCTIONS DANS LA CONSTRUCTION PASSIVE	186
2.3. DU VERBE A LA PHRASE.....	188
3. QUELQUES CONSEQUENCES EMPIRIQUES ET THEORIQUES	191
3.1. MOYEN ET PASSIF.....	192
3.2. ARGUMENT IMPLICITE OU CIRCONSTANT ?	193

3.3. UN PARADIGME "ILLUSOIRE"	195
-------------------------------------	-----

CHAPITRE V

DU VERBALISATEUR TRANSITIVANT AU CAUSATIF-FACTITIF : UN PROBLEME D'AGENTIVITE

1. CONSIDERATIONS GENERALES	197
1.1. QUESTIONS DE METALANGUE	197
1.2. LES DONNEES DU RIFAIN	200
1.3. L'AFFIXE S : DERIVATION OU ASSOCIATION ?	203
2. STATUT ET INTERPRETATION DU MARQUEUR S	207
2.1. UN AFFIXE TETE DE SON DOMAINE.....	207
2.2. TRANSITIVITE ET AGENTIVITE.....	210
2.3. L'OPERATEUR AGENTIF S ET STRUCTURE THEMATIQUE DE P	216
CONCLUSION	221
GLOSSAIRE	225
APPENDICE	229
1. FORMATION INTERDIALECTALE DES VERBES COMPLEXES	229
1.1. PRESENTATION :	229
1.2. PROTOCOLES DE LECTURE :	229
2. CONSTATS STATISTIQUES COMPARATIFS :	229
2.1. TABLEAU SYNOPTIQUE :	229
2.2. DISTRIBUTION INTERDIALECTALE DE S- :	230
2.3. DISTRIBUTION INTERDIALECTALE DE T- :	230
2.4. DISTRIBUTION INTERDIALECTALE DE N- :	230
2.5. DISTRIBUTION INTERDIALECTALE DE M- :	230
3. SYNTHESE DES VARIATIONS	230
4. LES VERBES	232
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	277
ANNEXE	295
CORPUS (EXTRAITS).....	297
CONTES RIFAINS (VERSION AYT-SIDAR)	323
I- <i>Les femmes rivales</i>	323
II- <i>Les deux sœurs</i>	326
FRAGMENTS DE POESIE RIFAIN.....	332
I- <i>Pour nettoyer le monde de ses histoires pourries</i>	332
II- <i>Etranger chez soi</i>	333
TABLE DES MATIERES	335





Kaddour Cadi (1952–1995), Docteur d'Etat en linguistique amazighe de l'Université de la Sorbonne (Paris III, 1990), Docteur de Troisième cycle de la même université (1979), fut enseignant-chercheur à l'Université Sidi Mohammed Ben Abdallah à Fès de 1977 à 1995. Outre ses nombreuses recherches et publications sur la langue et la culture amazighes, Kaddour Cadi était un valeureux militant engagé pour la défense et l'illustration de l'amazighe, notamment par l'action associative.

Le présent ouvrage s'inscrit dans la lignée des recherches académiques dédiées à la langue amazighe durant les trois dernières décennies du vingtième siècle. Il apporte ainsi une contribution fort significative au développement de la linguistique et de la dialectologie amazighes. L'étude qui y est livrée sur les questions épineuses de l'aspect, de la diathèse et de la transitivité en amazighe, est menée dans la perspective des sciences du langage dans sa dimension universelle. Par le biais de l'analyse du micro-système du tarifite, elle met en évidence, au travers de la variation dialectale, l'unité profonde de la syntaxe amazighe.